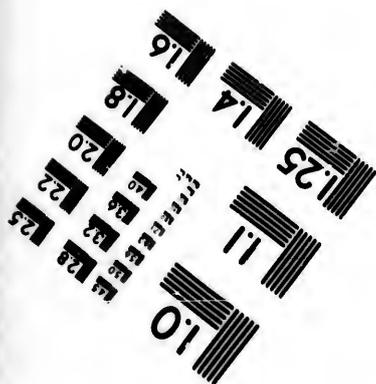
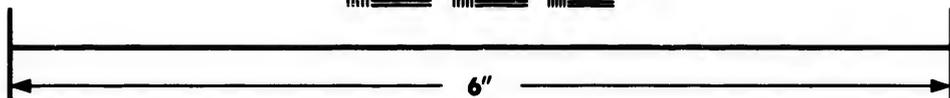
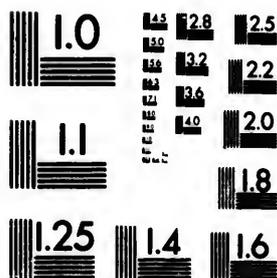


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

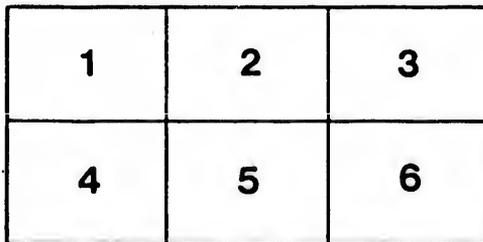
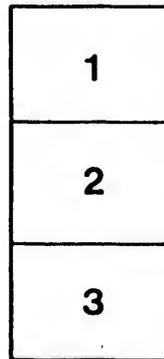
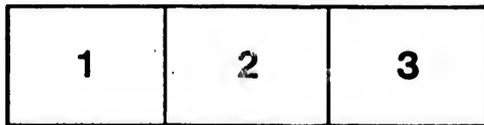
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

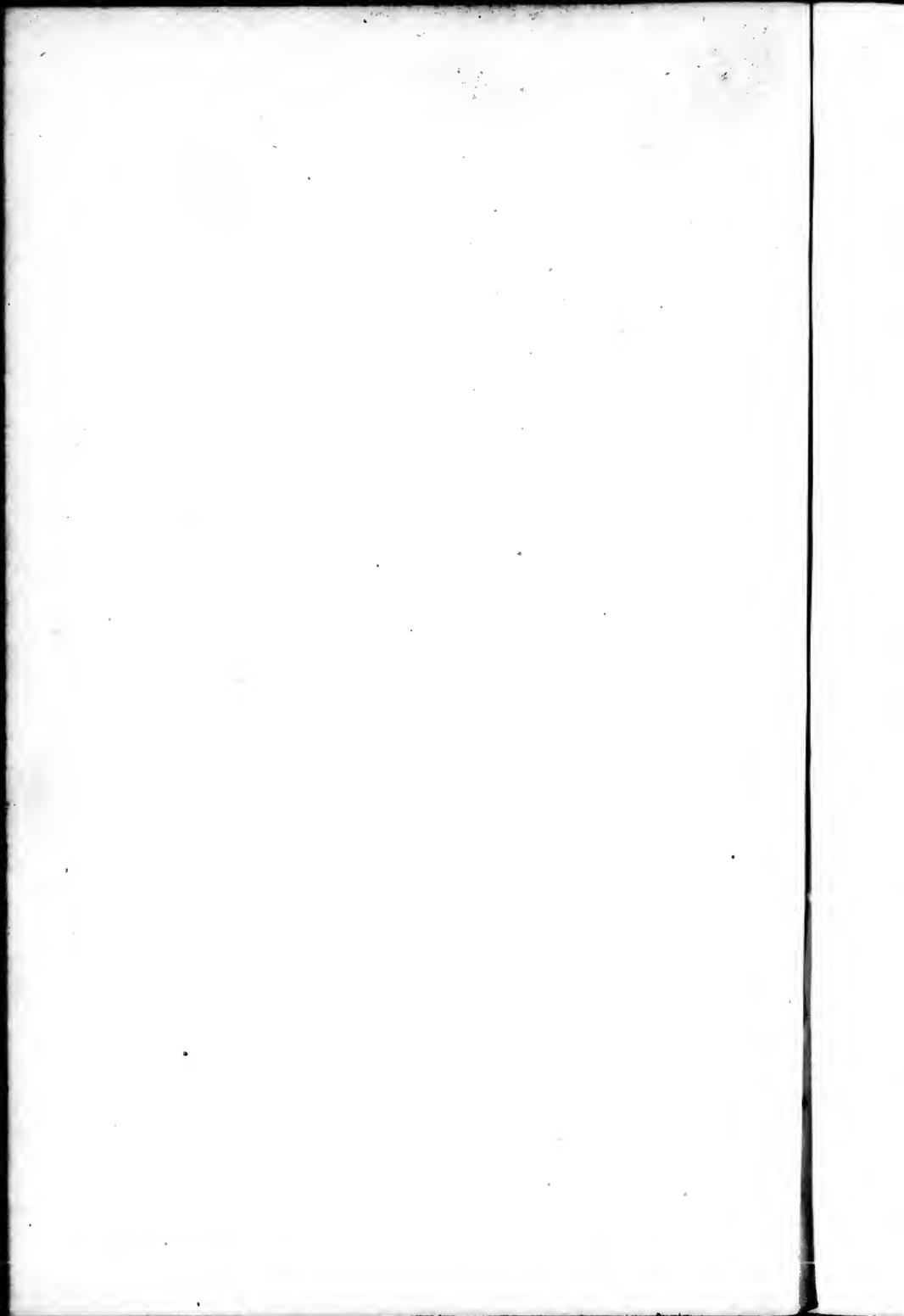
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
to

pelure,  
n à

32X



**HISTOIRE**  
**DE L'ÉGLISE.**



237

# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

PAR BÉRAULT-BERCASTEL;

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE DE SA CONTINUATION DEPUIS 1720 JUSQU'À 1830

PAR M. L'ABBÉ COMTE DE ROBIANO.



TOME HUITIÈME,

DEPUIS LA CONCLUSION DU CONCILE DE CONSTANCE, EN 1418, JUSQU'À L'ÉTABLISSEMENT DE  
L'ARRÊT DE ZUINGLE, EN 1523.



LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PERISSE FRÈRES.

LYON,  
Rue Mercière, 33.

PARIS,  
Rue Pot-de-Fer-St-Sulpice, 8.

1841

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

S  
d  
ti  
P  
V  
O  
Z  
r  
M  
pe  
de  
er  
R  
B  
ac  
ac  
au  
de  
cel  
de  
sti  
tin

com  
bul  
en t  
fave  
No  
tan  
furi  
cilio  
jen  
ciat

---

# SOMMAIRES

## EN FORME DE TABLE.

---

### LIVRE CINQUANTIÈME.

SÉJOUR de Martin V à Florence, qu'il érige en métropole. Soumission volontaire de Jean XXIII, 2. Sa mort. Ambassade de l'empereur d'Orient au pape, 3. Réception de Martin V à Rome. Sigismond succède à Wenceslas dans le royaume de Bohême, 4 *et suiv.* Commencements des thaborites. Progrès de Ziska, 5 *et suiv.* Wenceslas meurtrier de saint Jean Népomucène, *ibid.* Hérésie des adamites, 6. Orebités et autres fanatiques, 7. Cruautés et brigandages des hussites, 8. Mort de Ziska, 9. Concile de Saltzbourg, 10. Les Portugais découvrent les Indes orientales, 11. Charles VI exclu du trône de France, 12. Assassinat du duc de Bourgogne. Mort de Charles VI, 13. Malheureux état de la France. Concile assemblé à Pavie, puis à Sienna, 13, 14. Schisme renouvelé par Alphonse, roi d'Aragon, 15. Affaires de Naples, *ibid.* Mort de Pierre de Lune, et son caractère, 16. Gilles Mugnos, élu en sa place, 19. Le roi Alphonse retiré du schisme par le cardinal de Foix, 20. Réformes religieuses en Espagne, 23. Succès de la bienheureuse Colette, *ibid.* Saint Bernardin de Sienna. Observantins, 24. Fondation de l'université de Louvain, 26. Division entre les hussites. Calixtins, 27. Procope le Rasé, et Procope le Petit, 28. Portrait des prêtres hussites, 29. La Pucelle d'Orléans, 31. Elle est présentée au roi, 32. Examen de sa mission, *Ibid. et suiv.* Délivrance d'Orléans, 33. Bataille de Patay, 34. Le connétable Artur de Bretagne agit pour Charles VII, 35. La Pucelle fait sacrer le roi à Reims, 36. Preuves des exploits de la Pucelle, 37. Principes de ces exploits, 39, 40. Fin de la Pucelle, *ibid.* On réhabilite sa mémoire, 44. Institution de l'ordre de la toison d'or. Convocation du concile de Bâle. Mort de Martin V, 45. Fâcheux commencements du pontificat d'Eugène IV, 46.

### LIVRE CINQUANTE-UNIÈME.

FOIBLES commencements du concile de Bâle, 47. Jean Beaupère député par le concile vers le pape, 48. Première session, 49. Le concile se continue malgré la bulle du pape, 50. Note contre la supériorité du concile, 51. La France s'intéresse en faveur du concile de Bâle, 52. Institution de l'université de Caën. Sigismond favorable au concile, 53. Menaces et entreprises du concile contre le pape, 54. Nonces envoyés au concile, 55. Arrivée des hussites à Bâle, 57. L'évêque de Coutances est envoyé par le concile dans la Bohême, 58. Défaite des hussites les plus furieux. Les autres se réunissent aux catholiques, 60. Le pape fléchit, et se réconcilie avec le concile, 62. Etat paisible du concile de Bâle, 64. Sainte hostie de Dijon, 65. Le pape et le concile s'efforcent à l'envi de gagner les Grecs, 67. Négociation avec les Grecs note, *ibid.* Le concile fait de bons réglemens de discipline, 68.

Il supprime les annates, *ibid.* Le pape Eugène s'enfuit de Rome, 69. Activité inquiète du concile de Bâle, 70. Affaires traitées à Bâle, note, 71. Réconciliation du duc Philippe le Bon de Bourgogne avec Charles VII, 72. Le cardinal d'Alleman. Contradictions et divisions du concile, 75. Le concile cesse d'être légitime, *ibid.* Exhortation de George de Trébizonde à Jean Paléologue, 77. Entrée de cet empereur à Venise, 78. Bulle pour la translation du concile de Bâle à Ferrare, 81. Censures respectives du pape et du concile de Bâle, *ibid.* Ouverture du concile de Ferrare. Ordre des séances, 82. Conférences préliminaires, 84. Assemblée de Bourges, où se fait la pragmatique-sanction, 85. Mort de l'empereur Sigismond. Albert II, duc d'Autriche, lui succède, 87. Disputes sur la procession du Saint-Esprit, 88 *et suiv.* Raisons de l'archevêque de Rhodes, 89. Réponses de Bessarion de Nicée et de Marc d'Ephèse. Réplique du cardinal Julien et du provincial des dominicains de Lombardie. Fait de Charisius, 90, 91. Le concile est transféré de Ferrare à Florence, 93. Marc d'Ephèse est confondu par le provincial des dominicains, 94. Bessarion reconnoît et confesse la vérité, 97. George Scholarius appuie Bessarion, 98. Le patriarche de Constantinople, l'empereur et tous les Grecs, excepté Marc d'Ephèse, embrassent l'union, 99. Mort du patriarche de Constantinople, 100. Publication du décret de Florence, 101. Points d'explication entre les Latins et les Grecs, 103. Tumulte et derniers excès du concile de Bâle qui dépose le pape, 104. Il est frappé d'anathème par le pontife. Décret de Bâle pour l'immaculée conception. Amédée, duc de Savoie, 109. Il est déclaré pape par le concile de Bâle, 110. La cour de France et la plupart des souverains ont horreur de ce schisme, *ibid.* Défection des Grecs arrivés chez eux, 112. Fermeté de leurs plus illustres prélats, 113. Mort de Marc d'Ephèse, 114. Le livre de l'Imitation de Jésus-Christ mis au jour, *ibid.* Invention de l'imprimerie, 115. Réunion des arméniens à l'église romaine, 116. Réunion des jacobites, 117. L'empereur d'Ethiopie et le patriarche melquite d'Alexandrie écrivent au pape des lettres de soumission, *ibid. et suiv.* Amédée, dit Felix V, mécontent de son concile, 119. Négociations du pape avec les Allemands, 120. Réflexion sur les contradictions apparentes entre les décrets des deux conciles, *ibid.* Note sur l'œœmœnicité de Bâle, *ibid. et suiv.*

## LIVRE CINQUANTE-DEUXIÈME.

DÉCADENCE du concile de Bâle, 123. Le roi d'Aragon se réconcilie avec le vrai pape, 124. Mort du pieux cardinal Albercati, 127. Division en Pologne, *ibid.* Victoires d'Huniade, 128. Scanderbeg remonte sur le trône de ses pères, 129. Trêve d'Amurat avec le roi de Pologne, 132. Bataille de Varne. Mort du roi Uladislas, 136. Mort du cardinal Julien Césarini, 137. Soumission des eutychiens de Syrie au concile de Latran, 138 *et suiv.* Casimir IV, roi de Pologne. Mort de l'empereur Jean Paléologue, remplacé par son frère Constantin, 140. Négociations pour l'extirpation du schisme, 141. Saint Antonin élevé sur le siège de Florence, 142. Canonisation de saint Nicolas de Tolentin, 143. Concorde rétablie entre le pape et les Allemands, 144. Sages conseils de la France, 145. Mort d'Eugène IV, 146. Son caractère, 147. Nicolas V, 148. Fin de la neutralité de l'église d'Allemagne, 149. Conférences de Lyon, 150. Concordat germanique, 151. Légation du cardinal de Carvajal en Bohême, 152. Pogebrae. Cabales et intrusion de Roque-sane, 153. Les certains se rendent maîtres de Prague, 155. Conciles provinciaux en France. Supplice du maréchal de Rais, *ibid. et suiv.* Assemblée de Lyon pour

l'extinction du schisme, 158. Renonciation d'Amédée au pontificat, 159. Réflexion sur la conduite du cardinal d'Alleman, 161. Dissolution du concile de Lausanne. Autorité et variétés du concile de Bâle, 162.

### LIVRE CINQUANTE-TROISIÈME.

SOUSSION des états divers au pape légitime, 164. Jubilé de la cinquantième année, 165. Canonisation de saint Bernardin de Sienna. Saint Didace, 166. Réduction des Anglais en France, 167. Bataille de Fourmigni, 171. Mission du bienheureux Capistran en Allemagne, 175. Fermeté de Sbignée, évêque de Cracovie, 177. Le sultan Mahomet II, 178. Alarmes du pape, 180. Le cardinal d'Estouteville réforme l'université de Paris, 181. Frivolité et avarice de l'empereur Frédéric II, 182. Indifférence des états chrétiens sur les progrès du Turc. Avertissement du pape aux Grecs, 184. Saint Laurent Justinien, premier patriarche de Venise, 187. Le solitaire Gennade anime les Grecs schismatiques, 189. Mahomet II bâtit le fort occidental des Dardanelles, 190. Il investit Constantinople, 191. Artillerie du sultan, 192. Belle défense du général Justinien, 194. Mahomet fait transporter ses vaisseaux par terre, *ibid.* Victoire prodigieuse des vaisseaux chrétiens, 196. Le courage de Justinien se dément, 198. L'empereur Constantin périt en combattant, 199. Les Turcs se rendent maîtres de Constantinople. Excès de leur barbarie, 200. Prise de Galata, 201. Evasion du cardinal Isidore, *ibid.* Fin malheureuse de l'amiral Notaras. Phranzés, grand-maître de la garde-robe, fait esclave, 202. Le sultan rétablit l'ordre et la sûreté dans Constantinople, 203. Il fait élire un patriarche, *ibid.* Il rend visite au patriarche Gennade, et l'écoute sur la religion. Ouvrage de Gennade, 204. Relique du saint suaire, *ibid.* Avantages retirés du malheur des Grecs, par l'église latine, 205.

### LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

EXHORTATIONS d'Æneas Sylvius aux princes chrétiens, 207. Denys le chartreux, 208. Epargne sordide de Frédéric III, 209. Les Prussiens donnent au roi de Pologne, 210. Bas intérêt des Vénitiens et des Génois. Mort de Nicolas V, *ibid. et suiv.* Alphonse Tostat, 211. Election de Calixte III, 213. Il s'engage par vœu à faire la guerre aux Turcs, *ibid.* Affaire de Guillaume de Malestroit, évêque de Nantes, 214. Querelle des ordres mendiants avec l'université de Paris, 215. Doctrine de l'immaculée conception confirmée, 216. Concile de Soissons, *ibid.* Affreux ouragans en Italie, 217. Délivrance de Belgrade, 218. Mort d'Huniade et du bienheureux Capistran, 221. Héroïsme d'une jeune Lesbiennne. Exploits d'Usum-Cassan, roi de Perse, 222 *et suiv.* Ladislas, fils d'Huniade, décapité, 223. Mathias, autre fils d'Huniade, élu roi de Hongrie, 224. Pogebrac se fait proclamer roi de Bohême, 225. Destruction du Thabor et des thaborites, 226. Mort du roi Alphonse d'Aragon. Intrigues du conclave, après la mort de Calixte III, *ibid.* 227. Æneas Sylvius, pape sous le nom de Pie II, 232. Son zèle contre les Turcs, 235. Sa partialité en faveur de Ferdinand d'Aragon, 236. Affaires de Bohême, 238. Côme de Médicis, 239. Assemblée de Mantoue contre les Turcs, 240. Affaire de la pragmatique-sanction, *ibid.* Bulle à ce sujet, 242. Appel des Français, *ibid.* Mort de Charles VII, 243. Appel du duc d'Autriche contre quelques décrets du pape, 244.

Invective de Grégoire d'Heimbourg, 445. Louis XI veut rétablir la pragmatique sanction. Conduite de Geoffroi, évêque d'Arras *ibid.* Variations de Louis XI au sujet de la pragmatique, 246. Chute de Thébizonde 249. Jaïsa reprise sur Mahomet par le roi Mathias, 250. Départ de Pie II pour la guerre de Turquie. Rétractations de ce pontife, 251. Sa mort, 252. Sainte Catherine de Bologne. Paul II, 253. Il gratifie les cardinaux, 254. Il excommunie Pogebrac, 255. Scanderberg fait lever le siège de Croia. Mort de ce héros, 257. Martyrs illustres. Le bienheureux André de Chiot l'empereur Frédéric à Rome, 259. Etablissement des chevaliers de saint Michel. Jubilé réduit à la vingt-cinquième année, 260. Fanatisme de Mahomet II. Prise de Négrepont, 261. Vains projets contre les infidèles, 262. Mort de Paul II, 263.

## LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

LE pape Sixte IV, 264. Fin malheureuse du roi Henri VI, 265. Légation du cardinal de Borgia en Espagne, 266. Désagrémens de Bessarion à la cour de France, 267. Sa mort, son zèle pour les lettres, 268. Exploits militaires du cardinal Carafe, 269. Institution de l'*Angelus*, 270. Concile d'Aranda. Saint François de Paule, instituteur des minimes, 271. Le bienheureux Amédée de Savoie, 273. Tribut de Naples, réduit à la haquenée, 274. Avignon érigé en métropole. Bulle de Sixte IV, pour la conception immaculée, 275. Querelle des Pazzi et des Médicis, 277. Louis XI soutient les Florentins contre le pape, 280. Différend entre les religieux mendiant d'Allemagne et les curés, 282. Affaires des réalistes et des nominaux, 283. Erreurs de Jean de Wésel, 285. Erreurs de Pierre d'Osma, 286. Ferdinand établit l'inquisition en Espagne, 287. Notions sur ce tribunal, 288. Progrès et revers de Mahomet II, 292. Les Turcs pénètrent en Italie, par les Alpes, 293. Siège de Rhodes, et sa délivrance, 294. Prise d'Otrante par les Turcs, 296. Mort subite de Mahomet II, 297. Zizim dispute l'empire à Bajazet, 298. Reprise d'Otrante. Révolutions en Angleterre, 299. Retraite de Louis XI au château du Plessis, 300. Il fait venir d'Italie saint François de Paule, 301. Mort de Louis XI, 303. Son étrange caractère 304. Mort de Sixte IV, 305. Innocent VIII, 306. Saint Casimir, prince de Pologne. Etablissement des religieuses de la Conception, 307. Soulèvement causé par l'inquisition. Martyre de saint Pierre d'Arbuesa, 308. Mission du Congo, 309. Avènement d'Isabelle au trône de Castille. Guerre civile entre les Maures d'Espagne. 311. Jean Laillier exclu du doctorat par l'université de Paris, pour cause de wicléfisme, 312. Renaud Péacock, condamné au concile de Lambeth, 313. Extravagance de Jean Marchand, au sujet de saint François, 314. Stigmates de sainte Catherine de Sienna. Pic de la Mirandole, 315. Zizim amené de France à Rome, 317. Grandes maîtrises des ordres de chevalerie, réunies à la couronne d'Espagne, 319. Siège et prise de Grenade, 320.

## LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME.

FERMENTATIONS causées dans tous les esprits par la découverte du nouveau monde, 324. Découvertes de Christophe Colomb, 327. Dom Bueil, premier missionnaire de l'Amérique, 329. N. 330. Titre de la croix du Sauveur, trouvé

à Rome, 330. Mort d'Innocent VIII. Alexandre VI lui succède, 331. Intrigues et mouvements en Italie, 333. Maximilien I, empereur. Usurpation du duché de Milan par Ludovic Sforce, 339. Troubles en Bohême et en Hongrie, *ibid.* Entrée et progrès de Charles VIII en Italie, 340. Exemple de continence donné par ce prince, 341. Charles VIII à Rome, 342. Sa modération, 343. Mort violente du prince Zizim. Terreur et abdication d'Alphonse, roi de Naples, 344 *et suiv.* Manœuvres d'Alexandre VI, et soulèvement général de l'Italie contre les Français, 345. Bataille de Fornoue, 346. Mal apporté de Naples, note, 347. Expulsion des Maures d'Espagne, 348. Maures et Juifs chassés de Portugal, *ibid.* Vasquez de Gama double le cap de Bonne-Espérance, et pénètre dans les Indes, 350. Principes de l'énergie portugaise, 351. Améric Vespuce donne son nom aux découvertes de Colomb, 352. Le roi consulte l'université de Paris, au sujet des désordres d'Alexandre VI, 353. Décret de cette université, pour l'immaculée Conception, *ibid.* Institution des rentes, 354. Vertus et mort de Charles VIII, *ibid. et suiv.* Etablissement du parlement de Bretagne, 355. Bonté de Louis XII, 356. Répudiation de la reine Jeanne, 357. César de Borgia en France, 359. Le cardinal d'Amboise, 360. Réforme des jacobins et des cordeliers, 361. Milanais recouvré par Louis XII, 363. Commencements de Ximénès, *ibid.* Il est contraint par le pape d'accepter l'archevêché de Tolède, 364. Sa vie régulière et dure, 366. Sa hauteur apparente, 367. Il réforme les cordeliers, 368. Sa réception et ses œuvres à Tolède, 369, 370. Son synode pour la discipline, 372. Histoire de Jérôme Savonarole, 373. Révolte à Grenade, 375. Conversion du prince Zegri, 376. Ximénès empêche de traduire la Bible en arabe vulgaire, 377. Conversion des Grenadins. 378. Châtiments ordonnés en Espagne contre les tyrans du Nouveau-Monde, 380. Fondation du collège de Saint-Idelfonse d'Alcala, *ibid.* Institution pour l'éducation, et pour la sûreté des mœurs des jeunes personnes du sexe, 381. Traités frauduleux de Ferdinand avec Louis XII, 382. Institution des annonciades de sainte Jeanne de France, 383. Mort de cette sainte. Cruauté perfide de César de Borgia, 384. Empoisonnement fortuit d'Alexandre VI, 386.

## LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

Le cardinal d'Amboise joué par le cardinal de la Rovère dans sa prétention au pontificat, 389. Election et mort de Pie III. Election de Jules II, 390. Ruine de César de Borgia, 392. Mort de la reine Isabelle, 393. Jeanne la Folle, reine de Castille, sous la régence de Ferdinand, 394. Catherine d'Aragon remariée au prince Henri d'Angleterre, 395. Calixtins, et frères de Bohême, *ibid.* Bulle pour l'élection des papes, 398. Commencement de saint Pierre de Rome. Progrès des Portugais dans les Indes, 399. François d'Almeida, premier vice-roi, 400. Le grand Albuquerque, 401. Juifs massacrés à Lisbonne, 402. Mort de saint François de Paule, 403. Mariage de la princesse Claude de France avec le duc d'Angoulême, 404. Ligue de Cambrai contre les Vénitiens, 405. Bataille d'Agnadel, 407. Ximénès fait la conquête d'Oran, 410. Pierre de Navarre, 412. Modestie de Ximénès, 414. Ligue de Ferdinand et des Italiens contre la France, 416. Mort du cardinal d'Amboise, 417. Violence de Jules II contre la France, 418. Assemblée du clergé à Orléans, 420. Jules II à la tête des armées. Conciliabule de Pise, 422. Il est transféré à Milan, 424. Convocation du concile de Latran, 425. Son ouverture, 426. Revers de Louis XII. Ferdinand usurpe la Navarre, 427. Mort de Jules II. Léon X,

430. Sa prudence et sa modération à l'égard des Français, 431. Bataille de Novare, 433. Réconciliation des Français avec le concile de Latran, 434. Mort de la reine de France, 435. Second mariage et mort de Louis XII, 436. François I, 437. Décrets de réformations, faits au concile de Latran, 438. Victoire de François I en Italie, 441. Conférence de Bologne, 443. Le concordat est substitué à la pragmatique-sanction, 446. Mort de Ferdinand le Catholique, 450. Ximénès, régent de Castille, 451. Disgrâce et mort de Ximénès, 453. Fin du concile de Latran. Conjuraction tramée contre Léon X, 454. Indulgences publiées dans tous les pays chrétiens, *ibid.*

## LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

LUTHER développe son système en des thèses publiques. Multitude de faux docteurs, 456. Causes du débordement des fausses doctrines, 457. Naissance et caractère de Luther, 458. Ses premiers éclats, 459. Préventions de l'électeur de Saxe, 461. Luther comparoit devant le légat Cajétan, 462. Mort de l'empereur Maximilien I, 465. Conduite du nonce Miltitz, 466. Election de l'empereur Charles V. Melancton, 468. Carlostad. Zuingle, 470. Erasme recherché par Luther, 471. Conférence de Leipsick entre Eckius et Carlostad, 473 *et suiv.* Luther écrit au pape. Ses premiers ouvrages, 475. Faux ménagements de Charles V, 477. Expédition de Cortés au Mexique, 478. Description de la ville de Mexico, 489. Soulèvement des Mexicains contre les Espagnols, 496. Conquête du Mexique, 501. Découvertes de Magellan, *ibid.* Luther condamné à Rome, 502. Emportement et extravagances de cet hérésiarque, 504. Il est condamné dans la diète de Worms, 510. Sa retraite au château de Westberg, 512. Il est censuré par l'université de Paris, 513. Henri VIII écrit contre Luther, 515. Mort de Léon X, 517. Election d'Adrien VI, *ibid.* Luther brouillé avec Carlostad, 519. Différents écrits de Luther, 523. Sa traduction de la Bible est combattue par Jérôme Emser, *ibid.* Prise de l'île de Rhodes par Soliman II, 524.

# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE CINQUANTIÈME.

DEPUIS LE CONCILE DE CONSTANCE EN 1418, JUSQU'À CELUI DE BALE  
EN 1431.

Si jamais concile avoit réglé de grandes affaires, c'étoit celui de Constance. Grégoire XII, regardé comme antipape depuis le concile de Pise, avoit été déposé solennellement, et avoit fait sa cession d'assez bonne grâce. Jean XXIII, pape légitime, avoit aussi été déposé pour le bien général de l'Eglise, que l'on crut ne pouvoir procurer autrement, et il s'étoit soumis au jugement du concile. Pour Benoît XIII, malgré sa déposition, il demouroit toujours opiniâtre dans la forteresse de Paniscole ; mais les rois de Castille, d'Aragon, de Navarre, et tous les princes de son obédience l'ayant abandonné, on regardoit ce reste de schisme comme éteint, ou près d'expirer avec l'antipape décrépité, qui ne faisoit plus que des efforts impuissans pour le fomenter. L'hérésiarque Jean Hus, et son disciple Jérôme de Prague, avoient encore été jugés et punis avec éclat. Si la réformation de la discipline ou des mœurs n'avoit été qu'ébauchée, on avoit indiqué pour l'an 1423 un nouveau concile général qui ne devoit pas manquer d'y mettre la dernière main.

Après tant de soins donnés au rétablissement du pouvoir et du ministère spirituel, le pape s'appliqua aussi à rétablir sa puissance temporelle dans l'état ecclésiastique. Durant le long séjour des papes à Avignon, et surtout pendant les troubles du grand schisme, la plupart des villes d'Italie s'étoient accoutu-

mées à vivre dans l'indépendance. Toute leur soumission consistoit à recevoir avec honneur les légats du pape qu'elles connoissoient, lesquels, ou ne mettoient point l'obéissance à de plus grandes épreuves, ou voyoient infailliblement leurs ordres sans exécution. Les Romains surtout se soulevoient en toute rencontre, et se laissoient emporter aux idées chimériques de leur ancienne grandeur. La ville de Bologne, la plus puissante ou la plus fière après Rome, s'étoit revoltée sans aucun ménagement aussitôt après le départ de Jean XXIII, dont la longue légation y avoit été si absolue. Pressé par de si grands intérêts, Martin V passa de Constance en Italie, et alla droit à Florence (1419), où on lui fit un accueil qui l'y retint plus d'un an. En reconnaissance, il érigea cette ville en métropole.

Ce fut là que Balthazar Cossa, autrefois le pape Jean XXIII, délivré de sa prison de Manheim, suivant l'ordre porté dans la session quarante-deuxième du concile de Constance, pour être remis entre les mains de Martin V, vint le trouver de son plein gré, au grand étonnement de tout le monde<sup>1</sup>. Il avoit recouvré sa liberté au prix de l'or qu'il donna, dit-on, au comte palatin ; il étoit d'un caractère entreprenant ; on croyoit que la vie privée lui étoit insupportable : ses anciens amis et ses créatures exagéroient sans cesse à ses oreilles la violence et la nullité de tout ce qu'on lui avoit fait faire ; ils le pressoient vivement de reprendre les ornemens pontificaux dans le pays de Parme où il se trouvoit, au milieu d'une infinité de mécontents qui n'eussent pas manqué de lui former un parti redoutable : les petits tyrans de Bologne, de Pérouse, de Spolète, et généralement tous les usurpateurs des domaines de l'église se fussent déclarés pour lui, dans l'espérance d'en avoir meilleure composition que de Martin. Cependant, comme tous les vrais fidèles commençoient à trembler sur le péril d'un nouveau schisme, Balthazar conduit, ou par sa conscience, ou par son instabilité naturelle, et certainement, quelle que fût son idée, par la main invisible du Seigneur, attentif à la conservation de son Eglise, s'échappa seul de son cortège séducteur ; et, de sa pleine volonté, sans guides, sans escorte, sans conventions

<sup>1</sup> Anton. tit. 22, c. 7, § 2. Platin. in Mart. V. Onufr. de Rom. Pont.

préalables et sans nulle garantie, il vint se jeter aux pieds du pontife qui avoit pris sa place, et le reconnut hautement pour le vicaire de Jésus-Christ. Tous les assistants versèrent en abondance des larmes de joie et de pitié, surtout ceux des cardinaux qui lui devoient la pourpre, ou qui avoient suivi son obédience. Le pape lui-même le reçut avec tendresse, le créa cardinal-évêque de Tusculum, avec le rang de doyen du sacré collège, et la distinction d'un siège plus élevé que celui des autres cardinaux dans les cérémonies publiques.

Il ne jouit pas long-temps de cette foible consolation : six mois après, le 22 novembre 1419, il mourut et fut célébré fort diversement par les écrivains des différents partis, qui en ont dit et trop de bien et trop de mal. Il fut enterré magnifiquement, par les soins de Côme de Médicis, ami très-constant et très-bien payé<sup>1</sup>. Ce fut par les libéralités de ce pécunieux pontife ajoutées à sa propre fortune, que Côme devint d'abord le particulier le plus opulent de toute l'Italie, alors la plus opulente et la plus commerçante de toutes les nations, et que ses descendants se frayèrent la route à la souveraineté.

Martin V reçut à Florence une ambassade de l'empereur Manuel Paléologue, qui promettoit que les Grecs se conformeroient aux Latins en ce qui appartenoit à la foi, si ceux-ci vouloient traiter à des conditions équitables (1420). On prétend néanmoins que Manuel, depuis qu'il avoit couru toute l'Europe, sollicitant en vain le secours des princes accablés du faix de leurs propres affaires, avoit changé de principes, et s'étoit oublié jusqu'à composer un ouvrage contre la procession du Saint-Esprit. Il ne passa point d'envoyer au concile de Constance l'archevêque de Kiovie, pour y proposer la réunion des deux églises. L'ambassadeur fut très-bien reçu, on lui marqua des conditions, il repartit pour les aller communiquer à ses commettants, et promit de revenir avec tous les pouvoirs nécessaires pour la consommation de cette entreprise : mais le concile étoit séparé avant que le négociateur pût être de retour. Il revint d'autres ambassadeurs grecs, qui trouvèrent Martin V sur le trône apostolique. Ceux-ci proposèrent d'assembler un

<sup>1</sup> Platina, in Mart. V. Sabell. 18. Fines 4. 1.

concile œcuménique en Orient : le pape y consentit, et promit d'y présider par ses légats. Il envoya même une première légation, tant pour convenir du temps et du lieu de l'assemblée, que pour reconnoître ce qu'on pouvoit sagement espérer de cette nouvelle démarche des Grecs.

Jean Paléologue, fils de Manuel, associé à l'empire depuis le 19 janvier de cette année 1419, avoit alors la principale part au gouvernement, à cause de l'état d'infirmité où se trouvoit son père. On a lieu de croire que ce jeune empereur étoit bien disposé pour l'union, puisqu'il la conclut lui-même, quelques années après, au concile de Florence; mais pour le moment, le projet d'un concile général en Grèce n'étoit qu'une idée vague. Les Turcs ravageoient l'un après l'autre tous les apanages de l'empire de Constantinople, dont la ruine entière n'étoit que retardée par les divisions passagères de la maison ottomane, et par quelques traités que les Grecs, attentifs à tirer parti des circonstances, ménageoient avec toute la finesse qui fit toujours le fond de leur caractère. Ainsi le danger des routes et du séjour rendoit manifestement impossible la célébration du concile en Orient.

La ville de Bologne étant rentrée sous l'obéissance de Martin V par la reddition des Bentivoglio, et les Florentins ne marquant plus la même affection à ce pontife, il alla de Florence à Rome. Il y fut regardé, suivant l'expression des auteurs du temps, comme un astre d'heureux présage, et reçu comme le vrai père de la patrie<sup>1</sup>. Le vingt-deuxième jour de septembre 1420, où il y fit son entrée aux acclamations d'un peuple innombrable, fut un de ces jours heureux qu'on marqua dans les fastes publics, pour en conserver à jamais la douce mémoire. Il trouva Rome dans un tel état de désolation, qu'elle ne conservoit plus aucun trait de la capitale du monde, ni presque d'une ville commune et d'une habitation sociale. Les lois, la police, le commerce, l'urbanité et l'humanité y sembloient anéantis; les palais et la plupart des maisons, les temples et tous les monuments publics étoient ruinés, ou tomboient en ruines; et dans les maisons des citoyens, régnoit

<sup>1</sup> Platin. in Mart. V.

cette rudesse et cette grossièreté sauvage que donne la longue habitude de vivre dans les haines et les défiances réciproques. Le pape s'appliqua si bien à rétablir la ville, à y ramener l'abondance et la sécurité avec le bon ordre, à relever et à orner les édifices, qu'elle reprit une existence toute nouvelle, et ne put exprimer sa reconnaissance avec justesse, qu'en lui donnant le nom de père et de réparateur.

La Bohême éprouvoit cependant toutes les horreurs réunies de la discorde et du fanatisme. Ziska profitant de l'incurie du roi Wenceslas, avoit aguerri jusqu'à quarante mille hommes, soumis aveuglément à ses ordres. Dès l'année 1419, il les conduisit à Prague, entra dans l'hôtel de ville, et fit jeter par les fenêtres les sénateurs, que le peuple amenté recevoit sur des lances et des fourches. A cette effrayante nouvelle, Wenceslas fut frappé d'apoplexie, et peu après mourut le 16 du mois d'août<sup>1</sup>. Sigismond son frère lui succéda, et trouva moyen d'obtenir les hommages de la capitale; mais elle oublia presque aussitôt la fidélité qu'elle lui avoit promise. Il fut obligé de former le siège de la nouvelle Prague, dont les habitants appelèrent Ziska à leur secours (1420).

Il venoit d'établir, pour son hérétique faction, un lieu de refuge sur la croupe d'une montagne, avancée entre deux rivières, en forme de presqu'île<sup>2</sup>. Cette ville extrêmement forte fut nommée Thabor, comme un lieu consacré à la manifestation des vérités les plus sublimes de la religion, d'où vint à ces

<sup>1</sup> « Jamais la Bohême n'eut de souverain plus cruel ni plus infâme que Wenceslas. L'ivrognerie, qui étoit sa passion dominante, le plongea dans toutes sortes de crimes. L'an 1383, le 16 mai, il fit précipiter dans la Moldau le prêtre Jean Néponucène, pour n'avoir pas voulu lui révéler la confession de la reine. On raconte qu'un jour son cuisinier n'ayant pas apprêté les mets à son goût, il le fit embrocher et rôtir vif. Il menoit ordinairement à ses côtés le bourreau, qu'il appeloit son compère, et qui étoit en effet; et lorsque son humeur sanguinaire l'agitoit, il faisoit pendre à ses yeux le premier qu'il rencontroit, sans autre forme de justice. Il avoit pratiqué dans une des salles basses de son château de Wischeradt, sur la Moldau, un pavé ferme en apparence, mais qui d'un coup de pied se renversoit, et précipitoit dans le fleuve ceux qui étoient dessus. Ce monstre faisoit gloire de prendre pour modèle le plus affreux des empereurs romains. On écrivit un jour sur le mur de sa chambre : *Wenceslaus alter Nero*. Loin de s'en offenser, il ajouta avec de la craie : *Si non sit adhuc, ero.* » ( *Art. de vérif. les dates.* )

<sup>2</sup> A. E. N. Sylv. hist. bohém. c. 43.

sectaires le nom de thaborites. Il marcha contre Sigismond ; mais ce prince s'étoit déjà fait rendre Prague par le gouverneur hussite, en lui promettant le pardon de sa révolte. Ziska fit à son tour le siège de cette ville, et l'empereur qui en étoit sorti pour rassembler toutes ses forces, revint sur le rebelle, et lui fit lever le siège. Ces premiers succès enflèrent tellement le courage de Sigismond, qu'il résolut d'assiéger la ville même du Thabor, se flattant d'exterminer tous les hérétiques dans une campagne ; mais d'abord la moitié de son armée, détachée sous les ordres des comtes de Rossen et de Crager, fut entièrement défaite par le seigneur de Husinetz premier fauteur de Jean Hus son vassal. Il marcha lui-même contre Ziska, qui s'étoit retranché sur la montagne de Villechon. Aux deux premières charges il eut tant d'avantage, que le marquis de Misnie, l'un des commandants impériaux, pénétra jusque dans le camp ennemi. A la troisième au contraire, Ziska faisant des efforts proportionnés à la grandeur du péril, poussa les impériaux en des lieux escarpés avec tant de furie, qu'ils se culbutèrent les uns les autres dans les précipices, où ils trouvèrent une mort aussi prompte et moins glorieuse que sous les armes. Le fruit de cette action fut pour Ziska la réduction de la nouvelle Prague. Il s'empara aussi de Vinegrade, après avoir battu de nouveau Sigismond, qui put à peine s'enfuir lui vingtième. La révolte des Moraves l'obligea aussitôt après à voler en Silésie.

Ziska triomphant et dominant sans gêne, entreprit de se rendre absolu sur toutes les sectes qu'enfantoit journellement la sienne. L'hérésie des adamites, en abomination dès les premiers temps, et renouvelée par un scélérat, nommé Picard du pays de sa naissance, passa de la Belgique, sous la conduite de cet aventurier impie, dans la Bohême, devenue la sentine de toutes les erreurs et de tous les vices, Par ses discours de séduction et par ses prestiges, il s'y fit bientôt suivre d'une troupe innombrable d'hommes et de femmes, qu'il faisoit aller tous nus, en signe d'innocence, à l'exemple de nos premiers pères ; licence qui engendra parmi eux une corrup-

tion si affreuse, que Ziska lui-même, tout vicieux qu'il étoit, en conçut une vive horreur, et résolut de venger la nature si publiquement outragée. Comme, de l'île qui leur servoit de repaire, ils se répandoient dans le voisinage, et que déjà ils y exerçoient des barbaries égales à la dissolution de leurs mœurs, il vint les charger, força leur asile, et extermina ces monstres, dont quelques-uns échappèrent néanmoins, et se perpétuèrent encore long-temps après <sup>1</sup>.

Contre l'ordre de la nature, les sectes les plus monstrueuses sont les plus fécondes. Les orébités, rejets et rivaux des thaborites, sous ce nom sacré qu'ils avoient pris de la montagne où le Seigneur donna sa loi à son peuple, l'emportoient encore sur eux par leurs atrocités contre les catholiques, et principalement contre les prêtres. Ils s'imaginoient rendre à Dieu le plus grand service, en les faisant expirer dans les plus horribles tourments. Ils se délectoient surtout, tantôt à les brûler à petit feu, tantôt à les exposer nus, et liés deux à deux, sur des étangs glacés <sup>2</sup>. De la souche perverse du Thabor sortit une branche nouvelle, qui s'établit dans un château qu'elle bâtit à son tour sur une haute montagne, et qu'elle nomma Sion, comme un lieu chéri du ciel, d'où la vérité et la félicité devoient se répandre dans toute la Bohême <sup>3</sup>. Habités ainsi dans les antres et les forêts, ces sauvages sectaires avoient contracté des mœurs farouches, qui jointes à l'esprit haineux de secte et de faction, les naturalisèrent à tous les excès de la barbarie et de la brutalité. Ziska, né homme de condition, et qui avoit long-temps vécu à la cour, ne pouvoit qu'abhorrer cette grossièreté féroce, surtout dans les orébités, dont il sembla quelque temps avoir conjuré la ruine. Mais la vertu qui n'a que la naissance et l'éducation pour principes, est bien foible contre la politique et l'intérêt de parti. Ziska craignit que l'ennemi commun ne se prévalût de la moindre division qu'il apercevrait parmi les hussites, engagea les orébités à joindre leurs armes aux siennes, et s'engagea lui-même à ne plus faire de quartier à l'avenir aux prêtres catholiques.

Il tint plus qu'il n'avoit promis : entre les places nombreuses

<sup>1</sup> AEn. Sylv. c. 41. Dubrav. l. 26. — <sup>2</sup> AEn. Sylv. c. 43. — <sup>3</sup> Id. c. 52.

qu'il enleva aux fidèles, s'étant un jour emparé d'une petite ville après la plus vigoureuse résistance, il fit renfermer dans une église, outre les ecclésiastiques, les hommes échappés aux armes, les femmes et les enfants, et y mit le feu. Dans une autre rencontre, un seigneur catholique ayant été fait prisonnier, fut étendu par terre et battu à coups de fléaux, comme un tas de blé, après quoi on lui coupa les mains, et l'on brûla le reste du corps. Ce sont là deux traits tirés au hasard d'une infinité de cruautés pareilles ou plus atroces, et revêtues quelquefois de circonstances qui feroient autant gémir la pudeur que l'humanité.

Quant à l'amour du pillage et du brigandage, afin de l'assouvir tout d'un coup à la faveur de la perfidie et des fictions sacrilèges, différents sectaires faisant les prophètes, annoncèrent que le jour de la Pentecôte des torrents de feu tomberoient du ciel, et consumeroient tant les villages que les villes dans toute l'étendue de la Bohême, à l'exception de cinq villes seulement<sup>2</sup>, qu'ils eurent grand soin de nommer. Ils se proposoient de faire abandonner aux catholiques leurs places de défense, et de les dépouiller tout à la fois de leurs biens et de leur asile. Stratagème grossier qui eut tout son effet, et qui nous marque la facilité que le caractère de cette nation prètoit aux progrès de l'hérésie. Quoiqu'au jour prédit il tombât par toute la Bohême des fleuves de pluie, au lieu des torrents de feu qui avoient été annoncés, on ne laissa point de courir de toute part aux cinq villes réputées chéries du ciel, tandis que les villes catholiques, vides d'habitants, et toutes les richesses qu'elles renfermoient, devenoient sans obstacle la proie des sectaires.

Le pape, à la sollicitation de l'empereur, ayant publié une croisade contre ces ennemis de la religion et de l'ordre public, Sigismond vit bientôt à sa suite des troupes plus nombreuses que jamais. Mais c'étoient moins les forces qui manquoient à cet arbitre des papes et des conciles, que le talent de la guerre et la valeur même, selon des auteurs contemporains<sup>3</sup>. Après quelques minces avantages qu'il exalta beaucoup, il essuya

<sup>1</sup> AEn. Sylv. Krantz. Bonfin. Dubrav. passim. — <sup>2</sup> Dubrav. Hist. Hist. AEn. 67lv. c. 42. — <sup>3</sup> Dubrav. l. 25.

des pertes immenses, faute d'habileté et d'intrépidité, fuyant quelquefois sans être poursuivi, et même sans avoir vu l'ennemi. Cinq fois il entra dans la Bohême avec de fortes armées, et cinq fois il tourna le dos avant d'avoir envisagé ceux qui lui faisoient peur, laissant à l'abandon son bagage, ses convois, son canon, et la plupart de ses troupes qu'on immoloit sur le champ de bataille, ou qu'on assommoit dans la fuite, avec les vivandiers mêmes et les valets d'armée<sup>1</sup>.

Ziska perdit d'un coup de flèche, ou, selon d'autres, d'un éclat de bombarde, le seul œil qui lui restât, et n'en devint pas moins formidable à Sigismond. Ce fut en cet état d'aveuglement, qu'après la diète de Nuremberg, où les princes de l'empire avoient pris parti pour l'empereur, il remporta sa plus mémorable victoire sur le chef et les membres du corps germanique (1421). Réduit à ne pouvoir plus sortir de sa tente sans guide, dès qu'il savoit l'ennemi dans un poste, il s'informoit de sa position. Là-dessus il dispoit sa propre armée, il donnoit des ordres précis, et jamais ses combinaisons ne se trouvèrent fautives, ni ses volontés sans exécution. Il soutint ses succès jusqu'à sa mort, qui, par une sorte de fatalité, ne fut guère moins nuisible que sa vie au malheureux Sigismond. Il mourut de la peste, l'an 1424, lorsque l'empereur, plus habile à négocier qu'à vaincre, l'avoit attiré dans ses intérêts, en lui offrant avec des sommes immenses le gouvernement du royaume et le commandement de toutes les troupes de Bohême<sup>2</sup>. On dit néanmoins que se voyant près d'expirer, Ziska voulut qu'après sa mort on l'écorchât, et que de sa peau on fit un tambour, dont il promit que le bruit suffiroit pour mettre ses ennemis en fuite<sup>3</sup>. On exécuta ses ordres, et, selon Krantz l'historien<sup>4</sup>, ses promesses eurent leur effet.

Tant de troubles et de désordres survenus dans le Nord, après ceux du schisme, causèrent un relâchement déplorable dans la discipline, que de pieux prélats s'efforcèrent de rétablir, et en particulier Eberhard, archevêque de Saltzbourg. Il

<sup>1</sup> Annal. Bav. c. 7. — <sup>2</sup> AEn. Hist. Boh. cap. 46. — <sup>3</sup> Id. ep. 130. — <sup>4</sup> L. 2. Hist. Eccl.

tint un concile dans son diocèse, où l'on commença par confirmer tous les statuts portés par ses prédécesseurs, Frédéric, Conrad et Pillegrain<sup>1</sup>. On fit ensuite un grand nombre de réglemens généraux et particuliers, qui montrèrent toujours l'Eglise animée du même esprit pour la bonne conduite de ses ministres et pour le sage gouvernement des fidèles. Après avoir condamné l'erreur qui enseignoit qu'un prêtre en péché mortel n'a plus le pouvoir d'absoudre ni de consacrer, et que lui-même ne peut pas être absous du péché de fornication, on prive de leurs bénéfices les clercs concubinaires, et on les rend inhabiles à en posséder de nouveaux. On ordonne de publier trois fois l'an les constitutions du concile de Constance contre les simoniaques, avec injonction à tout ecclésiastique, avant de prendre possession d'un bénéfice, de jurer devant l'évêque qu'il n'a point commis de simonie pour l'obtenir. On oblige les clercs à se vêtir d'une manière différente des laïques, et avec toute la modestie qui convient à leur état. Les religieux qui deviennent évêques, sont obligés de conserver leur habit de religion. Les bâtards sont exclus du clergé. Quiconque est admis aux ordres sacrés, doit se confesser avant de les recevoir. Il est défendu aux prêtres de donner des repas le jour de leur première messe. On défend à tous les clercs d'aller au cabaret, et même de manger chez les laïques, de prendre le divertissement de la chasse, ou des jeux de hasard. Les curés n'administreront pas la pénitence ni les autres sacrements à ceux qui ne sont point de leur paroisse, à moins d'en avoir obtenu la permission du curé propre. Dans tous les cas, les sacrements et la sépulture doivent s'administrer gratuitement. On prononce l'excommunication contre ceux qui ont enterré dans les cimetières pendant un interdit; mais on défend de porter les interdits légèrement, ou mal à propos. On refusera la communion aux femmes qui s'y présenteront vêtues d'une manière immodeste. On voit par plusieurs autres de ces statuts, que le pillage des biens ecclésiastiques, les violences à l'égard des clercs, les usurpations des dîmes, et le mépris des immunités cléricales étoient toujours fort communs.

<sup>1</sup> Conc. t. xii, p. 308.

la  
O  
C  
m  
da  
av  
M  
tio  
co  
pr  
As  
l'o  
no  
qu  
pl  
asi  
pl  
ce  
rab  
tou  
bo  
Plu  
exa  
des  
I  
par  
leur  
avo  
bar  
fide  
aug  
fave  
  
1 S  
node  
juis  
et fil  
p. 61

Ce concile de Saltzbourg se tint l'an 1420<sup>1</sup>, mémorable par la découverte que les flottes portugaises firent alors des Indes Orientales. On s'empara d'abord, entre Lisbonne et les îles Canaries, déjà occupées par les Européens, d'une île assez médiocre pour l'étendue, mais très-considérable par l'abondance et l'excellence de ses productions. Comme entre autres avantages elle avoit de belles futaies, on lui donna le nom de Madère qui signifie bois. Amorcés par cette première acquisition, ils s'avancèrent le long des côtes d'Afrique, firent la découverte du cap de Bonne-Espérance, qu'ils doublèrent les premiers d'entre les modernes, et parvinrent dans la grande Asie jusqu'aux Indes qui n'étoient connues que de nom, et où l'on n'avoit jamais pénétré par mer. Les plus célèbres de ces nouveaux Argonautes furent Jean Gonsalve, et Gilles Annius qui donna la connoissance de la vraie foi aux Hespériens les plus reculés, aux Ethiopiens, et à une multitude de nations asiatiques. Gonsalve prit possession de l'île de Madère et de plusieurs autres riches domaines, au nom du roi son maître : ce que le pape Martin V prétendant légitimer, comme favorable au progrès de l'Évangile, il accorda aux rois de Portugal toutes les terres que leurs sujets découvroient depuis l'embouchure du fleuve Niger jusqu'aux extrémités des Indes. Plusieurs de ses successeurs, partant de cet exemple, et sans examiner davantage le droit commun des gouvernements et des empires, firent les mêmes concessions par différentes bulles.

L'attention des Français étoit alors absorbée toute entière par les convulsions de l'esprit de parti, et par l'accablement de leurs maux portés à l'extrême. Leur reine, Isabelle de Bavière, avoit conclu avec le roi d'Angleterre, Henri V, le traité barbare de Troyes, où cette femme diffamée à tous égards, perfide au royaume, d'une fidélité au moins équivoque envers son auguste époux, dénaturée pour le seul fils qui lui restât, à la faveur du nom d'un roi sans volonté, puisqu'il étoit sans raison,

<sup>1</sup> Suivant l'Art de vérifier les dates, ce concile est de 1418; et il n'y eut qu'un synode à Saltzbourg en 1420. Le 33<sup>e</sup> statut de la première assemblée ordonne aux juifs, sous peine d'une amende pécuniaire, de porter un bonnet cornu, et aux femmes et filles juives d'avoir à leur ceinture une clochette sonnaute. (Hartzheim, t. v, p. 61.)



eut assez de pouvoir pour faire enfreindre les lois fondamentales de l'état, et transférer à l'Anglais le droit d'hérédité du dauphin. Henri prit aussitôt le titre et fit les fonctions de régent. Jusqu'au décès du roi Charles, on usa de cette formule dans l'expédition des affaires : *Par le roi, sur le rapport du roi d'Angleterre, héritier et régent de France*. Dans l'acte de proscription porté en général contre ceux qui s'étoient rendus coupables de l'assassinat du duc de Bourgogne, cause ou prétexte de tout ce renversement, Charles VI lui-même donna au roi d'Angleterre, avec le titre d'héritier et de régent du royaume, celui de son fils très-aimé; au lieu qu'en parlant de son propre fils, seul et indubitable héritier de la couronne, il ne le nomma que Charles, soi-disant dauphin. Il n'est toutefois rien de moins constant que ce qu'avance Monstrelet, et qu'ont répété d'après lui seul bien d'autres historiens, savoir que le dauphin fut cité à la table de marbre, et que n'ayant pas comparu, il fut jugé par contumace, banni à perpétuité, et déclaré incapable de succéder à la couronne. On ne voit pas d'où ces auteurs peuvent avoir tiré cette allégation. Il n'en est pas dit un mot dans la déclaration du roi Charles, qu'aucun d'entre eux ne paroît avoir lue <sup>1</sup>. Les complices du meurtre de Jean Sans-Peur ne sont pas nommés dans cette pièce de première authenticité; et au sujet de ce meurtre, on n'y parle du dauphin qu'en termes très-équivoques.

Le duc Jean de Bourgogne, surnommé Sans-Peur, pour la valeur qui l'avoit signalé dans une foule de batailles, ou perdues ou gagnées avec la même fermeté de courage, exerçoit sans retenue, depuis l'assassinat du duc d'Orléans, sa domination tyrannique sur les seigneurs de cette faction malheureuse, et sur la cour même. Il animoit encore les Anglais à déchirer le royaume, après une réconciliation telle qu'elle pouvoit être avec l'héritier présomptif de la couronne, âgé de seize ans seulement, mais plein de caractère, malgré la sphère assez bornée de son génie, et livré au parti d'Armagnac, qui se confondit avec celui d'Orléans, quand cet assassin fameux fut assassiné à son tour dans une conférence avec le dauphin, sur

<sup>1</sup> Hainaut, an. 1420.

le pont de Montereau (1419) : fléau de l'empire français, dont il faillit renverser toute la constitution, génie turbulent et hautain, d'un faste insultant, d'une ambition insatiable, allant à ses fins par tous les chemins indistinctement et par tous les attentats, populaire par grimace ou par nécessité, prisant peu la religion dont il remplissoit les devoirs extérieurs par intérêt, ou tout au plus par habitude et sans esprit de piété. Tannegui du Châtel s'empressa de le frapper, sous prétexte que le duc avoit porté la main à son épée, au reproche que lui fit le dauphin sur ses nouvelles intelligences avec les Anglais. Les apparences étant contre le jeune prince, en vain nia-t-il constamment qu'il eût aucune part à ce forfait ; en vain ses défenseurs alléguèrent sa grande jeunesse, asservie aux impressions étrangères, et peu capable d'une pareille résolution. L'impitoyable Isabelle, avoit tout à la fois deux passions violentes à satisfaire, et sa vengeance contre un fils qui avoit consenti à l'exil flétrissant d'une mère accusée d'intrigues honteuses, et le dépit d'avoir perdu par la mort du duc de Bourgogne les moyens d'assouvir sa cupidité et toutes ses passions. C'est pourquoi elle prit la résolution dénaturée qu'elle exécuta l'année suivante par le traité de Troyes (1420).

Deux ans après, mourut le roi Charles VI, le vingt-deuxième jour d'octobre 1422 ; mais quoique le roi d'Angleterre fût mort dès le 31 d'août précédent, la France demeura dans la plus affreuse confusion. Son fils, enfant de neuf mois, lui succéda sous le nom d'Henri VI, et sous la régence du duc de Bedford, son oncle paternel. Tout fut doublé ou divisé dans le royaume, la cour, le parlement, les charges de chancelier, de connétable, de grand amiral, les vues des seigneurs et le cœur des sujets. Au fléau de la guerre et de la discorde, se joignirent dans la plupart de nos provinces la stérilité, la famine, la peste, et le royaume se trouva réduit à un point de désolation qui ne laissa d'espoir aux bons Français que dans les coups de la droite du Tout-Puissant, qu'ils crurent dans la suite leur prodiguer en effet les miracles.

Dans l'état d'accablement où languit si long-temps la France, le bien de la religion et l'honneur de l'Eglise l'intéressèrent toujours vivement. Comme on touchoit au terme de cinq ans,

marqué par le concile de Constance pour consommer la grande affaire de la réformation, et que toute la chrétienté avoit les yeux ouverts sur Martin V, en attendant l'effet de ses promesses, l'université de Paris lui envoya une députation, pour l'engager à seconder les vœux de tous les fidèles. Le pontife entra dans les vues de cette première école chrétienne, promit de convoquer incessamment le concile général, et peu après il le convoqua effectivement à Pavie<sup>1</sup>. On en fit l'ouverture au mois de mai 1423; mais dès le 22 du mois d'août suivant, il fut transféré à Sienne. Quatre députés seulement arrivés d'Allemagne, point d'autres d'Italie que les trois légats du pape, six de France, quelques-uns de plus venus d'Angleterre, aucun de la nation espagnole; ce nombre si modique d'assistants, joint au danger de la peste qui menaçoit le lieu de l'assemblée, en fit choisir un autre. On ne fut pas plus tranquille à Sienne où elle fut transférée, qu'on ne l'avoit été à Pavie. Cependant on y fit un décret contre les hérésies condamnées à Constance, et contre tous ceux qui donneroient du secours aux vicélistes et aux hussites. On y prononça aussi contre le schisme et les partisans de l'antipape Pierre de Lune; après quoi ce concile fut encore dissous par un décret daté du 26 février 1424<sup>2</sup>. L'affaire de la réformation, avec la réunion des Grecs tentée de nouveau, fut renvoyée au concile général fixé en second lieu par les Pères de Constance à la septième année après le premier, et l'on marqua pour le lieu de l'assemblée la ville de Bâle, siège épiscopal de la province de Besançon, dont l'archevêque étoit le plus distingué des Français qui se trouvoient à Sienne.

La cause de l'Eglise, aussi-bien que celle de son vrai chef, Martin V, courroit de grands périls au concile de Sienne, où ce pontife devoit se rendre dans les premiers mois de la célébration, et où il crut ensuite qu'il n'étoit pas de la prudence d'exposer sa personne. Des émissaires entretenus par le roi d'Aragon répandirent des soupçons sur l'élection de ce pape, parlèrent de la rappeler à l'examen, et lui opposèrent de nouveau les prétentions de Pierre de Lune, toutes misérables

<sup>1</sup> Rein. ann. 1423, n. 2. — <sup>2</sup> Conc. Hard. t. VIII, pag. 1110.

qu'elles étoient<sup>1</sup>. Le trône d'Aragon étoit néanmoins occupé par Alphonse V, fils de Ferdinand le Juste, qui par la capitulation de Narbonne avoit quitté avec tant d'éclat l'obédience de cet antipape; et lui-même, peu content de ratifier cette résolution, avoit procuré en Espagne une croisade contre le réfractaire : mais Alphonse, surnommé le Magnanime, ne parut faire usage de cette qualité qu'en faveur de son ambition, et nullement pour les intérêts les plus essentiels même de l'Eglise. Il pensa remettre lui seul en feu toute la chrétienté, en ranimant le schisme qui rendoit ses derniers soupirs dans un coin de la Catalogne, parce que le pape Martin, sur les traces des Pères de Pise et de Constance, appuyoit les droits de la maison d'Anjou au royaume de Sicile.

La reine Jeanne II, sœur et héritière de ce roi Ladislas qui eut à lutter jusqu'à sa mort contre le parti angevin, avoit adopté Alphonse, pour se défendre contre Louis d'Anjou, troisième du nom et petit-fils de celui que la reine Jeanne première avoit appelé autrefois en Italie<sup>2</sup>. Alphonse exigea que le pape lui donnât le titre de roi de Naples, au préjudice de Louis, et le menaça, s'il refusoit, de remettre tous ses états sous l'obéissance de Benoît XIII<sup>3</sup>. Déjà il souffroit qu'on reconnût Benoît comme pape en Aragon, et qu'on y prêchât contre le concile de Constance, au grand scandale de ses propres sujets. Le pape qui avoit dissimulé sur l'article de l'adoption, fut indigné qu'on abusât de sa condescendance, jusqu'à le vouloir rendre positivement complice du dépouillement de la maison d'Anjou. Il répondit courageusement à l'Aragonais impérieux, qu'il ne se rendroit jamais coupable d'une pareille injustice; qu'à Dieu ne plût qu'il transportât ainsi le droit d'un prince, qui, à l'exemple de ses pères, se montrait en toute rencontre le protecteur de l'Eglise, à celui qui la persécutoit, en protégeant les restes odieux d'un schisme manifeste<sup>4</sup>. Alphonse se déclara ouvertement ennemi du pape Martin, et fauteur de Pierre de Lune, dont il eût réveillè le parti dans l'Italie même, si la Providence touchée de la longueur des maux de l'Eglise, n'eût

<sup>1</sup> Conc. hard. t. VIII, pag. 1108. — <sup>2</sup> Summont. Hist. Prov. l. 4. — <sup>3</sup> Mart. ep. l. 3. ap. Ram. — <sup>4</sup> Platin. in Mart. V.

permis qu'il perdît peu après le crédit qu'il venoit d'y acquérir par son adoption. S'étant rendu insupportable à sa bienfaitrice par sa hauteur et par ses violences, Jeanne révoqua son adoption par un acte authentique qu'elle fit notifier à tous les princes de l'Europe. Et considérant qu'elle sortoit de la maison de France, aussi-bien que Louis, qui d'ailleurs avoit de justes prétentions sur son royaume, elle résolut de l'adopter à son tour, afin de réunir dans la personne de ce prince les droits des branches de Duras et d'Anjou, issues toutes les deux du comte Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Il y eut bien des révolutions et bien des alternatives de bonne et de mauvaise fortune entre les deux prétendants à ce royaume, qui enfin demeura au parti d'Aragon ; mais Alphonse auparavant fut assez affoibli pour laisser respirer l'Eglise.

Louis, après son adoption qui fut confirmée par le pape, ayant pris l'ascendant sur l'Aragonais, celui-ci remonta précipitamment sur sa flotte avec tous ses Catalans, s'empara de Marseille sur son passage, saccagea cette ville qui appartenoit à son rival comme toute la Provence, et continua sa route vers l'Espagne, chargé de dépouilles, en particulier des reliques de saint Louis, archevêque de Toulouse. Arrivé dans ses états, et furieux contre le pape, constant protecteur du roi Louis, par le genre de vengeance le plus indigne d'un prince chrétien, il fit tout ce qu'il put imaginer pour ressusciter le schisme avant et après la mort de Pierre de Lune, qui enfin mourut environ un an après le retour de ce prince en Aragon, le vin neuvième jour de novembre 1424. A ne partir que des actes du concile de Sienne, on assigneroit un terme plus court à la carrière de ce pontife ; mais sans parler de l'intérêt qu'avoit le roi d'Aragon à répandre le bruit de cette mort, afin d'intimider les Romains qui ne craignoient rien tant que de lui voir donner un successeur, on a des preuves positives qui en fixent le décès au jour que nous venons de marquer.

Il étoit âgé de quatre-vingt-dix ans, et il y en avoit trente qu'il se maintenoit dans une dignité qui ne fut jamais ni attaquée plus vivement, ni plus opiniâtrément défendue. De ce long espace de trente ans que n'atteignit point le pontificat de saint Pierre, des esprits minutieux ont prétendu conclure dé-

monstrativement que Benoît XIII ne fut qu'un antipape : observation qui ne décele pas moins l'ignorance que la puérité. Il est faux même que dans la cérémonie de l'élection des papes on les avertisse qu'ils ne verront pas les années de Pierre. Tout ce qu'il y a de remarquable, ou de singulier sur cet article, c'est qu'en effet dans la suite si nombreuse des papes, dont plusieurs furent élus très-jeunes, aucun néanmoins, à l'exception de saint Pierre, n'a occupé le saint Siège pendant vingt-cinq ans. Mais l'Église, sage et majestueuse dans toutes ses démarches, ne les régla jamais sur de pareilles petitesesses. Quand elle déposa Benoît XIII au concile de Pise, il n'y avoit pas quinze ans qu'il étoit en place ; et il n'y en avoit que vingt-deux lorsqu'elle jugea de même à Constance, par la raison qu'il étoit impossible de rétablir autrement l'union catholique, et d'après les reproches si bien fondés qu'elle lui faisoit de fomenter le schisme par la supercherie et le parjure même.

Les approches de la mort ne changèrent rien aux dispositions de Benoît, qui fit bien connoître alors à quel point une passion violente peut aveugler le génie le plus transcendant, et combien l'ambition surtout peut flétrir des qualités supérieures. L'étendue et l'élevation de l'esprit, la profondeur des connoissances, la science des affaires et des ressources, le goût du travail et de l'application, le sang-froid dans les situations les plus critiques, la force d'âme et l'intrépidité du courage, sans compter les talents et bien des vertus qui gagnent les cœurs, l'affabilité, le don de la parole et de la persuasion, la libéralité et la bienfaisance, la patience et la facilité à pardonner les injures, avec de la piété, des mœurs irréprochables et une naissance des plus illustres : tout fut éclipsé et comme anéanti par la soif des grandeurs et la passion de régner. Ce foible seul, mais le plus caractérisé peut-être qui fût jamais en ce genre, lui ravit les belles qualités, tant reçues de la nature qu'acquises par une longue habitude, le rendit ombrageux, injuste, fourbe et sans parole, ravala souvent cette grande âme aux dernières bassesses, et au lieu de la gloire qu'il eut des occasions si particulières de se procurer, dévoua sa mémoire à une ignominie et à une horreur éternelle.

Il mourut tranquille et tellement entêté de sa papauté, qu'il

obligea sous peine de la malédiction divine les deux cardinaux qui restoient à sa cour, d'élire un autre pape après lui<sup>1</sup> : aveuglement effroyable sans doute, mais qu'on doit beaucoup moins imputer à la personne de Benoît, qu'aux maximes accréditées de son temps. On n'a rien à lui reprocher de plus qu'à ceux qui les tenoient avec lui, sinon d'avoir eu l'esprit plus conséquent qu'eux, ou l'âme plus forte. Prévenu d'une part que les conciles n'ont jamais aucun pouvoir sur les papes, comme il s'efforça de le prouver par un traité qu'il composa sur ce sujet; et de l'autre, fort persuadé qu'il étoit vrai pape, lui qui avoit vu tout ce qui s'étoit passé à l'élection d'Urbain VI, il ne se crut point obligé de déférer à la sentence d'une assemblée qu'il regardoit comme un conciliabule. Dans ses principes en un mot, on ne peut lui reprocher personnellement que les supercheries dont il usa pour éluder la cession à laquelle il s'étoit engagé. Telles sont les conséquences du monstrueux système, soit de la suprématie temporelle, soit de la monarchie universelle des papes<sup>2</sup>. Tout pape du même caractère que Benoît XIII,

<sup>1</sup> Marian. l. 21, c. 2.

<sup>2</sup> Il n'est pas inutile de faire observer que ces réflexions sur la suprématie temporelle et sur la monarchie universelle des papes ne sont pas réellement applicables à la conduite de Pierre de Lune, qui, suivant le P. Berthier et beaucoup d'autres graves auteurs, ne fut jamais qu'un *antipape*. On a vu qu'Urbain VI étoit seul pape légitime, puisque Robert de Genève ne fut élu que plus de cinq mois après lui. On a vu encore que ce schisme fatal fut occasioné par l'orgueil et l'indocilité des cardinaux limousins qu'Urbain VI avoit réprimandés *selon le zèle qui convient à la piété*, et par l'intérêt que la France crut avoir de rétablir la cour romaine à Avignon. Mais si Robert ne fut qu'un antipape sous le nom de Clément VII, l'Aragonais son successeur n'eut jamais non plus d'autre titre. aussi ce dernier tomba-t-il bientôt dans le mépris au milieu de l'église gallicane qui l'avoit élevé. Quels que soient les éloges qu'ont faits de lui les écrivains qui se sont trouvés engagés sous son obédience schismatique, il est incontestable que sa conduite fut toujours celle d'un ambitieux qui ne vouloit que régner.

Après s'être obligé solennellement (avant son élection) de céder le pontificat pour mettre fin au schisme, il ne crut pas de manquer à cet engagement sacré; il amusa pendant long-temps Charles VI, le clergé de France, l'université de Paris, et divers princes de l'Europe, et finit par déclarer hantement qu'il n'en veut rien faire. Celui qui se conduisit ainsi et qui poussa l'audace et l'opiniâtreté jusqu'à soutenir, dans son palais, un siège en forme contre le maréchal de Boucicaut, n'étoit pas homme à céder, après 15 et 20 ans de possession, à des sentences de conciles. Il est évident que le mobile de sa résistance étoit l'ambition et l'orgueil, bien plutôt que le principe de la supériorité du pape sur le concile. « Aveugle sur de véritables intérêts, dit le P. Berthier, il voulut être pape jusqu'au dernier moment, et malgré l'univers en-

et dans la même position, n'en peut faire usage que pour la subversion de l'Église. Elle ne vient donc pas du ciel, cette doctrine qui peut tourner, du moins en quelques circonstances, à la ruine de l'œuvre de Dieu.

Benoît enjoignit à ses deux cardinaux de lui donner un successeur dès qu'il seroit expiré; et ce talent de commander qui l'avoit caractérisé pendant sa vie, eut encore son effet après sa mort. Le roi d'Aragon intima pareillement ses volontés, et astreignit de plus les deux électeurs à choisir le pape parmi ses sujets. Ils entrèrent au conclave, qu'on vit contre l'essence des choses, composé de deux vocaux, et où par conséquent on ne pouvoit pas être élu à la pluralité des voix sans se donner à soi-même son propre suffrage. Ils eurent honte d'en user ainsi; c'est pourquoi ils portèrent leurs vues hors de leur prétendu collège, sur un sujet néanmoins qui n'en eut pas plus de dignité. Le 10 de juin 1425, ils firent un pape du chanoine Gilles Mugnos, à qui différents auteurs, copistes les uns des autres, font une réputation de sagesse et de doctrine, que détruit visiblement la manœuvre seule à laquelle il se prêta. On prétend avec beaucoup plus de vraisemblance, que la simonie n'eut pas moins de part à la création de ce burlesque pontife, que la complaisance pour le roi d'Aragon. Quoi qu'il en soit, le chanoine de Barcelone, sur le suffrage de deux cardinaux intrus, endossa la chape papale, prit le nom de Clément VIII, et ne manqua point de faire un cardinal-neveu; en un mot il exerça généralement toutes les fonctions de souverain pontife.

Le ridicule fut poussé encore plus loin. Outre les cardinaux électeurs, nommés Julien Loba et Eximino Doha, tous deux aragonais, Benoît en avoit laissé deux autres, savoir Dominique de Bonnefoi ou de Bonne-Espérance, et Jean Carrière, l'un et l'autre français de naissance. Dominique accéda aux deux aragonais, non sans difficulté, parce qu'ils l'avoient long-

30

tier, sans jamais se dire à soi-même qu'il désoloit l'Église par son obstination, et qu'il se blâmoit un monument d'ignominie, de reproches et d'exécration, dont tous les siècles seroient témoins. On dit cependant que son cadavre demeura bien des années sans corruption; circonstance dont il vaut mieux ignorer les raisons que d'y soupçonner du miracle. L'humilité et le détachement qui font les saints, ne furent jamais les vertus de Pierre de Lune. » *Id.* 47.

temps flatté de l'élever sur la chaire de Benoît, qui toute dégradée qu'elle étoit, excitoit encore les plus vives passions : tant il est vrai que l'image des grandeurs agit autant et plus sur les hommes, que la réalité. Quant à Jean Carrière, retiré en France durant ces intrigues, quand il les eut apprises, il protesta contre l'élection de Mugnos, et se regardant comme en droit lui seul de donner un chef à l'Eglise, il nomma pape un Français qui se fit appeler Benoît XIV. Ce fantôme de souverain pontife, qui rentra bientôt dans les ténèbres d'où on l'avoit tiré, n'est connu que par une lettre de Jean Carrière au comte d'Armagnac, et par une consultation que le comte, encore mal dégagé du schisme, adressa sur ce sujet à la Pucelle d'Orléans, qui passoit alors pour être honoré des plus grandes faveurs du ciel. Ce fut là dans la suite un des chefs d'accusation contre cette fille extraordinaire, qui protesta néanmoins de son attachement invariable à l'obéissance de Martin V<sup>1</sup>.

Quelque méprisable que fût tant cette cabale que celle du roi Alphonse, toutefois, comme ce prince avoit sous sa domination les royaumes d'Aragon, de Valence, de Sardaigne, et même de Sicile, où il avoit repris le dessus depuis l'échec que nous lui avons vu essayer, il y avoit un danger prochain que le schisme ne renaquit de sa cendre, et qu'après avoir entraîné ces quatre royaumes, il ne s'insinuât dans les autres nations, au premier mécontentement qu'elles auroient du légitime pontife. Martin V vit tous ces périls, s'appliqua de tout son pouvoir à les écarter, et ne trouva personne plus propre à seconder ses vues que le cardinal de Foix, créé par Benoît XIII, et demeuré dans son obéissance jusqu'au concile de Constance qui l'avoit confirmé dans cette dignité.

Il étoit frère du comte de Foix, qu'il fit rentrer dans l'unité catholique, proche parent du roi d'Aragon, et allié à tous les souverains de l'Europe<sup>2</sup>. Mais dès sa tendre jeunesse il avoit préféré l'humilité de la croix à toutes les grandeurs du siècle, et s'étoit consacré à Dieu dans l'ordre de saint François, où il acquit en peu de temps la réputation de l'un des plus vertueux

<sup>1</sup> Anecd. Martin. t. 2, p. 1371. Procès de la Pucelle, d'Or. Mss. Colleg. Lud XIV. —<sup>2</sup> Act. Leg. Card. Fux. ex Mss. Vatic. ap. Bsor. Ad. 1425, etc.

et des plus savants hommes de cet institut florissant. Il avoit de même en partage la sagesse, la modération, l'esprit d'insinuation, et le talent des affaires. C'étoit peu néanmoins que tous ces avantages, pour fléchir un caractère aussi intraitable que celui d'Alphonse. Le fier Aragonais opposa d'abord la hauteur la plus repoussante, jusqu'à faire défendre au cardinal de mettre le pied sur ses terres en qualité de légat, et refuser aux plus pressantes instances toute permission de le voir. Deux ans tout entiers s'écoulèrent sans que le roi se rendit moins inflexible, et sans que le cardinal, qui passa ce temps d'épreuve chez le comte son frère, sur la frontière des états d'Aragon, relâchât rien de sa constance inébranlable.

Enfin, par un changement soudain que put seul opérer celui qui manie comme il lui plaît le cœur des princes, Alphonse rougit de fomenter un schisme dont tout le monde chrétien et la plupart même de ses sujets avoient horreur. Comme le cardinal-légat commençoit à désespérer de son entreprise, le roi l'envoya prier de venir à Valence pour y traiter ensemble, ordonna pour sa réception toute la pompe usitée dans les légations les plus solennelles, alla au devant de lui hors de la ville, lui donna la droite, quelque résistance que pût faire l'humble cardinal, et marcha toujours tête nue à côté du légat qui demenoit couvert de son chapeau rouge. On convint ensuite, non toutefois sans peine, des conditions réciproques de la réconciliation. Il y eut encore plus de difficulté, quand le légat ayant fait agréer les conventions au pape, il en vint demander au roi la ratification. Mais le ciel, quand il importe à l'édification publique, sait réduire les cœurs même sans vertu à se montrer vertueux.

Alphonse proposa une foule de conditions nouvelles, qui le firent soupçonner de ne chercher que le lucre dans la religion, et même de n'en faire qu'un jeu. Telle dut paroître en particulier la demande qu'il fit d'une bulle pontificale, qui n'exécutoit pas seulement, mais qui canoniseroit tous les scandales qu'il avoit donnés par son schisme. C'est à quoi le légat vertueux ne voulut jamais entendre, offrant bien l'absolution, mais jamais la justification de tant d'excès. Après bien des pourparlers inutiles sur cet article, comme le succès en sem-

bloit désespéré, et que le roi alloit partir pour la guerre qu'il avoit préparée contre la Castille, le légat fut inspiré de faire encore une dernière tentative. Il va au palais; il arrive au moment que le prince, déjà descendu dans la cour, alloit monter à cheval. Voyant approcher le légat, le roi s'arrête, comptant ne recevoir que le compliment d'adieu qu'un cardinal son parent venoit lui faire, en prenant congé pour s'en retourner. Le légat, d'un ton pathétique et respectueux, commence par lui représenter tout ce qu'il a fait et souffert durant sa longue et triste légation. Mais il entroit à peine en matière, qu'Alphonse l'interrompant et le prenant par la main : « C'en est assez, lui dit-il, vertueux prélat, je ne me souviens qu'avec amertume de toutes les peines que vous prenez depuis plus de quatre ans, pour le salut de mon âme et le bien de l'Eglise. Aussi, pour m'acquitter de ce que je dois à Dieu et à la religion, pour le salut de mon âme et pour l'amour de vous, monsieur le cardinal, je veux exécuter de point en point, et signer dès ce moment tout ce que j'ai promis; » ce qu'il fit en effet sur-le-champ. Après quoi, lui et le roi de Navarre son frère, qui l'étoit venu joindre à Barcelone, prennent le légat, le mettent entre eux deux, vont à l'église, et font chanter le *Te Deum* en actions de grâces. Ensuite il donna ses ordres précis pour les porter à Pansicole, demanda et reçut avec beaucoup de respect la bénédiction du légat, et monta à cheval pour rejoindre son armée.

Au premier signe de la volonté du roi, le chanoine travesti en pape, et sujet aussi souple que vain pontife, se depouilla de ce personnage, avec beaucoup de majesté néanmoins, ou plutôt avec un appareil de comédie, et en renouvelant une farce qui n'a rien de comparable que celle de son élection. Ses cardinaux se déposèrent comme lui, après avoir encore fait la cérémonie d'élire pour pape celui qui étoit reconnu depuis douze ans par l'Eglise universelle. Le légat leur donna l'absolution des censures qu'ils avoient encourues, aussi-bien qu'à leur chef, qui fut pourvu de l'évêché de Majorque. Ainsi fut entièrement terminé le grand schisme qui depuis le 21 de septembre 1378 jusqu'au 26 juillet 1429 avoit duré près de cinquante et un ans.

Il n'avoit point empêché que de l'Aragon même il ne sortit

un des plus dignes restaurateurs de la vie religieuse. Le docteur Martin Vargas, du monastère de la Pierre en ce royaume, étant allé à Rome, en ramena douze compagnons, avec lesquels il rétablit dans le monastère de Sion, près de Tolède, les anciennes observances et toute la régularité de Cîteaux. Ce fut là l'origine d'une congrégation nouvelle, nommée de saint Bernard, qui, à l'exemple de ce Père, allia si bien la retraite et la piété avec la culture des sciences, qu'on lui confia plusieurs écoles de philosophie et de théologie, entre autres les facultés déjà célèbres d'Alcala et de Salamanque. Un autre Espagnol, nommé Loup d'Olivet, peu content des observances de la congrégation des hiéronymites approuvée par le pape Grégoire XI, et dont il avoit été général, au lieu de la règle de saint Augustin qu'elle avoit suivie jusque-là, en dressa une nouvelle, tirée des écrits et principalement des épîtres de saint Jérôme, et obtint de Martin V, avec qui il avoit étudié à Paris, la permission de la faire prendre à son ordre<sup>1</sup>. Il y éprouva beaucoup d'opposition de la part des principaux religieux, s'en sépara, et vint à Rome, où le pape lui donna le monastère de Saint-Alexis au Mont-Aventin, chef-lieu de cette institution, qui se répandit de là dans toute l'Italie. Quelques auteurs assurent néanmoins qu'il l'avoit établie auparavant en Espagne, dans le monastère de Saint-Isidore près de Séville. On trouve en effet dans ce temps-là deux congrégations nouvelles de hiéronymites, qui furent réunies dans la suite sous le même régime comme sous la même règle.

Ce fut dans la même année 1425 que la bienheureuse Collette fit reflourir la régularité avec l'esprit de pauvreté et de pénitence qui l'animoit, premièrement dans le monastère de Sainte-Claire de Besançon, puis en dix-sept autres monastères de filles, soit d'ancienne, soit de nouvelle fondation<sup>2</sup>. Elle rétablit de même la rigueur de la règle de saint François, dans plusieurs maisons d'hommes. Telles furent, jusqu'à l'âge de soixante-six ans, les heureuses occupations de sa vie, qu'elle couronna par une mort très-sainte, le 6 mars 1447, dans le

<sup>1</sup> Aub. Mira. orig. Monast. l. 5, c. 4. — <sup>2</sup> Ibid. l. 1, c. 25. — <sup>3</sup> Ibid. l. 3, e. 11. strum. Boll. 585

monastère de Gand qui conserve ses reliques. Quoiqu'elle n'ait été que béatifiée, le pape Urbain VIII a permis de célébrer sa fête dans l'ordre de saint François, et dans toute l'étendue de la France où elle étoit née.

Saint Bernardin de Sienne seconda puissamment le zèle de cette sainte fille <sup>1</sup>. Les frères mineurs qui pratiquoient leur règle sous des clauses et des dispenses obtenues du saint Siège, portoient depuis le pontificat d'Innocent IV le nom des frères conventuels. Bernardin, sans égard à cette espèce de possession, conçut le dessein de rappeler si bien ses frères à la pureté des observances primitives, qu'ils fussent dignes du nom d'observantins, qui leur fut en effet confirmé par la voix publique. Il avoit en partage toutes les qualités et tous les avantages les plus propres à lui faciliter le succès de son entreprise, la naissance et l'éducation, l'amour du travail, la doctrine, l'éloquence, l'habileté à manier les affaires et les esprits, sans compter toutes les vertus surajoutées au plus heureux naturel.

Il étoit né à Massa dans la Toscane, de la race des Albieschi de Sienne, qui jointe au long séjour qu'il fit dans cette ville, lui en a fait donner le surnom. On y tint même cette espèce d'adoption tellement en honneur, qu'on observa qu'il étoit né dans l'année 1380 où étoit morte sainte Catherine de Sienne, comme pour conserver sans interruption à cette cité chérie du ciel la plus grande splendeur dont elle pût briller. Il perdit sa mère à l'âge de trois ans, et son père à sept ; mais une tante respectable prit un soin religieux de son éducation, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de treize ans ; après quoi les parents distingués qu'il avoit à Sienne, le firent venir dans cette ville, où ils lui donnèrent les meilleurs maîtres, Onuphre pour les belles-lettres, et pour la philosophie Jean de Spolète. Il ne tarda point à entrer dans cette carrière de l'héroïsme qui annonce les âmes marquées du sceau des saints. S'étant agrégé, tout au sortir des études, aux hospitaliers de la Scala, il s'y consacra au service des pestiférés, et à cet exercice aussi pénible que périlleux il ajouta des austérités encore plus effrayantes.

A l'âge de vingt-deux ans, il embrassa l'institut des frères

<sup>1</sup> Vit. Per Capistr.

mineurs, reçut les ordres sacrés, et se livra au ministère de la prédication, dans lequel il fit des fruits admirables, et s'acquitta la plus grande réputation. Pour exciter dans le cœur des fidèles la première des dévotions, c'est-à-dire, l'amour envers Jésus-Christ, il imagina de leur présenter le nom de Jésus, peint ou gravé au centre d'un soleil étincelant de vives couleurs, et leur fit distribuer grand nombre de ces emblèmes. Mais les pieuses industries du zèle manquent rarement de trouver des censeurs : il fut accusé de superstition, et d'hérésie même, devant le pape Martin qui le cita au tribunal apostolique, et fit examiner ses ouvrages. Comme on n'y eut rien trouvé qui ne respirât autant la pureté de la foi que les vives ardeurs de la charité, le souverain pontife peu content de le renvoyer absous, ferma pour toujours la bouche à la malignité et à la censure, en le comblant d'éloges, et en l'exhortant à continuer les heureuses fonctions de son ministère. Il fut demandé pour évêque par les villes de Sienne, de Ferrare et d'Urbini; mais ce saint homme, d'une humilité et d'un détachement qui faisoient la base de toutes ses autres vertus, refusa inébranlablement ces honneurs, quelque instance que lui pût faire le chef de l'Église. Au moyen d'une vertu si bien éprouvée et si hautement reconnue, Bernardin reforma ou établit de nouveau près de trois cents monastères, et fut institué vicaire général de cette étroite observance dans toute l'Italie : qualité que sa modestie ne lui permit d'accepter, qu'afin de consommer et de perfectionner l'œuvre du ciel.

Il la soutint par ses ferventes exhortations, par ses travaux continuels, et surtout par ses exemples, jusqu'à l'âge de soixante-quatre ans, où il mourut le 20 de mai à Aquilée dans l'Abruzze (1444). L'éminence de ses vertus, et les miracles éclatants qu'il fit pendant sa vie et après sa mort, l'ont fait compter au nombre des saints, six ans seulement après son décès, contre le préjugé populaire qu'on ne peut faire de canonisation en règle que cent ans après le trépas. Parmi les raisons que l'on rend du culte qui lui est décerné, on déclare qu'il a contribué principalement à étouffer la faction perni-

\* Rat. in Mart. V, sub fin.

cieuse des guelfes et des gibelins, et à faire rentrer les fidèles dans les routes de la discipline et du bonheur<sup>1</sup>. On a de ce saint et laborieux personnage quatre tomes d'ouvrages, qui ne contiennent guère que des traités de morale et de spiritualité. Quant aux deux cours de sermons qu'on y trouve pour le carême, la différence très-marquée du style fait présumer raisonnablement qu'ils ne sont pas de lui.

On rapporte au temps de ces réformes, c'est-à-dire au 9 décembre de l'année 1425, la confirmation que fit Martin V de l'université de Louvain, fondée depuis peu par le duc Jean de Brabant : école trop illustrée par son zèle généreux contre les novateurs, sortis même de son sein, pour ne pas mériter place jusque dans les fastes les plus concis de l'Eglise. On y comptoit naguère vingt collèges, où tous les arts et toutes les sciences ont fleuri long-temps, et où des docteurs sans nombre se sont signalés spécialement par la profondeur et la solidité de leur érudition.

Pendant tous ces temps-là, les factieux sectaires de Bohême avançaient d'un pas toujours plus insolent dans la carrière de la séduction, de la violence, d'une barbarie manifestement antichrétienne. Jamais on ne vit mieux de quel danger il est pour un royaume, d'avoir dans la capitale un mauvais pasteur. L'aventurier Albicus, fait archevêque de Prague par le caprice du roi Wenceslas, n'avoit paru en possession de ce riche archevêché, que pour en tirer les revenus. Conrad d'Omultz, qui lui succéda par les voies sacrilèges que nous avons dites, après quelques œuvres de parade, se montra presque aussitôt peu différent de ce fantôme de pasteur; puis, de spectateur oisif des progrès de l'hérésie, il en devint l'appui déclaré, le déserteur de la foi de ses pères, et l'un des principaux fauteurs de la rébellion<sup>1</sup>.

Sous un régime aussi ruineux, les sectaires portèrent l'audace jusqu'à proposer, avec protestation de ne s'en départir jamais, quatre articles de demande qui contenoit tout le plan de leur procédé hérétique. Ils exigeoient qu'on administrât publiquement à tout le monde la communion sous les deux espèces;

<sup>1</sup> Cochl. lib. 5.

qu'ils eussent la liberté de prêcher en tout lieu, sans la mission des évêques; qu'on dépouillât le clergé de ses possessions temporelles, et surtout de ses seigneuries; enfin, qu'on exterminât tout péché mortel en tout état, par une réformation sérieuse et efficace : (quatrième proposition, fort édifiante en apparence, mais raisonnablement suspecte dans la bouche de tout novateur, et manifestement subversive dans ceux qui prétendoient que le péché étoit aux ministres sacrés toute la vertu de leur ministère). Ils osèrent encore tenir, sous le gouvernement de l'apostat Conrad, une assemblée qu'ils qualifièrent de saint concile, et par ordre, comme ils s'exprimèrent, des barons, des gentilshommes, et des villes tant de Bohême que de Moravie, dont quatre magistrats y présidèrent. Là, dans une suite de vingt-deux articles, dont plusieurs rendent témoignage à la sainteté et à la perpétuité de la foi catholique, spécialement touchant le sacrement de l'eucharistie, le sacrifice de la messe, la confession auriculaire, et les différentes onctions sacramentales, ils en mêlèrent aussi beaucoup de contraires à la doctrine de l'Eglise, et à plusieurs de ses plus saintes observances, qu'ils dirent effrontément avoir abandonnées pour de justes causes. Sur quoi il s'éleva une dissension fort animée entre les sectaires de Prague et ceux de Thabor, les premiers demeurant d'accord avec l'Eglise, à la réserve de la participation au calice, d'où leur est venu le nom de calixtins; les autres renversant, comme les wicléfistes, presque toute la doctrine de l'Eglise, et criant sans nulle exception qu'il falloit abolir tous les rites. La chaleur fut si vive et si opiniâtre dans les deux partis, que les congrès multipliés pour se convaincre ou se confondre respectivement, ne purent jamais étouffer la discorde. Le même esprit d'orgueil et de scission qui leur avoit donné naissance, fut, comme on le verra par la suite, l'instrument de leur ruine.

L'un des plus ardents boute-feux étoit un déserteur sacrilège de l'ordre de Prémontré, nommé Jean, génie brouillon, d'une audace effrénée, d'une insolence impudente, en un mot préparé par l'apostasie à toutes sortes d'exces et de forfaits. C'est par ses conseils que les hérétiques prirent la méthode de porter chaque jour l'eucharistie sous l'espèce du vin, par toutes leurs

églises; mais son orgueil exalté par la considération qu'il s'acquiesça dans le parti, le rendit insupportable à ses propres partisans, ou du moins à ceux qui conservoient encore quelque teinture de retenue et de subordination. Les consuls de Prague, sous prétexte d'affaires capitales, attirèrent au prétoire ce fléau public, avec neuf complices de ses fougues et de ses suggestions violentes; et sitôt qu'il y fut introduit, ils le firent expirer sous le glaive. Ce furent pour les fanatiques des reliques nouvelles et non moins meurtrières que celles de Jean Hus<sup>1</sup>: les magistrats qui avoient ordonné cette exécution, furent les premières victimes qu'on leur immola.

La division s'accrut encore après la mort de Ziska, leur chef et leur idole (1424). Il s'éleva deux commandants nouveaux qui partagèrent les thaborites mêmes en deux factions. Un aventurier nommé Procope, et surnommé le Rasé, parce qu'après bien des courses en France, en Espagne, en Italie et jusqu'en Palestine, il avoit reçu la tonsure cléricale avec l'ordre de la prêtrise, se mit à la tête des premiers rangs qui retinrent le nom de thaborites. Par une suite d'exploits ou de forfaits capables de faire perdre le souvenir de son sacerdoce, il obtint des brigands dont il étoit le guide et le modèle, le titre de héros et de grand. Le reste de ces bandits ne trouvant personne digne d'hériter de la puissance de Ziska, prirent le nom d'orphelins; et pour l'administration des affaires publiques, c'est-à-dire du massacre et du pillage, ils ne choisirent que des conseillers, entre lesquels un second Procope, appelé le Petit, se rendit le plus important. Il restoit une troisième faction, savoir les orébités, qu'on a déjà vu rompre avec le Thabor. Ceux-ci prirent pour chef un autre prêtre libertin nommé Bédric, qui, au mépris de la religion catholique, se maria publiquement. Tels étoient dans la pratique ces rigoristes imposteurs qui protestoient ne tendre qu'à exterminer de la société chrétienne la corruption et le relâchement. Ces trois partis de forcenés faisoient la guerre séparément, et assez souvent les uns contre les autres; mais toujours ils unissoient leurs forces et leurs fureurs, quand il étoit question de faire couler le sang catholique.

<sup>1</sup> AEn. Sylv. Hist. Boh. cap. 44.

De la Bohême, ils portèrent leurs ravages en Silésie; et de là, avec trois armées, se jetant sur la Hongrie, la Pologne et l'Autriche, ils renchérirent à l'envi les uns sur les autres par des atrocités toutes nouvelles, et par des sacrilèges aussi multipliés qu'inouïs, contre les choses et les personnes consacrées à Dieu; horreurs encore aggravées, si elles pouvoient l'être, par tous les accessoires de l'impiété et de la perversité, par le sang-froid, la dérision et le triomphe dans le crime. Les raffinements les plus affreux de la cruauté faisoient leurs jeux les plus assidus et leurs plus doux amusements. Leurs prêtres et leurs dévots, sépulcres les mieux blanchis au dehors, n'en étoient que plus infectés au dedans de forfaiture et de corruption. Jean Przibram, savant ecclésiastique qui avoit été entraîné dans leur parti sans le bien connoître, au moyen de la grande influence qu'on lui donna dans les affaires, réussit à le pénétrer; et l'ayant abandonné avec horreur, il décrivit ainsi leurs prêtres en particulier<sup>1</sup>.

« C'est au dehors, dit-il dans le livre où il consigna son abjuration, c'est l'image de la piété et de la bénignité évangélique; qu'un prêtre du Thabor : ce n'est au dedans que desseins tyranniques, que violence oppressive, que profanation, qu'impiété, que mépris de l'humanité et de la religion. Il est doux et bienfaisant en apparence : il est en effet tout dégouttant de sang et de carnage. Il paroît paisible et soumis, il se prosterne au pied d'un chacun, et il s'élève intérieurement au-dessus de tout le monde; il ne révère, il ne connoît point de puissance, il ne veut aucun maître, aucun supérieur; il croit surpasser en grandeur et en mérite tous ceux qu'il surpasse en enflure et en présomption; il fuit les sages, et s'immisce en tout; rétablit ce qui est en ordre, refait ce qui est fini, juge ceux qui doivent le juger, fait marcher le préjugé avant le jugement; et, sans frein, sans discernement, sans nul autre guide que la précipitation et l'imprudence, il foule indistinctement aux pieds toutes les lois divines et humaines. » Przibram s'éleva tout particulièrement contre le prêtre apostat Procope le Rasé, chef principal des thaborites, et contre leur évêque

<sup>1</sup> Krantz, Hist. Vand. t. II, c. 17 et 20.

prétendu, Nicolas Pelhisimon, qui tous deux s'efforcèrent long-temps de le regagner au parti; ce qui ne servit qu'à les couvrir d'opprobre, en lui donnant lieu de rapporter les énormes blasphèmes qu'ils vomissoient contre nos dogmes les plus sacrés, et spécialement contre le mystère adorable de nos autels, qu'ils feignoient néanmoins de retenir<sup>1</sup>.

La France, plus religieuse que n'avoient jamais été ces contrées demi-chrétiennes du Nord, et toujours invariablement attachée à la foi pure qu'elles défiguroient si horriblement, ne jouissoit pas cependant d'un sort beaucoup plus heureux. Son roi exclu du trône de ses pères, et banni du centre de ses états, s'étoit retiré vers le midi de son royaume, où il figuroit moins en monarque, qu'en proscrit fugitif. Il fut poursuivi par les Anglais, avec lesquels se liguerent les Bretons et les Bourguignons. Le roi Charles fut accablé de tous les côtés; on battit ses petites armées dans presque toutes les rencontres; on lui enleva la plupart de ses places, avec ses équipages, ses munitions et le peu d'argent qu'il réservoir pour le paiement de ses troupes: on le réduisit en tel état de dépouillement et de dégradation, que ses vainqueurs insolents le nommèrent par dérision le roi de Bourges.

C'en étoit fait de la monarchie française, ou pour le moins de cette suite non interrompue de souverains indigènes, la plus longue, la plus auguste et la plus religieuse de l'univers, si le ciel, par un tissu de choses et de circonstances qu'on ne put qualifier que de prodige, n'eût soutenu visiblement un empire depuis si long-temps nommé par excellence le royaume des chrétiens, et si digne encore de servir de modèle aux autres nations chrétiennes. Orléans, pivot sur lequel portoient alors, si l'on peut s'exprimer ainsi, tous les destins de la constitution française, étoit déjà investi et vivement pressé (1428), et sa chute entraînoit celle de la royauté du cinquantième successeur de Clovis. Le duc d'Alençon, le fameux comte de Dunnois, la Fayette, la Hire, Saintrailles, noms à jamais chers à la France, et tant d'autres guerriers associés à leur héroïsme et à leur renommée, loin de pouvoir sauver la place, soutenoient à

<sup>1</sup> Cœchl. Hist. Huss. lib. 6.

peine le courage étonné du roi, qui ne parloit que de se réfugier dans les détroits des montagnes, aux extrémités du royaume. Il étoit arrêté dans les décrets suprêmes, que la France en cette rencontre ne devoit point son salut aux héros.

Mais à cent lieues du tumulte des armes, dans l'obscurité paisible de la vie champêtre, l'ange tutélaire de la monarchie préparoit une héroïne, d'une manière si nouvelle, qu'elle put à peine se persuader à elle-même la merveille de sa destination. Jeanne d'Arcq, née de parents simples et craignant Dieu, dans le village de Domremi près de Vaucouleurs, sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, occupée dès l'enfance à garder les moutons ou à ranger la chaumière de son père, eut à l'âge de dix-sept ans un songe où l'archange saint Michel lui apparut tout resplendissant de lumière, et lui commanda au nom du Seigneur de prendre les armes, d'aller délivrer Orléans, et de faire sacrer Charles VII à Reims. Jeanne, toute jeune qu'elle étoit, avoit la fermeté d'esprit qui accompagne d'ordinaire celle du courage. Elle avoit si peu de penchant à la crédulité, qu'à son réveil elle méprisa elle-même son rêve ; mais ayant eu la même apparition trois ou quatre nuits de suite, elle s'en ouvrit à son père et à sa mère, qui la menèrent au gouverneur de Vaucouleurs. Cet officier nommé Baudricourt, ne put que rire à la première annonce que lui fit une jeune paysanne, que Dieu vouloit se servir d'elle pour chasser les Anglais de France. Frappé néanmoins par sa jeunesse même, par sa figure, par son air de noblesse, par sa fermeté et son aisance à s'énoncer, il l'écouta long-temps, et ne sut trop que résoudre, en l'entendant raisonner de toute chose avec habileté et avec un sens exquis. Elle parloit de la religion en savant théologien, et de la guerre en général d'armée. Mais ce qui mit le comble à l'incertitude de Baudricourt, c'est que cette fille étonnante lui dit d'un air inspiré : « Sachez qu'au moment où je vous parle, les Français sont battus près d'Orléans ; et si vous ne m'envoyez au roi, il leur arrivera de plus grands malheurs. » Huit ou dix jours après, Baudricourt apprit la vérité de cette prédiction. Les Français avoient attaqué un grand convoi, où il y avoit jusqu'à trois cents fourgons chargés de harengs, que les Anglais menèrent à ceux des leurs qui assiégeoient Orléans,

et les agresseurs avoient été battus à plate couture. C'est ce qu'on nomma la journée des harengs, le siège se faisant en carême, alors observé religieusement par les troupes comme par les autres fidèles (1429).

Quand Baudricourt vit que la Pucelle avoit prophétisé, il la regarda comme une personne envoyée de Dieu, lui donna des chevaux et des armes, et la fit conduire au roi, accompagnée de deux gentilshommes, avec lesquelles elle voulut encore avoir ses deux frères. Charles VII étoit alors à Chinon en Touraine, plus déconcerté que jamais, désespérant d'Orléans et presque de sa couronne. On le prévint sur l'arrivée de la Pucelle; il la fit introduire dans sa chambre, au milieu d'une quantité de jeunes seigneurs, dont il eut soin que la plupart fussent vêtus plus richement que lui. Elle ne prit point le change, marcha droit au roi, et le salua avec une assurance modeste. Charles poussant la feinte plus loin, dit qu'il n'étoit pas le roi : Le voilà, lui ajouta-t-il en montrant de la main un courtisan de figure avantageuse. La Pucelle sourit, et dit : Je sais à qui j'ai l'honneur de parler, et je connoissois mon souverain avant de l'avoir vu. Elle lui parla avec tant d'esprit, avec tant de grâce et de dignité, que toute la cour crut voir en elle quelque chose de sur-humain. Elle promit en termes formels de délivrer Orléans, et de faire sacrer le roi à Reims. Pour se concilier une entière créance, elle lui rappela, en présence de son confesseur, du duc d'Alençon et du sage Christophe d'Harcourt, des secrets qu'il n'avoit jamais communiqués à personne. « Vous souvient-il, sire, lui dit-elle, que le jour de la Toussaint dernière, au moment de communier, vous demandâtes à Dieu deux choses : l'une de vous ôter l'envie et le pouvoir de faire la guerre, si vous n'étiez pas l'héritier légitime du royaume ; et l'autre, de faire tomber toute sa colère sur vous, plutôt que sur vos peuples ? » Le roi parut dès lors persuadé de la mission divine de la Pucelle, et il ne pensa plus qu'aux moyens d'en convaincre les autres.

Il la fit d'abord examiner dans sa cour par l'évêque de Chartres qui étoit son confesseur, par le seigneur d'Harcourt, singulièrement renommé pour sa prudence, et par les autres personnes les plus éclairées; après quoi on la conduisit à Poitiers.

ou  
tie  
ent  
do  
tou  
do  
hist  
cro  
pon  
sigr  
le s  
qu  
ject  
Die  
dem  
elle  
vict  
étra  
voit  
O  
étoit  
On l  
tout  
une  
me  
et q  
fleur  
trou  
la lui  
qu'el  
avec  
gea s  
elle l  
à Blo  
le de  
d'or,  
tenar  
cérén

où elle fut interrogée par le parlement et par la plus saine partie des docteurs de Paris qui étoient venus s'y établir. Elle subit entre autres un interrogatoire de plus de deux heures, où les docteurs lui parlèrent l'un après l'autre, et lui représentèrent tout ce qu'elle risquoit. Un religieux de l'ordre des carmes, docteur sévère et rébarbatif, suivant le portrait qu'en trace un historien du temps, lui dit d'un ton brusque, qu'on ne la croiroit point, à moins qu'elle ne montrât un signe. Elle répondit qu'elle ne vouloit point tenter le Seigneur ; que le signe ordonné par le ciel étoit la levée du siège d'Orléans, puis le sacre du roi à Reims ; qu'on la suivit, et qu'on verroit. Sur quoi un autre docteur, de l'ordre de saint Dominique, lui objecta que si la délivrance d'Orléans devoit être l'œuvre de Dieu, il n'étoit pas besoin de tous ces gens de guerre qu'elle demandoit. « Je n'en demande qu'un petit nombre, reprit-elle ; qu'on tente seulement le combat, et Dieu donnera la victoire. » Enfin le résultat de tous les examens fut que, tout étranges que parussent les promesses de la Pucelle, le roi devoit y prendre confiance, et en faire usage.

On l'arma de toutes pièces, habillée en homme, comme elle étoit venue de son pays, et les cheveux déjà coupés en rond. On lui donna un cheval, qu'elle mania sur-le-champ avec toute la facilité du meilleur écuyer. Le roi lui voulut donner une épée ; mais elle dit d'un ton prophétique, qu'il en étoit une dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois en Touraine, et qu'à cette arme fatale, marquée de cinq croix et de trois fleurs de lis, étoient attachées ses victoires sur les Anglais. On trouva l'épée à l'endroit qu'elle avoit indiqué, et sitôt qu'on la lui eut remise, elle la tira comme par essai, et toute énorme qu'elle étoit, l'agita dans les airs, aux yeux de tout le monde, avec une célérité, avec un air de joie et de sécurité qui présagea son prochain triomphe. Quand elle se vit armée comme elle le désiroit, elle prit congé du monarque, et s'en alla joindre à Blois les troupes préparées pour Orléans. Elle avoit donné le dessin d'un étendard à fond blanc, semé de fleurs de lis d'or, au milieu desquelles le Tout-Puissant étoit représenté tenant le globe du monde : on bénit l'étendard, suivant les cérémonies accoutumées de l'Eglise ; après quoi elle rassembla

les généraux, les engagea à chasser de l'armée toutes les femmes de mauvaise vie, pour qui elle marqua toujours la plus grande horreur ; à prendre avec leurs soldats toutes les dispositions capables d'attirer les bénédictions du ciel, spécialement à se confesser et à communier. Elle commença par leur en donner l'exemple.

Quand elle eut été satisfaite sur tous ces articles, elle se mit à la tête des troupes, et s'approcha d'Orléans. Déjà le comte de Dunois s'y étoit jeté : il fit une sortie pour favoriser le secours, et la Pucelle entra dans la place, presque sans combattre. Dès qu'elle en eut reconnu l'état et les tranchées, elle fit à son tour des sorties terribles et répétées sans cesse, attaqua et enleva pied à pied les ouvrages des assiégeants. Toujours elle étoit la première à la charge, et crioit ordinairement aux soldats : Ils sont à nous ! ils sont à nous ! le Seigneur est pour nous ! Elle reçut à une de ces attaques un coup de flèche qui lui perça l'épaule. Le comte de Dunois qui la vit tout en sang, la voulut faire retirer. Non, non, lui dit-elle, pour un peu de sang qu'il m'en coûte, ils ne m'échapperont pas ; et poussant toujours les ennemis, elle monta sur leurs retranchements, et y planta elle-même son étendard. Les Français poussèrent mille cris de joie et de triomphe, forcèrent de toute part les assiégeants, et en firent un effroyable carnage. Dès le lendemain, les Anglais abandonnèrent tous les autres forts qui leur restoient, et levèrent le siège le 8 de mai 1429, jour auquel les Orléanais établirent une fête où ils célèbrent encore tous les ans la merveille de leur délivrance.

La Pucelle ayant ainsi rempli le premier point de sa mission, revint trouver le roi, et lui dit : Prince, il faut à présent vous aller faire sacrer à Reims. Quelque ascendant qu'elle se fût acquis par ses grands faits d'armes, cette proposition parut extravagante au conseil ; et il faut convenir qu'on n'en pouvoit guère juger différemment dans les règles ordinaires de la prudence. Les Anglais tenoient encore une infinité de places dans le pays où l'on se trouvoit ; ils avoient dans toutes les provinces des troupes infiniment plus nombreuses que celles du roi Charles ; et dans la Champagne, ils étoient maîtres de Reims, de Troyes, de Châlons et de presque toutes les villes.

A ces objections, la Pucelle dit pour toute réponse : « Sire, allons à Reims ; de la part de Dieu, je réponds de vous y remettre en toute sûreté, et de vous y faire conférer l'onction des rois vos pères. » L'assurance avec laquelle elle parloit, passa dans le cœur des plus timides, et l'on ne délibéra plus.

Son nom eut bientôt volé jusqu'au fond des provinces qu'on avoit à parcourir ; mais sa prudence voulut d'abord s'assurer des contrées voisines. Elle emporta, comme en passant, la ville de Gergeau. Pour faire tomber Beaugenci, elle ordonna la bataille de Patai, où tous les généraux ne parurent chargés que de l'exécution de ses ordres. Toujours elle étoit au front de la première ligne, avec son étendard redouté ; et à chaque mouvement, les plus habiles capitaines venoient lui demander ce qu'il falloit faire. Les Anglais furent mis en déroute, et le célèbre Talbot, leur général, fut fait prisonnier. On retourna au siège, et Beaugenci se soumit sans résistance. Les ennemis de la France, si orgueilleux peu auparavant, reconnurent enfin que le ciel combattoit pour elle. Il sembloit que l'arrogance britannique, si fort exaltée par la fortune, et que le duc de Bourgogne, si plein de sa vengeance, craignissent de lutter contre la toute-puissance divine, ou qu'elle leur tint les mains liées : tant une fille, devenue tout à coup général, avoit changé la destinée des combats.

Les Français, d'un autre côté, persuadés que le ciel se déclaroit pour Charles VII, se réveillèrent de l'assoupissement où ils languissoient, et prirent les armes de toute part. La noblesse armée à ses dépens, accouroit de toutes les provinces, et grossissoit de jour en jour l'armée royale. Le connétable de Richemont lui-même, Arthur de Bretagne, quoique le duc son frère fût ligué avec les Anglais, et qu'il fût personnellement disgracié du roi, lui vint offrir ses services avec douze cents gentilshommes. La Pucelle, par les impressions de Charles à qui il étoit suspect, monta aussitôt à cheval à la tête de toute la cavalerie, à dessein de l'observer, et pour le charger en cas de besoin ; mais quand elle eut reconnu la droiture d'intention de ce héros généreux, elle sauta de cheval, et l'alla saluer avec de grandes marques d'honneur. Le connétable mit aussi pied à terre, et lui dit : « Jeanne, on m'avoit rapporté que vous

voulez me combattre; j'ignore si vous êtes ou n'êtes pas envoyée de Dieu; si vous l'êtes véritablement, je n'ai rien à craindre, car Dieu sait mon bon vouloir; et si vous venez de la part de l'enfer, je vous redoute encore moins.» Il étoit à propos de rapporter avec justesse cet incident, peu considérable en lui-même, mais de conséquence contre les détracteurs de la Pucelle et du nom français. L'héroïne fit tous ses efforts, mais sans fruit, pour remettre le connétable dans les bonnes grâces du roi. Arthur ne laissa pas de demeurer très-fidèle à son souverain, et de le servir en quelque sorte malgré lui : il poussa vers la Normandie, où il reprit plusieurs places sur les Anglais.

Le roi prit enfin le chemin de la Bourgogne, pour passer en Champagne et se faire sacrer à Reims. La ville d'Auxerre, à qui la peur faisoit observer la neutralité, refusa d'ouvrir ses portes, et fournit néanmoins des vivres. Troyes étoit plus mal disposée, ou mieux asservie. Elle avoit une forte garnison, de bons ouvrages, des munitions abondantes, et l'armée royale n'avoit pas même d'artillerie pour en faire le siège. Charles assembla son conseil, et toutes les voix alloient à s'en retourner en Berri, quand la Pucelle, se doutant de cette résolution honteuse, vint et entre sans être mandée. La dispute et les longs discours n'étoient pas de son génie : Sire, dit-elle, marchons à Troyes, et en deux jours je vous remets cette ville. Laissons-la faire, dit le roi, et que tout le monde lui obéisse. Elle monta aussitôt à cheval, fit avancer l'armée qui n'étoit qu'à deux lieues de la place, déploya ses bataillons à la vue des assiégés, dressa, au défaut de canons, des batteries simulées et donna tous les autres genres de spectacle propre à imprimer l'effroi. Son aspect même, tel que la beauté auguste et terrible des habitants célestes, effrayoit autant que son courage. Elle se montra au pied des remparts, et menaça les citoyens de la vengeance divine, plus encore que de celle du roi. Ils se rendirent à ses exhortations, soutenues par celles de Jean de l'Es-guise leur évêque, demandèrent grâce, et ouvrirent leurs portes. Peu après, Jean de Sarrebruck, évêque de Châlons, engagea son peuple à faire la même chose, et la ville de Reims envoya ses clefs, après avoir chassé sa garnison anglaise. Pour

surcroît de bonheur, le duc de Lorraine, le duc de Bar et le damoiseau de Commerci amenèrent leurs troupes au roi. Il entra dans Reims en pleine assurance, et y fut sacré par l'archevêque, la Pucelle étant présente en habit de guerre, et son étendard arboré près du monarque. Ce prince, en reconnaissance, l'ennoblit avec toute sa famille, même en ligne féminine, lui changea le nom d'Arcq en celui du Lys, et lui donna pour armoiries, une épée soutenant la couronne, et accompagnée de deux fleurs de lis.

Tels sont les exploits principaux qui signalèrent la Pucelle d'Orléans. On les qualifiera, comme on imaginera le devoir faire ; mais on n'en contestera point la vérité, pour peu qu'on ait d'érudition et de droiture. Il faut s'abandonner à toute la partialité de l'anglais Rapin-Toyras, ou de quelques faux compatriotes travaillés de la même manie contre la gloire du nom français et le nom seul de miracle, pour avancer que Monstrelet est le seul auteur contemporain qui ait parlé de la libératrice d'Orléans. Jean Chartier, moine de Saint-Denis, attaché à la personne de Charles VII pour écrire les événements de son règne ; le héraut du même prince, nommé Berri ; Alain Chartier, qui avoit quarante-trois ans quand Jeanne d'Arcq vint pour la première fois à Chinon ; l'auteur anonyme qui se trouvoit à Orléans quand le siège en fut levé, et dont l'histoire circonstanciée suit pas à pas la Pucelle jusqu'après le sacre du roi ; un savant magistrat du parlement de Grenoble nommé Gui Pape, qui témoigne avoir vu cette héroïne ; l'auteur du petit ouvrage qui se trouve dans les œuvres de Gerson<sup>2</sup>, sous le titre de *l'admirable victoire d'une jeune bergère devenue chef des armées françaises contre les Anglais*, et daté du 14 de mai 1429, soit qu'il ait été composé par Gerson, qui ne mourut que deux mois après, soit par le Flamand Gorickeim qui vivoit dans le même temps : tous ces écrivains, plus à portée de s'instruire, et plus impartiaux que Monstrelet, tout dévoué à la maison de Bourgogne, étoient aussi-bien que lui contemporains de Charles VII et de Jeanne d'Arcq. Or cette multitude de témoins attestent tous, ou la merveille des

<sup>1</sup> Hist. de Charles VII, par Godef. c. 19 et suiv. — <sup>2</sup> GERS. t. IV, p. 864.

exploits de la Pucelle et leur cause première, ou du moins la persuasion commune des docteurs et des citoyens de tout rang à ce sujet.

Le bruit de ces prodiges, sitôt qu'ils s'opérèrent, se répandit au loin parmi les étrangers mêmes. Un ecclésiastique allemand et modeste qui ne nous a point transmis son nom, composa, du temps même de la Pucelle, un livre intitulé : *de l'admirable Jeanne de Lorraine, qui commanda l'armée du roi Charles VII*<sup>1</sup>. Elle y est représentée comme une prophétesse suscitée de Dieu, qui a rempli tout l'univers du bruit de ses exploits et de la bonne odeur de ses vertus. Jean Nider, aussi allemand et religieux dominicain, mort en 1438, rapporte que dix ans auparavant on voyoit une fille nommée Jeanne, qui se disoit et que tout le monde croyoit envoyée de Dieu pour rétablir le roi Charles dans ses états, et qui faisoit tant de merveilles, que tous les royaumes de la chrétienté en étoient dans l'admiration<sup>2</sup>. Saint Antonin<sup>3</sup>, archevêque de Florence, qui étoit au plus beau point de sa carrière lorsque la Pucelle vint, en 1429, offrir ses services à Charles VII, parle d'abord de cette fille extraordinaire avec quelque incertitude; mais bientôt il lève tous ses doutes, en voyant l'estime générale qu'on en faisoit, fondée sur ses grandes œuvres et sur la sainteté de sa vie. Le pape Pie II<sup>4</sup>, ou, si l'on veut, son secrétaire, également contemporain de Jeanne d'Arc, témoigne, comme saint Antonin, que la merveille de ses beaux faits ne laissoit pas douter qu'elle ne fût conduite par l'esprit de Dieu; et ce qui marque le peu de penchant de l'auteur à flatter les Français, il ajoute que Dieu leur envoya cette héroïne, pour qu'ils ne s'enorgueillissent point du succès, selon leur coutume. Nous pourrions encore citer, pour le même temps, Martin Franc, secrétaire de Félix V ou d'Amédée de Savoie, et différents annalistes d'Italie, tels que Berni et Boniacaretrio. En poussant jusqu'à la fin du quinzième siècle, ou au commencement du seizième, la liste de nos témoins, tels que Philippe de Bergame, Paul-Ernuile, Naclerc, Meyer, Paul-Jove, Belle-Forêt, Pà-

<sup>1</sup> Ap. Hutdal. p. 50. — <sup>2</sup> Ibid. pag. 52. — <sup>3</sup> Tit. 22, c. 9, § 7. — <sup>4</sup> Comment. Fii. II, l. 6, p. 254.

quier et une infinité d'autres, s'allongeroit démesurément et inutilement. Nous en avons présenté un assez grand nombre, pour démentir Rapin-Toyras et tous les critiques décidés à ne rien voir que d'ordinaire dans les exploits et la destination de la Pucelle.

Prétendons-nous donc élever ces objets jusqu'à l'ordre surnaturel? Ce n'est pas à nous de prononcer sur cette grande question. Après que nous avons présenté les faits et les pièces justificatives, tout ce qu'on peut nous demander encore, c'est de mettre le lecteur en état d'en faire un usage libre de prévention. Or tous ceux que n'effarouche pas la seule idée de miracle, qui croient et confessent que le bras du Tout-puissant ne fut jamais raccourci, qui connoissent et savent appliquer les règles de discussion propres à ce genre d'examen, ne reconnoîtront-ils pas que l'événement dont nous venons d'offrir les détails et de fournir les preuves, fut, sinon un de ces prodiges qui dérogent aux lois de la nature, du moins un trait marqué de protection et de providence particulière sur l'empire français? Une jeune fille paroît, qui, à quinze jours près qu'elle servit dans une auberge, fut perpétuellement appliquée aux soins paisibles d'une demeure champêtre, et qui avec un esprit sain, des mœurs extrêmement pures, une piété solide, sans travers, sans erreurs, sans superstition, se dit tout à coup inspirée de Dieu pour la délivrance du royaume, excite d'abord la risée du roi et des grands, fait pour autoriser sa mission, des prédictions qui sont soumises à l'examen rigoureux des juges et des docteurs, s'arme d'après leur suffrage; et sitôt qu'elle est en lice, ce n'est plus une vierge timide, c'est un soldat robuste, c'est un général consommé qui n'ignore rien de l'art de l'attaque et de la défense, qui voit d'un premier coup d'œil ce qui échappoit aux Dunois, aux la Hire, aux Saintrailles, et réduit tous ces héros à lui venir demander à chaque instant : *Jeanne, que ferons-nous ?* qui les étonne autant par ses faits d'armes, que par l'habileté de ses manœuvres et la profondeur de ses ressources. Est-ce là, qu'on prononce enfin, est-ce là un événement qui ne sorte point de l'ordre commun, et dont on trouve la cause dans les facultés naturelles d'une paysanne laissée à elle-même ?

Le règne des devins et des magiciens, prétexté dans ce temps par la vengeance homicide des Anglais au désespoir, est trop bien tombé aujourd'hui, pour y avoir recours. Donneroit-on avec plus de succès l'illusion pour cause d'exploits réels, incomparables, combinés et conduits avec une intelligence supérieure, lesquels changent la fortune des nations, subjuguent les provinces et les esprits, rangent les soldats et les généraux sous les lois d'une fille de campagne, excitent l'admiration dans tous les rangs et parmi tous les peuples ? Reste la supposition, plus misérable encore, d'une manœuvre de politique : mais sans nous arrêter à ce que Charles VII risquoit par-là pour sa réputation et tous ses intérêts, depuis quand les intrigues de cour transformèrent-elles une fille de dix-sept ans en foudre de guerre, en capitaine expérimenté, ramènent-elles, fixent-elles la victoire sous les drapeaux qui combattoient à peine pour retarder leur dernière catastrophe ? Car enfin les succès de la Pucelle renverseront toujours les systèmes, les suppositions, les conjectures imaginées pour réduire ses faits héroïques à la classe des choses humaines et communes.

Quand elle eut fait conférer à Charles VII le sceau sacré de l'oint du Seigneur : « Enfin, lui dit-elle, auguste monarque, les ordres d'en-haut sont remplis ; Orléans est délivré, et vous venez d'être sacré dans la ville de Reims. C'est le terme de ma mission ; il ne me reste plus qu'à rentrer dans la vie paisible d'où le ciel ne m'a tirée que pour ces deux objets. » Le roi qui se trouvoit si bien de ses services, lui fit de grandes instances pour qu'elle les lui continuât. Elle obéit à son souverain ; en quoi manifestement il n'est rien à reprendre. Si en même temps les applaudissements des militaires, compagnons de sa fortune, et quelque confiance dans ses propres forces et sa renommée, dans son ascendant prodigieux sur des ennemis que son aspect seul mettoit en fuite : si ces germes presque imperceptibles de vanité influèrent dans sa résolution, bientôt le Seigneur, qui avoit sur cette âme pure des vues bien différentes de celles des hommes, lui fit expier ces foiblesses avec une rigueur qui nous étonne encore. Jeanne rentra dans l'ordre d'une providence commune ; et après qu'un reste de la terreur attachée à son nom eut encore fait rendre au roi la plupart

des places depuis Reims jusqu'à Paris, sa fortune vint se briser à cette capitale. Elle voulut qu'on y donnât l'assaut, et reçut une blessure assez considérable pour battre en retraite malgré tout le feu de son courage.

Au mois de mai de l'année suivante 1430, elle fut prise dans une sortie, par les Bourguignons qui assiégeoient Compiègne, puis vendue aux Anglais, qui firent chanter le *Te Deum*, comme pour le plus signalé de leurs triomphes. Aussitôt après ils avisèrent aux moyens barbares d'effacer l'opprobre que cette héroïne imprimoit depuis deux ans à leurs armes. Pierre Cauchon, nom à jamais flétri dans les fastes de l'Eglise et de la France, fut l'instrument principal de leur lâche vengeance. Cet évêque français-anglican, prétexta que la Pucelle ayant été prise sur les terres de son diocèse, qui confine près de Compiègne avec celui de Soissons, et les crimes dont on l'accusoit regardant le for ecclésiastique, c'étoit à lui d'instruire le procès. Il la demanda à Jean de Luxembourg, général du duc de Bourgogne; et ce seigneur sordide la lui vendit pour une somme de dix mille livres. Elle fut transportée et enchaînée au château de Rouen, où l'on ne tarda point à l'accuser de toutes sortes de crimes, excepté néanmoins le dérèglement dans les mœurs; ce qui fait une démonstration rigoureuse de sa pudeur et de sa pureté virginale. On étoit si peu disposé à l'épargner, ou à se taire seulement sur cet article, qu'on ne s'y détermina qu'après s'être assuré, par des examens révoltants où la duchesse de Bedford ne rougit point d'entrer, que l'infortunée prisonnière étoit toujours demeurée vierge.

L'évêque Cauchon, au défaut de l'inquisiteur qui refusa de prendre part à cette trame d'iniquité, s'en associa le vicaire moins délicat, avec quatre abbés normands, et grand nombre de docteurs ou de licenciés. Il la fit comparoître; et débutant par une interrogation insensée, il lui demanda si elle étoit en grâce avec Dieu. « Hélas ! monseigneur, répondit-elle avec une sagesse modeste, qui peut le savoir ? si j'y suis, que Dieu m'y conserve; et qu'il daigne m'y remettre, si je n'y suis pas ! » Un moine fort simple étant venu pour l'exorciser, et se munissant sans fin du signe de la croix : Ne craignez rien, mon père, lui dit-elle, je ne vous ensorcellerai pas. Après les inter-

rogatoires qui furent réitérés presque chaque jour pendant plus de deux mois ; après la rédaction de bien des faux témoignages, des réponses et des aveux de la prisonnière, falsifiés de même, comme il fut prouvé par la suite, on envoya cette procédure monstrueuse à l'université de Paris. Cette compagnie célèbre, devenue l'oracle de la faction anglicane, n'étoit plus que la lie d'elle-même, depuis que la plus saine partie en avoit suivi son roi en Poitou. A la seule inspection des pièces, il fut décidé que Jeanne d'Arc étoit atteinte et convaincue de superstition, de divination, d'invocation des démons, de blasphème, de schisme, d'hérésie et d'impiété. Dès lors la sentence capitale fut comme rendue. On fit comparoître Jeanne sur un échafaud, à la vue d'un peuple infini ; on la sermona suivant l'usage qui s'est perpétué au-delà des monts, et on lui dit qu'elle devoit soumettre toutes ses paroles et toutes ses œuvres au jugement de l'Eglise. Après qu'elle l'eut fait sans difficulté on lui ajouta qu'elle devoit déférer de même à l'autorité de ses présents juges, et se rétracter sur tous les égarements de sa vie. A cette seconde injonction, elle ne se montra pas si docile, au moins pendant quelque temps ; car si nous en croyons les actes de son procès, falsifiés il est vrai en quelques points, et dès là fort suspects en tout ; après quelque résistance, durant laquelle on n'omit rien pour l'intimider, elle dit que, puisque tant d'ecclésiastiques jugeoient ses révélations fausses, elle ne s'obstineroit point à les tenir pour vraies. Cet acte, soit de foiblesse, soit de docilité, recula, mais n'empêcha point sa perte trop décidément résolue. Soustraite par les formes mêmes au sort de la contumace et de l'opiniâtreté, ses juges pharisaïques ne la condamnèrent pour le moment qu'à une prison perpétuelle, au pain et à l'eau ; mais ces tyrans hypocrites s'étoient ménagé un faux-fuyant pour revenir sur leurs pas quand ils le voudroient, et pour consommer l'atrocité quand il leur conviendrait le mieux.

Une des conditions qu'on avoit imposées à la prisonnière, c'étoit de quitter l'habit d'homme qu'elle avoit coutume de porter, et aussitôt elle s'étoit habillée en femme. On la réduisit après quelques jours de prison à reprendre ses vêtements militaires ; et apparemment par l'insolence qu'on inspira aux soldats

chargés de sa garde, puisque nous l'entendons depuis ce moment prétexter, pour ne s'en plus défaire, le danger continuel que couroit sa pudeur de la part de ses gardes. Les juges, bien avertis sans doute de l'effet du piège, envoyèrent leurs appariteurs pour constater ce qu'ils n'ignoroient pas, c'est-à-dire que la Pucelle avoit repris l'habit d'homme. Ce fut là son crime capital ; qu'on juge des autres : ce fut son crime et le comble de son malheur, d'avoir pris la forme de vêtement la plus propre à ses exploits, qui ne la rendoit méconnoissable à personne, qui, loin d'être pour elle une voie à la licence, n'étoit qu'une sauve-garde pour sa vertu. Afin d'en imposer au peuple par les grands termes de sorcière, d'apostate et de relapse, on l'interrogea de nouveau. Son âme reprenant alors tout ce qu'elle avoit jamais eu d'énergie, elle se persuada que des ministres si indignes de leur état sacré n'avoient pas l'esprit du Seigneur pour l'intelligence de ses merveilles ; sur quoi elle protesta de-rechef, et pour ne s'en plus dédire, que c'étoit du ciel qu'elle tenoit ses révélations ainsi que ses victoires, et qu'elle avoit failli, en adoptant la rétractation qu'on lui avoit suggérée d'une manière insidieuse.

Dès le lendemain de cette déclaration, 28 mai 1431, l'évêque de Beauvais, avec ses barbares assesseurs, prononça qu'on l'abandonnoit au bras séculier ; ce qui étoit la même chose que de la condamner au feu. En effet, le 30 du même mois, à l'âge de vingt-un ans seulement, elle fut brûlée, à la vue d'une multitude infinie de spectateurs, qu'elle exhortoit à rentrer sous l'obéissance de leur souverain légitime, et dont la plupart ne voyoient qu'avec exécution cette horrible scène. Toute la constance paisible et modeste du chrétien, jointe, en un moment si décisif, à la magnanimité des héros, les convainquit surtout de son innocence et de la merveille de sa mission. Mais il n'étoit pas sûr de s'en expliquer, la tyrannie s'étendant jusque sur les cœurs et la manière de penser. Le dominicain Pierre Bosquier, pour avoir laissé paroître un premier mouvement d'indignation, fut entrepris par le fougueux évêque de Beauvais, contraint de se rétracter, et après cela condamné à faire encore en prison une pénitence de six mois au pain et à l'eau. Vingt-quatre ans après la mort de la Pucelle, le pape

Calixte III commit l'archevêque de Reims, avec les évêques de Paris et de Coutances, à l'effet d'en réviser le procès. Ils informèrent d'abord à Rouen avec toute la maturité et la circonspection imaginables ; et le cardinal d'Estouteville, que la prudence réfléchie du pape voulut encore peu après leur adjoindre, entendit avec eux une multitude de témoins. Ils ne déchargèrent pas seulement la Pucelle de toute imputation de crimes ; mais ils constatèrent la pureté et la simplicité de sa foi, sa soumission religieuse à l'Eglise, sa piété sincère, sa chasteté angélique et toutes ses vertus. Le promoteur de l'officialité de Rouen, qui avoit assisté à l'instruction de la première procédure, révéla une infinité de fraudes commises par l'évêque de Beauvais. Le propre neveu de cet indigne prélat, déposa en termes exprès que son oncle, mort quelques années auparavant, avoit procédé dans cette affaire avec une injuste partialité.

On ne se contenta point des informations faites à Rouen ; on informa jusque dans le lieu où la Pucelle étoit née, et tout le monde y attesta sa religion, sa piété, la régularité parfaite et invariable de sa conduite. On entendit encore le duc d'Alençon, le comte de Dunois, tous les princes et les courtisans à qui la guerre avoit donné des rapports intimes et si fréquents avec elle : tous ces seigneurs, dans un temps où la religion n'étoit pas un jeu pour le grand monde, obligés sous le sceau du serment à dire le vrai en toute rigueur, la déchargèrent de toutes les imputations qu'on lui avoit faites, rendirent en particulier à sa piété et à sa pudeur le plus éclatant témoignage, et protestèrent unanimement qu'ils la croyoient inspirée de Dieu.

En conséquence d'une enquête si grave, qui dura près de huit mois, il fut prononcé que le procès fait contre la Pucelle étoit inique, plein d'impostures, de mensonges et de calomnies ; qu'il seroit, comme tel, lacéré et brûlé ; qu'on ne feroit aucun fond sur les rétractations attribuées à cette fille ; que sa mémoire devoit être, et que par ces présentes elle étoit entièrement rétablie ; que pour réparation d'honneur, on feroit deux processions en deux jours consécutifs, l'une à l'endroit où elle avoit été condamnée, et l'autre au lieu de son supplice, où

l'on élèveroit une croix pour monument ; enfin, que cette sentence seroit publiée dans toutes les bonnes villes du royaume : ce qui fut aussitôt exécuté de point en point. Depuis on érigea encore une statue, dans la ville de Rouen, à cette illustre et infortunée héroïne. De vieux chroniqueurs ont ajouté à la vie de la Pucelle, des années et des aventures qui ne méritent que l'oubli. Tout lecteur sensé concevra de lui-même, combien un pareil fonds prêtoit aux fictions romanesques.

Sur la fin des triomphes de la Pucelle d'Orléans, au mois de janvier 1430, le duc de Bourgogne, retourné de Paris en Flandre, épousa en troisièmes noces Isabelle de Portugal, et à cette occasion il institua l'ordre de la toison d'or, toujours si distingué depuis cette époque antique. Il s'en réserva la maîtrise, et borna d'abord à vingt-quatre le nombre des chevaliers, qu'il porta depuis à trente et un. Ce nombre est devenu illimité par la suite ; mais le roi d'Espagne qui en est le chef, et comme héritier du duc de Bourgogne, et comme prince du même sang de France, le maintient dans toute sa splendeur, par la dignité de ceux à qui il le confère. Reprenons à présent le cours des affaires générales.

Le concile ordonné depuis si long-temps pour la réformation de l'Eglise, commencé à Pavie, et presque aussitôt transféré à Sienna, l'avoit encore été à Bâle, pour un temps assez éloigné, mais déterminé cependant, et auquel on touchoit enfin. Les sept ans de la prorogation coulant depuis le 19 de février 1424, Martin V, le premier de février 1431, donna sa bulle d'exécution, et commit en sa place le cardinal Julien Césarini, pour célébrer le concile ; déclarant que lui-même, pour cause de maladie, n'y pouvoit pas présider en personne. On ne tarda point à reconnoître la vérité de son excuse. Dès le vingtième jour du même mois, il mourut à Rome, à l'âge de soixante-trois ans, dont treize et trois mois et demi de pontificat. Grand homme de bien et grand homme d'état, qui par tout ce qu'il a fait en des conjonctures si difficiles, pour la splendeur de Rome, pour le repos de l'Italie, pour la paix et la gloire de l'Eglise universelle, nous laisse à regretter ce qu'il n'eût pas manqué de faire en des temps meilleurs. Les censeurs déterminés à chicaner tous les papes, l'accusent d'avoir

aimé à thésauriser; mais le témoignage que saint Antonin lui rend sur cet article, joint à l'usage qu'il a fait de ses trésors dans toutes les grandes œuvres que nous venons de toucher, le justifie surabondamment.

Le troisième jour de mars, Gabriel Gondolmère, Vénitien, et petit neveu de Grégoire XII, de qui il avoit reçu le chapeau étant évêque de Sienne, fut élu pape sous le nom d'Eugène IV, par les cardinaux rassemblés au nombre seulement de quatorze, cinq se trouvant retenus ailleurs, sans compter les quatre qui avoient été créés depuis peu par le feu pape, et qui n'étoient pas encore préconisés. Saint Antonin qui eut de fréquents rapports avec Eugène, en parle avec éloge, et loue particulièrement sa charité, sa ferveur et son zèle. Le nouveau pape marqua néanmoins, sitôt qu'il fut établi sur le saint Siège, une rigueur excessive, ou du moins fort à contre-temps, dans la poursuite des officiers et des propres neveux du pape défunt, sous prétexte des distractions faites sur le riche mobilier et les trésors de ce pontife. On fait état de plus de cent personnes, à qui cette recherche coûta la vie. Les Colonne, parents de Martin, prirent les armes, et il y eut bien des troubles et du sang répandu avant qu'on pût les soumettre. On avoit déjà pris à mauvais augure pour le pontificat d'Eugène, une éclipse de soleil qui étoit arrivée le jour de la mort de Martin. Les poutres de la salle où Eugène tint son premier consistoire s'étant encore affaissées, et quelques personnes ayant péri dans le tumulte, le vulgaire crédule ne s'attendit plus qu'à un avenir funeste. Nous verrons bientôt que le règne du nouveau pape fut en effet très-orageux; mais comme on pourra le remarquer aussi, ce fut du choc des idées, des prétentions, des intérêts, et non pas de la révolution des astres ou des éléments, qu'on en put tirer quelque pronostic.

## LIVRE CINQUANTE-UNIÈME.

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU CONCILE DE BÂLE EN 1431, JUSQU'À LA FIN DU CONCILE DE FLORENCE EN 1442.

LES mornes commencements du concile de Bâle ressemblèrent à ces nuages sombres où se forment sourdement les tempêtes. Le troisième jour de mars 1431, auquel devoit s'ouvrir l'assemblée de l'Église universelle, et qui étoit précisément le jour de l'élection d'Eugène IV, on vit par une singularité sans exemple, un seul homme procéder à une cérémonie si auguste, encore n'étoit-il pas évêque. Ce prélat unique, abbé de Vézelay en Bourgogne, ne laissa point de se rendre ponctuellement à la cathédrale au jour indiqué, et en prit acte le lendemain en présence des chanoines de cette église. Sur la fin du mois, il lui arriva pour collègues quatre docteurs de Paris, dont deux se détachèrent aussitôt pour aller en Allemagne prendre langue avec le cardinal de Saint-Ange, Julien Césarini, qui étoit occupé, en qualité de légat, à des expéditions plus qu'inutiles contre les hussites, et qui avoit été confirmé par le pape Eugène, dans la dignité de président du concile. Ce délégué, qui ne vouloit pas encore renoncer aux succès qu'il se promettoit vainement en Bohême, subdéléguua pour tenir sa place à Bâle, Jean Polémar, auditeur du sacré palais, et Jean de Raguse, docteur dominicain de l'université de Paris. Le 23 juillet, ces présidents subalternes, avec le persévérant abbé de Vézelay, les députés parisiens et quelques prêtres du lieu, firent une seconde ouverture, à laquelle on ne crut point encore devoir donner le nom de session.

Enfin le cardinal de Saint-Ange laissa ses guerres de religion, et se rendit vers la mi-septembre dans la ville de Bâle, d'où il écrivit à tous les métropolitains de la chrétienté, pour les inviter avec leurs suffragants, à se rendre sans délai au con-

cile <sup>1</sup>. Mais quelque pressantes que fussent ces exhortations, le nombre des Pères parut encore assez long-temps disproportionné à la dignité de représentants de l'Eglise universelle, et bornés, dit-on, à trois évêques et sept abbés, quand le cardinal-légat jugea qu'il falloit avertir le pape de cette solitude. Tant en son nom qu'en celui du concile, Jean Beau-père, chanoine de Besançon, fut envoyé vers le pontife, pour lui faire cette observation, et lui représenter en même temps l'état déplorable où se trouvoit le clergé d'Allemagne; que la contagion des nouvelles erreurs gaignoit tous les états de l'empire, qu'elles s'étoient insinuées jusque dans la ville de Bâle, où l'on ne témoignoit que du mépris aux ecclésiastiques; que d'ailleurs on ne pouvoit plus s'y promettre la tranquillité, depuis les hostilités qui avoient commencé entre les ducs d'Autriche et de Bourgogne. Un nouveau contre-temps fut que les Grecs témoignant de nouveau vouloir se réunir aux Latins, et reconnoissant que le concile qu'ils avoient proposé de tenir pour cela dans la Grèce ne pouvoit point y avoir lieu, l'empereur et le patriarche de Constantinople demandèrent qu'il se tint au moins dans quelque ville de l'Italie, la plus à portée d'eux qu'il seroit possible. Sur ces considérations, le pape répondit à son légat, le 12 de novembre, selon Rainaldi, Sponde et Pagi, qu'il eût à dissoudre *ce qu'il y avoit de concile à Bâle* (ce sont les termes de la bulle), et à le transférer à Bologne, pour y être célébré dans dix-huit mois. Une autre découverte, peu de temps après, confirma Eugène dans cette résolution : ayant appris que le légat et les Pères de Bâle avoient invité les sectaires de Bohême à venir conférer sur les points controversés entre eux et les catholiques, il lui parut que c'étoit remettre en question ce qui avoit été si solennellement décidé, et il donna le 18 décembre une seconde bulle, adressée à tous les fidèles, qui déclaroit formellement le concile de Bâle dissous et transféré à Bologne. Telle fut la première origine des tristes débats où nous allons voir, si long-temps et à tant de reprises différentes, le pape Eugène IV lutter avec le concile de Bâle.

Mais avant la bulle du 18 décembre, le cardinal Julien, qui

<sup>1</sup> Ampliss. Collect. t. VIII, p. 28. — 2 Conc. Hard. tom. VIII, pag. 1177.

peut avoir pris la bulle antérieure pour un ordre seulement conditionnel de dissoudre le concile, c'est-à-dire, supposé que les circonstances fussent telles qu'on les avoit rapportées au pontife, les crut apparemment changées, indiqua la première session pour le 14 du même mois, et la tint en effet. Il y eut auparavant des congrégations préliminaires, où l'on dressa des réglemens qui annonçoient une assemblée toute autre qu'elle n'étoit encore. On ne comptoit pas douze prélats à Bâle, et déjà l'on avoit, comme à Constance, distingué quatre nations, savoir d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Espagne. On réglâ de même tout ce qui pouvoit contribuer à la tranquillité et au bon ordre. En conséquence, le président en habits pontificaux siégea près de l'autel dans la chaire épiscopale, le visage tourné vers les évêques qui, revêtus aussi des ornemens épiscopaux, étoient assis dans les stalles des deux côtés du chœur. Les ambassadeurs des princes occupoient des bancs dans le milieu, le visage tourné vers le président, et derrière eux, les généraux d'ordre, les abbés, les docteurs et les autres ecclésiastiques. Pour prévenir toute difficulté au sujet des rangs et de la prééminence, il fut statué qu'à l'avenir on ne pourroit point se prévaloir de ce qui s'étoit passé à Bâle. Après les prières et les exhortations accoutumées, on lut le décret de Constance, concernant l'obligation et le temps de célébrer les conciles, avec les bulles de Martin V et d'Eugène IV, qui avoient désigné la ville de Bâle pour exécuter enfin le grand projet de la réformation.

La bulle formelle de translation étant parvenue au cardinal Julien, il en parut extrêmement mortifié, et néanmoins il fit d'abord scrupule d'y contrevenir : il déclara à tout le monde qu'il ne pouvoit plus exercer les fonctions de président. Nous verrons par la suite, que sa conscience douteuse, variable, entraînée par les circonstances, comme il arrive souvent dans ces positions critiques, ne fut pas toujours si timorée ; mais pour le moment, il se contenta d'adresser au pape des remontrances contre la bulle de translation, qu'il y dit rendue sur un faux informé. Or cette fausseté ne pouvoit être imputée qu'au chanoine Beaupère, sur le rapport duquel le pontife avoit pris sa résolution, et qui, par son caractère d'envoyé du concile, étoit revêtu de la plus grande autorité qu'on pût désirer. Nulle

part cependant on ne le taxe d'infidélité; on le trouve, après comme avant cette commission, qualifié de vénérable docteur, et l'on aperçoit des attentions marquées à le ménager : espèce de contradiction qui fait raisonnablement présumer qu'il s'est glissé des pièces fausses dans cette affaire, ou du moins qu'il s'en est perdu d'essentielles; ce qui doit nous faire user à ce sujet d'une grande circonspection dans nos jugements.

Quoi qu'il en soit, les Pères de Bâle arrêterent entre eux de continuer le concile<sup>1</sup>, et firent expédier des lettres circulaires, qui enjoignoient aux prélats divers, sous les peines de droit, de s'y rendre promptement<sup>2</sup>. Le 15 de février (1432,) ils tinrent la seconde session, où l'évêque de Coutances, en Normandie, Philibert de Mont-Joyeux, présida au lieu du cardinal de Saint-Ange, et où l'on se prémunit contre tout ce que le pape pourroit faire pour dissoudre ou transférer le concile. A cet effet, on relut les décrets fameux des sessions quatrième et cinquième de Constance, portant que le concile général tient son pouvoir immédiatement de Jésus-Christ; que toute personne de quelque dignité qu'elle soit, même papale, est obligée de lui obéir dans ce qui regarde la foi, l'extirpation du schisme et la réforme de l'Eglise dans son chef et dans ses membres; que tous ceux qui refuseroient de lui obéir, fût-ce le pape même, devoient être punis de la manière convenable, et même par les moyens de droit, s'il étoit nécessaire.

En conséquence, notre saint concile, disent les Pères de

<sup>1</sup> Le pape, dit le Père Berthier, trompé par un faux rapport, n'étoit point coupable dans la publication de ses deux bulles, et la dignité de sa personne inéritoit toute sorte d'égards de la part du concile; aussi les Pères donnèrent-ils ordre à leurs envoyés, qui étoient l'évêque de Lausanne et le doyen d'Utrecht, de poursuivre *très-humblement* auprès du Saint Père la révocation de ses bulles. On crut peut-être dans la cour romaine que l'on attendoit à Bâle la réponse d'Eugène, avant que d'y célébrer la 2.<sup>e</sup> session; mais il y avoit dans le concile un empressement infini pour engager de plus en plus la suite des délibérations et des seances, afin qu'il ne fût pas possible au pape d'en rompre le nœud et de dissoudre l'assemblée. Ainsi, quoiqu'il n'y eût encore à Bâle que *quatorze prélats*, tant évêques qu'abbés; quoiqu'il fût spécifié dans la bulle de convocation que le concile n'auroit lieu que quand il se trouveroit *un nombre et un concours de prélats convenables et suffisants*, on ne laissa pas de se rendre avec solennité dans l'église cathédrale de Bâle, et d'y publier des décrets, etc. » *Hist. de l'egl. gall. t. 47.*

<sup>2</sup> Conc. tom. XII, p. 832, etc.

Bâle, représentant l'Eglise militante<sup>1</sup>, et ayant été assemblée légitimement pour l'extirpation des erreurs et des hérésies, pour la réformation de l'Eglise dans son chef et dans ses membres, et pour la pacification des princes chrétiens, déclare et définit qu'il est dûment et légitimement assemblée dans cette ville, qu'il ne peut être dissous, transféré, ni différé par qui que ce soit, pas même par le pape, sans le consentement des Pères; que personne, par qui que ce soit, n'en peut être rappelé, ni empêché d'y aller, sous prétexte même de nécessité en cour de Rome, à moins que le saint concile n'y donne son approbation; que les censures, privations de bénéfices, et toutes autres voies de contrainte à ce sujet, sont d'avance mises à néant; enfin, qu'aucuns membres du concile, avant qu'il

<sup>1</sup> Le début seul de cette assemblée nous laisse entrevoir qu'elle sera toute républicaine : douze ou quatorze prélats, abbés et évêques, se réunissent contre la volonté formelle du chef de l'Eglise, et se proclament *représentants de l'Eglise entière* ! Chose digne de remarque ! ils sont presque tous français : le président est l'évêque de Constance, le lecteur ou promoteur est celui de Périgueux. « Ainsi, dit le Père Berthier, le concile de Bâle commençoit à se fournir de prélats de l'Eglise gallicane. » (*Livre 47, p. 219, 4.<sup>e</sup> édit.*) On ne devra donc pas s'étonner si en 1682, quelques évêques dont le plus influant disoit, *le pape nous a poussés, il s'en repentira*, tentent d'appuyer leur Déclaration sur le sentiment de ces Pères de Bâle. Ceux-ci prétendent s'autoriser des décrets de Constance; mais ces décrets ne concernent évidemment que le temps de schisme, et de schisme occasionné par deux ou plusieurs personnes qui se disent revêtues de la dignité papale. (Bossuet lui-même en convient, lettre 19.<sup>e</sup> au cardinal d'Estrées, tom. 44, p. 242, édit. de 1828.) Or on sait qu'il n'y avoit alors aucun schisme; qu'Eugène IV n'étoit point un pape douteux, et que sa légitimité n'étoit point contestée.

Néanmoins on verra ces Pères de Bâle, après s'être ainsi constitués, procéder juridiquement, ou plutôt, selon leur jurisprudence particulière, à la *déchéance* ou *déposition* du chef de l'Eglise; et cet attentat, une fois osé par les sujets contre leur Père commun dans la société chrétienne, sera trop malheureusement imité par d'autres rebelles contre leurs chefs dans la société civile : la supériorité du concile sur le pape enfantera la souveraineté du peuple sur le roi. Et de ces deux prétendus principes naîtront les plus grands désordres dans l'Eglise et dans l'état; sans que les plus terribles expériences apprennent à tous les rois qu'ils doivent, même pour leur intérêt temporel, défendre l'antique doctrine de l'Eglise catholique; et à tous les évêques, qu'il n'y a de force et de salut pour eux que dans leur intime union avec leur chef, successeur du Prince des apôtres. Fasse le ciel que les souverains qui ont vu les redoutables effets de la souveraineté du peuple en 1793 et qui professent néanmoins la doctrine de l'assemblée de Bâle contre le Vicaire de Jésus-Christ, ne soient jamais condamnés à subir les conséquences de cette doctrine devant une assemblée *des représentants de tous leurs sujets* !

soit terminé, ne s'éloigneront de la ville de Bâle, si ce n'est pour une cause raisonnable, trouvée telle par la députation préposée à cet examen; que, dans ce cas là même, ils seront tenus de constituer des procureurs pour les représenter. Il étoit difficile de pousser plus loin la prévoyance et les précautions; mais en même temps ces procédés ne pouvoient qu'aliéner le pape, et donner lieu aux scissions et à bien des scandales.

Ce fut pour prévenir ces dangers, que dès le 26 de février, le clergé de France, ou du moins des provinces soumises alors au roi Charles VII, se rassembla dans la ville de Bourges. Ces prélats n'ignoroient pas les raisons qui militoient en faveur du concile de Bâle, telles, par exemple, que l'espérance de ramener les hussites, et le besoin de réforme dans les ordres divers de la hiérarchie; mais ils n'avoient pas oublié non plus le respect et les ménagements qu'on devoit à l'autorité pontificale. Par un acte dressé sous le titre d'avis, selon le style du temps, au roi qui les avoit convoqués, ils déclarèrent que le concile de Bâle importoit dans les circonstances présentes au bien de l'Eglise; que sans cela l'hérésie des bohémiens, qui avoit déjà pénétré dans quelques coins du royaume, y répandroit son venin de tous côtés; que le prince, animé du même esprit que ses ancêtres pour le salut de la religion, feroit une œuvre digne de lui, en envoyant une ambassade solennelle au pape, afin de l'engager à favoriser le concile; qu'il devoit en même temps exhorter l'empereur, les ducs de Savoie et de Milan à ne rien entreprendre qui pût engager le pontife et la cour pontificale dans une résolution violente, comme de rompre ou de suspendre cette assemblée. On demandoit encore au roi, pour les évêques ses sujets, la liberté de s'y rendre; mais on le prioit aussi d'envoyer promptement des ambassadeurs à Bâle, afin d'y maintenir l'esprit de paix et de concorde, et pour y annoncer les démarches qu'on faisoit auprès du pape.

Les docteurs de Paris, ou pour mieux dire, la partie de l'université de cette ville qui y croupissoit dans l'opprobre sous le joug anglican, ne manqua point de s'intriguer dans une affaire dont l'importance et l'éclat couvroit pour le moment la tache de sa déloyauté et de sa connivence à l'usurpation. Mais autant les prélats attachés inviolablement à leur souverain légi-

time ménageoient avec dignité les grands intérêts du chefet du corps de l'Église, autant cet amas flétri de prêtres, de clercs, de laïques, oublia toutes les règles d'une sage économie, de la réserve et de la décence même. Ils écrivirent coup sur coup à Bâle<sup>1</sup>, durant plusieurs mois, tantôt qu'il n'y avoit que des enfans d'iniquité qui eussent pu songer à la translation du concile; tantôt que c'étoit l'ennemi du genre humain qui avoit inspiré cette pensée détestable; tantôt qu'il falloit se roidir contre ces artifices pernicieux, et résister en face à Eugène, comme Paul modèle des docteurs avoit résisté à Pierre. En un mot, ils procédèrent avec une violence qui ne prouve autre chose, sinon que ce n'est pas aux clercs du second ordre, et moins encore aux laïques, qu'il est donné d'administrer les affaires capitales de la hiérarchie.

Ces docteurs inquiets voulurent s'ingérer aussi dans les affaires politiques, au moins pour accélérer la paix dont le retardement qui aggravoit de jour en jour la misère publique, diminueoit dans la même proportion le nombre des étudiants et l'honoraire des maîtres. Par-là ils s'attirèrent l'indignation du régent britannique, le duc de Bedford, qui d'abord porta différentes atteintes à leurs privilèges, puis institua l'université de Caen pour les mortifier. C'étoit un coup des plus sensibles pour ces maîtres intéressés, qui par la multiplication des académies littéraires voyoient décroître de plus en plus la célébrité de celle de la capitale. Ils firent bien des plaintes et des représentations, que méprisa le régent, peu reconnoissant, comme il arrive toujours, du honteux sacrifice qu'ils lui avoient fait autrefois de leur honneur et de leur patrie. Le pape Eugène confirma ce nouvel établissement en 1437, et lui accorda tous les privilèges dont jouissoient les autres universités.

Nonobstant le zèle qu'on marquoit en France pour le concile de Bâle, il est à présumer qu'il n'eût pas tenu long-temps contre les efforts du pape et de la cour romaine, si l'empereur, plus heureux à régir des prêtres que des militaires, n'eût repris, un peu moins vivement néanmoins, le personnage que nous lui avons déjà vu faire à Constance. Il avoit perdu jus-

<sup>1</sup> Duboul. tom. v, p. 412.

qu'à treize batailles rangées contre les hussites : sa royauté de Bohême ne tenoit plus à rien, pour ainsi dire; il ne voyoit plus de ressource que dans les conférences que les Pères de Bâle offroient à ces réformateurs révoltés. Alors il étoit en Italie, occupé à se décorer des couronnes impériales, tant de celle de fer qu'il alla recevoir à Milan, selon l'ancien usage, que de celle d'or qu'il reçut à Rome de la main du pape, le jour de la Pentecôte 1433. Il s'intéressa pour la continuation du concile, et fit tous ses efforts pour inspirer les mêmes sentiments au pape; mais il exhorta fortement les Pères du concile à ne rien précipiter, à prendre plutôt les voies de la douceur et de la conciliation que celles de l'autorité, et à éviter sur toute chose les éclats capables de faire renaitre le schisme.

Cependant les sessions se multiplioient dans le concile qu'improvoit le pape : sans compter les deux premières, il s'en tint jusqu'à douze dans cet état de crise et ce danger toujours plus prochain de rupture. Dès la première fois qu'on se rassembla, on fit une motion juridique, par laquelle on sommoit le pape de venir au concile, ou d'y envoyer quelqu'un de sa part dans l'espace de trois mois. On enjoignit à tous les cardinaux, ce qui étoit sans exemple, de s'y rendre en personne, avec menace de procéder contre le pape et contre eux, s'ils ne se conformoient pas aux intentions du concile. Le même décret s'adressoit à tous les prélats du monde chrétien, à tous les généraux d'ordre, à tous les inquisiteurs, et commandoit, sous peine d'excommunication, à toutes personnes, soit ecclésiastiques, soit séculières, aux rois mêmes et à l'empereur, d'intimer cette monition au pape et aux cardinaux.

Moins de deux mois après, on fit des réglemens concernant le régime pontifical. Il fut statué que le pape ne pourroit faire aucune promotion de cardinaux durant le concile; que s'il venoit à mourir (sa santé étoit fort chancelante), l'élection de son successeur se feroit à Bâle; qu'il ne pourroit empêcher les prélats ni les officiers de sa cour de venir au concile, quelque emploi et quelque devoir qui les attachassent à sa personne. Ils s'ingérèrent enfin dans l'administration même temporelle de l'état ecclésiastique, et donnèrent un gouverneur au comtat

Venaisin, d'une manière injurieuse à Eugène qui avoit nommé pour cela son frère Marc Condolmer.

Ce pontife, à la sollicitation de l'empereur, prit le parti d'envoyer à Bâle, pour y chercher un tempérament aux difficultés qui ulcéroient si fort les esprits. Jean Dupré qui partit le premier, y fut emprisonné honteusement sans qu'on en sache la raison, mais évidemment contre le droit public et l'honneur du saint Siège. La seconde députation, composée de trois évêques et d'un auditeur du sacré palais, ne fut guère mieux reçue. Après avoir obtenu avec des peines infinies les passe-ports suffisants et l'audience des Pères, ils s'efforcèrent de justifier les vues du souverain pontife : ils appuyèrent particulièrement sur le danger auquel on exposoit la foi en invitant les hérétiques de Bohême à venir conférer, *afin de porter ensuite un jugement définitif sur ce qui devoit être cru et tenu dans l'Église. Venez avec confiance*, disoient-ils en termes exprès à ces novateurs déjà condamnés, *on écouterà vos raisons, et le Saint-Esprit décidera lui-même ce qu'il faut croire*. Or, il est évident, disoient les nonces, que c'est là réputer les décisions de Constance comme non avenues, et rendre problématique la foi des fidèles. Les Pères donnèrent une interprétation favorable et catholique à ces termes de l'invitation, qui véritablement en avoient besoin ; mais ils ne cédèrent, ni sur l'invitation même, ni sur la continuation du concile.

Dans la sixième session, la première qui spécifie le nombre des personnes de marque qui composoient l'assemblée, savoir trente prélats, évêques ou abbés, et deux cardinaux ; les docteurs Bérard et Lamé, de la faculté de Paris, requièrent qu'on déclarât le pape et le sacré collège contumaces ; et déjà le concile avoit ordonné les citations canoniques, quand les nonces, par les instances les plus engageantes, en obtinrent à peine le délai. Entre les deux cardinaux présents à cette session, Dominique Capranica étoit un des quatre nommés simplement peu avant la mort de Martin V, et qu'on n'avoit pas voulu admettre au conclave. Le pape Eugène n'avoit pas encore jugé à propos de confirmer sa nomination, et de lui conférer le chapeau, qu'il vint chercher et obtint à Bâle. Devenu ainsi cardinal du concile, ce titre ne lui inspiroit rien moins que du

ménagement pour le souverain pontife. Branda de Castiglione, deuxième cardinal présent à la même session, et plusieurs autres tant cardinaux qu'officiers de la cour pontificale, qui s'en échappèrent successivement et se transportèrent à Bâle, avoient ou prétendoient avoir contre Eugène des sujets particuliers de mécontentement, qui les firent entrer de même dans les intérêts du concile contre ce pape. Tel est au moins le témoignage d'un homme qui sut bien voir, et qui fut à portée de voir tout; mais qu'il faut apprécier sur les temps et les circonstances où il eut à vivre : il s'agit d'Ænéas Sylvius, officier de Capranica pendant le concile de Bâle, élevé dans la suite à la papauté, sous le nom de Pie II, et qui, en des positions si diverses, prit des sentiments ou un langage qui ne furent pas moins variables.

Le cardinal de Saint-Ange qui avoit interrompu ses fonctions de président du concile, les reprit à la septième session, apparemment en conséquence de l'inutilité des représentations qu'il fit au pape dans une seconde lettre plus forte encore que la première. Il alla jusqu'à lui rappeler la rigueur si mémorable des Pères de Constance contre les papes Jean XXIII et Benoît XIII. On étoit déterminé à soumettre Eugène, ou à ne plus le ménager; et pendant presque toute l'année 1433, on suivit ce dessein avec une inflexible persévérance. Dès le 18 décembre, l'année précédente, on lui avoit assigné, dans la huitième session, un terme de soixante jours pour révoquer

Voici les paroles d'Ænéas Sylvius : « Il y avoit à Bâle quelques cardinaux qui s'étoient échappés de la cour romaine, et qui n'étant pas bien avec le pape, critiquoient ouvertement sa conduite et ses mœurs. D'autres officiers du pape s'y rendoient aussi tous les jours; et comme la multitude est portée à la médisance, comme elle se plaît à blâmer ceux qui gouvernent, tout ce peuple de courtisans déchiroit en mille manières différentes la réputation de son ancien maître. Pour nous, qui étions jeunes, qui sortions tout récemment de notre patrie, qui n'avions rien vu, nous prenions pour des vérités tout ce qui se disoit, et nous ne pouvions aimer le pape Eugène, en voyant que tant de personnes illustres le jugeoient indigne du pontificat. Il y avoit aussi là des députés de la célèbre école de Paris; il y avoit des docteurs de Cologne et des autres universités d'Allemagne; et tous, d'un commun accord, exaltoient jusqu'aux nues l'autorité du concile général. Il se trouvoit peu de personnes qui osassent parler de la puissance du pontife romain : tous ceux qui parloient en public, flattoient les opinions de la multitude. » (*Pius II, in bull. Re-tract.*)

ses bulles défavorables au concile; après quoi, lui dénonçant, il seroit procédé contre lui, en usant, sous la direction de l'Esprit saint, de toutes les voies que le droit divin et humain pourroit suggérer. Durant ces soixante jours, il lui étoit défendu, à peine de nullité, de conférer aucun bénéfice en vue de dissoudre ou de traverser le concile. On ordonnoit aux cardinaux et à tous les officiers de sa cour, de s'en retirer vingt jours après l'expiration du terme assigné; on lui étoit même la faculté de mettre aucun nouvel impôt sur les terres de l'Église, ainsi que d'en aliéner la moindre partie. On renouveloit encore l'injonction faite aux prélats divers de se rendre promptement à Bâle; enfin, on défendoit à toutes personnes, aux rois mêmes et à l'empereur, aussi-bien qu'au pape, de reconnoître aucun autre concile, parce qu'il ne peut y avoir, disoit-on, deux conciles œcuméniques en même temps.

Cependant l'arrivée des hussites (1433) offrit un tout autre spectacle au concile, où, nonobstant la déférence excessive de ceux qui les y invitoient, ils ne voulurent se rendre qu'après avoir obtenu tous les sauf-conduits que leur fit demander la crainte de s'y voir traités comme Jean Hus. Ils firent leur entrée à Bâle avec un grand appareil, au nombre de trois cents cavaliers, qu'un peuple innombrable, attroupe dans les rues et dans les places, entassé aux fenêtres, et monté jusque sur les toits, contemploit avec une curiosité mêlée de terreur. Leur physionomie sinistre, leurs regards terribles, leurs manières et tout leur extérieur farouche, rappeloient avec un effroi nouveau le souvenir de leurs excès passés. Leurs principaux chefs, militaire et ecclésiastique, étoient Procope le Rasé, illustré par ses victoires et ses forfaits, et Jean de Roquesane, qui, par les noires manœuvres de l'hypocrisie, se frayoit la route à l'archevêché de Prague, où il perpétua en effet l'erreur et l'impiété. Ces deux apostats et la plupart de leurs partisans ne feignoient d'obéir au concile, que pour maintenir leur crédit par cette vaine montre de docilité. Ils furent admis à une conférence, ou plutôt à d'opiniâtres et fastidieuses disputes qui durèrent cinquante jours entiers. Ils

abandonnèrent cependant les points manifestement impies de leur doctrine, et se bornèrent à défendre les quatre articles auxquels ils étoient le plus attachés, savoir la communion sous les deux espèces, la correction arbitraire des péchés publics, la liberté d'annoncer la parole de Dieu indépendamment des évêques, et l'anéantissement de la domination temporelle du clergé. On leur laissa dire librement et fort au long tout ce qu'ils voulurent; on leur répondit avec la même diffusion, et l'on ne termina rien. Les Pères voyant enfin l'inutilité de la controverse avec des commissaires de parti, naturellement entêtés, gênés de plus par les instructions de leurs commettants, et qui commençoient eux-mêmes à presser leur retour, prirent la résolution d'envoyer sur les lieux, afin de traiter d'une manière plus franche et plus aisée avec le corps de la secte.

On députa pour cela dix savants de différentes nations, à qui l'on donna pour chef l'évêque de Coutances, personnage très-considérable dans le concile, où nous l'avons déjà vu présider, et qui en Bohême travailla beaucoup pour la pacification de l'état et le rétablissement de la religion, administra trois ans l'archevêché de Prague, et pendant six années, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, empêcha Roquesane d'usurper ce siège. A l'arrivée de ces députés annoncés avantageusement, il se ressembla dans la capitale une multitude infinie de Bohémiens, prêtres, seigneurs, et de tous les ordres du peuple, qu'ils exhortèrent affectueusement à rentrer d'abord dans le sein de l'unité, pour mieux discuter ensuite les difficultés qui ne seroient plus grossies par la prévention. La multitude cria, qu'avant toute chose au contraire il la falloit contenter sur les quatre articles, qu'elle prenoit pour autant de points immuables de l'Évangile; et qu'après cela elle ne marqueroit plus que de l'empressement pour la réunion. On pérorra beaucoup de part et d'autre, on contesta et l'on négocia long-temps, mais toujours en vain, jusqu'à ce que les députés épuisés de ressources demandèrent qu'on leur remit les quatre articles dans la forme précise où on les vouloit, pour qu'ils les fissent passer au concile. On les leur donna, conçus en ces termes : Que les prêtres administrent librement la communion sous les deux espèces à tous les fidèles dans le royaume de Bohême et dans

les endroits limitrophes ; que les péchés soient corrigés selon la raison et la loi de Dieu, par ceux à qui il importe de le faire ; que les dignes ministres du Seigneur, prêtres ou lévites, aient la liberté de prêcher fidèlement la parole de Dieu ; qu'il ne soit pas permis au clergé d'exercer une domination séculière sur les biens temporels. Les députés du concile reçurent les articles, et repartirent pour Bâle.

L'accord, selon toutes les apparences, ne se fût pas encore fait, s'il n'eût été favorisé par les dissensions domestiques de ces factieux et jaloux sectaires ; mais la noblesse et la bonne bourgeoisie de Bohême, rougissant enfin de préférer aux justes droits d'un maître auguste le joug honteux d'un prêtre apostat qui les traitoit tous indistinctement en vils esclaves, ils choisirent un administrateur du royaume dans l'ordre de la noblesse. Procope furieux rassembla aussitôt les thaborites et les orphelins, la lie de la secte, ennemis de tout ordre, et dont la rapine et le ravage étoient devenus comme l'élément naturel. Leur premier dépit tomba sur la ville de Pilsen, qui avoit persévéré dans une inviolable fidélité à l'Église, quoique tentée sans fin par les séducteurs, et ils la tinrent assiégée une année presque entière, pendant laquelle ils lui livrèrent de fréquents et terribles assauts. La cause des catholiques et des hussites modérés commença ainsi à devenir commune.

Cependant les envoyés des uns et des autres agissoient à Bâle afin d'accélérer la réunion. Avant de toucher à la manière de communier, le concile prononça sur les trois autres demandes des Bohémiens, ajoutant qu'après qu'ils auroient reçu les modifications qu'ils jugeoient nécessaires d'y mettre, on aviseroit au moyen de s'accorder aussi par rapport à la communion sous les deux espèces. Voici quelles étoient ces modifications. Au premier de ces trois articles, qui demandoit que les péchés fussent corrigés, on avoit supprimé ces mots, comme trop généraux, *par ceux à qui il importe de le faire*, et l'on avoit substitué à leur place, que les péchés seroient corrigés *selon la loi de Dieu et les institutions des saints Pères*. Sur le second article, le concile prononçoit que la parole de Dieu seroit prêchée librement et fidèlement par des ministres dignes, *approuvés et envoyés par les supérieurs à qui il appartenoit de*

*le faire ; non pas cependant à tout propos , mais avec ordre et dignité , sauf encore l'autorité du pontife , chargé de l'administration générale suivant l'institution des Pères. Enfin le troisième article corrigé par le concile , portoit que les ecclésiastiques administreroient fidèlement , et suivant les salutaires maximes des saints Pères , les biens de l'Eglise dont ils sont les administrateurs , et que ces biens ne peuvent être usurpés sans sacrilège sur ceux à qui l'administration en a été commise canoniquement.*

Attachés sur toute chose à leur manière de communier , les Bohémiens ne voulurent point répondre sur les autres objets , qu'ils n'eussent entendu ce qu'on offroit sur ce premier chef de toutes leurs demandes. Il fallut encore négocier , conférer , disputer long-temps , et enfin envoyer à Bâle le chef même de la députation du concile , pour en prendre les derniers ordres. Il fut conclu , qu'encore que la coutume de ne plus communier que sous une espèce , introduite généralement pour plusieurs raisons très-fortes , ne dût point être improuvée , et qu'on ne dût pas la changer arbitrairement sans l'autorité de l'Eglise , cette Eglise pouvoit néanmoins pour des causes raisonnables accorder la communion sous les deux espèces ; en conséquence , qu'on permettoit aux prêtres de Bohême de donner à leurs peuples la communion sous l'espèce du pain et du vin , en avertissant chaque fois que Jésus-Christ tout entier est sous chaque espèce. Là-dessus les Bohémiens consentirent à la réunion , qui ne put toutefois s'effectuer d'une manière authentique et générale , qu'après que l'indomptable opiniâtreté des thaborites et des orphelins eut fini par leur destruction.

Mais sitôt que la division se fut mise dans la secte , ceux-ci se rendirent de jour en jour plus odieux aux habitants de Prague , leurs anciens fauteurs. Dès l'année 1434 , ils en vinrent assiéger la ville neuve. Ils furent repoussés , avec une grande perte , le jour de l'Ascension. Le dimanche d'après la Fête-Dieu , le siège de Pilsen étant levé aussi-bien que celui de Prague , et toutes les forces des séditeux se trouvant réunies , ils livrèrent une bataille rangée à l'armée nationale de l'administrateur , à qui les catholiques avoient joint leurs

armes. Ces forcenés essayèrent une défaite égale à la fureur désespérée de leur attaque. Les deux Procope y furent tués, la plus grande partie des thaborites et des orphelins restèrent sur le champ de bataille, et les prisonniers que l'on fit encore au nombre de plusieurs milliers, furent traités comme des bêtes féroces qui n'épient que le moment de déchirer la main qui les fait vivre. On distingua cependant entre les scélérats naturalisés par une longue habitude à tous les genres de forfaits, une foule de paysans séduits, qui étoient venus nouvellement de leurs campagnes se ranger aveuglément sous les mêmes drapeaux (1334).

On fit publier par un héraut d'armes, que les guerriers accoutumés à suivre les Procope au milieu des hasards, eussent à se séparer des lâches, parce qu'on vouloit employer ces braves gens à une expédition glorieuse qui leur fit mériter un traitement digne d'eux. On vit aussitôt s'avancer de toute part et en très-grand nombre, des groupes de sauvages de haute stature, d'une carrure énorme, les cheveux hérissés, la barbe démesurément longue, le regard sombre et farouche, tout noircis par le soleil, tellement durcis par les vents et les frimats, la peau si rude et si raboteuse, que le fer sembloit s'y devoir émousser. Tel est au moins le portrait que nous en a tracé Ænéas Sylvius, ou Pie II, qui les avoit vus<sup>1</sup>. On les répartit dans un grand nombre de granges, comme pour les y enrôler; et quand ils y furent entrés, on en ferma les portes, et on y mit le feu, ajoute le même auteur, pour les punir du mépris qu'ils faisoient de la religion depuis si long-temps. Il auroit pu prétexter, d'une manière plus analogue aux lois, les meurtres, les ravages et les incendies qu'ils avoient multipliés sans nombre. Mais sans parler de la mauvaise foi dont on usa à leur égard, et que rien ne peut excuser, n'étoit-ce point ici le cas où saint Augustin, conformément à l'esprit de l'Eglise, nous enseigne qu'en faveur de la multitude, et surtout d'une multitude confuse et attroupée avec précipitation, il faut moins avoir d'égard à la sévérité de la loi qu'à la douceur de l'Évangile?

<sup>1</sup> Hist. Boh. c. 51.

Sigismond, qui ne s'oublioit pas, accourut à ces nouvelles, et se fit reconnoître pour roi par tous les Bohémiens, même par le peu qui restoit de thaborites. Quelque temps après, dans une diète régulière assemblée à loisir, et sous les auspices du concile, dans la ville d'Iglaw en Moravie, l'administrateur que ces peuples s'étoient donné, les barons du royaume, les députés de Prague et des autres villes, firent publiquement leur soumission à leur nouveau souverain, et furent reçus en paix (1436). Roquesano, représentant avec quatre autres prêtres, tout le clergé du parti, promit solennellement à l'Eglise romaine l'obéissance qu'il garda si mal par la suite. Le lendemain, tous les Bohémiens et les Moraves furent absous par les envoyés du concile, de l'anathème et de toutes les autres censures qu'ils avoient encourues. Sigismond, soit par trop d'empressement à recouvrer l'héritage de ses pères, soit par la crainte dont il prétendoit s'affranchir quand son autorité seroit établie, leur accorda beaucoup d'autres faveurs que n'avoua jamais le concile.

Cette assemblée s'occupoit surtout à défendre les droits, dont elle soupçonnoit toujours le chef de l'Eglise d'en vouloir dépouiller le corps. Eugène déjà sommé juridiquement de révoquer sous un terme fixe les bulles contraires au concile, pressé continuellement par l'empereur Sigismond, étonné du cours inattendu qu'avoit pris l'affaire des hussites, et de la faveur qu'acquéroit le concile; frappé de toutes ces considérations, Eugène craignit de passer pour indifférent aux vrais intérêts de l'Eglise, et prit le parti de plier un peu ses idées sur celles de Bâle. Il consentit, après avoir encore défendu le terrain pied à pied, et il prescrivit en particulier qu'on n'entamât les grands articles de la réformation que quand il y auroit au concile soixante et quinze prélats revêtus du caractère épiscopal; enfin, il consentit que le concile se tint à Bâle; mais le décret rendu pour cela portoit simplement qu'on y travailloit à l'extirpation des hérésies de Bohême et à la pacification des états chrétiens, sans faire aucune mention de la réforme<sup>1</sup>. Par une autre bulle, à la vérité, il chargea ses légats de tra-

<sup>1</sup> Bain. an. 1433. p. 5 et 6.

vailler avec le concile à la réformation de l'Eglise dans tous ses membres; mais cela ne satisfit point encore à l'exigeance des Pères, qui craignoient que les légats ne fussent seuls arbitres de la réformation, et qui d'ailleurs ne voyoient point dans la bulle la clause alors réputée de si grande valeur, c'est-à-dire, la liberté de réformer l'Eglise dans son chef aussi-bien que dans ses membres.

Ces réserves, tout implicites qu'elles étoient, révoltèrent l'assemblée; on n'y étoit point du tout d'humeur à se relâcher, ni à se maintenir par la voie des tempéraments. On vouloit, ou tout emporter, ou tout rompre, en observant néanmoins les formes d'usage, et en tenant cette marche froide et compassée qui ne va que plus efficacement à son but. Le 19 de février, dans la dixième session composée de quarante-six prélats, on requit qu'Eugène fût déclaré contumace. Dans la onzième, tenue le 27 avril, après avoir exalté l'utilité des conciles généraux, on le menaça de suspense et de déposition, s'il s'opposoit à leur célébration. La douzième session, qui fut différée jusqu'au 13 de juillet, devoit tenir lieu de la troisième monition à Eugène, qu'on y représenta comme un pontife scandaleux et mal intentionné pour l'Eglise. C'est pourquoi on lui ordonnoit, sous peine de suspense, de révoquer ses premières bulles dans l'espace déjà donné de soixante jours, et de reconnoître que le concile étoit légitime depuis son commencement. On abolit ensuite toutes les réserves, on rétablit les élections, et l'on exposa la manière dont elles se devoient pratiquer, soit dans les cathédrales, soit dans les abbayes.

Tout étant ainsi disposé, on entendit les promoteurs touchant la contumace du pape, dans la treizième session qui se tint le 11 de septembre. Le décret de suspense fut dressé; et déjà l'évêque de Lectoure en avoit commencé la lecture, quand les nonces d'Eugène, incidentant sur la forme, alléguèrent que les soixante jours qu'on lui avoit donnés pour révoquer ses bulles n'étoient point expirés. Il s'en falloit en effet deux jours, à compter de la session précédente, qui étoit censée tenir lieu de troisième monition. Le duc de Bavière, chargé de la protection du concile en l'absence de l'empereur, et les magistrats de Bâle appuyèrent les nonces, et le résultat fut qu'on accor-

deroit encore au pape trente jours de délai. Sigismond, qui se trouva le 7 novembre à la quatorzième session, fit étendre le terme à trois mois.

Le pontife n'en attendit point l'expiration. Sur la fin de cette même année 1433, la réconciliation se fit, au moins pour un temps, entre lui et le concile ; toutefois encore après bien des altercations, bien des marches et des contre-marches, et des variations sans nombre, que la délicatesse des circonstances présentes, et plus encore les appréhensions de l'avenir ne manquèrent pas d'occasioner. Mais enfin l'accord se conclut : le pape approuva purement et simplement le concile, et confirma généralement tout ce qu'on y avoit statué depuis l'ouverture <sup>1</sup>. On révoqua de part et d'autre les décrets offensants et désavantageux qu'on avoit portés réciproquement ; et de nouveaux légats envoyés au concile, qui jusque-là ne les y avoit voulu recevoir qu'en leur privé nom, furent admis à y présider avec le cardinal Julien qui lui étoit encore tout dévoué. Ces nouveaux représentants du chef de l'Eglise étoient les cardinaux de Sainte-Sabine, d'Albane, de Sainte-Croix et de Saint-Marc, avec l'archevêque de Tarente, l'évêque de Padoue et l'abbé de Sainte-Justine ; les trois derniers étoient simplement constitués pour tenir, en cas d'absence, la place des cardinaux présidents.

Depuis l'accord, on vit les Pères arriver au concile en bien plus grand nombre qu'auparavant. On en compta cent à la dix-septième session ; et depuis la quinzième jusqu'à la vingt-quatrième, le concile parut beaucoup plus tranquille. Ces dix sessions furent au moins les jours sereins du concile de Bâle, qui n'y usa point contre le pape des voies odieuses de la contrainte et de la procédure. Mais il restoit un levain d'aigreur ou de mésintelligence, un fond de méfiance réciproque qui perça dans mille rencontres, et que tous les palliatifs ne purent empêcher de faire enfin sa triste éruption.

Les deux partis cherchèrent séparément à s'épauler de la faveur des souverains divers de la chrétienté, qui tout en s'intéressant pour le concile et le rétablissement de la discipline, ne

<sup>1</sup> Conc. I. VIII, p. 1172. Conc. II. I. IX, p. 1113.

soutenoient pas l'idée révoltante des procédures intentées contre le vicairé de Jésus-Christ. Charles VII, du sein des embarras que les Anglais ne cessoient pas de lui susciter, écrivit aux Pères de Bâle, qu'il étoit effrayé de la menace étrange de suspense faite au souverain pontife de l'Église universelle, et du terme fatal de soixante jours; qu'il les conjuroit par les entrailles de la divine miséricorde, de ne point pousser ainsi le premier pasteur, au péril de voir ces poursuites aboutir au schisme<sup>1</sup>. « Hélas ! ajoutoit-il, nous frémissons encore au seul souvenir de la cruelle division qui a si long-temps affligé l'Église. Que seroit-ce donc, s'il venoit à se rallumer, l'affreux incendie qu'on eut tant de peine à éteindre<sup>2</sup> ! » Les autres princes de l'Europe, spécialement le roi d'Angleterre, les ducs de Bourgogne et de Savoie, le doge de Venise, l'empereur même et les électeurs de l'empire s'exprimèrent à peu près de même sur cette étrange suspense du chef de l'Église.

Le duc Philippe III de Bourgogne, fils si différent de son factieux père, qu'il fut surnommé le Bon, puissant par ses grands domaines et ses grandes alliances, sage, vertueux, plein de piété, étoit l'un des princes qu'Eugène avoit le plus à cœur d'attacher à ses intérêts. Il fit au duc un présent conforme à ses pieuses inclinations. Il lui envoya la sainte hostie qui se conserve encore dans la sainte chapelle de Dijon<sup>3</sup>. Il y joignit un bref, portant qu'il l'avoit tirée de sa propre chapelle; que par l'attentat d'un homme sacrilège elle avoit été percée de plusieurs coups de couteau, et qu'en ces endroits elle étoit teinte de sang<sup>4</sup>. On assure qu'elle ne se corrompt point, qu'au moins elle ne l'étoit pas quand on en fit l'examen il y a environ cent ans, et qu'elle conserve encore sans corruption une seconde hostie qu'on met par-derrière pour la soutenir. On raconte aussi plusieurs merveilles opérées par son moyen. Il est constant que le roi Louis XII crut lui devoir le rétablissement soudain de sa santé après une communion, et qu'en reconnaissance il donna la couronne de son sacre à l'église où est gardée cette relique adorable.

<sup>1</sup> Ampliss. coll. tom. VIII, pag. 633. — <sup>2</sup> Ibid. pag. 627, etc. — <sup>3</sup> Boulter, Remarg. sur la sainte hostie de Dijon. — <sup>4</sup> Hain. an. t. 33, n. 27.

Jusque-là le duc de Bourgogne n'avoit eu que peu d'envoyés au concile de Bâle : aussitôt après, il revêtit de ce caractère six évêques et quatre abbés, sans compter les docteurs et les seigneurs laïques. Les autres souverains parurent aussi prendre plus à cœur ce qui s'y passoit; et telle fut sans doute, avec le concours d'un bien plus grand nombre de prélats qu'auparavant, la cause du genre de ménagement qu'observèrent alors les Pères à l'égard du pape. La quinzième session, qui se tint encore dans l'année 1433, le 26 de novembre, on ne fit que des réglemens très-sages, concernant la célébration des conciles provinciaux et des synodes diocésains. Quant à la seizième, tenue le 5 février de l'année suivante (1434), on y révoqua solennellement tout ce que de part et d'autre on avoit fait de contraire à la bonne intelligence. Toutefois les légats survenus pour présider au concile n'y furent admis que le 24 avril, dans une congrégation générale, après avoir encore été obligés de jurer, mais en leur privé nom seulement, et non pas en celui du souverain pontife, qu'ils donneroient leurs avis suivant les règles de la conscience; qu'ils observeroient un secret exact, qu'ils ne s'éloigneroient point de Bâle sans la permission du concile; qu'ils travailleroient pour son honneur et sa conservation; qu'ils en maintiendroient les décrets, et spécialement celui qui avoit été renouvelé de Constance, touchant la puissance coactive des conciles généraux sur les papes, en ce qui regardoit la foi, l'extirpation du schisme et la réformation de l'Eglise dans son chef aussi-bien que dans ses membres.

Dans la dix-septième session qui se tint le surlendemain, et où l'on vit cent prélats mitrés, les nouveaux légats furent admis enfin à présider conjointement avec le cardinal Julien; mais sans aucune juridiction coactive, et avec obligation de suivre la méthode observée jusque-là par le concile, d'expédier les actes en son nom et sous son sceau. Il paroît que ces ministres pontificaux tardèrent peu à se dégoûter d'une présidence si limitée et si mortifiante, puisqu'ils ne voulurent point assister à la dix-huitième session, qui se tint deux mois après la dix-septième. Alors on confirma de nouveau, beaucoup plus par humeur que par nécessité, les décrets de Constance touchant la supériorité des conciles généraux sur les papes.

C'étoit pour la cinquième fois qu'on en revenoit à cette montie affectée de prééminence. Tant on sentoit combien cette supériorité du concile sur le pape étoit au moins contestable et douteuse!

La session suivante présente un incident plus remarquable encore, puisqu'il fournit par la suite le dénouement de cet interminable démêlé. Un des objets du concile oecuménique étant la réunion des Grecs, les deux partis qui divisoient l'Église latine s'efforçoient chacun de se donner du relief par cet endroit. Le pape Eugène et le concile de Bâle envoyèrent l'un et l'autre à Constantinople, et l'un et l'autre aussi en reçurent des envoyés. Les Grecs, au défaut d'une place de leur domination, demandoient au moins, et avec une persévérance inébranlable, quelque ville maritime ou voisine de la mer, en Italie, pour le lieu de l'assemblée. La demande étoit favorable aux vues du pape, qui l'appuyoit autant que le concile y mettoit d'opposition. Cependant comme c'étoit un coup de partie pour l'un ou pour l'autre d'avoir au moins en apparence l'Église d'Orient de son côté, le concile ne voulant pas marquer moins de zèle qu'Eugène pour l'union des deux églises, convint avec les envoyés de Grèce, le 7 septembre, à la dix-neuvième session, que, si leur maître ne vouloit point absolument agréer la ville de Bâle, on accepteroit l'endroit qui lui plairoit davantage<sup>2</sup>. Ce point d'observation, dont l'utilité ne se fera pas sentir durant tout le cours de l'année 1435, est importante pour la suite d'une affaire si compliquée<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Conc. t. IX, p. 1117.

<sup>2</sup> Ampliss. Collect. t. VIII, p. 767.

<sup>3</sup> On verra en effet la majorité numérique de ce même concile contredire cette résolution (p. 177), et décider dans la 25<sup>e</sup> session que les Grecs viendront à Bâle, ou à Avignon ou en Savoie. Ajoutons à cela que les Grecs étoient en négociation avec le pape bien avant que les prélats de Bâle fissent des démarches pour les attirer à eux. (V. Art de verif. les dates. Jean Paléologue II.) « Les Grecs, dit le Père Berthier, avoient d'abord agréé l'Italie pour y consommer l'union, et le pape souhaitoit qu'on s'assemblât à Bologne; mais ce projet n'ayant pas réussi, parce que l'empereur Jean Paléologue aimoit mieux se rendre à Ancône, le pape enfin, pour terminer quelque chose à cet égard, fit passer à Constantinople un de ses secretaïres nommé Christophe Garatoni, homme entendu et fidèle : c'étoit au mois de juillet 1433. ... Sur ces entrefaites, les prélats de Bâle qui n'ignoroient pas les négociations du pape auprès de Paléologue, voulurent gagner ce prince, et lui envoyèrent un évêque et un abbé... » *Hist. de l'egl. gall. t. 1. 47.*

Le concile fit cette année-là des réglemens exemplaires de discipline. Les ecclésiastiques publiquement concubinaires furent déclarés déchus du droit de percevoir les fruits de leurs bénéfices pendant trois mois ; et si à ce terme ils n'avoient pas renvoyé leurs concubines, privés de tous leurs bénéfices et inhabiles à en obtenir de nouveaux. Et le concubinage public, aux termes de cette sévérité judicieuse, ne devoit pas s'imputer seulement à ceux qui seroient convaincus ou par sentence, ou par leur aveu, ou par la notoriété du fait, mais à tous ceux qui, après avoir été avertis, ne se seroient pas séparés des femmes suspectes. Il leur fut encore défendu de garder chez eux les enfans provenus de ce honteux commerce. Ensuite on spécifia, pour la paix des consciences, les excommuniés qu'on seroit tenu de fuir ; savoir, ceux qui seroient nommément dénoncés, ou qui auroient encouru si manifestement cette censure, qu'il ne leur resteroit aucun moyen plausible de tergiverser et de s'en défendre. On statua aussi contre les interdits jetés trop facilement ; contre les appels frivoles, en faveur de la possession triennale des bénéfices ; sur la révérence due aux fêtes et aux églises ; sur la célébration publique ou privée des saints offices ; et généralement sur tout ce qui peut contribuer à la dignité et à la régularité du culte divin.

Il sortit de la vingt-unième session, tenue au mois de juin, des décrets qui furent moins généralement applaudis. Contre les remontrances des légats et le sentiment de plusieurs Pères de considération, mais de l'avis du grand nombre, on abolit les annates, les déports ou premiers fruits, et sans nulle exception toutes les redevances qui alloient au pape ou à des prélats inférieurs, sous prétexte de collation, de confirmation, d'investiture, d'expédition en matière de bénéfices, de dignités ecclésiastiques et d'ordres sacrés, nonobstant toute coutume, privilège ou statut contraire. On menaça les contrevenants des peines marquées par les canons contre les simoniaques ; on déclara nuls tous les engagements contractés à cet égard, et l'on ajouta que si le premier pontife, plus obligé qu'aucun autre à observer et à maintenir les canons, donnoit atteinte à celui-ci, il seroit déféré juridiquement au concile.

Les légats, dans leurs représentations, insistèrent particu-

lièrement sur le contre-temps des circonstances, et sur ce qu'on n'avoit rien statué contre ces relâchements prétendus dans les différents conciles qui s'étoient célébrés depuis leur établissement. Ce moyen de défense, il en faut convenir, n'avoit pas bonne grâce. Les prélats se plaignoient surtout des entraves où les papes avoient tenu les derniers conciles, par rapport à la réforme des prérogatives, des translations, des délais sans nombre et sans fin; après quoi Rome sembloit déjà se prévaloir de leur silence à ce sujet. D'un autre côté cependant, les circonstances ne pouvoient pas être plus mal choisies pour faire cette énorme réduction aux revenus pontificaux; et les Pères, aux yeux des fidèles qui le sentoient, avoient tout l'air de vouloir amener de force le pape à leurs fins, en déprimant tant l'autorité que la dignité du siège apostolique. Eugène, sans cesse vexé par le duc de Milan Philippe Visconti, et poussé depuis peu à toute outrance, resserré et comme emprisonné dans Rome par les généraux milanais, courant risque à chaque instant d'être livré par les Romains ennuyés de cette guerre ruineuse, ou même par des traîtres gagés, comme le complot en étoit déjà fait, il s'étoit échappé secrètement en habit de moine, avoit descendu précipitamment le Tibre dans une barque, où il fut assailli de pierres et de flèches, par des furieux qui le reconnurent du rivage; puis dans une galère qu'il rencontra heureusement à Ostie, il s'étoit retiré à Pise, et peu après à Florence (1434). Là, après la commisération du moment, et les vaines démonstrations d'un attachement stérile, dénué des choses les plus nécessaires, et tout emporté de son palais abandonné à la rapacité romaine, privé du revenu de tous les domaines de l'Église envahis ou ruinés, peu s'en fallut qu'il ne fût réduit à mendier de porte en porte. Comme le ressentiment d'une injure atroce fait presque oublier les offenses plus légères ou moins récentes, Eugène dans l'accablement des maux que lui faisoit le duc de Milan, écrivit de Florence aux Pères de Bâle, que le fond de son âme, que tous ses vœux et ses desseins étoient de se tenir uni avec eux par les liens d'une charité parfaite; qu'il leur conservoit sans altération les sentiments de tendresse qu'un bon père a pour ses enfants, et que sa plus douce consolation étoit de se promettre

une cordialité semblable de leur part ; que les démêlés précédents n'avoient laissé aucun nuage dans son esprit ; qu'après tout, la dispute avoit simplement roulé sur la forme et les moyens, et non pas sur la substance de la bonne œuvre, qu'on vouloit également de part et d'autre. Telle fut, ajoutoit-il, l'apparente division de saint Paul et de saint Barnabé, tous deux animés également du zèle de l'évangile. Ensuite, avec cet épanchement de cœur et cette diffusion même de style qui suppose la réciprocité d'intérêt, il leur racontoit les cruelles extrémités où l'avoient réduit la violence du duc de Milan et la connivence des Romains<sup>1</sup>.

Eugène ignoroit encore quelles étoient à son égard les dispositions du grand nombre des prélats ou des docteurs de Bâle, qui prirent à la vérité quelque part à ses derniers chagrins, mais qui n'en travailloient pas cependant avec moins d'activité à l'amener de gré ou de force au terme où ils le vouloient. Ils envoyèrent à son secours les cardinaux Nicolas Albergati et Jean de Cervantès, pour contenir les Italiens, qui révéroient singulièrement la haute probité du saint homme Albergati, ou du moins pour démentir le duc de Milan, qui feignoit d'agir de concert avec le concile. Il est des observateurs qui prétendent que ce pieux cardinal, alors premier légat du saint Siège à Bâle, et fort zélé pour la dignité du chef de l'Eglise, ne fut renvoyé au-delà des monts que par la crainte que le concile avoit de son zèle et du crédit que lui donnoit sa vertu.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, qu'on ne peut guère tirer que du secret des cœurs et des intentions, Eugène, par l'attaque la moins déguisée, fut bientôt convaincu de la détermination fixe du concile. Les Pères lui firent signifier en forme, avec le rétablissement des élections, la suppression des annates et des autres redevances qui alloient à la chambre apostolique. Leur commissaire, simple docteur en droit canon, nommé Jean Bachenstein, harangua longuement et très-fortement en présence du pape, se plaignit hardiment que les décrets du concile n'étoient point observés à Rome, et fit en particulier

<sup>1</sup> Blond. III, dec. 6 et 5. Anton. tit. 22, c. 10.

des reproches offensants au pontife, sur ce qu'il attiroit encore une infinité de causes à son tribunal. Eugène, piqué sans doute autant que surpris, se contint néanmoins, et répondit froidement qu'il s'expliqueroit par ses nonces. Bientôt il envoya vers les Pères, et fit à son tour une multitude de plaintes, parmi lesquelles il n'oublia point de récriminer contre l'empressement du concile à s'emparer de toutes les affaires, tant communes qu'importantes, tant particulières que générales.

En effet, rien n'égalait l'activité sans réserve et sans borne de cette assemblée. Les débats, chaque jour renaissants entre deux prétendants à un même bénéfice, étoient des affaires capitales pour ces représentants de l'Église universelle. On les vit entrer jusque dans les rivalités monastiques, académiques, canonales; maintenir entre autres un chanoine de Troyes, contre les conclusions de son chapitre, dans la jouissance entière de sa prébende qu'il ne desservait pas<sup>1</sup>. Ses absences furent excusées, pour la diligence avec laquelle il s'étoit rendu au concile, où, quoique peu nécessaire, il avoit paru des premiers; ce qui joint à bien des traits semblables, fit dire souvent qu'il suffisoit de parvenir à s'incorporer à cette assemblée pour en obtenir tout ce qu'on vouloit, et même pour écraser les parties avec lesquelles on plaidoit<sup>2</sup>. Sigismond lui-même,

<sup>1</sup> Ampliss. Collect. t. III, pag. 937.

<sup>2</sup> On cite néanmoins une exception, qui mérite d'être remarquée. Les docteurs de Paris, qui n'étoient ni les plus tranquilles ni les moins nombreux à Bâle, ayant réclamé contre l'établissement de l'université de Caen, leur plainte fut reçue avec empressement par le concile. Cependant, comme on ne trouve pas qu'il ait rien statué en faveur des Parisiens, on doit croire que l'Angleterre, qui alors dominoit sur la France, et qui protégeoit la nouvelle université, fut plus écoutée que les docteurs opposants.

Un autre fait, encore bien plus digne de remarque pour ce concile, c'est que cette année 1435, dans une congrégation générale tenue le 22 décembre, les Vénitiens y furent condamnés, *sous peine d'excommunication, à restituer au patriarche d'Aquilée tout ce qu'ils lui avoient enlevé pendant la guerre.*

Déjà, dans le sauf-conduit donné aux Bohémiens, session IV<sup>e</sup>, ce concile commande à tous les fidèles, *de quelque dignité qu'ils soient*, et leur enjoint, en vertu de la sainte obéissance et *sous les peines portées par les conciles de Constance et de Sienna*, de les laisser passer avec toute leur suite, etc. Or ces peines, fulminées alors, seroient aujourd'hui regardées en France, comme des empiétements sur le pouvoir temporel. Et c'est néanmoins sur ce concile qu'on s'appuie dans la Déclaration de 1682.

retiré de Bâle après la dix-septième session, se plaignit beaucoup de la fermentation qui régnoit en ce lieu, et de l'étendue qu'on y donnoit aux occupations de tout genre, sans épargner ce qui regardoit beaucoup plus la puissance impériale que celle du sacerdoce <sup>1</sup>.

Le concile entreprit cependant une affaire temporelle qui lui attira de justes éloges, comme infiniment importante au bien de l'Eglise, et digne de toute l'application d'un concile œcuménique. Le pape Eugène voulut avoir part à cette grande œuvre, c'est-à-dire, à la réconciliation de Charles VII et du duc de Bourgogne, qui déconcertoit tous les efforts de l'Angleterre, et devoit mettre fin aux troubles de la France. On convint d'un congrès qui se tiendrait à Arras; on y invita le roi d'Angleterre avec tous les princes qui pouvoient y prendre intérêt; et chacune au moins des puissances directement intéressées ne manqua point d'y envoyer ses agents. Le saint cardinal Nicolas Albergati s'y trouva comme légat du pape, et Hugues de Chypre, comme légat du concile, l'un et l'autre avec une suite nombreuse de prélats et d'autres ecclésiastiques; mais ces ministres de l'Eglise, chargés de l'office de simples médiateurs, devoient rester neutres entre les parties, et balancer avec impartialité les propositions qui se feroient de part et d'autre. Ils ne purent qu'applaudir à celles de la cour de France, qui offrit d'abandonner au roi d'Angleterre tout ce qu'il possédoit en Guienne, avec la Normandie toute entière, sauf néanmoins l'hommage au monarque français. Les plénipotentiaires anglais rejetèrent ces offres avec une hauteur que l'événement montra bien plutôt inspirée par la présomption que par une juste estime de soi-même; ils n'exigèrent rien de moins que la cession de la couronne de France, n'en laissant à l'héritier légitime, qu'ils nommèrent toujours par mépris Charles de Valois, que ce qu'il possédoit alors, tant en deçà qu'au delà de la Loire: les légats du pape se récrièrent d'une voix unanime contre le projet révoltant de ravir au fils de tant de rois le trône de ses ancêtres. Les Anglais mécontents se retirèrent, et l'on continua la négociation avec le duc de Bourgogne.

<sup>1</sup> Vened. in edit. Act. Bicon.

Philippe le Bon, que le cri du sang paternel et la fatalité des circonstances avoient moins induit qu'entraîné dans cette querelle; Philippe, bon parent, bon français, et surtout prince vraiment chrétien, souffroit beaucoup depuis quelque temps de voir employer sa main, ou du moins ses forces, à déchirer sa patrie et à dégrader le diadème de ses ancêtres. La paix entre le monarque et le duc se conclut avec d'autant plus de facilité, que le souverain consentit en quelque sorte à recevoir la loi du vassal, assuré qu'il étoit par-là de la faire bientôt lui-même à tous les ennemis du royaume. La délivrance de la capitale fut, huit mois après, le fruit de cette réconciliation, et peu à peu toutes les parties de l'empire français rentrèrent sous les lois de leur maître naturel; ce qui fit autant d'honneur qu'il causa de joie au pape Eugène et au concile de Bâle, auxquels on dut presque uniquement le succès d'une affaire également importante et difficile. Le cardinal Julien, quand il l'eut appris, s'écria dans l'assemblée des Pères, que le concile, eût-il duré vingt ans, et n'y eût-on rien fait autre chose, devoit sembler très-court.

La conduite de cette négociation ménagée en commun fit diversion aux querelles de Bâle durant une bonne partie de l'année 1435; mais on reconnut dès le commencement de la suivante, que dans les cœurs ulcérés à un certain point, si le venin de l'aigreur peut encore demeurer assoupi, l'éruption n'en est ensuite que plus violente. On fit alors des plaintes plus longues et aussi animées que jamais, sur les différents points de réforme qu'on avoit proposés sans effet dans les conciles précédents; sur les réserves et les expectatives aussi-bien que sur les annates; sur les causes d'appel en cour de Rome; sur la dispensation des indulgences; sur les offices de la chancellerie et de la pénitencerie; sur les dispenses, les exemptions, les commendes, les décimes, et sur tous les abus que l'esprit de discussion et de censure avoit relevés dans ces différentes matières. Il fut impossible de statuer en détail sur tant d'objets, dans la vingt-troisième session où ils s'agitèrent le 25 de mars 1436: pour les réformer en substance, et comme pour trancher d'abord tous les abus dans leur racine, on donna des règles pour le choix des papes et des cardinaux. Après avoir déterminé l'ordre

et la police des conclaves, on spécifia les qualités qui seroient requises pour être élu pape, les sermens particuliers qu'on leur feroit faire à la profession de foi le jour de leur couronnement, et les monitions qui leur seroient faites chaque année sur leurs devoirs essentiels. Pour le cardinalat, on ne devoit choisir que des hommes mûrs, éclairés, d'une sagesse reconnue, expérimentés dans les affaires ecclésiastiques, tirés indistinctement de tous les états chrétiens, rarement des maisons souveraines, et jamais neveux des papes ou des cardinaux. On ordonnoit encore que leur nombre seroit irrévocablement fixé à vingt-quatre. Cette session remonta les têtes comme elles l'étoient avant les négociations d'Arras; et la suivante, en ramenant l'affaire des Grecs, donna lieu le 18 d'avril au dernier éclat.

On a vu que les Pères étoient convenus en termes exprès, que si l'on ne pouvoit engager l'empereur de Constantinople à s'en tenir à la ville de Bâle pour y traiter de la réunion, ils accepteroient l'endroit que voudroit ce prince. Depuis cet arrêté fait à la dix-neuvième session, plus d'un an et demi auparavant, le conflit perpétuel d'autorité entre le pape et le concile, et les tentatives isolées de l'un et de l'autre du côté de Constantinople, avoient occasioné bien du changement dans les affaires et dans les esprits. Sans entrer dans ce labyrinthe de députations multipliées et rivales, de sollicitations contraires, de négociations, de subtilités et d'intrigues, il suffira de savoir qu'enfin le concile avoit déjà désigné la ville d'Avignon pour y entendre les Grecs<sup>1</sup>. Le 14 d'avril, dans la vingt-quatrième session, où l'on prétend qu'il ne se trouva que vingt-trois

<sup>1</sup> Ce fut dans ces circonstances que le pape résolut d'envoyer des nonces à toute les cours, pour informer les princes de ce qui s'étoit passé au concile. Dans son mémoire, il reproche aux évêques de Bâle d'avoir dégradé en quelque sorte les légats du saint Siège par les modifications mises à leurs pouvoirs; de s'être établi et déclaré *corps acéphale*, en ordonnant que, si les légats ne vouloient pas publier les décrets, on se passeroit de leur ministère, et que la publication en seroit faite par le premier prêtre qui seroit placé après eux; d'avoir renouvelé et pris dans un sens étranger, deux décrets du concile de Constance « soumettant, dit-il, par-là le souverain pontife à la correction du concile; ce qui n'a jamais été reconnu des fideles ni enseigné par les docteurs; ce qui d'ailleurs seroit d'un mauvais exemple pour les princes, car il s'ensuivroit qu'ils sont aussi soumis aux états généraux de leurs principautés. »

Le pape se plaignoit encore des décrets émanés du concile pour l'abolition des annates, et il prétendoit que cette assemblée se contredisoit elle-même, puisqu'on voyoit

prélats, dont dix seulement étoient évêques, et qui ne laissa pas de publier des indulgences plénières, le grand nombre des assistants tint invinciblement pour la ville d'Avignon, ou du moins ne voulut entendre au choix d'aucune ville plus à la portée et plus conforme à la demande des Grecs. Mais ce grand nombre, dit Augustin Patrice dans sa rédaction des actes de Bâle, n'étoit que la populace du concile. Il ajoute que pour grossir la multitude, on admit à l'assemblée une foule de prêtres de campagne, et de bas officiers attachés au service des prélats. Dès là le cardinal Julien, auparavant si opposé à Eugène IV, trembla pour les droits du saint Siège même, et reprit vivement les intérêts du souverain pontife.

Parut alors ce phénomène presque inexplicable, ce contraste de tant de vertu et de tant d'opiniâtreté, qu'offrit dans sa personne et sa conduite Lonis d'Alleman, cardinal-archevêque d'Arles, qui prit à cette époque la haute autorité qu'il ne quitta plus tandis qu'il y eut à Bâle quelque ombre de concile. Il avoit quitté secrètement la cour de Rome, s'étoit jeté dans une galère génoise, et s'étoit venu joindre aux Pères de Bâle, enchanté du projet de réforme qui les rendoit célèbres, et qui le séduisit au point de conniver, de présider à la trame, à la consommation, à la prolongation la moins déguisée du schisme. Il étoit donc

partout ses collecteurs et ses agents exiger les annates et les appliquer au profit du concile. Il condamnoit de même tout ce qui avoit été réglé à Bâle sur l'ordre des conclaves, l'élection des papes, le nombre des cardinaux, l'extinction des réserves. Il réprouvoit surtout les indulgences accordées dans la 24.<sup>e</sup> session, malgré les remontrances des prélats les plus distingués. Il détaillait la multitude des affaires dont le concile se surchargeoit; provisions de bénéfices, confirmations d'assemblées capitulaires, établissements de commendes, pouvoirs de confesser et d'absoudre des censures, canonisations de saints, dispenses en matière d'ordres, d'irrégularités, de mariage, etc.

Le pape souffroit aussi impatiemment que le concile se fût donné un sceau particulier; qu'il rappelât à lui les causes jugées par le saint Siège; qu'il eût supprimé dans la célébration de la messe l'oraison que toute l'Église dit pour le pape; qu'il eût accordé le droit de suffrage et de voix définitive à d'autres qu'aux prélats: « Ce qui est, disoit-il, contre la pratique ancienne des conciles, où les évêques seuls, représentant leurs diocèses, souscrivoient aux décrets. » Suit ensuite une longue exposition de tout ce qu'il avoit fait pour entretenir la paix. *Rainaldi, an 1436. et Hist. de l'Égl. gall., l. 47.*

Par la retraite des légats du pape et la translation du concile à Ferrare, l'assemblée de Bâle ne cessa pas seulement d'être œcuménique, mais encore d'être légitime.

encore nécessaire, l'exemple tant de fois donné et tant de fois insuffisant, afin de bien inculquer, et que la vertu plus ferme qu'éclairée n'est qu'un écueil pour les grandes places, et qu'on ne doit pas juger de la doctrine ou de la foi par les plus apparentes vertus, mais bien de la vertu par les principes de la foi et la doctrine de l'Eglise.

On n'avoit rien prononcé de définitif pour les Grecs dans la vingt-quatrième session; la vingt-cinquième, tenue le septième jour de mai 1437, après bien des courses d'Occident en Grèce, et de Grèce en Occident, mit le comble à la mésintelligence, et rendit la division désormais irrémédiable. On y porta deux décrets contradictoires, dont le premier avoit pour auteurs les légats du pape et les personnages du plus grand poids dans l'ordre de la prélature. Il y étoit statué que les Grecs s'assembleroient, ou à Florence, ou à Udine dans le Frioul, ou dans quelque autre ville d'Italie, à leur bienséance. Le gros de l'assemblée au contraire, composé, comme on l'a vu, d'un amas confus de clercs et de bas officiers érigés en Pères du concile, prononça, par l'organe de son président le cardinal d'Arles, que l'assemblée des Grecs et des Latins se tiendrait ou à Bâle, ou à Avignon, ou en Savoie; qu'on iroit prendre à Constantinople les députés de la Grèce, et qu'ils seroient obligés de se laisser conduire à l'un de ces trois endroits. Les deux factions ayant ainsi rendu ces décrets contradictoires, et aucune des deux ne voulant céder, le débat devint encore plus vif quand il fut question d'apposer les sceaux. Cependant les présidents respectifs, pour moyen de conciliation, imaginèrent de constituer trois commissaires qui jugeroient le différend, et qui firent sceller le décret des prélats attachés au pape, à ce que dit Augustin Patrice. L'archevêque de Palerme au contraire, dans l'ouvrage qu'on lui attribue sur ce sujet, dit qu'ils firent sceller le décret du parti opposé à Eugène, et que le premier décret ne fut scellé que par la manœuvre de quelques faussaires qui

*V. Binus dans Labbe, t. XII, p. 1420 etc.* « Comme les Pères de Bâle s'obstinèrent à y continuer leurs assemblées, et procédèrent juridiquement à la déposition du pape, depuis ce moment le concile de Bâle, dit Bergier, ne peut plus être envisagé comme légitimement assemblée; aussi les évêques s'en retirèrent peu à peu, et sentirent que tout ce qu'ils seroient n'auroit plus aucune autorité. *Diction. theol.* »

forcèrent clandestinement le dépôt où se gardoit le sceau du concile ; sur quoi plusieurs critiques se perdent en des discussions aussi problématiques que superflues. Un vice de plus ou de moins dans un procédé qui ne fut tout entier que le résultat de la cabale et de la zizanie, doit nous sembler d'autant plus indifférent, qu'il ne s'y agissoit en aucune manière de l'enseignement de l'Église (1437).

La même ardeur qu'on avoit mise au décret et à l'apposition des sceaux, on la mit de part et d'autre à rechercher les Grecs. Les légats et la partie du concile qui tenoit pour le pape d'une part ; et de l'autre, la multitude confuse qui lui étoit opposée, envoyèrent à Constantinople pour en ramener l'empereur et les prélats représentans de l'église orientale ; mais les partisans du pape gagnèrent de vitesse, et arrivèrent près d'un mois avant leurs compétiteurs. Ce n'étoit pas encore pour ceux-ci le plus grand désavantage. Les Grecs prenoient d'ailleurs peu de confiance dans un concile contredit par le premier pontife. Ceux d'entre eux qui n'avoient que des vues politiques, n'espéroient pas grands secours de ces prélats tout prêts à rompre avec leur chef, peu puissans par eux-mêmes, désapprouvés à bien des égards par leurs souverains. Ceux qui aspiraient sincèrement à rentrer dans l'unité catholique et la voie du salut, craignoient de ne sortir d'un schisme que pour retomber dans un autre.

Cette seconde disposition, qui paroît avoir été constamment celle de l'empereur Jean Paléologue, deuxième du nom, fut encore fortifiée par les exhortations de George de Trébizonde, personnage aussi distingué par l'éminence de sa doctrine et l'élevation de ses sentimens, que par la noblesse de son extraction. Il lui écrivit de ne point se lier avec un concile qui, par ses décrets iniques et ses manœuvres scandaleuses contre Eugène, vrai successeur de Pierre, témoignoit clairement n'aspirer qu'au schisme, afin de transporter le pontificat en France ou en Germanie ; que le peuple de prêtres et de clercs attroupés à Bâle devoit moins se nommer un concile, qu'un conciliabule d'impies et un repaire de brigands ; qu'il lui seroit d'ailleurs bien honteux de se rendre à l'endroit marqué sans sa participation pour un concile œcuménique, lui successeur

des empereurs qui, après le pontife romain, avoient toujours eu la première part à la célébration des conciles; qu'il renvoyât donc à leur concile prétendu les émissaires de la cabale, et que, sans balancer, il allât célébrer le saint et légitime concile avec le chef des pasteurs; autrement, qu'il ne feroit qu'augmenter la division dans l'Eglise, dont il témoignoit désirer si vivement l'union<sup>1</sup>.

Paléologue suivit ce conseil, dont il reconnut la solidité avant son départ; les députés du concile s'étant démasqués eux-mêmes, et lui ayant dit, comme ils le voyoient résolu à monter les galères envoyées par Eugène, qu'en arrivant auprès de ce pontife, il le trouveroit précipité de la chaire apostolique. L'empereur n'en fut que plus affermi dans sa résolution, que soutint encore l'assurance qu'on lui donna de la détermination du souverain pontife à présider en personne au nouveau concile. Il s'embarqua sur les neuf galères qu'on lui avoit envoyées bien armées et bien équipées, avec le despote Démétrius son frère, le patriarche de Constantinople, vingt autres prélats, évêques ou archevêques, environ autant de députés du second ordre, les uns et les autres choisis dans toute l'église grecque pour la suréminence de leur mérite, et une suite nombreuse qui montoit à sept cents personnes. Les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem avoient commis formellement quelques-uns de ces prélats, pour les représenter au concile. Après une navigation longue et assez fâcheuse, tous arrivèrent à Venise le 8 de février 1438.

On n'épargna rien pour leur faire une entrée magnifique. Le lendemain de leur arrivée, dimanche de la septuagésime, le doge et le sénat allèrent recevoir l'empereur dans le Bucen-taure, tout éclatant d'or et de soie, suivi de douze galères superbement équipées, et d'une infinité de gondoles qui couvroient au loin toute la mer, tandis qu'un peuple immense bordoit la côte et tous les passages. Après que Paléologue assis dans sa galère sur un trône magnifique eut reçu les devoirs que le doge et les sénateurs lui rendirent en grande cérémonie, il passa sur leur bord, et ayant mis le doge à sa droite, et Dé-

<sup>1</sup> Edit. Pontan. post. histor. Pharan.

métrius son frère à sa gauche, il entra dans la ville par le grand canal, au bruit de toutes sortes d'instruments, des cloches de toute la ville, et des acclamations de tout le monde. Le pape informé de l'arrivée du prince, l'envoya complimenter par le cardinal Albergati, accompagné du marquis de Ferrare, Nicolas d'Est, qui lui déféra le commandement dans sa ville et dans tous ses états. L'empereur le remercia avec de grands témoignages de sensibilité, et de son côté envoya deux abbés et trois seigneurs à Ferrare, pour rendre ses devoirs au pape. Les abbés ne firent qu'une inclination en saluant le souverain pontife; les laïques fléchirent le genou : mais tous refusèrent de se prosterner pour le baisement des pieds, coutume encore tout-à-fait inconnue aux Grecs<sup>1</sup>.

Comme le concile étoit ouvert depuis le mois de janvier, l'empereur s'empressa de partir, quelques jours même avant le patriarche extrêmement avancé en âge, s'arracha le 28 février aux honneurs dont on le comble à Venise, et remonta le Pô jusqu'à Francolin, à une demi-lieue de Ferrare, où le marquis d'Est se retrouva, au moment de la descente pour lui renouveler ses offres. Là, Paléologue monta sur un cheval bai superbement enharnaché, puis au milieu de tous les cardinaux et d'une grande multitude d'autres prélats qui étoient venus au-devant de lui hors de la ville, il y entra le 4 de mars, sous un dais magnifique, porté par les enfants et les plus proches parents du marquis. Il fut ainsi conduit jusqu'au palais du pape, arrivé depuis peu de Bologne. Tous ceux qui l'accompagnoient mirent pied à terre à la première porte, lui seul demeurant à cheval pour traverser les cours jusqu'à la porte de la salle où étoit le pontife. Il descendit alors, et le pape averti à point nommé quitta son trône, et vint à sa rencontre, en mesurant si bien ses pas, qu'ils se rencontrèrent au milieu de la salle. Eugène l'embrassa tendrement, et lui présenta sa main, que Paléologue s'empressa de baiser avec respect. Il le conduisit à sa chambre, et le fit asseoir à gauche, où tous les princes, avec les cardinaux, vinrent lui rendre leurs honneurs. Après quelque temps d'entretien, il le fit conduire avec la même pompe

<sup>1</sup> Conc. tom. XIII, p. 19 et 903.

dans le palais qu'on lui avoit préparé, et où on le traita avec toute la grandeur et la somptuosité qui convenoient à son rang auguste.

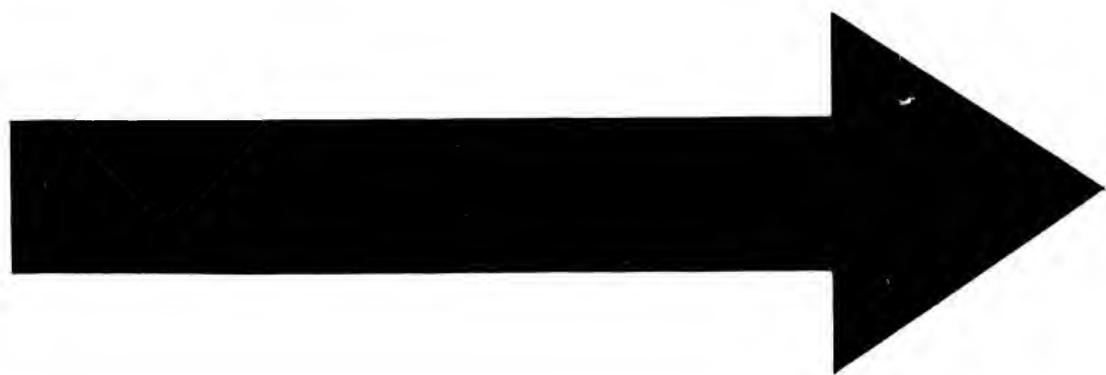
Trois jours après l'entrée de l'empereur, le patriarche, avec une partie des évêques et des métropolitains, arriva par eau dans un vaisseau magnifique du marquis de Ferrare. Comme on n'avoit point envoyé de cardinaux au-devant de lui, mais seulement quelques évêques, il passa le reste du jour dans son vaisseau jusqu'à ce qu'on eût réglé tout le cérémonial de sa réception, d'une manière qui répondit à son zèle pour maintenir la dignité de son rang, le premier de l'église orientale. Tout fut arrangé dans cet intervalle; et le lendemain quatre cardinaux accompagnés de vingt-cinq évêques, d'un grand nombre d'officiers du pape, et du marquis d'Est avec ses enfants et le corps de noblesse, allèrent le recevoir à la descente du vaisseau, lui présentèrent et aux personnes de sa suite les chevaux qu'on leur avoit préparés; et entre deux cardinaux il avança jusqu'à la porte de l'une des ailes du palais, où il mit pied à terre. De là, traversant une suite de salles et d'antichambres, il fut conduit à la chambre secrète, où le souverain pontife qui n'avoit pas voulu rendre cette audience publique, l'attendoit assis sur un trône fort élevé, et ayant à sa droite les cardinaux sur des sièges beaucoup plus bas. A l'arrivée du patriarche, on ouvrit la porte et on le fit entrer, accompagné seulement de six métropolitains des plus distingués de la Grèce. Le pape le voyant approcher, se leva, l'embrassa, se remit sur son trône, et le fit asseoir à sa gauche, sur un siège semblable à ceux des cardinaux. Les six métropolitains furent pareillement admis au baiser, et rangés à la gauche du patriarche; mais debout, ainsi que les autres Grecs, qu'on fit entrer six à six les uns après les autres, et dont on proportionna l'accueil à leurs qualités respectives. Les évêques et les principaux officiers de l'église de Constantinople furent admis au baiser de la main et de la joue: les autres ecclésiastiques firent une profonde inclination, et les laïques baisèrent à genoux les pieds du pontife. Quelques jours après on s'occupa de soins plus sérieux.

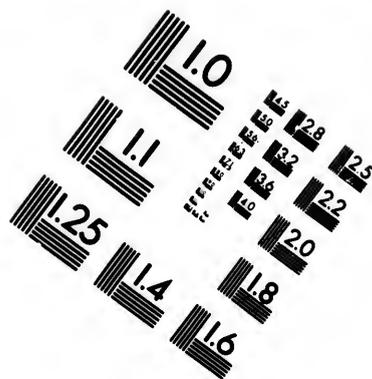
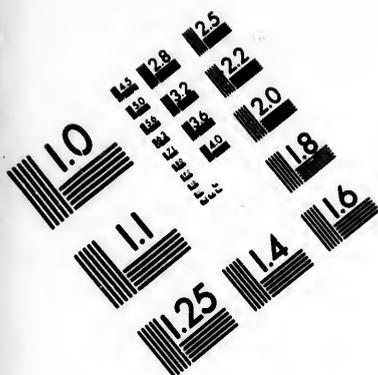
Aussitôt que le pape Eugène s'étoit vu assuré des Grecs,

approuvé qu'il étoit d'ailleurs des meilleures têtes de Bâle, et voyant les restes de ce concile décidés à ne plus observer de ménagement; il avoit repris courage du sein de l'adversité, et par une bulle du 17 septembre, il avoit transféré cette assemblée tumultueuse à Ferrare, avec des modifications cependant. Le concile ne devoit se tenir uniquement en ce dernier lieu, qu'après que les Grecs seroient arrivés; et à tout événement, on pouvoit, durant trente jours à compter depuis cette bulle de translation, s'occuper à Bâle de l'affaire des Bohémiens, qui avoient alors des ambassadeurs en cette ville. Mais il s'en fallut que ces tempéraments inspirassent de la modération à l'assemblée sans chef et sans ordre. Parfaitement acéphale dans la vingt-sixième session, et n'ayant plus qu'un chef de pur appareil, elle avoit renouvelé contre le pape et les cardinaux, son procédé favori de l'ajournement à comparoitre sous soixante jours, avec un long détail de griefs ou d'injures contre le pape. Depuis cette époque jusqu'à l'arrivée des Grecs à Ferrare, il y eut à Bâle session sur session, outrage sur outrage envers le chef de l'Eglise. Casser la nomination d'un cardinal, supprimer les bulles de Rome, contumacer Eugène, le déclarer suspens tant au spirituel qu'au temporel, avertir les princes et le clergé qu'ils eussent à ne plus lui rendre obéissance; tous ces excès furent l'ouvrage de quelques mois et de cinq sessions<sup>1</sup>.

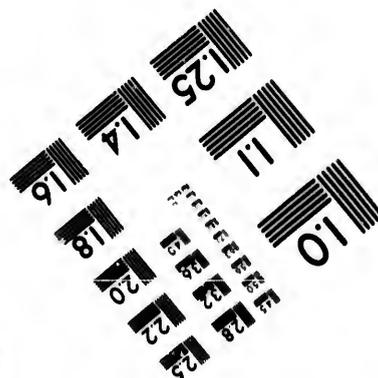
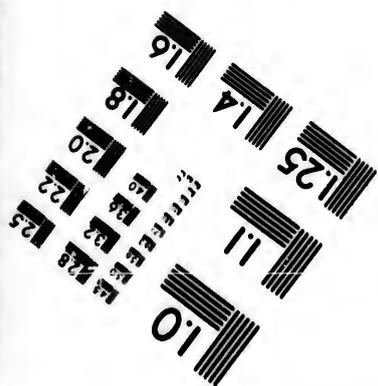
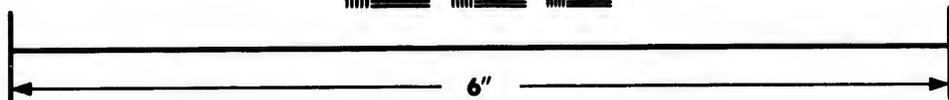
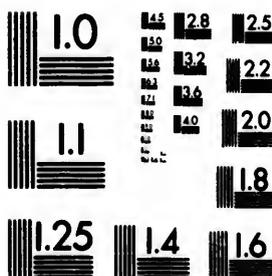
Dans la trente-deuxième, tenue le 24 mars 1438, comme le vicaire de Jésus-Christ, à la tête du concile de Ferrare, avoit déjà frappé de censures tous ceux qui osoient encore tenir à Bâle des assemblées ecclésiastiques, ils osèrent à leur tour fulminer contre le concile uni avec le chef de l'Eglise, et le

<sup>1</sup> Les projets du concile de Bâle avoient échoué totalement dans l'affaire de la réunion des Grecs. Mais, dit le Père Berthier, une autre mortification qu'éprouva cette assemblée, fut le cri général qui s'éleva dans les cours de l'Europe, quand on commença les procédures contre Eugène. Après le décret d'ajournement, l'empereur Sigismond fit savoir au concile « qu'il voyoit avec douleur ces nouveaux troubles: que les princes de l'empire et lui souhaitoient qu'on en arrêât le cours; qu'il ne falloit rien précipiter dans une affaire de cette importance; et qu'au reste, si les Pères continuoient d'inquiéter le pape, tout l'empire prendroit sa cause en main et maintiendrait les prérogatives de sa dignité. » *Liv. 47. Concil. t. 2. p. 11, 35.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

traiter de conventicule schismatique <sup>1</sup>. Déjà cependant il s'y trouvoit environ quatre-vingts évêques; et deux mois après, il y en eut plus de cent quatre-vingts, en y comprenant les Orientaux, qui, avec les Latins, formèrent enfin le concile général des deux églises, le 9 d'avril 1438. Il s'étoit tenu auparavant deux sessions qui ne sont pas comptées dans les actes romains du concile, parce qu'il n'y fut pas question du différend entre les deux églises qui en faisoit l'objet capital. Par la même raison, cette première assemblée de prélats grecs et latins n'est pas encore comptée au nombre des sessions en règle; elles ne commencèrent proprement que six mois après: les Grecs, attentifs à leurs intérêts temporels autant qu'aux spirituels, vouloient attendre la fin des démêlés de Rome avec Bâle, et la réunion de tout l'Occident, qui leur fourniroit alors de plus grands secours.

On ne laissa pas de faire au jour marqué l'ouverture du concile oecuménique, le premier où le souverain pontife, à la tête des évêques latins, eût assisté en personne avec l'empereur et les patriarches d'Orient. C'est ce qui occasiona d'abord quelque difficulté par rapport à l'ordre des séances. Le pape souhaitoit que son trône fût placé en chef au milieu de l'église; et l'empereur prétendoit occuper cette première place à l'exemple de Constantin et de Marcien qui l'avoient eue aux conciles de Nicée et de Chalcedoine; mais l'affaire s'arrangea sans beaucoup de peine, après qu'on eût représenté à Paléologue que le pape n'avoit pas assisté en personne à ces anciens conciles. Chacun prit sa place dans l'ordre suivant. Sur un trône illuminé devant le milieu de l'autel, on mit le livre de l'Evangile entre les chefs des apôtres saint Pierre et saint Paul. Du côté droit, nommé communément côté de l'évangile, étoit la chaire apostolique, et un peu au-dessous, le trône de l'empereur latin quoique absent. Après quoi suivoient les sièges des cardinaux, au nombre de huit ou neuf, parmi lesquels siégeoient deux

<sup>1</sup> Dans cette 32.<sup>e</sup> session du concile de Bâle, on dressa contre Eugène huit articles portant que c'est une vérité de foi catholique que le concile général est supérieur au pape: qu'il ne peut être dissous ni transféré sans le consentement du concile: et on prétend y établir ces propositions comme des articles de foi! Voir la 33.<sup>e</sup> session, p. 104.

patriarches latins, celui de Jérusalem après le premier cardinal, et celui d'Aquilée après le dernier ; puis les archevêques et les évêques, selon l'ancienneté de leur ordination. Du côté de l'épître, l'empereur des Grecs étoit dans son trône, vis-à-vis celui de l'empereur latin, puis la chaire du patriarche de Constantinople et des autres patriarches orientaux, savoir Philotée d'Alexandrie, représenté par Antoine d'Héraclée et par Grégoire confesseur de l'empereur ; Dosithée d'Antioche, représenté par Marc d'Ephèse, et par Isidore de Kiovie en Russie ; Joachim de Jérusalem, représenté par Denys de Sardes, et Dosithée de Monembase ; ensuite les métropolitains Dorothee de Trébizonde, Métrophanes de Cyzique, Bessarion de Nicée, Macaire de Nicomédie, Dorothee de Mythilène, celui des Géorgiens avec un de ses évêques, et plusieurs autres moins dignes de remarque. Le bas de l'église étoit rempli par les généraux d'ordres, les abbés, les docteurs et beaucoup d'autres ecclésiastiques. Le haut étoit occupé par les notaires et les autres officiers du concile. Aux pieds du trône de l'empereur grec, qui avoit à son côté son frère Démétrius, étoient placés les ambassadeurs de Trébizonde, du grand duc de Moscovie, du prince des Géorgiens, des despotes de Servie et de Valachie, et les principaux officiers de l'empire. Les ambassadeurs des princes latins étoient assis de même, près du trône de l'empereur d'Occident.

Tout cet arrangement ayant été convenu, on s'assembla dans l'église de Saint-George, la plus grande de Ferrare, et l'on y déclara, de concert avec les Grecs, que le concile oecuménique y étoit ouvert pour l'union des deux églises. Le patriarche de Constantinople, vieillard plus qu'octogénaire, et retenu chez lui par une indisposition, donna ses lettres de consentement. On ne fit rien de plus ce jour-là ; on accorda même quatre mois de délai à ceux qui devoient se rendre au concile, dont les opérations ne devoient commencer qu'à ce terme. Il fut ensuite différé jusqu'à six mois, sans qu'on témoignât beaucoup plus d'empressement à y venir. Le roi de France, ceux d'Espagne et les princes d'Allemagne, quoique bien décidés à reconnoître toujours Eugène IV pour vrai pape, jugèrent à propos de ne point lui envoyer leurs évêques, afin

d'employer leur médiation avec plus de succès entre ce pontife et les Pères de Bâle.

Toutefois pour ne point perdre de temps, Eugène proposa de préparer au moins les voies à la réunion, en éclaircissant par des conférences préliminaires les principaux articles de controverse qui tenoient les Orientaux séparés de l'Eglise latine. Le cardinal Julien, homme docte et habile, qui entra fort avant dans cette affaire, et sembla vouloir effacer les impressions que sa première conduite avoit données à la cour pontificale, réduisit les points de dispute à la primauté du pape, à la procession du Saint-Esprit, à l'usage des azymes, et au purgatoire. Ensuite il pressa fort les docteurs de la Grèce d'entrer en lice sur ces différents objets. Ceux-ci remettoient toujours à le faire jusqu'à ce que le concile, composé de deux partis qui divisoient l'Occident, tint en paix ses sessions réglées. Tout ce qu'on put obtenir, ce fut d'agiter celui des articles où les deux églises se rapprochoient davantage. Les Grecs, ainsi que les Latins, tenoient la foi du purgatoire, ou d'un lieu destiné à purifier les âmes des justes, morts coupables de fautes légères, ou redevables à la divine justice pour des péchés griefs insuffisamment expiés. Ils confessoient encore qu'elles étoient purifiées et délivrées par les sacrifices, les prières, les aumônes et les autres honnes œuvres des fidèles : mais ils vouloient que tout leur châtement consistât dans les ténèbres, la tristesse, la privation de la vue de Dieu ; et non pas dans la peine du feu, qu'ils prétendoient n'avoir lieu dans l'enfer même qu'après la résurrection des corps. Quoiqu'il ne parût pas difficile de concilier deux sentiments, où de part et d'autre le fond du dogme se trouvoit en sûreté, la dispute ne produisit point cet effet. qui, de même que la docilité sur les autres points de différend, ne put être le fruit que des délibérations publiques, et de la vertu attachée à l'autorité divine des conciles.

Pour trouver quelque voie de conciliation entre le pape Eugène et les Pères de Bâle, ou du moins pour obvier aux suites d'une mésintelligence qui faisoit languir la discipline dans la plupart des églises, le clergé de France, avec le roi Charles VII et les grands du royaume, tint à Bourges une as-

semblée très-fameuse encore de nos jours, quoique le statut principal en ait été anéanti par le concordat de François I<sup>er</sup>. C'est là que fut dressée la Pragmatique-Sanction, toujours si chère depuis aux Français, dont quelques-uns l'ont nommée le rempart de leur église. Elle comprend vingt-trois articles tirés des décrets de Bâle, avec les sages modifications qui convenoient, tant aux usages du royaume, qu'aux circonstances critiques où se trouvoit tout le monde chrétien. On y reconnut l'autorité des conciles œcuméniques, supérieure à celle des papes; on y abolit les annates, les réserves, les expectatives, la multiplicité des censures et des appellations à Rome, les jugemens ecclésiastiques hors du royaume; et, ce qui mérite ici le plus d'attention, on y rétablit les élections canoniques. La plupart de ces réglemens ont été maintenus par le concordat, qui n'a totalement éteint que les élections<sup>1</sup>, bien dégénérées alors de leur ancienne pureté, et sujettes à une infinité d'abus, auxquels d'illustres prélats de l'église même de France ont jugé ce remède convenable<sup>2</sup>.

Tant que les Gaules, et l'on peut dire à peu près la même chose des autres régions, tant que les Gaules furent soumises

<sup>1</sup> Tout ceci est fort inexact. Mais nous remarquerons seulement que Louis XI, successeur de Charles VII, abolit la Pragmatique Sanction; et voici les raisons qu'il en donna: « *Que cette loi avoit été faite pendant le schisme au prejudice du saint Siège et dressée par des prelatz inférieurs au pape* (et qui comme tels ne pouvoient lui prescrire de loi), laquelle avoit bâti un temple de licence dans son royaume. » *Monstrelet*, t. 3, p. 99.

Si néanmoins le parlement s'obstina à la soutenir, il est bon de rappeler qu'au 5.<sup>e</sup> concile général de Latran, en 1512, session 11e, on lut solennellement la bulle de condamnation de cette Pragmatique qu'on y appelle *la dépravation du royaume de France...*, la source d'un schisme manifeste dans l'Église. La bulle fut approuvée de toute cette sainte assemblée, à l'exception du seul évêque de Tortone. Sur quoi Marchetti fait observer qu'il est peu de définitions dogmatiques de conciles qui n'aient eu qu'un seul opposant. t. 2. p. 143. Il n'est donc pas vrai de dire que *la plupart des réglemens* contenus dans la Pragmatique *ont été maintenus par le concordat*, puisque celui-ci fut fait avant la bulle que nous venons de citer.

Nous ne disconvenons pas que parmi les 23 articles, extraits de l'assemblée de Bâle et reçus à Bourges, il n'y en eût de très-utiles. Mais ces deux assemblées avoient-elles autorité pour les faire seules, et sans la participation du chef de l'Église. Le 1.<sup>er</sup> article portant, *que les conciles généraux seront célébrés tous les dix ans*, étoit-il praticable, et devoit-il être imposé par quelques évêques séparés du pape, etc. *V. Hist. de l'Égl. gall.*, t. 47.

<sup>2</sup> *Marc. de Concord.* p. 386 et seq.

aux empereurs romains, ces maîtres du monde, surchargés des soins d'une domination sans bornes, ne s'ingéroient point dans le détail des changements infinis de titulaires dans les évêchés et les abbayes, peu riches alors, ou du moins peu considérables dans l'ordre politique. Mais les conquérants, qui des provinces romaines se firent autant de royaumes, ayant appelé les prélats à leur conseil, et leur ayant donné, avec les titres d'honneurs et de grands domaines, une puissante influence dans les affaires d'état, n'en obtinrent pas seulement le pouvoir réciproque d'entrer dans bien des affaires de la hiérarchie, mais se montrèrent fort jaloux de bien connoître et de s'attacher ceux qu'ils admettoient ainsi à la participation de leur propre puissance : tant il est dangereux que l'Eglise, en acquérant un bien étranger, ne perde quelque partie de ses avantages naturels. Cependant, ni le clergé, ni le peuple n'étoient encore privés du droit d'élire leurs pasteurs : ils étoient seulement obligés de n'en point élire qui ne fussent connus du roi, et qui n'eussent obtenu son agrément. C'étoit au moins la méthode suivie sous les princes religieux, tels que Charlemagne et Louis le Débonnaire : car avant eux, souvent les rois nommoient de pleine autorité les évêques ; et depuis, malgré le rétablissement des élections, fait différentes fois sous leur bon plaisir, et à condition qu'ils les confirmeroient, il arriva souvent qu'ils ne s'en tinssent point à cette prérogative, et qu'il s'introduisit des abus qui occasionèrent de grands troubles dans l'Eglise et dans l'état. Depuis la translation des papes en deçà des monts, les rois et le clergé de France se trouvoient également frustrés de leurs plus beaux droits à la collation des bénéfices, par les réserves, par les expectatives, par tous les expédients inventés à Avignon pour en disposer avant même qu'ils fussent vacants. C'est ce qui attachait surtout les Français au concile de Bâle, si ardent en particulier pour cette partie de la réforme ; c'est ce qui leur en fit emprunter presque tous les réglemens de la Pragmatique-Sanction. On croira sans peine que ce concile ne manqua point de l'approuver.

En Allemagne, aussi-bien qu'en France, on prit tout de nouveau en considération les démêlés du chef de l'Eglise avec les Pères de Bâle. L'empereur Sigismond, non moins inhabile

à conduire sa femme que ses armées, étoit mort (1437) le 9 décembre en Moravie, où il avoit été contraint de s'enfuir de Prague, tout malade qu'il étoit, dans la crainte d'une sédition préparée par cette impératrice débauchée, qui sans front comme sans mœurs, intrigua, son mari vivant, afin de se remarier avec le roi de Pologne à peine sorti de l'enfance. Sigismond avoit marié Elisabeth sa fille et son héritière, avec Albert II d'Autriche, qui fut élu pour l'empire le 18 mars de cette année 1438. Ce fut dans la diète tenue pour ce sujet à Francfort, que les princes électeurs délibérèrent sur les décrets et les censures contraires que publioient réciproquement le pape Eugène et le concile de Bâle. Ils arrêtèrent que l'Allemagne garderoit la neutralité; que les églises y seroient gouvernées suivant le droit ordinaire : ce qui déplut également au pape et au concile. Après son élection néanmoins, Albert se déclara pour le concile, et ordonna aux ambassadeurs nommés par Sigismond, de se rendre à Bâle. Il vouloit même que les décrets en fussent observés en Allemagne; mais les princes demandèrent du temps pour s'y déterminer. On tint en conséquence plusieurs assemblées en différents lieux d'Allemagne; on envoya différentes ambassades au pape, qui parut se prêter aux voies de conciliation : on envoya de même vers le concile, et ces ambassadeurs allemands furent soutenus par des Français, par des Italiens, par les envoyés mêmes du duc de Milan, si contraire à Eugène. La médiation fut presque entièrement inutile auprès d'une multitude entraînée par l'impétuosité du cardinal d'Arles, par cette aveugle roideur de vertu qui ne contribue pas moins que le vice à la subversion et au scandale. Tout ce qu'on y put gagner, ce fut que le concile surseoirait pendant quelques mois au jugement du pape, sans interrompre cependant les instructions de procédures, ni les dépositions de témoins qui se faisoient contro lui.

Enfin, le temps marqué pour reprendre le concile de Ferrare étant près d'arriver, sans qu'il vint aucun évêque de Bâle ni presque d'ailleurs, et les Grecs voyant au cours des affaires qu'une attente plus longue seroit inutile, ils se déterminèrent à tenir des sessions solennelles, après que le pape leur eut encore fait entendre que là où il se trouvoit avec l'empereur et le

patriarche de Constantinople, les vicaires des autres patriarches, et les cardinaux ou les premiers prélats d'Occident, tous y ayant été dûment convoqués, là étoit véritablement l'assemblée de l'Eglise universelle<sup>1</sup>. Comme ils témoignèrent craindre que les évêques latins, bien plus nombreux que les Grecs, ne l'emportassent par le nombre seul des suffrages, on leur promit que chacun diroit simplement et paisiblement son avis pour éclaircir les matières, et que pour la décision, on useroit de tous les tempéraments que la sûreté du sacré dépôt pourroit permettre.

On nomma donc six théologiens de part et d'autre; et parce que le pape étoit retenu chez lui par la goutte, on s'assembla dans la chapelle de son palais, qui étoit fort spacieuse, avec le même ordre et le même appareil qu'on avoit tenu les sessions préliminaires dans la grande église de Saint-George. Les Pères étoient placés devant le livre d'évangiles, les Latins près du pape, et les Grecs près de leur patriarche. Le cardinal Julien, André, dominicain parvenu à l'archevêché de Rhodes, Louis, évêque de Forli, tiré de l'ordre de saint François, et Jean de Montenegro, provincial des frères prêcheurs de Lombardie, furent ceux qui se distinguèrent le plus entre les Latins. Parmi les Grecs, choisis dans toute la nation pour la montrer avec avantage, on remarqua surtout la science et l'éloquence, la maturité jointe au feu de la jeunesse, la modestie, la droiture de Bessarion, archevêque de Nicée; le flux des paroles, et la souplesse d'esprit de Marc, archevêque d'Ephèse; la probité d'Isidore, archevêque de Kiovie; le raisonnement et l'érudition de Michel Balsamon, grand bibliothécaire de l'église de Constantinople: Nicolas Secundin, placé entre les prélats des deux nations pour écrire en latin ce qui se disoit en grec, étoit si versé dans les deux langues, qu'il rendoit sur-le-champ dans l'une tout ce qui s'étoit dit dans l'autre.

On avança peu néanmoins par une marche si bien ordonnée, et fournie par de si habiles personnages. Le point de controverse concernant la foi du Saint-Esprit, fut seul proposé à Ferrare; il y fut encore réduit de plus de moitié, savoir à la

<sup>1</sup> Conc. rom. XIII, p. 34 et seq.

simple insertion que l'Occident en avoit faite dans le symbole : toutefois après quinze sessions, à ne compter que de la reprise du concile au 8 d'octobre, on n'avoit point fait cesser les reproches que les Grecs faisoient aux Latins, d'avoir altéré jusqu'aux premiers monuments de la foi chrétienne. Avant d'entrer en dispute, Marc d'Ephèse demanda que l'on commençât par lire les définitions des saints Pères; afin de reconnoître quelle étoit, de la doctrine des Grecs ou des Latins, celle qui s'y trouveroit la plus conforme. On lut en effet, non pas les définitions entières des sept premiers conciles, ce qui eût duré trop long-temps; mais ce qu'elles avoient de relatif à la question proposée, et spécialement la défense faite par le concile d'Ephèse, de rien ajouter au symbole. Par un ménagement réciproque, on ne cita rien des conciles qualifiés contrairement de huitième général, ni de tous ceux qui avoient été tenus pour et contre Photius. Après qu'on eut bien examiné les autres conciles, comme les Grecs accusoient encore les Latins d'altération ou d'addition dans le symbole, l'archevêque de Rhodes leur prouva que ce qu'ils appeloient ainsi, n'étoit ni un changement, ni une addition proprement dite, mais une simple explication des principes, évidemment conforme à l'Évangile, qui est la source du symbole. Il établit ce moyen sur le témoignage des Pères grecs, et en particulier de saint Chrysostôme, et sur ces paroles du Fils de Dieu dans l'Évangile : *Tout ce qu'a mon Père est à moi* : d'où il conclut que, si le Père est le principe d'où procède le Saint-Esprit, le Fils est aussi nécessairement le même principe. « Or il est certain, reprit-il, que ces sortes d'explications qui ne sont qu'une déclaration plus étendue de la vérité contenue dans le symbole, ne sont pas du tout défendues; et quoiqu'on les appelle additions, en tant qu'exprimées par plus de paroles, elles ne le sont pas véritablement : au moins peuvent-elles s'insérer dans le symbole par l'autorité de l'Église, quand elles les juge propres à l'instruction des fidèles. »

L'archevêque conclut de là, que la défense des Pères ne tomboit que sur les additions contraires à la croyance une fois définie, et non pas sur celles qui lui donnent le développement convenable; puisque eux-mêmes avoient ajouté au symbole des

apôtres dans le concile de Nicée, et au symbole de Nicée dans le concile d'Ephèse et de Chalcédoine; que les apôtres ayant pu déduire des principes généraux de la foi, les dogmes particuliers qui y sont contenus; qu'ayant inféré par exemple l'unité de l'Eglise de ces mots, *un seul Seigneur, une seule foi*, le même pouvoir appartenoit à leurs successeurs, que Jésus-Christ a promis d'assister jusqu'à la consommation des siècles; que s'il n'étoit pas permis d'ajouter au dogme par cette voie d'exposition, il ne seroit plus possible de proscrire les hérésies naissantes; que pour cela on ne pouvoit point accuser d'imperfection les premiers symboles, très-parfaits, quant à la vérité et à la sûreté de la foi, mais non pas quant aux notions distinctes, qui ne peuvent résulter que du développement des principes; que les Grecs eux-mêmes, depuis les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, avoient ajouté à celui de Constantinople ces paroles, *qui est descendu des cieux*, et celles-ci : *selon les Ecritures*; que dans le deuxième concile de Nicée, ils avoient entendu sans réclamation une formule de foi, portant en termes exprès que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; qu'ils avoient reçu sans réclamer davantage, avec Photius même, auteur de leur schisme, différentes lettres des pontifes romains qui contenoient la même vérité; d'où il apparoissoit que cette explication ne s'étoit pas faite à l'insu des Grecs, comme ils s'en plaignoient, quoique le siège apostolique, ajouta-t-il, auroit pu en user ainsi, sans outre-passer ses droits. Comme il n'est point de concile légitime, suivant les auteurs même de la Grèce, à moins qu'il n'ait été célébré avec le consentement de ce premier siège; tout décret au contraire doit avoir son effet, sitôt qu'il émane d'un concile assemblé et approuvé par l'autorité apostolique, soit que les évêques d'Orient et d'Occident tout ensemble, soit que les uns ou les autres l'aient célébré séparément.

Bessarion et Marc d'Ephèse répondirent à l'archevêque de Rhodes, que toute addition de mots ou de choses, explicative ou ampliative, étoit indistinctement défendue; qu'on pouvoit bien expliquer la foi, et même en insérer les explications dans les définitions synodiques, mais jamais dans le corps du symbole; qu'on avoit pu le faire jusqu'au concile d'Ephèse, mais

que ce sage concile l'avoit défendu en termes formels; qu'au reste cette défense eût été visiblement inutile, si elle ne fût tombée que sur les choses contraires à l'ancienne foi, puisqu'un pareil attentat avoit toujours été défendu. L'évêque de Forli répliqua, et qu'il n'y avoit et qu'il ne pouvoit y avoir aucune loi qui ôtât ce pouvoir à l'Eglise, revêtue comme elle l'étoit par Jésus-Christ même de toute l'autorité de cet Homme-Dieu pour l'instruction des fidèles, selon les temps et les rencontres; qu'une telle défense ne pouvoit regarder que les particuliers, qui voudroient de leur chef faire ces sortes d'additions.

Le cardinal Julien, avec le provincial des dominicains de Lombardie, revint encore sur ce décret du concile d'Ephèse, et l'expliqua par les circonstances où il avoit été porté. Charisius, prêtre zélé de Philadelphie, ayant déféré à ce concile un symbole dressé par les nestoriens pour tromper les simples, les Pères défendirent, sous peine d'anathème et de déposition, de dresser et de faire signer aucune autre confession ou exposition de la foi que celle de Nicée. En même temps néanmoins, ils reçurent de Charisius lui-même un autre symbole, conforme à ceux de Nicée et de Constantinople, mais qui n'étoit ni l'un ni l'autre, et qui faisoit confesser plus expressément, contre les novateurs du canton, le Saint-Esprit consubstantiel au Père et au Fils; d'où les deux docteurs latins tirèrent une conséquence bien naturelle, savoir que le concile d'Ephèse n'avoit point eu d'autre but dans sa défense, que d'empêcher qu'on enseignât ou qu'on introduisît de nouvelles doctrines. Et à Chalcedoine, reprit le cardinal, le pape Léon et le patriarche Flavien, ayant été accusés de contrevenir à la défense d'Ephèse en exposant plus au long les dogmes catholiques, furent pleinement justifiés par le concile, comme ayant moins fait une addition au symbole, que confondu l'hérésie par de sages et salutaires explications. Que si l'on ne donnoit pas ce sens au concile d'Ephèse, et qu'on en voulût étendre la défense aux Pères et aux conciles postérieurs, il s'ensuivroit que l'Eglise ne pourroit pas faire une exposition nouvelle de sa foi contre les nouvelles erreurs; ce que les Grecs eux-mêmes reconnoissoient faux. En finissant, il dit que c'étoit s'amuser à

des contestations frivoles; que le point essentiel et décisif étoit le dogme des latins sur la procession du Saint-Esprit; que, s'il étoit faux, on ne devoit l'insérer ni dans le symbole, ni dans aucune définition, et que, s'il étoit vrai, on ne pouvoit plus douter, après tout ce qu'on avoit entendu, qu'il ne pût s'insérer dans le symbole, afin de maintenir en toute sûreté un dogme si long-temps combattu.

Après le discours du cardinal Julien, Bessarion le félicita sur ce qu'il avoit saisi le nœud de la difficulté, et avec la candeur qui embellissoit tous ses talents, il lui témoigna combien il étoit satisfait de la justesse de ses conséquences. Cependant il devoit encore lui répliquer : mais on ne trouve point qu'il l'ait fait. Il n'en fut pas ainsi de l'intarissable et opiniâtre archevêque d'Ephèse : il recommença une vive et très-longue diatribe contre toute espèce d'addition dans le symbole, à quoi il ne vouloit point, sans produire de moyens nouveaux, qu'on ajoutât une seule syllabe. La matière étant épuisée, le reste de la dispute ne fut plus qu'une espèce de joute, où le cardinal Julien montra une mémoire et une présence d'esprit qui eussent excité une admiration plus flatteuse, s'il les eût mieux employées. Il reprit par ordre l'immense verbiage du discoureur schismatique, le réduisit à vingt-huit chefs, et à chacun opposa une foule de passages et d'arguments qui mettoient en poudre tout l'édifice du sophiste. Marc voulant à son tour faire montre de ses forces, rapporta le discours du cardinal à huit chefs, sur lesquels il s'étendit tout de nouveau, avec une diffusion si démesurée, qu'elle parut un jeu d'apprêt, soit pour se signaler par le genre d'escrime où il excelloit, soit plutôt pour retarder un dénouement qui ne pouvoit que le couvrir d'opprobre. Julien lui disputa encore ce pitoyable avantage et passant les termes de la retenue qu'il prétendoit lui inspirer, lui dit avec toute la jactance du pédantisme, qu'à chaque argument qu'il oseroit faire, il en opposeroit mille. On s'échauffa, on se piqua réciproquement, et il en arriva ce qui provient communément des disputes substituées en matière de foi à la voix pacifique et sûre du corps des pasteurs, c'est-à-dire qu'on se trouva plus loin de la paix qu'avant d'entamer les conférences nombreuses qui la devoient procurer. Le cha-

grin succéda : on fut assez long-temps sans se rassembler , et la plupart des Grecs , ennuyés d'ailleurs de la prolongation de leur séjour sous un ciel étranger , ne sembloient qu'aspirer à la rupture entière du concile ; ce qui fût indubitablement arrivé sans le zèle sincère de l'empereur et du patriarche pour l'extinction du schisme.

Pour surcroît de contre-temps , le pape dans ces entrefaites , soit par crainte réelle de la peste qui assiégeoit le voisinage , et qui pouvoit gagner Ferrare au sortir de l'hiver , soit plutôt par le besoin où il s'y trouvoit d'argent , à quoi les Florentins s'offroient de subvenir , s'il transféroit le concile chez eux , en fit la proposition , qui redoubla d'abord les mécontentemens. Mais par les bornes et la nature même de l'esprit humain qui , partagé entre deux passions , ne donne à l'une que ce qu'il reprend sur l'autre , le chagrin que ce nouveau déplacement causa aux Grecs , fit diversion à leurs premières plaintes , et amortit peu à peu toute leur sensibilité. La loi impérieuse du besoin fit le reste , moyennant toutefois la promesse qu'on leur fit de ne point les retenir à Florence au-delà de quatre mois. La translation du concile fut publiée le 10 de janvier 1439 , dans la seizième et dernière session de Ferrare , où il ne fut question d'aucune autre chose.

Il y eut encore à Florence , entre les Grecs et les Latins , dix sessions qui n'occupèrent que huit jours au-delà du terme marqué , savoir , depuis le 26 février jusqu'au 6 de juillet<sup>1</sup>. Le patriarche de Constantinople , accablé de vieillesse et d'infirmités , ne put assister à aucune de ces sessions , où l'on commença par disputer comme à Ferrare et avec aussi peu de fruit. Tout ce que gagna Paléologue qui entra lui même en lice avec le cardinal Julien , ce fut la réputation d'une habileté plus propre à un théologien qu'à un empereur. Le goût de la dispute s'étoit ranimé. On nomma derechef des athlètes de part et d'autre ; les Grecs demandèrent même que cette lutte nouvelle se fît hors des sessions publiques. Le pape refusa fermement d'y consentir , et voulut , si l'on en revenoit encore aux controverses et aux discussions , qu'elles se fissent du moins en

<sup>1</sup> Conc. tom. VIII. p. 223, etc.

plein concile. Sur ce pied-là, Jean, provincial des dominicains de Lombardie, occupa principalement l'arène durant six sessions consécutives, avec Marc d'Ephèse, jusqu'à ce que cet antagoniste confus lui eût abandonné le champ de bataille pour les sessions huitième et neuvième.

L'ayant d'abord fait convenir que procéder c'étoit recevoir l'être, et que le Saint-Esprit reçoit l'être du Père, il lui opposa l'objection suivante, touchant le fond du dogme, qu'enfin l'on traita sérieusement. L'Esprit saint reçoit la procession de celui dont il reçoit l'être : or il reçoit son être du Fils, puisqu'il n'y a qu'un être en Dieu : donc il en reçoit aussi la procession. Le docteur appuya ce raisonnement d'une foule de passages de l'Écriture, et de témoignages des Pères grecs ainsi que latins ; il en fit l'application avec dextérité, avec précision, d'une manière si juste et si pressante, qu'il réduisit plusieurs fois Marc au silence, nonobstant la volubilité de l'éloquence et les détours de la dialectique qui le distinguoient entre les Grecs mêmes. En conférant sur plusieurs anciens exemplaires apportés de Grèce, un texte décisif, où saint Basile dans ses livres contre Eunomius dit expressément que l'Esprit saint procède non-seulement du Père, mais encore du Fils, Jean causa bien une autre confusion à l'archevêque d'Ephèse : il lui fit toucher, pour ainsi dire, au doigt et à l'œil, la fourbe des Grecs, qui, dans quelques exemplaires qu'ils produisoient de leur côté, avoient supprimé le mot de *Fils*. Marc demeurant sans répartie, l'empereur prit la parole, et dit qu'il y avoit en Grèce beaucoup d'autres exemplaires où ce mot ne s'étoit jamais lu, et qu'on ne devoit pas se prévaloir de ce que la distance des lieux empêchoit de les produire. « Mais, seigneur, repartit le cardinal Julien, ne deviez-vous point, en partant pour le combat, vous munir de vos armes ? C'est les demander un peu tard, que d'attendre pour cela le fort de la mêlée <sup>1</sup>. »

Jean revint encore à l'autorité de saint Basile, comme du plus grand poids sur l'esprit des Grecs. Il en produisit beaucoup de passages nouveaux, quelques-uns en particulier de l'homélie sur le Saint-Esprit, où la doctrine des Latins est si claire-

<sup>1</sup> Antonin. tit. 22, c. 12.

ment énoncée, que Marc d'Ephèse fut mis de rechef hors d'état de répondre. L'empereur prit encore la parole; et comme si le vaincu n'eût gardé le silence que parce qu'il commençoit à être ébranlé, Paléologue dit qu'en effet il y avoit lieu de douter, et qu'on en délibéreroit dans un moment plus opportun. Avisant ensuite aux expédients pacifiques, il s'arrêta au passage de saint Maxime, où ce Père, dans une de ses lettres, parle ainsi du sentiment des Latins sur la procession du Saint-Esprit : « Ils ne prétendent pas que le Fils soit la cause du Saint-Esprit, puisqu'ils reconnoissent que le Père est la cause unique des deux autres personnes, du Fils par la génération, et du Saint-Esprit par la procession; mais ils entendent seulement que le Saint-Esprit procède par le Fils, parce qu'il est d'une même essence. Sur quoi le prince observant que les docteurs latins reconnoissoient sans difficulté que le Père est la seule cause du Saint-Esprit, il proposa aux évêques ses sujets de conclure l'union moyennant que le concile approuveroit la lettre et le sentiment de saint Maxime. « Puisque nous étions arrêtés uniquement, leur dit-il, par la crainte que les Latins n'admissent deux principes du Saint-Esprit, à présent qu'ils professent hautement le contraire, tous les blâmes retomberoient sur nous, si nous nous obstinions encore à nous tenir séparés. » Tous les prélats de Grèce applaudirent à la proposition de l'empereur, excepté l'archevêque d'Ephèse et celui d'Héraclée.

Du consentement des évêques, il voulut entendre encore une fois le savant provincial des dominicains; mais paisiblement et sans dispute, afin de lever jusqu'à leurs moindres doutes, et de prendre ensuite à la pluralité de leurs suffrages une dernière résolution. Pour ôter tout obstacle à cet éclaircissement pacifique, il défendit aux archevêques d'Ephèse et d'Héraclée d'y assister. La défense n'étoit pas nécessaire pour le premier, si mal mené dans les dernières disputes, si confus et si déconcerté, qu'il n'osoit plus paroître. Selon quelques historiens<sup>1</sup>, il en pensa perdre l'esprit; il en eut au moins quelques accès de délire. On le trouva un jour dans son lit, pleu-

<sup>1</sup> Joseph. Methon. in tom. XIII, Conc. p. 676.

rant et se lamentant de ce que les cardinaux, *entrés de nuit par le toit, lui avoient donné mille coups de fouet avec des verges toutes rouges de feu*. Telle étoit la trempe d'esprit de ce héros du schisme : tant le fanatisme a d'affinité avec la démente ! Le dominicain Jean, sans antagoniste dans la huitième session ainsi que dans la suivante, triompha d'abord de ce que Marc abandonnoit le combat : mais l'empereur le rappela aussitôt à des pensées plus graves et plus modestes, en le faisant souvenir qu'on n'étoit plus rassemblé par un esprit de contention.

Jean reprit le ton de dignité, et posant pour base de ses assertions la doctrine de saint Basile, il montra que ce Père, et les Latins avec lui, tenoient que le Saint-Esprit tire son être du Fils aussi-bien que du Père ; que toutefois le Père est la seule cause du Fils et du Saint-Esprit. Il s'appuya de ces paroles de l'Évangile, *le Consolateur, l'Esprit de vérité, qui procède du Père, que je vous enverrai de la part de mon Père* ; et il insista particulièrement sur ces mots, *que je vous enverrai*. Ensuite il rapporta une quantité de témoignages des papes saint Léon et saint Grégoire, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin et de beaucoup d'autres saints docteurs. Il reprit le même sujet de la tradition et de l'autorité, dans la neuvième session, et montra que les textes du nouveau testament dont s'autorisoient les Latins, avoient été pris dans le même sens par tous les Grecs qui vivoient dans le troisième, le quatrième et le cinquième siècle, long-temps avant le schisme de Photius ; que leur doctrine avoit été regardée unanimement comme très-orthodoxe par les Grecs aussi-bien que par les Latins ; que de tous ceux même de la Grèce qui avoient parlé de la procession du Saint-Esprit, plusieurs avoient dit en termes formels ou en termes équivalents, qu'il procède et reçoit l'être du Père et du Fils ; plusieurs qu'il procède du Père par le Fils, ce qui revenoit au même ; quelques-uns, qu'il procède du Fils et par le Fils, et aucun qu'il procède seulement du Père : ce qui seroit indubitablement arrivé, ajouta-t-il, s'il étoit faux qu'il procédât du Fils. Récapitulant enfin tout ce qui s'étoit dit dans les discussions précédentes, il remit sous les yeux la substance de toutes les preuves, de toutes les objections. Il parla

de la sorte, dans ces deux sessions, huit heures entières, avec toute l'érudition, la sagacité et la force imaginables, puis donna par écrit le précis de son discours; afin que les Grecs, comme ils le désiroient, pussent l'examiner à loisir dans une assemblée particulière de leur nation.

Les avis y furent très-partagés, les uns ne voyant plus rien à désirer pour embrasser l'union, et les autres la reculant par toutes sortes de chicanes, ou par une aveugle résistance qu'ils ne se donnoient pas la peine de motiver. Marc d'Ephèse qui n'avoit plus d'adversaire en tête, avoit repris tout son courage et son arrogance insultante. Il rejeta avec mépris le dogme des Latins, et alla jusqu'à le qualifier d'hérésie<sup>1</sup>. Bessarion au contraire, s'abandonnant aux impressions de la vérité et de la droiture de sa conscience, dit qu'il ne falloit plus que rendre gloire à Dieu; qu'il reconnoissoit de bonne foi, dans la doctrine romaine, celle des anciens Pères de la Grèce; que si quelques-uns d'entre eux avoient parlé d'une manière obscure, on devoit les expliquer par ceux qui s'étoient énoncés clairement; qu'il étoit honteux de n'avoir plus qu'à dire vaguement avec Marc d'Ephèse, que les œuvres des Pères grecs avoient été corrompues par les Latins, comme si l'on ignoroit que tous les anciens exemplaires en ont été tirés de la Grèce, et transcrits par les Grecs eux-mêmes; qu'il est d'ailleurs de toute nécessité de concilier ensemble les docteurs de l'église d'Occident et ceux de l'Orient; que si en quelques passages ils semblent contraires les uns aux autres, il faut, par la suite de l'enseignement, montrer, comme un chose nécessaire à la foi, que ces contradictions ne sont qu'apparentes; enfin, que si les Grecs avant le concile étoient excusables dans leur éloignement de l'église romaine, depuis que la lumière avoit lui si abondamment à leurs yeux, ils ne pouvoient plus se tenir séparés sans crime. Ce Grec plein de droiture et de générosité, sembla craindre qu'un caractère si étranger à sa patrie ne lui attirât que des revers, s'il y retournoit. Il resta dans le centre de la catholicité, où il fut élevé dans la suite à la dignité de cardinal, et ne se distingua pas moins par sa dextérité dans un

<sup>1</sup> Tom. XIII, Conc. p. 563, 592 et seq.

genre tout nouveau d'affaires, que par sa doctrine et sa piété éminente; George Scholarius, sénateur très-versé dans la théologie, appuya le sentiment de Bessarion, et insista sur la fausseté du point d'honneur qu'on mettroit encore à ne point changer de parti, depuis que des lumières nouvelles montraient clairement la vérité. Il fit, pour avancer l'union, jusqu'à trois discours, qui, avec plusieurs autres prononcés de même par les Grecs au concile de Florence, annoncent une grande supériorité de génie, et surtout de culture, sur les orateurs latins du même temps. Nous nous bornons cependant au peu d'analyses que nous en avons présentées jusqu'ici. Déjà peut-être ont-elles paru longues, vu l'aridité d'une matière si abstraite : mais elles nous ont paru devoir indispensablement entrer dans notre plan, qui nous oblige à fournir des notions justes sur tout ce qui appartient au dogme.

Les discours de Bessarion et de George Scholarius, comme celui du provincial dominicain, furent remis aux Grecs, afin qu'ils y fissent leurs observations. Ils y employèrent plus de deux mois, pendant lesquels ils examinèrent surtout le docteur latin avec toute l'exacritude de la jalousie nationale. Enfin, comme il n'y avoit plus d'éclaircissements à demander, il fut question de prendre un parti. L'empereur voulant absolument terminer cette affaire, et voyant que les conférences, les discussions, les controverses ne finissoient rien, il alla trouver le chef de l'Eglise, qui lui persuada de prendre la voie de l'autorité, comme la seule établie de Dieu pour fixer en matière de religion l'instabilité de l'esprit humain. On convint d'assembler de part et d'autre dix personnes, pour opiner chacune sur les moyens les plus propres à terminer sans retardement. On se proposa réciproquement des formules de croyance, on se rapprocha autant qu'on le put faire sans donner atteinte au sacré dépôt; et quand l'empereur vit l'affaire au terme où la condescendance et la prudence de concert la demandoient, il fit assembler tous ses prélats chez le patriarche, pour donner leurs voix et former la décision à la pluralité des suffrages.

Le vertueux patriarche, tout occupé du dernier compte qu'il se sentoît près de rendre au souverain juge, et déterminé, comme il s'en expliqua, à se réunir au siège apostolique, quand

l'empereur même ne prendroit pas ce parti, commença par opiner d'une manière raisonnée et motivée savamment. « Puisque les Pères, tant de l'Orient que de l'Occident, dit-il, enseignent en quelques endroits que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et en d'autres qu'il procède du Père par le Fils, ce qui signifie la même chose ; toutefois, sans me servir de cette expression, *du Fils*, je prononce qu'il procède du Père par le Fils, entendant par-là que le Fils est cause dans la procession du Saint-Esprit. Je ne m'en tiens pas moins uni aux Occidentaux, qui disent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils ; mais je ne prononce pas, ni qu'on doive ajouter ces paroles au symbole, ni que nous devions changer nos rites en recevant l'union. Après le patriarche, l'empereur dit qu'il reconnoissoit le concile de Florence pour œcuménique, et que se croyant obligé en conscience, à suivre le sentiment du plus grand nombre des Pères, il s'y soumettoit avec une entière docilité, sans toutefois que l'Occident obligeât les Grecs à rien ajouter au symbole, ni changeât rien à leurs rites. Isidore de Russie, Bessarion de Nicée, l'archevêque même d'Héraclée, ci-devant contraire à l'union, presque tous les vicaires des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, et d'autres évêques au nombre de dix, donnèrent leur consentement dans cette première assemblée. Les contradicteurs les plus opiniâtres furent Marc d'Ephèse et Sophrone d'Anchiiale. Dans une assemblée nouvelle tenue peu après, tous enfin, à l'exception du seul archevêque d'Ephèse, reconnurent unanimement que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils, comme lui étant consubstantiel : ils confessèrent même qu'il procède du Père et du Fils, comme d'un seul principe et d'une seule substance, et par une seule spiration ou production. Cependant il y eut encore quelques difficultés de part et d'autre, sur les formules diverses qu'on dressa dans les deux partis pour énoncer cette doctrine, et spécialement sur ces mots, *par le Fils*, auxquels s'étoient arrêtés les Grecs : mais ceux-ci donnèrent enfin une déclaration qui satisfit pleinement les Occidentaux.

Il ne s'agissoit plus que de convenir sur les autres articles, savoir la primauté du pape, la manière d'offrir le saint sacrifice, et le purgatoire. On s'accorda sans peine sur les deux der-

niers, à condition qu'on ne spécifieroit pas la nature des peines du purgatoire, et que les Grecs reconnoîtroient que la matière du sacrifice est changée au corps de Jésus-Christ par les seules paroles de la consécration, indépendamment de la prière qu'ils y ajoutoient. Quant à la primauté, ils ne la vouloient reconnoître qu'en général, et non point à l'effet spécial d'y interjeter appel du jugement des sièges patriarcaux, ni de pouvoir célébrer les conciles œcuméniques sans l'empereur et le patriarche. Cette difficulté crut à un tel point, que tout l'accord fut presque rompu. On se rapprocha cependant, au moyen des tempéraments et des explications, et tous les Grecs embrassèrent enfin l'union, et avec une entière liberté, selon le témoignage authentique de Bessarion, qui n'en excepte que Marc d'Ephèse et l'un de ses disciples, nommé par quelques auteurs George Scholarius, mais bien différent du savant et pieux sénateur du même nom, qui devint dans la suite patriarche de Constantinople.

Cependant le patriarche Joseph étoit mort avant les derniers arrangements, dans les désirs les plus vifs de voir son troupeau réuni avec toute l'Eglise sous la houlette de Pierre. Il mourut subitement, après s'être exprimé par écrit en ces termes : « Joseph, par la divine miséricorde, archevêque de Constantinople, la nouvelle Rome, et patriarche œcuménique, touchant au terme de mes jours, et tout près de payer la dette commune à tous les mortels, j'écris par la grâce de Dieu, je souscris et manifeste mes sentiments sincères à mes chers enfants : Je crois tout ce que croit et enseigne l'Eglise catholique et apostolique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, celle de l'ancienne Rome, et je déclare que j'embrasse tous les articles de cette croyance. Je confesse encore que le pape de l'ancienne Rome est le père des pères, le souverain pontife et le vicaire de Jésus-Christ, pour assurer la foi de tout le monde; je crois aussi le purgatoire des âmes. » Le pape fit faire à un si digne prélat des funérailles magnifiques, dans le monastère des dominicains, où il étoit logé. Les prélats grecs y officèrent selon leur rit, et tous les cardinaux se firent un devoir d'y assister avec les évêques Latins.

On tint enfin, le sixième jour de juillet 1439, la dixième et

dernière session réglée du concile général des deux églises, pour la publication du décret qui avoit été préparé avec tant de soin. Il étoit conçu en ces termes, que le cardinal Julien rendit en latin, et Bessarion de Nicée en grec : « Eugène, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour servir de monument à perpétuité, du consentement de notre très-cher fils en Jésus-Christ, Jean Paléologue, illustre empereur des Romains, de ceux qui tiennent la place de nos vénérables frères les patriarches, et des autres représentants de l'église orientale; au nom de la sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, avec l'approbation de ce saint concile oecuménique assemblé à Florence, nous définissons ce que tout chrétien doit croire et professer, savoir que le Saint-Esprit est éternellement du Père et du Fils; qu'il reçoit son essence et son être subsistant du Père et du Fils tout ensemble, et qu'il procède de l'un et de l'autre éternellement, comme d'un seul principe et par une seule spiration; déclarant que les saints docteurs et les Pères qui disent que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils, entendent et font connoître par-là, que le Fils, aussi-bien que le Père, est la cause selon les Grecs, et selon les Latins le principe de la subsistance du Saint-Esprit; et parce que le Père, en engendrant éternellement le Fils, lui a communiqué tout ce qu'il a lui-même, à l'exception de la paternité; il lui a donné aussi de toute éternité ce en quoi le Saint-Esprit procède de lui. Nous définissons encore, que l'explication faite par ces paroles *filioque*, pour éclaircir la vérité, comme il étoit nécessaire alors, a été ajoutée au symbole légitimement, et avec raison. Nous déclarons de même que le corps de Jésus-Christ est véritablement consacré dans le pain de froment, levé ou azyme, et que les prêtres doivent employer chacun celui qui est d'usage dans son église, soit orientale, soit occidentale; que les âmes des vrais pénitents qui sont morts dans la grâce de Dieu avant d'avoir expié par de dignes fruits de pénitence leurs péchés de commission et d'omission, sont purifiés après la mort par les peines du purgatoire, et qu'elles y sont soulagées par les suffrages des fidèles vivants, tels que le sacrifice de la

<sup>1</sup> Conc. tom. xiii, p. 510.

messe, les prières, les aumônes et les autres œuvres pies que les fidèles font pour les autres fidèles suivant les institutions de l'Eglise; que les âmes qui n'ont contracté aucune souillure du péché depuis le baptême, et celles qui en ayant contracté, les ont effacées pendant la vie, ou après la mort en la manière que nous venons de dire, entrent aussitôt dans le ciel, et jouissent de la claire vision de Dieu, plus ou moins parfaitement selon la différence de leurs mérites; enfin, que les âmes de ceux qui sont morts dans le péché mortel, actuel, ou dans le seul péché originel, descendent aussitôt en enfer, pour y être punies, quoique inégalement. Nous définissons aussi que le saint Siège apostolique et le pontife romain a la primauté sur toute la terre; qu'il est le successeur de saint Pierre prince des apôtres, le véritable vicaire de Jésus-Christ, le chef de toute l'Eglise, le père et le docteur de tous les chrétiens; que Jésus-Christ lui a donné, dans la personne de saint Pierre, le plein pouvoir de paître, de régler et de gouverner l'Eglise universelle, ainsi qu'il est expliqué dans les actes des conciles œcuméniques et dans les saints canons; renouvelant en outre l'ordre des canons, concernant les autres patriarches, en sorte que celui de Constantinople soit le second, ou immédiatement après le pape; celui d'Alexandrie le troisième, celui d'Antioche le quatrième, et celui de Jérusalem le cinquième sans toucher à leurs droits ni à leurs privilèges.»

Ce décret fut signé par le pape, huit cardinaux, les deux patriarches latins de Jérusalem et d'Aquilée, huit archevêques, quarante-sept évêques, quatre généraux d'ordre et quarante-un abbés. Les prélats avoient été en plus grand nombre, même jusqu'à la dernière session: mais comme la signature ne se fit que plus de trois mois après, sans doute à cause des questions qui s'agitèrent depuis, plusieurs déclarèrent d'avance leur sentiment, et partirent incontinent, rappelés par les besoins pressants de leurs églises. Du côté des Grecs, Jean Paléologue s'empressa de signer le premier; il ne fut point imité par le prince Démétrius son frère, qui s'obstina dans le schisme. Ceux qui signèrent les premiers après l'empereur, furent les deux vicaires du patriarche d'Alexandrie, celui de Constantinople étant mort; ensuite le seul archevêque de Russie pour le pa-

triarque d'Antioche, Marc d'Ephèse son autre vicaire persévérant dans le schisme, l'archevêque de Monembase, demeuré seul vicaire du patriarche de Jérusalem par la mort de l'archevêque de Sardes, au nom duquel signa Bessarion, qu'imitèrent différents évêques, commis de même par leurs confrères : puis encore quatorze archevêques, et dix tant abbés qu'ecclésiastiques constitués en dignité. Il est des auteurs qui font monter beaucoup plus haut le nombre des évêques d'Orient qui souscrivirent au concile : on le trouve porté jusques à quarante-six, soit de l'empire de Constantinople, soit de Trébizonde, de l'Ibérie ou Géorgie, de la Russie, de l'Arménie, d'où il arriva deux métropolitains à Florence avant le départ des Grecs. Il y a toute apparence que l'on compte dans ce nombre les souscriptions qui se firent par procureur.

Avant qu'on se séparât, les Latins demandèrent aux Grecs la raison de différentes observances tout-à-fait particulières à leur liturgie. Les plus étonnantes concernoient le sacrement de confirmation, et l'indissolubilité du mariage. Ruard Tapper, docteur célèbre de Louvain<sup>1</sup>, assure que les prélats et les théologiens de Grèce quittèrent leurs erreurs touchant la confirmation, et la reconnurent tous pour un vrai sacrement de la loi nouvelle ; ce que plusieurs d'entre eux ne croyoient point auparavant. Quant au mariage, ils pensoient qu'il étoit permis de le dissoudre pour cause d'adultère, et d'en contracter ensuite un nouveau. En vain leur montra-t-on qu'ils s'écartoient en cela, non-seulement de la pratique des Occidentaux, mais de la multitude même de leurs anciens docteurs. Ils n'eurent rien de mieux à répondre, sinon qu'ils n'en agissoient pas ainsi sans de bonnes raisons. On ne les poussa pas plus loin, parce que le concile n'avoit pas prononcé formellement sur cette question : mais on vit avec douleur, et les atteintes funestes que le schisme manque rarement de porter à la croyance, et la triste indulgence où réduit le danger d'éteindre le dernier souffle de vie en enfonçant l'instrument même de la guérison en des plaies si profondes. Le pape vouloit encore que Marc d'Ephèse fût traité comme les empereurs chrétiens en avoient

<sup>1</sup> Tapp. t. 2, art. 12, de confirm.

use constamment envers les réfractaires qui ne se soumettoient point aux décisions des conciles. Les évêques de la Grèce s'assemblèrent pour en délibérer, et citèrent ce schismatique opiniâtre, qui courut effrayé vers l'empereur, et le supplia, les larmes aux yeux, de lui donner du temps pour prendre une résolution qui n'eût pas l'air della contrainte. Paléologue, assez humain, se laissa fléchir, et adoucit les évêques, en leur donnant ces fatales espérances qui renversèrent à Constantinople tout ce qu'on avoit fait à Florence.

Il partit de Florence le 26 août, s'embarqua le 11 octobre à Venise, et rentra le 1<sup>er</sup> février 1440 à Constantinople. Il avoit obtenu d'Eugène naturellement grand et généreux, beaucoup plus que n'avoit promis ce pontife. Outre les frais tant du voyage que du séjour, et les vaisseaux nécessaires pour s'en retourner, il donna vingt mille écus d'or pour le paiement de la garnison de Constantinople, s'obligea d'y entretenir habituellement deux galères et trois cents arbalétriers; de fournir en cas de besoin jusqu'à vingt navires pendant six mois, ou bien dix pendant une année, et, si l'on demandoit des troupes de terre, de s'employer de tout son pouvoir auprès des princes chrétiens, afin de procurer des forces respectables.

A Bâle cependant, Eugène fut mal récompensé de ce qu'il faisoit à Florence. On y tint le 16 mai de cette année (1439), la trente-troisième session, où malgré les oppositions des cours et des plus grands prélats, on prit les conclusions qui préparoient au dernier scandale. On avoit dressé préalablement un mémoire, où l'on établissoit, comme une chose de principe, que le concile général est au-dessus du pape, qu'il ne peut être dissous, transféré, ni prorogé sans le consentement des Pères, et que celui qui contredit ces vérités est hérétique. On y faisoit ensuite l'application de ces généralités à Eugène, d'où l'on concluoit enfin, particulièrement et comme un point de foi, qu'il étoit coupable d'hérésie. Les ambassadeurs des princes près du concile, la diète impériale qui se tint en même temps à Mayence, le plus grand nombre des évêques, tout ce qui conservoit encore assez de sang-froid pour discerner les véritables intérêts de l'Eglise, s'éleva contre une entreprise qui étoit un acheminement si visible et si rapide au schisme. Nicolas

Tudesque, nommé communément Panorme, parce qu'il étoit archevêque de Palerme, ce protégé qui n'eut jamais de forme à lui, et qui prit toutes celles que lui marqua la fortune, avoit à Bâle le caractère d'ambassadeur du roi d'Aragon, et se montra l'un des plus ardens défenseurs des droits pontificaux que sa plume trahit par la suite. Il combattit avec autant de force que d'avantage, les principes schismatiques, les raisonnements rompus, les bévues et l'ignorance passionnée du cardinal d'Arles, qui confondant le pouvoir de juger les consciences avec celui de juger de la foi, attribuoit aux simples prêtres la même autorité qu'aux évêques pour prononcer sur le dogme, donnoit même la prépondérance au suffrage d'un pauvre prêtre sur celui d'un prélat opulent.

L'archevêque de Palerme, au contraire, soutenoit que ce n'étoit qu'aux apôtres et aux évêques leurs successeurs que cette puissance avoit été accordée. Et depuis quand, s'écriait-il, de simples prêtres ont-ils voix définitive dans les conciles? Leur état ne les borne-t-il point à donner simplement leur avis? Il cita ces paroles des Pères de Chalcedoine, *un concile est une assemblée d'évêques, et non pas de clercs*; ce que le bon cardinal d'Arles crut fort bien réfuter, en disant que le nom de clercs devoit là s'entendre des simples tonsurés. Mais si Louis d'Alleman étoit si peu versé dans les antiquités ecclésiastiques, il montra du moins qu'il n'en étoit pas ainsi de ce qu'il avoit autrefois puisé d'érudition et de politique dans les livres de collège. Avançant toujours, avec une impétuosité qui le servoit mieux que le goût et la raison, il rejeta tous les tempéraments et tous les délais qu'on lui proposa; instruit, disoit-il, par l'exemple d'Annibal, qui, au lieu de marcher à Rome incontinent après la bataille de Cannes, avoit manqué son coup pour avoir différé au lendemain, et par celui des Gaulois Sénonois, qui, déjà maîtres de cette ville, en furent chassés honteusement pour s'être laissé amuser autour du Capitole: d'où il conclut qu'il falloit mourir pour l'Eglise, comme Curtius étoit mort pour Rome, et Codrus pour Athènes.

Ces motifs parurent péremptoires à la plupart des membres

† Comment. AEn. Sylv. l. 1, p. 24.

du concile, tel qu'il étoit alors, c'est-à-dire, à une multitude de cause d'ecclésiastiques du second ordre. Le cardinal profitant de l'enthousiasme qu'il avoit inspiré, voulut aussitôt faire approuver dans une congrégation les articles dressés contre le pape Eugène. Les ambassadeurs des princes, les nations d'Espagne et d'Italie tout entières, le plus grand nombre des évêques, et surtout l'archevêque de Palerme y marquèrent la plus grande opposition. L'archevêque voyant que le cardinal n'en prétendoit pas moins conclure, cria fortement pour se faire entendre au milieu de la confusion : « Puisque vous méprisez tant de princes et de prélats, je vous déclare, au nom du corps épiscopal, que vous ayez à surseoir à la conclusion. Il est bien étrange que vous prétendiez l'emporter avec trois évêques. C'est à nous qui sommes le plus grand nombre, qu'il appartient de prononcer : nous sommes véritablement le concile, et ce titre ne va point au tas de pédagogues et d'écrivains gagés qui vous environnent ! » L'archevêque s'attira des applaudissements, et occasiona de vives réclamations. Le patriarche d'Aquilée qui tenoit pour le cardinal d'Alleman, éleva la voix, et dit au parti de l'opposition, qu'ils ne connoissoient pas la nation germanique, et que, s'ils continuoient à s'opposer au bien de l'Eglise, ils ne sortiroient pas la tête sauve. Panorme s'écria qu'il n'y avoit plus de liberté dans le concile, et qu'ils eussent à fuir d'une assemblée où on les menaçoit de leur casser la tête. En vain le comte de Tierstein qui faisoit l'office de protecteur du concile, promit toute sûreté, et obligea le patriarche à révoquer ce qu'il avoit osé dire. Le tumulte et la confusion ne firent que s'accroître; et si l'on ne s'emporta point aux derniers excès, on ne tint du moins aucun compte de la protestation de Panorme.

Comme il étoit déjà nuit, et que l'obstiné cardinal ne vouloit point lâcher prise sans avoir rempli son objet, il usa de ce stratagème pour suspendre le tumulte. Feignant tout à coup d'avoir à proposer des choses qui n'avoient aucun rapport aux contestations présentes, il dit qu'il avoit reçu de France des lettres récentes, dont le contenu étoit étonnant et presque in-

crovable. La curiosité ayant procuré un moment de silence, il lut en effet quelques lettres assez peu intéressantes, d'où il inféra néanmoins que les nonces d'Eugène remplissoient la France de leurs maximes touchant le pouvoir absolu du pape et la dépendance du concile. Le feu s'étant aussitôt rallumé parmi la multitude, il conclut, sans donner le temps de réfléchir, et comme au nom du concile, à confirmer au moins, entre les articles proposés contre le pape, ceux qui assuroient les principes généraux de la sainte doctrine.

On tint en conséquence la trente-troisième session, où les ambassadeurs des princes et la plupart des évêques refusèrent d'assister. On n'y vit pas un seul prélat d'Espagne; il y eut un évêque et un abbé d'Italie, dix-huit évêques ou abbés tant de France que d'Allemagne, en tout vingt prélats, dont la plupart n'étoient pas évêques. En récompense, on y compta quatre cents de ces Pères factices, à qui le cardinal président conféroit la plus haute prérogative de l'épiscopat. Mais comme cette maxime inouïe ne prenoit pas à beaucoup près dans toutes les têtes, il usa d'un expédient plus étrange encore, pour concilier de la vénération à son concile. Il fit recueillir toutes les reliques réparties dans les différentes églises de Bâle, et les plaça sur les sièges des évêques absents : ce qui inspira tant de dévotion, que *les bonnes gens*, dit Æneas Sylvius<sup>1</sup>, et non pas *un chacun*, comme traduit un écrivain moderne, *fondoient en larmes*. Peut-on chercher des palliatifs, ne doit-on pas laisser à une manœuvre aussi palpable de subornation, tout le hideux de ses couleurs naturelles? Mais non, jamais on ne donnera le change aux fidèles tant soit peu instruits, sur l'infailibilité accordée aux successeurs des apôtres jusqu'à la consommation des siècles, c'est-à-dire, au corps vivant de l'apostolat ou de l'épiscopat. On n'excitera que le mépris et l'indignation des gens sensés, en suggérant aux simples, avec un autre écrivain encore plus hardi, que de saints et muets témoins de la foi valaient mieux que des témoignages d'évêques vivants et vicieux. Le décret projeté passa sans doute à un pareil tribunal : il y fut décidé, comme trois articles de foi, pre-

<sup>1</sup> De gest. Conc. Basil. l. 2, p. 37, in fals.

mièrement, que le concile général a une autorité supérieure au pape et à qui que ce soit ; en second lieu, que le pape ne peut en aucune manière dissoudre, transférer ni proroger les conciles ; enfin, qu'on doit traiter en hérétique quiconque contredit les deux vérités précédentes. Quelques semaines après, on fit à Eugène, dans une congrégation nombreuse, l'application de ce décret général dans les termes, mais très-personnel dans les vues de ceux qui l'avoient si artificieusement ménagé.

Dès le surlendemain de cette congrégation, le 25 de juin, dans la session trente-quatrième, on déclara le pape Eugène, déposé comme schismatique, hérétique, endurci, parjure, entaché de tous les vices qui prôtoient aux qualifications injurieuses. Le décret défendoit à quiconque de le reconnoître désormais pour chef de l'Eglise, et déclaroit les contrevenants déchus par le seul fait de toutes leurs dignités, soit ecclésiastiques, soit séculières, fussent-ils évêques, archevêques, patriarches, cardinaux, rois ou empereurs. Voilà ce que statuoit une assemblée de trente-neuf prélats, dont il n'y en avoit que sept ou huit qui fussent revêtus du caractère épiscopal, tandis que les canons demandent douze juges de cet ordre pour la déposition d'un simple évêque. Encore dans ce nombre méprisable de sept à huit, tous avoient contre eux des moyens de récusation qui les rendoient indignes ou incapables de juger. Tel est au moins le témoignage du cardinal de Saint-Sixte, ou du savant Turré-Crémata, qui les démasque l'un après l'autre, et trouve en particulier parmi eux deux évêques à simple titre, moines de profession et apostats de leur ordre. Il n'épargne pas même le coryphée du parti, Louis d'Alleman, qu'il peint comme envenimé contre le pape Eugène, pour n'en avoir pu obtenir de succéder à son oncle dans la charge de camerlingue. Si l'on craint de s'en rapporter à Turré-Crémata dans toute l'étendue de ses inculpations, au moins ne peut-on guère douter de ce qu'atteste saint Antonin<sup>1</sup>, qu'entre ceux qui déposèrent Eugène IV, quelques-uns avoient été privés de leurs dignités par ce pontife à cause de leurs crimes.

<sup>1</sup> Not. Alex. tom. VII, pag. 544.

La majesté du siège apostolique étoit violée à Bâle d'une manière trop outrageante, pour que Rome gardât le silence. Le successeur de Pierre ne se contenta point de casser comme pernicieux, et les conclusions prises contre lui, et tous les actes de cette assemblée; mais il la traita de brigandage, de conspiration infernale pour placer l'abomination et la désolation dans l'Eglise de Dieu : il en déclara les assistants opiniâtres, frappés d'anathème, privés de toute dignité, et réservés à la rigueur de la justice divine, avec Coré, Dathan et Abiron.

Cependant le concile rendit un décret d'édification, touchant la mère de Dieu. Dans la trente-sixième session, il déclara que la croyance de la conception immaculée de Marie est pieuse, conforme au culte de l'Eglise, à la foi catholique, à la droite raison et aux saintes Ecritures; qu'il n'est permis à personne d'enseigner ni de prêcher le contraire, et que la fête en sera célébrée suivant l'usage de l'église romaine. Mais à la session trente-septième, les Pères de Bâle, instruits et vivement offensés du décret porté contre eux par le pape, procédèrent au choix des électeurs et aux préparatifs du conclave pour instituer un nouveau pontife; ce qui fournit encore beaucoup d'exercice à la session suivante.

Il existoit alors, parmi les princes de l'Europe, un de ces caractères manqués qui prétent également au blâme et à l'éloge, sans jamais atteindre à l'un de ces deux points marqués qu'on nomme proprement vice ou vertu. Amédée, créé premier duc de Savoie par l'empereur Sigismond, avoit gouverné sagement son petit état durant bien des années. Il quitta le monde sans chagrin, et sans abdiquer la souveraineté; il laissa croître sa barbe à la façon des ermites, et se fit solitaire dans le séjour délicieux de Ripailles au bord du lac de Genève. Il établit autour de lui, sous un habit modeste et pénitent, les chevaliers de Saint-Maurice, qu'on soupçonna de renoncer avec lui, moins aux plaisirs qu'aux embarras du monde, pour couler des jours oisieux dans ce que la volupté avoit de plus raffiné. On ne peut guère se persuader qu'Amédée, réglé durant sa jeunesse, se fût livré à des passions grossières dans un âge avancé: mais on a trop de raisons de croire que l'ambition qui ne vieillit jamais, n'étoit pas éteinte dans cet étrange solitaire. Des évêques et des troupes

de prêtres attirés de ses états au concile de Bâle, s'y montraient les plus ardents contre le pape Eugène; la plupart des électeurs établis au nombre de trente-trois pour choisir un nouveau pontife, étoient de Savoie, ou des contrées voisines; les principaux officiers du conclave étoient pareillement de la domination d'Amédée: enfin le cardinal d'Arles peignit si bien le sujet qu'on devoit élever à la papauté, qu'il ne manquoit au tableau que le nom de ce prince; ce qui fit même décliner sensiblement la confiance illimitée que le concile avoit eue jusque-là dans son président.

On procéda cependant à l'élection, et le duc de Savoie, après quatre scrutins, où sa qualité de prince du siècle et purement laïque écarta bien des suffrages, en eut vingt-six au cinquième, et fut déclaré pape le 5 novembre 1439. Il donna son consentement après quelque résistance, et prit le nom de Félix V, sans venir encore à Bâle. Il n'y parut que le 24 juin de l'année suivante (1440); et de là jusqu'à son sacre et son couronnement, il y eut encore un mois d'intervalle; mais il ne négligea pas si long-temps les soins de sa nouvelle dignité. Il se fit d'abord un consistorial, en créant quatre cardinaux, auxquels il en ajouta quatorze par deux autres promotions. Il s'empressa de même à faire partir des nonces pour toutes les cours, afin de gagner les princes à son parti.

Le docteur Thomas de Courcelles, chanoine d'Amiens, puis doyen de Notre-Dame de Paris, et proviseur de Sorbonne, fut député vers la cour de France, où il n'omit rien pour répondre à la confiance que lui avoit marquée le concile, en l'admettant au nombre des docteurs chargés de nommer les électeurs du nouveau pape. Le roi Charles et le corps du clergé avoient constamment improuvé la violence avec laquelle on poussoit le pape Eugène. Les ambassadeurs du roi au concile, aussitôt après l'élection d'Amédée, avoient protesté contre une entreprise si effrayante pour la politique chrétienne: on en trouve l'acte en bonne forme, dans un manuscrit respectable de la bibliothèque de Saint-Victor<sup>1</sup>. Eugène de son côté avoit envoyé vers le roi, et ce prince avoit rassemblé à Bourges (1440)

<sup>1</sup> *Man. Victor, part. 8, fol. 124.*

le clergé de son royaume, afin de prendre une résolution convenable au nouveau péril où retomboit l'Église. On délibéra pendant six jours, après lesquels l'évêque de Clermont, au nom du monarque, répondit, qu'encore que sa majesté eût toujours favorisé le concile de Bâle, le démêlé survenu entre le pape et les Pères n'avoit point cessé de la remplir d'amertume; qu'elle n'avoit rien négligé pour en prévenir les suites, et que toutes ses intercessions, tous ses soins, tous ses efforts, avec une sorte d'injure pour sa couronne, étoient demeurés sans effet; qu'ayant fait tout son possible pour empêcher la déposition précipitée du pape Eugène, elle vouloit avec ses sujets persévérer dans son obéissance, et le reconnoître à jamais pour seul et vrai pontife<sup>1</sup>. Du reste, ajouta le prélat, ce n'est pas l'intention de sa majesté qu'on fasse aucune injure à monsieur de Savoie, qui lui est uni par les liens du sang : mais comme il s'agit de la religion, le roi ne le favorisera point contre la justice. Parut aussitôt une déclaration, par laquelle Charles VII ordonnoit à tous ses sujets d'obéir au pape Eugène, avec défense de reconnoître un autre pape, et de répandre dans le royaume aucunes lettres ou expéditions pontificales, sous le nom de tout autre que ce pût être.

L'empereur Frédéric III, qui fut élu le 2 de février 1440, à la place d'Albert II son cousin germain, mort quatre mois auparavant, et la plupart des princes d'Allemagne se comportèrent à peu près comme le roi de France, nonobstant leur neutralité apparente<sup>2</sup>. Elle consista uniquement à rien statuer sur le démêlé des Pères de Bâle avec Eugène, qui passa toujours dans l'empire pour le vrai pontife. Le corps germanique s'occupant fortement de la triste situation de l'Église; et Félix lui ayant envoyé, avec le cardinal d'Arles, quatre autres cardinaux de sa création, l'ancien cardinal fut admis comme tel, et non comme légat, à la diète qui se tenoit alors à Mayence; et les quatre nouveaux eurent défense de paroître en public avec leurs chapeaux rouges. Les autres grands états de la chrétienté, à la réserve de l'Aragon, que la politique intéressée du roi Alphonse fit un peu varier, s'attachèrent de plus en plus

<sup>1</sup> Conc. tom. IX, p. 1171. Duboul. t. V, p. 449. — <sup>2</sup> Conc. tom. IX, pag. 1175.

à l'obéissance de Rome. Félix n'eut jamais, ou du moins n'eut constamment dans la sienne, que la Savoie, les Suisses, la partie de Bavière qui obéissoit au prince Albert de Munich, la ville de Bâle, celle de Strasbourg, quelques-unes en Saxe, et un assez bon nombre d'universités. Telles furent celles de Paris, de Cologne, d'Erfort et de Cracovie, dont alors les docteurs formoient presque seuls le concile <sup>1</sup>.

La Grèce nouvellement réunie avec les Latins, se montra fort indifférente à l'égard de ces deux obédiences, ou plutôt elle se déclara plus vivement que jamais contre les corps et tous les membres de l'église d'Occident. Ceux des orientaux qui avoient signé l'union à Florence, ne furent pas plus tôt retournés à Constantinople, où ils arrivèrent le premier jour de février 1440, qu'il y eut contre eux un soulèvement général du clergé, du peuple, et surtout des moines. On les appelloit des noms injurieux d'azymites, d'apostats, de traîtres à la religion et à la patrie, de lâches esclaves des barbares qui se disoient Romains. On refusa de les admettre aux exercices publics de la religion. L'empereur, d'abord très-zélé, ayant voulu qu'ils y vissent, tous leurs compatriotes sortirent précipitamment, et les laissèrent comme des excommuniés et des impies : Marc d'Ephèse triomphoit seul entre les Grecs qui avoient paru à Florence ; tout retentissoit de ses louanges à Constantinople, comme de l'unique défenseur de la religion de ses Pères, et d'un confesseur magnanime qui avoit tout méprisé pour s'opposer au torrent de la séduction. Il exaltoit à son tour la foi et la piété de ses panégyristes ; il enflammoit leur courage dans toutes les rencontres ; il animoit leur haine et leur mépris contre les partisans de l'union ; il s'élevoit avec insolence contre l'empereur même, qui reconnut trop tard les effets pernicioeux de son aveugle indulgence. Les progrès de la séduction furent d'autant plus rapides, qu'il n'y avoit point de patriarche à Constantinople pour la réprimer.

Un grand nombre de ceux qui avoient assisté au concile œcuménique, et différents prélats des plus considérables, tels que les archevêques de Trébizonde et d'Héraclée, ne man-

<sup>1</sup> Duboull. tom. v, p. 450.

quèrent pas seulement de courage, mais s'emportèrent jusqu'à déclamer, tant par écrit que de vive voix, contre les décrets qu'ils venoient de souscrire. Il y en eut cependant plusieurs qui signalèrent leur persévérance, et avec autant de force que d'habileté, firent l'apologie du concile dont ils avoient embrassé la foi. Tels furent, non pas seulement Bessarion fixé en Italie, mais Joseph, évêque de Méthone, Grégoire, confesseur de l'empereur, qu'il avoit si heureusement dirigé, et le célèbre George Scholarius. Ils établirent sagement le dogme, et mirent en évidence la mauvaise foi, les calomnies, les inventions insensées et l'ignorance présomptueuse de l'oracle des schismatiques.

Joseph de Méthone, en particulier, nous fait connoître l'esprit faux et la sotte suffisance de l'archevêque d'Ephèse, qui bien moins occupé du dogme que des armes et des flottes des Latins, étoit parti pour l'Italie, dans l'orgueilleuse persuasion qu'il n'auroit à traiter qu'avec un tas d'ignorants; qu'il ne se trouveroit pas entre eux tous un seul homme capable de lui répondre; qu'après le premier argument, il ne seroit plus question que d'armer pour la défense de la Grèce<sup>1</sup>. C'est ce qu'il prouve par le tumulte que Marc s'efforça d'exciter, aussitôt qu'il vit des séances en règle; et par le saisissement qui souvent pensa lui faire prendre la fuite, quand il entendit une foule de savants à qui tout étoit familier dans la tradition grecque et latine, ancienne et moderne. Isidore de Russie, ainsi nommé parce qu'il en étoit archevêque, quoique natif et moine de Grèce, soutint sa foi au péril de sa vie et aux dépens de sa liberté, parmi ses ouailles farouches et plus entêtées du schisme grec que les Grecs eux-mêmes. A l'exception des Russes voisins de la Pologne, où il fit recevoir les décisions de Florence, il n'essuya partout que des avanies et des brutalités barbares, jusqu'à ce qu'il fût renfermé, dépouillé de tous ses biens, dans une dure prison, d'où enfin il s'échappa comme par miracle, et s'enfuit auprès du pape qui le fit cardinal aussi-bien que Bessarion.

Marc d'Ephèse ne jouit pas long-temps de son triomphe

<sup>1</sup> Conc. t. xiiii, p. 677.

impie. Dans une dispute avec le savant dominicain Barthélemi de Florence, envoyé à l'empereur qui eut la foiblesse de remettre en question ce qui avoit été décidé, Marc s'échauffa si fort, qu'il en mourut au bout de quelques jours<sup>1</sup>. Mais l'incendie étant allumé de toute part, il ne fut plus possible d'en arrêter les progrès. Le fanatisme et l'audace allèrent si loin, que dans la plupart des églises le nom de l'empereur fut retranché des dyptiques. Paléologue, soit par la crainte d'une rébellion déclarée, soit par ménagement pour les ombrages qu'Amurat avoit conçus de l'union des Grecs avec les Latins, soit que la mort de l'empereur Albert qui avoit entrepris la guerre contre le Turc, à la sollicitation du pape Eugène, ne lui laissât plus espérer grand fruit de la réunion, soit plutôt par l'incertitude où le jetèrent tant de contre-temps capables d'étonner le plus ferme courage; Paléologue, jusque-là si bien disposé, sentit expirer tout son zèle, ou du moins s'amortir si considérablement, que les factions schismatiques n'éprouvèrent presque plus de gêne dans tout ce qu'elles osèrent désormais tenter. C'étoit pour la treizième fois, mais ce fut aussi pour la dernière, que la grâce du salut fut ainsi rejetée par l'obstination indomptable des Grecs, treize ans avant l'effroyable catastrophe qui en fut le juste châtement.

On vit néanmoins éclore dans ces temps mauvais deux productions admirables, plus ou moins directement relatives au bien de la religion. Le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, le plus précieux pour la piété après les divines Ecritures, parut pour la première fois dont on ait connoissance, dans le cours de l'année 1441, sous le nom de Thomas à Kempis, chanoine régulier du mont Sainte-Agnès près de Zwol en Hollande. Cette édition jointe au témoignage de Jean Bruschi, historien contemporain et confrère de Thomas, fait attribuer presque généralement à celui-ci cet incomparable ouvrage. Toutefois la jalousie de corps et de nation lui en fit disputer la gloire, sur bien des indices et des probabilités, qui ne pouvoient manquer contre un auteur beaucoup plus jaloux d'imiter l'humilité de Jésus-Christ, que de s'assurer l'honneur de son travail. Res-

<sup>1</sup> Conc. tom. XIII, p. 677.

pectons son motif, et ne pensons qu'à nous conformer à des vœux si saintes. Il importe infiniment de lire et relire ce livre tout divin, et très-médiocrement d'en connoître l'auteur.

Il ne s'est pas moins élevé des disputes touchant l'invention de l'imprimerie, qu'on rapporte au même temps, et qui servit autant à la propagation des connoissances religieuses, qu'à l'avancement des lettres humaines. On l'attribue communément à Jean de Guttemberg, natif de Strasbourg, et habitué à Mayence, où il s'associa avec Jean Faust et Pierre Schœffer, gendre de Faust<sup>1</sup>. La ville de Harlem en Hollande, qui en fait honneur à l'un de ses citoyens nommé Laurent Janson, et plus souvent Jean Coster, ne produit pour preuves que des livres sans date, imprimés d'ailleurs à la manière des Chinois, c'est-à-dire avec des planches ou de petites tables de bois, multipliées à l'égal des feuillets qu'on avoit à copier : méthode usitée en Chine dès l'an 930. On attribue encore l'invention de l'imprimerie à Jean Mantel bourgeois de Strasbourg, et on la rapporte au règne de l'empereur Frédéric III, qui pour récompense anoblit Mantel. Quoi qu'il en soit de ces prétentions diverses, le livre intitulé *Psalmorum codex*, imprimé en 1457, en caractères détachés, et le plus ancien que l'on connoisse, se trouve, avec tous ceux qui approchent le plus de cette antiquité, imprimé à Mayence chez Jean Faust et Pierre Schœffer. De là cet art inestimable se répandit en peu de temps dans tous les états de la chrétienté, où bientôt les sciences, d'une acquisition si difficile et si dispendieuse auparavant, n'offrirent plus de difficultés, pour ainsi dire, qu'à la stupidité et à la nonchalance. Avant cette époque, une concordance de la Bible fut vendue cent écus d'or, et les œuvres de Tite-Live en coûtoient jusqu'à six-vingts.

Après que les Grecs eurent quitté Florence, il y eut encore cinq sessions, depuis le 4 de septembre 1439 jusqu'au 26 d'avril 1442. Ce fut dans la première des sessions que le pape Eugène prononça contre les actes et les Pères de Bâle la sentence terrible, sur laquelle il revint encore dans la session troisième, tant contre Amédée que contre ses fauteurs. Il avoit appris que l'œuvre du schisme étoit enfin consommée ; et afin

<sup>1</sup> Trittam. Chron. Hist. an. 1440.

de procurer de nouveaux défenseurs au siège romain, il fit une promotion de dix-sept cardinaux, moins remarquable encore par le nombre que par les qualités de ceux qu'il honoroit de la pourpre. Ils étoient tirés de presque toutes les nations, et tous estimés pour leur capacité, pour leurs mœurs, pour leur naissance. Ce fut alors que Bessarion de Nicée, le plus distingué entre tant de prélats illustres, et Isidore de Russie reçurent le chapeau. Parmi ceux d'Occident, l'espagnol Jean Turré-Crémata, dominicain, maître du sacré palais, étoit le plus renommé pour son habileté dans la théologie, dans la philosophie, dans le droit canon et dans la plupart des sciences.

La seconde session de Florence offrit un spectacle encore tout nouveau, après la réunion des Grecs. On a déjà vu que des Arméniens étoient arrivés en cette ville, avant que les Grecs en fussent partis. Le catholique ou patriarche de cette nation, instruit qu'on devoit célébrer un concile œcuménique, afin de réunir toute l'Eglise sous un même chef, comme dans une même foi, avoit envoyé quatre de ses plus habiles docteurs chargés de le représenter, de proposer quelques difficultés pour s'en éclaircir, et adhérer en son nom aux décisions légitimes du concile. Ces peuples lointains, engagés dans les erreurs d'Eutychès, y perséveroient plutôt par habitude et faute d'instruction, que par opiniâtreté. Ils cherchoient de bonne foi la lumière, et la reçurent dès qu'on la leur présenta. Mais comme leur éloignement et leur position leur interdisent presque tout rapport avec le reste de la chrétienté, outre leurs égarements dans les spéculations de la foi, il s'étoit glissé parmi eux plusieurs pratiques abusives dans l'administration des sacrements. C'est pourquoi le décret fameux du concile de Florence, ou du pape Eugène aux Arméniens, s'étend particulièrement sur cette matière. Ce qu'il a de plus singulier, c'est qu'il assigne pour matière au sacrement de confirmation, l'onction du saint chrême, et la tradition des instruments au sacrement de l'ordre, sans exprimer d'une manière formelle et précise l'imposition des mains : elle n'y est cependant exclue nulle part ; et si l'on veut, sans esprit d'école et de système, se rappeler les circon-

• Conc. tom. XIII, p. 1193.

stances des lieux et des personnes, on sentira que cette omission étoit sans inconvénient pour l'église d'Arménie, extrêmement attachée, comme toutes celles de l'Orient, à l'imposition des mains. Voilà néanmoins une des fortes raisons qui ont engagé plusieurs théologiens modernes à ne plus regarder comme œcuménique le concile de Florence depuis le départ des Grecs. Nous n'entrerons point du tout dans cette nouvelle controverse, qui, à raison de son étendue et de notre dégagement de tout intérêt de système, est sous tous les points de vue étrangère à notre plan.

Le patriarche et les évêques jacobites d'Égypte, eutychiens ou monothélites ainsi que les Arméniens, avoient été invités, comme tous les Orientaux, au concile de Florence, par des lettres et des nonces du souverain pontife <sup>1</sup>. Albert, prêtre de l'ordre des frères mineurs, envoyé vers les jacobites, s'acquitta parfaitement de sa commission. Leur patriarche, réduit à l'état déplorable où se trouvoient tous ces chefs de la hiérarchie, autrefois si florissants sous le gouvernement romain, et n'en ayant pas de moyens nécessaires pour paroître d'une manière convenable à son rang, fit partir en sa place André, abbé du monastère dit spécialement de saint Antoine, parce que ce saint y étoit mort. Il avoit commission de recevoir avec respect la doctrine de la sainte église romaine, et de la rapporter fidèlement dans sa patrie, pour y être embrassée de tout le monde. Le patriarche l'avoit chargé de la lettre suivante, où il parut craindre que toute l'emphase du style oriental ne pût rendre encore la vivacité de ses sentiments pour le pape.

« Jean serviteur indigne des serviteurs de Jésus-Christ, évêque du siège de saint Marc, de la grande Alexandrie et de toute l'Égypte, de la Lybie, de l'Éthiopie, de l'Afrique occidentale, et généralement de toute la mission du saint évangeliste, après avoir demandé au Seigneur le pardon de mes péchés, je me prosterne jusqu'à terre devant vous, très-sage et très-saint Père, seigneur Eugène, pape de la grande Rome, prêtre et pasteur par excellence, guide assuré, dont les leçons et les exemples marquent la route du ciel à tous ceux qui fournissent

<sup>1</sup> Conc. rom. XIII, p. 1204.

leur pèlerinage dans les ombres de ce siècle, chef apostolique de toutes les églises chrétiennes, prince unique et vénérable de tous les princes constitués dans les autres sièges : que l'Éternel confirme à jamais la stabilité de votre trône, et que par vos lumières, comme par l'étoile qui apparut aux Mages, il dirige bien son immense bercail, qu'aucun de ceux qui entendront votre voix ne manque de la suivre. » Après ces hommages, le patriarche instruit le souverain pontife de la commission qu'il a donnée à l'abbé son représentant. Il ne fut pas difficile de terminer avec des sujets si bien disposés : André, au nom de son patriarche et de tous les jacobites, adopta tout ce que tenoit et enseignoit l'église romaine ; il réprova de même tout ce qu'elle réprovoit, et l'acte en fut dressé tant en arabe qu'en latin ( 1441 ).

L'empereur d'Éthiopie ou d'Abyssinie, nommé Zarah, écrivit aussi au pape Eugène, et lui envoya ses lettres par un abbé des Éthiopiens, nommé Nicodème : il témoignoit tant de zèle pour l'union, qu'il projetoit de venir lui-même à Rome, afin de l'embrasser en personne ; ce qui ne fut pas suivi de l'effet. Toute cette ferveur de climat, aussi prompte à s'évaporer qu'à s'enflammer, nous donne à connoître quelle foible mesure de christianisme restoit enfin à tous ces étrangers volages depuis leur ancienne rupture avec le centre de l'unité. Philotée, patriarche melquite d'Alexandrie, ne manqua pas non plus d'écrire au pape en des conjonctures si propres à réveiller l'enthousiasme. Il lui prodigua les titres d'honneur avec la même profusion que le jacobite ; il l'appela homme céleste et ange terrestre, non moins revêtu de la grâce divine que des ornements pontificaux, le chef divin de toutes les églises, le successeur de Pierre, et la pierre inébranlable de la foi ; il applaudit en termes aussi pompeux à l'union, qu'il confirma aussitôt qu'il en eut reçu la nouvelle <sup>1</sup>. Il ajoute, qu'il écrit à l'empereur et aux principaux prélats de Constantinople, afin de traiter en hérétiques et en objets d'anathème, ceux qui ne l'admettront pas. Bientôt on verra ces bouillants Africains, et généralement tous les Orientaux, se rengager avec la même chaleur dans la défection de la Grèce.

<sup>1</sup> Godef. tom. XIII, pag. 1174.

Ces dangers à venir n'empêchoient pas le pape Eugène d'opérer le bien présent, malgré les obstacles et les embarras de tout genre qu'on ne cessoit de lui susciter à Bâle. Mais les membres de ce concile, à force de manquer au pape, s'habituaient à peu révéler la papauté dans le sujet même qu'ils en avoient revêtu. Ils ne souffroient point que leurs décrets fussent publiés au nom de Félix; ils le tenoient dans une dépendance continuelle. L'empereur et le corps germanique ayant résolu, dans une diète tenue à Francfort, de faire assembler un nouveau concile, celui de Bâle promit que son pape n'y présideroit point, et qu'on y procéderoit en tout comme avant son élection<sup>1</sup>. Félix se plaignoit encore que, bien loin de lui procurer tous les avantages qu'on lui avoit promis, on lui faisoit éprouver l'héritage de ses pères pour soutenir son obéissance. Cependant l'empereur suivoit toujours le projet d'un nouveau concile. Après en avoir conféré, par des envoyés réciproques, avec le pape Eugène et l'assemblée de Bâle, comme il retournoit dans ses états, il passa près de cette ville sans y vouloir mettre le pied, parce qu'on y faisoit difficulté d'entrer dans ses vues. Il y envoya des ambassadeurs pour avoir une réponse précise, et n'y laissa point ignorer qu'il traitoit avec Eugène comme avec le vrai pontife romain, et que déjà cinq électeurs opinoient à faire cesser leur neutralité entre Rome et Bâle. La crainte et l'intérêt firent ce que tant de motifs plus relevés n'avoient pu faire : on rendit à César l'obéissance qu'on refusoit depuis si long-temps à Dieu et à son vicaire. Ce prince vint pour lors à Bâle, afin de consolider ce qui avoit été conclu, et l'on observe qu'il ne rendit point à Félix les honneurs dûs au souverain pontife : il partit aussitôt après, et dès lors le concile de Bâle se dissipa presque entièrement. Félix se retira lui-même, et avec une partie de ses cardinaux alla s'établir à Lausanne.

Eugène qui, le 26 avril de cette année 1442, dans la cinquième et dernière session tenue à Florence depuis le départ des Grecs, avoit transféré ce concile à Rome; cet habile et magnanime pontife répondit à l'empereur, avec la dignité qui

<sup>1</sup> Cochl. Hist. Russ. l. 9.

convenoit au vrai chef de l'Eglise, qu'aussitôt qu'il seroit dans cette ville, il rassembleroit le plus grand nombre possible de prélats, pour examiner s'il étoit expédient de célébrer un autre concile, et qu'ensuite il enverroit des légats en Allemagne, pour délibérer à ce sujet avec l'empereur et les princes de l'empire : qu'il ne voyoit pas cependant ce qu'on pouvoit, avancer, à moins que l'Allemagne ne se départit d'une neutralité inconciliable avec les vrais principes de la foi, et ne reprit les sentiments de son ancien respect pour le siège apostolique, conduite qui toute seule rétablirait la paix dans l'Eglise; que si on prenoit ce parti, il procéderoit volontiers à la célébration d'un nouveau concile, avec l'agrément des rois et des autres princes, qui n'avoient point chancelé dans leur soumission religieuse. Eugène ne laissa point de passer encore à Florence le reste de l'année et les deux premiers mois de la suivante; mais il n'y eut plus ni sessions, ni congrégations synodiques; et dès lors ce concile, quoique transféré à Rome où l'on ne tint qu'une session sans conséquence pour les affaires générales de l'Eglise, put se regarder comme fini.

Deux conciles célébrés en même temps, et en contradiction l'un avec l'autre, forment sans doute un grand scandale dans l'Eglise chrétienne, à qui son instituteur adorable n'a point imprimé de signe plus propre et plus divin que celui de l'unité. Cette difficulté résulte surtout des décisions, contradictoires en apparence, qui furent prononcées à Florence et dans la seconde session de Bâle, touchant l'autorité respective des papes et des conciles. Car pour les dernières sessions de Bâle, à compter depuis la vingt-sixième inclusivement, c'est-à-dire, de la dissolution ou translation expressément ordonnée par le chef de l'Eglise; comme on reconnoît aujourd'hui, d'une manière assez unanime, que ce concile dès-lors cessa d'être œcuménique<sup>1</sup>, il ne reste plus que le scandale de la discorde

<sup>1</sup> Sur l'œcuménicité réelle ou prétendue de ce concile, voir Marchetti, *Critique de l'hist. eccles. de Fleury*, t. 2. p. 146 et suiv. Le savant archevêque y montre que Bossuet requiert qu'un concile, pour être œcuménique, ait le pape dans son unité. Il resteroit donc à prononcer si cette assemblée, ayant appris que le pape la transféroit ailleurs, restoit encore dans son unité, en s'empressant de tenir sa 2<sup>e</sup> session, puis les autres. Et, chose qu'il ne faut pas oublier, les prélats de Bâle

et de la zizanie, qui ne touche point au fondement de la foi. Mais la prérogative même de l'infaillibilité ne se trouve-t-elle pas compromise dans ces différends? Ne s'y en est-il pas fait deux attributions contradictoires qui l'anéantissent, d'un côté par le concile de Bâle qui ne faisait que répéter les décrets œcuméniques de Constance, et de l'autre part le concile de Florence, sur lequel renchérit encore, sous Léon X, celui de Latran? Pour dissiper ces alarmes, il suffit de se rappeler les définitions prétendues contradictoires qui les ont fait naître. Et d'abord, quant au décret fameux de Bâle ou de Constance touchant la supériorité des conciles généraux sur les papes, il nous est inutile d'en rien répéter, après tout ce qu'on en vient de lire. Pour celui de Latran, il paroît tout au contraire attribuer aux papes cette autorité supérieure : mais outre que cela n'y est pas même prononcé comme définition de foi, ni pour d'autres effets que de convoquer ou de dissoudre les conciles; que nous importe cette contrariété, quelle qu'elle soit, puisque les docteurs les plus respectables de l'Italie même nous laissent une entière liberté de regarder ou non ce concile comme œcuménique? Quant au décret de Florence, qui est d'un tout autre poids, il ne porte autre chose, sinon que le pape a pleine

n'étoient encore qu'au nombre de quatorze, tant évêques qu'abbés, lors qu'ils tinrent cette 2.<sup>e</sup> session et donnèrent une fausse interprétation aux deux fameux décrets de Constance. ( Voir les notes, p. 50 et 51. )

« Vraiment, si l'on admettoit le système du continuateur de Fleury, que l'autorité d'un concile vient de ce concile même, celui qu'on appelle *in Trullo*, qui fut de 211 évêques, et dans lequel furent admises plusieurs erreurs contre la foi, seroit donc œcuménique, (car il se disoit tel); et il seroit autorité dans toute l'Église catholique! Il faudroit croire aussi que les 338 évêques, réunis à Constantinople en 754 par Constantin Copronyme, auroient fait des définitions de foi; car ils ont pris le titre pompeux de *grand universel concile VII.<sup>e</sup>*; et cependant ils portèrent une sentence hérétique contre les saintes images, comme on peut le voir dans le véritable 7.<sup>e</sup> concile général, 2.<sup>e</sup> de Nicée, act. 6.

Ceux qui s'efforcent de soutenir que l'assemblée de Bâle fut un concile œcuménique, se fondent sur ce qu'Eugène IV l'approuva par sa bulle du 15 décembre 1433. Mais ils se gardent bien de dire que l'adhésion d'Eugène fut toujours cordonnée; car il y mettoit pour bases fondamentales, qu'on reçut ses légats et qu'on abjura tous les décrets portés contre sa personne, son autorité et sa liberté, contre le saint Siège, etc. Toutes les conditions auxquelles Eugène avoit restreint son adhésion au synode de Bâle, y furent détruites et violées. Personne ne devoit donc oser dire qu'Eugène a approuvé des décrets dont il exige la destruction pour condition formelle de son approbation. V. *March.*

puissance pour gouverner l'Eglise universelle. Or quel est le catholique sincère qui ne convienne que l'autorité du souverain pontife s'étend à toutes les églises, et que les pasteurs qui les gouvernent immédiatement lui sont subordonnés comme à leur chef?

Après tout, le lien de l'unité n'a jamais été rompu, par ce genre impropre de controverse, entre les partisans les plus vifs des deux sentiments opposés. Tout en se combattant, ils se reconnoissoient mutuellement pour frères et pour orthodoxes. Ils contribuoient même, chacun selon ses maximes, au bien général de leur mère commune, ou de la même église; essentiellement différents, par cela seul, de ces enfants d'anathème qui ne tournent leurs efforts contre les enfants dociles et zélés, que pour déchirer plus librement ensuite le sein maternel.

## LIVRE CINQUANTE-DEUXIÈME.

DEPUIS LE CONCILE DE FLORENCE EN 1441, JUSQU'À LA FIN  
DU SCHISME DE BÂLE EN 1449.

CE qui avoit donné les plus grandes espérances aux Pères de Bâle, la déposition du pape Eugène et l'élevation de Félix en sa place, ne servit qu'à précipiter la ruine de ce concile. Depuis cette fatale époque, la plupart des évêques et des souverains n'apprenoient plus qu'en tremblant ce qui se passoit dans cette assemblée. Ces membres eux-mêmes prenant une partie de l'effroi qu'ils inspiroient, sentirent tout à coup succéder à leurs fougues une espèce de langueur et d'engourdissement. Après le premier enthousiasme de leur triomphe déplorable, ils ne tinrent plus que quelques sessions de loin en loin, et ils n'y parurent occupés que de pourvoir à leur sûreté propre, ou à l'impunité de leurs complices. La quarante-cinquième et dernière session de Bâle se tint enfin le 19 mai 1443. On y condamna quelques propositions avancées par des religieux mendiants, au préjudice du droit des curés, de la juridiction épiscopale et du service des paroisses<sup>1</sup>. Mais ce qu'on y fit de relatif au grand objet qui nous occupe ici, c'est qu'en partant à l'ordinaire des décrets de Constance, on arrêta qu'un autre concile général se célébreroit trois ans après, dans la ville de Lyon; et cependant que celui de Bâle ne seroit pas dissous, si les Pères jusque-là y trouvoient la même sûreté qu'auparavant; autrement, qu'il seroit continué à Lausanne. Des causes de toute espèce les obligèrent presque aussitôt à prendre ce dernier parti.

Le froid avec les contre-temps augmentoit de jour en jour entre le concile et Félix, qui refusoit de retourner à Bâle, et qui transportant son séjour tantôt à Lausanne et tantôt à Genève,

<sup>1</sup> Conc. tom. XII, p. 657.

ne réussissoit qu'à diversifier ses ennuis. La dignité où il s'étoit promis le repos et le bonheur, lui causoit infiniment plus de soucis que ne lui en avoit jamais donné le gouvernement de ses états. Naturellement enclin à l'économie, il gémissoit sur l'épuisement rapide des trésors amassés des épargnes d'une longue suite d'années, et souvent il répétoit qu'on l'obligeoit à ruiner ses enfants. L'empereur, d'un autre côté, parloit toujours de tenir un concile qui ne fût point suspect au pape Eugène. Le roi d'Aragon qui par intérêt s'étoit soumis quelque temps à Félix, se rapprocha d'Eugène par un intérêt plus puissant, et rappela les ecclésiastiques ses sujets qui étoient à Bâle. Enfin, la guerre s'allumant entre le duc d'Autriche et les Suisses, la ville de Bâle, alliée de ceux-ci, ne parut plus un lieu sûr.

Alphonse, roi d'Aragon, prince vraiment digne du surnom de Grand, si l'on acquiert ce titre par le sacrifice de toutes les lois de la religion et de la probité, traita tout à la fois et dans le même temps avec Eugène et avec Félix, afin de s'attacher à celui des deux qui lui feroit le meilleur parti<sup>1</sup>. Félix promit par ses nonces de confirmer l'adoption faite en premier lieu d'Alphonse par la reine Jeanne de Naples, avec le titre de roi de Sicile qu'il prenoit en conséquence, et de fournir deux cent mille écus d'or pour aider ce prince à le mettre en possession du patrimoine de l'Eglise. Eugène qui ne manqua point d'être instruit de ces propositions, en conçut de vives alarmes; et c'étoit là vraisemblablement tout ce que prétendoit l'Aragonais artificieux, qui trouvoit bien plus sûr et plus honorable de traiter avec le pontife reconnu de presque toute l'Eglise, qu'avec le pape des Savoyards et des Suisses: l'amour de la gloire, quoique subordonné dans Alphonse à celui de la fortune, ne laissoit pas d'être une de ses passions. Quand il vit sa ruse réussir auprès d'Eugène, il ne chercha plus qu'à éluder les engagements pris avec Félix, proposant d'y ajouter des articles nouveaux extrêmement onéreux, et très-contraires en particulier au goût du nouveau pape pour l'épargne. Il exigeoit entre autres conditions, qu'on lui livrât les deux cent mille écus

<sup>1</sup> Surit. l. 15, c. 18.

d'or, sans retard, et d'un seul paiement. Ainsi Félix vit ses espérances évanouies aussitôt que conçues, et sa petite obéissance plus bornée que jamais, au moment où il se flattoit de l'étendre ; mais en abandonnant la partie à son compétiteur, il lui rendit le succès beaucoup plus difficile et plus dispendieux.

Le fier Aragonais exigea que le pontife romain lui cédât le royaume de Naples, sous cette clause humiliante : *Nonobstant que le roi Alphonse s'en soit rendu maître à main armée*. Il voulut encore qu'on le tint quitte de tout ce qu'il redevoit à la chambre apostolique, à quelque titre que ce fût ; enfin, que Ferdinand, son bâtard, fût légitimé par le souverain pontife, et désigné, lui et sa postérité, successeur de son père au royaume de Naples. Ce dernier article parut si honteux à Eugène, qui l'accorda néanmoins comme les autres, qu'on arrêta que la bulle n'en seroit pas publiée du vivant de ce pontife ; comme si la tache qu'on laisse, en mourant, imprimée pour toujours à sa mémoire, étoit un moindre mal que celle qu'on peut, en survivant, se promettre d'effacer.

Le roi d'Aragon s'obligea, de son côté, à reconnoître Eugène pour pape certain ; à lui faire hommage pour le royaume de Naples ; à rendre les villes qu'il avoit enlevées à l'église romaine, et à donner des troupes pour forcer le duc de Milan à la même restitution ; de plus, à fournir contre les Turcs six galères et quatre mille hommes de cavalerie. Mais ce qui importoit surtout à Eugène, Alphonse, après la conclusion du traité, fit publier dans toutes les provinces de ses états, qu'on eût à reconnoître ce pape pour légitime et unique pontife, et à regarder comme nul tout ce qui s'étoit fait contre lui à Bâle. C'est ainsi que l'esprit d'intérêt dissipa tout à coup les longues incertitudes d'Alphonse, ou plutôt ses doutes affectés, dont il a soin dans son ordonnance d'attribuer la solution à un plus mûr examen ( 1443 ). Trois cardinaux ses sujets, et presque tous les autres bénéficiers de ses états, après quelques délibérations, sortirent de Bâle, et se retirèrent dans leurs églises, en se lamentant et en protestant, tandis qu'ils furent éloignés du terrible Alphonse, qu'ils demeureroient toujours fidèles à Félix

et à son concile. Panorme, dont le zèle étoit le plus variable ou le plus servile, qui, après l'avoir signalé avec l'éclat qu'on a vu en faveur d'Eugène, s'étoit si bien retourné vers Félix qu'il en avoit obtenu le cardinalat, renonça tant à cette dignité qu'au titre pompeux de légat du concile par toute l'Allemagne, puis se retira dans son diocèse de Palerme, où il mourut de la peste environ deux années après : personnage le plus versé de son temps dans le droit canonique, comme ses différents ouvrages en font foi ; mais le moins stable dans ses principes, ou du moins le plus inconséquent dans sa conduite, tour à tour favorable ou contraire à Eugène, et toujours jusqu'à la passion. On compte parmi ses ouvrages un traité fameux, composé en faveur du concile de Bâle, et qui comprend les temps les plus orageux de ce concile ; mais on a peine à le trouver, parce qu'il fut supprimé, dit-on, comme ne respirant qu'une animosité scandaleuse.

L'accord du pape avec le roi d'Aragon porta le coup mortel au parti de Félix. Alphonse s'unit avec les Vénitiens, les Florentins, les Siennois et les autres villes principales d'Italie, et tous de concert agirent auprès de l'empereur, afin de l'engager à favoriser le dessein qu'avoit le pape d'assembler au palais de Latran le concile qui devoit porter le dernier coup au schisme. Frédéric alors conçut que la célébration d'un autre concile qu'il proposoit depuis si long-temps, éprouveroit des difficultés insurmontables. On chercha des tempéraments, on proposa des expédients nouveaux, on s'efforça surtout d'amener les affaires à un point où ce prince pût avec honneur se tirer d'embaras. Dans cette situation des affaires et des esprits, la disposition où se montra la France, invariablement attachée à l'autorité d'Eugène, malgré tout son respect pour la discipline de Bâle, fit pencher la balance et déterminer la résolution finale. On s'en tint au plan donné à l'empereur par le roi Charles VII, de tenir une assemblée générale des princes de l'Europe, ou de leurs représentants, et de mettre à exécution ce qui seroit conclu à la pluralité des voix.

Le pape Eugène, au sortir de Florence, s'étoit rendu à

Sienna, où il fit un séjour de six mois. Il y fut visité par quantité de princes et d'autres personnages considérables d'Italie, dont il s'efforça de redoubler l'affection, et qui de leur côté ne manquèrent pas de relever ses espérances. Il essuya cependant un chagrin sensible par la mort du cardinal de Sainte-Croix, le pieux Nicolas Albergati, évêque de Bologne; son attachement au légitime pontife avoit constamment égalé ses autres vertus. Il avoit été tiré de l'ordre des chartreux, dont il conserva et augmenta même sous la pourpre la tendre piété, l'esprit de recueillement et toutes les austérités. Son habileté et sa rare sagesse éclatèrent dans les légations les plus importantes et les plus épineuses. Il mourut comme il avoit vécu, c'est-à-dire, en telle réputation de sainteté, qu'en divers endroits on le trouve honoré du titre de bienheureux. Thomas de Sarsane et Æneas Sylvius, qui devinrent tous deux papes, avoient été de sa maison, et ce fut pour honorer sa mémoire, que le premier prit le nom de Nicolas V en montant sur le saint Siège. Le corps du bienheureux Albergati, comme il l'avoit ordonné, fut transporté où avoit toujours été son cœur, c'est-à-dire, parmi ses confrères, à la chartreuse de Florence, dont Thomas de Sarsane étoit alors prieur. Le souverain pontife honora de sa présence le convoi funèbre, acheva d'expédier à Sienna plusieurs affaires, puis se rendit à Rome. Il y arriva le 28 septembre de cette année 1443, et y reçut tout l'accueil qu'il devoit se promettre, après une absence de plus neuf ans employés au triomphe du saint Siège. Quelques jours après, il se transporta au palais de Latran, annonça le concile qu'il y devoit célébrer, puis envoya les lettres de convocation aux états divers de la chrétienté.

Cependant l'éloquence et l'activité du cardinal Julien, qu'il avoit envoyé légat en Hongrie, rallumèrent la foi et le courage dans ce royaume et dans toutes les contrées voisines : on arma de toute part, pour faire tête au formidable Amurat, empereur des Turcs, qui, à la faveur de la division qui désoloit la Hongrie, menaçoit d'en ravir également le trône aux deux concurrents qui se le disputoient. Après la mort de l'empereur Albert, qui n'avoit laissé, pour lui succéder en Hongrie, que l'enfant dont l'impératrice demouroit enceinte; les grands, dans le

doute si ce seroit un fils, avoient offert cette couronne à Uladislas, roi de Pologne, qui l'accepta. Cependant la princesse étant accouchée d'un fils qu'elle nomma Ladislas, ne laissa point de le faire couronner. Ce fut la guerre allumée à cette occasion dans la Hongrie, qui parut à l'équité musulmane une raison décisive pour attaquer les Hongrois. Les Polonais et les Valaques leur envoyèrent ce qu'ils avoient de meilleures troupes en cavalerie et en infanterie; et comme le pape avoit fait prêcher au loin la croisade contre une si odieuse oppression, il arriva de la France même et de l'Allemagne une quantité de généreux volontaires. Ainsi l'armée chrétienne, assez nombreuse, fut infiniment plus respectable encore par les troupes d'élite qui la composoient.

On passa le Danube avec intrépidité; on s'empara de la ville de Sophie, qu'on croit être l'ancienne Sardique, fameuse dans l'histoire des conciles; on prit en passant plusieurs autres places; et comme le roi Uladislas eut reçu avis que les Turcs avançoient vers la rivière de Morave, il détacha, avec dix mille chevaux, Jean Corvin, plus connu sous le nom d'Hunniade, afin de les surprendre durant la nuit. Ce héros étoit alors vayvode ou gouverneur de Transylvanie, et général des troupes hongroises et polonaises, qu'il avoit accoutumées à braver toutes les forces musulmanes. Dans la seule année précédente, il avoit remporté trois victoires éclatantes sur les infidèles, l'une devant Belgrade, qu'il avoit délivrée après sept mois de siège, et les deux autres en Transylvanie. Son nom étoit si retoutable aux Turcs, que leurs enfants ne l'entendoient prononcer qu'avec effroi. Leurs janissaires mêmes, lui donnant ces surnoms injurieux qui sont si honorables dans la bouche d'un ennemi armé, l'appeloient le plus souvent Jean le scélérat.

Ce foudre de guerre exécuta si heureusement l'ordre d'Uladislas, qu'il tomba sur les Turcs au moment où ils s'y attendoient le moins, en fit un carnage effroyable, et dissipa le reste, sans perdre plus de cinq cents hommes. Tout le voisinage de la chrétienté fut purgé d'infidèles après cette victoire, et l'armée chrétienne s'avança librement jusqu'aux frontières de la Thrace et de la Macédoine. Là elle défit, près du mont

Hémus, une seconde armée qu'Amurat avoit fait venir d'Asie pour garder les défilés des montagnes. Carambei, son général, avoit eu ordre de garder simplement les passages, et défense absolue d'engager une action générale : mais ce bouillant Asiatique ne prenant conseil que de son audace, à la vue du petit nombre de chrétiens infiniment disproportionné à la multitude qu'il commandoit, accablés d'ailleurs par l'âpreté des chemins, la difficulté de la subsistance et l'inclémence de la saison, tomba tout à coup sur eux la veille de Noël. Ses meilleures troupes furent hachées autour de lui, les autres prirent la fuite, et il demeura prisonnier. Les historiens varient étonnamment sur le nombre des infidèles qui périrent dans la mêlée, et qu'ils font monter ou baisser depuis plus de trente mille jusqu'à six mille : mais tous sont d'accord sur la conséquence infinie dont cette affaire fut pour les Turcs, non pas seulement par le respect, alors tout nouveau, qu'elle leur imprima pour la valeur européenne, mais spécialement par la prise de quatre mille de leurs braves, parmi lesquels on comptoit treize bachas ou généraux. Toutefois comme le reste des Turcs demeuroient cantonnés dans les montagnes, le roi Uladislas craignoit de pousser plus avant, et reprit le chemin de Bude, où, pour acquitter le vœu qu'il avoit fait, il alla nu-pieds à l'église de Notre-Dame, et aux acclamations de toute cette capitale, suspendit à la voûte neuf enseignes qu'il avoit enlevées aux ennemis de la religion.

Scanderberg, non moins digne qu'Huniade de trouver place dans les fastes de l'Eglise, commandoit dans l'affaire de la Morave une division de l'armée d'Amurat dont il avoit la confiance, quoiqu'il fût né de parents chrétiens, et qu'il dût être suspect au sultan pour bien d'autres raisons<sup>1</sup>. Il étoit fils de Jean Castriot, roi d'Albanie, qui avoit été réduit par Amurat à lui livrer la ville presque imprenable de Croie sa capitale, afin de conserver le reste de son petit royaume, et à lui donner encore ses fils en otage pour une entière garantie de sa fidélité. Georges, le plus jeune des quatre, par sa bonne mine et ses belles qualités, gagna si bien les bonnes grâces de son tyran, qu'il le tint dans son palais et sa familiarité, le fit élever avec

<sup>1</sup> Rain. an 1443, Chalcond.

soin dans la religion mahométane, et dans tout ce qui pouvoit former un Turc distingué. Il changea jusqu'à son nom de Georges en celui de Scanderberg, qui veut dire *seigneur Alexandre*, et qu'il lui donna, frappé de sa stature imposante, de la force prodigieuse de son corps, de l'élévation et de la fermeté de son âme, qui chaque jour se développoit davantage. Ayant mis son intrépidité à toutes sortes d'épreuves, et jusque dans ces duels barbares où les deux champions deminus et le poignard à la main, se mesuroient dans une même tonne; il lui confia le commandement de troupes nombreuses, et en tira de grands services, tant contre les chrétiens d'Europe que contre les infidèles d'Asie. Toujours il lui avoit promis de le rétablir sur le trône de son père; mais le sultan perfide s'étant emparé de l'Albanie après la mort du roi Jean, et ayant fait emprisonner les frères de Scanderberg, cette âme haute et sensible prit la détermination de ravir au moins l'héritage de ses proches à leur assassin.

Ayant, selon toute apparence, concerté son dessein avec Huniade, avant la bataille dont nous venons de parler, et seignant, durant l'action, de plier avec le corps des troupes qu'il y commandoit, il se renversa sur le gros de l'armée turque qui fut aussitôt enfoncée et mise en déroute. Au milieu du désordre et de la confusion, il saisit le secrétaire d'Amurat qui accompagnoit le général en chef, et, le poignard sur la gorge, le força d'expédier pour le gouverneur de Croie, un ordre en bonne forme, de remettre la place et le gouvernement au porteur de cette commission. Sitôt qu'il en fut muni, il fit main-basse sur le secrétaire et sur le peu de Turcs qui étoient présents, afin que le sultan n'eût connoissance de l'entreprise qu'après l'exécution. Il vole à Croie, il présente l'ordre, on lui remet la place; puis il se fait connoître à ses peuples qui, enchantés de secouer le joug ottoman, le proclament roi avec des transports inexprimables d'allégresse. C'est ainsi qu'il reprit le sceptre de ses ancêtres, l'an 1443. Ayant captivé à un point unique le cœur de son peuple et de sa noblesse, à laquelle il sut communiquer son héroïsme, il trouva moyen de résister au dépit furieux d'Amurat, remporta souvent sur lui des avantages à peine vraisemblables, et le contraignit enfin à lui accorder la

paix et tous les droits de la souveraineté. Il traitoit en toutes choses d'égal à égal avec lui, surtout quand il importoit à la vraie religion, qu'il reprit sincèrement, et qu'il honora constamment par ses vertus. Amurat l'ayant invité à rentrer tout à la fois dans son ancienne faveur, et dans les observances de la religion mahométane, Scanderberg l'exhorta lui-même à se faire chrétien, et avec une supériorité de motif qui fit au moins sentir l'inégalité des deux religions. Il vouloit que tout mit le christianisme en honneur, jusque dans ses armées, où il fit fleurir la piété, et, par un bien plus grand prodige, régner une pureté de mœurs qu'on eût admirée dans une communauté religieuse. Par les secours qu'il attiroit ainsi d'en-haut, il soutint, il augmenta sa puissance durant tout le règne d'Amurat, et enfin, sous les murs de Croie, lui fit essuyer un affront personnel et des pertes immenses qui, dit-on, firent mourir de chagrin cet orgueilleux sultan. Le héros chrétien, avec son petit état et le secours unique du ciel, lutta long-temps encore depuis contre toutes les forces ottomanes, contre le plus formidable des sultans, Mahomet II, qu'il fit souvent trembler, dont il eut constamment l'estime, et qu'il réduisit à l'admiration, lors même qu'il faillit succomber sous le poids énorme qui écrasa tout l'Orient.

Amurat, déconcerté par la valeur réunie d'Huniade et de Scanderberg, les deux héros de leur siècle, et par une ligue formidable conclue contre l'ennemi commun de la chrétienté entre les Hongrois, les Polonais, les Vénitiens, les Génois, le bon duc de Bourgogne que sa piété associa aux entreprises des plus grandes puissances, le prince de Caramanie qui incommodoit beaucoup Amurat en Asie, et l'empereur de Constantinople tout foible qu'il étoit; Amurat, quoique animé d'une haine implacable contre les chrétiens, et d'une passion qui n'étoit pas moins ardente pour l'agrandissement de ses états, ne vit que la paix pour écarter une attaque qu'il ne se croyoit pas en état de surmonter. Il envoya des commissaires, comme pour traiter de la rançon du bacha Carambei; et par leur moyen, il y fit promettre secrètement au despote de Servie dont il avoit épousé la fille, et qu'il n'en avoit pas moins dépouillé de ses états, qu'il l'y rétablirait, s'il engageoit les autres

princes ligués à conclure au moins une trêve supportable<sup>1</sup>. Le despote, nommé Georges, gagna d'abord Huniade, à qui l'on n'épargnoit point les promesses, et qui fit ensuite consentir le roi Uladislas, peu porté d'ailleurs à continuer la guerre loin de la Pologne menacée par les Tartares : ainsi, au grand regret et contre les remontrances du cardinal-légit, le célèbre Julien Césarini, on conclut une trêve de dix ans aux conditions suivantes : qu'Amurat garderoit la Bulgarie, et que toutes les autres possessions qu'il avoit envahies de ce côté-là, seroient restituées à ceux qui les tenoient avant la guerre ; qu'on rendroit tous les prisonniers faits de part et d'autre, nommément les fils du despote Georges de Servie. Le Turc, pour bien cimenter cette paix furtive, vouloit qu'on la jurât sur la divine eucharistie ; ce qui révolta la piété chrétienne alarmée de la seule idée de donner en spectacle aux infidèles nos plus redoutables mystères. Elle fut néanmoins jurée sur l'Évangile par les chrétiens, et sur l'alcoran par les Turcs (1444).

Amurat, se promettant bien de recouvrer par la suite ce qu'il rendoit en Europe, fit passer toutes ses troupes en Asie, afin d'accablér d'abord le prince de Caramanie, abandonné, pour ainsi dire, à la discrétion du Turc. Le cardinal français Condolmer, neveu du pape Eugène, qui commandoit la flotte des chrétiens déjà rassemblée sur ces plages, fit savoir à Uladislas ce qui s'y passoit. Il le pressoit en même temps de seconder avec vigueur, selon ses promesses, des alliés éloignés et de bonne foi, qui déjà s'étoient exécutés avec tant de grandeur d'âme, lui représentant que jamais l'occasion n'avoit été si belle que depuis que le Mahométan avoit épuisé de troupes tous ses domaines d'Europe. L'empereur de Constantinople écrivit de son côté, que les Occidentaux ne pouvoient plus différer à lui prêter la main, sans imprimer une tache ineffaçable à leur mémoire ; lui qui n'avoit pas seulement rejeté la paix et l'alliance qu'Amurat lui avoit offertes, mais qui tenoit toutes ses armes prêtes contre lui, et avoit déjà commencé les hostilités ; que dans leur trêve tout avoit été fait en fraude et par surprise de

<sup>1</sup> Bonfin. 3 Dec. 6 Mart. Trom. l. 21.

la part du Turc, disposé à reprendre les armes au premier moment favorable, malgré tous ses serments; que ce jeu familier à ces infidèles, s'il arrêtoit les vainqueurs au milieu de leurs succès, les rendroit la fable de l'univers. Uladislas, Huniade et tous les grands de l'armée, préconisés jusque-là par la voix unanime de tant de rois et de tant de nations comme les sauveurs de la république chrétienne, commencèrent à rougir de leur inconsidération, et conçurent un repentir amer de s'être ainsi précipités.

Le cardinal-légat, que le torrent des avis contraires avoit arrêté dans ses premières réclamations, les fit alors valoir avec cette force de raisons qui caractérisoit son éloquence. Il conjura les chefs de l'armée de bien envisager à quoi leur légèreté avoit abouti; qu'en engageant leur foi aux infidèles, ils avoient violé celle qu'ils avoient donnée antérieurement à toute l'Église militante, au premier pasteur qui est en terre le vicaire de Jésus-Christ, aux souverains ligués avec eux, à tous les princes et à tous les peuples chrétiens; et cela pour un mince avantage, pour un avantage illusoire, pour le recouvrement de la Mysie entièrement ruinée, et où le Musulman parjure rentreroit quand il lui seroit expédient: qu'auroient-ils donc à répondre au père commun de tous les fidèles dont ils trompoient l'espérance; à l'empereur de Constantinople qui se tenoit sous les armes depuis l'alliance qu'il avoit contractée authentiquement avec eux, et qui les attendoit pour marcher à un sûr et plein triomphe; aux Vénitiens et aux Génois qui avoient si ponctuellement équipé leur flotte; aux Bourguignons, qui, séparés de la mer par tant de provinces, l'avoient déjà franchie, et couvroient l'Hellespont; à tout le monde chrétien qui les accuseroit d'infidélité à leurs promesses, de lâcheté, de perfidie, d'avoir foulé aux pieds tout droit social, et, au lieu de l'immortalité qu'ils avoit presque acquise à leur nom, de lui avoir imprimé une ignominie éternelle?

Revenant encore, comme au point capital de la difficulté, à la nullité de la trêve conclue contre des engagements antérieurs, il les pressa vivement de réparer une faute si honteuse, avant que la renommée eût donné plus d'éclat à cette infamie. Il leur dit, qu'à la vérité on devoit observer inviolablement un

serment juste, et que tel étoit celui qui les engageoit envers le pape et les princes ligués; mais qu'un serment téméraire, fait au préjudice d'un tiers et du bien public, contre un traité précédent, en faveur d'un ennemi sans foi qui n'avoit pas délivré, selon ses propres conventions, les prisonniers et les places des chrétiens, qu'un pareil serment étoit nul, et que son observation ne pouvoit que déplaire à Dieu, au lieu de l'honorer; que pour écarter néanmoins tout scrupule, il leur en donnoit l'absolution au nom du souverain pontife. *Æneas Sylvius* rapporte en effet que le pape Eugène écrivit à son légat d'absoudre le roi *Uladislas* de son serment, et de l'obliger même par menaces à continuer la guerre contre le Turc <sup>1</sup>.

Le discours du légat fit tant d'impression, qu'on n'entendoit dans toute l'assemblée que les cris de ceux qui demandoient la guerre, quand même l'issue en devoit être malheureuse; qu'il valoit beaucoup mieux mourir pour la religion, que de traîner une vie honteuse, après avoir trahi avec elle ceux qui étoient plus zélés pour sa défense. *Huniade* même et le despote de Serbie, qui avoient ménagé la trêve, revinrent au sentiment commun, celui-ci dans l'espérance de recouvrer plus glorieusement sa principauté, et celui-là au moyen de la promesse qu'on lui fit de l'établir roi des Bulgares. Aussitôt après cette résolution, on l'envoya notifier à l'empereur de Constantinople et au cardinal-neveu qui commandoit la flotte. *Uladislas* partit ensuite de *Segedin* dans la Basse-Hongrie, passa le Danube, et traversa la Bulgarie, sans s'arrêter au siège des places et des forts nombreux encore occupés par les Turcs, dans le dessein de faire sa jonction avec les troupes embarquées. Il fut joint en route par le prince de Valachie, grand homme de guerre, qui, par son habileté autant que par sa valeur, avoit jusque-là défendu lui seul son pays contre les Turcs. Mais quand ce sage capitaine vit l'armée d'*Uladislas* extrêmement diminuée par la retraite de quantité de Valaques et de Polonais, qu'on avoit licenciés aussitôt après la signature de la trêve, sans compter les auxiliaires de toute nation dont elle avoit éteint la chaleur, il fit tout son possible pour empêcher le roi de s'a-

<sup>1</sup> *Æn. Sylv. Europ. c. 5.*

vancer davantage, ou du moins pour lui faire attendre différents secours qu'on lui promettoit. Et que ferez-vous, lui ajouta-t-il, contre le grand seigneur, avec une armée qui n'équivaut pas à son équipage de chasse? Toutes ses instances étant inutiles, le généreux Valaque ne laissa pas de lui donner quatre mille chevaux commandés par son fils; puis il alla pourvoir par lui-même, en cet imminent péril, à la défense de ses propres états.

Instruit à son tour de la rupture des traités et des mouvements de l'armée chrétienne, Amurat ne vit plus de salut pour lui que dans son extrême diligence; mais ce qui le faisoit frémir, c'étoit d'avoir à repasser des mers couvertes de la flotte ennemie. Soit par surprise, soit par l'avarice perfide des Génois, qu'on accusa d'avoir vendu le passage aux Turcs, à raison d'un écu d'or par tête, le sultan réussit à repasser en Europe avec toutes les troupes qu'il en avoit tirées, et à joindre encore celles qui s'étoient assemblées vers la Chersonèse de Thrace. Avançant à grandes journées au devant des chrétiens, il les rencontra sur le rivage du Pont-Euxin, à Varne dans la Basse-Mésie, et se disposa sur-le-champ à leur livrer bataille. Le roi de Pologne n'étoit pas moins empressé à combattre, quoiqu'il fût tourmenté par un abcès qu'il avoit à la cuisse. Le légat opina sagement à se retrancher près des montagnes, pour bien reconnoître les forces de l'ennemi, et pour attendre des nouvelles précises, tant de la flotte que des troupes grecques, avec qui l'on devoit agir de concert. Plusieurs capitaines expérimentés furent de même avis: mais Huniade, emporté par le feu de son courage à la vue des bataillons qu'il avoit si souvent rompus, dit qu'il connoissoit l'ostentation musulmane; qu'on faisoit toujours les armées turques beaucoup plus nombreuses qu'elles n'étoient; qu'après tout, quand toutes les forces de la Turquie seroient rassemblées, elles n'offriroient à la valeur hongroise que plus de lauriers à cueillir. Sur cet avis, dicté par une bravoure de soldat, le combat fut imprudemment résolu pour le lendemain; mais quand les deux armées furent en présence, Huniade fut si étonné de leur énorme disproportion, qu'il ne dissimula point au roi tout ce qu'on hasardoit, et lui conseilla la retraite. Uladislas lui répliqua brusquement que son cou-

seil venoit trop tard, qu'il eût à se rappeler les assurances pompeuses qu'il avoit données le jour précédent; qu'il n'étoit plus temps que de combattre avec le courage qu'il avoit prématurément témoigné, et non pas de faire une retraite qui ne pouvoit plus être qu'une fuite honteuse. Après quoi, il donna ordre à chacun de prendre les armes, et de se tenir tout prêt à charger. Huniade rangea aussitôt l'armée en bataille. Elle n'étoit que de dix-huit à vingt mille hommes; et celle des Turcs, selon différents auteurs, en comprenoit cent mille.

La bataille se livra le 10 de novembre (1444), veille de saint Martin, et assez long-temps on se battit avec une grande bravoure de part et d'autre<sup>1</sup>. Mais l'impétuosité des chrétiens ayant renversé les premières lignes des Turcs, Amurat en prit une terreur soudaine et si vive, qu'il ne pensoit qu'à s'enfuir; et bientôt il fût sorti de la mêlée, si ses officiers, prenant la bride de son cheval, ne l'eussent forcé à rétablir le combat. On se battit de nouveau avec une ardeur prodigieuse, et durant plusieurs heures la victoire pencha tantôt du côté des Turcs, et tantôt du côté des chrétiens, jusqu'à ce que ceux-ci, accablés par le nombre, commencèrent à perdre quelque terrain. Alors Uladislas, avec une troupe de ses braves, se jette au plus fort de la mêlée; et taillant à droite et à gauche, avance à travers les janissaires, jusque sur une colline où le sultan s'étoit posté : fougue de jeunesse et de désespoir, qui ne laissa point de porter encore la terreur dans le cœur d'Amurat et de ses gens, et qui pouvoit décider la victoire, si Huniade avoit marqué la même vigueur. Mais ce grand capitaine, qu'on ne peut pas raisonnablement soupçonner d'avoir eu peur, s'astreignit trop aux règles ordinaires; et jugeant par-là toute l'armée perdue s'il n'en savoit quelque partie, il battit en retraite avec dix mille hommes, tant Hongrois que Valaques. Le roi eut son cheval tué sous lui, et périt accablé plutôt que vaincu : héros infortuné, âgé de moins de vingt ans, et déjà digne de l'immortalité, non-seulement pour sa valeur à laquelle on ne reprocha que l'excès, mais pour toutes les qualités solides et brillantes du corps et de l'esprit, pour de rares vertus, la tem-

<sup>1</sup> Naucler. Gener. 49, pag. 466.

pérance, la frugalité, l'insigne piété, et même pour l'amour de la justice, qui ne l'empêcha pas néanmoins d'usurper sur un roi enfant le royaume de Hongrie. Mais où sont les vertus qui tiennent contre l'appât d'une couronne? Amurat attendri lui-même, lui décerna sur le champ de bataille une sépulture honorable, avec une colonne et des inscriptions qui pussent au moins perpétuer la mémoire d'un héros digne de plus longs jours.

Mais sitôt qu'il fut tué, on lui coupa la tête, et on l'éleva sur une pique à la vue de toutes les troupes. Les Turcs qui commençoient à désespérer, tant de la vie du sultan que de leur propre salut, reprirent courage, et à leur insu, pour ainsi dire, remirent en fuite ceux qui les faisoient fuir, et remportèrent contre leur attente une pleine victoire. Déjà ceux d'entre eux que l'irruption d'Uladislas avoit d'abord dissipés, s'étoient répandus dans les places voisines, et y avoient publié que les chrétiens étoient vainqueurs. Ceux même qui avoient soutenu le combat jusqu'à la fin, ignorant encore que la victoire fût restée au sultan, et ne sachant où les chrétiens s'étoient retirés depuis leur fuite, craignirent que ce ne fût là qu'un piège, et demeurèrent deux jours sans oser piller le camp des vaincus. Tous les soldats polonais néanmoins, selon le torrent des auteurs, périrent jusqu'au dernier, avec la plupart des Hongrois, soit sur le champ de bataille, soit dans les campagnes où ils se dispersèrent. Les seigneurs et les évêques furent jetés dans les fers. *Ænéas Sylvius* dit que le cardinal Julien fuyant à cheval, et déjà soustrait aux poursuites des Turcs, fut assassiné par des voleurs qui le croyoient chargé d'argent. Telle fut la fin de cet excellent homme, ainsi qualifié par les Grecs mêmes, et digne de toute sa célébrité, par ses vertus, par sa doctrine, par son éloquence, par son influence dans les plus grandes affaires de deux conciles généraux, avant l'âge de quarante-six ans où il périt. Tout lui avoit réussi, excepté la conduite des armées, étrangère à son état.

Le malheureux Jean Paléologue, empereur d'Orient, ou pour mieux dire de la ville de Constantinople enclavée dans l'empire des Turcs, s'attendoit, après la bataille de Varne, à sous les emportements de la vengeance de la part d'Amurat.

Le sultan usa d'une modération à peine croyable, lui accorda la paix à la première demande, et l'observa ponctuellement tout le reste de sa vie. On ne le vit point s'enfler de cette victoire; loin d'en témoigner la joie qui lui étoit ordinaire dans ces rencontres, il paroissoit triste, rêveur, et répondit un jour à ceux qui lui en demandoient la raison, qu'il ne voyoit point de plus grand malheur que de vaincre souvent à ce prix. C'est pourquoi, sans poursuivre ses avantages, il s'en retourna vivre paisiblement dans sa capitale d'Andrinople : il avoit perdu au moins trente mille hommes de ses meilleures troupes. On dit que voyant tout tomber ou plier autour de lui, il tira de son sein l'acte de la trêve signé par les chrétiens, et leva les mains et les yeux au ciel, en conjurant Jésus-Christ, s'il étoit véritablement Dieu, d'en punir les violateurs parjures : on ajoute qu'à l'instant l'armée chrétienne se débanda : historiette bâtie sur le fond des annales turques, où il est dit simplement qu'Amurat, au fort du péril, implora l'assistance du ciel, à quoi la verve exaltée de l'italien Bonfinio a donné peu sensément un air de miracle. En se rappelant ce que nous avons touché de la foi violée à l'égard du pape et des princes chrétiens, par le traité contraire et conclu depuis avec Amurat, peut-on raisonnablement imaginer que le ciel ait fait intervenir les prodiges pour punir l'infraction de ce nouvel engagement, qu'on n'avoit pu contracter sans fouler aux pieds tout ce qu'on devoit au corps entier de la république chrétienne? Il est même des auteurs qui justifient absolument cette conduite, sur ce qu'Amurat avoit le premier violé son traité, en retenant les prisonniers et les places qu'il s'étoit obligé de rendre aux chrétiens.

Le pape Eugène fut accablé de douleur, quand il apprit les suites de la journée de Varne, qui faisoit évanouir les espérances conçues de tenir au moins les Turcs relégués pour long-temps au-delà du Bosphore. Il s'efforça de s'en consoler, en s'occupant de fonctions moins tumultueuses, propres uniquement au successeur de Pierre et au vicairé du Sauveur de tous les hommes. Dans la première session du concile de Rome, tenue au palais de Latran le 30 de septembre 1444, il réunit à l'église romaine les peuples chrétiens de la Syrie et de

la Mésopotamie, qui étoient infectés des erreurs d'Eutychès et des Grecs<sup>1</sup>. L'archevêque d'Edesse, nommé Abdala, vint à Rome, de ces extrémités de l'Orient; et au nom du patriarche Ignace, reçut, après quelques conférences, une confession de foi, par laquelle il reconnoissoit qu'il y a dans Jésus-Christ deux natures sans confusion, ainsi que deux volontés sans opposition, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, comme d'un seul principe. On vit avec admiration que ces frères, séparés du centre de la catholicité par tant de mers et de terres incultes, et plongés depuis si long-temps dans les ténèbres de l'erreur, étoient entièrement orthodoxes, à la réserve de ces trois articles, auxquels ils se soumirent dès qu'ils les connurent.

Le concile de Latran continuant toujours, le 7 du mois d'août de l'année suivante, dans une congrégation générale, Elie, évêque des Maronites qui tenoient aussi les erreurs d'Eutychès, et Timothée de Tarse, archevêque des Chaldéens, ennemis du nestorianisme, revinrent à la saine doctrine avec tout leur peuple et leur clergé. L'archevêque de Tarse étoit venu en personne, et l'évêque Elie avoit envoyé Isaac son représentant au concile, où tous deux firent une profession solennelle de la foi romaine, et furent admis à la communion catholique (1445).

La bataille de Varne, entre autres effets désastreux, avoit rendu deux trônes vacants, fort exposés l'un et l'autre à la rapacité des infidèles<sup>2</sup>. Les Hongrois, pour remplir le leur, portèrent cependant leurs vues sur un prince de cinq ans, soit qu'ils fussent touchés d'un reste d'inclination pour ce même Ladislas qu'ils avoient d'abord rejeté à cause de son enfance, soit qu'ils ne vissent point de moyen plus propre à étouffer les factions si dangereuses dans les circonstances présentes, que de couronner le sang de leurs anciens rois. Mais pour tenir les rênes dans un gouvernement si agité et des conjonctures si difficiles, on établit régent du royaume le célèbre Huniade, auquel on applaudit alors de s'être conservé pour le salut de la patrie et de la religion. Il ne fallut pas moins que ce grand homme pour

<sup>1</sup> Conc. tom. III, p. 1222. — <sup>2</sup> Thuross. c. 441 et 45. Dubrav. l. 28.

les préserver d'une ruine entière, durant un interrègne de plus de six ans, causé par l'obstination de l'empereur Frédéric à tenir près de lui le jeune Ladislas son neveu. Durant ce temps-là, le régent eut à combattre, tantôt cet empereur, et tantôt les Turcs; et contre ceux-ci même, tantôt vainqueur, tantôt vaincu, sans jamais rien perdre de sa force d'âme, et faisant redouter aux infidèles jusqu'à ses défaites. Les Polonais, après s'être obstinés à révoquer en doute la mort du roi Uladislas, élurent enfin pour lui succéder le duc de Lithuanie, qui refusa d'abord la couronne. Ce ne fut qu'après une seconde élection qu'il l'accepta, et qu'il prit avec le diadème le nom de Casimir IV, le 26 de juin 1447<sup>1</sup>.

Vers le même temps mourut l'empereur de Constantinople Jean Paléologue, deuxième du nom, à la mort duquel les historiens grecs et latins assignent des époques qui varient considérablement<sup>2</sup>. Ils s'accordent tous sur l'état déplorable où restoit son empire, par la puissance formidable des Turcs, par l'extrême foiblesse des Grecs, et surtout par les querelles de politique et de religion qui divisoient ceux-ci. Des quatre frères de l'empereur qui mourut sans laisser d'enfant, Constantin et Démétrius, les deux plus âgés, dont celui-ci tenoit pour le schisme, et l'autre pour l'union, étoient bien plus divisés encore par leurs prétentions au trône. Constantin l'emporta, par le moyen du grand seigneur, qui fut choisi pour arbitre, et qui en disposant ainsi de l'empire, parut préluder à la puissance absolue qu'y exerceroit bientôt son fils et son successeur.

L'empereur d'Occident continuoit toujours ses soins pour la paix de l'Eglise, et toujours suivoit le dessein, peu goûté du pape Eugène, d'assembler un nouveau concile. Comme chacun poursuivoit assez modérément sa prétention particulière, il survint un événement qui sembla d'abord devoir tout brouiller, et qui ouvrit néanmoins une issue à ce labyrinthe. Le pape légitime ayant déposé les archevêques de Trèves et de Cologne, comme fauteurs des plus ardents de l'antipape Félix, les autres électeurs de l'empire, assemblés à Francfort, convinrent entre eux, que si Eugène n'annuloit cette déposition, ils

<sup>1</sup> *Crom. l. 22. — 1* *Naueh. Gener. 59, pag. 470.*

adhéreroient à celle qui avoit été faite de lui-même par le concile de Bâle. Ils envoyèrent aussitôt après vers l'empereur<sup>1</sup> pour lui déclarer cette résolution et le prier de la soutenir. Frédéric l'improva hautement, la traitant d'inique et d'impie, comme faisant dépendre d'un intérêt privé l'état et l'autorité du vicaire de Jésus-Christ; mais il envoya *Ænéas Sylvius*, exercé dès la jeunesse à remplir les personnages les plus disparates, et alors secrétaire de l'empereur, afin de représenter au pape combien il lui inportoit de ménager les esprits en des conjonctures si critiques. Eugène qu'un tact sûr guidoit toujours dans ces rencontres décisives, ne balança point à faire ce qu'on lui demandoit, et renvoya vers les princes allemands les légats *Thomas de Sarsane* déjà évêque de Bologne, et *Jean de Carvajal*, espagnol d'une grande prudence (1446).

Le concile de Bâle, réduit presque à rien par la mort et la défection journalière de quelqu'un deses membres, voulut encore avoir l'air d'influer dans ce qu'on alloit résoudre. Ces évêques ou ces clercs qui avoient rejeté avec tant de hauteur tous les projets d'abrogation et de translation de leur concile, quand ils avoient été proposés avec ménagement par le pape, ou même par l'empereur, rendus enfin pacifiques et modestes par le décret où ils étoient tombés, et par la vénération qui se réveilloit dans tous les cœurs pour le pontife légitime, déclarèrent par un décret formel qu'il n'y avoit point de voie plus propre qu'un nouveau concile pour terminer le schisme, et qu'ils transféreroient le leur au lieu qu'indiqueroient l'empereur et les princes de l'empire; après quoi ils envoyèrent le cardinal d'Arles leur chef à la diète nouvelle, où l'on devoit entendre les légats d'Eugène. Sur les conseils d'*Ænéas Sylvius* et des autres ministres de l'empereur, on y proposa quelques demandes, moyennant la concession desquelles les églises d'Allemagne devoient mettre fin à leur neutralité, et obéir au pape Eugène comme au seul souverain pontife. L'affaire fut consommée au commencement de l'année suivante, par les ambassadeurs que l'empereur et les princes envoyèrent à Rome; mais de cet arrêté conditionnel, le succès absolu parut si certain, que le

<sup>1</sup> *Æn. Sylv. Comm. l. 1. Antonin. tit. 22, c. 11.*

pape, pour récompense, créa cardinaux ses légats encore absents, et leur envoya le chapeau sur la route. Il étoit temps de faire cardinal Thomas de Salsane, si le successeur d'Eugène devoit être tiré du sacré collège, puisqu'il ne restoit que quelques mois de vie à ce pontife, qui peu après cette promotion fut attaqué de la maladie dont il ne releva point.

Eugène plaça néanmoins encore sur le chandelier une des plus brillantes lumières de ce siècle, mais si attentive à tempérer son éclat par tous les pieux artifices de la modestie, qu'elle se déroba presque aux yeux qu'elle frappoit continuellement. Depuis neuf mois le siège important de Florence demouroit vacant, malgré la foule des compétiteurs qui aspiraient à ce riche archevêché, les uns portés par les citoyens de cette ville, les autres par les brigues en cour de Rome<sup>1</sup>. Mais Eugène vouloit un évêque tel en tout que les Florentins en corps le lui avoient demandé, c'est-à-dire, un prélat docte, saint, expérimenté et Florentin lui-même, afin de mieux connoître les mœurs, et de mieux gagner l'affection du peuple qu'il auroit à conduire. Le pape avoit si fort à cœur de remplir ces vœux édifians, surtout pour une ville qui lui avoit toujours témoigné un attachement tout particulier, qu'au milieu de tant d'affaires majeures qui devoient absorber toute son attention, celle-ci paroissoit l'occuper uniquement. Un jour qu'il prenoit quelque relâche près d'un frère dominicain, peintre habile et facétieux, dont le propos ne l'égayoit pas moins que le talent, il lui dit que l'archevêché de Florence lui causoit plus de soucis que toute l'Eglise. Ils me demandent un saint, un sage, un savant, et qui soit Florentin : où trouver cette merveille ? Je n'en dors point depuis neuf mois. Vous voilà bien embarrassé, répartit le frère : vous trouverez tout cela dans notre Père Antonin.

A ce nom, Eugène fut comme un homme à qui on tire le bandeau qui lui dérobait la lumière. Il se piqua contre lui-même, et rougit de ne voir, pour ainsi dire, que par les yeux d'un autre un mérite qui lui étoit si personnellement connu, et qui, au seul nom d'un pasteur accompli, auroit dû le pre-

<sup>1</sup> Baill. tom. 2, pag. 183.

mier se présenter à sa pensée. Il le proposa sur-le-champ, et le diocèse l'accepta unanimement avec le plus grand respect et la plus vive allégresse. Il avoit cinquante-cinq ans, étoit entré dans l'ordre de saint Dominique dès l'âge de seize ans, et en avoit gouverné plusieurs monastères dans presque toutes les bonnes villes d'Italie, qui de leur côté l'employèrent en des négociations très-épineuses. Dans tous les lieux et tous les emplois, il avoit laissé dans la plus haute estime sa sainteté, sa doctrine, son habileté dans le gouvernement monastique et dans la conduite des plus grandes affaires. Mais si toute sa modestie ne put éclipser des talents d'un si grand éclat, jamais non plus tout cet éclat ne causa le moindre éblouissement à sa modestie. Bien affermi dans le saint éloignement des dignités ecclésiastiques, seul garant irrécusable de la vraie sainteté, il prit une résolution ferme de ne point accepter l'épiscopat. Il reçut la nouvelle de sa nomination, comme il retournoit à Naples avec son neveu et un frère de son ordre, après la visite de l'un de ses monastères. Quittant aussitôt la route de cette grande ville, où sa célébrité ne lui permettoit pas de demeurer inconnu, il s'avança précipitamment vers la mer, dans le dessein de passer en Sardaigne, et de se tenir caché le reste de ses jours parmi ces insulaires demi-sauvages; mais ses compagnons prétextant l'obéissance qui étoit due au vicaire de Jésus-Christ, empêchèrent absolument le saint de s'embarquer, et usèrent même d'une sorte de violence pour le ramener jusqu'à Sienne. Là il résista invinciblement à toutes les voies de la persuasion et à toutes les prières; il fallut un ordre formel du souverain pontife, qui tout ensemble lui envoya ses bulles gratuitement, avec défense rigoureuse de laisser plus long-temps son église sans pasteur. Il en prit enfin possession, après beaucoup de plaintes et de larmes que ne partagea point son peuple, qui s'abandonna tout au contraire à une joie presque démesurée (1446).

Eugène IV, au terme de sa carrière, s'empressa aussi de donner à saint Nicolas de Tolentin<sup>1</sup>, au moins après le trépas, sa célébrité à laquelle ce brillant flambeau de l'ordre des er-

<sup>1</sup> Bulhar. tom. 1, Eugen. IV, const. 47.

mites de saint Augustin s'étoit constamment dérobé pendant la vie. Déjà même il y avoit plus d'un siècle que ce mortel admirable, fruit de bénédiction, accordé aux vœux de parents stériles, règle vivante et constant modèle d'un ordre fervent, l'objet de l'édification et de l'admiration publique dans tous les lieux où il s'étoit montré; il y avoit, dis-je, cent quarante ans qu'il étoit mort avec la réputation d'un saint, et même d'un thaumaturge, sans qu'on pensât à le tirer des ombres du tombeau, où il étoit passé de l'obscurité du cloître, peu différent pour lui de la sépulture. Mais le Seigneur se plaît surtout à glorifier ceux des saints qui se sont le plus dépréciés eux-mêmes; et le vicaire de Jésus-Christ entrant dans ces vues, inscrivit avec une grande solennité l'humble Nicolas au nombre des élus dignes de l'imitation et de la vénération publique. Depuis le décès du saint, il s'étoit continuellement opéré à son tombeau des miracles plus éclatants encore, et en bien plus grand nombre que ceux qu'il avoit faits de son vivant.

Les ministres de paix qui devoient rétablir l'harmonie parfaite entre l'empire et le chef de l'Eglise, arrivèrent enfin à Rome, comme il ne restoit à Eugène que le temps précis de consommer cette grande œuvre. Le jour même où ils firent leurs propositions, le pape, après les avoir entendus, fut réduit à garder le lit qu'il ne devoit plus quitter que pour le tombeau. *Ænéas Sylvius*, chargé de la parole, comme le plus habile à la manier entre les agents impériaux, dit que le corps germanique apportoit la paix, mais qu'il venoit aussi la chercher, et qu'elle dépendoit de quelques articles, dont la concession pouvoit seule guérir les cœurs ulcérés de cette nation, et les attacher solidement à l'unité. Outre le rétablissement des archevêques déposés de Cologne et de Trèves, on demandoit trois choses : la première, d'assembler un concile général dans le temps et le lieu qui seroient désignés; la seconde, de reconnoître l'autorité et la prééminence des conciles généraux; et la troisième, de libérer l'église d'Allemagne des charges onéreuses dont elle se plaignoit. Le pape, arrêté par sa maladie, donna pouvoir aux cardinaux de traiter en son nom : et comme on lui eut fait le rapport des conventions projetées, il approuva le tout en général, et ordonna d'en expédier les lettres; après quoi les

ambassadeurs introduits près du malade, lui firent leurs soumissions, et lui promirent obéissance au nom de leurs commettants. *Ænéas Sylvius*, qui fut encore chargé par *Eugène* de rédiger la bulle, et qui de secrétaire de l'empereur devint ainsi secrétaire du pape, après l'avoir été de l'antipape *Félix*, remit sur-le-champ cette pièce aux ambassadeurs<sup>1</sup>.

On y voit que ce qui intéressoit le plus les Allemands, n'étoit, ni la célébration d'un nouveau concile, ni la puissance ou prééminence des conciles en général. La bulle regarde surtout la distribution des bénéfices, la juridiction des évêques, les droits des princes, les annates, les communs services; sur quoi elle accorde ou confirme beaucoup de privilèges à la nation germanique. Elle absout aussi tous ceux qui avoient adhéré au concile de Bâle depuis sa rupture, pourvu qu'ils reviennent à l'unité de l'Eglise, et les rétablit dans leurs dignités, offices et bénéfices. Au moyen de ces concessions ou confirmations, sans plus incidenter sur ce qui pouvoit nuire à la réconciliation parfaite, on regarda mutuellement l'accord comme inébranlable, et l'on ne s'occupait plus que des actions de grâces et des réjouissances extraordinaires qu'occasionna cette heureuse issue dans toute l'étendue de Rome (1447).

Il y a toute apparence que les princes allemands qui agissoient de concert avec les Français, et qui les avoient admis à leurs assemblées, se relâchèrent sur les articles les plus contraires aux prétentions de la cour de Rome, par les concils modérés et les sages tempéraments de celle de France. Le roi *Charles VII*, animé du zèle le plus vif pour le rétablissement de l'unité catholique, fit un projet d'accommodement qui écartoit tous les préjugés nationaux, et les différends les plus difficiles à concilier. Il n'y étoit pas question de convoquer un nouveau concile, ni même de confesser expressément l'autorité du concile oecuménique sur le pape, tout décidé qu'eût été cet article à Bâle et à Constance pour le temps de schisme. Il demandoit simplement que les procédures et les censures adversatives des deux partis fussent réputées non avenues; qu'*Amédée de Savoie*, dit *Félix V*, eût dans l'Eglise le rang

<sup>1</sup> *Cochl. Hist. Huss. l. 9. Pie II, Comment. l. 1*  
8.

le plus élevé après le souverain pontife, et que l'on conservât à ses partisans leurs offices et leurs dignités. A ce moyen, Félix devoit renoncer au pontificat, et partout Eugène devoit être reconnu pour seul et vrai pape<sup>1</sup>. Ce plan, dressé à Tours sur la fin de l'an 1446, et porté en premier lieu aux Pères de Bâle, ne parvint à Rome qu'après la mort d'Eugène IV, qui arriva le 23 février de l'année suivante, la seizième de son pontificat, et de son âge la soixante-quatrième.

Sitôt qu'on avoit su la vie du pape en péril, le saint archevêque de Florence, sans qu'il fût appelé, étoit venu pour lui administrer les derniers secours de l'Eglise. Eugène, comme tous les grands, instruit le dernier du peu d'heures qu'il avoit à vivre, marqua d'abord beaucoup d'étonnement; mais rappelant aussitôt la fermeté de courage et les grands sentiments de religion qui l'avoient animé toute sa vie, il fit rassembler dans sa chambre tous les cardinaux qui se trouvoient à Rome, afin de pourvoir, autant qu'il le pouvoit encore, au bien de l'Eglise. Durant son long pontificat, tous, à la réserve d'un seul, avoient reçu de lui le chapeau. Il les exhorta paternellement à la concorde et à l'union fraternelle, à l'exemple de Jésus-Christ, qui, avant de se livrer à la mort, avoit légué sa paix à ses disciples, comme l'héritage le plus précieux. Il les conjura, par ce qu'il y a de plus sacré, d'établir dans un saint concert un digne vicaire de l'éternel pasteur; de préférer dans ce choix, à tout intérêt particulier, le bien public, la gloire de l'Eglise, le service de Dieu, et surtout de choisir une personne que l'esprit de charité et de modération, si spécialement nécessaire à un pape dans ces conjonctures, rendit agréable à tout le monde. « Dieu veuille me pardonner, ajouta-t-il, les fautes que j'ai pu commettre dans l'administration de cette dignité formidable! J'avoue qu'il est arrivé bien des choses fâcheuses au saint Siége tandis que je l'occupois: mais toujours mes intentions furent droites; et ma consolation en ce moment terrible, c'est que la divine miséricorde a plus d'égard à la bonne volonté qu'au succès. J'avois sans doute pris trop de

<sup>1</sup> J. Chert. p. 129. Spicil. tom. IV, pag. 321. — <sup>2</sup> Placin. in Eugen. IV. AEn. Sylv. Europ. c. 58.

plaisir à me voir élevé aux grandeurs qui m'échappent comme une ombre, et le Seigneur a usé des revers pour me faire sentir l'instabilité des choses humaines. » Eugène, fort éloquent sur cet article, au moins à ce dernier moment, s'écrioit devant tout le monde : « O Gabriel ! (c'étoit son nom de baptême) ô Gabriel ! qu'il te seroit bien plus avantageux de n'avoir jamais été, ni pape, ni cardinal, ni évêque ; mais d'avoir fini tes jours comme tu les avois commencés, en suivant paisiblement dans ton monastère les exercices de ta règle ! »

Ce fut toutefois un des plus grands papes, quoiqu'un des moins heureux. Il eut toutes les qualités qui font révéler et chérir les grands, l'élévation de l'esprit, la fermeté du courage, la noblesse des goûts et des manières, la libéralité et la bienfaisance, le don de la parole, le talent des affaires, l'amour des lettres sans être bien savant lui-même, et, ce qu'on ne peut trop apprécier dans sa place et dans son siècle, la sagesse de ne point se mêler dans les différends temporels des princes. Sa vie fut édifiante et réglée, il se montra extrêmement charitable envers les pauvres, et très-zélé pour la réduction des sectes, qu'il eut le bonheur de réunir en si grand nombre au centre de l'unité. Un historien ecclésiastique<sup>2</sup>, plus abondant que judicieux, dans sa compilation sans choix et sans discernement, l'accuse d'une ambition odieuse, et d'avoir entretenu le schisme, dans la seule vue de maintenir son autorité. Mais ne lui eût-on pas reproché avec plus de sens et de justice l'imprudence, la pusillanimité, l'abandon du devoir, la trahison même et la prostitution de l'épouse de Jésus-Christ, si, à l'ordre de huit évêques et d'un amas confus de clercs travestis en successeurs des apôtres, il fût descendu de la chaire apostolique, pour y élever un intrus avéré ? Eugène IV étoit naturellement si modeste, qu'en le voyant en public, on l'eût pris, dit un écrivain du temps<sup>3</sup>, pour une vierge timide qui n'a pas l'assurance de lever les yeux. Observons cependant qu'on en a dit trop de bien comme trop de mal. C'est le sort de tous les grands, en des situations même beaucoup moins critiques.

Dix jours après les funérailles du pape défunt, selon la cou-

<sup>1</sup> Amplius. Collect. præf. t. VIII, p. XIV. — <sup>2</sup> Le P. Fabre. — <sup>3</sup> Volaterr. l. 22.

tume, on ouvrit le conclave, où entrèrent dix-huit cardinaux; et d'abord on eût donné pour certain que le pieux et savant cardinal Prosper Colonne lui succéderoit, si ce n'eût été un point de fait, déjà passé en proverbe, que celui qui entre pape au conclave, n'en sort que cardinal. Colonne, après différents scrutins où il eut toujours le plus de suffrages, sans néanmoins atteindre aux deux tiers, vit tout à coup ses espérances passer à Thomas de Sarsane, autrefois chartreux, et alors cardinal-évêque de Bologne, qui parut fort étonné de sa fortune, et voulut s'en défendre en se disant indigne d'un rang si élevé. *Ænéas Sylvius* rapporte néanmoins deux songes prophétiques, l'un où l'empereur Frédéric III se vit couronner par Thomas cinq ans avant son élection; et l'autre, où Thomas lui-même vit Eugène IV, la veille de sa mort, se dépouiller des ornements pontificaux pour l'en revêtir<sup>1</sup>. Des observateurs de même goût remarquèrent aussi que dans le conclave, tandis que les cellules des autres cardinaux se tendoient de vert ou de violet, le cardinal de Sarsane voulut que la sienne fût tendue de blanc. Quoi qu'il en soit de ces observations mystérieuses ou minutieuses, le cardinal de Sarsane, peu puissant dans le sacré collège, réunit sur sa personne les deux tiers des suffrages, et fut instamment prié de ne pas se refuser aux besoins de l'Eglise. Il donna son consentement, et fut créé pape le 6 de mars 1447, veille de saint Thomas d'Aquin dont il portoit le nom. Il prit sur le saint Siège celui de Nicolas V en mémoire du saint cardinal Nicolas Albergati, qu'on prétend encore lui avoir prédit qu'il seroit pape. Il étoit de si basse extraction, que sa mère Andréole, quoique mariée à un médecin, avoit, selon Frégoise, vendu publiquement des œufs et des volailles<sup>2</sup>. Mais sa piété et son habileté en tout genre de sciences et de connoissances lui avoient acquis tant d'estime, qu'en moins de seize mois, elles lui firent déferer l'évêché de Bologne, le chapeau de cardinal, et enfin la tiare. Sa douceur, sa modestie, si nécessaires à un pape dans les circonstances où il se trouvoit, se distinguoient entre toutes ses autres vertus.

Après son élection, le 20 juillet de la même année, l'empereur

<sup>1</sup> Comment. Pii II. — <sup>2</sup> Dict. et Fact. Méin. l. 3, c. 4.

reur Frédéric assembla au pays de Mayence les princes d'Allemagne, tant ecclésiastiques que séculiers, et il y fit confirmer l'obéissance déjà rendue par les ambassadeurs de l'empire, d'abord au pape Eugène, puis à Nicolas son successeur. En même temps la neutralité fut totalement abolie, et toute communication rompue tant avec le prétendu pape Félix qu'avec les évêques ou les prêtres de son parti, qui prenoient toujours à Bâle et à Lausanne le nom du concile. L'empereur, à ce sujet, fit publier un édit, portant que chacun eût à reconnoître sincèrement et invariablement Nicolas V pour seul et indubitable pontife, vicaire de Jésus-Christ, et successeur légitime de saint Pierre; qu'on lui rendît une obéissance effective et entière, et qu'on rejetât avec mépris tout acte revêtu du nom de Félix qui avoit usurpé le pontificat, émané de l'assemblée de Bâle<sup>1</sup>. Ce trait de vigueur porta le dernier coup à l'autorité depuis long-temps défailante de cet étrange concile, et fit songer sérieusement Amédée à se démettre de sa papauté chimérique.

Il y étoit d'ailleurs sans cesse porté par les pressantes sollicitations du roi Charles VII, d'intelligence avec Louis de Savoie, fils et successeur d'Amédée. Charles, qui avoit été constamment attaché au pape Eugène, ne balança point à reconnoître Nicolas, et le fit assurer, aussitôt après son élection, des soins que l'on continuoit de prendre en France pour la destruction du schisme. Le duc Louis, prince sensé et très-peiné du personnage ridicule qu'on faisoit jouer à son père, fit secrètement un voyage à Bourges, afin de s'aboucher avec le roi, qui avoit invité les princes étrangers à venir traiter en commun avec les Français des besoins pressants de l'Eglise. On y vit des ambassadeurs non-seulement de l'Allemagne, mais de l'Angleterre même, nonobstant l'animosité qui subsistoit toujours entre cette couronne et celle de France. Comme on y revenoit encore au projet d'un nouveau concile, et au maintien de l'autorité des conciles en général; pour ménager avec sagesse les dispositions des esprits, il fut dit qu'il n'étoit rien de plus juste que de procurer la célébration d'un concile œcuménique, que de maintenir en toute manière la préémi-

<sup>1</sup> Cochl. 2, in fin.

nence de ces saintes assemblées; que le roi désiroit même que le nouveau concile se tint dans son royaume, et cela dans l'année prochaine; qu'il auroit soin d'obtenir du pape Nicolas la bulle de convocation, ainsi que de lui faire reconnoître et révéler, à l'exemple de ses prédécesseurs, la puissance éminente du concile de Constance, et généralement de tous les conciles représentant l'Eglise catholique. Revenant ensuite à son objet, il fit sentir qu'il convenoit, avant toutes choses, d'éteindre les divisions qu'avoit causées dans l'Eglise le différend du pape Eugène avec le concile de Bâle; qu'il falloit pour cela supprimer toutes les sentences rendues, et tous les appels interjetés de part et d'autre, régler et assurer le rang qu'il convenoit d'accorder à Amédée de Savoie après qu'il auroit renoncé à la papauté, pourvoir à l'état de ses officiers, et confirmer la possession de leurs bénéfices et dignités à tous ceux qui en avoient été pourvus dans son obéissance. Tel fut le plan de la réconciliation, qui fut adopté de tout le monde; après quoi il ne s'agit plus que de le faire agréer à Félix et à son concile.

On tint pour cela de nouvelles conférences à Lyon, au mois de juillet de cette même année 1447. Les ambassadeurs d'Angleterre s'y trouvèrent encore avec ceux de l'Allemagne, ceux du roi de Sicile comte de Provence, et un choix illustre de plénipotentiaires français, à la tête desquels on avoit mis le fameux comte de Dunois, afin de donner le plus grand poids à la commission. De la part de Félix qui avoit eu vent des préliminaires de Bourges, vint le cardinal d'Arles, avec quelques autres tenants principaux du parti. Le roi, dans les instructions qu'il avoit données à ses plénipotentiaires, n'approuvoit pas qu'aucun député de Bâle vint à Lyon, sans néanmoins défendre positivement de les y recevoir; mais en cas qu'ils s'y présentassent, on ne devoit pas souffrir qu'aucun de ceux qui avoient été créés cardinaux par Félix, parût avec les marques de sa dignité: avant toute chose, on devoit leur proposer de se soumettre à Nicolas V, et de faire renoncer Félix au pontificat.

<sup>1</sup> Hist. Chron. Car. VII, p. 430. Conc. Hard. tom. IX, p. 1321. Spic. tom. IV, p. 321.

Les ambassadeurs de France, s'écartant de l'esprit de ces instructions, se transportèrent à Genève où étoit alors Félix, par le conseil de l'assemblée, et dans l'espérance d'y négocier avec plus de succès. Félix en effet consentit à quitter le pontificat, mais à des conditions que le légitime pontife jugea ne pas même mériter une réponse. Il vouloit tenir la qualité de légat apostolique, et tous les traitements qu'il demandoit tant pour lui-même que pour ses partisans, non de la grâce du pape, mais de l'autorité du concile dont il reconnoissoit, au moins indirectement, l'illégitimité en se démettant. Ce fut sans doute pour l'intimider et l'amener à une soumission plus recevable, que Nicolas publia sur la fin de cette année une bulle fulminante, par laquelle il abandonnoit toutes les terres de la maison de Savoie au roi Charles VII et au dauphin son fils, puisque ce jour-là même, douzième de décembre, on vit paroître une autre bulle qui laissoit ce monarque maître absolu de l'accommodement.

Cependant, pour satisfaire aux plaintes de la nation germanique, et y cimenter le rétablissement de l'unité, le pontife y envoya le cardinal de Carvajal en qualité de légat. Les principaux griefs des Allemands rouloient sur la distribution des bénéfices; en quoi ils se prétendoient excessivement lésés. Après plusieurs conférences entre le légat et l'empereur Frédéric, accompagné des princes ecclésiastiques et laïques de l'empire, on fit enfin le réglemeut qui porte le nom de concordat germanique, et qui fut confirmé par une bulle de Nicolas V, en date du premier avril 1448<sup>1</sup>. On y laisse au souverain pontife le droit de nommer à tous les bénéfices des grandes églises, comme aussi à toutes dignités et à tous bénéfices qui vaqueroient en cour de Rome, considérables ou médiocres, simples ou onéreux, séculiers ou réguliers, électifs ou non électifs, enfin à tous ceux des cardinaux, et des officiers de la cour romaine, en quelque lieu que meurent ceux qui les possèdent. D'un autre côté, on arrêtoit que les élections canoniques se feroient dans les métropoles, les cathédrales et les monastères, à charge d'être confirmées par le saint Siège,

<sup>1</sup> Bullar. tom. I, Nicol. V, Const. I.

dans le temps marqué par les anciens décrets. Quant aux autres dignités et bénéfices, à la réserve des dignités principales des cathédrales et des collégiales, que le pape et l'ordinaire alternativement y pourvoiroient chacun pendant six mois de l'année, de telle manière cependant, que si dans trois mois, à compter de la vacance du bénéfice laissé à la nomination du pape, on n'en produisoit point l'acte, l'ordinaire y pourvoiroit; et quant aux annates, qu'on payeroit celles des cathédrales et des abbayes d'hommes selon la taxe de la chambre apostolique, excepté pour les bénéfices dont le revenu n'excède pas la somme de vingt-quatre florins d'or, lesquels seroient conférés *gratis* par le saint Siège.

Le légat Jean de Carvajal passa, selon les ordres du pape, de la Germanie dans la Bohême, où l'on croyoit qu'il ne s'agissoit plus que de mettre la dernière main au rétablissement de la religion et de l'ordre public; mais on y reconnut, ce qu'on expérimenta de tout temps, qu'une secte abattue est bien loin d'être anéantie, tandis qu'elle a des fauteurs animés par cet esprit de faction qui ne dogmatise qu'afin de brouiller, et surtout tant qu'un prêtre ambitieux en a toute la confiance<sup>1</sup>. A la naissance de Ladislas, fils posthume de l'empereur Albert, roi de Bohême, les états de ce royaume, poussés par les hussites, avoient refusé de se soumettre à ce descendant de Sigismond, sous prétexte de son enfance, et avoient offert la couronne à différents princes, qui eurent la générosité de la refuser. Ils avoient ensuite nommé deux administrateurs Praczech ou Petarscon, choisi par les hussites, et Meinard de Neuhauf par les catholiques. Petarscon, livré aux sectaires qui avoient surpris sa probité, ne laissoit pas de révéler la vertu de Meinard, pour qui il eut une déférence étonnante en mille rencontres; mais il étoit l'ami intime, ou plutôt la dupe des fourberies de Roquesane, ce prêtre parjure et ambitieux, hérétique ou catholique suivant les intérêts de son ambition, et suivant le plus ou le moins d'espoir que lui donnoit de parvenir à l'épiscopat la profession ou l'abjuration de l'impiété. Ce fourbe, appuyé de l'administrateur son patron, circonvint tellement les Bohémiens par

<sup>1</sup> Cochl. Hist. Hun. l. 10.

ses artifices, que le salut de la patrie et la félicité publique leur parurent attachés à son élévation sur le siège de Prague, et qu'ils en firent dépendre le destin de l'état.

Pour comble de contre-temps, l'administrateur Petarscon vint à mourir, et Georges de Cunstat, plus connu sous le nom de Pogebrac, aussi ami de Roquesane et bien plus dangereux que Petarscon, se fit substituer en sa place. Il avoit une ambition démesurée qui n'aspiroit à rien de moins qu'à monter sur le trône de Bohême; mais pour la satisfaire, comme il y réussit par la suite, les troubles et les scissions lui devenoient nécessaires, et rien n'étoit plus contraire à ses vues que la concorde et l'unité catholique. Ainsi, quoiqu'il tint médiocrement à la doctrine des hussites, il ne laissa point d'appuyer de tout son pouvoir les préjugés et les innovations de ces inquiets sectaires. On reçut néanmoins le légat du saint Siège avec des marques extraordinaires d'honneur, on le harangua publiquement, on lui prodigua les éloges les plus flatteurs, on se répandit en expressions magnifiques, tant au sujet de l'église romaine que de ses pontifes Eugène IV et Nicolas V; on conclut cependant par demander qu'il confirmât les scissions du concile de Bâle, et que Jean de Roquesane fût ordonné archevêque de Prague. Sur les articles accordés par ce concile, et que les novateurs entendoient à leur manière, le cardinal répondit qu'on en traiteroit plus à loisir; que pour l'ordination de Roquesane, avant qu'elle se fit, il falloit restituer les biens de l'église de Prague, afin que l'évêque d'un si grand siège pût vivre avec la dignité convenable. Le sage légat vouloit, ou amortir le zèle des Bohémiens pour Roquesane, au moyen des difficultés et des délais nécessaires pour ce qu'il proposoit, ou il prétendoit se ménager le temps d'étudier et de connoître à fond les dispositions véritables de cet aspirant équivoque. Rien ne fait obstacle à l'esprit de parti: les Bohémiens répliquèrent, qu'en attendant qu'on eût rétabli les affaires de l'archevêché, ils s'obligeoient à fournir abondamment sur leur propre fortune, non-seulement aux besoins, mais à l'aisance et à toute la splendeur qu'ils souhaitoient plus que personne proportionner à la dignité de leur archevêque.

Roquesane, de son côté, craignant qu'un si vif intérêt ne

vint à se ralentir avec le temps, n'omit rien pour obtenir une réponse définitive tandis qu'il étoit dans toute sa vivacité ; mais en voulant faire cesser les incertitudes ou les répugnances du légat, il ne fit que les augmenter : il protesta que si le saint Siège le faisoit archevêque, il exécutoit aveuglément tous les ordres qui lui viendroient de Rome, et garantit que, pendant tout son épiscopat, il n'arriveroit aucun trouble en Bohême, pour ce qui regardoit la religion. Un propos si peu réfléchi redoublant avec raison les ombrages du légat contre un ambitieux démasqué qui faisoit dépendre sa religion, ainsi que la tranquillité publique, de son élévation à l'épiscopat, le cardinal chercha plus que jamais à traîner en longueur ; et cependant il s'efforça d'ouvrir les yeux aux Bohémiens sur l'âme oblique de l'hypocrite qui les fascinoit. Le charme en étoit au point où la main la plus habile ne pouvoit plus le lever. En quelques moments, l'émotion des esprits devint telle, que le légat romain les voyant tout prêts à violer sans ménagement le respect dû au siège apostolique, et ne pouvant plus se promettre de sûreté pour sa propre personne, pensa sérieusement à se retirer, sans le faire néanmoins furtivement. Mais ce dernier trait de magnanimité et de ménagement pour la dignité de son caractère, pensa lui coûter la vie. La secte perfide ne se contenta point de lui dresser des embûches dans la Bohême : leurs manœuvres homicides s'étendirent jusque dans la plupart des provinces germaniques, où il devoit repasser. Ce ne fut qu'à la faveur de la marche la mieux concertée, et de l'affection sincère que lui portoient tant les princes que les peuples de l'empire, qu'enfin il arriva auprès du pape.

Après son départ et la dissolution des états du royaume, ce qu'il y avoit de hussites à Prague, furieux de ce que Meinard y avoit rétabli les anciennes cérémonies de l'Eglise, interrompues depuis vingt-quatre ans, formèrent le complot de l'exclure des affaires, et de rendre Pogebrac seul administrateur du royaume. Ils s'ouvrirent à celui-ci, qui ne manqua point d'accepter leur proposition, mais qui, joignant la ruse à l'audace ainsi qu'à tous les talents des rebelles et des usurpateurs, voulut s'assurer avant l'entreprise que les sectaires fussent en état de la bien soutenir. On envoya de tous côtés pour faire sourde-

ment cet examen : sur le rapport, qui fut favorable, on prit la dernière résolution, et l'on s'arrêta, pour l'exécuter, à ce plan barbare : quelques hussites devoient mettre le feu, durant une nuit fort sombre, au quartier de l'ancienne Prague qui étoit voisin de la nouvelle; et après que les catholiques seroient venus pour l'éteindre, d'autres hussites devoient ouvrir à Pogebrac une porte désigné de la nouvelle Prague, où il ne manqueroit pas de se trouver avec toutes les forces du parti. Le succès passa les espérances des incendiaires : la violence d'un vent soudain qui portoit les flammes vers cette ville neuve, où logeoient la plupart des catholiques, les fit tous accourir, sans nulle autre appréhension que celle de l'embrasement qui les menaçoit; aussitôt les hérétiques demeurés seuls introduisirent Pogebrac, qui, avant que les catholiques fussent instruits de la surprise, eut le loisir de s'emparer du pont qui sépare les deux villes; les places, les remparts, tous les postes avantageux occupés de même par ses troupes, rendirent inutiles tous les efforts de ses malheureux concitoyens, dont il immola sans peine ceux qui voulurent résister. Meinard, à qui l'on en vouloit principalement, fut pris et jeté dans un cachot, où il mourut peu après, soit par l'accablement du chagrin ajouté au poids des années, soit par le poison, comme tout porte à le croire. C'est ainsi que, sur les traces des tyrans nés particuliers, Pogebrac se frayoit la route au trône. Dès lors il fut seul maître de Prague, et il ne lui manqua dans la Bohême que le titre de roi. Par sa protection, Roquesane s'empara peu après de l'archevêché, et fit, sans autre mission, toutes les fonctions d'archevêque.

Le discrédit où étoit tombé le concile de Bâle en ressuscitant le schisme, n'avoit pas rejailli sur ses plans utiles de restauration et de réforme. En conséquence de ses premiers décrets, la célébration des conciles provinciaux qu'il recommandoit si spécialement, reprit surtout en France, où le zèle de ces Pères fut constamment applaudi, pour tout ce qui étoit le vrai bien de l'Église. Entre autres conciles qui se tinrent dans ces circonstances, ceux de Rouen, d'Angers et de Lyon sont remarquables, à raison des mœurs du temps qu'ils nous font connoître, et des sages réglemens qu'ils dressèrent pour les

réparer. Les secrets prétendus de la divination et de la magie avoient pris tant de faveur dans les têtes malsaines, que le maréchal de Rais, de l'illustre maison de Laval, l'un des plus valeureux capitaines de son temps, et d'abord possesseur d'une fortune immense, ne sut pas néanmoins se préserver de cette épidémie. Abîmé dans la débauche et bientôt après dans l'indigence, afin de réparer le délabrement de ses affaires, il eut recours au grand œuvre, puis au sortilège, ressource abandonnée aux derniers des misérables : outre les évocations et les enchantements de toute espèce, il commit des maléfices, des profanations, des infamies, des violences et des meurtres si abominables, qu'ayant été mis entre les mains de la justice, il se confessa lui-même coupable de plus de forfaits qu'il n'en falloit pour condamner à mort dix mille personnes. Il fut brûlé comme un monstre pernicieux à la société <sup>1</sup>.

Pour empêcher désormais de pareils scandales, le concile tenu à Bâle l'an 1445 proscrivit d'abord, sous des peines rigoureuses, les livres de magie, les sortilèges, la divination, les enchantements, les talismans, la profanation du saint nom de Dieu <sup>2</sup>. Et parce que l'usage où l'on étoit de donner des noms particuliers à différentes images de la sainte Vierge, par exemple, *Notre-Dame de recouvrance*, *Notre-Dame de pitié*, dégénoit en superstition, outre qu'il servoit d'expédient à la cupidité pour attirer les offrandes, il fut abrogé par le concile. Les mêmes raisons ne subsistant plus, il a été rétabli. Par la suite des décrets qui sont au nombre de quarante, on ne doit admettre aux saints ordres que les sujets bien instruits des articles de la foi, de la distinction entre les péchés, de la doctrine du décalogue et des sacrements : pour cela, on ne manquera point de les examiner avant l'ordination. On exigera aussi qu'ils aient un bénéfice, ou un titre patrimonial; et s'ils commettent quelque fraude à cet égard, ils seront suspens de leurs ordres. Les prêtres ne feront point de conventions intéressées pour la célébration de la messe; ils éviteront tous les gains sordides, tout négoce, les procès en cour séculière, l'intempérance, la vanité dans les habits. Les prêtres, tant réguliers que séculiers, ne

<sup>1</sup> Lobin. tom. 3, p. 614. — <sup>2</sup> Conc. Hard. tom. 3, p. 1295 et seq.

prêcheront qu'après avoir été trouvés capables par l'évêque ou ses grands vicaires. Les curés, chaque dimanche, instruiront soigneusement leurs paroissiens touchant la foi et les mœurs. Ceux qui ont l'autorité sur les écoles publiques, y mettront des maîtres d'une maturité, d'une vertu et d'une capacité éprouvées. On entretiendra la propreté et la décence dans les choses saintes. Il est défendu de passer la nuit de Noël à jouer aux dés, ou à d'autres jeux. Jamais on ne se promènera, ni on ne conversera dans les églises. Quant à la régularité monastique, il est enjoint aux supérieurs réguliers de bien s'acquitter de leur charge ; et s'ils la négligent, l'évêque est autorisé à se saisir de l'affaire.

Au concile de la province de Tours tenu à Angers au mois de juillet 1448, les évêques, par ménagement pour ceux de Rennes et du Mans qui se disputoient la préséance, convinrent d'abord de siéger suivant l'ancienneté de leur ordination<sup>1</sup>. Ils firent ensuite dix-sept réglemens, où l'on retrouve tout l'esprit du concile de Bâle, par rapport à la manutention de la discipline. Suivant ces dispositions, ceux qui obtiennent des rescrits apostoliques, ne pourront traîner leurs parties hors du diocèse, au-delà d'une journée de chemin. Les sentences d'excommunication seront publiées dans l'espace d'un mois et demeureront sans effet, si l'on prévient le terme marqué dans les monitions. On ne distribuera point de reliques nouvelles, et l'on ne publiera point de nouvelles indulgences, sans la permission de l'ordinaire. On refusera les distributions aux chanoines qui n'auront point assisté aux offices. Ceux qui auront été pourvus de quelques dignités, sont tenus de prendre les ordres majeurs dans l'année, sous peine de perdre leurs bénéfices. Outre la résidence, on recommande instamment le silence et le respect durant les offices. On condamne sévèrement le concubinage, et même pour les laïques les jeux de hasard, les mariages clandestins, les charivaris ou vacarmes qui se faisoient aux secondes nocces, et enfin la fête des fous, si digne de cette qualification, et depuis si long-temps néanmoins défendue sans succès.

<sup>1</sup> Conc. tom. IX, p. 1341.

L'année suivante, on fit à Lyon dix-huit réglemens de discipline, vraisemblablement dans l'assemblée qui négocioit l'extinction du schisme, et qui par les vues générales tracées dans le préambule, semble annoncer un concile national de l'église de France : au moins est-il constant, qu'aux prélats de la province de Lyon, il se joignit plusieurs archevêques, et vraisemblablement de ceux qui étoient chargés de traiter avec la cour de Savoie <sup>1</sup>. Dans ce concile, ou cette assemblée, on s'étudia surtout à prendre les mesures convenables pour n'établir dans l'église que de dignes ministres. On n'en doit ordonner que le nombre nécessaire pour le service. Tous, jusqu'aux moindres clercs, doivent être examinés soigneusement, tant sur la conduite que sur le degré de doctrine qui leur convient. On examinera plus scrupuleusement encore ceux qui sont nommés pour les bénéfices à charge d'âmes. Tout l'extérieur des ecclésiastiques annoncera la gravité et la modestie : ils porteront la soutane, la tonsure, et jamais ils n'administreront les sacrements sans surplis. Les attentions religieuses des Pères s'étendent jusqu'aux universités qui formoient les premiers élèves de l'église, et auxquelles ils enjoignent de veiller diligemment à ce précieux dépôt. Ils défendent aussi l'abus des indulgences, les prédications et les confessions faites sans l'approbation des ordinaires, l'infraction de la clôture religieuse, les mariages clandestins, le concubinage, le blasphème alors très-commun, et qu'ils veulent qu'on réprime en implorant même le bras séculier.

Ces prélats eurent à Lyon tout le loisir de s'occuper des mœurs et de la discipline, durant toutes les démarches et les pourparlers qui furent nécessaires pour concilier les grands intérêts dont le conflit suspendoit la paix de l'Eglise. Déjà le roi d'Angleterre avoit envoyé sans succès à Rome, pour y faire goûter les conditions auxquelles Félix attachoit sa démission. Cet événement ne rebuta point le zèle du roi très-chrétien, qui envoya au pape Nicolas une ambassade composée de deux archevêques, de cinq évêques, d'une troupe de seigneurs, et d'ailleurs si magnifique, qu'on ne se souve-

<sup>1</sup> Anecd. t. IV, p. 375.

noit pas d'avoir jamais vu rien de pareil à Rome. Le pape prit une grande confiance dans les ministres d'un prince qui marquoit tant de révérence pour le saint Siège, et un zèle si soutenu pour ses intérêts. Il dit publiquement aux ambassadeurs, qu'il n'y avoit rien, sauf l'honneur de Dieu et de l'Eglise, qu'il ne fût prêt à accorder à un roi si chrétien; puis il leur communiqua plusieurs articles secrets, pour être envoyés en France<sup>1</sup>.

Les ambassadeurs, suivant leurs ordres, allèrent de Rome à Lausanne, où Félix tenoit sa cour et tout son concile, depuis environ un an que l'empereur Frédéric et les magistrats de la ville de Bâle les avoient contraints de se retirer. Félix, avant de s'ouvrir aux ambassadeurs, voulut savoir le résultat d'une ambassade qu'il avoit envoyée lui-même au roi Charles VII. Quelles que fussent ses propositions, la réponse et l'avis immuable du monarque fut que Félix se démettroit purement et simplement du pontificat; que le pape Nicolas, par trois bulles, annuleroit toutes les procédures faites contre Félix et ses partisans; confirmeroit tous les actes publiés dans cette obédience, et rétablirait toutes les personnes qu'il y avoit dépouillées de leurs dignités ou de leurs bénéfices. Tout cela, et sans doute aussi le traitement futur de Félix, ayant été stipulé et bien assuré, comme on touchoit au moment tant désiré de la paix et de la concorde, un secrétaire d'Amédée, nommé Bolomier, tout-puissant sur l'esprit de son maître, pensa tout faire échouer par les défiances qu'il lui inspira; mais l'activité du duc régnant découvrit et arrêta le mal à sa source. En quelques moments le perturbateur fut mis aux fers, interrogé, convaincu et précipité dans le lac de Genève; après quoi Félix reprit les sentiments de droiture dont l'âme des princes ne s'écarte guère qu'aux suggestions des âmes viles.

Après avoir donné trois bulles dans le goût de celles que promettoit le pape Nicolas, foible consolation qu'on ne lui disputa point, il rendit enfin la paix à l'Eglise, par la démission pure et simple qu'il fit du pontificat, le 9.<sup>e</sup> jour d'avril de l'année 1449. Quand cette nouvelle eut été répandue, la joie fut parfaite dans tout le monde chrétien, et surtout à Rome,

<sup>1</sup> Cois. Lat. XIII, pag. 1316.

où l'on exalta de toute part le nom et la sagesse du pape Nicolas, qui de son côté en rapporta toute la gloire à Dieu, et lui en fit rendre les actions de grâces les plus solennelles. Il en fit ensuite ses remerciements au roi Charles VII, qu'il regardoit avec raison comme l'instrument principal dont le Seigneur s'étoit servi pour faire cesser la désolation de son Eglise. La réconciliation fut entière et cordiale entre Nicolas et Félix. Le pape ne s'en tint pas aux termes convenus, il n'expédia pas seulement les trois bulles promises ; mais, outre Louis d'Alleman, ce fameux cardinal d'Arles qu'il avoit déposé, il rétablit dans le sacré collège Jean d'Arsi, archevêque de Tarentaise, Louis de Varambon évêque de Maurienne, et Guillaume de l'Etang, archidiacre de Metz, créés cardinaux par Félix : les autres étoient morts ou avoient renoncé à cette dignité.

Pour Amédée, il fut institué cardinal évêque de Sabine, légat et vicaire perpétuel du saint Siège dans les états de Savoie et dans les lieux voisins quand il s'y rencontreroit ; premier personnage de l'Eglise après le souverain pontife, qui seroit tenu de se lever à son approche, et de n'exiger de lui que le baiser de la bouche : de plus, en droit de conserver les ornements et les marques d'honneur du pontificat, excepté le dais et l'anneau du pêcheur, la croix sur la chaussure, et le port du saint Sacrement en voyage. Par ces concessions qui ne sont qu'une partie de ce que Félix avoit demandé, il paroît que, s'il fut aussi détaché de la papauté que l'ont publié ses admirateurs, les décorations et les symboles en conservèrent un attrait bien singulier pour lui. Mais telle est la misère humaine jusque dans la piété, et avec de grandes vertus. Combien de personnages, érigés pareillement en saints, se trouveroient répréhensibles au jugement des hommes mêmes ! Quoi qu'il en soit des dispositions de l'âme que nous ne prétendons pas scruter, on peut dire que Félix, pour un antipape qui se reconnoît, fut assez bien traité. Après son abdication, il retourna dans la solitude de Ripailles, où, dit-on, il ne se souvint pas plus de son pontificat, qu'il ne l'avoit ambitionné ; ce qui est encore équivoque. Mais ce qu'on atteste d'une voix unanime, c'est qu'il vécut encore dix-huit mois d'une manière chrétienne et vraiment édifiante. Heureux d'avoir mis cet intervalle entre sa

vaine papauté et le compte terrible qu'il eut à en rendre! Plus heureux, ajoute *Ænéas Sylvius*, l'un de ses admirateurs prématurés, s'il n'eût pas imprimé cette flétrissure, et réservé cette amertume à sa vieillesse!

Le plus zélé de ses partisans, *Louis d'Alleman*, cardinal de *Sainte-Cécile*, archevêque d'Arles, montra des vertus plus éclatantes encore. Rentré dans les bonnes grâces du pape, mais dégoûté à jamais des affaires et des agitations qui lui avoient si mal réussi, il se livra tout entier au gouvernement de son diocèse et à la pratique des bonnes œuvres. Après sa mort, qui arriva presque en même temps que celle d'*Amédée*, il se fit à son tombeau différents miracles, qui engagèrent dans la suite le pape *Clément VII* à permettre de l'honorer comme bienheureux, déclarant néanmoins dans une constitution qui est rapportée par différents auteurs<sup>1</sup>, qu'il ne prétendoit point par-là le placer dans le catalogue des saints, jusqu'à ce qu'on eût fait sa canonisation avec les solennités accoutumées. L'historien de l'église d'Arles raconte que de son temps, c'est-à-dire, depuis plus d'un siècle, on a cessé de faire son office dans cette église, et de l'y invoquer publiquement : résolution dont *M. d'Attichi*, évêque d'Autun, dans ses histoires choisies des cardinaux, attribue la cause aux réflexions sérieuses que l'on fit alors sur tout ce que le cardinal d'Alleman s'étoit permis en faveur du schisme. Cependant le décret de *Clément VII* n'a point été révoqué, et par conséquent il est censé demeurer en vigueur.

Qu'en conclura tout esprit impartial et attentif aux grands principes, sinon, comme le fait *Sponde* avec tant d'autres savants judicieux, que celui qui a eu le bonheur de mourir saintement après avoir plongé l'Eglise dans le schisme, avoit dans l'intervalle expié sa faute par une digne pénitence? Autrement le schisme ne seroit pas contraire au salut, pas même à ce degré de sainteté qui mérite un culte public; ce qui renverseroit tous les éléments de la saine doctrine, et ne pourroit se soutenir sans un énorme scandale. Ces principes de droit sont incontestables, et portent avec eux une évidence entière : tout ce qu'on pourroit imaginer chrétiennement, c'est que dans le fait les lumières

<sup>1</sup> Adnit. ad *Giaccon*. hist. Eccl. Arcl. per *Petr. Sax*.

bornées du cardinal d'Alleman, et la qualité singulière de son zèle, en le tenant dans une ignorance invincible, auroient rendu sa faute purement matérielle. Mais sans pénétrer dans ces replis de la conscience dont il n'appartient qu'à Dieu de juger, et sans supposer à ce prélat vénérable une trempe d'esprit qui lui feroit si peu d'honneur, il nous suffit qu'il se soit réconcilié avec le pontife légitime, et qu'il ait fait de bonne foi, comme tous les partis en conviennent, cette démarche héroïque, la plus essentielle sans contredit de toutes les satisfactions. La plupart des auteurs témoignent encore, qu'après avoir reconnu la vérité il fut un des plus ardents à presser la renonciation de Félix. Dans ces dispositions, et avec les éminentes vertus que tout le monde lui accorde, il est hors de doute que, s'il fut un temps où s'est démentie cette vertu, il aura depuis, comme un écrivain de première antiquité l'assure de Félix même<sup>1</sup>, il aura reconnu sa faute, l'aura confessée, et en aura fait la pénitence convenable.

Après l'abdication du prétendu pape Félix V, le concile de Lausanne, foible reste de celui de Bâle, et toujours paré du grand titre de concile oecuménique, voulut se dissoudre avec honneur. Expirant, pour ainsi dire, à sa naissance, il n'avoit tenu sa première session que pour y voir descendre de la chaire apostolique son chef et son pape. Au bout de huit jours, le 16 d'avril, il fit deux décrets dans la seconde session, l'un pour abolir les censures prononcées à l'occasion du schisme, et l'autre pour rétablir les actes portés et infirmés presque tout ensemble dans ces temps de trouble et de contradiction. Le personnage et l'imitation continuant à plaire à ces représentants fictifs de l'Eglise, ils tinrent le 19 une troisième session, où ils élurent pape Nicolas V, qui l'étoit depuis deux ans. Trois jours après, ils en tinrent enfin une quatrième, où ils déférèrent à Félix les titres et les dignités qu'il ne pouvoit recevoir que de Nicolas. La pièce finie, le concile se déclara dissous, et sur-le-champ il se sépara.

Il avoit duré dix-huit ans entiers, à compter de ses premiers commencements à Bâle; il avoit été ordonné par deux conciles

<sup>1</sup> Jannoz. Mannet. in vit. Nicol. V, ap. Rain. 24. 1449, n. 6.

généraux, ceux de Constance et de Sienna; convoqué par deux papes légitimes, Martin V et Eugène IV; long-temps et justement révééré comme l'assemblée de l'Eglise universelle, qu'il représenta, suivant l'estimation la plus sûre, durant les vingt-cinq premières sessions; très-utilement appliqué encore depuis à rétablir la discipline ancienne, et à remettre en vigueur ces décrets salutaires, dont l'église de France a profité plus qu'aucune autre, et que son attrait pour la sainte antiquité lui a fait insérer pour la plupart dans sa pragmatique-sanction; et pour cette raison, puissamment et presque invariablement protégé par tous les princes qui eurent à cœur la gloire et la régularité cléricale. Mais l'amour du plus grand bien produit souvent de grands maux; et toujours il manque absolument son objet, s'il n'évite cette intempérance de sagesse et cette amertume d'émulation qui détruisent au lieu d'édifier. Pour parvenir à la réforme, Bâle fit schisme, et déposa le pontife que reconnoissoit tout le monde chrétien. Tel est un des exemples nombreux, qui, dans la première période de cet âge de rétablissement et de restauration, nous marquent les précipices où conduit le zèle outré de la réforme. Issue fatale et heureuse tout ensemble, puisqu'elle imprima tant d'horreur du schisme, que depuis ce temps-là, par un sage concert de toutes les églises et de toutes les puissances chrétiennes, le siège de Pierre fut toujours inaccessible aux scissions qui l'avoient si souvent désolé dans tous les âges précédents: leçon plus utile encore, si elle nous convainc à jamais que pour édifier il ne faut pas détruire, et qu'en redressant la règle il faut craindre de la rompre.

de son  
rendu  
ces re-  
e juger,  
esprit qui  
éconcilié  
, comme  
oïque, la  
tions. La  
reconnu  
onciation  
tes vertus  
e que, s'il  
ra depuis,  
e de Félix  
et en aura

concile de  
ars paré du  
oudre avec  
e, il n'avoit  
de la chaire  
jours, le 16  
a, l'un pour  
schisme, et  
presque tout  
adiction. Le  
es représen-  
ème session,  
x ans. Trois  
ils déféré-  
roit recevoir  
a dissous, et

ses premiers  
eux conciles

## LIVRE CINQUANTE-TROISIÈME.

DEPUIS L'EXTINCTION DU SCHISME DE BALE EN 1449, JUSQU'À LA  
CHUTE DE L'EMPIRE D'ORIENT EN 1453.

AU milieu du quinzième siècle, le corps de l'église latine, ou, pour mieux dire, de l'Eglise universelle, parut comme un vaisseau qui rentre au port après l'orage, tandis que le foible esquif qui s'arroteoit toujours le grand nom d'église orientale, battu sans interruption par les vents et les vagues, étoit poussé de moment en moment avec plus de violence, contre les écueils où il devoit se briser. Reconnu et sincèrement révééré de l'antipape repentant, et des fauteurs si long-temps obstinés du schisme, le pasteur romain s'appliquoit dans le sein de la paix et de la concorde à rendre au siège apostolique toute sa majesté, et à réparer les désordres qu'avoient occasionés l'animosité et la division. Alphonse, roi d'Aragon et de Naples, s'étoit désisté de ses prétentions sur le duché de Milan, où la domination des Visconti, après cent soixante-dix ans de durée, avoit fini avec la vie du duc Philippe; et par une modération si nouvelle pour lui, il laissoit respirer l'Italie, après tous les troubles qu'il y avoit excités par ses jalousies et son ambition. Les états d'Espagne, ainsi que la Navarre et la Castille, ne marquoient pas moins d'obéissance au saint Siège que le royaume de Portugal, qui n'avoit jamais chancelé dans l'obéissance des papes Eugène et Nicolas. La France, que l'excès de ses maux n'avoit pas empêchée de travailler avec succès au rétablissement de l'unité catholique, soutenoit son ouvrage avec un zèle égal à sa reconnaissance envers le Tout-Puissant, qui parut en récompense vouloir à jamais confondre la présomption de l'Anglais jaloux, et affermir inébranlablement le trône dans la race de saint Louis. En Germanie, en Pologne, en Hongrie, dans toutes les contrées septentrionales et voisines des Orientaux schismatiques. loin de donner accès à la contagion de l'erreur, on ten-

doit la main à ces frères errants; et au moyen des secours temporels, on s'efforçoit de ressusciter en eux l'esprit de la vraie foi, avant qu'il fût entièrement éteint.

Dans le centre de la religion et de l'unité chrétienne, à l'époque précise que nous venons de marquer, on reconnut d'abord que la vénération des peuples et des grands pour le siège de Pierre, si elle avoit été suspendue par l'esprit de scission, n'en étoit que plus empressée à se manifester depuis le rétablissement de la concorde. Suivant la bulle de Clément VI qui avoit réduit le jubilé à cinquante ans, Nicolas V l'ayant annoncé le 19 janvier 1449 pour l'année suivante, les fidèles de tout rang et de tout pays accoururent en si grand nombre au tombeau des saints apôtres, qu'on ne se souvenoit pas d'y avoir jamais vu un concours si nombreux<sup>1</sup>. Le pape avoit donné des ordres efficaces pour la liberté et la sûreté des routes, pour que les pèlerins n'y fussent point exposés au pillage ni aux insultes, et pour que les vivres se vendissent à bon marché : mais on ne peut obvier au tumulte et à la confusion presque inévitables dans le flux et reflux de cette multitude sans nombre. Quantité de personnes furent étouffées dans les églises, et dans bien d'autres endroits : sur le pont Saint-Ange, ceux qui alloient voir l'image de la Véronique à l'église du Vatican, et ceux qui en revenoient déjà, s'étant rencontrés près d'un homme qui conduisoit une male rétive, ils s'écartèrent si brusquement et se pressèrent tellement de part et d'autre, que quatre-vingt dix-sept personnes furent poussées par-dessus les parapets dans les eaux du fleuve, où s'entre-heurtant et s'embrassant ensuite les unes les autres, elles furent toutes noyées. Le pape en témoigna une vive douleur, et leur fit des obsèques magnifiques, comme à des pénitents qui avoient trouvé la mort dans l'exercice même de la pénitence. Il accueillit honorablement beaucoup de pèlerins d'un rang distingué, entre autres l'archevêque électeur de Trèves, qu'il autorisa à fonder une université dans cette métropole, et le comte de Cillei en Styrie, aussi décrié pour ses vices qu'illustré par ses alliances avec les empereurs. Il étoit âgé de quatre-vingt-dix ans, et ne laissa

<sup>1</sup> Matth. de Bourci, pag. 609.

point de se replonger à son retour dans tous les crimes qu'il étoit venu confesser si loin : tant il est rare que le changement des cœurs soit le fruit des pèlerinages.

L'année jubilaire reçut un nouvel éclat de la canonisation de saint Bernardin de Sienne qui se fit alors <sup>1</sup>. Le grand nombre de miracles qui s'opéroient à son tombeau, depuis six ans qu'il étoit décédé, réunit, en faveur de cet humble disciple de saint François, les citoyens de Sienne où il avoit passé presque toute sa vie, avec ceux d'Aquila où il étoit mort. On avoit commencé l'information de ses vertus héroïques, dès le temps du pape Eugène IV, qui en avoit été souvent le témoin, et Nicolas V la fit continuer avec tant de diligence, qu'elle fut terminée en 1449, par les soins de Jean Capistran, bien digne d'un ministère dont lui-même par la suite devoit être l'objet. Enfin la canonisation se célébra solennellement le jour de la Pentecôte 26 mai 1450. On y vit encore un autre saint de la même observance, savoir le bienheureux Diègue ou Didace, Espagnol de naissance, qui dans son rang de frère lai, produisit les fruits et fit éclater toutes les vertus de l'apostolat. Les religieux conventuels révéraient alors celui qu'ils n'avoient pas voulu suivre dans la réforme, et s'obstinant à ne pas rendre son corps qu'ils conservoient dans leur monastère d'Aquila, le souverain pontife ordonna que la garde en fût commise aux observantins, qui l'avoient constamment révééré et suivi comme un second instituteur. Ils lui bâtirent une église magnifique où il fut transféré quelques années après, et placé dans une châsse d'argent que donna le roi Louis XI qui l'honoroit tout particulièrement. A la canonisation de cet illustre franciscain, saint Antonin de Florence qui faisoit pareillement l'honneur de son ordre, ou des dominicains, fut pour ainsi dire canonisé tout vivant. Plein d'admiration pour sa vie angélique et ses œuvres merveilleuses, Nicolas V s'écria qu'il ne croyoit pas Antonin vivant moins digne que Bernardin mort d'être inscrit parmi les saints.

Ce fut dans cette même année 1450 que la victoire remportée à Formigny sur les Anglais rétablit enfin les affaires du

<sup>1</sup> Gull. tom. 2, Const. Nicol. V.

roi Charles VII et toute la dignité de la couronne de France, comme pour faire succéder sans intervalle à la paix de l'Église, la tranquillité et la prospérité de la nation qui l'avoit principalement procurée. Tandis même qu'elle oublioit ses intérêts propres et tous ses dangers, pour s'appliquer tout entière à l'extinction du schisme, la trêve qu'elle avoit conclue à ce dessein avec les Anglais fut rompue par ces ennemis irréciliables, deux mois avant le terme convenu. Ils surprirent Fougères sur le duc de Bretagne, allié du roi Charles, dans le temps que les bourgeois, tranquilles sur la foi des traités, pensoient avoir le moins à craindre : ils pillèrent cette ville et en enlevèrent un très-grand butin. Le roi s'en plaignit au duc de Sommerset, qui étoit gouverneur de Normandie pour le roi d'Angleterre, et qui s'en crut quitte, pour désavouer l'auteur de l'invasion. Comme on eut demandé qu'il fit donc réparer le dommage et rendre la place, il répondit froidement que cela ne dépendoit pas de lui. On porta l'affaire au roi d'Angleterre, qui ne paya pareillement que de défaites.

Cependant le duc de Sommerset proposa une conférence au roi Charles ; elle fut acceptée : les ministres du roi et les agents du duc se rendirent à Louviers où elle devoit se tenir ; mais on avoit tout lieu de soupçonner la foi britannique de ne chercher qu'à gagner du temps, pour remédier aux embrasements de la discorde qui, par un juste jugement de Dieu, étoient repassés de la France dans l'Angleterre qui les y avoit allumés. C'est pourquoi le duc de Bretagne, avec le consentement du roi, s'empara du Pont-de-l'Arche dans le voisinage, et de quelques autres places qui pouvoient servir d'échange, ou du moins de dédommagement pour Fougères. Le duc de Sommerset ne laissa point de se plaindre avec amertume. La réponse étoit toute prête : on lui dit qu'il fit rendre Fougères, et qu'on restitueroit aussitôt ce qu'on n'avoit pris que par représailles. Le gouvernement britannique fit alors connoître clairement ses vraies dispositions : il ordonna sans délai à ses agents de rompre les conférences, et la guerre fut hautement déclarée entre les deux nations.

L'Angleterre, vengeant en quelque sorte la France sur soi-même, se précipitoit de son propre mouvement dans l'abîme

où elle l'avoit si long-temps poussée ; elle s'engageoit de son plein gré dans une guerre étrangère et ruineuse, tandis que le sort du duc de Gloucester, étranglé en prison, tout frère du roi qu'il étoit, et que des exactions imprudentes causoient dans le sein de l'état des agitations terribles et des désordres de tout genre. Les Anglais ayant encore osé faire une irruption en Ecosse, contre la foi des traités où ce royaume avoit été compris, ils y perdirent deux batailles sanglantes, dont une seule leur coûta vingt-quatre mille hommes ; après quoi les Ecossais fondirent à leur tour en Angleterre, et y exercèrent toutes sortes de ravages. Charles VII profita si bien des circonstances, qu'il chassa pour toujours de son royaume ces dangereux vassaux.

Le comte de Foix, qu'il avoit établi lieutenant de ses armées depuis les Pyrénées jusqu'à la Garonne, eut ordre d'attaquer généralement toutes les places que les Anglais conservoient dans ces provinces. La confiance du monarque ne pouvoit être mieux placée : le comte, gendre du roi de Navarre qui étoit ligué avec le roi d'Angleterre, et lui avoit garanti en particulier la ville de Mauléon-de-Soule, très-forte pour ce temps-là, en forma le siège, lui coupa les vivres de toute part, et fit triompher de la tendresse naturelle la fidélité qu'il devoit à son souverain : il tint ferme contre toutes les sollicitations que lui fit le roi son beau-père, accouru pour secourir la place, et la réduisit à se rendre. Il emporta aussi le château de Guissan, situé à quatre lieues de Bayonne, après avoir défait une armée anglaise qui marchoit à son secours.

Du côté de la Normandie où l'ennemi étoit le plus puissant, le comte de Dunois, fait lieutenant général du royaume, à condition de céder le commandement au connétable quand ils se trouveroient ensemble, mit en fuite le général Talbot, qui étoit venu pour faire le siège du fort de Verneuil au Perche, l'une des meilleures places de France. On ne soumit pas seulement Verneuil, mais Lisieux au centre de la Normandie, Pont-Audemer, Saint-James de Beuvron, Alençon, et de tous côtés, Mante, Vernon, le château de Dangu, Gisors, Gournai, Neufchatel, Fécamp, et beaucoup d'autres forteresses, les unes prises d'assaut, et les autres par composition. Dans la Basse-Normandie, le duc de Bretagne, accompagné du connétable, sou-

mit d'abord les villes de Coutances, de Saint-Lô, de Carentan, avec un grand nombre de châteaux fortifiés, puis Valogne, avec six ou sept petites places, et enfin dans son duché, la ville de Fougères, qui avoit été la cause de la rupture.

Le roi instruit de tant d'avantages, qui portèrent la consternation dans la ville de Rouen, où étoient le duc de Sommerset et le général Talbot avec trois mille hommes de leur nation, envoya sommer cette capitale, ennuyée d'ailleurs du joug anglican, de rentrer sous l'obéissance <sup>1</sup>. Le duc empêcha les hérauts d'entrer dans la ville, et les menaça même de mort, s'ils en approchoient; mais le comte de Dunois ayant fait défiler toute l'armée à la vue des remparts, les bourgeois, à ce spectacle qui fut répété plusieurs fois, se représentèrent vivement toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut, et prièrent leur archevêque Raoul-Roussel d'aller ménager leur paix avec le roi Charles à des conditions raisonnables. Ils se mirent aussitôt après sous les armes dans les quartiers, afin de résister à la garnison anglaise, qu'ils prévoyoit bien devoir s'opposer à leur résolution. En effet, le duc de Sommerset et le général Talbot, désespérés d'essuyer tous deux ensemble un pareil affront, firent prendre les armes à tous ceux de leur nation, et s'emparèrent d'abord des portes et des murs de la ville; mais ils en furent bientôt chassés par une bourgeoisie innombrable, qui les contraignit de se réfugier dans le vieux château et dans quelques autres postes hors de la ville. Le comte de Dunois fit derechef approcher son armée, prit en passant Sainte-Catherine, dont le gouverneur se rendit à la première sommation, et là reçut les clefs de la ville que les principaux citoyens vinrent lui apporter. Il y introduisit aussitôt ses troupes, qui, jointes aux bourgeois, resserrèrent les Anglais dans leurs foibles asiles. Après quelques jours, le duc de Sommerset fut réduit à composer, et convint de rendre, avec les postes qu'il occupoit, toutes les places qui lui restoit encore dans le voisinage, à l'exception de Harfleur, regardant comme trop honteux de livrer lui-même une ville qui avoit été la première conquête de roi Henri V. Il s'obligea aussi à mettre en liberté

<sup>1</sup> Monstrel. vol. 3, c. 19.

tous les prisonniers qu'il avoit faits sur les Français, à payer de plus cinquante mille écus d'or dans l'espace d'une année, et à laisser le général Talbot en otage pour garant de l'exécution. A ces conditions, on accorda au duc, à sa famille et à toute la garnison anglaise, un sauf-conduit pour se retirer où bon leur sembleroit, avec tout le bagage, excepté la grosse artillerie (1449).

Charles VII fit son entrée à Rouen<sup>1</sup> avec un appareil proportionné à l'importance de cette conquête. Les archers marchèrent les premiers, ensuite les hérauts du roi, ceux du roi de Sicile qui étoit de l'expédition, et ceux des autres princes, avec leurs cottes d'armes; après eux les trompettes, suivis du grand écuyer qui portoit l'épée royale. Enfin le monarque paroissoit, armé et monté sur un cheval couvert jusqu'aux pieds d'un velours bleu, qui étoit semé de fleurs de lis brodées en or. Il portoit un chapeau doublé de velours rouge, au haut duquel étoit une houpe de fil d'or. C'est alors qu'en France commença l'usage des chapeaux, qui succédèrent aux chaperons dont tout le monde s'étoit servi jusque-là. Le roi étoit suivi de ses pages. A ses côtés marchèrent le roi de Sicile et le comte de Maine son frère, ensuite le comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourgogne, les comtes de Nevers, de Saint-Pol, le grand maître d'hôtel, le bailli de Caux portant le panonceau couvert d'azur à trois fleurs de lis d'or, puis une longue suite d'autres seigneurs. Le comte de Dunois vint au devant du monarque avec l'archevêque de Rouen, les évêques de Lisieux, de Bayeux, de Coutances et les principaux citoyens, qui haranguèrent le prince à la porte de la ville; après quoi il alla descendre à la cathédrale, pour y faire hommage au Tout-Puissant des succès où la protection du ciel sur la France étoit marquée en traits si difficiles à méconnoître. Le général Talbot, resté en otage, fut témoin de ce spectacle, aussi-bien que la duchesse de Somerset, qui avoit été retenue par plusieurs contre-temps, malgré tout son empressement à s'éloigner. Ainsi fut-elle forcément témoin d'une cérémonie qui dut pour la flatter après l'indignité de ses procédés contre l'héroïne suscitée du ciel pour déterminer le cours de ces triomphes.

<sup>1</sup> J. Chart. p. 180.

Quand le roi eut établi ses officiers dans la ville, et qu'il en eut réglé le gouvernement, il voulut consommer sans délai sa conquête. Malgré la rigueur de la saison, il fit assiéger la ville de Harfleur, place extrêmement forte, qui n'avoit pas été comprise dans le traité : on l'investit le huitième de décembre, avec douze à quinze mille hommes, et on la battit avec seize gros canons jusqu'au vingt-quatre du même mois, où les assiégeants capitulèrent. Elle fut livrée le premier de janvier (1450), et là finit la campagne. La guerre ayant recommencé avec le printemps, elle fut d'abord heureuse pour les Anglais, qui, avec quelques renforts reçus de leur île, assiégèrent et prirent Valogne, aux extrémités de la Normandie. Ce succès enfla le courage de Thomas Kiriel, qui commandoit à la place de Talbot, encore retenu en otage, parce que le gouverneur de Honfleur avoit refusé de rendre cette ville suivant le traité de Rouen.

Le nouveau général, avec les troupes qu'il avoit amenées d'Angleterre, et celles qu'il tira des garnisons voisines, forma un corps d'armée de six à sept mille hommes, avec lesquels il entreprit de tenir la campagne. Après différentes marches et quelques avantages, il vint camper au village de Formigny, entre Bayeux et Carentan, où il reçut encore quelques renforts d'Angleterre, qui ne servirent qu'à redoubler l'ardeur des Français. Le comte de Clermont, jeune prince de grande espérance, détaché de l'armée que conduisoit le connétable, commença la charge, et eut du dessous ; mais le connétable accourut en si bon ordre et avec une contenance si fière, que les Anglais effrayés ne pensèrent plus qu'à battre en retraite. Comme environ mille d'entre eux s'étoient déjà retirés, et que les autres s'ébranloient pour regagner leurs lignes, le connétable fondit sur l'aile qu'il avoit en face, et dont un grand nombre fut tué ou fait prisonnier. Il se joignit après au comte de Clermont ; et le sénéchal de Brézé chargea si vivement l'autre aile, que la terre en quelques moments fut jonchée de morts. Les Anglais ayant néanmoins gagné leurs retranchements, le connétable attaqua le ruisseau et le pont qui les couvroient, et les chargea avec tant d'impétuosité et de constance, qu'il les mit en déroute après trois heures de combat. Les Anglais avoient

plus de sept mille hommes, et les Français n'en avoient qu'environ trois mille cinq cents; mais l'esprit que la Pucelle, ou l'ange tutélaire de la France, avoit ranimé parmi eux, n'y étoit pas mort avec cette héroïne, que le ciel vengeoit en toute rencontre par l'humiliation de ses assassins. L'historien Jean Chartier dit que les Français ne perdirent que huit hommes dans cette action, tandis qu'il y eut trois mille sept à huit cents morts du côté des Anglais, et quatorze cents prisonniers, parmi lesquels furent le général Kiriell et la plupart des officiers de marque.

Après cette victoire, on reprit sans peine toutes les places que les Anglais tenoient encore dans la Basse-Normandie, où le roi vint jouir en personne de cette continuité de triomphes. Le connétable assiégea et réduisit la ville de Vire; Bayeux se rendit au comte de Clermont; Avranches fut prise par le duc de Bretagne; toutes les autres places du voisinage, à l'exception de Cherbourg, subirent avec la même rapidité la loi du vainqueur. Charles VII, ne pouvant méconnoître dans tous ces succès le bras du Tout-Puissant, voulut qu'en actions de grâces on fit des processions dans toute l'étendue du royaume. On remarque celle de Paris, où douze mille enfants, filles et garçons de sept à onze ans, allèrent deux à deux, chacun portant un cierge, depuis l'église des Saints-Innocents jusqu'à Notre-Dame.

Il ne restoit plus aux Anglais dans la Normandie que quatre places, Caen, Falaise, Domfront et Cherbourg, mais toutes très-fortes, et pourvues de bonnes garnisons. On commença par le siège de Caen, où le duc de Sommerset s'étoit renfermé avec quatre mille hommes de sa nation. Le comte de Clermont, le connétable, le comte de Dunois et le roi lui-même, avec tous les seigneurs en réputation de bravoure et d'habileté, se trouvèrent à cette importante entreprise. Leurs forces, très-considérables pour le temps, montoient à quinze mille hommes; mais la fortune de Charles VII, ou plutôt la Providence, servit beaucoup mieux ce prince que tous les moyens ordinaires. L'explosion d'une mine qui fit sauter une tour, étonna tellement les assiégés, que se croyant déjà près d'être emportés d'assaut, ils demandèrent à capituler. Il fut stipulé que les

Anglais remettroient au roi le château aussi-bien que la ville; que le duc et tous les Anglais, leurs femmes et leurs enfans sortiroient avec leur bagage, à l'exception de l'artillerie, pour se retirer en Angleterre, et non ailleurs; qu'on leur fourniroit des chariots et des vaisseaux, pour la sûreté desquels ils donneroient des otages; qu'ils rendroient tous les prisonniers; enfin, qu'ils déchargeroient tous les habitants de la ville de ce que ceux-ci pouvoient leur devoir.

Le jour même où le roi fit son entrée à Caen, sixième de juillet, le brave Saintrailles attaqua Falaise, et la soumit en quatre jours. Il en fallut dix pour réduire Domfront. Cherbourg, tout imprenable qu'il étoit réputé, ne résista guère davantage, parce qu'on établit, contre toute attente, des batteries du côté de la mer, sur la grève même que la marée couvroit deux fois le jour: ce qui déconcerta tellement les assiégés, qu'ils proposèrent sur-le-champ d'entrer en composition. Par la prise de cette dernière place, Charles VII consumma la conquête de toute la Normandie dans l'espace d'un an; et pour éterniser les témoignages de sa gratitude religieuse, il ordonna qu'on feroit chaque année des processions générales à pareil jour que Cherbourg avoit été rendu; ce qui s'observe encore à Rouen.

La Guienne coûta moins encore que la Normandie. Les comtes de Dunois, de Clermont, de Foix, et le sire d'Albert emportèrent par eux-mêmes et par leurs lieutenants quantité de forteresses: ils battirent les Anglais en diverses rencontres, et obligèrent enfin les habitants de Bordeaux à rentrer dans le devoir. Comme les Bordelais étoient accoutumés à une sorte d'indépendance, sous la longue domination des Anglais, trop éloignés d'eux pour pouvoir se les attacher autrement que par des ménagemens excessifs, le roi, très-enclin d'ailleurs à la bienfaisance, leur conserva tous leurs privilèges, et ne les assujétit ni à la taille, ni à la gabellé, ni à aucun subside; il s'engagea même à établir dans la ville une justice souveraine et une cour des monnaies. L'exemple de ce traitement ne gagna point la ville de Bayonne, seule place qui restât en Guienne au roi d'Angleterre. Il fallut l'assiéger dans les formes, et approcher pied à pied jusqu'à un faubourg qui fut emporté de

vive force. Les assiégés demandèrent alors à capituler, soit qu'ils craignissent d'être pris d'assaut, soit qu'ils prissent pour un signe de la volonté divine une croix blanche qui, dans un temps clair et serein, peu après le soleil levé, si l'on en croit quelques historiens, parut dans le ciel aux yeux de tout le monde, pendant plus d'une demi-heure<sup>1</sup>. De ce phénomène réel ou imaginaire, ils conclurent que le ciel demandoit d'eux qu'ils quittassent la croix rouge du parti anglican, pour suivre le parti français figuré par la croix blanche. Il leur en coûta quarante mille écus d'or pour avoir résisté avec obstination, et le gouverneur avec toute la garnison demeura prisonnier de guerre (1451).

Ce fut ainsi que le roi Charles VII réduisit en moins de deux ans les deux provinces de Guienne et de Normandie, et généralement tout le royaume, excepté Calais et quelques places du Boulonais. Après le secours d'en-haut qu'on ne peut guère méconnoître dans une révolution si considérable et si rapide, elle eut pour cause la douceur et la bonté du roi, autant que sa valeur, la discipline exacte qu'il faisoit observer dans ses armées, la paie régulière du soldat, l'assurance des provisions et des munitions de toute espèce, et spécialement l'institution des compagnies d'ordonnance, qui fournissoient de bonnes troupes toujours prêtes à marcher. Les Anglais redoublèrent leurs efforts deux ans après, et firent révolter Bordeaux, avec plusieurs autres places; mais ce ne fut là qu'une matière à de nouveaux triomphes pour Charles le Victorieux. Toutes ces places furent soumises de gré ou de force, et l'on fit dans quelques-unes des exemples de sévérité, pour donner horreur de la rébellion. Il y eut quelques batailles livrées, toutes à l'avantage des Français. Le fameux Talbot, leur plus redoutable ennemi, quoique dans un âge très-avancé, fut tué à celle de Castillon, près de la Dordogne. La ville de Bordeaux fut encore reçue en grâce, mais à condition que vingt seigneurs du pays, au choix du vainqueur, en seroient bannis à perpétuité, en punition de leur révolte. C'est ainsi que les Anglais furent chassés sans retour de toutes les contrées de la France : en voulant en-

<sup>1</sup> J. Chart. Math. de Coure, Hist. ch. VII.

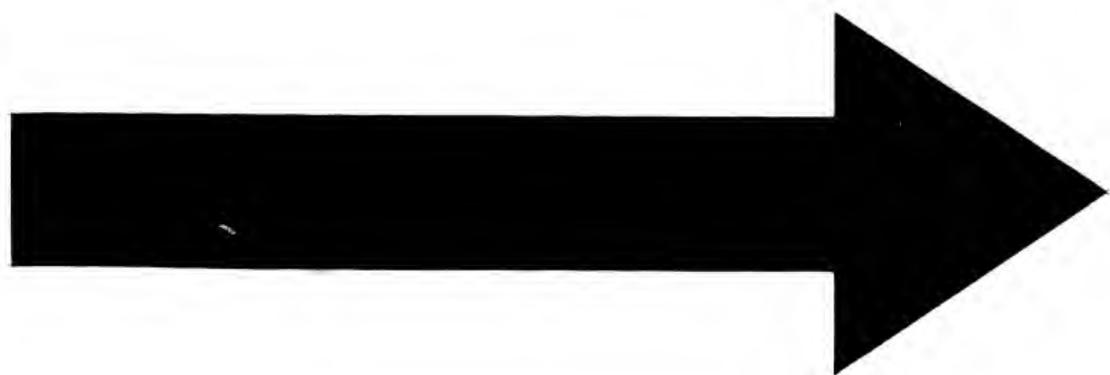
vahir le royaume, ils s'y firent dépouiller à jamais de leurs anciennes possessions.

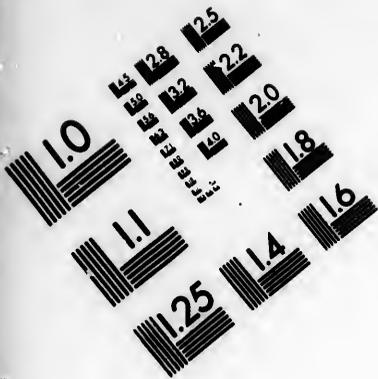
L'an 1451, le pape envoya le bienheureux Jean de Capistran en Allemagne <sup>1</sup>. La secte des hussites en Bohême étoit devenue moins féroce ou plus timide : on n'y massacroit plus les prêtres, on n'y dépouilloit plus les catholiques; la voix de l'orthodoxie, sans y être beaucoup plus révéérée, pouvoit du moins s'y faire entendre sans occasionner de nouveaux bouleversements. Le pape songea que c'étoit le moment de combattre l'hypocrisie après le scandale, et ne trouva personne qui fût plus propre que Capistran à cette commission apostolique. C'étoit le digne disciple de saint Bernardin de Sienne, distingué par son zèle pour l'étroite observance des frères mineurs dont il étoit vicaire général, d'une foi éprouvée dans la poursuite des hérétiques frérots ou fraticelles, écrivain renommé, prédicateur véhément, homme puissant en œuvres aussi-bien qu'en paroles. Le pape, sans l'instituer légat, lui donna d'amples pouvoirs pour lier et délier, pour absoudre de toutes sortes de censures, pour accorder même des indulgences. Partout il fut reçu avec un respect qu'on témoigna rarement aux représentants même les plus qualifiés des souverains pontifes.

On ne sauroit exprimer l'empressement avec lequel les peuples accouroient aux lieux où il étoit attendu. Les villes entières alloient au devant de lui; on semoit de fleurs les chemins où il devoit passer; on s'assembloit, pour l'écouter, dans les places publiques et dans le milieu des campagnes; et sa voix, par une force plus qu'humaine, étoit entendue, dit-on, par plus de quatre-vingt mille personnes à la fois. Au moins tout étoit en larmes dans ces assemblées immenses, tout retentissoit de cris et de sanglots; les malheureux consolés, les malades guéris tout à coup rendoient grâces à Dieu; les plus endurcis donnoient des signes de componction. Soixante personnes de l'université de Leipsick lui demandèrent l'habit de son ordre, qui les transforma presque aussitôt en dignes coopérateurs de son apostolat.

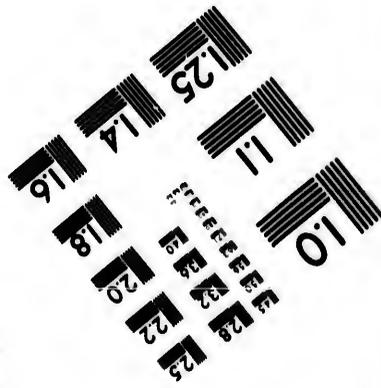
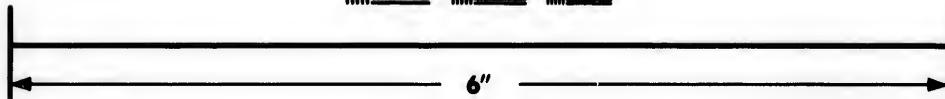
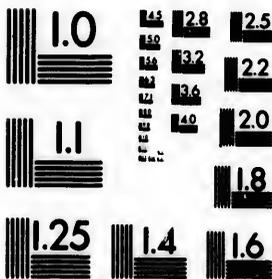
En Moravie. il convertit tant de hussites, que Roquesane,

<sup>1</sup> *Æn. Sylv. ep. 409. Michou. l. 4., c. 59.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 12.8 12.5  
1.6 13.2  
1.8 2.0  
2.0 2.2  
2.5

10  
11  
12

toujours archevêque sans mission, craignit de voir anéantir la secte qui faisoit tout son appui. Pour arrêter les progrès du missionnaire en le décriant, il eut recours à cette supercherie : l'ayant invité à une conférence, que ce savant homme accepta sans balancer, il s'entendit avec Pogebrac, administrateur du royaume, pour la faire manquer, mais de façon que le saint eût l'air d'avoir évité la lice. L'administrateur lui refusa un auf-conduit; et quelles que fussent les plaintes de Capistran, qui en écrivit avec chaleur aux nobles Bohémiens et à Pogebrac lui-même, Roquesane et ses partisans publièrent que l'athlète romain avoit détourné un combat pour lequel il se sentoit trop foible. Capistran se défendit par un traité qu'il composa contre Roquesane, et dans lequel, à l'exemple de saint Paul, il exalta fort la multitude et la grandeur de ses travaux pour l'Evangile; mais il ne fit qu'armer la malignité de Roquesane, sans avancer beaucoup les affaires de la religion : tant il est dangereux d'imiter en tout les plus grands modèles, ou d'en prendre le langage sans en avoir tous les traits.

Casimir IV, roi de Pologne, l'invita par des lettres pressantes à venir dans ses états, pour y faire connoître la vérité à ses sujets lithuaniens et russes, qui étoient engagés dans le schisme des Grecs. « Notre vénérable Père, lui écrivoit-il, le bruit des merveilles que vous opérez en Bohême est parvenu jusqu'à nous : eh ! qui peut ignorer des succès qui surpassent tout ce que les empereurs ont fait par leurs armes ! La réduction de ces peuples intraitables vous étoit réservée. Venez maintenant à des triomphes non moins heureux et bien plus faciles; vous ne trouverez que de la docilité parmi nous. La Pologne depuis long-temps est solidement chrétienne, et révere sincèrement le siège apostolique. Mon père Uladislav a détruit entièrement le paganisme parmi les Lithuaniens; et si quelques-uns d'entre eux, avec les Russes leurs voisins, suivent encore les erreurs des Grecs, il sera facile de les désabuser. C'est une nation peu policée, mais simple et de bonne foi, qui cherche la vérité, et qui n'a besoin que d'instruction. » On doute que Capistran soit allé en Pologne. Ce royaume fut désolé peu de temps après par Batoucan, empereur des Tartares du Capsat. Ce prince, issu de Genghiskan qu'il égaloit en bravoure, ravagea la Po-

logne, subjuga les Russes ou Moscovites aussi-bien que les Bulgares, et marchoit à Constantinople, quand la mort le surprit au milieu de ses conquêtes. Il eut pour successeur son fils Bereke-kan, qui embrassa le mahométisme. Avant les conquêtes des Russes dans le siècle dernier, sa postérité régnoit encore dans la Crimée, sous la protection du grand-seigneur.

Nicolas V envoya aussi en Allemagne le cardinal de Cusa en qualité de légat, afin d'y ménager une paix solide entre les princes, et d'engager les fidèles à secourir par leurs aumônes les Grecs et les autres peuples que menaçoient les Turcs. Les indulgences qui furent publiées à ce sujet produisirent des aumônes très-abondantes, au moins dans les commencements. La Pologne qui n'étoit pas moins intéressée à réprimer l'avidité musulmane, n'eut pas besoin d'exhortations étrangères pour obvier aux périls qu'y couroit la religion. Elle comptoit alors parmi ses principaux prélats, Sbignée, évêque de Gracovie, si généralement estimé, que le pape Eugène et l'anti-pape Félix lui avoient déséré comme à l'envi la dignité de cardinal.

Sbignée n'étoit toutefois rien moins que complaisant quand il s'agissoit des intérêts de la religion. Les sectaires de Bohême ayant envoyé une ambassade très-agréable au roi de Pologne, qui espéroit de grands avantages de leur alliance, et les évêques polonais qui se trouvoient à la cour les ayant admis à leur communion, celui de Cracovie ne refusa pas seulement de communiquer avec eux, mais il fit cesser tous les saints offices dans cette ville, quand ils y passèrent à leur retour. Et comme le roi extrêmement irrité l'eût menacé d'exil, l'évêque lui répondit que tous les revers et la mort même endurés pour la religion ne seroient pour lui qu'un sujet de joie. En effet, quoiqu'on lui eût donné avis que le roi devoit le faire assassiner, il ne prit ni gardes, ni aucune autre précaution pour la nuit où le coup se devoit faire; il coucha dans la même chambre et le même lit, et avant qu'il fût jour, se rendit à l'église pour les matines, accompagné à l'ordinaire d'un seul prêtre et d'un enfant qui portoit de la lumière. Ce magnanime et sage prélat, en demandant le jubilé pour les Polonais et les Lithuaniens,

pria le pape Nicolas de dispenser ces peuples du pèlerinage de Rome, à condition que chacun donneroit aux quêteurs la moitié de ce qu'il lui en eût coûté pour faire le voyage : ce que le pape accorda d'autant plus volontiers, qu'il y avoit déjà des exemples de cette sage dispensation qui est enfin tournée en pratique ordinaire pour les peuples éloignés. On eut tout lieu d'applaudir à ces propositions, sur le calcul que l'on fit de la somme qui proviendrait de ces taxes volontaires : elle fut trouvée si considérable, qu'on la réduisit au quart, au lieu de la moitié ; ce qui ne laissa pas de produire encore une valeur suffisante pour l'objet qu'on avoit à remplir<sup>1</sup>.

Ce qui occasionoit tant d'alarmes et tant de mouvements dans la chrétienté, c'étoit le caractère du sultan qui venoit de remplacer Amurat (1451)<sup>2</sup>. Mahomet II, le seul fils qui lui fût resté ; et son successeur, né, à ce qu'on prétend, d'une mère chrétienne fille du desposte de Servie, tel que les monstres provenus d'accouplemens bizarres, ne montrait que des penchans funestes, et redoutables surtout pour la religion de celle qui lui avoit donné le jour. Avec cette haine implacable et comme naturelle contre les chrétiens, il eut toutes les qualités qui la pouvoient rendre désastreuse. Il avoit reçu de la nature un corps robuste et d'une force prodigieuse, propre à toutes les fatigues et à tous les exploits militaires, un tempérament tout de feu et un naturel emporté. Son esprit étoit vaste, pénétrant, juste dans ses vues et ses mesures, d'un coup d'œil sûr quand il ne s'abandonnoit point à la fougue de ses penchans, fécond en ressources, adroit et dissimulé. Il étoit intrépide, entreprenant, insatiable de gloire, et si heureux, que tous ceux pour qui la fortune n'est pas une chose purement fortuite, eussent été persuadés qu'il lui commandoit. Il ne dut pas néanmoins ses conquêtes à son seul bonheur, ni à son seul courage, quelque extraordinaire qu'il ait été : sa politique et sa prudence même eurent beaucoup de part à la merveille à peine croyable de ses expéditions, c'est-à-dire, à la conquête de deux empires, de douze royaumes, et de deux cents villes sur les chrétiens seuls.

<sup>1</sup> Michou, l. 4, c. 59. Grom. l. 22. — <sup>2</sup> Hist. Bran. et Duc. passim.

et  
Au  
s'en  
che  
sav  
Ou  
bie  
tro  
l'an  
reli  
que  
que  
terr  
et s  
qu'a  
auss  
ralit  
occa  
mah  
la su  
une  
une  
Se  
tous  
espi  
Mété  
solen  
ses p  
dans  
se la  
devar  
cime  
tête.  
vertu  
c'est-  
gion  
christ

Il étoit savant pour un prince toujours à la tête de ses armées, et surtout pour un mahométan à qui l'étude est interdite. Aussi regardoit-il l'alcoran comme une sottise; et quand il s'entretenoit sur Mahomet avec ses confidens, il le traitoit de chef de bandits. Il parloit cinq langues, outre celle des Turcs, savoir la grecque, la latine, l'arabe, la chaldéenne, la persane. Outre la science de la guerre, qu'il sut par principes aussi-bien que par expérience, il possédoit les mathématiques, l'astronomie ou l'astrologie, et l'histoire des grands hommes de l'antiquité, dont il devint passionnément jaloux. Quant à la religion, il les méprisoit toutes. Il n'adoroit d'autre divinité que la fortune, ne connoissoit d'autre providence que le soin que chacun prend de soi-même, n'avoit pour loi que son cimetière, et pour règle de ses actions que son intérêt, sa grandeur et son plaisir. Il ne gardoit ni parole, ni traité, ni serment, qu'autant qu'ils le pouvoient conduire à ses fins. Tels furent aussi les motifs intéressés de quelques actes de justice, de libéralité, de protection pour les lettres qu'on lui vit, selon les occasions, mêler à ses vices. On vit encore cet esprit fort du mahométisme, passant comme tant d'autres de l'incrédulité à la superstition, élever, dans son entêtement pour l'astrologie, une colonne mystérieuse contre les serpents, et contre la peste une statue équestre fondue sous certaines constellations.

Ses débauches, sa cruauté et le débordement effroyable de tous ses mauvais penchans, égalèrent la dépravation de son esprit. Il fit mourir entre autres les princes de Bosnie et de Mételin, contre la parole qu'il en avoit donnée avec toute la solennité imaginable. On éventa sous ses yeux quatorze de ses pages, pour savoir lequel avoit mangé un melon dérobé dans un jardin qu'il cultivoit. Ses janissaires se plaignant qu'il se laissoit amollir par l'amour d'une femme, il la fit amener devant eux, leur laissa considérer sa beauté; puis tirant son cimetière, et la saisissant par les cheveux, il lui trancha la tête. Tel étoit Mahomet II, homme affreux jusque dans ses vertus, et que les Turcs n'ont pas laissé de surnommer Bojuc, c'est-à-dire, le Grand. Titre qu'il obtint justement de la religion musulmane, mais qu'il ne mérita, dans les principes du christianisme et de la raison, qu'en ce qu'il n'y eut jamais rien

en lui de médiocre, en orgueil, en dissolution, en brigandage, en atrocités de toute espèce et en impiété. Ennemi forcené du nom chrétien, il fut d'autant plus dangereux, qu'il monta sur le trône dès l'âge de vingt ans.

Le pape, augurant tout ce que la chrétienté et l'empire de Constantinople en particulier avoient à craindre d'un pareil ennemi, agit de tous côtés par ses lettres et ses légats, afin d'exciter le courage des princes et des peuples ; mais l'état des affaires de l'Europe, et le caractère de ses principaux souverains rendirent presque toutes ces tentatives inutiles. En Espagne, les princes chrétiens n'étoient pas seulement occupés contre les Maures ; mais la manie des découvertes et des invasions lointaines qui commençoit à les agiter, et ne leur peignoit aux extrémités du monde que des terres où couloient des fleuves d'or et d'argent, faisoit diversion à toute entreprise où il n'y avoit que de la gloire à gagner, irritoit l'envie et la défiance réciproque, aussi anciennes parmi eux que leur domination, et les rendoit incapables de tout autre soin. La discorde s'étoit glissée jusque dans le sein de la famille royale de Navarre, où Charles, prince de Viane, et le roi Jean son père, partageoient la cour et les provinces en deux factions, prêtes à se porter aux derniers excès<sup>1</sup>.

La France et l'Angleterre se faisoient toujours la guerre avec la chaleur naturelle à deux nations animées, l'une par l'éclat présent de ses succès, et l'autre par le souvenir de sa grandeur<sup>2</sup>. Le Père commun des princes et des peuples chrétiens, pour rapprocher des esprits si aliénés, envoya aux deux cours des légats de rare mérite ; à celle de France, le cardinal d'Estouteville, Français, fils du grand bouteiller du roi ; et à celle d'Angleterre, l'archevêque de Ravenne, de l'illustre maison des Ursins. Charles VII répondit au cardinal, qu'il ressentoit vivement les maux dont l'Eglise étoit affligée, et qu'il étoit tout prêt à faire une paix solide avec un prince chrétien, pour tourner ses armes contre les ennemis de la religion. Le roi d'Angleterre marqua des dispositions bien différentes : à tout ce que le légat éloquent put lui dire de la supériorité des armes

<sup>1</sup> Marian. l. 22, c. 15. — <sup>2</sup> Monstr. 3 vol. Gaguin. l. 10. Bellefor. l. 6, c. 3.

de France en Guienne et en Normandie, et à la peinture effrayante qu'il lui fit des précipices creusés autour de son trône par les dissensions et les guerres civiles, Henri frappé de vertige, et comme abandonné à son mauvais destin, répondit toujours avec une aveugle fierté, que lorsqu'il auroit reconquis tout ce que les Français lui avoient enlevé, il pourroit entrer en négociation, mais qu'il n'y falloit point penser auparavant.

Le cardinal d'Estouteville, homme laborieux, plein de courage et grand amateur de l'ordre, pour se dédommager en quelque sorte de n'avoir pu réussir à bannir la discorde du sein des nations, employa ses soins, sous le bon plaisir du roi, à réformer les abus dans l'université de Paris. Il se fit représenter les statuts primitifs, avec les points de réforme déjà établis en différentes rencontres, abrogea ce que le cours des temps et le changement des mœurs avoient rendu défectueux, confirma le reste, ajouta quelques réglemens, et fulmina l'excommunication contre tous ceux qui violeroient ce nouveau corps de lois. Ce qu'on y peut remarquer, c'est que désormais les docteurs en théologie n'obligeroient plus les bacheliers à leur donner de grands repas; que l'explication des sentences ne se feroit plus, avec une vaine ostentation, par cœur et sans cahiers; que les professeurs en droit ne recevroient que douze écus pour le degré de licencié, et que sept pour celui de bachelier; que dans la faculté de médecine, le mariage n'excleroit plus de la régence; que dans celle des arts, les écoliers ne pourroient point changer de maîtres, quand ils n'auroient d'autre motif pour cela que la crainte d'un châtement mérité; qu'on s'abstiendroit, comme de pratiques détestables, de toutes les conventions à prix d'argent pour donner les suffrages dans l'élection du recteur. En général et pour toutes les facultés, on ordonna tout ce qui pouvoit contribuer au maintien des bonnes mœurs, l'observation des examens et du temps des études, l'assiduité aux leçons, la tranquillité, la décence et la modestie en les recevant. Mais un vice ou une omission commune à ces statuts et à tous les précédents, c'est qu'on n'y trouve aucun frein contre la pétulance des étudiants hors des écoles, ni contre l'usage turbulent et hautain que les maîtres faisoient de leurs privilèges. On vit encore, depuis cette réforme, la

république des collèges assez souvent aux prises avec la bourgeoisie, avec la police, la magistrature et la hiérarchie même. Les leçons et les prédications furent encore interrompues, et l'on anticipa sur la puissance politique, jusqu'à ce que celle-ci, usant de ses droits avec cette rigueur qu'on prend pour injustice, la fit gémir d'avoir perdu ses plus beaux privilèges à force de les étendre.

Pour l'entreprise que le souverain pontife ménageoit en faveur de la religion, c'étoit le chef de l'empire chrétien qui en devoit être l'âme et l'agent principal; mais l'empereur Frédéric II, prince d'un esprit posé et tranquille, d'un extérieur auguste, amateur de la paix, estimateur sincère de la vertu, et zélé par intervalle, n'avoit ni le nerf, ni la consistance nécessaire pour le personnage qu'il avoit à remplir dans les circonstances où se trouvoit la chrétienté. Suivant le témoignage d'Ænéas Sylvius<sup>1</sup>, qui avoit été son secrétaire, et qui rend justice à ce qu'il avoit de bonnes qualités, ses mœurs douces et paisibles lui donnoient une espèce d'horreur des guerres même indispensables : il préféroit son repos à sa gloire; il ne se plaisoit qu'aux bâtimens et aux jardins; c'étoit une occupation sérieuse pour lui, de faire des collections de curiosités naturelles, de chefs-d'œuvre de l'art, ou de choses précieuses seulement à raison de leur matière. Il paroît aussi que sa mémoire, qu'on dit avoir été prodigieuse, ne s'étoit formée, suivant le préjugé ordinaire, qu'aux dépens des autres facultés de l'âme. Saint Antonin de Florence, qui le reçut dans sa ville épiscopale, et qui put l'étudier en différens entretiens, dit qu'il n'aperçut rien en lui qui annonçât de l'élévation; qu'il ne voyoit et ne sentoit que d'après autrui, et qu'il aimoit beaucoup plus à recevoir qu'à donner. Sur son attrait pour les présents, on rapporte un fait assez particulier arrivé à Venise. Les Vénitiens ayant fait étaler à ses yeux un magnifique buffet de cristal, dont ils vouloient lui faire présent, Frédéric, qui aimoit beaucoup moins le brillant que le solide, fit signe à un fou qui étoit de sa suite, de renverser la table sur laquelle étoit le buffet. Quand tout fut en pièces, l'empereur se mit à rire, et

<sup>1</sup> De Europ. c. 22. — <sup>2</sup> Tit. 22, c. 12.

dit à haute voix : S'il eût été d'or ou d'argent, il ne se seroit pas brisé.

Comme il passoit par Bologne pour aller à Rome recevoir la couronne impériale, François Sforce, devenu duc de Milan contre le gré de ce prince, lui envoya néanmoins une ambassade pour lui faire honneur, et le prier de venir à Milan recevoir la couronne de fer. Non-seulement il refusa, mais il congédia durement les ambassadeurs. Le duc qui avoit intérêt à n'avoir point l'empereur à dos, lui renvoya son fils Galéas, chargé de riches présents. Frédéric, pris par son foible, créa Galéas chevalier et accorda son amitié à François<sup>1</sup>.

Un empereur guidé par de pareils penchans, souvent par sa seule foiblesse, n'étoit pas fort propre à lier les princes chrétiens à la cause commune, à les engager à des sacrifices pénibles pour la religion. Aussi son voyage de Rome (1452), et ses apparitions dans les cours diverses de l'Italie, se bornèrent à une de ces cérémonies d'appareil où il figuroit avec avantage. De Florence, où deux cardinaux étoient venus le complimenter de la part du pape, il alla joindre à Sienne l'impératrice Eléonore, princesse de Portugal, que ses ambassadeurs avoient épousée en son nom dans ce royaume. Aux approches de Rome, treize cardinaux, avec tout le clergé et les magistrats de la ville, vinrent au-devant de lui et le conduisirent sous un dais superbe jusqu'aux degrés de l'église de Saint-Pierre, où le pape revêtu de ses habits pontificaux étoit assis sur un trône d'ivoire. L'épée nue étoit portée devant le prince, qui baisa les pieds du pontife, et lui présenta la boule d'or, suivant la coutume. Le 15 mars de cette année 1452, le souverain pontife, de sa pleine puissance et autorité, selon la prière que lui en fit l'empereur, lui donna la couronne de fer, ou du royaume de Lombardie, en confirmant néanmoins les droits de Milan, où elle devoit se recevoir : pendant la messe, le mariage contracté par procureur entre Frédéric et Eléonore fut ratifié. Le dimanche suivant, 19 du même mois, Frédéric, après les sermens accoutumés, revêtu d'une aube, fut institué chanoine de Saint-Pierre, sacré et couronné, comme empereur des Ro-

<sup>1</sup> Naucler. Genet. p. 49, 474.

main, de la couronne d'or. Il avoit le manteau, l'épée, le sceptre, la pomme et la couronne de Charlemagne, qu'on avoit apportée pour cela du fond de l'Allemagne. Le pape couronna aussi l'impératrice. L'empereur servit ensuite d'écuyer au souverain pontife, depuis Saint-Pierre jusqu'à Sainte-Marie au-delà du pont, et fut enfin conduit au palais de Latran où le pape lui donna un festin magnifique. L'empereur, après avoir encore été recevoir des honneurs et des présents dans quelques cours d'Italie, reprit la route d'Allemagne, laissant les Italiens aussi concentrés chacun dans leur intérêt privé, et aussi divisés entre eux, qu'ils l'étoient avant cette vaine inspection.

Alphonse, roi d'Aragon et de Naples, dissimulé à l'égard du nouveau duc de Milan, faisoit ouvertement la guerre aux Génois. Ceux-ci, comme la plupart des républicains, ne voyoient d'autre bien public que celui de leur petit état; et comme républicains commerçants, ils n'avoient de noblesse dans l'âme, que ce qu'ils en manifestèrent peu après, en payant tribut à Mahomet II, pour conserver leur commerce. Les Vénitiens traitèrent aussi avec ce sultan, pour le recouvrement de ce qu'ils avoient perdu, à condition néanmoins que si les chrétiens s'unissoient pour lui déclarer la guerre, il leur seroit libre de se joindre à ces princes pour la défense de la foi : traité bizarre, que ne laissa point d'accepter le mahométan, dont ce trait seul peut faire connoître toute l'habileté et la souplesse d'esprit.

Les autres bonnes villes d'Italie, qui avoient chacune leur république ou leur prince particulier, ne prirent pas plus de part à l'intérêt général. Il en fut de même à plus forte raison, pour les royaumes du Nord, l'Ecosse, le Danemarck, la Suède et la Norwége, trop éloignés du péril pour avoir beaucoup à craindre. Le pape et l'empereur qui devoient tout mettre en mouvement, et qu'on révéroit en apparence, étoient au fond des chefs sans autorité, qui n'avoient de grand que le nom. Ainsi, tant par la disposition des choses et des esprits, que par la politique de Mahomet II, l'empire de Constantinople cerné, pour ainsi dire, et détaché de tous les peuples dont il avoit besoin, fut réduit à ses propres forces, ou plutôt à sa propre

foiblesse, et à la perspective désespérante d'une ruine inévitable.

Cependant le pere commun de tous les chrétiens, soit dociles, soit dyscoles, avertit les Grecs de ne point éloigner par leur endurcissement les secours que le ciel pouvoit seul leur donner ; il les exhortoit au repentir et à recevoir les décrets de Florence, les menaçant, en des termes qu'on a crus prophétiques, que s'ils ne se convertissoient avant trois ans, ils seroient traités comme le figuier de l'Évangile, coupé jusqu'à la racine à cause de sa stérilité. Sur quoi le célèbre Georges Scholarius, qui devint peu après patriarche de Constantinople sous le nom de Gennade, s'exprime ainsi : « O malédiction terrible, et non moins précise qu'efficace ! Elle a été proférée l'an quatorze cent cinquante-un, et l'an quatorze cent cinquante-trois l'infidèle Constantinople, durant ces trois ans d'épreuve toujours plus obstinée dans le schisme, est devenue autant l'opprobre de l'univers que la proie de ses ennemis. Ce qu'il y a de plus prodigieux dans cet effroyable prodige, poursuit-il, c'est que la nation des Grecs, selon les termes du pape Nicolas, cette illustre et formidable nation, d'un courage à toute épreuve, d'une sagesse incomparable, si long-temps maîtresse du monde, frappée enfin de la main de Dieu, est devenue méconnoissable, est tombée du faite de la grandeur sous le joug d'infâmes barbares. »

Quelque proche que fût et que parût cette révolution quand le pape avertit les Grecs, bien loin de rentrer en eux-mêmes, ils écrivirent cette même année 1451, au nom de leur église, qu'ils nomment la mère et la maîtresse de tous les orthodoxes, pour féliciter en termes exprès les hérétiques de Bohême, sur leur éloignement des nouveautés romaines, et leur fermeté dans la vraie foi. Ils les invitèrent en même temps à se réunir avec l'église orientale, non pas, disoient-ils, suivant la damnable union de Florence, où l'on a trahi la vérité, mais selon les décrets immuables des Pères que soutiennent inviolablement les Grecs. Cette lettre, en grec et en latin, se trouve à la bibliothèque du collège de Prague, dans le recueil his-

1 Gennad. in defens. l. 5, c. 14.

torique des affaires de Bohême. Il paroît toutefois que l'empereur Constantin-Paléologue n'eut point de part à cette invitation scandaleuse. Il écrivit au contraire, en réponse aux avertissements du souverain pontife, qu'il gémissoit lui-même sur l'aveuglement de ses sujets; que dans l'état où il avoit trouvé l'empire en montant sur le trône, il ne lui avoit pas encore été possible de les obliger à se soumettre aux décisions de Florence; mais qu'il étoit résolu à le faire au plus tôt, et même à rétablir le patriarche Grégoire. Ce patriarche étoit l'ancien confesseur de l'empereur défunt, qu'il amena durant le concile de Florence, avec autant de sagesse que de zèle, jusqu'à l'acceptation parfaite de tous les décrets catholiques. Elevé, à son retour en Grèce, sur la chaire patriarcale, et n'ayant pu fléchir l'obstination de ses compatriotes, il s'étoit retiré à Rome, où il mourut peu après la mention honorable qu'en fait ici Constantin.

Ce prince avoit envoyé ses lettres au pape par des ambassadeurs chargés de solliciter vivement les secours si nécessaires contre le redoutable Mahomet, qu'il craignoit avec raison d'avoir bientôt sur les bras. Le sultan néanmoins ne s'étoit pas plus tôt vu sur le trône, que, selon les maximes de sa politique perfide, il avoit renouvelé avec lui un traité de paix. Il lui protestoit encore sans cesse, qu'il le garderoit inviolablement; qu'au moins il n'entreprendroit rien contre l'empire de Constantinople, tout le temps que vivroit Constantin. Mais l'empereur connoissoit le génie du sultan, qui ne prétendoit que l'amuser et différer la guerre jusqu'à ce qu'il en eût fait les préparatifs. Les ambassadeurs grecs, pour mieux persuader le pape, le prièrent d'envoyer à Constantinople un homme sage, qui, avec leur maître, pût ménager efficacement la réduction des schismatiques. Nicolas, ne voulant rien négliger, envoya l'archevêque de Kiovie, ce Grec si distingué par la sincérité de sa foi, qu'Eugène IV l'avoit créé cardinal au concile de Florence, avec Bessarion de Nicée. Sa légation parut d'abord assez heureuse; l'empereur lui fit beaucoup d'accueil, reçut le décret d'union, et engagea plusieurs de ses courtisans, avec différents ecclésiastiques, à le recevoir pareillement. Bientôt après, on se convainquit pleinement que l'opiniâtreté et

le malheur de cette nation étoient absolument sans remède.

Cependant Nicolas V exerça d'une manière plus satisfaisante sa sollicitude pontificale. Ce pape, étant chanoine régulier au monastère de Saint-Georges, dans l'île d'Alga près de Venise, y avoit connu particulièrement Laurent son confrère, de l'illustre maison des Justinien. Eugène IV, informé de ses vertus et de sa capacité, l'avoit élevé depuis à l'évêché de Venise. Le pape Nicolas crut devoir honorer encore davantage un mérite que les distinctions ne faisoient qu'accroître. Le patriarcat de Grado, auquel on avoit réuni depuis quelques mois celui d'Aquilée, étant venu à vaquer par la mort de Dominique Michaëli, le souverain pontife en attacha le titre au siège de Venise, uniquement en considération de Laurent Justinien, qui fut ainsi le premier patriarche de cette ville <sup>1</sup> (1452).

Laurent ne se montra pas plus attaché à cette dignité nouvelle qu'à celle d'évêque, qu'il n'avoit acceptée qu'après une longue résistance, et par pure soumission aux ordres exprès du vicaire de Jésus-Christ. Comme le pape avoit fait ce changement sans consulter le sénat, qui craignoit que ce nouveau degré d'autorité et de puissance dans son évêque ne fit renaître d'anciens démêlés qu'il avoit eus avec les évêques précédents, Justinien alla trouver les sénateurs et leur dit, qu'ayant été élevé malgré lui à l'épiscopat, et désirant beaucoup plus de diminuer que d'accroître une dignité si onéreuse, il les supplioit de seconder ses vœux, à moins que leur zèle pour la splendeur de la patrie qui l'intéressoit lui-même uniquement, ne leur fit prendre une autre résolution <sup>2</sup>. Ces sentiments d'humilité et de patriotisme tout ensemble touchèrent tellement le sénat, qu'encore qu'il eût empêché autrefois ce changement tenté par le pape Eugène, aussi Vénitien de naissance, il prit aussitôt des dispositions toutes différentes, et pria instamment Justinien d'accepter le titre de patriarche. Pendant cinq ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, il s'acquitta de sa nouvelle charge d'une manière qui le fit regarder comme un ange venu du ciel pour l'édification et la consolation de son peuple. On s'estimoit heureux de recevoir sa bénédiction; et tout l'état de

<sup>1</sup> Vit. per Bern. Justin. ap. Sur. 8 Jan. — <sup>2</sup> Epitom. de Patr. Grad. part. 2, ad verb. Grad.

Venise, bien récompensé de sa déférence pour son saint patriarche, crut devoir à ses prières le salut de la république, qui se vit à deux doigts de sa ruine dans la guerre animée qu'elle eut à soutenir contre le duc Philippe de Milan.

Il distribuoit si libéralement aux pauvres, et tout ce qu'il possédoit, et ce qu'on lui apportoit afin de satisfaire son pieux penchant, qu'encore qu'il fût le canal d'aumônes immenses que lui remettoient les gens même les plus durs par état, à peine on trouva dans son palais après sa mort quelques meubles vils de première nécessité. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que sans cesse occupé à lire ou à écrire pendant tout le cours de sa vie, il n'eut jamais aucun livre en propre. Sa mort fut un deuil public, et la possession de son corps un grand sujet de dispute entre les chanoines de l'église patriarcale et les religieux de Saint-Georges ses anciens confrères, ceux-ci se prévalant de ses dernières volontés, et les autres de l'étroite observation des canons qui marquent la sépulture des évêques dans leur cathédrale. La cause des chanoines faisant celle de toute la république, fut terminée à leur avantage, mais seulement après soixante-sept jours, pendant lesquels le corps du saint, quoique mort d'une fièvre putride, demeura sans corruption, respirant même une odeur très-suave, et ses joues rougissant d'un vif incarnat; ce qui attira un concours prodigieux, tant du continent d'Italie que des terres situées au-delà du golfe. Il fut doué du don de prophétie et de celui des miracles, qui, joints à sa vie angélique, l'ont fait compter au nombre des saints par le pape Clément VII. Il reste de saint Laurent Justinien un grand nombre d'écrits, où, avec toute l'onction de l'esprit de Dieu, on trouve une érudition et même une élégance peu communes. Comme la foiblesse extrême de sa santé durant sa jeunesse lui avoit à peine permis d'apprendre les premiers éléments des lettres, on a regardé sa science comme infuse, et venant miraculeusement du ciel.

En Allemagne, les témoignages publics et solennels de la dévotion des peuples envers le saint Sacrement s'étoient si fort multipliés, que l'on crut devoir les rendre moins fréquents, afin qu'ils se pratiquassent avec une foi plus vive et une piété plus fervente. A cet effet, le cardinal de Cusa, dans

un concile qu'il tint à Cologne, en qualité de légat, pour le rétablissement de la discipline, fit porter le décret suivant, qui fut confirmé par l'archevêque Thiéri : « Nous ordonnons qu'à l'avenir le saint Sacrement ne soit exposé ni porté processionnellement à découvert qu'au temps de la Fête-Dieu et de son octave; et hors de là une fois l'année seulement en chaque ville, en chaque bourgade, ou en chaque paroisse, pour un sujet important, avec la permission de l'ordinaire, et qu'alors cela se fasse avec une révérence et une dévotion parfaites. » Ces processions se faisoient auparavant tous les jeudis de l'année.

A Constantinople, les espérances que le pape avoit conçues de la réception faite à son légat le cardinal Isidore, ne tardèrent point à s'évanouir<sup>1</sup>. Comme, après l'adhésion de l'empereur et de ses sujets les plus affidés au décret de l'union, on célébra la liturgie en commun dans la grande église de Sainte-Sophie, et qu'on y fit mémoire tant du pape que du patriarche Grégoire, réfugié à Rome, la multitude éclata en murmures séditieux, toute la ville s'émut, et courut en tumulte à la cellule du solitaire Gennade qui passoit pour un saint dans l'esprit des dévotes et des religieuses qu'il dirigeoit en grand nombre. Ce chef du parti déclaré contre l'église latine, au lieu de répondre de bouche, afficha d'un air mystérieux à la porte de sa cellule un écrit conçu en ces termes : Malheur à ceux qui recevront le décret impie de Florence ! Les femmes, auprès de qui la voix de ce directeur l'emportoit sur celle de toute l'Église, et qui allioient beaucoup d'orgueil et de présomption avec une grande régularité de conduite, élevèrent la voix sans aucune retenue et prononcèrent anathème contre tous ceux qui avoient embrassé l'union, ou qui l'embrasseroient dans la suite. Les prêtres, les moines, les citoyens, les soldats, tous, à la réserve d'une partie des grands et d'un petit nombre du clergé, répétèrent de toute part : Anathème aux fauteurs, anathème aux esclaves des Latins ! On ne voulut plus entrer dans l'Église de Sainte-Sophie, qu'on regarda comme profanée ; on évita, comme autant d'excommuniés, tous ceux qui avoient

<sup>1</sup> Duc. Hist. Bizant. c. 36.

assisté à la liturgie avec le légat romain; on leur refusa l'entrée des autres églises, l'absolution et la participation à tous les sacrements.

Les schismatiques mettoient le comble à leur crime, et le ministre de la céleste vengeance préparoit leur châtement. Le sultan Mahomet, après avoir fait la loi au prince de Caramanie en Asie, et conclu en Europe une trêve de trois ans avec Huniade, administrateur du royaume de Hongrie, fit construire sur le rivage occidental du Bosphore, à l'endroit où il est le plus étroit, le second fort des Dardanelles, vis-à-vis de celui qui avoit été bâti sur le bord asiatique par son aïeul Mahomet I. Par-là, il se rendoit maître absolu des passages, tant pour les fermer aux vaisseaux qui viendroient de la mer Noire à Constantinople, que pour transporter ses troupes d'Asie en Europe, et il se ménageoit une retraite en cas de besoin. Cet ouvrage, consistant en une citadelle et trois tours énormes, se poussa si vivement, qu'il fut achevé en quatre mois. L'empereur Constantin-Paléologue, qui pénétra sans peine les vues du sultan, voulut s'opposer de vive force à cette entreprise; mais ses fanatiques sujets, déjà frappés du vertige qui les poussoit au dernier précipice, s'opposèrent à sa résolution, sous prétexte de ne point s'attirer eux-mêmes sur les bras les forces effroyables des Turcs. D'autres disoient avec une présomption insensée, qu'il seroit toujours temps de ruiner une forteresse qui se trouvoit comme sous leur main. On vit des citoyens de Constantinople fournir aux ouvriers turcs, et les vivres, et les matériaux pour la construction<sup>1</sup>.

Cependant cette nation sans foi et sans consistance eut encore recours au pape pour lui demander des troupes et de l'argent. Saint Antonin<sup>2</sup> dit qu'enfin Nicolas se montra sourd à leur recherche intéressée, et qu'il jugea peu convenable de faire des impositions nouvelles sur l'Italie épuisée par ses propres guerres, tandis que les Grecs pouvoient consacrer à la défense de leur patrie ces mêmes trésors qu'une aveugle cupidité leur faisoit recéler dans le sein de la terre, d'où ils devoient passer au pouvoir de leurs ennemis. D'autres histo-

<sup>1</sup> Zygomal. l. 1, Tit. — <sup>2</sup> Pream. Epist. Card. l. 1. § 14.

riens assurent que ce pontife se mit derechef en devoir d'envoyer aux Grecs des vaisseaux et des troupes; mais que la célérité des Turcs rendit cette tentative inutile. Il est constant qu'il y eut au moins une flotte équipée à cet effet, tant par le pape que par les Vénitiens, les Génois et les Catalans<sup>1</sup>. Ce bon pasteur, après le premier mouvement de son indignation, reprit sans doute sa tendresse accoutumée, et voulut tenter jusqu'à l'impossible pour sauver des ouailles indociles qui s'obstinoient elles-mêmes à périr.

Déjà le sultan avoit rassemblé ses troupes d'Europe et d'Asie; et n'ayant rien à craindre des princes chrétiens, il envoya aussitôt une partie de son armée pour abattre les fortifications des dehors de Constantinople, et nettoyer toute la campagne<sup>2</sup>. Lui-même, au commencement d'avril de l'année 1453, il vint avec plus de trois cent mille hommes, dont un tiers de cavalerie, et environ trois cents vaisseaux de toute grandeur, afin d'investir par terre et par mer cette grande ville qui avoit au moins quatre lieues de circuit. Du côté de la terre, elle étoit munie d'une double enceinte de remparts, avec des fossés très-larges et très-profonds. Il n'y avoit qu'une muraille du côté du port; mais il étoit fermé par deux grosses chaînes de fer, et défendu par plusieurs forts; ce qui en rendoit les approches extrêmement difficiles. La garnison n'avoit aucune proportion avec l'étendue de la place et la multitude des assiégeants. Dans cette ville immense, l'empereur n'avoit pu enrôler que six mille hommes de troupes réglées, sans compter environ trois mille Génois ou Vénitiens, qui avoient des établissements considérables à Constantinople. Les habitants qui n'y étoient point arrêtés par la fortune, s'étoient retirés en grand nombre, dans la crainte du dernier péril où ils voyoient leur patrie. Pour les bons bourgeois, c'étoient presque autant de petits seigneurs, enrichis par le commerce, abîmés dans les plaisirs, appliqués tout au plus à de frivoles études, sans courage et sans esprit de patriotisme, d'une indépendance insolente, d'une avarice insensée, qui ne leur permit pas de contribuer à la défense de leur propre fortune, inséparable-

<sup>1</sup> *Æn.* Sylv. Epist. 15. — <sup>2</sup> *Phrantz.* Ghal. concil. Leonard.

ment liée à celle de la patrie. Ils avoient enterré leur argent, et l'empereur fut obligé de réduire en monnoie les vases sacrés pour la solde des troupes, en promettant, s'il faisoit lever le siège, de les restituer au quadruple. On tira cependant parti du peuple, encore très-nombreux, et des femmes mêmes, au moins quand le péril fut imminent, pour réparer les brèches et nettoyer de nuit les fossés que les Turcs combloient pendant le jour.

La marine des Grecs étoit moins formidable encore que leurs forces de terre. Pour garder le port ou les chaînes qui le fermoient, ils n'avoient que sept gros navires et deux galères, commandés par l'amiral Notaras, avec les vaisseaux de quelques marchands armés en guerre. Il survint heureusement trois gros navires génois, l'un envoyé tout nouvellement par la république avec cinq cents hommes bien armés, et les deux autres arrivés un peu auparavant sous la conduite du noble génois Jean Justinien, qui valut lui seul une flotte nombreuse. A sa valeur incomparable, mais qui éprouva la plus fatale éclipse, parut attaché tout le destin de l'empire, qui subsista tandis qu'elle se soutint, et qui tomba dès qu'elle se fut démentie. Il eut à combattre non pas seulement les ennemis du dehors, mais encore l'envie et les rivalités intestines, tant des Vénitiens que de l'amiral grec. Dans le sein même de cette infortunée capitale, l'intérêt privé, l'insubordination, les murmures, les dissensions et les dangers continuels d'une révolte déclarée, causoient à tous les gens de bien des alarmes aussi vives que les assauts des Ottomans. L'empereur étoit contraint de tout dissimuler, par la crainte de voir les murmureurs et les brouillons se changer en apostats et en traitres. Ce n'est pas le seul trait de ressemblance que le siège fatal de Constantinople eut avec celui de l'impénitente Jérusalem.

Mahomet commença les attaques par terre, et les poussa nuit et jour avec une égale vigueur. Moyennant l'effroyable artillerie dont il s'étoit abondamment pourvu, il eut bientôt fait de larges brèches à la première enceinte. Il avoit des canons d'une grosseur énorme, fondus sur la place par un Hongrois apostat, habile ingénieur. On dit que l'une de ces machines infernales lançoit des boulets de pierre qui pesoient douze cents livres,

qu'elle avoit neuf pieds d'ouverture, qu'en tirant elle faisoit trembler la terre à cinq mille pas à la ronde, et que pour la traîner il falloit deux mille hommes et soixante-dix paires de bœufs. Il y en avoit une autre de mille livres de balles, une troisième de huit cents, et une infinité de moins considérables, qui portoient encore des boulets de deux cents livres. Machines plus terribles néanmoins en apparence qu'en effet, à raison de la difficulté et des dangers du service. La plus grosse, échauffée en fort peu de temps, comme on devoit s'y attendre, creva au milieu de la multitude, et fit périr entre autres l'ingénieur apostat, qui reçut ainsi la peine de son crime avant la récompense de ses services.

Aux ravages de l'artillerie le Turc ajouta les mines, les tours, les plates-formes, toutes les inventions et tous les travaux propres à réduire une place, et qui, au moyen des milliers de bras qu'il avoit à ses ordres, et de sa libéralité à récompenser, avancèrent avec une célérité incroyable. Les brèches lui paroissant praticables, il fit donner l'assaut, d'abord par ses troupes d'Asie qu'il estimoit peu, et qu'il exposa les premières, moins pour vaincre que pour fatiguer les assiégés. Mais quand il vit les fossés comblés de morts, il donna lui-même, à la tête des troupes d'Europe. Il parcourait tous les rangs, il exhortoit, il menaçoit, il s'emportoit en imprécations et en blasphèmes, il communiquoit sa fureur à tous ceux qui l'environnoient. Ses janissaires avançaient avec intrépidité, ils s'élançoient par les ouvertures, ils se pousoient, ils se tiroient les uns les autres. Mais tous les efforts furent inutiles : les Grecs se défendirent avec une ardeur égale à celle de l'attaque, et avec une habileté infiniment supérieure. Tandis qu'ils sabroient tout ce qui paroissoit sur la brèche, leur canon donnant dans la multitude confuse qui accouroit au fossé, y faisoit un ravage affreux. Ils firent même des sorties très à propos sur les infidèles, brûlèrent une partie de leurs machines, éventèrent leurs mines, et renversèrent leurs travaux : ce qui arriva aussi souvent que leurs ennemis opiniâtres réitérèrent leurs attaques. Après avoir soutenu l'assaut pendant tout le jour, on vidoit la nuit les fossés comblés par les Turcs, et l'on réparoit si bien les brèches, que le sultan comptant le lendemain poursuivre son

entreprise, trouvoit tout à recommencer de nouveau. Un jour entre autres, il s'écria, tout épouvanté du travail prodigieux fait par les assiégés la nuit précédente, que, quand mille et mille prophètes lui auroient prédit ce qu'il voyoit de ses yeux, il ne l'auroit pas cru.

L'auteur de ces prodiges étoit Justinien, à qui l'empereur, qui eut bientôt connu son mérite, avoit commis la conduite de ses troupes. Dès qu'il fut à leur tête, ce ne furent plus ces Grecs abâtardis, mous, paresseux et lâches; mais des Grecs régénérés, et dignes de leur origine antique; des corps de fer, infatigables le jour et la nuit, et des cœurs de lion, tout pleins de l'héroïsme que leur inspiroient les leçons et l'exemple de leur chef. Ce grand homme étoit secondé, pour l'exécution, par un ingénieur allemand consommé dans la science de l'artillerie, des mines, du feu grégeois, des travaux et des machines de toute espèce.

Tant de résistance du côté de la terre, joint à un renfort considérable de navires qui arriva au sultan, lui fit changer d'attaque. Il passa du côté de la mer, où les fortifications étoient beaucoup moindres, sans néanmoins abandonner ses premiers travaux. Le port, comme on l'a vu, étoit fermé par des chaînes de fer. Ayant tenté plusieurs fois et toujours en vain de les forcer, Mahomet, le plus opiniâtre et le plus entreprenant des hommes, sur le conseil d'un aventurier, Crétois de naissance, qui avoit vu dans la guerre de Lombardie les Vénitiens transporter des vaisseaux par terre, résolut de faire passer ainsi les siens par une espace de plus de deux lieues. On dit que par ce chemin aussi difficile que long, par-dessus des collines, des ruisseaux, des torrents, il fit traîner sur des poutres graissées à force de bras et de machines, en une seule nuit, soixante-dix vaisseaux et quatre-vingts galères. Après le témoignage unanime d'une foule d'historiens, vu surtout ce que les Vénitiens avoient exécuté de semblable sous les yeux de l'entrepreneur crétois, il ne paroît pas qu'on doive révoquer le fait en doute mais il n'en est pas ainsi de toutes ses circonstances, que nous tenons des historiens grecs, si enclins de tout temps à la fiction et à l'hyperbole. Cette réflexion doit s'appliquer à plusieurs autres particularités de ce siège étonnant.

Quand les navires eurent été descendus dans le port, Mahomet fit encore construire, au moyen d'une infinité de futailles, une espèce de pont de bateaux, large de soixante-quinze pieds, qui parvenoit à peu de distance du rempart, et qui étoit couvert de canons propres à battre en brèche.

La vue de ces effroyables ouvrages causa d'autant plus d'alarmes aux assiégés, qu'avec une poignée de monde il falloit faire face de tous les côtés à la fois, dans le contour d'une place immense. Cependant ils ne s'abandonnèrent point eux-mêmes, et formèrent le projet de brûler le pont et la flotte. Une galère génoise devoit se couler pendant une nuit profonde au milieu de cette forêt flottante, avec des matières combustibles si habilement préparées qu'elles l'eussent embrasée en un moment; mais les Turcs avertis coulèrent à fond la galère. On accusa les habitants du faubourg de Galata, qui appartenoit aux Génois mêmes; et les bons traitements qu'ils reçurent du vainqueur après la prise de la ville fortifièrent étrangement ce soupçon.

Il apparut cependant aux yeux des assiégés quatre navires venant de l'Archipel au secours de la ville, et dont l'un étoit chargé de blé. C'étoit là une ressource bien foible, comparée au besoin; mais à des malheureux qui font naufrage, la planche, battue comme eux par les flots, paroît un appui solide. Ils poussèrent mille cris de joie; et oubliant quelque temps leur propre péril, ils demandèrent uniquement au ciel l'heureuse arrivée de ces généreux auxiliaires. Il falloit en vérité pour cela, ou le secours d'en-haut, ou la négligence de l'ennemi, qui put en effet tenir ici lieu du prodige.

Le mépris que firent les infidèles de cette flottille audacieuse, fut la cause de leur défaite et de son triomphe. Ils s'en approchèrent sans précaution, comme d'une proie tombée dans leurs filets, en poussant des cris de victoire, en prenant en tout la sécurité hautaine des vainqueurs, avant d'avoir combattu. Une horrible décharge, faite à bout portant, les fit reculer en désordre avec un dommage infini dans leurs agrès, et une perte proportionnée de leurs meilleures troupes. Ils revinrent à la charge à la vue du sultan, qui étoit à cheval, et menaçoit du rivage; ils recommencèrent plusieurs fois l'attaque, ils combattirent

assez long-temps; mais avec cette molle incertitude qui succède à la témérité malheureuse, et qui, malgré la disproportion du nombre, met au moins l'égalité entre les partis. La flotte ottomane fut enfin rompue après des pertes à peine croyables, et prit honteusement la fuite, Mahomet menaçant, blasphémant, s'abandonnant à des transports de rage et de frénésie. Il poussa son cheval sur les fuyards bien avant dans la mer, et peu s'en fallut qu'il ne fût englouti dans les flots. Jamais il ne put rétablir le combat. Les quatre vaisseaux chrétiens entrèrent triomphants dans le port, sans avoir perdu un seul homme, et n'ayant que peu de blessés. Ils avoient eu affaire à deux cents navires, au moins à cent cinquante, et, de l'aveu des Turcs, il y eut plus de douze mille morts.

Un revers si imprévu déconcerta le sultan, qui, voyant ses efforts aussi infructueux par mer que par terre, eut recours à la trahison, et tenta de corrompre Justinien, le plus sûr boulevard de Constantinople. N'ayant pu y réussir, il feignit de souhaiter la paix, et fit proposer à Constantin de lui assurer l'empire du Péloponèse au lieu d'une ville aux abois, s'il la lui vouloit remettre. L'empereur répondit avec magnanimité, qu'il n'abandonneroit la ville impériale qu'avec la vie.

Dans ces entrefaites, la nouvelle se répandit qu'une flotte nombreuse partie d'Occident, et qu'une armée hongroise conduite par le brave Huniade venoient au secours des Grecs. La plupart des Turcs, saisis d'une terreur panique, qui fut encore augmentée par un globe de lumière descendu, à ce qu'ils rapportoient, du ciel sur Constantinople, vouloient que sur-le-champ on levât le siège. Ils s'emportoient sans ménagement contre la personne même du grand-seigneur, qui en frénétique, disoient-ils, tentoit l'impossible; qui ne révéroit ni Dieu ni les hommes; qui les conduisoit à la boucherie comme de vils troupeaux, et les croyoit trop honorés encore de combler les fossés de leurs corps pour le conduire à la gloire. Le sultan, tout audacieux qu'il étoit, craignit les suites de cette émeute, et fut sur le point de déférer à l'avis d'Hali-Bacha, chef de son conseil. Cet officier, qui avoit été gouverneur de Mahomet, favorisoit secrètement les chrétiens, et l'avoit toujours détourné du siège de Constantinople. Zaga-Bacha au contraire rassura

Mahomet, et lui fit comprendre que le bruit de l'arrivée d'une flotte et d'une armée étoit uniquement l'ouvrage de l'artifice des Grecs et de la terreur des Turcs. Quant au phénomène qui, après avoir brillé sur Constantinople, s'étoit tout à coup évanoui, il le donna pour un signe du dernier abandon de Dieu à l'égard de cette ville, depuis la paix qu'on lui avoit inutilement offerte. Il fut résolu en conséquence que le 29 de mai on livreroit un assaut général avec toutes les forces à la fois, par terre et par mer.

Le cruel sultan, pour animer le soldat, abandonna pour trois jours la ville au pillage et à tous les excès, et en promit le gouvernement à celui qui y monteroit le premier : il n'excepta que l'incendie, parce qu'il en vouloit faire la capitale de son propre empire. A ce trait d'inhumanité, alliant les observances de la religion qu'il méprisoit, mais qu'il savoit faire servir à ses fins, il enjoignit à toutes ses troupes de jeûner jusqu'au soir pendant trois jours, de tenir des flambeaux allumés en l'honneur de l'Eternel, de se purifier par le bain, et de prier avec ardeur pour obtenir la victoire. Hali-Bacha fit savoir aux Grecs cette résolution du désespoir, en les exhortant à combattre encore une fois avec courage, parce qu'après cet assaut, on lèveroit le siège.

L'empereur, ayant reçu cet avis, fit faire des processions solennelles, où l'on porta toutes les reliques de la ville, et où assistèrent nu-pieds les évêques, les prêtres, les moines, les soldats, et tous les ordres de citoyens, les femmes et les enfants qui versèrent des torrents de larmes, et faisoient monter leurs gémissements jusqu'aux cieux. Après quoi tous s'embrassèrent, et se demandèrent réciproquement pardon des torts et des injures qu'ils s'étoient pu faire les uns aux autres, se regardant comme devant mourir le lendemain et s'exhortant néanmoins à combattre avec plus de courage que jamais. L'empereur communia publiquement dans la grande église de Sainte-Sophie, avec une multitude de personnes des plus distinguées.

Enfin le jour fatal étant à peine arrivé, long-temps avant le lever du soleil, l'attaque fut commencée par les plus mauvaises troupes des Turcs, suivant leur coutume, afin que les chré-

tiens fatigués du massacre ne fussent plus en état de résister à celles qui suivoient. Comme ils eurent combattu avec autant de vaillance que de dommage pour les infidèles, il arriva que Justinien reçut une blessure peu considérable. Exemple à jamais étonnant de l'instabilité, non pas seulement de la fortune et de la victoire, mais de la valeur même ! Et pour mieux dire encore, leçon terrible de ce maître tout-puissant qui manie les cœurs comme les éléments insensibles, et permet que l'héroïsme même se convertisse en lâcheté, pour l'exécution de ses immuables arrêts ! Justinien, jusque-là le héros et le sauveur du parti marqué de l'anathème céleste, dès qu'il a vu couler son sang, marque toute la faiblesse d'une femme timide, abandonne son poste sans substituer personne pour le commandement, et prend honteusement la fuite. Ses troupes épouvantées n'opposent plus qu'une faible résistance aux infidèles, dont l'audace et l'impétuosité s'accroissent à proportion de la mollesse des chrétiens. Cependant l'empereur, qui, avec l'élite de la garnison, se portoit de tous côtés pour échauffer le combat, survint au moment que commençoit le désordre. Il en apprend la cause, il poursuit Justinien, il le presse par tous les motifs humains et divins de ne point abandonner en un seul instant le fruit de tant de glorieux travaux ; il s'offre à lui panser sa plaie de ses propres mains. La peur avoit étouffé tout germe de courage, et jusqu'aux impressions naturelles de la raison. Poussé par son aveugle frayeur, Justinien fait ouvrir la porte de la ville, sous prétexte de s'y mettre en état de revenir à la charge avec plus d'avantage. Or tout ceci se passoit du côté de la campagne, entre les deux enceintes de murailles, dont l'intérieur faisoit la principale défense de la ville ; et l'on avoit tenu jusque-là toutes les portes de communication fermées, pour réduire les troupes à la nécessité de vaincre ou de mourir.

La multitude voyant une porte ouverte, et s'apercevant tout à la fois que les Turcs avoient profité du trouble pour forcer l'enceinte extérieure, se précipita vers la ville, partie pour défendre le second rempart, partie sans dessein, et emportée par l'effroi ; on se pousoit, on se renversoit, on se fouloit avec tant de violence et de confusion, qu'il y eut environ huit cents hommes étouffés. Justinien, entré le premier, traversa la ville,

et, selon l'historien Phranzès, alla mourir à Galata, d'où suivant le témoignage plus vraisemblable de Léonard de Chio, il passa dans cette île et y mourut beaucoup moins de l'inflammation de sa blessure, que de la douleur plus cruelle de ses remords, quand ce héros, qui n'avoit cessé de l'être qu'un seul instant, eut envisagé de sang-froid l'opprobre éternel qu'il venoit d'imprimer à son nom. Calcondille ajoute que l'empereur, en le rappelant au combat, lui ayant demandé où il pourroit fuir, il avoit répondu en ces termes insensés : Là où Dieu lui-même conduira les Tures. Tant il est manifeste que la peur, par une impression en quelque sorte contre nature, lui avoit ravi le jugement.

Constantin, déterminé à s'ensevelir sous les ruines de son empire, ne tira qu'une nouvelle ardeur de ce qui étoit le plus capable de l'abattre. Accompagné de Théophile Paléologue, de François Comnène, de Démétrius Cantacuzène, de Jean de Dalmatie, et de plusieurs officiers animés de son courage, il fit, sur la place où Justinien venoit de flétrir ses lauriers, des efforts prodigieux pour repousser ce déluge de barbares qui se débordoit par toutes les brèches. Vingt fois il se lança au milieu d'eux le cimenterre à la main, et porta le trépas jusqu'au centre de leurs bataillons; mais, pour un mort, il se représentoit des milliers de combattants. Las enfin de tuer, accablé par la multitude des infidèles, froissé, à demi étouffé par le tumulte des siens, il reçut plusieurs coups; l'un, dit-on à la main, l'autre au visage, un troisième sur le derrière de la tête : enfin il tomba, et mourut les armes à la main, devant la porte forcée qu'il défendit jusqu'au dernier soupir. Mahomet, juste estimateur de sa bravoure, ordonna de rechercher son corps, et lui fit faire des funérailles magnifiques. On rapporte qu'avant le coup de la mort, Constantin craignant de tomber vif entre les mains des infidèles, s'écria de toutes ses forces : N'est-il pas un chrétien assez généreux pour me passer son épée au travers du corps, et empêcher que la majesté de l'empire chrétien ne soit profanée en ma personne? Paroles qui peuvent lui être échappées dans une situation où on les mesure si difficilement; mais qu'on doit bien plutôt attribuer à l'envie de ranimer le courage de ses gens, qu'aux sentiments damnables

du désespoir. Tout porte au contraire à bien augurer du salut de ce prince. Il avoit confirmé depuis peu, comme on l'a vu, l'union catholique, par les soins du cardinal Isidore ; et s'il avoit à se reprocher quelque foiblesse dans ses ménagements pour ses sujets schismatiques, qu'il étoit d'ailleurs si dangereux d'irriter alors, toutes les œuvres de piété dont il donna l'exemple durant le siège, la réception des sacrements avant de marcher à la brèche, et enfin la mort qu'il souffrit en défendant son peuple et sa religion, font présumer sagement que Dieu lui aura pardonné ce qu'il y avoit encore d'imparfait dans ses dispositions.

Constantin, douzième du nom, fut le dernier empereur des Grecs, et avec lui finit l'empire de Constantinople, après un siège de cinquante-sept jours. Cet empereur étoit dans la cinquantième année de son âge, et la cinquième de son règne. L'empire, à compter de la dédicace de Constantinople, faite par le grand Constantin le 11 de mai 330, subsista onze cent vingt-trois ans. Il eut ainsi pour premier et pour dernier empereur, deux princes du nom de Constantin. Trait bien foible de ressemblance, et le seul toutefois par où l'on puisse comparer ensemble son commencement et sa fin.

Après la mort de l'empereur, les Turcs n'éprouvèrent plus de résistance. Ceux qui attaquoient du côté du port entrèrent dans la ville presque en même temps que ceux qui l'assiégeoient par terre ; et marchant les uns vers les autres, ils enveloppèrent ce qui restoit de troupes grecques, et en firent une horrible boucherie. Les habitants sans défense, hommes, femmes et enfants, furent confondus avec ceux qui étoient armés, et plus de quarante mille assouvirent la cruauté du vainqueur, jusqu'à ce que l'avarice régnant à son tour, on en jeta soixante mille dans les fers, pour les vendre comme des bêtes de somme. Pendant trois jours entiers, suivant la promesse ponctuellement remplie par l'impitoyable sultan, le pillage et toutes les horreurs, à la réserve seule de l'incendie défendu sous les peines les plus terribles, furent continuellement exercés. Meurtres de sang-froid, jeux homicides, viols, adultères, incestes, sacrilèges, infamies plus exécrables encore, effraction du tombeau des Césars et des saints martyrs,

des tabernacles du Saint des saints, nos plus redoutables mystères foulés aux pieds, les reliques jetées aux chiens et aux pourceaux, les saintes images portées en dérision, et la figure du Rédempteur clouée de nouveau à la croix : ce n'est là qu'une esquisse des abominations qui assimilèrent le sort de Constantinople à celui de Jérusalem. Le tableau n'en pourroit être tracé que par ce prophète à qui seul il fut donné, selon saint Grégoire de Nazianze, de proportionner le ton des couleurs et l'accent des lamentations à la grandeur des calamités.

Le faubourg, ou la petite ville attenante à Constantinople, nommée Pera ou Galata, fut prise le même jour, ou plutôt lâchement rendue par les Génois, ses anciens possesseurs, et même avant qu'ils en fussent sommés, quoiqu'elle fût très-forte. Pendant le siège même de la ville impériale, ces soldats marchands préférant le lucre à la gloire, entretenoient la paix avec le grand-seigneur : ce qui aggrava le soupçon qu'ils lui avoient révélé le projet formé peu auparavant de brûler sa flotte, et acheva de les diffamer par tout l'univers. Il leur fallut néanmoins plier sous le joug, et d'alliés devenir serfs tributaires. On leur donna un gouverneur turc ; leurs tours et leurs remparts furent rasés, leurs cloches fondues pour l'artillerie, leurs biens pillés en grande partie, leurs femmes et leurs enfants exposés à l'insolence des vainqueurs. S'ils avoient au contraire voulu sérieusement prêter la main à Constantinople, ils l'auroient très-vraisemblablement délivrée ; et sauveurs de l'empire, quel gain même n'eût pas accompagné la gloire qui ne leur suffisoit point !

Le cardinal Isidore, que son zèle pour l'extinction du schisme et son attachement à son souverain naturel avoient retenu au milieu de tant de périls, fut fait captif dans la ville de Constantinople : il se racheta, comme beaucoup d'autres, après la première fureur des Barbares, et pour le prix modique de cinquante ducats, parce qu'il n'étoit pas connu. Ayant trouvé dans la foule des morts le cadavre d'un homme qui lui ressembloit, il se revêtit des habillemens de ce soldat, et sur le cadavre mit les siens propres, avec son chapeau rouge. Ensuite il se réfugia dans l'église de Sainte-Sophie, où il ne tarda point à être arrêté. Il fut trois jours dans le camp des Turcs, mais le

visage couvert, parce qu'il y avoit été blessé d'un coup de flèche. S'étant embarqué, après avoir payé sa rançon, il erra quelque temps sur la mer, parvint à Chio, puis en Crète, et enfin à Rome. On peut juger du péril auquel avoit échappé ce pieux zéléateur de l'unité catholique et des intérêts de son prince, par l'emportement des infidèles contre les seules marques de sa dignité. Ils coupèrent la tête au cadavre qui lui ressembloit, la mirent au bout d'une pique avec le chapeau de cardinal, et la portèrent par toute la ville et le camp, en lui faisant mille outrages accompagnés de blasphèmes <sup>1</sup>.

Le sort de l'amiral Notaras, l'un des plus puissants seigneurs de l'empire, fut beaucoup plus malheureux. Il avoit tant d'aversion pour l'église romaine, qu'au milieu de la ville consternée à la vue du déluge des infidèles, il dit hautement qu'il valoit beaucoup mieux voir le turban révééré dans Constantinople que le chapeau rouge. Ayant eu le bonheur d'échapper au premier emportement du soldat, il s'alla rendre lui-même avec ses deux fils à Mahomet, et lui présenta un trésor considérable en or et en pierreries, qu'il avoit caché dans son palais; il fut même assez lâche pour lui découvrir l'intelligence de l'empereur Constantin avec Hali-Bacha. Le sultan le regardant avec indignation, lui reprocha son avarice perfide, qui avoit privé son prince naturel d'un secours nécessaire à la défense même de sa couronne et de ses jours. Et tu prétends, ajouta-t-il, te faire un mérite de ce qui n'est plus à toi depuis ma conquête. A l'instant il le fit traîner enchaîné à la grande place de la ville, où on le décapita publiquement avec ses deux fils. Hali fut aussi arrêté, et quelque temps après mis à mort.

Phranzès, ou Georges Phranza, grand-maître de la garde-robe, et l'historien de tous ces revers arrivés sous ses yeux, raconte de lui-même qu'il fut fait esclave avec une infinité d'autres et qu'il endura tous les maux de la servitude. Ayant été racheté à Lacédémone, il entra au service du prince Thomas, qui lui donna des terres, et l'employa en différentes ambassades. Il ajoute que sa femme fut aussi captive avec ses deux enfants, un fils et une fille, que Mahomet acheta fort cher de son écuyer,

<sup>1</sup> AEn. Sylv. Comment. 1.

parce qu'ils étoient d'une figure et d'un naturel intéressants. Le garçon, âgé de quinze ans, perdit la vie pour une cause aussi honorable à lui-même, que honteuse à son infâme tyran, la fille mourut de la peste dans le palais impérial, et sa mère fut enfin rachetée. Nous ne pousserons pas plus loin ce détail qui seroit immense, même en nous bornant aux personnes de considération. Il y eut entre autres, quarante-sept nobles vénitiens faits captifs, puis massacrés de sang-froid, à la réserve de quelques-uns qui rachetèrent leur vie en découvrant leurs trésors.

Au bout des trois jours accordés à la fureur et à la rapacité du soldat, le sultan ne voulant pas laisser dépeupler davantage sa nouvelle capitale, et réfléchissant que les chrétiens surtout faisoient la richesse et la force de son empire, de ce ton absolu auquel on ne désobéissoit pas impunément, il défendit de leur plus faire aucun mal, et fit publier que tous, grands et petits, cachés et fugitifs, pouvoient reparoître en toute sûreté. Pour les mieux attirer, il fit succéder aux horreurs de la guerre les arts, le commerce, les commodités de toute espèce, le rétablissement des édifices publics et particuliers. Il orna leur ville de plusieurs monuments nouveaux, leur en distribua les maisons et les palais, suivant la condition d'un chacun, et leur partagea quantité de terres dans la même proportion. Il étendit les témoignages de sa bienveillance jusqu'aux princes Démétrius et Thomas, frères de l'empereur Constantin, et maîtres du Péloponèse. Comme ils pensoient à se réfugier à Rome, il leur proposa et conclut avec eux un traité d'alliance, qu'il observa jusqu'à ce qu'il les pût opprimer à coup sûr.

Pour ne rien laisser à regretter aux habitants de Constantinople, il voulut qu'on remplît la chaire patriarcale, vacante par l'abdication qu'on fit à Rome le patriarche Grégoire, et il ordonna que l'élection se feroit de la même manière que sous les derniers empereurs. Au reste ce n'étoit plus qu'une élection apparente et de pure cérémonie; ces princes, après avoir quelque temps choisi un sujet entre trois qu'on leur présentoit, s'étant attribué le droit de nommer sans présentation un sujet particulier qui devoit être élu ensuite pour la forme seulement. Selon cette coutume, Mahomet fit assembler quelques évêques

des environs de Constantinople, avec les ecclésiastiques restés dans la ville, les principaux citoyens, et il leur nomma Georges Scholarius, qu'ils élurent aussitôt. Georges, sur la chaire patriarcale, prit le nom de Gennade. Un de nos historiens de l'Eglise fait un schismatique de ce pieux et docte personnage. le même qui avoit si bien signalé sa catholicité au concile de Florence, et qui ne se démentit jamais : imputation qui ne demande pas une réfutation plus sérieuse, que d'indiquer le fondement sur quoi elle porte. La seule conformité des noms aura suffi à cet auteur beaucoup plus élégant que réfléchi, pour confondre un prélat si vénérable, soit avec ce Georges Scholarius qui prit à Florence le parti de Marc d'Ephèse, soit avec le moine Gennade, qui, selon toute apparence, n'en est pas différent, et qui excita le dernier soulèvement des Grecs contre l'union.

Comme c'étoit la coutume que l'empereur installât le nouveau patriarche, Mahomet voulut s'y conformer, sans rien omettre de tout le cérémonial. Le patriarche, aussitôt après son élection, alla dans la grande salle du palais impérial, qui avoit été préparée avec une magnificence extraordinaire, et il fut présenté au grand-seigneur qui étoit sur une estrade couverte d'un tapis de pourpre, et qui lui mit à la main un bâton pastoral d'or, étincelant de perles et de pierreries, en disant : La sainte Trinité qui m'a donné l'empire, te fait patriarche de la nouvelle Rome. Il ne s'en tint pas là : il le reconduisit, quelque résistance que fit le patriarche, jusqu'à la porte d'entrée du palais, où l'ayant fait monter sur un cheval de son écurie, superbement enharnaché, il commanda à ses bachas et à tous ses grands officiers de l'accompagner à pied, comme ils le firent, par toute la ville, jusqu'à l'église des douze apôtres qui lui avoit été donnée pour son siège, à la place de Sainte-Sophie, dont le sultan avoit fait sa principale mosquée.

Quelque temps après, ce patriarche ayant demandé et obtenu de s'établir dans l'église de la mère de Dieu, nommée Pammacariste, qui est restée à ses successeurs, Mahomet alla lui rendre visite ; et, soit par curiosité, soit par un de ces bons sentiments qu'éprouvent par intervalle les plus grands impies, il le pria de lui expliquer avec une entière confiance

les articles principaux de la religion chrétienne : ce que ce digne successeur des apôtres, l'un des plus savants hommes de la Grèce, fit avec tant de force et tant d'onction, que Mahomet en parut touché, et depuis ce temps-là traita beaucoup plus humainement les chrétiens. Il souhaita même que le patriarche lui rédigeât par écrit ce qu'il avoit dit dans cet entretien. C'est ce qui nous a procuré l'ouvrage de Georges Scholarius ou Gennade touchant la Trinité et l'Incarnation. Si dans les premiers chapitres il n'exprime pas avec assez d'exactitude la distinction des Personnes divines, c'est qu'il se proposoit d'amener par degrés le Mahométan à la connoissance de la vérité, sans lui donner lieu de croire, suivant le préjugé des Musulmans, que les chrétiens adoroient trois dieux. Nous avons beaucoup d'autres ouvrages de cet illustre patriarche, principalement contre l'obstination et les différentes erreurs des Grecs, dont il attribue les malheurs à leur opiniâtreté dans le schisme. Il n'omit rien durant cinq ans pour les ramener à l'obéissance de l'Eglise catholique ; mais voyant enfin tous ses efforts inutiles, il renonça au gouvernement de son indocile troupeau, et se retira dans un monastère de Macédoine, où il finit saintement ses jours.

Le malheur des Grecs, causé par leur haine pour l'église latine, procura aux Latins des avantages incestimables. Nous ne comptons point parmi ces précieuses acquisitions le saint suaire, qu'on dit avoir été transporté dans ces conjonctures de Constantinople en Savoie, et dans la suite à Turin. Cette allégation souffre trop de difficultés pour nous engager, contre notre méthode et le génie même de l'histoire, dans une discussion qui n'intéresse ni la foi ni les mœurs ; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que les sciences et les arts refluèrent de la nouvelle Rome dans l'ancienne et dans toute l'étendue de l'Occident. Quantité de seigneurs et de savants grecs, avec des marchands étrangers, trouvèrent moyen, dans la confusion de l'assaut, de se jeter dans cinq navires, et de se sauver dans la Morée. Le pape s'offrant à les dédommager, autant qu'il étoit possible, de la perte de leur patrie, Manuel Chrysoloras, Jean Lascaris, Georges de Trébizonde, Hémonime de Sparte, Grégoire Tiphénas, Martulle, Théodose, Gazc et beaucoup d'autres

abordèrent en Italie, et de là se répandirent chez tous les peuples et les princes de l'Europe, qui avoient pris le premier goût des lettres dans les expéditions d'outre-mer. Par une suite de leur attrait dominant (et peut-être excessif pour les sciences, puisqu'on lui attribua la mollesse ou l'insouciance qui entraîna la prise de leur capitale), ils apportèrent, comme leur plus précieux trésor, quantité de volumes grecs, tant sacrés que profanes, en particulier toutes les œuvres de saint Jean Chrysostôme, de saint Basile le Grand, de saint Grégoire de Nazianze, dont les Occidentaux jusque-là n'avoient point de collection complète. On les traduisit tout entiers en latin; on voulut sentir les beautés des originaux; la langue grecque devint à la mode parmi les plus florissantes nations de l'Occident, et l'on vit Hémonime, Tiphéas, et même Lascaris, d'origine auguste, l'enseigner dans l'université de Paris. Telle fut, avec les croisades et les pèlerinages du Levant, la vraie cause de la régénération des lettres en Europe. La ruine de l'église grecque fit la splendeur de l'église latine.

## LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE D'ORIENT EN 1453, JUSQU'AU PONTIFICAT DE SIXTE IV EN 1471.

LA chute de Constantinople fut pour toute la chrétienté un de ces affreux coups de tonnerre qui causent des frémissements, des agitations violentes, et qui laissent après dans la stupeur et dans une morne inaction. On comprit que les Turcs ayant renversé cette digue, un déluge désastreux de barbares asiatiques alloit inonder l'Europe, et l'on se repentit avec toute l'amertume du désespoir de ne l'avoir point arrêté au-delà du Bosphore. *Ænéas Sylvius*, l'orateur de son siècle, l'organe des papes et des empereurs, l'âme de toutes les grandes entreprises, usa de son éloquence, de toute son habileté dans le maniement des esprits et des affaires, pour presser les puissances, tandis que le mal tout récent étoit susceptible de guérison, de remédier à ce qu'elles n'avoient pas prévenu. Il intéressa chaque nation par les endroits qui leur étoient plus sensibles, exaltant la noblesse allemande, la magnanimité française, la prudence italienne, la fermeté de courage des Espagnols, l'audace et l'intrépidité des Anglais. Aux Bohémiens, aux Polonais, aux Hongrois, il peignit vivement la proximité des lieux et du péril. Il fit envisager à tous leur supériorité quant au nombre même, quel que fût celui des infidèles, leur supériorité plus grande encore pour ce qui étoit de la discipline et de la valeur, et surtout la protection du Dieu des armées à l'égard d'une entreprise qui n'avoit pour objet que la foi et la charité chrétienne. Il ne leur demandoit que de l'union avec un peu de persévérance, pour les faire triompher des Turcs, des Sarrasins, de tous les ennemis de la religion<sup>1</sup>.

Il peignit en particulier au pape Nicolas le tort que feroit à sa renommée le malheur de la Grèce, s'il n'y remédioit au

<sup>1</sup> Epist. 155

plustôt ; que les historiens des souverains pontifes, quand ils en viendroient à son temps , ne passeroient pas sous silence une révolution aussi fameuse et aussi déplorable que l'asservissement de la ville impériale de Constantinople par les Mahométans ; que ce trait seul terniroit tous les faits mémorables qui l'avoient illustré jusque-là ; qu'on oublieroit tous les secours qu'il avoit procurés à l'empire chancelant , pour se ressouvenir à jamais qu'il étoit tombé sous son pontificat ; et les jugements ou l'injustice des hommes se réglant toujours sur les événements ; que ce qui n'étoit qu'un malheur seroit puni comme un crime par la flétrissure de la réputation la mieux établie.

Denys le chartreux, du fond de la Belgique sa patrie, écrivit de même au pape, aux principaux prélats, aux princes et aux grands seigneurs, que la perte de Constantinople étoit la peine de leurs péchés et de ceux de leurs peuples ; qu'ils devoient s'appliquer sans délai à la réforme de leurs mœurs, et venger l'Eglise de l'injure qu'elle venoit de recevoir. Il étoit en si grande réputation de vertu et de doctrine tout ensemble, et avoit si bien su concilier l'une avec l'autre, qu'on doutoit lequel des deux prodiges étoit le plus grand, ou qu'absorbé tout entier dans la contemplation des choses éternelles, il eût pu rien écrire, ou qu'ayant tant écrit, il eût jamais pu vaquer à la contemplation. Il passoit pour un saint à révélations et à prophéties, et l'on raconte de lui plusieurs miracles opérés avant et après sa mort. Avant même qu'il eût donné cette foule d'écrits qui sont presque innombrables, l'un de ces ouvrages étant tombé entre les mains d'Eugène IV, ce pontife s'écria, comme hors de lui-même : Triomphe à jamais notre mère la sainte Eglise, d'avoir un pareil enfant ! Cet auteur manque néanmoins d'exactitude dans son traité des Quatre fins dernières, en parlant de l'état des âmes dans le purgatoire ; mais il ne s'étoit point encore élevé d'hérétiques qui rendissent en cette matière la circonspection aussi nécessaire qu'elle est devenue depuis.

Les exhortations de ce saint religieux et du savant évêque

de Sienne, Piccolomini ou Ænéas Sylvius, émurent vivement le pape, et par son moyen les princes divers, surtout en Allemagne, où il se tint deux diètes à ce sujet, l'une à Ratisbonne et l'autre à Francfort (1454). L'évêque de Sienne s'y trouva et déploya son éloquence dans l'une et dans l'autre. Le bienheureux Jean Capistran, que tous les peuples regardoient comme un prophète, assista aussi à celle de Francfort. Mais alors le colosse de la puissance germanique étoit comme un corps sans âme. On peut juger de son chef, Frédéric III, par rapport à ces grandes affaires, sur un de ces petits traits qui démasquent les personnages les plus considérables. Le duc de Bourgogne soutenant toujours sa réputation de bonté, de grandeur d'âme, de piété, s'étant obligé même par vœu, malgré son grand âge, d'aller en personne combattre les infidèles et s'étant rendu des premiers à l'assemblée de Ratisbonne, voulut au retour s'aboucher avec Frédéric. Cet empereur sortit, craignant la visite d'un prince naturellement grand et magnifique, poussa l'avarice jusqu'à refuser l'entrevue, et son imbécille timidité, jusqu'à feindre tout à coup qu'il étoit malade. Dans les autres nations, l'intérêt propre, les hostilités réciproques et les divisions intestines, mais surtout le dégoût excessif des croisades, comme il arrive toujours après l'excès opposé, ces causes et beaucoup d'autres, ou retinrent les peuples dans une entière inaction, ou ne leur permirent que des efforts médiocres et vains.

Une partie du Nord étoit tout en feu, par la faute même de ceux que leur état consacroit à la défense de la religion. Les habitants de la Prusse, après de longues et infructueuses plaintes contre les exactions et la tyrannie des chevaliers teutoniques, secouèrent un joug qui s'appesantissoit sans cesse, pour se mettre sous la domination du roi de Pologne. En vain Nicolas V leur ordonna, sous peine d'excommunication, de rentrer sous l'obéissance de leurs premiers maîtres. L'empereur, qui le prit d'abord sur un ton d'apôtre, si déplacé dans sa bouche, puis condamna ces peuples aigris à une amende de six mille florins, les irrita tellement, qu'ils prirent tous les armes contre les chevaliers, en tuèrent un grand nombre, ruinèrent leurs châteaux, et se rendirent maîtres de cinquante-

cinq villes ou bourgades, c'est-à-dire, de ce qu'il y avoit de meilleures habitations dans ce pays pauvre. Comme ils sentoient cependant l'impossibilité de se soutenir contre la puissance du pape et de l'empereur, ils allèrent s'offrir au roi de Pologne, avec le reste de la Prusse, la Poméranie, Culm, et généralement tout ce que possédoit l'ordre teutonique. Le roi et le sénat de Pologne envisageant les suites, et demeurant dans l'irrésolution, les Prussiens élevèrent la voix, et dirent qu'ils trouveroient des maîtres moins dédaigneux, et que Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, les recevrait à bras ouverts. Les Polonais ne considérant plus alors que l'avantage d'augmenter si considérablement leur puissance, en saisirent une si belle occasion. Le roi Casimir entra dans la Prusse, reçut le serment de fidélité des peuples, et diminua aussitôt les charges dont ils se plaignoient.

Malgré ces difficultés particulières, et le refroidissement général des Occidentaux pour les guerres de religion, on eût encore mis en mer des forces redoutables, si l'on eût eu des vaisseaux pour les transporter. Toujours prêt à s'exécuter pour la cause de Dieu, le duc de Bourgogne, à la première nouvelle de la prise de Constantinople, avoit envoyé quatre galères au pape. Le Portugal, où commençoit le goût de la marine, fit partir pour l'Italie une flotte plus considérable, et cependant fort au-dessous de ce qui étoit nécessaire. Les Italiens spécialement, les Vénitiens et les Génois, chez qui la science de la mer puisée dans les courses et les guerres du Levant étoit parvenue à un certain degré de perfection, pouvoient seuls remplir cet objet. Mais les Vénitiens, depuis la perte de Constantinople, avoient envoyé Barthélemi Marcelle à Mahomet, pour lui redemander les sujets de la république faits prisonniers, et les biens qu'on leur avoit pris pendant la guerre; ce que le sultan, aussi fin politique que formidable guerrier, avoit généreusement accordé : en conséquence, Marcelle avoit renouvelé la paix avec le Turc. Il y avoit encore moins à espérer des Génois, vils tributaires des mahométans depuis la reddition honteuse de Galata, et d'ailleurs fort embarrassés de leur guerre avec le roi d'Aragon.

Le pape Nicolas, dans ces tristes conjonctures et par le cha-

grin qu'il en prit, joint à la goutte qui le tourmentoit depuis son élévation au pontificat, tomba tout à coup dans un état de foiblesse qui en peu de jours le conduisit au tombeau, le 24 de mars 1455. Ce qu'il avoit déjà rassemblé de troupes contre les infidèles, ne parut qu'un cortège destiné à honorer ses funérailles, et tout projet sérieux d'expédition disparut avec lui. Nicolas V avoit occupé huit ans le saint Siège, et en avoit vécu deux de trop. Jusqu'à cette époque, son pontificat fut brillant, par la paix qu'il rétablit en Italie, par les superbes édifices dont il embellit la ville de Rome, par les ornements dont il en enrichit les églises, par la précieuse bibliothèque qu'il y forma, et par toutes les sciences qu'il y fit fleurir. Ami des arts, et très-savant lui-même, il attira tout ce qu'il put d'hommes doctes, par ses caresses et par ses bienfaits. Il recueillit dans les débris de la Grèce tout ce qu'on lui indiqua de bons livres et de manuscrits précieux, qu'il fit traduire en latin. Son zèle et sa libéralité à cet effet allèrent si loin, qu'il promit cinq mille ducats à celui qui lui apporterait l'Évangile de saint Matthieu en hébreu. A toutes ces qualités éclatantes, il joignoit une piété tendre et solide, une charité que son discernement exquis peut seul empêcher d'être qualifiée de profusion, et enfin un désintéressement où la plus maligne calomnie ne trouva jamais à mordre <sup>1</sup>.

Vers le même temps mourut Alphonse Tostat, que son mérite égale aux personnages du premier rang, et fit élever à l'évêché d'Avila en Espagne sa patrie. Un esprit vif et pénétrant, un jugement sûr, une mémoire prodigieuse, en firent un homme universel, à l'âge où les autres marquent à peine un genre de talents. Il posséda toutes les sciences, et se rendit aussi profond dans chacune, que s'il en eût fait toute sa vie l'unique objet de ses études. Dès l'âge de vingt-deux ans, il passoit pour un des plus habiles maîtres en philosophie, en théologie et en jurisprudence. Le grec et l'hébreu lui devinrent aussi familiers que sa langue maternelle. A quarante ans, où mourut ce docteur, la gloire de l'université de Salamanque et la merveille de son siècle, il laissa une foule d'ouvrages,

<sup>1</sup> Platin. addit. ad Ciaccon.

dont une partie seulement remplit treize volumes *in-folio*, et nous fait regretter ceux qui sont perdus. Prodige d'autant plus inconcevable, qu'outre les exercices de la piété qui ne l'occupèrent pas moins que les lettres, il fut employé au concile de Bâle, et aux plus grandes affaires de l'état ainsi que de l'Eglise. Ses œuvres les plus considérables sont des commentaires sur presque tous les livres de l'Écriture. On y trouve de la clarté, de l'exactitude, de la noblesse, une pénétration et une fécondité surprenantes, des vues profondes jusque dans les endroits les plus arides en apparence, tout ce que les rabbins ont dit de meilleur, avec une réfutation triomphante de leurs superstitions et de leurs rêveries. Son érudition, son discernement, sa sublimité brillent particulièrement dans ses écrits sur les Évangiles. Parmi ses traités, on relève surtout ses principes contre les prêtres concubinaires, et ses règles de la meilleure manière de gouverner les peuples <sup>1</sup>.

Après les obsèques du pape Nicolas, les cardinaux qui se trouvoient à Rome au nombre de quinze, entrèrent au conclave, résolus pour la plupart à élire le cardinal Bessarion, comme le plus propre à gouverner l'Eglise dans les conjonctures où elle se trouvoit. Déjà le scrutin ne paroissoit plus qu'une forme de cérémonie, lorsque Alain de Coëtivi, cardinal-évêque d'Avignon, dit avec beaucoup de vivacité qu'il ne consentiroit point à faire chef de l'église romaine un Grec, une espèce de néophyte, d'une foi peut-être mal assurée; ce qui seroit un opprobre pour tous les Latins, parmi lesquels il sembleroit qu'on n'eût pu trouver un sujet capable. Un auteur contemporain <sup>2</sup> prétend que cette faction de mauvaise foi estimoit trop Bessarion, pour se donner un maître dont la régularité et la modestie eussent trop gêné les penchants contraires de ceux qui la composoient. On élut presque aussitôt, comme il est souvent arrivé dans ces rencontres, celui que tout le monde soupçonnoit le moins, savoir Alphonse de Borgia, cardinal du titre des quatre saints couronnés, qui seul auguroit mieux de sa fortune. Depuis la mort du pape Nicolas, il disoit à tous

<sup>1</sup> PRÆS. oper. Tost. per Rainer. Bellarmin. de Script. eccl. — <sup>2</sup> Platin. in paneg. Bessarion.

ses amis qu'il seroit pape ; mais on ne l'écouloit pas, parce qu'il sembloit tout cassé de vieillesse, et qu'on lui croyoit l'esprit aussi affoibli que le corps. Saint Vincent Ferrier, à ce qu'il assura, lui avoit autrefois prédit cette élévation. Aussi le mit-il au nombre des saints, mais sur bien d'autres preuves de sainteté, comme personne ne l'ignore. Il prit le nom de Calixte III, et honora son rang par ses vertus. Etant évêque et cardinal, il n'avoit jamais voulu accepter aucun bénéfice en commende, disant qu'il étoit content de son épouse qui étoit vierge, c'est-à-dire, de son église de Valence.

Il étoit de l'illustre maison des Borgia d'Espagne, avoit l'esprit solide, beaucoup de politique, et même encore du nerf et de la vigueur. Le roi d'Aragon, au service duquel il avoit été attaché, et qui prétendoit le régir encore sur le trône pontifical, lui ayant fait demander par ses ambassadeurs comment il vouloit vivre avec lui : Qu'il gouverne ses états, répondit le pape, et qu'il me laisse gouverner l'Eglise. Calixte ne s'en tint pas aux discours : il retira d'Alphonse plusieurs places usurpées sur le saint Siège, et retrancha bien des droits abusifs des deux royaumes de Naples et de Sicile, surtout par rapport à la disposition des bénéfices, que le roi donnoit à toutes sortes de sujets, toujours trouvés capables quand ils étoient en état de payer.

Le premier objet du zèle de ce pontife fut l'intérêt de la religion dans la Grèce et les pays voisins. Avant son élection, il s'étoit engagé à faire la guerre aux Turcs, par un vœu formel conçu d'une manière fort extraordinaire, s'y énonçant, au rapport de saint Antonin et d'Ænéas Sylvius <sup>1</sup>, comme si déjà il eût été pape : « Moi Calixte, disoit-il pontife du Dieu tout-puissant, je promets à la sainte et indivisible Trinité de poursuivre par la guerre, et en toutes les manières qu'il me sera possible, les Turcs ennemis du nom chrétien. » Telle étoit sa confiance dans la prédiction de saint Vincent Ferrier. Sitôt qu'il fut élu, il renouvela ce vœu, puis envoya le cardinal d'Avignon à la cour de France, le pieux cardinal de Carvajal en Hongrie, et d'éloquents prédicateurs par toute l'Europe, pour engager les

<sup>1</sup> Antonin. tit. 22, c. 14. Æn. Sylv. Europ. c. 58.

fidèles à seconder ses intentions par leurs services et par leurs largesses. Il envoya même aux rois des Perses, des Tartares et des Arméniens, afin de les animer contre un ennemi redoutable à toutes les nations; ce qui aboutit à désoler les Turcs, sans soulager les chrétiens. De son côté, il établit une marine militaire à Rome, ce qu'aucun pape n'avoit fait avant lui, et construisit jusqu'à seize galères. Il en donna le commandement au cardinal d'Aquilée, qui pendant trois ans ravagea les provinces maritimes de Turquie, et s'y empara de quelques îles. Le duc de Bourgogne et le roi d'Aragon même, dans un accès de ferveur, prirent la croix, et promirent d'envoyer leurs troupes contre les infidèles. Mais si le goût des croisades pouvoit encore se réveiller par intervalle, il n'avoit plus rien de stable et de constant : ce qu'un moment d'enthousiasme avoit produit, le calme de la réflexion et le charme du repos le dissipoit.

Les idées s'étenoient, les notions s'épuroient, la circonspection succédoit à la précipitation et aux préjugés, surtout dans la nation française, qui avoit toujours tenu plus qu'aucune autre aux maximes pacifiques et judicieuses de la sainte antiquité. Elle en fournit un exemple digne d'attention dans l'affaire de Guillaume de Malestroit, évêque de Nantes, qui prétendoit ne relever que du saint Siège pour le temporel de son évêché<sup>1</sup>. La cause intéressant le duc de Bretagne, l'un des grands vassaux de la couronne, elle fut portée au parlement de Paris, comme à son premier tribunal. On y condamna l'évêque, qui fut qualifié de désobéissant et de rebelle. Ne se soumettant pas encore, et ayant appelé à Rome, le parlement saisit tous ses revenus, et lui fit payer par forme d'amende une somme de vingt mille livres, parce qu'il avoit violé, porte l'arrêt, les lois fondamentales du royaume, où le monarque ne tient sa puissance que de Dieu, et ne reconnoît point d'autre supérieur en matière temporelle. Distinguant enfin deux articles si différens en effet, et néanmoins si long-temps confondus, le même arrêt déclaroit, qu'encore qu'il soit très-certain que le saint Siège peut juridiquement excommunier le roi, il n'a pas pour cela le pouvoir de le priver de ses états, ni de dispenser ses sujets de l'obéis-

<sup>1</sup> Preuves des Libert. de l'Eglise Gallic. p. 163.

sance et de la fidélité qu'ils lui doivent; que les droits du prince ne se jugent qu'en sa cour; et loin que les évêques puissent appeler de ses édits et les faire annuler par les papes, ils ne peuvent pas même sortir du royaume sans sa permission, ni les papes citer devant eux aucun de ses sujets. Cet évêque altier et brouillon se démit quelque temps après de son évêché.

La querelle éternelle des frères mendiants avec le clergé séculier fit vers le même temps un nouvel éclat, qui n'a d'intéressant que la singularité des mœurs et des procédés de cet âge. L'université de Paris, selon sa coutume ambitieuse, saisit la cause, presque entre les mains de l'ordinaire. Une bulle du pape défunt qui confirmoit les privilèges des ordres mendiants par rapport à la confession, après avoir été sept à huit ans dans le silence et l'oubli, parvint aux carmes de Paris, qui en demandèrent la fulmination à l'official. Sur-le-champ l'université s'assembla, et déclara la bulle subreptice, scandaleuse, contraire à la paix, et capable de renverser la hiérarchie : les frères étoient tenus non-seulement d'y renoncer, mais de la faire révoquer à Rome, et ils devoient être exclus de l'université, en cas de refus; on ne leur donnoit que deux jours pour prendre leur parti. Ils recoururent au parlement, devant qui les docteurs n'aimoient point à traiter de leurs privilèges, et qui ne put qu'assoupir le différend, en s'associant même l'archevêque de Reims et l'évêque de Paris. Le comte de Richemont, héritier présomptif du duché de Bretagne, connétable de France, premier officier de la couronne et général des armées françaises, ayant été pris ensuite pour médiateur entre les docteurs et les religieux, il ne put encore réussir qu'à faire une paix d'un moment, au moins avec les frères prêcheurs, qui suivoient les impressions de leur supérieur général. Le pape Calixte, mis en œuvre par les frères, certifia l'authenticité de la bulle de son prédécesseur, la confirma, et menaça des peines les plus sévères ceux qui oseroient y contrevenir. L'université tint ferme, elle continua de refuser les grades aux dominicains; et les attrait du doctorat levant les obstacles où les plus puissantes médiations avoient échoué, ces religieux se soumirent avec les autres à ce que demandoient les docteurs (1456).

Durant cette contestation, l'université fit des plaintes amères

contre un frère prêcheur qui avoit attaqué en chaire l'immaculée conception de Marie. On pria le duc de Bretagne, sur les terres de qui demouroit ce religieux, d'en faire justice comme d'un novateur, après qu'il auroit été convaincu. C'est ainsi qu'en toute rencontre on regardoit cette pieuse croyance comme le sentiment commun, non pas seulement des écoles de Paris; mais des églises de toutes les contrées. Le concile d'Avignon (1457), assemblé par les légats Pierre de Foix et Alain de Coëtivi, et composé d'un grand nombre d'évêques des métropoles voisines, recommanda l'observation de ce qui avoit été décidé à Bâle en faveur de cette doctrine, quoique ces prélats fussent d'ailleurs peu attachés aux sessions qui avoient prononcé à ce sujet; mais on distinguoit sagement entre ce qui portoit la marque de l'enseignement commun, et les écarts particuliers où l'esprit de faction avoit engagé <sup>1</sup>.

Un autre concile tenu vers le même temps à Soissons (1455) recueillit avec la même sagesse de discernement les excellents décrets de discipline publiés à Bâle en différentes sessions. Il fut statué qu'on s'y conformeroit, pour ce qui est de la célébration de l'office divin, de l'élection aux dignités ecclésiastiques, et de la provision des bénéfices; que les lois portées contre les clercs incontinents seroient observées en toute rigueur; qu'on ne conféreroit la prêtrise qu'à des sujets de bonnes mœurs, capables d'expliquer l'Évangile, et pourvus d'un patrimoine honnête; que la tonsure même ne se donneroit qu'avec réserve et discernement; qu'on feroit justice aux curés qui auroient à se plaindre des évêques ou des archidiaques, par rapport aux droits de visite; que les monastères et les chapitres fourniroient aux curés la subsistance convenable, (c'est la portion congrue); que de chaque chapitre on enverroit quelquesujet étudier dans les universités; que les clercs porteroient la tonsure et l'habit clérical, s'ils vouloient jouir de leurs privilèges, et qu'ils éviteroient la mondanité dans les ajustements; que les évêques mêmes ne porteroient point d'habit de soie, et ne paroîtroient dans l'église qu'avec la soutane et le rochet<sup>2</sup>.

Au mois de décembre de l'année suivante 1456, il y eut, en

<sup>1</sup> Auecd. t. iv, p. 379. — <sup>2</sup> Conc. Hard. tom. ix, p. 1381

Italie surtout, des ouragans et des tremblements de terre si effroyables, qu'ils imprimèrent aux âmes les plus dures la crainte des jugemens de Dieu. Entre Sienne et Florence on vit, à quarante ou cinquante pieds seulement d'élévation, de noirs et hideux nuages agités par des vents si furieux, qu'ils emportoient les toits, rasoient les murailles, déracinoient les plus gros arbres, et enlevoient dans les airs les hommes avec les animaux. Dans l'Abruzze, la Pouille et tout le royaume de Naples, la terre trembla d'une manière si violente, qu'il y eut un grand nombre de maisons et même d'églises renversées. Saint Antonin<sup>1</sup> assure que ce fléau fit périr plus de soixante mille personnes, dont trente mille, suivant Ænéas Sylvius<sup>2</sup>, dans la seule ville de Naples. Près de Roïano, la terre s'ouvrit, et des eaux écumantes s'élançant de son sein avec une abondance prodigieuse, en quelques moments on vit un lac où avoient été les moissons. Du sein de la mer Egée sortit tout à coup une petite île, qui s'éleva de quarante coudées sur le niveau de la mer, et qui parut tout en feu durant plusieurs jours; ce qui répandit au loin la plus grande consternation. On n'étoit pas encore accoutumé à ces spectacles, qui se sont souvent réitérés depuis dans l'Archipel. Le roi d'Aragon en particulier fut si frappé de ces terribles phénomènes, qu'à chaque instant il renouveloit son vœu de faire la guerre aux Turcs : il ne s'en souvint plus quand le danger fut passé<sup>3</sup>.

Jamais cependant il ne se présenta une si belle occasion d'écraser le plus dangereux ennemi du nom chrétien, déjà terrassé dans les champs de Belgrade. Mahomet, peu après la prise de Constantinople, avoit entrepris de subjuguier les princes voisins et surtout Scanderberg, dont la valeur servoit principalement de digue contre l'ambition du sultan. Ses généraux ayant été repoussés avec vigueur et ses troupes battues de tous côtés, nonobstant la rébellion du général albanais, corrompu par Mahomet; celui-ci cependant ne perdit rien de son audace, tourna vers le Danube avec cent cinquante mille hommes, et vint mettre le siège devant Belgrade, place extrêmement forte, où toute l'habileté d'Amurat son père avoit échoué. Mais le su-

<sup>1</sup> Antonin. tom. xxii, c. 14. — <sup>2</sup> Euseb. 207. — <sup>3</sup> Platin. in vit. Calixt. III.

perbe vainqueur de la nouvelle Rome ne voyoit rien au-dessus de ses forces. Déjà il comptoit envahir après ce dernier boulevard de la chrétienté, non-seulement la Serbie, et la Hongrie dont elle relevoit, mais toute l'Allemagne et l'Italie. Egaré dans l'orgueil impie de ses projets, déjà il disoit : Il n'est qu'un Dieu dans le ciel, il ne faut sur la terre que Mahomet pour monarque<sup>1</sup>.

Trois hommes du même nom, et d'état bien différent, savoir Jean de Carvajal, cardinal-légat, Jean Huniade, général du roi de Hongrie, et Jean de Capistran, religieux franciscain, furent les instruments qui dans la main de Dieu servirent également, chacun en sa manière, à confondre l'arrogance musulmane. Carvajal, légat habile, prélat d'une éminente piété, homme d'un courage propre à tout genre de fonctions, aidé par Capistran, puissant en œuvres et en paroles, rassembla une armée d'environ quarante mille combattants, mais sans expérience et sans renommée, tirés à la hâte du bas peuple, sans solde, presque sans armes et sans discipline, tels enfin qu'il importoit, pour ne pas méconnoître dans leur victoire l'œuvre du Tout-Puissant. Huniade mit aussi en campagne une armée assez nombreuse, mais qui, au général près, si accoutumé à triompher des Turcs, ne valoit guère mieux que la première, et que les officiers de marque craignirent ou dédaignèrent d'accompagner. Le jeune roi Ladislas lui-même en espéroit si peu, que, sous de vains prétextes, il se retira de Bude à Vienne en Autriche.

Belgrade, investie dès le mois de juin par terre et par eau, battue nuit et jour à toute outrance par l'artillerie soudroyante et toutes les machines redoutables qui avoient réduit Constantinople, étoit aux abois, malgré tous les efforts de sa brave garnison, quand vers la mi-juillet elle vit flotter sur les montagnes les étendards des troupes auxiliaires<sup>2</sup>. Mais elle en étoit séparée par le fleuve, où le Turc avoit soixante galères et une infinité d'autres bâtimens de toute forme et de toute grandeur. Huniade trouva le moyen de former aussi une espèce de flotte, avec laquelle, sans compter des ennemis peu

<sup>1</sup> Mact. vol. 2, gener. 49. Æn. Sylv. Europ. c. 8. — <sup>2</sup> Chalc. l. viii.

habiles dans la navigation, il les chargea avec furie, les poussa avec opiniâtreté, se précipitant l'épée haute, à la vue de tous ses gens, partout où la mêlée étoit plus épaisse. Capistran, le crucifix à la main, animoit les fidèles, soutenoit l'espoir du soldat et du général même, réclamoit les miséricordes anciennes du Seigneur, et ne cessoit de répéter : C'est la cause de Dieu, les forces de l'homme ne sont rien. Il y eut un si grand carnage de part et d'autre, que le Danube parut tout rouge de sang ; mais les chrétiens ayant rompu toutes les lignes des Turcs, ils leur prirent vingt-sept galères, et les autres bâtimens s'estimèrent heureux de s'abandonner au courant du fleuve qui favorisoit leur fuite. Alors les vainqueurs entrèrent sans obstacle dans la ville, où ils furent reçus comme les anges tutélaires et les sauveurs de la patrie. Il y avoit dix-sept jours qu'elle étoit pressée sans relâche, et que chaque instant paroïssoit devoir être celui de sa ruine ( 1456 ).

L'indomptable sultan néanmoins, loin de perdre courage, redoubla ses efforts, et fit battre les murailles avec une fureur et une continuité qui ne permirent plus de les réparer. Quand les brèches furent ouvertes, tous les infidèles marchèrent à l'assaut, et dressèrent des échelles en une infinité d'endroits, afin de partager les forces des assiégés. Ils avancèrent peu ce jour-là, et ils essayèrent un grand carnage qui ne laissa pas de coûter cher aux chrétiens. L'assaut recommença le lendemain avec plus d'acharnement : la mêlée y fut telle, qu'une partie des assiégeants entrèrent dans la ville ; et peu s'en fallut qu'ils ne s'en rendissent entièrement les maîtres. Ce fut dans cette crise et dans l'enceinte même de la place, que les assiégeants et les assiégés, tantôt poursuivants et tantôt poursuivis, tantôt vaincus et tantôt vainqueurs, et dans cette incertitude mortelle qui dura long-temps, Huniade faisant l'office de général et de soldat, Capistran du haut d'une tour présentant le crucifix, Mahomet maudissant le ciel et gourmandant ses janissaires ; ce fut alors que l'audace et l'effroi, les cris de triomphe et de désespoir, la valeur, l'emportement et la rage, le trouble et le tumulte, donnèrent le plus affreux des spectacles. Et dans cette confusion, ce trait mérite bien d'en être cité : un Hongrois, guerrier du commun pour le rang, mais égal

pour la noblesse du sentiment à ce qu'il y eut jamais de plus illustre, remarquant un Turc qui arboroit le croissant au sommet d'une tour, pour décourager les chrétiens en leur faisant croire que déjà la ville étoit perdue; le Hongrois veut arracher l'étendard, le Turc le retient; le magnanime Hongrois saisit le Turc et l'étendard, se précipite de la tour, et par la mort de son ennemi et la sienne soustrait les chrétiens à l'épouvante et à la déroute. A ce moment Casan-Bacha, le plus brave des Ottomans, tombe aux côtés de Mahomet, le sultan lui-même est atteint d'une flèche à la poitrine, les janissaires épouvantés lâchent pied, et tous les infidèles se débandèrent après plus de vingt heures de combat.

Le sultan qui méprisa d'abord sa blessure, s'efforça par menaces et par prières de rallier ses gens; mais ayant perdu connoissance, on l'emporta hors de la mêlée, et ce ne fut plus qu'un massacre. Il resta plus de quarante mille Turcs parmi les morts. Leur camp fut pillé, et l'on y trouva un bagage inestimable, généralement tout ce qui étoit d'un transport difficile, en particulier deux cents pièces de gros canon d'airain et neuf tentes d'étoffe d'or et d'argent, appartenant au grand-seigneur<sup>1</sup>. Quand, revenu de son évanouissement, il apprit son désastre, il tenta, mais en vain, de s'empoisonner. Il eût mieux aimé mourir que de survivre à la honte de cette journée, qu'on regarda comme le salut, non-seulement de la Hongrie, mais de tout l'empire chrétien. Depuis ce temps-là, jamais on ne proféra devant Mahomet le nom de Belgrade, qu'il ne s'emportât en malédictions et en gestes convulsifs qui tenoient de la frénésie.

Après la retraite des Turcs, on rendit au Seigneur des actions de grâces proportionnées à la grandeur du fléau dont il avoit délivré son peuple; et tant Huniade que le bienheureux Capistran, le reconnurent, à la face de toute l'armée, pour l'unique auteur de leurs succès. Le pape Calixte, pour perpétuer la reconnaissance d'un si grand bienfait, ordonna de célébrer par toute l'Eglise, et avec une solennité toute nouvelle, la fête de la transfiguration du Seigneur, le sixième d'août,

<sup>1</sup> Naocl. *ibid.* pag. 480.

jour de cette mémorable victoire. Il en composa lui-même l'office, et y attacha les mêmes indulgences qu'à la célébration de la fête du saint Sacrement.

Il parut, aussitôt après, qu'Huniade et Capistran n'avoient été réservés que pour cette heureuse expédition. On en eut à peine recueilli le premier fruit, que le Seigneur les retira du monde pour les couronner des palmes qui ne se flétrissent plus. Huniade épuisé de longue main par les travaux d'une vie consacrée presque tout entière à un religieux héroïsme, et accablé enfin par les fatigues excessives de la dernière campagne, fut attaqué d'une fièvre ardente qui l'emporta le 10 septembre. Il demanda les sacrements avec une foi vive; et, rempli de sa force accoutumée jusqu'en expirant, il se fit porter à l'église pour recevoir le saint viatique, disant qu'il n'étoit pas convenable que le maître vint trouver son serviteur<sup>1</sup>. Capistran, son admirateur sincère et son ami fidèle en toutes rencontres, ne le quitta point dans ce passage dangereux, le soutint jusqu'au dernier soupir par de tendres exhortations, et fit son éloge funèbre, d'un style qui annonce l'affliction la plus profonde. Toute l'Europe fut inconsolable de la mort de ce héros. Le pape ne l'apprit qu'en versant des ruisseaux de larmes, et voulut en personne célébrer le saint sacrifice avec la plus grande solennité dans la basilique de Saint-Pierre, pour ce défenseur mémorable de la religion. Mahomet parut affligé lui-même, et dit, les yeux tristement baissés : Jamais prince, depuis qu'il est des hommes, n'eut de capitaine semblable; et je n'ai plus sur qui je puisse venger dignement la honte de ma défaite. Huniade laissa deux fils, héritiers des qualités héroïques de leur père. Une mort indigne, comme on le verra bientôt, ravit au monde chrétien ce qu'il espéroit de l'aîné; le plus jeune devint le successeur de son roi.

Durant les six semaines que Capistran survécut à Huniade, il ne lui arriva point de rire une seule fois. Enfin le 23 d'octobre il mourut lui-même, aussi en Hongrie, dans sa soixante-onzième année. Ses vertus constantes et ses œuvres merveilleuses l'ont fait mettre au nombre des saints. Quelques écri-

<sup>1</sup> Nauei. gener. 49, pag. 480.

vains ont osé accuser de vanité la relation de l'affaire de Belgrade, qu'il fit passer au pape et à l'empereur, et qui n'attribue point à Huniade toute la part que ce général paroissoit avoir eue au succès. Le seul nom d'un saint reconnu par l'Eglise ne devoit-il pas le mettre à couvert du soupçon infamant d'une basse jalousie? Ne sont-ce pas ses légers censeurs au contraire, qui méritent le reproche, non pas seulement de témérité, mais de peu d'intelligence dans les choses de Dieu? Si ces vues supérieures et indispensables, quand on veut peser les œuvres des saints, avoient dirigé leur sentiment, n'auroient-ils pas compris qu'un homme tout apostolique, en attribuant le succès même des armes à la ferveur de la prière, et à cette foi qui transporte les montagnes, en rapportoit véritablement la gloire au premier auteur de ce prodige? Saint Jean de Capistran, né en Italie, étoit fils d'un gentilhomme angevin, qui avoit suivi le duc d'Anjou appelé au royaume de Naples. Malgré tous ses travaux apostoliques, il a laissé quantité d'ouvrages qui le font compter au nombre des savants de son siècle.

Après la mort d'Huniade, Mahomet voulut se venger en quelque sorte des maux qu'il en avoit reçus, sur Scanderberg qu'il regardoit comme le seul ennemi qui fût désormais digne de lui faire tête. Il envoya d'abord ses généraux en Albanie avec ses innombrables armées pour se préparer les voies. Ils furent battus de tous côtés, et il craignit d'augmenter sa honte en la voulant venger. Ils furent traités de même à Rhodes, et dans les mers de l'Archipel, par le cardinal d'Aquilée. Mais ce qui imprima surtout la honte aux armes ottomanes, et manifesta l'œuvre du Tout-Puissant, ce fut le bras foible qui leur ravit la victoire dans l'île de Lesbos. Une jeune Lesbienne voyant que les infidèles avoient déjà fait brèche à la meilleure place du pays, et que les chrétiens épouvantés ne pensoient plus qu'à prendre la fuite, enflammée tout à coup du feu des héros, elle saisit les premières armes qu'elle rencontre, se précipite au milieu des Barbares, immole tous ceux qui s'opposent à son passage, imprime tant d'effroi à la multitude, et relève si bien le courage de ses compatriotes, que, rangés à sa

<sup>1</sup> AEa. Sylv. epist. 282.

suite et devenus autant d'émules de sa valeur, ils forcèrent l'ennemi à se rembarquer en désordre, après une perte désespérante.

Les Turcs furent encore très-mal menés par Usum-Cassan, roi de Perse. Ce prince qui, tout mahométan qu'il étoit, avoit épousé la fille de l'empereur de Trébizonde, marcha contre le grand-seigneur, à la sollicitation du pape et des Vénitiens, et d'abord défit ses armées en deux combats très-sanglants. Ensuite il envoya des ambassadeurs au pape, avec des lettres où il reconnoissoit tenir ces deux victoires de la main de Dieu plutôt que de ses propres forces, remercioit Calixte pour les prières qui lui avoient rendu propice le Dieu des armées, et l'assuroit d'une reconnoissance éternelle<sup>1</sup>. Ces lettres n'arrivèrent à Rome que sous le pontificat suivant, pendant lequel ce prince fut défait dans une troisième bataille en 1461.

Cependant la mort d'Huniade avoit occasionné de tristes révolutions en Hongrie<sup>2</sup>. Le comte Ulric de Cillej, oncle du jeune roi Ladislas, imaginant qu'il n'y avoit plus personne capable de balancer son crédit, entreprit de se rendre maître absolu du gouvernement. Les fils d'Huniade mettant encore quelque obstacle à son ambition, il eut recours à la calomnie, et n'omit rien pour les décrier dans l'esprit du roi, qui étoit venu recueillir à Belgrade les fruits de la victoire de leur père. Les Hongrois indignés d'une ingratitude si lâche et si monstrueuse, commise dans le champ même du triomphe de leur libérateur, résolurent la perte du comte, sans égard à la qualité d'oncle de leur souverain. L'ayant entouré en présence de ce prince, après quelques propos injurieux entre lui et le fils aîné d'Huniade, ils le mirent en pièces. Le roi, dans la crainte de plus grands attentats, dissimula sa colère, et promit le pardon aux meurtriers; mais quand il fut de retour à Bude, il fit arrêter les deux fils d'Huniade et quelques autres personnes. Trois jours après, Ladislas, l'aîné des deux frères, à l'âge de vingt-quatre ans tout au plus, fut condamné à perdre la tête sur un échafaud, et sans délai fut exécuté publiquement.

<sup>1</sup> Æn. Sylv. As. c. 74. Platin. in Cal. III. — <sup>2</sup> Æn. Sylv. Hist. Bohem. c. 66 et seq.

Il soutint son infortune avec une fermeté digne du beau sang qui couloit de ses veines, et qui rendit d'autant plus cher aux Hongrois ce qui en restoit. Matthias, son frère, fut épargné à cause de sa grande jeunesse, et mis en prison dans la Bohême, qui obéissoit alors au même prince que la Hongrie.

Le roi se rendit lui-même à Prague (1457), pour y recevoir Magdeleine de France, qui lui avoit été accordée en mariage par le roi Charles VII son père, et qui devoit y arriver dans peu. Ce prince, qui à l'âge de dix-huit ans passoit pour l'un des plus accomplis de l'Europe, avoit en particulier une aversion extrême de l'esprit de secte et d'hérésie. Roquesane, toujours archevêque sans titre et sans institution canonique, étant venu au devant de lui avec un grand nombre de ses partisans hérétiques, ce prince le reçut avec une froideur repoussante, et n'eût pas daigné l'honorer d'un regard, sans Pogebrac qui gouvernoit le royaume en souverain, et que le jeune roi avoit intérêt de ménager. Quand au contraire il aperçut les prêtres catholiques : Voici, dit-il, les vrais ministres de la religion : il sauta de son cheval, les salua les uns après les autres avec affabilité, et baisa respectueusement la croix qu'ils portoient. Les hérétiques frémissaient de dépit, et eurent peine à ne pas éclater sur-le-champ. Mais environ un mois après, le roi mourut d'un poison que lui firent donner, suivant l'opinion commune, les deux chefs de la faction des hussites ; Roquesane pour affermir sa secte avec son épiscopat sacrilège, et Pogebrac dans le dessein de parvenir à la souveraine puissance<sup>1</sup>. Le jeune et infortuné monarque, dans les déchirements du poison, ne pensa qu'à ne rien perdre des avantages du martyre, reçut les sacrements avec une piété qui tira des larmes de tous les assistants, recommanda tendrement son ingrate nation à celui qui devoit lui succéder, et enfin expira dans tous les sentiments les plus dignes de la religion pour laquelle il mouroit.

Le roi Ladislas laissoit deux trônes vacants, qui firent d'abord un grand nombre de rivaux ; mais dès le 24 de janvier 1458 la mémoire des services du grand Huniade réunit presque tous

<sup>1</sup> Bonif. Dec. 8, l. 5. Mich. l. 4, c. 67. AEn. Boh. c. 69, etc.

les suffrages des Hongrois en faveur de son fils Mathias, qui fut dès lors proclamé roi, quoique prisonnier en Bohême. La difficulté fut ensuite de le tirer des mains de Pogebrac, plus puissant que jamais dans ce royaume, depuis la mort de Ladislas. Le succès passa toute espérance. Le cardinal de Saint-Ange, l'habile et vertueux Carvajal, toujours légat en Bohême, sollicitant cette affaire avec l'intérêt qu'il apportoit à tout ce qui intéressoit la religion, Pogebrac saisit avec joie une si belle occasion de regagner les bonnes grâces de Rome, et de se faire même une réputation de générosité, afin de s'aplanir le chemin du trône. Mais comme il arrive à ces vertus obliques et forcées, qui toujours se démentent par quelque endroit, Pogebrac joignant l'intérêt à la générosité, exigea, outre 60 mille écus d'or, que sa fille épousât Mathias<sup>1</sup>.

Enfin, le deuxième jour de mars de cette même année, il se fit proclamer roi de Bohême, sans presque aucune opposition<sup>2</sup>. Ceux des catholiques qui lui avoient refusé leurs suffrages, dans la crainte qu'imbu des erreurs de Jean Hus il n'abolît leur religion, furent aisément réduits par toutes les forces de l'état qu'il avoit à ses ordres. Mais bien loin de les poursuivre à outrance, il usa de beaucoup de modération à leur égard, s'étudia même à gagner leur confiance, ne parla plus qu'avec respect de l'autorité pontificale, et témoigna un grand désir de rentrer dans la communion de l'Eglise. Son nouvel état lui avoit fait prendre en effet, sinon une foi nouvelle, du moins un plan tout nouveau de politique et de conduite. Il avoit brouillé, par le moyen d'une secte factieuse, afin de parvenir à la souveraine puissance : pour assurer cette puissance, ainsi que la tranquillité publique, il prit la résolution d'exterminer au moins les plus séditieux de la secte. Les différents partis de ces aigres sectaires, réunis autrefois par leurs malheurs communs et leur ruine presque entière, s'étoient encore divisés, depuis qu'ils avoient réparé leurs pertes à la faveur des ténèbres, de la dissimulation et des sourdes manœuvres de la séduction. Ceux qui n'avoient pas voulu s'en tenir à la communion sous les deux espèces, se trouvoient même les plus forts, et s'étoient

<sup>1</sup> Bonif. 35, Dec. 9. — <sup>2</sup> Cochl. l. 12. Du Brav. l. 30. Papig. l. 6.

rétablis dans leur ancien asile du Thabor, où ils professoient hautement les quarante-cinq articles de leur impiété primitive.

Le nouveau roi n'osant, pour ainsi dire, les attaquer à face découverte, usa de ce détour concerté avec Roquesane, dont on peut là-dessus apprécier la religion. Cet intrus, moins voué à l'hérésie qu'à la fortune, feignant d'être encore du parti de ces hérétiques, leur persuada de s'obliger à se soumettre irrévocablement et sans appel à ce qui seroit résolu dans l'assemblée générale des hussites. Elle fut convoquée, après qu'on eut pris des mesures certaines pour en dicter les résolutions : ils y furent condamnés; et sur le refus qu'ils firent encore de remplir leurs engagements, le roi les traduisit comme des ennemis de tout ordre public; et les ayant rendus universellement odieux, il marcha contre eux avec toutes les forces du royaume. Il assiégea le Thabor, où ils se défendirent en forcenés durant une année entière, au bout de laquelle ils furent emportés d'assaut et passés au fil de l'épée avec une sévérité si attentive, qu'il n'en resta pas un seul. Pour anéantir jusqu'aux vestiges de la rébellion, dans un pays qu'il étoit intéressé à tenir désormais dans un profond repos, il ne voulut pas même conserver la ville du Thabor, la mieux fortifiée de ses états : toutes les maisons furent brûlées, et les remparts démolis jusqu'aux fondements. Ainsi la royauté de Pogebrac, si alarmante pour la religion, ne servit qu'à son avancement.

D'un autre côté, le roi Alphonse d'Aragon délivra le pontife et le siège romain de toutes les alarmes qu'il leur avoit causées depuis qu'il avoit mis le pied en Italie. Ennemi implacable de Gênes, il rassembla des forces assez considérables pour assiéger cette grande ville par terre et par mer. Ses généraux en avoient déjà fermé toutes les avenues, et la serroient de si près, que réduite aux plus dures extrémités elle alloit se rendre, quand on apprit la mort de ce prince, qu'une fièvre maligne emporta le 28 juin 1458, comme il étoit encore à Naples. Ce prince valeureux, libéral, savant et protecteur des lettres, mérita peu néanmoins le surnom de Grand qu'on lui a donné, à moins que la probité et la justice n'entrent pas dans le caractère d'un grand prince. Jean, son frère, déjà roi de Navarre, lui succéda aux royaumes d'Aragon et de Sicile; et Ferdinand, son

ils naturel, seul enfant qu'il eût, retint le royaume de Naples, qu'il lui avoit donné avant de mourir. Parmi les concurrents et les contradicteurs que Ferdinand eut en grand nombre, le pape Calixte fut sans doute un des plus à craindre ; mais il en fut délivré dans l'année même de son avènement au trône : Calixte, âgé de quatre-vingts ans, mourut à Rome le 8 août, après avoir occupé le saint Siège trois ans et quatre mois. Deux ans avant sa mort, il fit en deux promotions neuf cardinaux, au nombre desquels fut le célèbre Enée Piccolomini qui lui succéda.

Dix jours après les obsèques, selon la coutume, les cardinaux qui se trouvoient à Rome au nombre de dix-huit, entrèrent au conclave, qui ne dura que sept à huit jours, et qui fut l'un des plus féconds en brigues dignes de remarque. Le premier jour, les cardinaux ne firent que s'épier et se sonder les uns les autres. Le second jour, on convint de quelques articles que le pape futur seroit tenu d'observer, spécialement de ne point créer des cardinaux sans le consentement du sacré collège. Le troisième jour enfin, on mit sur l'autel le calice d'or, dans lequel chaque cardinal alla, selon l'usage, déposer le billet de scrutin, en présence de trois cardinaux observateurs. Le cardinal de Sienne, Enée Piccolomini, et le cardinal de Bologne, furent ceux qui eurent des voix en plus grand nombre. Pas un des autres n'en eut plus de trois : celui de Rouen, qu'on va cependant voir au moment d'être pape, n'en eut aucune. Après un partage si extraordinaire, on ne manqua point de faire des conventicules, où les cardinaux les plus puissants et les plus insinuants briguerent des suffrages, soit pour eux, soit pour leurs amis, employant les prières, les promesses, et même les menaces. Le cardinal de Rouen, qui craignoit surtout celui de Sienne, dit à chacun en particulier : A quoi pensez-vous de vouloir faire un pape d'Enée Piccolomini ? d'un pauvre, d'un gousteux, d'un poëte qui n'a pas la première teinture des canons, ni des lettres sacrées, qui voudra gouverner l'Église suivant les lois de la mythologie, les seules qu'il connoisse ? Que savons-nous même si sa passion pour l'Allemagne, d'où ce domestique d'un prince allemand est à peine arrivé, ne lui inspirera point la résolution servile d'y trans-

férer le siège apostolique? Quant au cardinal de Bologne, voudriez-vous, disoit-il, établir sur tout le monde chrétien cet esprit bouché, qui n'a de comparable à sa stupidité que son entêtement, qui ne sait pas gouverner sa propre église, qui manque, et du premier degré de lumière propre au gouvernement de l'Eglise universelle, et de la docilité nécessaire pour prendre conseil? »

Par ces propos et bien des manéges, il attira dans son parti onze cardinaux, entre autres les vertueux Grecs Isidore et Bessarion, que nous nommons afin de tenir le lecteur en garde contre le portrait, peut-être un peu trop chargé; que le zèle de Piccolomini lui a fait tracer du cardinal de Rouen. Il ne lui manquoit plus qu'une voix pour en avoir le nombre convenable, c'est-à-dire les deux tiers de la totalité; ce qui prouve qu'il y avoit au conclave dix-huit cardinaux, comme nous l'avons dit, et non pas vingt-deux, ni vingt-un, comme l'ont écrit sans réflexion quelques-uns de nos historiens. La veille du scrutin où cette trame devoit opérer, le bon cardinal de Bologne alla trouver Sylvius au milieu de la nuit, et lui dit fort intrigué: Savez-vous que le cardinal de Rouen va être pape? Sa brigue est formée; il n'attend plus que la formalité du scrutin. Je vous conseille de vous lever sans délai, et de lui aller offrir votre voix, de peur qu'il ne conserve du ressentiment de ce que vous avez concouru avec lui. Pour moi, je veux éviter ce qui m'est arrivé au dernier conclave: jamais Calixte ne m'a vu de bon œil, parce que je n'avois pas opiné pour lui. Je vous donne en ami le conseil que je veux suivre.

Sylvius lui répondit, qu'il étoit libre de faire ce qu'il voudroit: « Mais quant à moi, reprit-il, je ne donnerai jamais mon suffrage à un homme absolument indigne d'une dignité si sainte. Dieu me garde de commettre une si grande faute? si d'autres lui donnoient leur voix, ce sera à eux d'en rendre compte; pour moi, je n'en veux pas charger ma conscience. Vous dites, et j'en conviens, qu'il est fâcheux d'être mal venu du pape. Que me fera-t-il néanmoins? Il me laissera dans ma misère; mais qui s'y est accoutumé, la supporte sans peine.

J'ai su vivre pauvre, je saurai mourir pauvre. Au reste, je ne saurois me persuader que Dieu veuille abandonner son épouse chérie à un représentant aussi indigne d'elle. Jamais il ne permettra que ce palais sacré, la demeure de tant de saints pontifes, devienne celle d'un ambitieux, d'un avare, d'un homme avide uniquement d'honneurs et de biens terrestres, d'un simoniaque avéré. C'est Dieu qui donne le pontificat, et non pas les hommes : il confondra ces brigues sacrilèges ; demain l'on verra que c'est lui qui fait les papes. Si vous avez de la foi, si vous êtes véritablement chrétien, vous ne donnerez pas votre suffrage à celui que le ciel réproûve. »

Ces paroles firent tant d'impression sur le cardinal de Bologne, qu'il promit sur-le-champ de ne pas voter pour le cardinal de Rouen. Le lendemain de grand matin, Enæas Sylvius alla trouver chez le cardinal de Pavie, le vice-chancelier de l'église romaine, et lui demanda s'il étoit aussi pour le cardinal de Rouen. « Je n'ai pu m'en défendre, lui répondit-il ingénument ; sa faction est si forte, qu'il n'y a point à douter de son élection. En la traversant, je ne ferois que m'attirer sa haine, et je perdrois infailliblement ma place de vice-chancelier, dont je suis assuré par écrit, en cas que je lui donne mon suffrage. » « Je vous admire, reprit Sylvius, de vous fier à un jeune homme, qui n'a ni ménagement, ni religion, ni probité. Eh bien, remplissez votre engagement : vous aurez le mérite de procurer la chancellerie au cardinal d'Avignon, à qui elle est promise aussi-bien qu'à vous, à moins que vous ne vous flattiez qu'on doive plutôt manquer de parole à un compatriote qu'à vous qui êtes Espagnol. Si vous n'avez aucun égard au bien de l'Église, voyez au moins ce que vous pouvez attendre d'un pape de la nation française ennemie de la vôtre. » Le vice-chancelier, sans rien répliquer, marqua d'ailleurs toute l'impression que cette remontrance faisoit sur lui.

Soit que le cardinal de Pavie eût été présent à cet entretien, soit qu'il en eût eu vent et en parût touché, Piccolomini l'entreprit à son tour, et en reçut pour première réponse, qu'il étoit engagé d'une manière à ne pouvoir plus s'en dédire. « Certes, reprit Piccolomini, vous marchez bien sur les traces des illustres personnages de votre sang. Le cardinal Brando, votre oncle,

de digne mémoire, s'est immortalisé en ramenant en Italie, au moyen de l'élection de Martin V, le pontificat que Jean XXIII tendoit à fixer en Allemagne, à l'occasion du concile de Constance ; et vous, qui êtes Italien, vous travaillez à le faire passer d'Italie en France. Vous me direz peut-être que cela ne peut se faire sans le consentement du sacré collège, et que le pape n'obtiendra jamais ce consentement. Mais, en bonne foi, quand il voudra quitter l'Italie, se trouvera-t-il un cardinal qui ose lui faire obstacle ? Vous serez le premier à dire : Saint Père, c'est à vous d'ordonner, et à nous d'obéir. Or, qu'est-ce que l'Italie quand le pape n'y est plus ? Que s'il demeure à Rome, cette capitale du monde et nous-mêmes deviendrons esclaves des Français. Vous avez vu, sous Calixte, les Catalans maîtres de tout : après avoir éprouvé la tyrannie espagnole, voulez-vous passer sous le joug français ? vous verrez cette nation remuante nous resserrer, nous ravalier dans le sacré collège, en repousser nos amis et nos proches, et n'y trouver place que pour elle. Ils s'y rendront si puissants, que le pontificat se retrouvera bientôt à leur merci. Quel Français encore prétendez-vous établir vicaire de Jésus-Christ ? N'avez-vous pas dit cent fois que l'Eglise étoit perdue, si jamais elle avoit pour chef l'archevêque de Rouen ; que vous souffririez plutôt la mort que de consentir à son élection ? Pourquoi donc avez-vous changé dans un instant ? Est-ce que dans un instant celui qui étoit un démon est devenu un ange ? ou vous-même, d'ange de lumière, êtes-vous devenu ange de ténèbres ? Qu'est devenu encore l'amour que vous aviez pour votre patrie ? J'aurois cru que vous ne l'eussiez jamais abandonnée, quand même vous eussiez vu tous les autres se tourner contre elle. Vous m'avez bien trompé, ou plutôt vous vous trompez vous-même et vous vous perdez avec votre patrie, si vous ne sortez de cette erreur. »

Le cardinal de Pavie, touché jusques aux larmes, dit en gémissant : « Vous me confondez ; mais que voulez-vous que je fasse ? j'ai donné ma parole ; je suis déshonoré, si j'y manque. » Hé bien, reprit Piccolomini, soyez fidèle au cardinal de Rouen, et trahissez votre patrie. Ce mot seul détermina le car-

cardinal de Pavie, qui promit sur-le-champ de quitter la faction française.

Celui de Sainte-Marie-la-Neuve, qui ne pouvoit souffrir l'archevêque de Rouen, fut instruit à son tour de ce qui se brassoit en faveur de cet ambitieux, et rassembla tous les cardinaux italiens, à la réserve de Prosper Colonne, dans la chambre du cardinal de Gênes. Après leur avoir peint vivement ce qu'on avoit à craindre, si l'on éliroit le cardinal de Rouen ; après les avoir exhortés à oublier leurs intérêts personnels, pour ne s'attacher qu'au bien de l'Église et de l'Italie, il leur proposa Piccolomini, qui étant Italien, homme de bien et de mérite, lui sembloit le plus capable de bien gouverner l'Église. De sept cardinaux présents à cette espèce de préconisation, il n'y eut que celui qu'elle regardoit qui la combattit, et il usa de toute son éloquence pour montrer qu'il étoit absolument indigne d'un rang si élevé.

Peu après on commença la messe qui précédoit le scrutin. Quand elle fut achevée, les cardinaux, les uns après les autres, selon le rang d'ancienneté, allèrent mettre dans le calice les bulletins qui renfermoient le nom de celui à qui ils donnoient leur voix. Quand ce vint le tour de Piccolomini, l'archevêque de Rouen, qui étoit un des cardinaux observateurs, eut la maladresse de lui dire : *Souvenez-vous de moi* ; comme si en ce moment on eût pu changer ce qui étoit écrit. Mais tel étoit le cardinal de Rouen, c'est-à-dire d'une ambition poussée jusqu'à l'effronterie et à la démence. Piccolomini lui répondit : *Quoi ! vous vous adressez à moi qui ne suis ici qu'un atome !* Le scrutin fini, les cardinaux observateurs, sous les yeux de tous les autres, renversèrent le calice sur une table au milieu de l'assemblée. On ouvrit les bulletins ; on les lut à voix haute, et l'on trouva qu'Enéas Sylvius Piccolomini, cardinal-évêque de Sicque, avoit neuf voix : le cardinal de Rouen n'en avoit que six, et les autres beaucoup moins.

Comme aucun n'avoit le nombre suffisant, il fallut en venir à ce qu'on appelle *accessit*. Le cardinal de Rouen reprit quelque espérance ; mais elle ne dura pas long-temps. Ce fut un coup de foudre pour lui, quand le vice-chancelier, se levant d'un air assuré, dit qu'il donnoit sa voix au cardinal de Sicque.

Quelques moments après le cardinal de Saint-Anastase se déclara aussi pour lui. Comme il ne lui manquoit plus qu'une voix, Prosper Colonne, pour avoir le mérite de le faire pape, s'empressa de lui donner la sienne. Le cardinal de Rouen, se voyant alors ravir la papauté sans retour, franchit toutes les bornes, accusa Colonne de violer ses promesses, et l'accabla de reproches. Cet emportement, loin d'ébranler Colonne, lui inspira un nouveau courage : il dit plus haut que la première fois, qu'il donnoit son suffrage au cardinal de Sienne, et tous les autres le saluèrent sur-le-champ en qualité de pape. Tous ensuite reprirent leurs places, et confirmèrent l'élection d'un commun consentement. Ainsi fut élu pape le célèbre Enæas Sylvius, à l'âge de cinquante-trois ans, le vingt-septième d'août 1458. Il prit le nom de Pie II. Nous avons cru ne pouvoir mieux placer qu'à l'article de ce personnage intéressant, le détail des brigues et des factions du conclave, où les passions humaines, il est vrai, n'ont que trop souvent disposé du siège apostolique, mais où la main invisible qui soutient la chaire de Pierre, les confondit encore plus souvent, et les fit quelquefois servir elles-mêmes à y placer celui qu'elle avoit préordonné dans ses conseils éternels.

Pie II, devenu pape après avoir passé par tous les grades inférieurs, comparable aux plus grands pontifes pour ce qui est de la littérature, de l'éloquence, de la force d'âme, de la prudence et de la dextérité dans le maniement des affaires, eut tant d'indifférence pour la fortune, et la fortune réciproquement pour lui, que, peu de temps avant son élection, il disoit au cardinal de Pavie son ami, qu'il travailloit depuis vingt-cinq ans, sans avoir encore de quoi se chasser ; qu'il avoit néanmoins arrosé de ses sueurs presque tout le monde chrétien, essuyé tous les genres de travaux et de souffrances sur terre et sur mer ; battu par les tempêtes, transi par les frimas, brûlé par les ardeurs du soleil, dépouillé par les brigands, réduit en captivité, jeté dans les cachots, et conduit vingt fois aux portes de la mort<sup>1</sup>.

Il étoit né de parents nobles, mais peu fortunés, à quelques

<sup>1</sup> Card. Papiens. eput. 36.

lieux de Sienne, dans la petite ville de Corsini, qu'ensuite il fit appeler de son nom Pienza, en l'érigeant en ville épiscopale<sup>1</sup>. Victoire Fortiguerra, sa mère, étant enceinte de lui, songea qu'elle accouchoit d'un enfant mitré; et comme c'étoit la coutume de mettre une mitre de papier sur la tête des clercs condamnés à mort, elle se figura qu'il seroit l'opprobre de sa famille. Elle ne prit d'autres pensées, que quand elle le vit évêque. Il fut élevé avec soin, et fit des progrès extraordinaires dans les belles-lettres. Après avoir fait ses études à Sienne, il accompagna au concile de Bâle, en qualité de secrétaire, Dominique Capranica, désigné cardinal par Martin V, et rejeté par Eugène IV. Ce fut là que ce jeune homme, de vingt-six ans tout au plus, plein de feu, plein de talents, séduit par les applaudissements et les préventions générales, naturellement ennemi du mensonge, et n'imaginant pas que de vieux docteurs, que des évêques blanchis dans les fonctions saintes pussent mentir, prit toutes les impressions qu'on lui voulut donner contre le pape Eugène, et qu'il écrivit contre la prééminence du siège apostolique.

Son esprit le fit rechercher par différents prélats, auprès desquels il exerça les fonctions de secrétaire. Le cardinal Albergati l'envoya en Ecosse. A son retour, le concile de Bâle lui donna les charges de référendaire, d'abrégiateur, de chancelier, d'agent général, et il fut envoyé bien des fois en Savoie, chez les Suisses, et en différents états de l'Allemagne. Au milieu de ces courses et de ces négociations, il publioit toujours quelque ouvrage, tantôt un traité doctrinal, tantôt quelques lettres raisonnées touchant les matières qui fermentoient alors dans toutes les têtes : ouvrages de parti, et comme il étoit naturel, toujours aussi désavantageux au pape Eugène que favorables au concile de Bâle.

Félix V le choisit à son tour pour secrétaire, et enfin l'empereur Frédéric l'appela auprès de lui pour le même emploi. Il l'honora de la couronne poétique, et l'employa en différentes ambassades, à Milan, à Naples, en Bohême, et même à Rome au sujet de l'extinction du schisme, à quoi son habileté

<sup>1</sup> Plantin in Pi. II.

contribua beaucoup. Nicolas V lui conféra l'évêché de Trieste, d'où il passa quelques temps après à celui de Sienne. Le même pape lui confia les nonciatures de Bohême, de Moravie, de Silésie et de Hongrie, où il signala son habileté. Il ne se distingua pas moins aux diètes de Ratisbonne et de Francfort, assemblées pour former une ligue contre les Turcs, quoique les circonstances eussent ensuite fait échouer ce projet. Enfin le pape Calixte lui donna le chapeau, mérité à tant de titres.

Il fut un des plus constants défenseurs de Bâle, où il demeura jusqu'à la consommation du schisme, sans se laisser ébranler par la retraite journalière des prélats, qu'il croyoit ne céder qu'à la crainte de perdre leurs biens temporels. Comme il n'avoit rien dont on pût le dépouiller (c'est lui-même qui fait cet aveu), il fut plus docile à la voix de sa conscience, prévenu qu'il tenoit le meilleur parti. Mais quand il fut attaché à l'empereur, parmi les Allemands contenus dans les bornes de la neutralité, et plus calmes naturellement que les autres nations, il eut connoissance et conviction pleine des supercheries et des noirceurs dont il n'avoit pas eu jusque-là le premier soupçon. On lui démontra que le pape Eugène étoit aussi fausement qu'outrageusement chargé; que les cardinaux réfugiés à Bâle n'avoient suivi que leur haine et leur ressentiment personnel contre un saint pontife, à la clémence duquel tous enfin recouroient, trop heureux de le fléchir en demandant pardon de leur défection schismatique. Il fut principalement touché d'entendre en Hongrie le cardinal Julien, aux lumières et à la vertu duquel il avoit une confiance sans bornes, bénir mille fois le ciel de l'avoir retiré de la conjuration de Bâle, de lui avoir fait comprendre ce qu'enseignent tous les Pères grecs et latins, qu'il n'est point de salut pour celui qui se sépare de la sainte église romaine, et que toutes les vertus sont illusoire sans l'obéissance qu'on doit au souverain pontife. Il trouva les mêmes principes profondément gravés dans l'esprit des personnages les plus distingués tant par leur piété que par leur doctrine, et répandus dans tous les lieux qu'il avoit eus à parcourir. Ce fut alors qu'il tomba comme un bandeau de ses yeux, et qu'au moyen de l'âge et de la réflexion, il mit bas les préjugés que l'inexpérience et la jeunesse lui avoient fait

recevoir de la bouche de ses anciens, comme des oracles dont il ne se permettoit pas l'examen<sup>1</sup>.

Le désir de réprimer les ennemis du nom chrétien n'avoit jamais varié dans Pie II. Il ne fut pas plus tôt installé sur le siège de saint Pierre, qu'il apporta tous ses soins à sceller la ligue tant de fois projetée des princes chrétiens contre les Turcs. Le danger qui menaçoit la chrétienté devenoit plus pressant de jour en jour. Il ne se passoit point d'année que Mahomet II n'en ravageât, n'en subjuguât quelque apanage; en sorte que les Grecs, ses victimes les plus ordinaires, le rangeant parmi ces monstres de tyrannie qui furent surnommés, ou le malheur du monde, ou le fléau de Dieu, le nommèrent à son tour le bourreau du ciel<sup>2</sup>. Mais ces lâches Orientaux, contents de fatiguer les Latins de leurs sollicitations et de leurs importunités éternelles, se trahissoient, se déchiroient, se détruisoient mutuellement les uns les autres. Athènes étant déjà tombée par leurs divisions au pouvoir des infidèles, les deux Paléologue, Thomas et Démétrius, se privant eux-mêmes des avantages de la paix que leur laissoit le sultan, se firent une guerre ruineuse, qui, cette année 1458, attira Mahomet dans la Morée. Alors on put voir combien les fureurs de la discorde diffèrent de la vraie valeur. Acharnés à leur destruction réciproque, le sultan les subjuga presque sans combattre. Cette multitude de villes et de citadelles, situées dans des gorges ou sur des rochers inaccessibles, et aussi-bien fortifiées par l'art que par la nature, furent la plupart abandonnées ou rendues avant d'être attaquées. Corinthe ne soutint un siège que pour augmenter son opprobre, en passant des armes sous le joug, et en souscrivant au tribut qu'il plut au vainqueur d'imposer à la ville et à tout le pays.

Le pape, sentant que les infidèles feroient toujours de plus grands progrès, tandis que les princes chrétiens n'agiroyent pas de concert, convoqua une assemblée à Mantoue (1459), et les pria instamment d'y venir délibérer des moyens d'arrêter un débordement qui menaçoit toute l'Europe<sup>3</sup>. Comme l'empereur tenoit le premier rang parmi eux, et leur devoit donner

<sup>1</sup> *Æn. Comm.* l. VII. — <sup>2</sup> *Phranz.* l. 3, c. 3. — <sup>3</sup> *Chalc.* l. 9.

l'exemple, le pape envoya le cardinal Bessarion vers lui, et en même temps vers tous les autres princes d'Allemagne. Mais ce légat trouva les affaires tellement brouillées, qu'il ne lui fut pas même possible de se faire entendre. Tous les princes, à la réserve du marquis de Brandebourg, étoient soulevés contre l'empereur, et les plus animés étoient Albert et Sigismond d'Autriche, l'un son frère, et l'autre son cousin germain. Les rois de Bohême et de Hongrie étoient du complot : le premier, parce que l'empereur, prétendant que la Bohême lui étant dévolue, ne cessoit de traverser l'établissement du nouveau roi; et l'autre, parce que Frédéric détenoit la couronne de saint Etienne, réputée sacrée, et sans laquelle, suivant la persuasion populaire, les successeurs de ce premier roi de Hongrie avoient seulement le nom de roi, et non pas la possession légitime du royaume. Tant pour sa propre sûreté, que par déférence à ce que représenta le pape contre les dissensions si avantageuses aux infidèles qu'il s'agissoit de réprimer, l'empereur se désista de ses prétentions. Le pontife lui-même, après avoir fait difficulté de reconnoître pour roi Pogebrac, accusé d'hérésie, ne balança plus à lui en donner le titre, quand il en eut reçu la profession de foi. Il reconnut de même pour roi de Naples, Ferdinand d'Aragon, qui lui rendit l'hommage lige et de vasselage, et il annula la bulle du pape Calixte qui avoit réuni ce royaume au saint Siège. Il obligea seulement les rois de Naples à présenter tous les ans au pape, par manière de tribut, un cheval blanc et huit mille onces d'or. Ferdinand, en reconnaissance, promit d'armer puissamment par terre et par mer contre les ennemis du nom chrétien.

La France au contraire ne put voir qu'avec chagrin la prédilection du pape pour le bâtard d'Aragon, qui, au préjudice de René d'Anjou de la race auguste de saint Louis, avoit reçu l'investiture qui excluait René du royaume de Naples. Le pontife, pour tout adoucissement, s'étoit contenté d'insérer ces mots dans l'acte d'investiture, *sauf les droits d'autrui, c'est-à-dire*, qu'il se bornoit à ne pas heurter de front les prétentions légitimes de la maison d'Anjou. PIC II, de son côté, avoit sur le cœur l'attachement des Français pour la pragmatique-sanction, qu'il blâmoit autant qu'il l'avoit exaltée dans la préven-

tion de sa jeunesse pour la réforme de Bâle. Il ne laissa point d'écrire au roi Charles VII, dans les termes les plus honorables, pour l'inviter au congrès de Mantoue. Il lui donna les titres de roi très-chrétien, de fils aîné de l'Église et de défenseur principal de la foi, acquis justement à vos prédécesseurs, ajoutoit-il, comme aux plus dignes zélateurs de la religion de Jésus-Christ, et si bien dus à vous-même, dont les conseils ne sont pas moins nécessaires pour diriger nos opérations, que ne le sont vos exemples pour animer les princes et les peuples. Il le prioit enfin, s'il ne pouvoit venir en personne, d'envoyer au moins ses ambassadeurs, munis tant de ses instructions que de ses pleins pouvoirs.

Le roi, dans sa réponse, loua beaucoup le pape de ses pieux desseins, et promit de concourir de tout son pouvoir à leur exécution, mais par la voie de ses ministres, parce que l'état des affaires de son royaume ne lui permettoit pas de s'en éloigner. Il faisoit jouer alors à la présomption britannique un personnage bien différent du passé. Après avoir chassé ces fiers insulaires de Guicenne, de Normandie, de toute la France à l'exception de Calais, il les réduisit à défendre leurs propres foyers, et porta dans leur île la mort et le ravage. Brézé, sénéchal de Normandie, avec autant d'intelligence que de courage, fit une descente à deux lieues de Sandwich, prit trois vaisseaux dans le port, enleva de la ville et des environs un butin immense, et leur fit regarder pour l'avenir leur propre sûreté comme leur plus grande fortune. Ensuite, quoique les milices du pays fussent accourues en armes, il se rembarqua sans aucune perte.

Aussitôt que le fort de l'hiver fut passé, le pape partit de Rome pour se rendre à Mantoue, après avoir statué, du consentement des cardinaux, que s'il venoit à mourir dans ce voyage, on ne pourroit élire son successeur ailleurs que dans Rome. Il n'avoit que cinquante-trois ans; mais les travaux de toute espèce qu'il avoit essuyés dans ses légations et ses voyages sans nombre, l'avoient rendu extrêmement infirme. Il voulut en passant se montrer à Corsini, lieu de sa naissance, où il célébra la fête de la chaire de saint Pierre. De là il vint à Sienne, érigea ce siège en archevêché, en fit Antoine Picco-

lomini son neveu, premier archevêque. Il fut joint dans cette ville par les ambassadeurs de l'empereur, des rois de Castille, de Portugal, de Hongrie, de Bohême et de plusieurs autres princes. Il y vint aussi des Silésiens, qui, au nom de leur province faisant partie du royaume de Bohême, protestèrent qu'ils ne vouloient point reconnoître Pogebrac pour leur roi, se plainquirent que le pape lui en eût donné le titre, et réclamèrent l'assistance du saint Siège contre les périls où la religion catholique se trouvoit exposée dans leur patrie. Le pape la leur promit, spécialement à l'effet d'évoquer à Rome tous les litiges qui surviendroient en cette matière, et fit partir sans délai des nonces pour la Bohême<sup>1</sup>. La foi de Pogebrac, malgré son abjuration, étoit infiniment suspecte; mais il vouloit régner tranquille. Pour obtenir les hommages des Silésiens, il promit de nouveau d'obéir au saint Siège, et de soutenir avec zèle la foi catholique : il s'obligea de protéger les Silésiens contre tous ceux qui voudroient introduire l'hérésie chez eux, de défendre les droits et les libertés des églises, de faire respecter et garder les censures ecclésiastiques dans toutes les terres de sa domination, et même de ne conserver aucun ressentiment contre ceux qui jusque-là lui avoient refusé obéissance.

Roquesane étoit plus à craindre que Pogebrac, qui, sans ce méchant prêtre, eût régné tranquille, et rendu ses sujets heureux. Pour tarir le mal à sa source, Pie II commit à Venceslas, doyen de l'église catholique de Prague, l'administration de l'archevêché. A l'exhibition des lettres apostoliques, il y eut, comme on devoit s'y attendre, de fortes oppositions de la part du factieux intrus et de ses partisans nombreux, à la tête desquels étoit le premier magistrat. Les deux partis eurent recours au roi qui, se trouvant également embarrassé de part et d'autre, leur accorda indistinctement sa protection, c'est-à-dire qu'il demeura neutre dans son propre royaume. Cette affaire, souverainement importante s'il en fut jamais, languit dans une longue indécision : durant plusieurs années il y eut deux administrateurs dans l'église de la capitale, l'un catholique et l'autre hussite; méthode ruineuse qui produisit néanmoins quelque

<sup>1</sup> Cochl. l. 2.

bon effet : Roquesane, afin de se concilier les orthodoxes, fit un long traité des sacrements, où il combattoit fortement les excès des thaborites, et s'éloignoit peu de la foi commune de l'Eglise.

Pie II alla de Sienne à Florence, où le fameux Côme de Médicis, qui régissoit absolument cette république, le reçut avec des honneurs et une magnificence digne de ses sentimens et de sa fortune. C'étoit le plus riche et le plus honnête homme de son temps. Peu de souverains l'égalèrent en puissance ainsi qu'en richesse. Il avoit amassé des trésors immenses et des raretés inestimables, par un commerce continué jusqu'à l'âge de soixante ans sous tous les climats de notre hémisphère. Toutes les républiques d'Italie, et la plupart des princes étrangers prenoient ses conseils, comme d'un sage instruit par ses correspondances innombrables de tout ce qui se passoit dans l'univers. Comme il aimoit les sciences et les savants, il en attira une infinité dans son palais, plus semblable à la cour d'un roi qu'à la banque d'un marchand. Il forma une riche bibliothèque, et profita des émigrations de la Grèce, pour en recueillir les meilleurs livres et de très-précieux manuscrits. Tant de grandeur et de prospérité lui suscita des envieux, dont les intrigues le firent exiler avec son frère Laurent ; mais il fut appelé peu après par les Florentins, qui le reçurent avec des applaudissemens unanimes, et lui donnèrent le titre de père du peuple et de libérateur de la patrie. Il ne lui manqua que le nom de souverain, que ses neveux acquirent dans la suite. Tel est le prix de la grandeur et même de la domination terrestre, où il n'est pas un point d'élévation à quoi l'or ne puisse atteindre. Saint Antonin, le Dogge né au territoire de Florence, Guarini de Vérone, Léonard Arétin, Maphée de Lodi, qui de tous les auteurs de son siècle a écrit avec le plus d'élégance et le plus d'agrément, une foule innombrable d'autres écrivains distingués furent les contemporains des deux Médicis, et la plupart gratifiés par ces nouveaux Mécènes, qui contribuèrent plus que personne à la renaissance des lettres.

Le pape, après avoir encore parcouru bien des villes d'Italie,

\* Paul. Jov. Elog. 1. 7. Comm. Pie II, l. 2.

se rendit enfin à Mantoue sur la fin du mois de mai. Il lui fallut encore attendre plus de cinq mois l'arrivée de différents ambassadeurs, et nommément celle des Français : intervalle qui se consuma tout entier à disputer des rangs et de la préséance, à recevoir des plaintes, à terminer des différends, où le pontife ne gagna rien autre chose que de montrer beaucoup de capacité, de modestie, de patience, d'impartialité, en un mot, le caractère d'un homme de bien, inaccessible à toutes les passions que l'intérêt particulier mit en jeu dans la plupart des membres de l'assemblée. Tout ce qu'il put faire pour l'objet qui rassembloit tant de personnes qualifiées, ce fut de dresser une liste des troupes qu'on promit d'envoyer contre les infidèles ; de nommer l'empereur chef de l'expédition, et d'imposer le trentième sur tous les biens séculiers d'Italie. Mais le même principe qui empêchoit d'accorder davantage, l'intérêt personnel et les animosités réciproques firent encore échouer le peu qu'on avoit accordé. Dans ce fameux congrès enfin, l'accessoire devint le capital, ou du moins le seul objet qui mérite quelque attention.

Les ambassadeurs de France s'étant plaints avec amertume de la préférence donnée à Ferdinand d'Aragon sur un prince légitime du sang de leurs rois, et ne se laissant pas leurrer par le vain titre de roi de Sicile dont le pape voulut bien qualifier René d'Anjou ; Pie II, qui avoit le talent de la parole, s'exprima plus magnifiquement que les ambassadeurs mêmes sur la dignité de la couronne et de la maison de France, insinua finement que la nécessité seule lui avoit fait préférer à un prince éloigné un voisin qui ne lui avoit laissé le choix qu'entre les services d'un vassal et le ressentiment d'un ennemi<sup>1</sup>. Puis prenant lui-même le ton de la plainte, il parut fort étonné que la France attendît de l'église romaine un aussi grand bienfait que la possession d'un royaume, tandis qu'elle s'opiniâtroit à soutenir, dans la pragmatique-sanction, l'acte le plus injurieux qui eût jamais été fait à l'autorité pontificale. Il ajouta qu'il étoit à peine croyable qu'un prince religieux eût publié une ordonnance ecclésiastique, qu'aucun concile général, qu'aucun

<sup>1</sup> Conc. tom. XIII, p. 1762.

pape n'avoit reçue ; qui imprimoit une tache hideuse à l'église de France, et la rendoit méconnoissable aux autres églises ; qui renversoit toute la hiérarchie, et constituoit les laïques maîtres et juges du clergé ; que depuis ce temps-là la puissance du glaive spirituel ne s'exerçoit plus que sous le bon plaisir de l'autorité séculière ; que le pontife romain, dont la juridiction n'est pas même bornée par l'Océan, n'avoit plus de pouvoir en France, qu'autant qu'il plaisoit au parlement de Paris, lequel osoit bien souvent examiner les constitutions et annuler les censures apostoliques.

Les ambassadeurs répondirent que la pragmatique n'étoit qu'un recueil des décrets de Bâle, fait par les évêques et archevêques de France ; qu'elle portoit même sur l'autorité des papes Alexandre V, Jean XXIII, Martin V et Eugène IV, qui avoient approuvé les conciles généraux de Pise, de Constance et de Bâle ; qu'elle conservoit au chef de l'Eglise tous les droits que les canons lui attribuent ; que le roi n'avoit point prétendu par-là y déroger ; que ces droits étoient toujours respectés dans le royaume, et que sans cesse on y avoit recours au pape, comme au vicaire de Jésus-Christ ; qu'à l'égard du parlement dont on faisoit des plaintes si piquantes, on devoit savoir que c'étoit un corps illustre, composé des pairs de France, et de quatre-vingts magistrats d'un mérite distingué ; que, loin d'attenter à l'autorité du saint Siège, il étoit très-utile pour la conservation des droits de l'Eglise ; qu'il seroit à souhaiter qu'il y eût un tribunal semblable dans tous les états chrétiens ; qu'on y avoit de tout temps rendu une exacte justice aux parties quelles qu'elles fussent, sans nulle distinction de leur foiblesse ou de leur puissance, et sans autre examen que celui des droits ; que ce tribunal vanté conservoit intacte la réputation d'intégrité qu'il s'étoit acquise depuis les temps anciens où tant de princes étrangers venoient soumettre leurs différends à ses décisions.

La conciliation est rarement le fruit des explications et des plaintes : le pape et les ambassadeurs se rapprochèrent si peu, qu'après leurs démarches respectives on eut tout au contraire lieu de craindre une rupture ouverte. Pie II, selon toute apparence, ayant dessein d'emporter d'autorité ce qu'il ne pouvoit

obtenir de la déférence, et voulant écarter les oppositions qu'on pourroit former, publia le 18 janvier 1460, comme il étoit encore à Mantoue, une bulle qui défendoit sous peine d'excommunication d'interjeter appel, sous quelque prétexte que ce fût, du souverain pontife au futur concile<sup>1</sup>. La bulle annuloit ces appels, et les déclaroit abusifs, erronés et damnables. On y disoit « que c'étoit là un abusinouï dans les siècles précédents, manifestement contraire aux saints canons, et souverainement dommageable à tous les ordres de la république chrétienne; qu'en appelant à un tribunal qui n'existe point, et n'existera peut-être de fort long-temps, on se met en pleine liberté de continuer le mal; que les crimes demeurent impunis; que tous les ordres de la hiérarchie languissent dans la confusion; que les puissans, avant de pouvoir être réprimés, ont écrasé les foibles; et que la révolte contre le premier siège se fortifie au point de devenir irrémédiable. » On ne sauroit disconvenir qu'il n'y eût de la solidité dans ces raisons, et beaucoup d'abus dans les appels très-fréquents alors. Tous ceux qui n'étoient pas contents des constitutions apostoliques, princes et particuliers, trouvoient par-là un moyen sûr de se mettre à couvert des censures et de toute poursuite.

Mais cette bulle se publioit en des circonstances où les vucs du pontife étoient trop suspectes aux Français, pour qu'ils ne crussent pas devoir au moins faire des observations et quelques distinctions sur la généralité du décret. Le roi fit assembler les princes, les évêques, les plus habiles jurisconsultes; et, après une mûre délibération, le procureur général, Jean Dauvet, dit, au nom de sa Majesté, que le pape s'étoit expliqué à Mantoue d'une manière à faire craindre qu'il ne voulût rompre avec la France, à cause de la pragmatique-sanction; que le roi n'avoit rien plus à cœur que d'empêcher une rupture si fâcheuse, et qu'il conserveroit toujours le respect et l'obéissance due au saint Siège et au souverain pontife, selon les décrets des conciles généraux et les écrits des saints Pères; qu'il ne pouvoit se persuader que le pape voulût s'attribuer une autorité sans borne, ni qu'il entendît condamner, pour tous les cas et toutes

<sup>1</sup> Conc. tom. XIII, p. 1801.

les  
qu  
dan  
son  
reu  
tou  
et d  
tern  
I  
terje  
pris  
des  
ter.  
conf  
régn  
roi d  
chez  
Le  
dard  
ne le  
broni  
turel  
frère  
même  
de sa  
en Be  
l'emp  
voulu  
terreu  
ture;  
prend  
rien so  
de la l  
tous le  
suppli  
sainte  
dans l  
tissu c

les circonstances, le recours et l'appel au concile œcuménique; qu'à tout événement, il requéroit la convocation de ce concile dans une ville libre, et que jusque-là il feroit observer dans son royaume les décrets des conciles précédents. Le procureur général ajouta un acte juridique de protestation contre tout ce que le pape pourroit entreprendre au préjudice du roi et de ses sujets, à l'occasion des affaires présentes : l'acte étoit terminé par un appel en forme au futur concile œcuménique.

Le pape fut d'autant plus offensé de cet appel, qu'il fut interjeté presque au moment où il prononçoit contre ces entreprises. Mais Pie II savoit temporiser et se posséder : il attendit des temps plus opportuns, qui ne tardèrent point à se présenter. Le roi et le dauphin n'avoient pas à beaucoup près cette conformité de pensées et de sentiments qui sembloit devoir régner entre un fils et son père. Le dauphin s'étoit séparé du roi depuis plusieurs années, et vivoit dans une espèce d'exil chez le duc de Bourgogne.

Le roi craignoit sans cesse que le dauphin ne levât l'étendard de la rébellion, et le dauphin de son côté craignoit qu'on ne le déshéritât : il n'y avoit en effet que trop de courtisans brouillons qui s'efforçoient de faire réprouver l'héritier naturel de la couronne, pour lui substituer le prince Charles son frère cadet. Enfin Charles VII, ennemi des partis violents, et même de toute affaire sérieuse, ne put soutenir les divisions de sa cour et de sa famille. Il tomba malade à Meun-sur-Yèvre en Berri. Un malheureux confident vint lui dire qu'on vouloit l'empoisonner : la crainte se joignit à la mélancolie, et il ne voulut plus manger. Quoi qu'on pût faire pour dissiper ses terreurs, il demeura sept jours sans toucher à aucune nourriture; et quand, exténué de foiblesse, il se laissa persuader de prendre quelque soulagement, son estomac rétréci ne put rien soutenir. Il mourut ainsi, par la peur de mourir, le jour de la Magdeleine, 22 juillet 1463, après avoir reçu néanmoins tous les sacrements de l'Eglise avec beaucoup de piété, et en suppliant le Seigneur de lui faire la même miséricorde qu'à la sainte pénitente dont on célébroit la mémoire. Charles VII, dans la suite de sa vie ainsi qu'à la mort, n'offrit qu'un long tissu de contradictions : en butte aux plus grands revers en

commençant et avant de commencer à régner, et durant trente ans ensuite accompagné sans interruption de la victoire; plein de foi, religieux jusqu'à la piété, et très-peu réglé dans ses mœurs; plus soldat que capitaine, plus heureux qu'habile, choisissant bien ses généraux et assez mal ses favoris; bon, libéral, populaire, affable jusqu'à la familiarité, et parfaitement obéi, si ce n'est de son fils, dont il ne fut ni aimé ni ménagé, tandis qu'il étoit adoré de son peuple.

Les Français ne furent pas les seuls qui refusèrent de se soumettre à la défense illimitée que fit Pie II d'appeler des papes aux conciles<sup>1</sup>. Sigismond, duc d'Autriche, ne voulant pas laisser introduire dans ses états l'usage des commendes, jusque-là inusitées en Allemagne, quoique si communes en Italie, en Espagne, en France même et en Angleterre, ne voulut jamais souffrir que le cardinal de Cusa possédât ainsi l'évêché de Brixen, c'est-à-dire, sans y résider. Il s'y étoit opposé dès le temps que Nicolas V l'avoit conféré à ce cardinal; et les dissensions entre le duc et le cardinal avoient tellement augmenté dans la suite, que le prélat fut contraint d'abandonner la partie, sous le pontificat de Calixte. Il vint trouver ce pontife, qui, après avoir inutilement averti Sigismond, l'excommunia et mit ses états en interdit. Sous Pie II, et par l'entremise de ce pape, il se fit une réconciliation plâtrée, qui aboutit bientôt au dernier éclat. Le cardinal étant retourné à Brixen, sur une lettre de Sigismond qui ternit par la duplicité le zèle qu'il montrait pour la discipline, ce prince investit tout à coup la ville, la força le jour même de Pâques, puis assiégea la citadelle où l'évêque s'étoit retiré; et quoiqu'il l'eût reçu à composition, il le fit emprisonner honteusement et ne lui rendit la liberté qu'au moyen d'une forte rançon. Le pape, à cette nouvelle, fit revivre et réaggrava l'excommunication du prince, qu'il étendit à ceux qui ne l'avoient pas tenu précédemment pour excommunié. Ce fut alors, qu'à l'exemple des Français, Sigismond d'Autriche appela du pape au futur concile. Le docteur Grégoire d'Heimbourg ayant dressé l'acte d'appel, le pape ordonna de le traiter en hérétique et en criminel de lèse-

<sup>1</sup> Nouv. vol. 8, gen. 49, fol. 390.

ma  
d'a  
cat  
arm  
pui  
C'e  
tout  
cont  
L  
à tât  
les a  
sévé  
deux  
Dunc  
sauve  
le go  
bellan  
détest  
acqui  
Louis  
tique-  
vœu de  
fut sac  
nonce  
Cep  
terres d  
puis éve  
on l'a d  
du con  
ambitie  
ruses qu  
tune au  
la retrai  
auprès d  
et avec u

<sup>1</sup> Excom  
c. 2.

majesté, comme ayant rompu l'unité de l'Église : il défendit d'avoir aucune communication avec lui, et prononça la confiscation de tous ses biens. Le docteur, usant pour se venger des armes qui lui étoient propres, composa un traité contre la puissance temporelle que les papes s'arrogéient sur les princes<sup>1</sup>. C'est l'ouvrage le plus aigre et le plus violent que ce siècle, tout fertile qu'il fût en pareilles productions, ait mis au jour contre la puissance pontificale.

Louis XI ne fut pas plus tôt sur le trône, qu'il parut prendre à tâche de tenir une conduite opposée à celle de son père, dans les actes mêmes de clémence, aussi-bien que dans les actes de sévérité plus conformes à son goût. On en peut juger sur les deux traits suivans, tirés de tant d'autres : il ôta au comte de Dunois, à Dunois, le fléau des Anglais, le restaurateur et le sauveur de la France, il ôta la lieutenance générale du royaume, le gouvernement de Normandie, et la charge de grand chambellan ; et le comte d'Armagnac, proscrit pour son commerce détestable avec sa propre sœur, et pour cause de rébellion, acquit la faveur du nouveau roi, qui le fit maréchal de France. Louis XI, ainsi disposé, ne pouvoit qu'improver la pragmatique-sanction, qui étoit l'ouvrage de son père. Il avoit fait vœu de l'abolir, comme il n'étoit que dauphin : aussitôt qu'il fut sacré, il confirma son vœu par serment, en présence d'un nonce romain, évêque d'Arras.

Ce prélat, nommé Jean Jouffroi, né sous le chaume, dans les terres de l'abbaye de Luxeuil, ensuite abbé de ce monastère, puis évêque d'Arras, à un âge très-avancé, s'il est vrai, comme on l'a dit<sup>2</sup>, qu'il n'étoit à soixante ans qu'un simple aumônier du commun dans la maison du duc de Bourgogne : ce vieillard ambitieux, moins habile qu'intrigant, plus fécond en petites ruses qu'en ressources de génie, ne put se contenter d'une fortune autant supérieure à son mérite qu'à sa naissance. Durant la retraite du dauphin dans les états de Bourgogne, il s'insinua auprès de ce prince naturellement ami des gens de bas étage, et avec un genre de politique assez semblable à celle de Louis,

<sup>1</sup> Excomm. et appel. Sigism. Austr. p. 15, 23, 52. — <sup>2</sup> Choix. Hist. Eccl. I. 26, C. 2.

avec beaucoup de souplesse et peu de sentiment, il gagna si bien sa confiance, que le dauphin, devenu roi, prit ce vieux moine à son service, et préféra souvent son avis seul à ceux de tout son conseil.

Pie II connoissoit toute l'Europe, et possédoit au souverain degré l'art de tirer parti des hommes. Il nomma l'évêque d'Arras légat en France, ainsi que dans les états du duc de Bourgogne; il le chargea d'engager le monarque à fournir des secours pour la guerre de Turquie, et n'oublia point dans ses instructions l'affaire de la pragmatique. La manie de Louis XI étoit de se rendre le plus puissant souverain de l'Europe. L'évêque d'Arras lui fit entendre que, pour y parvenir, il falloit se maintenir en bonne intelligence avec le pape, et que le moyen sûr de gagner le pape, étoit de supprimer la pragmatique-sanction : ordonnance, ajouta-t-il, qui est le fruit du schisme, qui renverse toute la hiérarchie, et qu'un prince vraiment chrétien ne sauroit trop tôt abolir. Le roi persuadé promit de faire ce qu'on désiroit ; mais avant d'en écrire au pape, il voulut que Jouffroi l'assurât de deux choses ; l'une, que Pie ccsseroit de protéger Ferdinand d'Aragon contre René d'Anjou ; l'autre, qu'il y auroit un légat français dans la France, pour la nomination des bénéfices. Jouffroi garantit que le pape accorderoit volontiers ces deux articles ; et Louis XI, souvent précipité ou très-singulier dans ses résolutions, n'examina pas davantage : sur-le-champ il écrivit au pape qu'il abolissoit la pragmatique-sanction, quoique établie après une longue délibération des évêques et des docteurs, et quoique observée généralement dans son royaume, à qui elle étoit infiniment chère. Il se glorifioit auprès du pontife de n'avoir point été arrêté par les avis contraires de son conseil ; d'avoir été presque le seul à réprouver cet ouvrage du schisme, à renverser ce rempart élevé par la licence contre le siège apostolique.

Louis XI, qu'on ne pénétra jamais qu'imparfaitement, eut peut-être bien d'autres motifs que ceux qu'il alléguoit. La discipline établie par la pragmatique mettant les élections entre les mains des chapitres et des abbayes, et laissant aux évêques la collation des bénéfices ordinaires, il arrivoit que dans chaque province, dans chaque évêché, où les seigneurs

particuliers résidoient et donnoient la loi en petits souverains, soit par leurs sollicitations, soit par leur violence, ils se rendoient maîtres au moins des principales dignités ecclésiastiques. Or ce surcroît de puissance dans les vassaux de la couronne, étoit la chose du monde la plus contraire à la passion de ce prince pour le pouvoir absolu. Il n'en étoit pas ainsi de l'influence qu'auroit le saint Siége dans le gouvernement de l'église de France : comme le roi seroit toujours plus puissant que ses vassaux auprès du souverain pontife, il devoit en être plus écouté quand il solliciteroit quelque faveur. Il ne pouvoit même se faire que la cour n'acquît insensiblement une sorte de direction générale pour le choix des évêques et des abbés, et que ces sujets placés à sa recommandation, ne s'en souvinsent ensuite pour ce qui dépendroit d'eux.

Quelles que fussent les vraies intentions de Louis, Pie ne se laissa pas vaincre en propos honnêtes et en témoignages de considération. Il préconisa la complaisance du roi, comme l'action la plus sainte, et en même temps la plus glorieuse que pût faire un prince chrétien, comme une action qui l'égaloit à Constantin, à Théodose, à Charlemagne, personnages à jamais mémorables par leur attachement au saint Siége. L'habile pontife loua surtout Louis de s'être déterminé seul, à la manière des grands rois, qui savent, lui disoit-il, et gouverner par eux-mêmes, et se faire obéir. Il ne manqua point de lui promettre qu'il entreroit dans ses vues pour la distribution des grâces ecclésiastiques ; qu'il le préviendroit en toute rencontre, et par toutes sortes de bons offices. A la fin, il l'exhortoit à la guerre contre les infidèles : c'étoit la conclusion générale de toutes les lettres de ce pontife ; et que le roi ne prit en effet que pour une chose de style. Son tour d'esprit, tout à la moderne, et sans nulle empreinte de la simplicité antique, ne goûta jamais les croisades. Dans toute la lettre du pape, il n'étoit question, ni du royaume de Naples pour le duc d'Anjou, ni du légat français pour la distribution des bénéfices en France.

L'évêque d'Arras, qui avoit répondu de ces deux articles, et qui environ six semaines après fut envoyé vers le pape, en qualité d'ambassadeur, pour les solliciter, parut à peine en conserver le souvenir jusqu'à Rome. Ayant appris, dans l'in-

tervalle, que le pape l'avoit déjà fait cardinal, il fut si transporté de joie, qu'il ne sembla plus envoyé au-delà des monts, que pour y recevoir la décoration de sa nouvelle dignité. Il fit néanmoins quelque foible tentative pour René d'Anjou ; mais la révocation de la pragmatique fut confirmée sans aucunes conditions. La joie en fut aussi vive à Rome, que si l'on eût remporté une pleine victoire sur les ennemis du nom chrétien. Il y eut des processions pendant trois jours ; on fit des feux de joie, comme pour célébrer le plein triomphe du saint Siège sur le concile de Bâle ; tous les Romains prirent part à cette fête, et dans l'ordre du peuple, les têtes s'exaltèrent jusqu'à traîner dans la boue la chartre de la pragmatique, et la brûler publiquement.

Rarement Louis XI fut joué impunément : il s'en fallut bien que Pie II tirât de l'abolition de la pragmatique tous les avantages qu'il s'en étoit promis. Louis, piqué d'avoir été la dupe d'une bonne foi qui ne lui étoit pas ordinaire, et frappé d'ailleurs des fortes remontrances que lui firent le parlement et l'université de Paris, se mit peu en peine de faire exécuter sa déclaration. Ainsi la pragmatique, dans la plupart de ses chefs, fut toujours la règle qu'on suivit le plus généralement. L'article des réserves et des expectatives étoit celui qui intéressoit le plus les papes, et personnellement Pie II, sous qui elles s'étoient extraordinairement multipliées : le roi les condamna et les annula par une ordonnance expresse. Il déclara de même (1463) que le parlement seul connoîtroit de la régale, et qu'il pourroit appeler au concile œcuménique, de toute bulle contraire à cette disposition ; que les juges royaux jugeroient, tant au pétitoire qu'au possessoire, toutes les causes des bénéfices qui étoient de collation royale, et généralement de tous les bénéfices du royaume quant au possessoire. Il proscrivit encore la levée de différentes charges pécuniaires au profit du pape, telles que le droit de dépouille à la mort des bénéficiaires, la perception de la moitié du revenu des bénéfices jugés incompatibles ; et tant les collecteurs que les porteurs de bulles et de censures obtenues à ce sujet, furent menacés des peines les plus rigoureuses. Enfin il déclara que les magistrats et les docteurs du royaume examineroient de concert par

quels moyens on pourroit remédier au tourment des citations, des monitions et des autres procédures de Rome. Dans la suite on revint encore plusieurs fois sur cette affaire; et Louis XI, comme en beaucoup d'autres, se montra tantôt favorable et tantôt contraire à la pragmatique: mais la résistance des magistrats portée jusqu'à se laisser destituer de leurs charges, les oppositions de l'université, la répugnance de toute la nation ne varièrent jamais; en sorte que la révocation faite par le roi ne fut jamais bien exécutée, ni même vérifiée en règle. La chose resta sur ce pied-là jusqu'au règne suivant.

Louis XI punit à son tour le cardinal d'Arras, en le disgraciant au moins pour un temps: car il paroît que ce protégé, semblable et nécessaire à son maître, trouva moyen de rentrer en grâce auprès de lui. Mais son avidité essuya un refus sensible de la part même du pontife auquel il avoit sacrifié l'intérêt de son roi. Cet homme tiré de la poussière, évêque, cardinal, pourvu des riches abbayes de Saint-Vast, de Saint-Denis, de Fécamp, ce mercenaire affamé osa demander tout ensemble au pape les archevêchés de Besançon et d'Albi. « Et vous devez, lui dit-il avec une aisance effrontée qui lui tenoit lieu de toute raison, vous devez m'accorder le premier, parce que je suis né dans ce diocèse, et l'autre parce que le roi désire que je l'obtienne<sup>1</sup>. » Pie II répondit avec cette sécheresse laconique: Notre méthode n'est pas de partager un pasteur entre deux églises; vous n'obtiendrez pas ce que vous demandez. Il lui donna néanmoins l'option entre l'évêché de son pays natal et celui d'Albi. Mais la cupidité n'a point de patrie: l'avidé cardinal opta ce dernier siège, parce que c'étoit le plus riche, et fut nommé dans la suite cardinal d'Albi.

Quelque intérêt que prit le pape à ce qui se passoit en France, il n'en pouvoit pas avec moins d'ardeur la ligne des chrétiens contre les Turcs. Les nouvelles conquêtes de Mahomet qu'il apprenoit de jour en jour, loin d'abattre son courage, ne servoient qu'à l'enflammer. Au milieu de ses démêlés avec la France, l'an 1461, il apprit que les infidèles s'étoient rendus maîtres de Trébizonde, de Synope, de beaucoup d'autres villes

<sup>1</sup> Gobel. l. 12, p. 343.

considérables, et de provinces entières aux voisinages de la mer Noire <sup>1</sup>. Telle est l'époque de la chute de cet empire, deux cent cinquante-sept ans après que les Comnène l'avoient établi, et que les Latins s'étoient emparés de Constantinople. David Comnène, dernier empereur de Trébizonde, fut mis à mort avec ses fils, quoique l'un d'eux eût embrassé le mahométisme. Joseph, patriarche de Constantinople, ayant refusé d'annuler le mariage légitime de l'un des grands officiers de cet empire que Mahomet vouloit remarier à la veuve du prince d'Athènes, le sultan lui ôta le patriarcat, et lui fit raser la barbe, ce qui étoit un signe d'infamie chez les Orientaux; après quoi, cette lâche nation à qui le grand-seigneur laissoit élire son patriarche avec une liberté parfaite, asservit elle-même son église, en donnant de son plein gré mille écus d'or pour l'élection qui suivit. Ainsi commença le tribut, qui fut ensuite nommé la pêcheurie, et qui augmenta chaque année à la discrétion du grand-seigneur.

L'an 1462, Mahomet II s'empara de l'île de Mételin, autrefois Lesbos, dont ce cruel sultan fit encore mourir, contre sa parole, le prince Dominique Cataluze d'extraction génoise <sup>2</sup>. Dès le commencement de la campagne suivante, le barbare se signala par des conquêtes nouvelles et de nouvelles atrocités. S'étant rendu maître de la capitale et de tout le royaume de Bosnie, il en fit écorcher vif le cinquième et dernier roi nommé Etienne; mais il eut la honte de se voir reprendre presque aussitôt cette capitale nommée Jaycza. Ayant porté sa fureur d'un autre côté après son premier triomphe, le digne fils d'Huniade, Mathias, roi de Hongrie, vint remettre le siège devant Jaycza, la pressa si vivement, qu'elle fut emportée avec vingt-sept bourgs du voisinage avant le retour du sultan féroce, et lui ravit ainsi sa proie, déjà terrassée, pour ainsi dire, avant que le monstre eût eu le loisir de la dévorer (1463). Cet affront le mit au désespoir. Il ramena ses troupes, il serra la place, et fit des efforts incroyables pour y rentrer : mais le courage des assiégés, hommes, femmes, enfants, et la continuité de leurs travaux, la nuit et le jour, donnèrent à une armée nouvelle le temps d'arriver de Hongrie. Le Turc surpris et déjà

<sup>1</sup> Chalcond. l. 9. Krantz. l. 3, c. 17. — <sup>2</sup> Chalc. ibid. Bonfin. 3. dec. 10.

presque assiégé lui-même, se crut trop heureux d'échapper, à la faveur des ténèbres, après avoir jeté dans la rivière ses batteries avec tout son gros bagage. Scanderberg, d'un autre côté, faisoit échouer toutes les tentatives du sultan sur l'Albanie. Trois généraux turcs y étant entrés avec cette multitude de barbares qui composoient toujours les armées de cette nation, ils furent défaits l'un après l'autre, et forcés d'abandonner l'entreprise. Mahomet, au lieu d'en marquer du ressentiment, écrivit au héros en termes d'estime et d'admiration, le reconnut roi d'Albanie, et fit avec lui une paix qui, pendant quelque temps, fut assez bien observée. On raconte que le sultan étonné de la force que ce foudre de guerre signaloit dans la mêlée, où d'un coup de cimeterre, disoit-on, il tranchoit un homme par le milieu du corps, ou abattoit la tête d'un cheval, et qu'attribuant ces effets prodigieux à la trempe des armes de l'Albanais, il lui envoya demander son sabre. Scanderberg lui en fit présent. Le Turc en fit l'essai sur un animal, et n'ayant pas réussi il en témoigna sa surprise au héros, qui lui fit cette réponse : Je vous ai véritablement envoyé la meilleure de mes armes; mais j'ai gardé mon bras.

Cependant le souverain pontife prévoyant que Mahomet tôt ou tard accableroit tous ses voisins, et que le Turc artificieux ne faisoit la paix que pour épier les moments de recommencer la guerre avec plus d'avantage, prit la résolution de s'embarquer lui-même, malgré le dépérissement de sa santé, et de se mettre en personne à la tête de l'expédition, afin d'animer tout le monde, et d'ôter tout prétexte à ceux qui prétendoient s'excuser. Le 23 octobre 1463, il tint un grand consistoire, où il fixa son départ au quinziesme de juin de l'année suivante, et en adressa le décret à tous les prélats, princes et peuples de la religion chrétienne, qu'il invitoit à se joindre avec lui, pour sauver la foi du naufrage dont elle étoit menacée. Il partit en effet au temps marqué, et arriva peu après à Ancône, où l'embarquement se devoit faire. Ce fut à la veille de ces périls, que plus près encore de paroître devant Dieu qu'il ne se le persuadoit en le publiant, il rétracta, comme un monument scandaleux, les actes qu'il avoit autrefois écrits du concile de Bâle.

« Je suis homme, dit-il, et j'ai failli comme homme : j'ai pé-

ché, comme Paul, par séduction et par ignorance; et comme Augustin, je désavoue les erreurs qui me sont échappées. Nous vous avertissons donc, nos très-chers frères, et vous conjurons dans le Seigneur, de ne point ajouter foi aux écrits où nous blessons en toute manière l'autorité du siège apostolique. Tout ce que vous lirez de contraire à la doctrine de la sainte église romaine, soit dans nos dialogues, soit dans nos lettres ou nos autres opuscules, rejetez, abhorrez ces opinions, et suivez ce que nous disons à présent; ajoutez plus de foi à un vieillard expérimenté, qu'aux légèretés d'un jeune homme; écoutez plutôt un souverain pontife qu'un simple particulier; recusez Enæas Piccolomini, et recevez Pie II. »

Arrivé au lieu de l'embarquement, le pape trouva plus de monde qu'il n'avoit espéré. Le spectacle unique d'un souverain pontife en personne à la tête de la croisade, avoit attiré le bon peuple des quatre coins de l'Europe; mais sans ordre, sans provisions, sans argent, et presque sans armes. Le cardinal de Pavie dit que ceux du fond de l'Allemagne arrivoient en mendiant leur pain<sup>1</sup>. Il fut difficile à Pie II, qui avoit l'esprit solide et juste, de ne pas sentir qu'il s'étoit compromis; et quelle que fût sa passion pour cette entreprise, de ne pas concevoir enfin quelque repentir de s'être si fort avancé. Si jamais la mort vint à propos, ce fut pour tirer le pape de ces embarras. Il tomba malade dans ces circonstances, et sentit en peu de jours qu'il touchoit à sa dernière heure. Il demanda les derniers sacrements; et comme il avoit déjà reçu l'extrême-onction, lorsqu'il avoit été attaqué de la peste au concile de Bâle, quelques théologiens qui ne pensoient pas qu'on la pût recevoir deux fois, furent d'avis qu'on ne devoit pas la lui donner. Le pape n'ignoroit pas que cette opinion avoit été soutenue dès le douzième siècle; mais il savoit aussi qu'elle avoit eu peu de partisans. Il ne voulut pas la suivre, se fit administrer ce sacrement avec celui de l'eucharistie, puis mourut en paix le seizième d'août 1464. Le cardinal de Pavie fait en peu de mots et d'un style fort simple un éloge et très-grand et très-juste de ce pape. Pie II fut, dit-il<sup>2</sup>, un souverain pontife rempli

<sup>1</sup> Pap. Comm. t. 1, ep. — <sup>2</sup> Epist. 46.

de vertus, recommandable par son zèle pour la religion, par l'intégrité de ses mœurs, par la solidité de son esprit, et sa profonde érudition.

Vers le même temps mourut dans une heureuse vieillesse sainte Catherine de Bologne, ainsi nommée du lieu de sa naissance <sup>1</sup>. En 1402, à l'âge de onze ans, elle avoit été mise auprès de la princesse Marguerite d'Est, fille du marquis de Ferrare; mais cette âme pure se déroba bientôt à l'air contagieux de la cour, et se retira chez les religieuses de sainte Claire dont elle embrassa l'institut. Ses talents et ses vertus perçant tous les voiles de sa modestie, les magistrats de Bologne la demandèrent pour être supérieure du monastère qu'ils vouloient fonder. Elle y alla, et prit encore plus de soin de la régularité, que des travaux extérieurs qu'elle eut la consolation de voir achevés avant sa mort. Elle trouvoit encore du temps pour écrire des ouvrages de piété, et même en latin, dont l'usage lui étoit familier. Le plus important est son traité des armes nécessaires pour le combat spirituel. Au milieu de tant d'occupations, elle jouissoit continuellement des plus intimes communications avec Dieu. Ses vertus, confirmées par des miracles, l'ont fait mettre au nombre des bienheureux par Clément VII; et les suffrages du ciel continuant jusqu'à notre siècle, Clément XI l'a canonisée en 1712.

Suivant l'intention du pape défunt, les cardinaux retournèrent à Rome pour l'élection de son successeur. Ils entrèrent au conclave douze jours après le décès de Pie, et au bout de trois jours, le 31 d'août, ils élurent Pierre Barbo, Vénitien, cardinal du titre de Saint-Marc. Il voulut prendre le nom de Formose, qui signifie beau, étant en effet très-bel homme; mais les cardinaux lui représentèrent qu'il se feroit soupçonner de vanité, et il prit le nom de Paul II. Il étoit, par sa mère, neveu d'Eugène IV, qui l'avoit créé cardinal: il aimoit la magnificence, et se piquoit de tout faire avec dignité. On lui fit jurer d'observer les lois que les cardinaux avoient dressées dans le conclave, et dont les principales portoient que l'on continueroit la guerre contre les Turcs; qu'on rétablirait l'ancienne

<sup>1</sup> Baill. t. 1, ad 9 Mart.

discipline dans la cour pontificale; qu'on assembleroit dans trois ans un concile œcuménique; qu'on ne feroit point de cardinaux au-delà du nombre de vingt-quatre; qu'il n'y en auroit qu'un seul des parents du pape, et qu'il ne donneroit à aucun de ses proches le commandement de l'armée de l'église. Il en fut de ces lois comme de tant d'autres faites de même dans les conclaves: on persuada au pape que ces lois, contraires à sa dignité suprême, ne l'obligeoient pas, et que c'étoit à la seule personne du souverain pontife qu'appartenoit le pouvoir législatif dans l'Eglise. Il fit donc des lois nouvelles pour les substituer aux premières. Tous les cardinaux les signèrent, ou par intérêt, ou par foiblesse. Il n'y eut que le cardinal de Carvajal qui refusa constamment: « Je ne me reproche pas jusqu'ici, dit-il, d'avoir une seule fois changé d'avis contre ma consciencè; je n'en changerai point à l'âge de soixante-dix ans. » La fermeté de ce prélat vénérable fut cause que le pape renferma ces lois dans son cabinet, sans jamais les montrer, ni permettre qu'on en tirât copie.

Paul II, naturellement communicatif et enclin à se faire aimer, s'efforça de regagner l'affection des cardinaux, en attachant à leur dignité des décorations nouvelles; faveur très-relevée dans son opinion. Il rétablit pour lui-même l'usage de la tiare ou triple couronne, tombé depuis des siècles entiers, et en fit faire une nouvelle du prix de six-vingt mille livres. Les cardinaux eurent le privilège, à l'exclusion de tous autres prélats, de porter des mitres de soie rouge, semblables à celle que le pape seul portoit auparavant. Ils obtinrent aussi, non pas le chapeau rouge qu'Innocent IV leur avoit accordé au concile de Lyon, mais le bonnet rouge, qu'ils commencèrent à porter dans les consistoires, au lieu du chapeau. Enfin le pape décora jusqu'à leurs montures, qui parurent désormais dans les cavalcades avec la housse de pourpre. Pensant néanmoins à ce qui est d'un goût plus général encore que le brillant et l'appareil, il assigna une pension de cent écus d'or par mois aux cardinaux, qui n'en tiroient pas quatre mille par an de leurs bénéfices<sup>1</sup>. Après avoir établi son autorité par

<sup>1</sup> Pap. Comm. l. 2.

ces moyens, Paul donna ses soins : la guerre contre les Turcs, le seul article qui ne lui déplût point parmi tous ceux qui avoient été ordonnés dans le concave.

Pendant les affaires de Bohême occupèrent ses premiers moments. Pie II n'avoit pas été long-temps la dupe des feintes et des artifices de Pogebrac : sur ces soupçons très-fondés de sa mauvaise foi, il l'avoit assigné à comparoître dans cent quatre-vingts jours. Pie étant mort dans cet intervalle, son successeur se trouva dans la nécessité de suivre cette affaire. A la recommandation de l'empereur Frédéric, il suspendit d'abord ces poursuites ; mais l'hérétique déguisé, loin de se montrer sensible à l'indulgence du pape, usa de manœuvres qui ne permirent plus de dissimuler. Il y avoit en Bohême un seigneur nommé Stençon, recommandable par mille excellentes qualités, en particulier par un attachement inviolable à la religion de ses pères, qu'il protégeoit de tout son pouvoir. Il fut accusé auprès du roi de crimes aussi grièfs qu'in vraisemblables. Pogebrac crut ou feignit de croire la calomnie, le dépouilla de tous ses biens ; et voulant encore se saisir de sa personne, il l'assiégea dans Araste, la seule place qui lui restât. Stençon s'échappa de nuit et porta lui-même ses plaintes au souverain pontife. Son oppresseur ne nanqua point d'écrire à Rome, renchérissant sur ses premières calomnies, demandant un légat pour informer, et faisant des offres pompeuses pour la réduction de la Bohême à la religion catholique. La fraude perçoit par trop d'endroits pour surprendre le pape. Il envoya un légat ; mais il voulut qu'avant toute négociation la chose fût remise en son entier, et le siège d'Araste levé. Pogebrac au contraire en poussa plus vivement la place, et avec tant d'opiniâtreté, qu'après une année de siège elle fut obligée de se rendre à discrétion.

Le pape, après avoir encore cité Pogebrac inutilement, et communiqué aux princes de l'empire les raisons qui l'obligeoient à user de sévérité, déclara ce prince convaincu de parjure, de sacrilège, d'hérésie, et comme tel, excommunié, privé du royaume de Bohême et de tout honneur, ses sujets dispensés de toute obéissance, tous ses enfants et descendants incapables de toute dignité (1465). Casimir, roi de Pologne,

à qui l'on offrit la couronne de Bohême, refusa ce présent dangereux. Le roi de Hongrie, quoique gendre de Pogebzac, fut moins délicat et moins timide. Il entra dans la Moravie avec une bonne armée, et y fut proclamé roi de Bohême; ce qui réduisit Pogebzac à déshériter son propre fils. Voyant l'impossibilité de lui faire passer sa couronne, il appela lui-même les Polonais, et fit reconnoître pour son successeur, Ladislas, fils du roi Casimir. Cette double élection replongea la Bohême dans un abîme de calamités que Pogebzac ne vit pas finir. Il mourut dans le plus cruel chagrin, au milieu de ces troubles et de ces désordres. L'auteur de tous ses maux et de son impiété, Roquesane, dans les mêmes conjonctures, fut frappé d'une soudaine paralysie, qui, par un juste jugement de Dieu, lui ôta l'usage de la langue qu'il n'avoit fait servir qu'à la séduction. Il languit quelque temps, et mourut dans le mépris, quinze jours avant le règne de son fauteur, l'an 1471.

Paul II n'attendit pas la décision des affaires de Bohême pour agir contre les Turcs. Convaincu que le sultan perfide n'épioit que le moment d'accabler Scanderberg, malgré la paix et même à la faveur de la paix conclue et assez bien observée jusque-là entre ces fameux voisins, il engagea le roi d'Albanie à prévenir les desseins sinistres du Mahométan<sup>1</sup>. Scanderberg commença aussitôt les hostilités, dans l'espérance des secours qu'on lui promettoit. Mahomet furieux vint lui-même en Albanie à la tête de son armée, et investit la ville de Croia qui en est la capitale, avant qu'elle eût pu recevoir le moindre secours. Il ne put toutefois la surprendre; et la première fougue passée, faisant place à la réflexion, il ne se peignit plus que les qualités du héros avec lequel il alloit se mesurer en personne, et reprit la route de Constantinople, laissant son armée devant Croia sous la conduite de ses meilleurs généraux. Scanderberg étoit cependant si furieusement poussé, que le bruit courut en Occident qu'il avoit perdu son royaume, et qu'il se trouvoit réduit à l'état de fugitif. Mais le lion d'Albanie n'avoit reculé (car il disparut en effet) que pour revenir sur sa proie avec une impétuosité plus terrible. Il s'étoit rendu à Rome; il

<sup>1</sup> P. p. epist. 163.

y avoit été reçu comme l'ange du Dieu des armées : il avoit représenté de même, qu'avec ses seules forces il ne pouvoit plus arrêter le torrent qui menaçoit tout le monde chrétien; que ses troupes étoient épuisées par leurs propres victoires; que le peu de soldats qui lui restoit n'avoient plus de place sur leurs corps pour recevoir de nouvelles blessures, plus de sang à verser pour la défense de la religion. On lui avoit fourni de l'argent, on lui avoit procuré des munitions; les Vénitiens et différents états d'Italie, tous les petits princes voisins des Albanais réveillés par les exhortations pontificales, s'étoient mis en mouvement, s'étoient rassemblés à deux lieues de Croia, et l'armée se trouvoit forte de vingt-cinq mille hommes.

C'étoit plus qu'il n'en falloit à un héros accoutumé à rompre les bataillons innombrables des infidèles, avec dix à douze, ou tout au plus quinze mille combattants. Personnellement piqué, le vieux Ballaban, que Scanderberg nommoit la Vieille, parce qu'il n'avoit point de barbe, conduisoit le siège de Croia. Ce général turc, parvenu du rang de simple soldat, en passant par tous les grades de la milice, joignoit à la valeur une égale capacité. Scanderberg, quoiqu'il l'eût souvent battu, ne jugea point à propos de commencer, avec ses levées nouvelles, par ce vieillard rusé. Averti que la ville, malgré cinq mois d'attaques continuelles, n'étoit pas encore près d'être forcé, il marcha au devant de Jonime, qui amenoit à Ballaban son frère un renfort de vingt mille chevaux. Ce coup d'essai fut une victoire complète, qui fit craindre à Ballaban d'avoir bientôt toutes les forces du vainqueur sur les bras. Il voulut brusquer la place, livra un assaut, et se fit tuer. En vain son armée, à moitié dévorée, se flatta de prévenir sa ruine entière en se retirant à la faveur de la nuit : Scanderberg revint sur elle, consumma la déroute, et la plupart périrent, tant de misère que par les armes; mais le fléau des infidèles ne jouit pas long-temps de ses succès.

Il tomba peu après malade à Lyssé en Albanie, et fut presque aussitôt réduit à l'extrémité. Ce fut dans ces derniers moments qu'il déploya tous les grands sentiments de foi et de piété qu'il avoit conservés inviolablement depuis que le Seigneur l'avoit rappelé à lui des ténèbres du mahométisme. Il avoit

particulièrement en horreur les vices honteux qui font la félicité de cette religion voluptueuse et toute charnelle : au milieu du tumulte des armes, il s'étudioit à maintenir et maintint en effet parmi ses soldats, tous jeunes et non mariés, des mœurs aussi admirables que les exploits qui furent principalement les fruits de cette discipline chrétienne. Comme le reste de ses forces s'éteignoit, on lui rapporta la nouvelle que quinze mille Turcs étoient rentrés dans ses états. Sa grande âme reprit toute son énergie : il donna ses ordres, et inspira tout son courage à ses officiers; il fait partir la petite armée qu'il avoit toujours en état; les Turcs sont battus, et il a la consolation de mourir vainqueur (1467). Il avoit remporté vingt-deux batailles sur eux, toutes durant leurs plus beaux jours, et plusieurs contre le plus formidable de leurs sultans. Ces prodiges seroient incroyables, s'il n'y en avoit autant de garants, que d'auteurs contemporains : non pas que ces écrivains ne varient, pour l'ordre des faits et quelques-unes de leurs circonstances; mais on ne peut désirer plus d'unanimité touchant la substance et la merveille des exploits que nous avons choisis parmi une infinité d'autres moins uniformément attestés. A la nouvelle de la mort de ce second Machabée, Mahomet oublia toute bienséance, et s'écria en sautant de joie : Qui m'empêchera désormais d'exterminer les chrétiens? Ils ont perdu leur épée et leur bouclier. En effet, il eut bientôt conquis l'Albanie. La ville de Croia, fameuse par tant d'assauts repoussés, se rendit presque sans résistance. Lysse ayant été prise ensuite, les Turcs détérèrent les ossements de Scanderberg auxquels ils rendirent une espèce de culte, se les partagèrent ensuite, et en enchâssèrent les moindres parcelles dans l'or et l'argent, pour les porter dans les combats, où ils se persuadoient que les reliques de ce héros les rendroient invincibles. Son fils, Jean Castriot encore enfant, fut porté en Calabre, où Ferdinand qui devoit son royaume au père, lui avoit donné des terres considérables. Le héros de la religion s'étoit fait un devoir de maintenir un roi avoué des papes contre son concurrent René d'Anjou.

Le turc Ballaban, dans une rencontre particulière, avoit eu quelque avantage sur les troupes de Scanderberg, et avoit pris huit officiers célèbres par leurs grandes actions, parmi lesquels

il y avoit un neveu du roi, nommé Musache ou Moïse. Il les envoya tous, chargés de chaînes, à Mahomet. Le sultan les pressa par tous les motifs imaginables de renoncer à la foi, sans qu'un seul répondît autrement que par ses mépris. Il les fit écorcher tout vifs. Le bienheureux André de Chio, ainsi nommé parce qu'il étoit natif de cette île, donna vers le même temps l'exemple d'un courage aussi ferme dans un martyr plus cruel encore<sup>1</sup>. Il fut accusé malignement à Constantinople, et contre toute vérité, d'avoir quitté la religion chrétienne, et d'y être retourné ensuite; ce qui fait un crime irrémissible dans les principes des Musulmans. On lui fit néanmoins toutes sortes de promesses pour l'engager à renoncer Jésus-Christ. Les menaces qui vinrent ensuite ne furent pas moins inutiles. Enfin on l'abandonna aux raffinements de la plus cruelle barbarie. Durant tout le temps qu'il put survivre à la violence de ces tourments, chaque jour on cernoit dans son corps avec le couteau, et l'on arrachoit ensuite quelque morceau de chair. On ne lui trancha la tête qu'au moment où tout son corps n'étant plus qu'une plaie, et presque tous ses os paroissant à nu, ce squelette sanglant et agité d'une palpitation effrayante, menaçoit d'exhaler le dernier principe de vie qu'il ne pouvoit plus receler. Mahomet ne put s'empêcher d'admirer son courage, et permit pour cela aux chrétiens de l'enterrer honorablement (1465). Georges de Trébizonde témoigne qu'il a vu quelques années après le corps de ce martyr sans aucune corruption. Il ajoute que par son invocation, il avoit été préservé d'un naufrage naturellement inévitable; ce qui lui fit écrire son histoire.

L'empereur Frédéric ayant voué le pèlerinage de Rome, l'accomplit au mois de décembre 1468. Le souverain pontife, qui avoit toujours fort à cœur la guerre contre les Turcs, regarda ce voyage comme très-favorable à ses desseins. Il paroît que le peuple malin de cette ville, accoutumé à la licence, en jugea mieux. Ils virent avec surprise, dit Krantz l'historien<sup>2</sup>, que l'empereur étoit vivant, tant l'opinion de son inutilité étoit peu démentie par ses œuvres. Il fut très-fêté par le magnifique pontife : pendant dix-sept jours, il fut défrayé aux dépens de

<sup>1</sup> Ap. Sur. 29. mai. —<sup>2</sup> Krantz. 13, Vandal. 1.

l'église romaine, lui et toute sa suite, au nombre de plus de six cents personnes; il fut comblé de présents, ce qu'il n'aimoit pas moins; il dit quelques prières à Saint-Pierre de Rome pour accomplir son vœu, y lut l'Évangile en aube et en tunique entre deux cardinaux, et assista au consistoire, où l'on raisonna beaucoup sur les progrès des Turcs et les périls de la religion : du reste on ne statua rien de précis, et l'on ne prit aucune mesure effective. L'empereur fit néanmoins confirmer par le pape l'ordre militaire de Saint-Georges, qu'il venoit d'instituer pour faire la guerre aux infidèles.

L'année suivante, Louis XI établit l'ordre des chevaliers de Saint-Michel, dont il fixa le nombre à trente-six. Il leur donna un collier d'or, à coquilles entrelacées d'un double lac, et portées sur des chaînettes ou mailles d'or. Au milieu étoit attachée une médaille où étoit gravée la figure de l'archange saint Michel, reconnu patron du royaume. L'habit ordinaire étoit un manteau de toile d'argent traînant jusqu'à terre; et en certaines cérémonies il étoit de damas blanc bordé de coquilles semées en lacs sur une fourrure d'hermine, avec un chaperon de velours cramoisi. Le but de l'instituteur, selon le serment qu'il exigea des chevaliers, étoit de soutenir la dignité de la couronne et les droits du monarque. On soupçonna le caractère oblique de Louis XI, de vouloir par cet établissement avoir sous sa main les grands du royaume, au moins quand ils viendroient aux chapitres de l'ordre. Mais la servitude même se faisant briguer dès qu'elle est brillante, on vit ce qu'il y avoit de plus illustre dans le royaume, et jusqu'aux princes du sang, s'empresser d'obtenir cette illustration nouvelle, et le politique monarque en faire la distribution avec tant d'économie, que le nombre des chevaliers, quoique fixé à trente-six seulement, ne fut jamais rempli sous son règne. L'espérance tenoit plus de seigneurs à la cour, que n'eût fait la concession.

Paul II fit aussi une institution nouvelle, ou plutôt une extension de la grâce ancienne du jubilé, qu'il réduisit à la vingt-cinquième année de chaque siècle. La bulle en fut donnée en 1470, pour être mise à exécution cinq ans après, les progrès des infidèles faisant chercher de jour en jour des moyens nou-

veaux d'obtenir la protection céleste. Mahomet, ayant fait vœu, l'année précédente, de ne point reposer mollement, de ne point faire bonne chère, de ne s'accorder aucun plaisir, de ne pas tourner son visage vers l'Occident, qu'il n'eût foulé aux pieds de son cheval tous les adorateurs du Christ, et qu'à l'honneur du Dieu Sabahot et du prophète de la Mecque, il n'eût exterminé le christianisme depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, il en commença l'exécution contre les Vénitiens, qui venoient de ruiner Alène en Thrace, l'un de ses meilleurs ports de mer, et qui fort alarmés firent porter au pape une copie de ce monument d'un incroyable fanatisme<sup>1</sup>. Cependant Mahomet équipa une flotte de plus de cent galères, avec un nombre encore plus grand d'autres vaisseaux, et en donna le commandement au grand visir, qui, en attendant une armée de six-vingt mille hommes que le sultan devoit commander en personne, pillà Lemnos et prit Timbré. Tout cet armement formidable devoit tomber à la fois sur l'île de Négrepont, la plus considérable de la mer Egée, et appartenant aux Vénitiens. L'armée de terre, se trouvant prête, s'approcha de l'armée navale, et toutes deux de concert formèrent le siège de Chalcis, capitale de cette île. A la nouvelle du péril que couroit une place de cette importance, la république fit partir une flotte respectable par le nombre des bâtimens, mais dont le commandant fut mal choisi. L'île de Négrepont, l'ancienne Eubée, n'est séparée du continent que par un bras de mer si étroit, qu'il y avoit un pont par où l'on passoit de l'un à l'autre et la flotte vénitienne, sous les batteries de la ville, pouvoit aisément rompre le pont : ce qui eût empêché la communication de Mahomet avec la terre ferme, l'eût privé de tout rafraichissement, des provisions même les plus nécessaires, et eût en quelque sorte changé son rôle d'assiégeant en celui d'assiégé. Ce puissant motif, l'ardeur de tous les capitaines vénitiens et leurs instances continuelles auprès de leur amiral, le spectacle attendrissant des assiégés, qui du haut de leurs remparts tendoient vers lui des mains suppliantes, et d'une voix lamentable imploroient son secours ; rien ne put engager cette âme de boue à s'exposer à l'ombre

<sup>1</sup> Pap. Comm. lib. 7.

du danger, pas même à sortir de sa stupide inaction. A la poltronnerie fut jointe la trahison, par un scélérat nommé Thomas Liburne, qui marqua aux Turcs les endroits les plus foibles de la place. Ainsi tomba-t-elle au pouvoir de Mahomet, après trente jours de siège (1470).

Le cruel sultan, pour se venger de la mort de quatre mille hommes qu'il y avoit perdus, l'abandonna au pillage et à toute la fureur du soldat. Le noble Vénitien Paul Erizzo étant sorti, sur la parole du grand-seigneur, d'un fort où il s'étoit retiré, fut néanmoins coupé par le milieu du corps. Sa fille, qui joignoit une vertu héroïque à une rare beauté, fut étranglée, pour n'avoir pas voulu consentir aux sollicitations de ce barbare séducteur. A la fin, le lâche commandant de la flotte vénitienne fut arrêté par Pierre Mocénigo qu'on lui donna pour successeur; et, chargé de chaînes, il fut envoyé au sénat qui le bannit à perpétuité. Mocénigo avoit trouvé quarante-six galères, auxquelles il s'en joignit peu de temps après vingt autres envoyées par le pape, et dix-sept fournies par Ferdinand roi de Naples. Avec cet armement tout frais, le nouvel amiral, bien différent du premier, porta l'alarme dans toutes les mers de l'Archipel, et y fit des ravages effroyables.

En même temps le pape agissoit de tout son pouvoir, afin de mettre en campagne une armée de terre proportionnée à la flotte. A force d'aiguillonner l'empereur Frédéric, qui alors s'amusoit à voyager et à graver sur les murailles des hôtelleries cette devise de l'indolence, *l'oubli est un remède aux plus grands maux*, il réussit à faire assembler une diète nombreuse à Ratisbonne (1471). On y trouva jour à mettre sur pied une armée de deux cent mille hommes, et à lui assigner une solde fixe sur les contributions de chaque particulier. On arrêta d'un commun consentement, que celui qui avoit mille écus de rente, fourniroit un cavalier, et que celui qui n'en auroit que cinq cents, armeroit un fantassin : ainsi des autres à raison de leurs revenus, soit au-dessus, soit au-dessous des sommes nommées. Ceux qui en avoient le double ou le triple, devoient fournir deux ou trois hommes; et ceux qui en avoient moins, se devoient joindre ensemble pour entretenir le même guerrier. Tel étoit dans ce temps-là le tact de l'administration politique, qui

ne sut jamais saisir la distance de la spéculation à l'exécution. Mais en quel temps ne fut-on pas la dupe des hommes à calculs précis et à projets impraticables? Une autre bêtise, à peine concevable, c'étoit de faire porter les mobiles de ces grandes opérations sur la tête des papes, ou vieillards ou infirmes, et souvent l'un et l'autre. La machine n'étoit pas montée, que la base manquoit, et toutes les facultés s'épuisoient en préparatifs sans jamais en venir à l'œuvre.

Pie II, comme Célèste III et Nicolas V, étoit mort au moment où tout se trouvoit préparé pour la ruine du croissant; et Paul II mourut, comme Pie, sur les mêmes préparatifs, et dans la même proximité de l'exécution. Quelques jours après la diète de Ratisbonne, la nuit du 27 au 28 de juillet 1471, il fut frappé d'apoplexie, et sa mort fut si subite, qu'on ne put lui donner aucun secours : personne même ne le vit expirer. Il étoit dans sa cinquante-quatrième année seulement, et avoit tenu près de sept ans le saint Siège. On en revint encore bien des fois après lui à la guerre des Turcs, et toujours sur le même plan. Ce ne fut qu'à force d'expérience qu'on fit succéder aux accès d'un courage éphémère une marche plus lente, plus égale, et plus imposante. Il est des préjugés qui ne changent, par la refonte entière des idées, qu'avec les siècles et le fonds des mœurs.

## LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU PONTIFICAT DE SIXTE IV EN 1471,  
JUSQU'À LA RÉDUCTION DES MAURES D'ESPAGNE EN 1492.

QUELQUES jours après la mort de Paul II, le neuvième d'août 1471, François d'Albescola de la Rovère, cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens, fut élu pour lui succéder, et prit le nom de Sixte IV, parce qu'on étoit entré au conclave dans le temps qu'on célébroit la fête de saint Sixte, pape et martyr. Il étoit cardinal depuis quatre ans, âgé de cinquante-sept ans, et sortoit d'une famille très-commune, puisque l'ambassadeur de Venise, envoyé pour lui rendre obéissance au nom de la république, lui dit expressément qu'il tiroit sa noblesse, non pas de ses ancêtres, mais de sa capacité et de sa vertu<sup>1</sup>. Si dans la suite il fut comme adopté par l'ancienne maison de la Rovère, c'est qu'il n'est point de noblesse qui ne recherche l'illustration, et peu d'hommes illustres qui n'aient à se parer de la noblesse. La plupart des historiens font Sixte IV fils d'un pêcheur du village de Celles dans l'état de Gênes, et ajoutent que lui-même avoit exercé ce métier dans ses premières années.

Quoi qu'il en soit, sa promotion ne fit point de jaloux; son mérite ferma la bouche, tant à ses anciens, qu'aux cardinaux de l'origine la plus illustre. Il possédoit éminemment la philosophie, la théologie, le talent d'écrire, celui des affaires, et même les langues savantes. Il avoit été cordelier, professeur dans les plus célèbres écoles d'Italie, puis général de son ordre, d'où Paul II l'avoit tiré pour le faire cardinal, à la recommandation du savant et pieux Bessarion dont l'amitié seule pourroit faire son éloge. La pourpre altéra si peu ses vertus religieuses, que sa maison paroissoit plutôt un monas-

<sup>1</sup> Fulgos. de dict. et fact. l. 3, c. 4.

tère que le palais d'un cardinal. On ne lui reproche que deux défauts, l'un provenu pour ainsi dire de sa dignité même, si souvent ternie par la tache du népostime, et l'autre de la bonté de son naturel qui ne savoit rien refuser. Il ne fut pas plus tôt installé pape, qu'il donna le chapeau à deux de ses neveux, quoique fort jeunes encore, savoir Julien de la Rovère, qui fut dans la suite le pape Jule II, et Pierre Riario, fils de sa sœur. La plupart de ses parents, qui étoient en grand nombre, furent très à charge à l'église romaine, par l'empressement du pontife à leur établir des fortunes. Sa facilité donna d'ailleurs un exemple dangereux aux papes suivants, et en même temps aux rois : elle alla jusqu'à permettre qu'Alphonse, bâtard de Ferdinand, fils du roi Jean d'Aragon, et enfant de moins de six ans, possédât l'archevêché de Saragosse en commende perpétuelle.

Sixte IV, à l'exemple de ses prédécesseurs, prit fort à cœur la guerre contre les Turcs. Afin d'inspirer ses sentiments aux princes divers, du consentement du sacré collège, il établit légats plénipotentiaires quatre cardinaux des plus accrédités dans le sacré collège : le célèbre Bessarion, pour la France; Rodrigue de Borgia, qui devint pape sous le nom d'Alexandre VI, pour l'Espagne; Marc Cibo, pour l'Allemagne et la Hongrie; et pour commander la flotte contre les infidèles, le cardinal Caraffe, déjà renommé pour son zèle militaire. Nous ne voyons pas qu'il y ait eu de légat marqué pour l'Angleterre, sans doute à cause des troubles et des désordres, des horreurs et des forfaits, qui, dans le cours de cette année 1471, y furent portés à leur comble par les deux factions de la rose blanche et de la rose rouge, c'est-à-dire, par les divisions barbares des maisons d'York et de Lancastre.

Le roi Henri VI, fils d'Henri V, l'idole de l'Angleterre et le fléau de la France, lui-même souverain de ces deux royaumes dès l'âge de dix mois, paisible possesseur de l'Angleterre ou formidable à ses factions durant trente ans, Henri vit ensuite le feu de la discorde embraser tous ses états, qui ne furent plus qu'un théâtre de mort et de carnage; il perdit ou gagna treize batailles rangées, qui coûtèrent la vie à un million d'hommes et à quatre-vingts princes du sang, passa et repassa

pendant quinze ans du trône à la prison et de la prison au trône, en fut à la fin précipité sans retour, et poignardé de sang-froid par un prince de son sang, bourreau du père après l'avoir été du dernier de ses fils : prince intéressant pour tout être sensible, vénérable aux yeux de la foi, tout médiocre qu'il parût à ceux de la politique, et vraiment digne d'un culte religieux, si sa piété, sa patience et sa résignation, plus grandes encore que ses malheurs, selon tous les historiens, n'eussent rien tenu de la foiblesse de son âme, ni des bornes de ses lumières. On ne laisse pas de raconter des miracles qu'il fit pendant sa vie, et surtout après sa mort<sup>1</sup>; ce qui fit solliciter sa canonisation par le roi Henri VII, issu par les femmes de la branche de Lancastre, et qui, ayant eu le bonheur de se dérober à la fureur de celle d'Yorck, lui ravit ensuite la couronne acquise au prix de tant de crimes. Quoique Henri VI ne soit mort qu'en 1471, on compte le règne d'Edouard IV, son successeur et son parricide, du 5 mars 1461, où cet usurpateur fut d'abord proclamé roi.

Le cardinal de Borgia, dans le cours de sa légation, se rencontra en Castille avec des ambassadeurs du roi Edouard et du duc de Bourgogne son allié, auprès desquels il fit parade de son zèle, non-seulement en donnant à sa commission plus d'étendue qu'elle n'en avoit, mais en montrant une partialité uniquement propre à lui faire manquer son objet. Au lieu de travailler à pacifier les princes comme ses instructions et son caractère de représentant du père commun l'y obligeoient, il traita d'alliance contre Louis XI, attaché par les règles du droit au parti des Lancastres, et par les liens même du sang à la reine d'Angleterre, Marguerite d'Anjou. Le duc de Bourgogne, au contraire, Charles, bien différent de son père Philippe le Bon, tenoit pour la faction d'Yorck, et depuis cinq ans qu'il avoit succédé à Philippe, il avoit déjà signalé ce génie fougueux, qui le fit surnommer le *Téméraire*, et qui exposa de nouveau la France aux calamités où l'avoit plongée Jean-sans-Peur, son aïeul. Mais Borgia, trop frivole alors pour rien tramer de sérieux ne fit que mettre le Français en garde

<sup>1</sup> Harpsfield, Hist. Eccl. sæc. 2<sup>o</sup>, c. 4 et 5.

contre ses préventions, qu'il marqua d'une manière plus dangereuse lorsqu'il eut été élevé au souverain pontificat. Dans toute sa légation, il ne montra que beaucoup de vanité, d'ambition, d'amour pour le faste et l'argent, et il n'en rapporta que le mépris des princes et des peuples. Tout le butin qu'il y avoit fait, fut englouti à son retour, avec soixante et quinze personnes de sa maison, sans compter les gens de l'équipage et trois évêques qui l'accompagnoient. Lui-même ne gagna le port, à travers des périls infinis, qu'avec sa deuxième galère à demi-brisée. Il fut encore suivi par des ambassadeurs de Castille, chargés de porter au pape le cri général de la nation contre cet odieux légat<sup>1</sup>.

Marc Cibo, cardinal d'Aquilée, pour des causes toutes différentes, ne fit pas plus dans le Nord que Borgia en Espagne. La guerre se pousoit vivement dans la Bohême, entre Ladislas prince de Pologne, et Mathias roi de Hongrie, qui tous deux prétendoient à cette couronne. Le légat avoit commission, s'il ne pouvoit concilier lui-même les esprits, de proposer le pape et l'empereur pour arbitres. Mais les intérêts les plus hasardeux étant ceux qu'on commet le moins au hasard, la royauté, aux yeux des deux princes rivaux, parut de nature à ne point comporter l'arbitrage.

A la cour de France, Bessarion, l'oracle du sacré collège, fut à peine entendu de Louis XI. Ce prince fantasque qui lui avoit témoigné par lettres son contentement de l'avoir pour légat, passa tout à coup de la bienveillance à la dureté, et jusqu'à l'insulte. Après avoir refusé pendant plus de deux mois de lui donner audience, il ne la lui accorda que pour lui défendre d'user de ses pouvoirs en aucun lieu de la domination française. On ajoute que le roi portant la main sur la barbe longue que le ministre romain continuoit de porter à la manière des Orientaux, lui appliqua, par une allusion maussade, ce vers technique des grammairiens : *Barbara Græca genus retinent quod habere solebant*<sup>2</sup>. Différents historiens ont voulu trouver le motif qui fit changer si brusquement Louis XI, et quelques-uns avancent qu'il avoit été offensé de ce que le légat,

<sup>1</sup> Pap. epist. 441 et 534. —<sup>2</sup> Brantom. Matth. Hist. de Louis XI, liv. 11.

chargé de négocier la paix entre le roi et le duc de Bourgogne, avoit commencé l'exercice de sa légation par le vassal : allégation purement conjecturale, et même contraire à la suite de l'histoire, ainsi qu'à tous les monuments recevables, suivant lesquels le voyage de Bessarion en Bourgogne n'eut jamais lieu. Mais à quoi bon chercher des motifs au plus capricieux des hommes ? et comment, s'il y en eut, les démêler dans le plus impénétrable des princes ?

On ajoute que Bessarion partit accablé de coups, et le poignard dans le sein : autre point de conjecture très-difficile à concevoir, à moins qu'entièrement usé par son extrême vieillesse, ce grand homme que sa force d'âme et d'esprit avoit surtout signalé, n'eût plus rien retenu de ce qui constituoit en quelque manière son être. Soixante années d'âge et de travaux excessifs, suivies d'un voyage extraordinairement pénible, ne suffisoient-elles pas au cardinal de Pavie, sans inculper les Français, pour motiver ses lamentations oratoires sur la mort d'un prélat en qui, selon ses expressions <sup>1</sup>, il n'y eut jamais rien de foible, rien qui ne ressentit la dignité; avec qui le sacré collège perdoit son bras, son conseil, tout ce qui lui donnoit droit de se glorifier; les savants un père, les gens de bien leur consolation, l'Eglise entière son plus ferme appui ? Il tomba malade à Turin, ne laissa pas de s'avancer par le Pô jusqu'à Ravenne, où, entièrement épuisé, il expira le 18 novembre de cette année 1472. Le long séjour que cet homme de goût et de génie fit en Italie, contribua beaucoup à y multiplier les savants, dont sa maison ne se désemplissoit pas, et dont il étoit autant l'ami que le patron. Tels furent, entre beaucoup d'autres, les Grecs célèbres Georges de Trébizonde, Jean Arigropile, Théodore de Gaze, Gémiste-Pléthon, André de Thessalonique; et parmi les Latins, Blondus, Laurent-Valle, Valère de Viterbe, Léonard Arétin, le Pogge, Platine et Campan, dont plusieurs furent ses domestiques : tant sa personne et son palais, pour ainsi dire, respiroient l'air des sciences et des beaux-arts. Il avoit ramassé une quantité de livres rares et choisis qui lui avoient coûté trente mille écus, et il en fit pré-

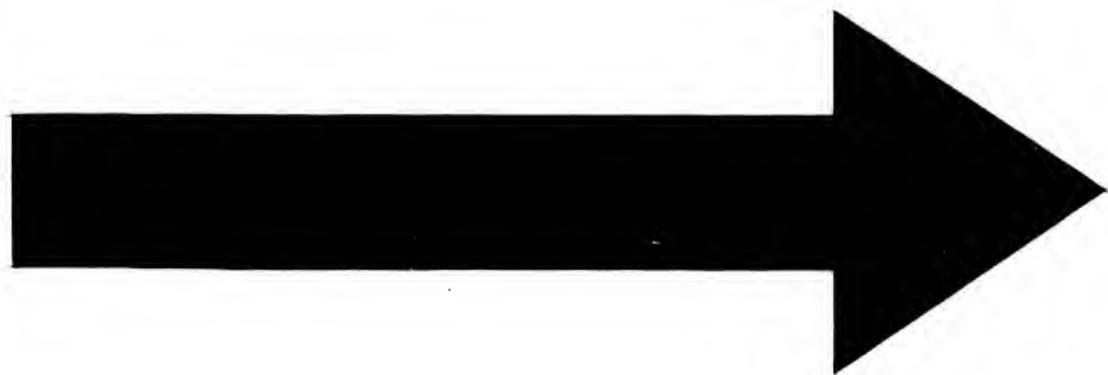
<sup>1</sup> Pap. epist. 488.

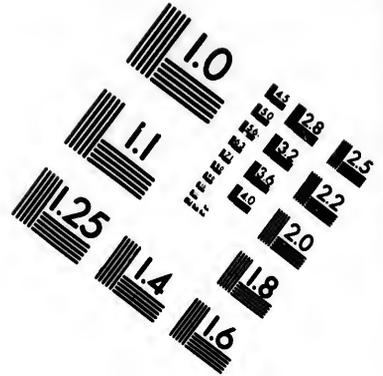
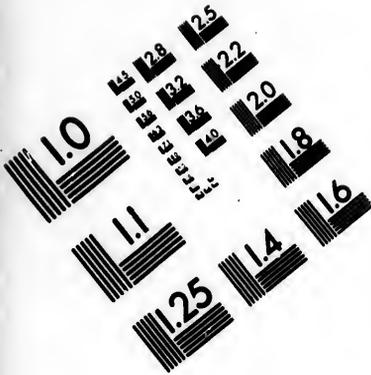
sent à la république de Venise, qui conserve encore aujourd'hui cette bibliothèque précieuse. Le souverain pontife donna au jeune cardinal Riario son neveu, le titre de patriarche de Constantinople qu'avoit eu Bessarion.

La légation militaire du cardinal Caraffe eut quelques succès plus brillants que solides<sup>1</sup>. Avec vingt ou vingt-quatre galères papales, il se joignit aux flottes de Venise et de Naples. Sixte IV étoit pour le moins d'aussi bonne intelligence qu'avoit été Pie II avec le Léopard d'Aragon. Le mariage d'un de ses neveux avec une nièce de ce roi fut le noeud de cette amitié, et le duché de Sorano, distrait du patrimoine de l'Eglise, en conséquence d'une ancienne prétention des rois de Naples, devint la dot de la princesse. Sixte ne manqua pas non plus de confirmer à Ferdinand l'investiture du royaume. Cependant les efforts des trois flottes combinées qui composoient plus de quatre-vingts galères, se réduisirent à prendre la ville d'Attalie dans l'Asie-Mineure, et à déconcerter pour quelque temps les opérations d'une armée turque qu'on avoit gagnée de vitesse. Le légat et l'amiral vénitien surprirent ensuite la ville de Smyrne, et y firent un riche butin; après quoi le cardinal commandant s'empressa de retourner à Rome, où il entra en triomphateur, suivi de vingt-cinq Turcs distingués et superbement montés, de plusieurs autres qui traînoient la chaîne du port d'Attalie, de douze chameaux chargés des dépouilles et des étendards enlevés. Le Vénitien Mocénigo resta dans le Péloponèse, où il ne fit que piller quelques ports et quelques villes du voisinage. On assure néanmoins que si tout cet armement avoit suivi par mer ses premiers avantages, tandis que le roi de Perse Usum-Cassan, après avoir pris Trébisonde aux Turcs, les pousoit à toute outrance dans le continent avec près de six cent mille hommes, on leur eût enlevé la meilleure partie de ce qu'ils possédoient en Asie. Mais c'étoit le sort toujours imprévu, quoique si facile à prévoir, c'étoit le sort de toutes ces entreprises, de manquer par leur complication, au moment où tous les ressorts en jeu devoient produire le plus d'effet.

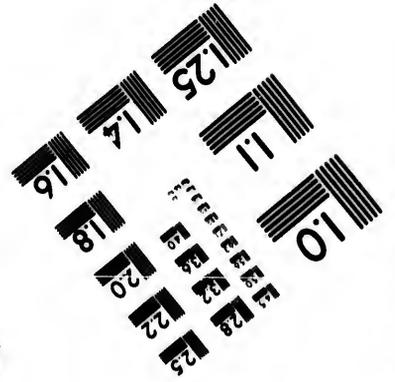
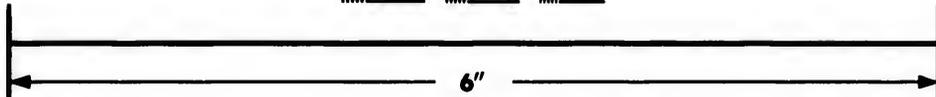
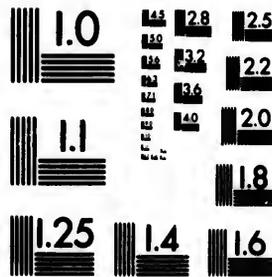
Après la mort de Bessarion, Louis XI, qui n'aimoit à ini-

<sup>1</sup> Id. epist. 439 et 440.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 12.8  
14 12  
13 11.5  
12 11  
11 10.5  
10 10  
9 9.5  
8 9  
7 8.5  
6 8  
5 7.5  
4 7  
3 6.5  
2 6  
1 5.5

10  
11  
12  
13  
14  
15

lier, ni à rompre ouvertement, envoya une ambassade à Rome, de peur que sa dernière incartade ne le fît soupçonner d'aver-sion pour le chef même de l'Eglise, et ne donnât des ombrages contre sa religion. Les démarches ne coûtoient rien à ce prince, occupé la moitié de sa vie à irriter ses voisins, et l'autre à les apaiser. Il se piquoit en même temps de dévotion, et sur-tout envers la mère de Dieu, en l'honneur de laquelle il ordonna de sonner la cloche à midi, comme il se pratique encore, et de réciter à genoux la salutation angélique <sup>1</sup>. Son ambassadeur témoigna au pape le désir qu'avoit le monarque de voir rétablir la paix et la concorde entre tous les princes chrétiens, afin de prendre ensuite des mesures suivies pour la défense de la religion. Mais comme il proposa d'assembler à cet effet un concile général en France, le pape qui craignoit les suites d'une pareille entreprise, brisa là-dessus, et répondit laconiquement que les maux de la chrétienté demandoient des remèdes plus prompts. On revint ensuite sur la fameuse pragmatique, qui dans l'état d'incertitude où on laissoit les choses, occasionoit des embarras sans nombre. On demanda et l'on obtint des explications, des modifications, quelques changements et grand nombre de réglemens. Il y eut même à ce sujet des ambassades fort multipliées; ce qui ne coûtoit rien à Louis XI, celui de tous les princes qui mit peut-être le plus de négociateurs en route. Il obtint enfin une bulle de réglement assez conforme à ses demandes, touchant les bénéfices, les taxes et les procès. On croit cependant qu'elle ne fut pas mise à exécution, comme ayant été trouvée contraire dans son royaume, tant au droit commun, qu'aux conciles de Bâle et de Constance <sup>2</sup>.

En Espagne, l'ignorance et la dissolution régnoient avec beaucoup de scandale parmi les ecclésiastiques. La plupart n'entendoient pas le latin. Le moindre de leurs dérèglemens c'étoit d'aller à la guerre, on de passer leur vie à table et en débauches. Le concubinage étoit presque légitimé parmi eux <sup>3</sup>. Ils ne se faisoient pas même scrupule de la simonie<sup>4</sup>, et l'on applaudissoit à ce trafic sacrilège, comme à une industrie digne

<sup>1</sup> Gaguin. l. 2. — <sup>2</sup> Extrav. l. 1. tit. 9, c. 1. — <sup>3</sup> Marian. l. 23, c. 18 et 19. — <sup>4</sup> Conc. tom. XIII, p. 1449.

d'éloge. Pendant la légation du cardinal Borgia, des prélats d'un zèle extraordinaire, tels que la Providence a coutume d'en ménager dans les temps mauvais, avoient proposé différents moyens de réforme dans une assemblée nombreuse tenue à Madrid par le corps épiscopal et les prêtres les plus considérables du royaume (1473). On avoit commencé par la réforme de l'ignorance, regardée avec raison comme la première source des désordres du clergé, et l'on avoit demandé au pape d'affecter deux canonicats en chaque église, l'un à un théologien, l'autre à un jurisconsulte ou à un canoniste. Le pape avoit aussitôt fait expédier une bulle en exécution de cette demande.

Pour continuer cette excellente œuvre, Alphonse de Canillo, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, rassembla ses évêques en concile, dans la ville d'Aranda. On y fit vingt-neuf canons de discipline, dont les principaux ordonnent que les métropolitains tiendront réglément les conciles de leur province, au moins tous les deux ans, et les évêques leur synode chaque année; que les prêtres chargés du soin des âmes auront par écrit les articles de la foi, et les enseigneront assidûment à leurs peuples; qu'on ne conférera les ordres sacrés qu'aux sujets qui sauront le latin; qu'on ne recevra point les clercs d'un autre diocèse, sans des lettres de leur évêque; que les ecclésiastiques ne feront pas le service militaire en personne, et même ne fourniront point de soldats aux seigneurs temporels, à l'exception du roi; qu'ils s'éloigneront des usages du siècle, jusqu'à ne point porter de deuil; que les évêques en aucune rencontre ne seront vêtus de soie, ne paroîtront jamais qu'en rochet et en camail, et feront lire la sainte Ecriture à leur table; qu'ils célébreront la messe au moins trois fois l'année, et les prêtres quatre fois. Les autres décrets ordonnoient des peines sévères contre l'incontinence de ecclésiastiques, la simonie, les jeux défendus, les spectacles dans les églises, les mariages clandestins, les rapt et les duels. Ces deux conciles de Madrid et d'Aranda se tinrent dans le cours de l'an 1473.

Le 23 de mai de la même année, le souverain pontife confirma la règle des religieux Minimes, institués par saint François

de Paule <sup>1</sup>. François, né à Paule, petite ville de Calabre, d'où il tira son surnom, étoit fils de Jacques Martotille et de Vienne de Fuscado, l'un et l'autre de grande piété. Cet enfant fut accordé à leurs prières, après que sa mère eut été long-temps stérile, et qu'elle et son mari l'eurent voué à Dieu et à saint François d'Assise. Dès sa première enfance, il montra par sa piété, par sa candeur, par sa modestie et son innocence angélique, que sa naissance étoit véritablement une faveur du ciel. Ses pieux parents le donnèrent aux religieux de saint François, qui le reçurent dans leur monastère de Saint-Marc, autre petite ville de Calabre, érigée depuis en évêché. Il y passa un an; après quoi il fit quelques pèlerinages, puis se retira dans un lieu solitaire qui appartenoit à ses parents, à quelque distance de Paule. Mais cet endroit lui paroissant encore trop fréquenté, il s'enfonça dans les détroits des montagnes, et vint s'établir au bord de la mer sur un rocher sauvage, où il trouva moyen de se creuser une cellule, ou pour mieux dire un tombeau. Là, il n'avoit point d'autre lit que la roche nue, point d'autres aliments que les herbes et les racines amères de cette terre ingrate, point d'autres vêtements qu'une espèce de sac par-dessus un rude cilice.

Dans sa première retraite, il avoit eu, dès l'âge de vingt ans, quelques disciples attirés par l'admiration de ses vertus; mais sa réputation croissant à mesure qu'il s'étoit plus avancé à se faire oublier, il fut rejoint par un plus grand nombre d'admirateurs fervents, qui l'engagèrent à bâtir un ermitage de quelques cellules, avec une chapelle. Ils y chantoient ensemble les louanges de Dieu, et un prêtre de la paroisse la moins éloignée venoit de temps en temps leur dire la messe. Le concours augmentant de jour en jour, avec la charité des fidèles qui contribuoient comme à l'envi au soutien d'une institution si édifiante, le saint, avec la permission de l'archevêque de Cozence, fit construire une église et un monastère qui fut le premier de l'ordre. Les bâtiments finis, il établit dans la communauté un régime uniforme, et entre tous les religieux, distingua les siens par un vœu qui les oblige, hors le cas d'une

<sup>1</sup> Bullar. tom. 2, Const. 5. Baill. an. 2. d'août.

maladie grave, à une abstinence éternelle, non-seulement de viande, mais d'œufs, de beurre et de tout laitage. Il s'étudia plus encore à les distinguer par l'humilité et la charité, que par la pénitence et les macérations. Afin de leur imprimer dans l'âme ce qui frapperait le plus souvent leurs oreilles, il voulut que le mot de charité fût leur devise et comme leur cri de guerre; et au lieu du nom d'ermites de saint François, qu'ils avoient porté en premier lieu, il leur fit donner celui de Minimes par une bulle expresse d'Alexandre VI. C'est ainsi qu'il s'étudioit à réveiller sans cesse dans leur cœur les sentiments propres à ceux des religieux qui s'appeloient les plus petits de tous. Cette congrégation ne fut d'abord composée que de laïques, à l'exception de quelques clercs en petit nombre, et d'un seul prêtre nommé Balthazar de Spino, qui fut depuis confesseur du pape Innocent VIII. L'archevêque de Cozence, charmé de la piété qui la distinguoit, lui accorda tous les privilèges qui étoient en son pouvoir. Sixte IV l'érigea en ordre religieux, et en établit François supérieur général. En quinze ou seize ans, cet institut acquit une grande célébrité.

La cour, aussi-bien que la solitude, donna dans le même temps une grande édification à l'Église. Le duc de Savoie, Amédée IX, fils du duc Louis, et petit-fils du fameux Amédée fait pape à Bâle, mourut en odeur de sainteté la veille de Pâques 30 mars 1472, à l'âge de trente-sept ans<sup>1</sup>. La foiblesse de sa complexion et les plus fâcheuses infirmités ne servirent qu'à fortifier ses vertus. Se voyant sujet à l'épilepsie, il confia, du consentement de la noblesse et du peuple, la régence de ses états à Yolande de France son épouse, qui les gouverna sagement. Les comtes de Bresse, de Genève et de Romont en conçurent de la jalousie, et portèrent le mécontentement jusqu'à lever des troupes qui surprirent Montmélian, et s'y saisirent du prince; mais le roi Louis XI prit la défense de la régente sa sœur, et fit marcher une armée qui out bientôt changé les rebelles en suppliants. Amédée, loin de poursuivre leur punition, devint lui-même leur intercesseur. Cette facilité à pardonner les injures, la douceur et la modération dans

<sup>1</sup> Guichen. Hist. de Savoie, ann. 1472.

toutes les rencontres, une charité généreuse, et d'autant plus ardente que l'objet en avoit moins d'attrait aux yeux de la chair et du sang, sont, avec la patience et la piété, les vertus qui éclatèrent principalement dans la suite de sa vie. Sa tendresse pour les pauvres avoit toutes les délicatesses et les attentions recherchées de l'amour-propre, persuadé, comme il le disoit souvent, qu'ils étoient le plus sûr rempart de ses états. Tant de qualités saintes, constatées par plusieurs miracles, l'ont fait mettre au nombre des bienheureux.

La veille de Noël 1474, on commença la célébration du jubilé, indiqué par la bulle de réduction pour l'année suivante. Quoique par la même bulle toute indulgence eût été suspendue hors de Rome pendant le cours de cette année, les guerres et les factions qui désoloient toute l'Europe empêchèrent ce nombreux concours de pèlerins que les années jubilaires avoient coutume d'attirer. Ferdinand, roi de Naples, fut le personnage le plus considérable qui parut à Rome, conduit par la politique autant que par la religion. Il tendoit et il réussit à rompre une alliance qui se formoit entre les Vénitiens, les Florentins et le duc de Milan, et qui ne lui causoit pas moins de crainte que les désordres de sa conscience<sup>1</sup>. Le pape ne laissa pas d'applaudir beaucoup à son zèle : pour le gratifier par une faveur qui ne parut pas moins lui plaire que les indulgences, il le déchargea du tribut que les rois de Naples payoient à l'église romaine, et n'exigea de lui que le présent annuel d'un cheval blanc tout enharnaché. C'est ainsi que Sixte IV réduisit le premier tous les droits de souveraineté du saint Siège sur le royaume de Naples, au présent de la haquenée, qui se fait encore tous les ans à la fête de saint Pierre. Si l'on a oublié que Sixte avoit marié sa nièce au neveu de Ferdinand, ce trait peu glorieux de générosité peut en rappeler le souvenir. On vit encore à Rome pendant ce jubilé Catherine, reine de Bosnie; Charlotte, reine de Chypre, et à peu près dans le même temps le roi de Bosnie, et celui de Valachie, qui avoit voué ce pèlerinage, ainsi que Christiern I, roi de Danemarck, de Suède et de Norwège. Le Danois vint accompagné d'un

<sup>1</sup> Palmer. Chron. ann. 1475.

grand nombre de seigneurs, et parut aussi pieux, dit le cardinal de Pavie, qu'il étoit grand roi, montra une modestie égale à sa piété, et apprit aux Romains eux-mêmes à honorer le sacerdoce. Le pape étendit à l'indulgence du jubilé différents états d'où il étoit impossible de venir à Rome, moyennant la visite de certaines églises, et quelques autres pratiques de dévotion dont il fixa le temps.

Ce fut dans cette année que Sixte IV érigea en métropole le siège d'Avignon, encore soumis à celui d'Arles, après avoir été le séjour des papes, dont ce genre d'oubli doit surprendre. Il donna pour suffragants au nouvel archevêque, les évêques de Carpentras, de Cavaillon et de Vaison, tous renfermés dans les terres de l'église romaine. Quelque temps après il sécularisa le chapitre d'Avignon, qui avoit embrassé la règle de saint Augustin sous le pontificat d'Urbain II. Le cardinal-neveu, Julien de la Rovère, gouvernoit alors cette église : c'est pourquoi différents auteurs lui attribuent cette érection, et la reculent sans autre raison jusqu'au temps où il devint pape sous le nom de Jules II. Tout ce qu'Avignon doit à Jules, c'est la fondation de son collège du Roure, faite un an après l'établissement de la métropole.

Dès le commencement de cette année 1476, une fonte soudaine de neiges extraordinairement abondante causa un débordement si effroyable à Rome, qu'on y crut voir, dit le cardinal de Pavie, le retour du déluge universel. Il y eut des ravages et des pertes immenses, tant à la campagne que dans la ville. Ce ne fut là que le prélude des calamités. Survint la peste, qui en quelques jours ne fit de toute cette grande ville qu'une solitude effrayante. Le pape, entraîné par le torrent de la désertion, sortit lui-même de ce séjour de mort et de désolation. Ce fut pour arrêter ce fléau que, par une bulle du premier jour de mars 1476, et par des indulgences abondantes, il engagea les fidèles à célébrer en tout lieu la fête de la Conception de Marie, qu'il dit *immaculée* en termes exprès. Le concile de Bâle avoit déjà décerné la même chose : mais comme les Romains traitoient cette assemblée d'illégitime et de schis-

matique, ils en rejetoient les décrets, qui n'avoient ainsi aucun effet à Rome, ni dans toute l'Italie. Quelques années après, des docteurs à système et à réforme élevant des disputes, où les partisans des deux sentiments contraires s'accusoient réciproquement de péché grief, et même d'hérésie, Sixte défendit, sous peine d'anathème, ces qualifications injurieuses, jusqu'à ce que l'Eglise eût prononcé sur le fond même de cette doctrine : sentence qui fut confirmée dans la suite par la sagesse du concile de Trente.

Il s'en faut bien cependant que l'Eglise ni ses chefs, en maintenant ainsi les règles de la charité jusque dans la défense de la foi, aient prétendu mettre au même rang l'opinion de quelques docteurs singuliers, et le sentiment commun de tous les ordres des fidèles. Pour s'en convaincre pleinement, il ne faut que jeter un coup d'œil sur la constitution de Sixte IV. « La sainte église romaine, porte-t-elle<sup>1</sup>, ayant établi la fête de la Conception de Marie sans tache et toujours vierge, il se trouve encore néanmoins quelques prédicateurs assez téméraires pour troubler les fidèles qui la célèbrent, et qui tiennent que cette glorieuse Vierge a été conçue sans la tache du péché originel. Pour arrêter cette dangereuse et scandaleuse audace, de notre propre mouvement et de notre science certaine, nous condamnons ceux qui osent assurer dans leurs prédications qu'on pèche mortellement en croyant immaculée la conception de la mère de Dieu ; qu'on n'est pas exempt de péché en célébrant son office, ou en assistant aux sermons faits en son honneur ; et nous déclarons ces propositions, fausses, erronées, absolument contraires à la vérité. Nous réprouvons les livres écrits contre cette doctrine, et nous prononçons contre les auteurs la peine d'excommunication, dont ils ne pourront être absous que par le souverain pontife, sinon à l'article de la mort. Et afin qu'on n'en prétexte pas cause d'ignorance, nous enjoignons aux ordinaires des lieux, de faire soigneusement et dûment publier cette bulle dans les paroisses de leurs diocèses. »

La même année que Sixte IV établit la fête de l'immaculée Conception, il fit une promotion de cinq cardinaux Trois

<sup>1</sup> Conc. tom. XIII, pag. 1443

ans auparavant, il en avoit déjà créé huit, du nombre desquels étoit Jean-Baptiste Cibo, qui lui succéda sous le nom d'Innocent VIII. Dans cette promotion de l'an 1472, on voit des chapeaux réservés à la disposition des couronnes : un à l'empereur, un autre à la France, et un troisième au roi de Naples. Enfin ce libéral et facile pontife fit encore, l'an 1477, une promotion de sept cardinaux, parmi lesquels se trouvent trois de ses proches, un Riario et deux la Rovère.

Il eut l'année suivante des affaires d'un tout autre genre, et qui lui causèrent bien des soucis, ainsi qu'à la plupart des princes, presque tous intéressés, hors de l'Italie même, dans la querelle des Pazzi et des Médicis de Florence. Ces deux familles éclipsaient toutes les autres par leurs richesses, et s'y disputoient la domination l'une à l'autre ; les Pazzi fondés sur l'ancienneté de la noblesse, et les Médicis sur la prépondérance du crédit. Ceux-ci devoient leur supériorité, autant à la probité et à la modestie, qu'au génie transcendant du vieux Côme, que la gloire et la prospérité accompagnèrent presque sans interruption jusqu'au tombeau. Pierre, son fils et son héritier, vécut trop peu de temps, pour qu'on pût juger comment il auroit soutenu le poids d'une fortune qui n'étoit pas son ouvrage. Laurent et Julien, fils de Pierre, ou moins habiles ou moins heureux que leur père et leur aïeul, éprouvèrent toutes les fureurs d'une basse envie qui se flatte de l'impunité. Le pape ne pouvoit souffrir les Médicis, qui traversoient l'ambition de son neveu, Jérôme Riario, devenu prince de Forli; et les Pazzi, par la raison contraire, avoient acquis toute sa bienveillance. Ceux-ci conspirèrent contre les deux frères Laurent et Julien, qui de leur côté se firent des partisans nombreux ; ce qui partagea l'Italie tout entière en deux factions. Le roi de Naples s'unit au pape, en faveur des Pazzi, et le duc de Milan aux Vénitiens pour soutenir les Médicis. Le Napolitain voulut d'abord attaquer l'état de Florence avec une armée, afin de procurer, à la faveur du tumulte, une occasion de perdre les Médicis; mais cet expédient souffrant beaucoup de lenteur et de difficultés, on prit un moyen plus expéditif et moins hasardeux (1478).

† Aug. Polit. l. 6 et 7. Mach. Hist. Flor. l. 8. Comin. l. 6, c. 5.

Les conjurés invitèrent le jeune cardinal Raphaël Riario, neveu de Jérôme, à venir à Florence, sous le seul prétexte de voir tout ce que cette belle ville avoit de curieux, sans lui donner la moindre connoissance de leur noire trame. A l'arrivée d'un cardinal, neveu du souverain pontife, ils pouvoient se rassembler, comme tous les citoyens de distinction, sans donner aucun ombrage, et les Médicis eux-mêmes, avec le goût d'urbanité et de grandeur qui leur étoit naturel, ne devoient pas manquer d'accueillir ce prélat, ni de l'accompagner dans toutes les cérémonies d'appareil. La conjecture ne fut pas fautive : Laurent et Julien visitèrent le cardinal chez lui ; ils le fêtèrent chez eux, et lui donnèrent un somptueux banquet : mais partout l'ordre et la décence, aussi-bien que la magnificence, un cortège imposant, une suite de clients et de protégés, comparable à celle des grands de l'ancienne Rome, leur faisoient une escorte qui les mettoit à l'abri de toute insulte. Il ne restoit que le lieu saint pour les surprendre moins accompagnés, et les assassins, après la trahison, n'eurent pas horreur du sacrilège. Un dimanche 26 d'avril, les deux Médicis entendant, avec le cardinal, la messe qui se célébroit solennellement dans la grande église de Florence ; comme le prêtre disoit le *Sanctus*, donnée pour signal de l'exécution, les conjurés se jetèrent, le poignard à la main, sur les deux frères ensemble, et Julien mourut sur la place. Laurent, son aîné, n'ayant reçu qu'une légère blessure à la gorge, se sauva dans la sacristie, où les portes de cuivre que son grand-père y avoit fait mettre, le préservèrent de la mort. Elles soutinrent les efforts des meurtriers, jusqu'à ce que le peuple accouru en foule les eût dissipés.

Alors les partisans des Pazzi, d'agresseurs qu'ils étoient auparavant, furent réduits à la défensive, ils succombèrent de toute part, et le cardinal-neveu lui-même fut redevable de la conservation de ses jours à Laurent de Médicis, dont l'autorité suffit à peine pour apaiser le tumulte, et faire entendre à la multitude que ce prélat n'avoit pas connoissance de la conjuration. La plupart des conjurés furent pris, et abandonnés aux derniers supplices. François Salviati, archevêque de Pise, qui étoit l'un des plus ardents, avoit couru au palais aussitôt

après le massacre commis dans le lieu saint, afin de s'en emparer, et de faire égorger les magistrats, s'ils refusoient de se déclarer pour les Pazzi. Les portes ayant été refermées sur lui, et presque tous les gens de sa suite étant restés dehors, on se saisit de sa personne, et on le pendit aux fenêtres avec le petit nombre de factieux entrés avec lui. La personne de Laurent devint dès lors si chère aux Florentins, qu'ils établirent une garde réglée pour le mettre à l'avenir hors de tout péril. On fit des funérailles magnifiques à Julien, aux dépens de l'état. Il laissoit une femme assez équivoque, enceinte d'un fils qui fut dans la suite le pape Clément VII. On commit encore à Laurent l'administration des deniers publics; tous les citoyens s'empessant à l'envi d'exalter cette maison, les uns par un attachement sincère, et les autres par la crainte de se rendre suspects du complot avorté. Ainsi ce qui avoit dû éteindre jusqu'à la dernière étincelle de la splendeur et de la puissance des Médicis, fit avancer à grands pas ces heureux marchands dans la carrière de la souveraineté.

A cette nouvelle, Sixte IV tonna, fulmina contre Laurent, jeta l'interdit sur la ville de Florence, sous prétexte de la mort violente de l'archevêque de Pise, et fit marcher en Toscane, avec l'armée napolitaine, commandée par Alphonse, fils du roi Ferdinand, celle de l'Eglise qu'il avoit confiée à Frédéric, duc d'Urbain. Il fit cependant insinuer aux Florentins que, s'ils vouloient chasser Laurent, comme auteur de tous ces désordres, il leur rendroit bientôt ses bonnes grâces. Les Florentins au contraire rejetèrent la faute sur le pape, et lui reprochèrent l'atroce profanation qui avoit été commise dans le lieu saint pendant la célébration de nos plus terribles mystères. L'interdit ordonné par la passion fut méprisé, après que dans une assemblée des évêques de Toscane on eut appelé du pape au concile général; on obligea les prêtres à exercer leurs fonctions, comme si l'interdit n'avoit pas été lancé. Pour opposer aussi la force à la force, on réclama les secours des Vénitiens, du duc de Milan, et même celui du roi de France, ancien allié de la république.

Les Vénitiens observèrent au dehors quelques ménagements; mais ils ne laissèrent pas de fournir sous main bien des secours

et des moyens de défense. Louis XI alors étoit occupé, avec toutes les forces de son royaume, à y réunir tout ce qu'il pouvoit distraire des états du duc de Bourgogne, tué depuis environ quinze mois au siège de Nanci. Il envoya cependant à Florence Philippe de Comines, Bourguignon de rare mérite, qu'il avoit détaché du dernier duc à force de bienfaits; manœuvre où il excelloit, et pour laquelle il n'épargnoit rien. Comines avoit ordre de passer par la Savoie, et de demander des troupes à la duchesse régente, aussi-bien qu'au duc de Milan. On croit qu'il obtint six cents hommes d'armes, auxquels se joignirent quelques renforts obtenus de plusieurs petits princes d'Italie. A ce moyen, le roi soutint quelque temps Laurent de Médicis et les Florentins; mais comptant peu sur de si foibles ressources, il recourut aux feintes qui lui avoient déjà servi comme d'épouvantail contre la cour de Rome.

On commença par répandre dans le public que le roi alloit abolir les annates, et rétablir la pragmatique-sanction: on assembla le clergé de France (1479), et l'on fit sonner fort haut la supériorité du concile œcuménique sur les papes; on proposa d'assembler ce concile au nom des souverains divers, si le pape refusoit de le convoquer lui-même, et l'on y appela de tout ce que le pontife pourroit entreprendre au préjudice des libertés du royaume; enfin le roi défendit d'envoyer aucun argent à Rome, d'y aller pour obtenir des bénéfices: il fit intimer aux bénéficiers qui s'y trouvoient, d'en revenir sans délai, et d'aller résider, ainsi que tous les autres, dans leur propre église. Une ambassade nombreuse porta ces propositions en cour de Rome, et en annonça l'exécution prochaine au pape, s'il ne levait les censures fulminées contre les Florentins et ne punissoit les assassins de Julien de Médicis.

Cette résolution d'un grand roi ligué avec trois des principales puissances d'Italie intrigua fortement la cour pontificale. Jacques Amanati, cardinal évêque de Pavie, politique habile, et communément très-instruit des vues ainsi que des intérêts des princes, en écrivit à Sixte avec de grandes inquiétudes. Tout l'expédient qu'il lui suggéra, ce fut la pratique

familière à la cour de Rome dans les situations critiques, c'est-à-dire, de temporiser et d'attendre des circonstances le dénouement de la difficulté : moyen presque infailible dans les affaires d'humeur et de chicane. D'après ce conseil, le pape répondit aux ambassadeurs de France, qu'il ne refusoit point d'accorder ce qu'il pouvoit y avoir de juste dans les demandes du roi ; mais qu'il étoit indigne du souverain pontife de rétracter avec précipitation et sans connoissance de cause ce qu'il n'avoit ordonné qu'après une mûre délibération et de l'avis du sacré collège ; qu'il étoit peu séant même de prendre avec lui le ton d'empire et de menace, en lui portant ce défi odieux : Ou révoquez vos censures, ou attendez-vous à tel et tel affront. La tergiversation du pontife avoit un air d'autant moins défavorable, qu'une affreuse épidémie qui ravageoit alors l'état ecclésiastique, rendoit presque impossible la convocation des cardinaux. Le pape ajouta une suite de raisons finement présentées, et mêlées de sentiments très-propres à réveiller ceux que tout prince chrétien doit au siège apostolique.

Toutes ces exhortations n'étoient pas nécessaires. Louis n'étoit rien moins que résolu à rompre avec Rome, qu'il ne prétendoit qu'intimider, et sa politique en cette rencontre parut l'emporter sur celle des Romains. Le pontife réussit aisément à temporiser ; mais cette lenteur lui fut moins avantageuse qu'aux Florentins. La guerre, à la vérité, se continua contre eux ; mais avec la langueur que ne pouvoient manquer d'occasioner les menaces de la France, et avec la diversité de succès qui fut l'effet comme inévitable de ce ménagement. Cependant les princes chrétiens, presque tous de concert, écrivirent au pape que pendant que les biens de l'Église se consumoient à fomentier en Italie la discorde et la guerre civile, les Turcs ajoutoient conquête sur conquête ; que déjà les Vénitiens avoient été réduits à traiter avec Mahomet, et que bientôt cet ennemi forcené du christianisme viendrait arborer le croissant sur le capitolé. Laurent de Médicis, de son côté, prit une de ces résolutions extrêmes qui ne seroient que témérité dans un homme vulgaire et qui sont le comble de l'habileté dans un grand homme. Il alla trouver le roi Ferdinand au milieu de Naples sur un simple sauf-conduit, foible défense contre l'am-

bition ; et là, sous la main et à la discrétion de son ennemi, il en mania si bien l'esprit et la cupidité même, qu'il lui fit trouver son avantage à s'allier sur-le-champ, (sans même consulter le pape), avec les Florentins contre le duc de Lorraine, qui marchoit en Italie à la conquête du royaume de Naples. Une descente faite en Calabre par les Turcs fut pour le Napolitain un autre motif non moins pressant de conclure ce traité.

Le pape parut très-mécontent ; mais n'étant pas le plus fort, il lui convint de s'apaiser. La ville de Florence en fut quitte pour lui envoyer des ambassadeurs qui lui firent une satisfaction de pure cérémonie, et il leva ses censures : affront moins déshonorant que la tache imprimée dans tout le cours de cette malheureuse affaire à la vie de Sixte IV, dont les vertus éminentes furent, dit-on, tellement obscurcies en cette rencontre, que le torrent des historiens, démentis cependant par quelques écrivains de poids, l'accusent d'avoir connivé à ce complot homicide : tant le seul vice du népotisme peut ternir les plus grandes vertus d'un pape. Cette conspiration détestable fut au moins l'ouvrage de Jérôme Riario, neveu de Sixte IV, qui lui laissoit tout pouvoir dans l'administration de l'état ecclésiastique, et l'autorisoit dans ses entreprises tyranniques sur l'état de Florence.

Quelques religieux mendiants formant en Allemagne les prétentions que nous leur avons déjà vu soutenir plusieurs fois en France, s'arrogèrent le droit d'exercer les fonctions du ministère, au préjudice des curés, et sans l'approbation des évêques. Les curés s'opposèrent à cette usurpation : mais quelques prélats, aveuglés par des intérêts particuliers, ne rougirent point de l'appuyer ; ce qui fit, d'un point d'évidence, un procès animé et une question sérieuse. En conséquence, le pape commit à quatre cardinaux l'examen de ce différend. Le droit étant manifeste, ils entendirent les parties touchant les faits. Survint une sentence qui défendit aux religieux de troubler les pasteurs ordinaires, et qui fut confirmée par une bulle du 17 juin 1478<sup>1</sup>. Elle faisoit défense aux frères mendiants de détourner les fidèles d'assister à la messe paroissiale les di-

<sup>1</sup> Extrav. l. 1, t. ix, et l. 5, *ibid.*

manches et les fêtes; de porter les laïques à choisir leur sépulture chez ces religieux; d'enseigner que les fidèles ne sont pas obligés, même à Pâques, de se confesser à leur curé qui, dans les termes de droit, est leur propre prêtre. Le pape déclara néanmoins qu'il n'entend pas empêcher les mendiants de recevoir les confessions, et d'imposer les pénitences, suivant les articles qui leur sont favorables dans le droit commun et les privilèges qui leur ont été accordés. Enfin il exhorte les curés à favoriser les mendiants, bien loin de chercher à leur nuire; et les deux parties ensemble, à procurer le service du Seigneur avec beaucoup d'union et de charité. Il parut par l'événement que ces bons Germains étoient moins féconds en distinctions et en détours, que nos scholastiques français et nos mendiants décorés du doctorat, qui se montrèrent en tant de rencontres pareilles bien plus façonnés à la subtilité de l'école qu'à la soumission du cloître. Le jugement du souverain pontife suffit en Allemagne pour terminer cette dispute, au moins quant à la communion pascalle. Quelques années après, il reparut des vestiges de ces prétentions dans des propositions prêchées à Tournai par un cordelier nommé Jean d'Angeli; mais elles firent moins de bruit dans le lieu de leur origine qu'à Paris, où elles se glissèrent et furent condamnées par l'université. En 1478, Sixte IV publia une autre bulle pour ôter à différents prêtres, tant séculiers que réguliers, le pouvoir d'absoudre des cas réservés, parce qu'il tournoit au mépris de la juridiction ecclésiastique, et que souvent l'imposition des pénitences trop légères portoit les peuples à commettre le crime avec plus de licence.

Une affaire moins sérieuse, mais dont on ne jugea pas ainsi dans le temps, fut la querelle des réalistes et des nominaux, des sectes philosophiques, dont la première se piquoit de juger des choses par ce qu'elles sont en elles-mêmes, et la seconde, inexpuisable en distinctions, n'en vouloit juger que par les noms qu'elles portoient. Elles partagèrent l'école, le clergé, et jusqu'à la cour. Elles eurent alternativement leur éclat et leur éclipse, remportèrent des victoires et essayèrent des défaites, et retombèrent enfin l'une et l'autre, après le rétablissement des sciences, dans l'obscurité où les chefs-d'œuvre ne manquent pas de faire rentrer d'informes ébauches. Les réalistes,

ennemis des distinctions, et tirant toujours en ligne droite, pour ainsi dire, et avec une roideur uniforme les conséquences de leurs principes, donnèrent prise à leurs antagonistes, par des propositions très-mal sonnantes pour toutes les oreilles moins accoutumées que les leurs au jargon métaphysique. Un de leurs plus vigoureux athlètes, Pierre de Rieu, licencié de Louvain, ayant pour principe que, si les propositions du futur contingent étoient vraies, il n'y auroit plus de liberté, osa conclure qu'il n'y avoit aucune vérité dans ces paroles de Jésus-Christ à saint Pierre, *Vous me renierez trois fois*; ni dans celles de l'ange à la Vierge, *Vous enfanterez un fils, et vous le nommerez Jésus*; ni enfin dans tous les articles du symbole qui concernoient l'avenir. Un docteur de Paris, agrégé à l'université de Louvain, Henri Zoëmeren, du parti des nominaux, dénonça le réaliste à Rome comme un hérétique. Pierre de Rieu fut obligé d'y comparoître, et même d'y user de distinctions, ou du moins d'exceptions. Des futurs contingents, qui, selon lui, n'avoient aucune vérité, il excepta les propositions de l'Écriture et des symboles de foi, et déclara qu'en tout ce qu'il avoit dit sur cette matière, il n'avoit prétendu exclure que la nécessité, et la vérité de même ordre que celles des propositions qui ont le passé ou le présent pour objet. Rome, au lieu d'un hérétique, ne vit en lui qu'un mauvais raisonneur, et le reconnut pour orthodoxe.

Si les nominaux triomphèrent de cette palinodie, leur joie ne fut pas de longue durée; et le chagrin qui lui succéda ne tomba pas sur un seul d'entre eux, comme parmi leurs rivaux, mais sur tout ce que leur parti comptoit de membres illustres en France. Le roi Louis XI, assez enclin de lui-même à ce genre de guerre, et poussé d'ailleurs par son confesseur Jean Boucart, évêque d'Avranche, résolut tout à coup la perte des nominaux. Il publia un édit en forme, portant défense de lire les livres d'Ockam, ce franciscain fameux, qui s'étoit autrefois engagé dans le schisme de Louis de Bavière, ceux de Marsile de Padoue, de Grégoire de Rimini, d'Albert de Saxe, de Pierre d'Ailli, de Buridan, et des autres nominaux ou terministes, comme on les appelle ici. Il ordonne de s'attacher à la doctrine d'Aristote et d'Averroès, d'Albert le Grand, de saint

Thomas, de saint Bonaventure, d'Alexandre de Halès, de Gilles de Rome et de Scot, qu'il donne pour autant de réalistes d'une doctrine irrépréhensible. Il est enjoint à tous les membres de l'université de jurer l'observation de ce règlement, et au premier président du parlement de Paris de saisir tous les livres des nominaux. On en fit en effet la recherche; on enleva des exemplaires de chaque ouvrage, on les cribla de clous; on les chargea de chaînes, dit un historien du temps, comme autant d'animaux furieux, et l'on exila leurs défenseurs<sup>1</sup>. Les réalistes, partagés en scotistes et en thomistes, ne s'en faisoient pas moins une sorte de guerre intestine; mais ils étoient de concert pour accabler leurs ennemis communs.

Avec tout autre maître que Louis XI, le désastre des nominaux eût été irréremédiable, ils n'en acquirent au contraire que plus de célébrité. Ce prince fantasque les remit quelques années après sur le pinacle. Il annula son édit; les volumes prisonniers furent délivrés, on les décloua, on rompit leurs chaînes, on les rendit à ceux qu'on en avoit dépouillés, on permit non-seulement de les lire, mais de les expliquer dans les collèges, et pour comble d'étonnement, cette nouvelle fortune ne parut pas faire moins de plaisir à l'université, que la première disgrâce<sup>2</sup>. Tous les gens qui se piquoient de bel-esprit, se firent dès lors gloire d'être nominaux. Il y eut même des conversions d'éclat en ce genre. Wesel de Groningue, entre autres, franciscain, et réaliste fameux, qui avoit entrepris de confondre les nominaux dans une dispute publique, se confessa lui-même vaincu, et abjura le réalisme: tant il y a peu de fond à faire sur la célébrité des opinions et de toute la doctrine de système.

A Worms, sur le Rhin, l'erreur osa se montrer à face découverte, avec une insolence qui préluda, aussi-bien que le fond des choses, à celle des faux réformateurs du siècle suivant<sup>3</sup>. Jean de Wesel, leur digne précurseur, avança que les ordonnances de l'Eglise n'obligeoient pas sous peine de péché; que les évêques n'avoient pas le pouvoir d'établir des lois; que les écrits des saints n'avoient aucun droit à notre croyance; que

<sup>1</sup> Gaguin. epist. ad Guil. Fich. — <sup>2</sup> Du Boul. tom. v, pag. 739, etc. — <sup>3</sup> D'Argentr. Collect. Jud. de nov. err. p. 290.

les indulgences n'étoient rien ; que l'huile sainte ne différoit point de l'huile ordinaire ; que Jésus-Christ n'avoit établi aucun jeûne, ni défendu l'usage de la viande pour aucun temps : et prenant déjà le ton des prédicants germaniques, il ajoutoit que si saint Pierre eût institué le jeûne, ce n'eût été que pour mieux vendre son poisson. Il disoit dans le même style, que le pèlerinage de Rome est une sottise ; que la messe n'est qu'un embarras, et l'office canonial un passe-temps ennuyeux ; que saint Pierre n'avoit célébré qu'en récitant le *Pater*, et que Jésus-Christ n'avoit point ordonné d'autre prière, comme il n'avoit non plus commandé aucune fête. Enfin le docteur de Worms ne veut point qu'en confessant l'Eglise, on ajoute catholique, sans doute parce qu'il la réduisoit aux seuls élus.

Touchant la grâce, il enseignoit que les élus sont sauvés par la seule grâce de Dieu, indépendamment du ministère ecclésiastique, et que ni les prêtres, ni les évêques, ni le pape ne contribuoient en rien au salut ; puis remaniant cette pensée avec son goût ordinaire : « Quand il n'y auroit point de pape, ajoutoit-il, les élus seroient toujours sauvés ; et si Dieu en donnant sa grâce veut sauver quelqu'un, quand tous les prêtres le damneroient et l'excommunieroient, il sera sauvé ; de même que si Dieu veut le damner, il le sera, quand tous les prêtres avec le pape voudroient le sauver. »

Cette étrange doctrine ne fut pas plus tôt entendue qu'elle fit horreur à tous les fidèles. L'archevêque de Mayence consulta cependant les universités d'Heidelberg et de Cologne ; et sur l'avis unanime des docteurs, le novateur fut cité, interrogé, et condamné à rétracter ses erreurs. Il se soumit après quelques résistances, qui lui attirèrent des traitements assez rigoureux pour exciter les plaintes de cette humanité fausse, dont la religion seule n'intéresse pas la sensibilité. Elles ont du moins servi à perpétuer la mémoire de l'indignation générale que provoquèrent ces nouveautés révoltantes (1479).

En Espagne, l'archevêque de Tolède condamna plusieurs propositions extraites d'un traité composé sur la confession, par Pierre d'Osma, docteur et professeur de Salamanque<sup>1</sup>. Il

<sup>1</sup> D'Argent. collect. Jud. de nov. err. p. 278.

enseignoit en substance, que les péchés mortels, quant à la coulpe et à la peine de l'autre vie, sont effacés par la seule contrition du cœur, sans rapport aux clefs de l'Eglise ; que la confession des péchés, en particulier et quant à l'espèce, n'est pas de droit divin, et porte seulement sur un statut de l'Eglise universelle ; que les mauvaises pensées sont effacées par l'aver-sion qu'on en conçoit, sans rapport au sacrement de pénitence, et qu'on n'est pas tenu de s'en confesser ; qu'on ne doit s'accuser que des fautes secrètes, et non pas de celles qui sont connues ; qu'il ne faut jamais donner l'absolution aux pénitents, avant qu'ils aient accompli la pénitence qui leur est enjointe ; enfin que le pape ne peut, ni remettre les peines du purgatoire, ni dispenser des décrets de l'Eglise universelle. La condamnation portée par l'archevêque de Tolède fut confirmée par le souverain pontife. On voit que l'esprit d'erreur, selon les temps, les lieux et le tour d'esprit de chaque nation, s'efforça sans cesse, et toujours en vain, de prévaloir sur la foi chrétienne.

En ce temps-là, Ferdinand V, dit le Catholique, régnoit dans la plus grande partie des Espagnes, en Castille du chef de sa femme Isabelle, depuis l'an 1474, et en Aragon, depuis la mort du roi Jean II son père, arrivé le 19 de janvier 1479 : prince heureux à la guerre, politique consommé, utile à la religion, et à qui la religion fut infiniment plus utile encore, quoiqu'il n'en ait eu que ce qu'on en peut avoir sans prohibé. Il ne tenoit ses engagements qu'autant qu'il ne trouvoit pas son avantage à les violer. Il avoit si peu de honte de la perfidie, qu'il en faisoit trophée quand elle lui avoit été fructueuse. Louis XII s'étant plaint par la suite qu'une fois il l'avoit trompé : il en a menti le sot calculateur, dit l'Aragonais ; je l'ai trompé trois fois<sup>1</sup>. Dès la seconde année de son avènement au trône paternel ( 1480 ), pressant tout le parti qu'il pouvoit tirer de la religion, il obtint une bulle de Sixte IV, pour établir le formidable tribunal de l'inquisition, sous l'autorité des rois et indépendamment des évêques, tel qu'il subsiste encore. Le début en fut tel, que deux mille personnes. en une seule année,

<sup>1</sup> Marian. l. 5, c. 17.

périmrent par le feu. L'impitoyable dominicain, Thomas de Torquemada, qui avoit conseillé cet établissement, fut nommé par le roi grand inquisiteur. De Séville qui fut le berceau de cette institution, elle s'étendit rapidement dans les autres villes et les autres provinces, dans le royaume de Grenade après la réduction des Maures, dans les royaumes de Sicile et de Sardaigne, au-delà de l'Océan dans les Indes, et généralement dans toutes les terres de la domination d'Espagne, à la réserve de Naples et des Pays-Bas, où l'on a excité autant de révoltes qu'on a tenté de fois de l'y introduire. C'est ici le lieu d'en parler, avec une impartialité qui ne mette pas les lecteurs dans le cas de recourir aux exagérations calomnieuses de l'hérésie et de l'impiété.

Dès le treizième siècle, sous le pontificat de Grégoire IX, on avoit dressé dans un concile tenu à Toulouse seize articles de réglemeut pour la recherche et la punition des hérétiques, mais sous la dépendance entière des évêques, comme juges naturels de la doctrine. Auparavant même, l'Eglise n'avoit employé contre les sectaires, du moins jusqu'à la conversion du grand Constantin, d'autre peine que l'anathème; et si dans la suite les empereurs firent des lois afflictives contre ceux que les évêques avoient notés d'hérésie, elles furent uniquement l'ouvrage de la puissance temporelle contre des perturbateurs de l'ordre public, et surtout contre des sectes monstrueuses qui renversoient l'ordre même de la nature. Quelques années après que l'inquisition eut été établie, comme nous venons de le dire, sous l'autorité épiscopale, Grégoire IX trouvant que les évêques n'agissoient pas avec assez de vigueur, commit ce tribunal aux religieux de saint Dominique. Mais ces nouveaux zélateurs donnant dans l'extrémité opposée, il fallut, après bien des plaintes et quelques soulèvements, leur associer les cordeliers; ce qui ne remédia qu'imparfaitement aux troubles. La France en particulier ne put s'accommoder de cette institution.

L'empereur Frédéric II fit en 1244 un édit très-sévère contre les hérétiques, prit les inquisiteurs sous sa protection, et leur ordonna d'examiner ceux qui seroient accusés d'hérésie, pour les livrer au juge séculier, qui les condamneroit

au feu en cas d'opiniâtreté, et à une prison perpétuelle, quand même ils abjureroient. Comme Frédéric eut aussitôt après avec Innocent IV les violents démêlés qui le firent déposer de l'empire, cet édit demeura sans exécution. L'hérésie se montra même plus insolente qu'auparavant jusqu'à la mort de cet empereur; mais l'année suivante 1251, le pape Innocent, plus libre dans l'exercice de son autorité, rétablit l'inquisition en règle dans la plupart des états d'Italie. L'administration en fut confiée aux dominicains et aux cordeliers, conjointement avec les évêques qui devoient juger de ce qui étoit hérésie, et avec les assesseurs nommés par le magistrat pour condamner les coupables aux peines de droit. Cette juridiction fut nommée le saint office.

En Espagne, la coutume est que le roi, depuis Ferdinand le Catholique, nomme au pape un inquisiteur général pour tous ses états, et que le pape le confirme. Ce grand inquisiteur nomme ensuite les inquisiteurs particuliers de chaque lieu, qui doivent obtenir l'agrément du roi. Le monarque institue encore le conseil, qui réside au même lieu que le grand inquisiteur, et ce conseil a une juridiction souveraine pour tout ce qui fait l'objet de l'inquisition, savoir l'hérésie, le judaïsme, le mahométisme, le sortilège, la polygamie et les péchés contre nature. On choisit pour officiers de ce terrible sénat, les seigneurs les plus considérables, qui exercent sous le nom de familiers, et qui ne dédaignent pas de faire la capture des accusés. Le respect qu'on leur porte, ou plutôt la terreur qu'ils impriment, fait qu'il ne vient pas en pensée de leur résister, pas même de fuir. A ce mot fatal, *de par le saint tribunal*, l'accusé tremblant et demi-mort se laisse enmener sans proférer une parole. Aucun voisin ne murmure, chacun va cacher son effroi chez soi; le père même livre ses enfants, et le mari son épouse. S'il arrivoit que le coupable s'échappât, on mettroit à sa place non-seulement ceux qui auroient procuré son évasion, mais ceux qui n'auroient pas donné main-forte pour l'arrêter.

On enferme les prisonniers, chacun dans un noir cachot, où ils demeurent plusieurs mois sans être interrogés. Comme on ne leur confronte jamais de témoins, on attend qu'ils de-

viennent leurs propres accusateurs ; on veut même qu'ils indiquent la cause de leur emprisonnement<sup>1</sup>. C'est là ce que les ennemis de l'inquisition reprennent surtout, comme une imitation très-vicieuse d'une chose excellente, c'est-à-dire, de la pénitence sacramentelle, où le pénitent doit être l'accusateur de lui-même. Il faut convenir en effet, qu'il y a une différence prodigieuse entre ces deux tribunaux, ou du moins entre les juges respectifs de l'un et de l'autre. Celui de la confession, représenté par le prêtre, est Jésus-Christ même qui lit dans les cœurs ; au lieu que les juges de l'inquisition n'étant rien moins qu'infailibles, sembleroient ne devoir omettre, ni récolement, ni confrontation, ni rien de ce qui peut contribuer à la défense de l'accusé, ou donner au témoignage des accusateurs tout le degré de certitude dont il est susceptible. Sitôt que le criminel est saisi, ses parents le regardent comme un homme mort, et prennent le deuil. Ils n'osent solliciter pour lui, ils n'osent approcher de sa prison, ils tremblent à chaque instant de se voir enveloppés dans son crime : souvent ils se bannissent eux-mêmes, et vont chercher un asile chez les étrangers. Quand, après une longue prison, il n'y a point de preuves contre l'accusé, on le renvoie libre, mais sans nulle satisfaction, sans qu'il sache à qui s'en prendre, et souvent dépouillé de la meilleure partie de son bien, sur quoi se sont pris les frais de procédure. Un voile impénétrable est tendu sur toutes les opérations de ce ministère de terreur. On ignore jusqu'au jour où se doit prononcer la sentence ; ce qui se fait une fois l'an pour tous les accusés ensemble, mais au jour arrêté secrètement entre les inquisiteurs. C'est alors qu'on prononce le fatal *auto-da-fé*, ou arrêt de foi, que suit incontinent l'exécution des coupables. Il se rend en public, avec des solennités effrayantes.

En Portugal, on élève un théâtre de charpente qui occupe presque toute la grande place de la capitale, et qui contient jusqu'à trois mille personnes. Au milieu est un autel magnifiquement paré, aux côtés duquel sont placés des sièges en amphithéâtre, destinés aux familiers et aux accusés. Vis-à-vis est une chaire fort haute, d'où l'un des inquisiteurs appelle chaque

<sup>1</sup> Lumbroc. Hist. inquis.

accusé l'un après l'autre, pour écouter la lecture des crimes dont on le charge, et l'arrêt qu'on va lui prononcer. Mais avant de parvenir au théâtre, chaque prisonnier a connu son sort par le genre d'habillement qu'on lui a fait prendre. Ceux à qui l'on a laissé leurs habits ordinaires, en sont quittes pour une amende. Ceux qui ont le *sanbenito*, qui est une casaque jaune sans manches, et chargée d'une croix rouge, sont encore assurés de la vie; mais leurs biens sont confisqués au profit de l'inquisition. Ceux dont le *sanbenito*, au lieu de croix, est chargé de flammes d'étoffe rouge, sont convaincus d'être retombés après avoir obtenu grâce une première fois, et menacés du feu en cas d'une seconde rechute. Il y a pardon jusqu'à deux fois pour ceux qui renoncent au judaïsme et qui révèlent fidèlement leurs complices; mais à la troisième, il n'y a plus moyen d'échapper. Ceux enfin qui, avec les flammes rouges, portent sur le *sanbenito* leur portrait environné de monstres et de démons, sont dévoués au dernier supplice.

Comme les inquisiteurs sont ecclésiastiques, ils ne prononcent point l'arrêt de mort: ils dressent seulement et lisent aux accusés un acte, portant que les coupables ont été convaincus de tels et tels crimes, les ont avoués eux-mêmes, et que l'inquisition les abandonne au bras séculier. L'acte est remis à sept juges qui siègent au côté gauche de l'autel, et qui condamnent les criminels à être brûlés, après avoir été étranglés. Tel est l'établissement dont se glorifia Ferdinand le Catholique, et qui n'a peut-être pas moins coûté de sujets à la couronne d'Espagne, que ce prince ne lui en a procuré par la réduction de Grenade<sup>1</sup>. Nous ne nous ingérons point à pro-

<sup>1</sup> « Quand on reproche aux Espagnols les rigueurs de l'inquisition, ils répondent que ce tribunal a fait verser beaucoup moins de sang dans les quatre parties du monde que les guerres de religion n'en ont fait répandre dans le seul royaume de France; qu'elle les met à couvert du poison de l'incrédulité qui infecte aujourd'hui l'Europe entière. » *Bergier, art. inquisit.*

Le même auteur ajoute: « Nous félicitons volontiers les Français et les Allemands de n'avoir point ce tribunal chez eux; mais nous assurons hardiment que, si les philosophes incrédules étoient les maîtres, ils établiraient une *inquisition* aussi rigoureuse que celle d'Espagne contre tous ceux qui conserveroient de l'attachement pour la religion. » Que le savant apologiste connoissoit bien la tolérance des philosophes. Nous verrons ailleurs que les tribunaux de ceux-ci sont bien autrement redoutables que ceux de l'inquisition.

noncer si la tranquillité qui résulte de l'unité de religion, a ou n'a pas compensé cette perte <sup>1</sup>.

Mahomet II continuoit encore ses invasions sur la chrétienté. Presque toujours vainqueur, quelquefois vaincu et mis totalement en déroute, jamais découragé et sachant aussi-bien supporter les défaites que remporter les victoires, par sa persévérance opiniâtre, et ce nombre infini de combattants qui, pour ainsi dire, sortoient de terre à son ordre, il consumoit ses ennemis par leurs propres succès, et leur rendoit ses propres pertes plus dommageables qu'utiles. Ce sultan ayant fait entrer en Moldavie une armée de six-vingt mille hommes, le wayvode Etienne vint à sa rencontre avec moins de quarante mille, la plupart paysans rassemblés à la hâte. Il remporta néanmoins une victoire si complète, que de cette multitude d'indèles très-peu s'échappèrent, quatre bachas restèrent sur le champ de bataille, et l'on prit plus de cent drapeaux <sup>2</sup>. Le wayvode ne vit ses propres succès qu'avec un étonnement religieux, et ne les attribua qu'à celui qui en étoit si visiblement l'auteur. Quatre jours se passèrent sans qu'il prit d'autre nourriture qu'un peu de pain et d'eau. Dans la même année 1475 cinq cents navires turcs prirent sur les Génois la ville de Caffa, l'ancienne Théodosie de la Chersonèse Taurique, place très-forte et très-commerçante, qui avoit le meilleur port de la

<sup>1</sup> Le savant Feller n'a pas craint de s'exprimer hautement sur ce point. « Le tribunal de l'inquisition, dit-il, *préserva l'Espagne des nouvelles hérésies et des guerres civiles qu'elles enfantèrent dans toute l'Europe.* Il n'a jamais condamné à mort, mais prononcé seulement sur l'hérésie ou l'orthodoxie des personnes accusées. L'autorité civile a agi quelquefois en conséquence avec trop de rigueur; mais Charles III a remédié à ces excès de sévérité; et les inquisiteurs, plus sages et plus modérés qu'on ne les peint ordinairement, ont secondé ses vues. L'on doit consulter sur ce qui regarde l'inquisition, *l'Etat présent de l'Espagne* par l'abbé de Veyrac (et non la diatribe de Lhorente): personne n'en a parlé avec plus d'équité et de vérité. Nous dirons seulement que ni en Espagne, ni en aucun pays catholique, l'inquisition contre les hérétiques quelconques n'a jamais été comparable en rigueurs et en illégalité à celle que les Anglais et d'autres nations ont exercée contre les sectateurs de la vraie foi, de la religion de leurs pères, autorisée dans leur pays depuis un grand nombre de siècles par toutes les lois divines et humaines. » *Art. Isabelle.*

Depuis long-temps les nationaux et les étrangers qui ne s'occupent ni à dogmatiser ni à troubler l'ordre public, vivent en Espagne avec autant de sécurité et de liberté qu'ailleurs.

<sup>2</sup> Michov. l. 4, c. 78. Cromer. l. 28.

mer Noire. L'année suivante, la Valachie et la Moldavie furent inondées d'un nouveau déluge de mahométans, dont le cardinal de Pavie fait monter le nombre jusqu'à cinq cent mille<sup>1</sup>, ce qui peut être une exagération dictée par la terreur; mais comme le sultan commandoit en personne, il n'est pas douteux que la multitude ne fût extraordinaire. Le brave wayvode la combattit encore en différentes rencontres, et en fit périr trente mille hommes, sans perdre plus de deux cents des siens: foible avantage, en comparaison des ennemis qui restoient, et qu'alors ces légers Valaques ne mirent que trop en parallèle avec leur petit nombre. Ils abandonnèrent Etienne, et le contraignirent à se réserver pour des temps meilleurs. Après cette retraite, les infidèles pillèrent sans obstacle, dévastèrent, mirent à feu et à sang, non-seulement la Moldavie et la Valachie, mais les provinces limitrophes de Pologne, jusqu'à ce que le bruit de l'arrivée d'une armée polonaise, conduite par le roi Casimir, ou plutôt la crainte de mourir de faim dans un pays ruiné, obligea les Turcs d'en sortir.

Ils retournèrent à l'Occident, et pénétrant par l'Albanie où ils ne craignoient rien depuis la mort de Scanderberg, ils se jetèrent dans la Carniole et le Frioul, dont les montagnes les plus escarpées furent des digues insuffisantes contre ce torrent. Mahomet avoit communiqué sa fureur et tout son génie à ceux qui marchaient les premiers pour lui frayer la route. Parvenus au sommet des montagnes, et ne voyant, pour toute issue, vers la plaine, que des précipices hérissés de roches aiguës et de débris menaçants, loin de reculer avec effroi, ils s'empressèrent à les franchir, et même avec de la cavalerie. Du sommet ils descendirent leurs chevaux avec des cordes sur le premier degré de cet horrible amphithéâtre, de là sur le second, et ainsi de suite jusqu'au dernier, où remontant à cheval, ils se précipitèrent encore l'espace de deux cents pas, par des pentes si rapides, que les montagnards les plus exercés n'y pouvoient descendre qu'en s'accrochant aux broussailles. A la vue de ces exterminateurs qui fondaient, pour ainsi dire, du ciel, toutes les troupes qui gardoient les passages lâchèrent le

<sup>1</sup> Pap. epist. 648.

piéd, et ce ne fut de tout côté qu'un cri d'alarme et de désolation. L'historien de Venise, Sabellicus, témoin oculaire, dit que le ravage du feu en particulier fut tel dans les campagnes, qu'aussi loin que la vue pouvoit se porter, on n'apercevoit qu'un incendie sans interruption <sup>1</sup>. Toutefois ces barbares furent déconcertés par la prudence de Charles Montone, général des Vénitiens, et pour cette fois ils firent peu de progrès en Italie; mais ce premier essai fut comme une amorce qui les y ramena bientôt. Il fit comprendre dès lors que leur féroce ambition ne se prescrivait point d'autres bornes que celle de la chrétienté.

L'an 1479, une armée nouvelle de cent mille Turcs, conduite par cinq bachas, se jeta dans la Transylvanie. Elle fut dissipée par les Hongrois, après avoir essuyé un massacre effroyable. Mais l'hydre tirant une force nouvelle du sang qu'elle répandoit, dès le printemps de l'année suivante, une flotte de cent soixante voiles, chargée pour le moins de cent mille combattants, et commandée par le renégat Messite, ou Mischa, de la race des Paléologues, vint pour se venger des chevaliers de Rhodes<sup>2</sup>. Ils arrêtoient seuls Mahomet en Asie, ruinoient son commerce; et, dédaignant la paix achetée au prix d'un tribut, ou du moindre présent, ils irritoient son orgueil autant qu'ils désespéroient son ambition. Durant quatre vingt-neuf jours, la capitale, de même nom que l'île, fut battue avec cette énorme artillerie qui avoit foudroyé Constantinople. Des quartiers de rochers, des flèches et des javelots enflammés écrasoient les maisons et les réduisoient en cendres. Les femmes et les enfants avoient peine à trouver un abri sous les meilleures voûtes, ou dans les jardins les plus éloignés de l'attaque. Joignant l'art à la force, les assiégeants creusèrent les premiers des fossés en ligne oblique, pour approcher de la place sans être exposés aux coups de ceux qui la défendoient: de là nous est venu l'usage de tranchées. Tous les édifices de Rhodes furent ruinés, ses remparts abattus, les fossés comblés; et déjà les Turcs, poussant des cris de joie, marchoient à l'assaut, quand ils aperçurent que les fossés étoient aussi nets qu'avant d'avoir battu

<sup>1</sup> Sabellicus, 3, dec. 10. — <sup>2</sup> Boss. 1. 2. l. 11 et 12. Chalc. 1. 11

en brèche. Dans une nuit, les chrétiens avoient fait cet ouvrage inconcevable (1480).

Cependant les infidèles ne laissèrent pas de donner plusieurs assauts, mais sans succès. Ils minèrent la grosse tour qui défendoit l'entrée du port, et s'animant, se poussant les uns les autres sur les murailles éboulées, ils y arborèrent le croissant. A l'instant le grand-maître fit élever l'étendard de la religion, et suivi de ses chevaliers, la pique à la main, tous résolus à vaincre ou à mourir, il se précipita sur les infidèles, quoiqu'ils fussent déjà plus de deux mille sur les remparts, et les renversa dans le fossé. On fit en diligence un rempart nouveau, le plus épais qu'il fut possible. Il n'étoit que de bois et de terre joints ensemble; mais ce fut en quelque sorte sa faiblesse même, ou son peu de consistance, plus propre à amortir les boulets, qui le rendit plus difficile à ruiner. Le grand homme qui gouvernoit l'ordre alors, et dont le génie, la valeur, l'activité infatigable, malgré cinq blessures qu'il reçut, firent le salut de Rhodes, étoit Jean d'Aubusson, gentilhomme d'Auvergne. Les infidèles avoient si bien conçu qu'à son sort étoit attaché celui de la place, qu'ils soudoyèrent deux scélérats transfuges pour l'assassiner; mais le ciel ne permit pas un crime dont les suites, dans ces tristes conjonctures, eussent été funestes à tout le monde chrétien. La trahison fut découverte, et les traîtres exécutés publiquement. Un saint cordelier, nommé Antoine Fradin, contribua beaucoup à soutenir le courage des Rhodiens, parmi lesquels il faisoit le même personnage que le bienheureux Capistran avoit fait à Belgrade. Enfin les Barbares après avoir vu tomber leurs principaux officiers, entre autres Ibrahim, gendre du grand-seigneur, après avoir perdu neuf mille hommes de leurs meilleures troupes, sans compter quinze mille blessés, leurs canons étant crevés par la continuité du service, leurs munitions de guerre et de bouche épuisées, les courages abattus par des visions où ils imaginoient voir le ciel combattre contre eux, ils regagnèrent précipitamment leurs vaisseaux, poursuivis l'épée dans les reins par les assiégés qui, s'élançant sur eux de toutes les brèches, entrèrent pélemêle dans leur camp, et enlevèrent de la tente du visir l'étendard impérial. Il y eut dans cette déroute un nouveau massacre

qu'il n'est pas possible d'évaluer, la mer en ayant recélé la plus grande partie.

Ce revers, loin d'arrêter Mahomet<sup>1</sup>, lui inspira une fureur plus grande contre les chrétiens. Tandis même qu'il échouoit devant Rhodes, ce sultan, d'un courage indomptable, d'une insatiable avidité, méditoit d'envahir l'Italie, et de faire éprouver à l'ancienne Rome le sort de la nouvelle. Achmet-bacha, illustré par la prise de Théodosie, partit avec une armée égale à celle de Rhodes, et alla s'embarquer à Valone en Epire, éloignée de quinze lieues seulement d'Otrante, ville maritime de Calabre. Il y aborda le 21 août; et après dix-sept jours, pendant lesquels il ne cessa de la battre jour et nuit, il s'en rendit maître, et y fit tout passer au fil de l'épée, sans épargner ni femmes ni vieillards : il ne réserva que les enfants pour en faire des esclaves. Les dames les plus qualifiées, avant le coup de la mort, essayèrent des outrages mille fois plus abhorrés. Les femmes enceintes furent mises en pièces avec les enfants qu'elles portoient, les vierges dépouillées, les religieuses violées dans le lieu saint, les prêtres égorgés sur les autels, les vieillards qui n'avoient plus qu'un souffle de vie, foulés aux pieds des chevaux et des soldats plus brutaux encore; l'archevêque accablé de vieillesse et d'infirmités, revêtu de ses habits pontificaux, et qui, la croix à la main, exhortoit son peuple à demeurer ferme dans la foi chrétienne, fut scié en deux avec une scie de bois; huit cents personnes furent traînées toutes nues hors de la ville, et successivement égorgées, après avoir protesté qu'elles aimoient incomparablement mieux mourir que de renoncer à leur religion. On a depuis nommé ce lieu, la Vallée des martyrs (1480).

La prise d'Otrante plongea toute l'Italie dans une stupide consternation<sup>1</sup>. On ne pensoit plus à se défendre, mais à désertter le pays. Dans la première alarme, le pape lui-même eut dessein de quitter Rome, et de se retirer à Avignon. Il revint peu après de son effroi, et prit des mesures, tant pour préserver les terres de l'Eglise, que pour sauver la religion menacée d'une ruine entière. Il fit passer en diligence dans la

<sup>1</sup> Bonfin. 4, dec. 6.

Pouille vingt-quatre galères qu'on avoit préparées pour secourir les chevaliers de Rhodes. Ce qui fut un coup de partie pour mettre un terme aux progrès du général turc, qui, ayant encore pris quelques places depuis la réduction d'Otrante, infestoit toute la mer Adriatique, et déjà s'approchoit de Lorette, dans le dessein d'en ravir les richesses inestimables. Comme les Turcs n'étoient pas comparables aux Européens et surtout aux Italiens, pour ce qui étoit de l'intelligence dans la marine, ils se retirèrent avec précipitation, et avec une frayeur si extraordinaire, qu'on y a voulu trouver quelque chose de surnaturel. Mais si c'est tenter Dieu de négliger les moyens humains pour demander des miracles, c'est donner dans la crédulité, d'attribuer aux miracles les effets quoiqu'extraordinaires des moyens humains. Le pape, exhortant aussi tous les princes chrétiens à préférer la guerre du Seigneur à leurs différends particuliers, les invita, ainsi que les prélats, à se rendre au plus tôt à Rome, pour concerter tous ensemble ce qui importoit plus que jamais à la conservation de la foi chrétienne. Il en eût été sans doute de ce congrès, qui n'eut pas lieu, comme il en fut de tant d'autres, où nous avons vu les princes sacrifier les intérêts les plus pressants de la religion à leurs intérêts privés et à leurs querelles particulières. Mais le ciel vint, d'une manière aussi imprévue qu'efficace, au secours de l'Eglise. Au moment que, destituée de tout autre moyen de défense, et poursuivie avec acharnement par l'ennemi le plus dangereux qu'elle eut jamais, elle ne pouvoit s'attendre, pour plus grande faveur, qu'à une servitude universelle, la mort précipita ce sultan du point le plus brillant de son élévation. L'arche triompha quand elle fut, sinon au pouvoir des Philistins, du moins près d'y tomber. Le Seigneur frappa le nouveau Géthéen, qui mourut subitement le 3 de mai 1481, soit de poison, soit d'un abcès pestilentiel, comme il alloit recommencer le siège de Rhodes, et faire partir une armée nouvelle pour Otrante. Il n'étoit âgé que de cinquante-trois ans, et en avoit régné trente-un, tous marqués de grands exploits et de plus grands forfaits.

Cette mort fut en effet prédite, comme un signe de la protection du Seigneur sur son Eglise, par un saint religieux de

l'ordre des franciscains, nommé Jacques de la Marche, homme puissant en œuvres et en paroles, rempli de l'esprit apostolique, et révééré comme un prophète en Autriche, en Bohême, en Hongrie et en Pologne, où il fit des conversions innombrables. Les rois et les empereurs le regardoient comme le dépositaire de la puissance de Dieu. Il avoit déjà prédit à Sixte IV, encore simple cordelier, qu'il seroit général de son ordre, cardinal, et enfin pape. Il mourut à Naples, et il a été canonisé par Léon X.

Philippe de Comines dit que Mahomet II, Louis XI, et Mathias, roi de Hongrie, c'est-à-dire, un conquérant scélérate, un politique fourbe, et un héros plein de vanité, étoient les trois plus grands hommes qui eussent régné depuis plus de cent ans. Ou Comines ne fait pas entrer la vertu dans le caractère d'un grand homme, ou il eut bien mauvaise idée des princes de son siècle. Mahomet laissa deux fils, Bajazet l'aîné, d'un esprit pesant, d'une humeur peu belliqueuse, et peu chéri de son père; et Zemou-Zizim, passionné pour les armes et en même temps pour les lettres, plein d'inclinations généreuses, et fort estimé de Mahomet, qui parut avoir fondé sur lui les espérances de l'empire. Ce jeune prince voulut en effet ravir le trône à son aîné, sous prétexte que lui-même étoit né dans la pourpre, c'est-à-dire depuis que Mahomet avoit été couronné empereur, au lieu que Bajazet étoit venu au monde tandis que Mahomet n'étoit qu'homme privé. La guerre se fit entre les deux concurrents avec toute l'animosité que put inspirer, et la grandeur de l'empire qui en devoit être le prix, et la qualité de frères ennemis dans ceux qui le disputoient. Le sort des armes ne suivit pas le mérite. Zizim défait, en deux rencontres par le vainqueur d'Otrante, Achmet-bacha, se réfugia chez les chevaliers de Rhodes, qui le firent transporter en France.

Pendant ces divisions de l'empire ottoman, on vit, à l'indolence où croupirent les princes chrétiens en des conjonctures si favorables, et le peu de fond qu'on devoit faire sur leur zèle apparent, et la grandeur du péril auquel le modérateur suprême des événements et des empires avoit soustrait l'Eglise, en terrassant Mahomet, comme il avoit déjà un pied en Italie. Tout

ce que produisirent les exhortations du souverain pontife et les mouvements des princes, ce fut la reprise d'Otrante, où la garnison qu'y avoit laissée Achmet, et que les troubles de la Porte privoient de tout secours, eut cependant la gloire de capituler avec l'armée du roi de Naples et la flotte du pape. L'Italie ne parut sauvée de la fureur des infidèles que pour ranimer celle de ses habitants les uns contre les autres. Le pape Sixte lui-même, sous prétexte de la liberté et des droits de l'Eglise, se déclara contre le roi Ferdinand, et s'allia d'abord avec les Vénitiens <sup>1</sup>. Ensuite il se ligua contre eux avec tous les princes d'Italie, à qui les progrès de cette république faisoient ombre <sup>2</sup>. Le pape alla jusqu'à les excommunier; et la paix s'étant faite, après deux ans de guerre et de désolation pour toute l'Italie, il n'y accéda qu'à regret. Sixte IV si tendre pour ses proches, mais naturellement sévère, érigeoit à l'égard de toute autre personne son inflexibilité en vertu. Pour soutenir ses guerres fréquentes, fruits de cette extrême rigidité, il imposa de nouveaux tributs, augmenta les anciens, rendit vénales les charges anciennes et les nouvelles, qu'il multiplia sans autre besoin que celui de l'argent qu'elles lui procuroient.

L'Angleterre, plus tranquille en apparence que l'Italie, ne jouissoit que de ce calme dangereux où se forment sourdement les orages. Le roi Edouard IV, de la maison d'Yorck, étant mort le 9 avril 1483, eut pour successeur son fils aîné, de même nom que lui, âgé de douze ans seulement. De deux frères qu'il avoit eus, le duc de Clarence, par une faveur de tyran, avoit été condamné pour des propos séditieux, à être noyé dans un tonneau de vin grec. Ainsi le duc de Gloucester, rejeton le plus pervers de cette race atroce, étoit le seul qui lui restât pour affermir la couronne sur la tête de son fils : Gloucester, monstre de nature pour l'âme et pour le corps, d'un regard farouche, d'une physionomie sinistre, sans foi, sans conscience, sans respect humain ni divin, sans nulle espèce de sensibilité, tandis qu'il en témoignoit le plus, sans égal dans l'art de fourber, et ne caressant jamais davantage qu'au moment d'enfoncer le poignard. Cruel par instinct et par prin-

<sup>1</sup> Onuphr. in Sixt. IV. — <sup>2</sup> Rozov. ad. ann. 1481.

cipes, il ne comptoit absolument pour rien la vie d'un homme qui lui faisoit obstacle. Ce prince exécration immola le roi son neveu et son pupille, après deux mois de règne, et se mit en sa place sous le nom de Richard III. Il fit encore périr un second prince, frère du roi, pour régner tranquille. Au bout de deux ans, il perdit lui-même la couronne et la vie, mais en bataille rangée, fin trop belle pour ce monstre. Tel fut le dernier roi de la race des Plantagenètes, qui régnoit en Angleterre depuis plus de trois cents ans. La bataille de Bosworth où Richard périt, mit pareillement fin à la longue et funeste dissension des branches d'York et de Lancastre. Son vainqueur, Henri Tudor, comte de Richemont, anglais naturel du pays de Galles, et descendant des Lancastre par les femmes, fut proclamé roi sur le champ de bataille, le 22 août 1485, et prit le nom d'Henri VII. Il réunit le droit des York à celui des Lancastre, en épousant la princesse Elisabeth, fille du prince Edouard IV.

Louis XI, frappé à soixante ans d'une apoplexie dont il releva, mais après laquelle il ne fit plus que languir, ne conservoit de lui-même que ses boutades et ses fougues, ses jalousies, ses défiances, qui augmentoient à mesure qu'il sentoit diminuer ses forces. Cependant il eut encore la gloire de réunir à la couronne le duché d'Anjou et le comté de Provence, en conséquence du testament du roi titulaire de Sicile, qui l'avoit institué son héritier universel. Peu de temps auparavant, il avoit établi les postes sur les grandes routes, à l'occasion d'une maladie du dauphin. L'envie de recouvrer sa santé lui redonna des forces pour faire un pèlerinage à Saint-Claude; mais sa foiblesse et ses douleurs venant à augmenter, il se retira au château du Plessis près de Tours, qu'il fit partout griller de fer, comme la loge d'un ours, et il ne s'y rendit pas moins inaccessible. Abandonné dans ce morne réduit à son humeur naturellement sauvage, qu'aigrissoient encore ses douleurs, il donna en spectacle toutes les extravagances et les ridicules auxquels peut réduire la vue de la mort et du déclin de l'autorité. C'étoit un mélange risible et pitoyable tout ensemble d'expéditions bizarres et de dévotions conçues à sa manière, des danses de jeunes filles autour de son donjon, des troupes de joueurs de flûte amenés de tous lieux, des prières publiques

pour arrêter le vent de bise qui lui étoit insupportable, des processions multipliées par tout le royaume, des fondations sans nombre, et dans tous les genres imaginables, des tas de reliques recueillies jusque dans les pays étrangers : tout étoit mis en œuvre pour soulager ses douleurs ou satisfaire ses caprices. La sainte ampoule, qui n'étoit jamais sortie de Reims, fut apportée jusque dans sa chambre, au château du Plessis. En un mot, son empressement à se procurer des reliques fit tant de bruit, qu'il parvint jusqu'aux oreilles du sultan Bajazet, qui lui offrit, par une ambassade pompeuse, toutes celles de Constantinople, avec une somme très-considérable d'argent, s'il vouloit l'assurer de la personne du prince Zizim. Mais bien loin d'entendre à ces propositions, le roi ne voulut pas même voir les ambassadeurs turcs, les renvoya de Marseille où ils avoient abordé, et leur fit dire qu'il n'avoit rien de commun avec l'ennemi capital du christianisme<sup>1</sup>. Déjà il avoit repoussé d'une manière encore plus dure les ambassadeurs du roi Richard d'Angleterre, qui, après son usurpation, lui envoyoit demander son amitié. Il leur fit répondre, sans les voir, qu'au lieu d'amitié, il n'avoit que de l'exécration pour un parricide souillé d'un sang auguste et innocent. Quelques auteurs singuliers racontent, qu'en donnant ces témoignages de vertu, le roi malade prenoit des bains de sang d'enfants pour adoucir l'âcreté des humeurs qui le tourmentoient : mais comment se persuader, sur de simples allégations, que de pareilles disparates se soient rencontrées dans la tête même de Louis XI ?

Le nom de François de Paule, fondateur des minimes, étoit alors vanté parmi toutes les nations chrétiennes<sup>2</sup>. Tous les gens de bien ne l'appeloient pas autrement que le saint homme, ou l'homme de Dieu; et les cours, où il craignoit surtout de se montrer, le recherchoient avec empressement. Quelque attrait qu'il eût pour l'obscurité, où il n'aspiroit qu'à s'ensevelir, l'éclat de ses vertus et le bruit de ses miracles le déceloient partout<sup>3</sup>. Ferdinand, roi de Naples, le souverain pontife, tous les cardinaux l'honoroient comme à l'envi. Louis XI, à qui rien n'échappoit de ce qui pouvoit servir à prolonger ses jours,

<sup>1</sup> Comin. l. 6, c. 10. — <sup>2</sup> Contin. de Fleury. — <sup>3</sup> Comin. l. 6, c. 8.

crut qu'il n'y avoit point de meilleur expédient pour cela, que d'attirer de la Calabre le solitaire merveilleux, à qui l'on publioit que le Tout-Puissant ne refusoit rien. D'abord il l'invita lui-même, en lui promettant tous les bons offices de sa libéralité pour l'établissement des minimes en France. Il le fit ensuite presser par le roi de Naples, son souverain; et le saint homme se montrant peu jaloux de plaire aux princes, Louis eut recours au souverain pontife. Il étoit alors de bonne intelligence avec Sixte IV, pour avoir mis en liberté, à la prière du légat Julien, neveu du pape, le cardinal de Balue, qu'il retenoit depuis long-temps en prison pour crime d'état. Sixte expédia deux brefs à François de Paule, à l'effet de l'engager et de l'obliger, même sous peine d'excommunication, à se rendre sans délai auprès du roi de France, et s'intéresser pour la prolongation de ses jours. François partit avec le maître d'hôtel du prince, qui l'étoit venu chercher (1482).

L'arrivée du saint fit tant de plaisir au roi, qu'il donna une bourse de dix mille écus à celui qui lui en apporta la nouvelle. Quand il le sut près de la Touraine, il demanda au dauphin, qu'il tenoit comme exilé de la cour au château d'Amboise, de l'aller recevoir avec toutes les marques possibles d'honneur et de respect. Mais quand le saint approcha du Plessis, le roi, qui étoit allé au devant de lui, accompagné de toute sa cour, le reçut, selon les expressions de Comines, comme si c'eût été le pape. Il se prosterna devant lui, en le conjurant de lui servir de protecteur auprès de Dieu, le fit loger dans l'enceinte du château, et chargea deux de ses principaux officiers de veiller à ce que rien ne lui manquât de tout ce qui pourroit lui plaire, et à traiter de même les religieux qui l'avoient suivi dans son voyage. Il leur fit bâtir ensuite un couvent dans son parc, et un autre à Amboise. Le saint alloit souvent entretenir le roi, mais des affaires de l'éternité, et non pas de la prolongation d'une vie fragile, dont le terme, lui disoit-il, étoit marqué pour lui comme pour le dernier de ses sujets, dans l'arrêt immuable auquel il n'étoit plus question que de se soumettre. Il parloit, dit Comines qui fut presque toujours présent, il parloit, quoique sans aucune teinture des lettres, avec tant de force et de noblesse, que tout le monde

disoit n'avoir jamais vu homme vivant, par la bouche duquel il parût mieux que le Saint-Esprit s'énonçât. Ce qui le prouve invinciblement, c'est la résignation et toutes les dispositions chrétiennes qu'il fit prendre à un prince qui en étoit aussi éloigné d'abord que son stérile admirateur. Ce prince difficile marqua une confiance et une amitié constante à celui qui ne lui parloit que de mort et d'éternité, lui qui ne pensoit qu'à vivre. Les princes et les seigneurs les plus estimables partagèrent les sentiments du roi à l'égard du saint : ce qui n'empêcha point que la foule des courtisans ne se moquassent de sa simplicité, et ne l'appelassent si souvent le bon homme, que le nom en est resté long-temps à ses disciples. Ils le tournoient en ridicule sur la singularité de son habit, sur ses cheveux qu'il ne coupa jamais, sur tout son extérieur plus que négligé. Jacques Coquetier, médecin du roi, ne s'en tint pas à la dérision : il suggéra au prince de tenter le saint du côté de l'intérêt, afin de lui faire perdre son estime, ou plutôt sa confiance, qu'il vouloit avoir tout entière. Ce médecin, le plus avide et le plus insolent qui fût jamais, traitoit ce maître terrible comme un esclave, et en recevoit dix mille écus par mois. « Je sais bien, lui disoit-il souvent, que vous me chasserez quelque jour, comme vous en avez chassé tant d'autres; mais soyez sûr que vous mourrez huit jours après. » Il se maintint en faveur jusqu'à la mort du prince, par cette crainte qu'il sut toujours lui imprimer, sans pouvoir toutefois en exclure saint François de Paule.

Le roi se sentant plus affoibli de jour en jour, fit venir d'Amboise le dauphin son fils. Il lui avoit donné l'année précédente une suite d'instructions, dont la meilleure étoit de ne pas l'imiter dans la conduite pleine de sécheresse qu'il avoit tenue à l'égard de la noblesse et des princes du sang, et dans l'imposition des tailles qu'il avoit portées de dix-sept cent mille livres où elles étoient sous le règne précédent, jusqu'à quatre millions sept cent mille livres. Il lui répéta ces instructions, et ordonna qu'elles fussent enregistrées au parlement de Bourgogne qu'il avoit créé, et à la chambre des comptes de Paris. C'est presque la seule attention qu'il ait donnée à l'éducation de ce prince, qu'il ne pensoit qu'à éloigner des

affaires. Comme il eut après cela une troisième rechute, on l'avertit, sans beaucoup de ménagement, qu'il étoit dans le plus grand danger. Il envoya le chancelier porter les sceaux au dauphin, qu'il nomma roi, exhorta un chacun à lui être fidèle, et donna différents ordres, avec autant de sens et de présence d'esprit qu'il en eût jamais montré. On ne l'entendit plus se plaindre de ses douleurs, pendant quelques jours qu'il vécut encore ; il reçut tous les sacrements avec beaucoup de pitié, ne cessant d'implorer le secours de la sainte Vierge, à laquelle il demanda particulièrement de ne mourir qu'un samedi. Il mourut en effet le samedi 30 du mois d'août 1483, dans la soixantième année de son âge, de son règne la vingt-troisième. Son corps fut porté, selon ses ordres, à Notre-Dame de Cléry près d'Orléans, qu'il avoit fondée. Il eut tellement à cœur de reposer dans cette église, qu'il obtint du pape une bulle d'excommunication contre ceux qui en feroient transporter son corps. Il avoit réglé lui-même les cérémonies de ses funérailles, et il fut obéi aussi ponctuellement qu'il l'eut jamais été pendant sa vie. Charles VIII, son fils unique, lui succéda comme il entroit dans sa majorité, selon le règlement de Charles V, c'est-à-dire, dans sa quatorzième année.

La vie de Louis XI est un tissu d'incohérences et de contradictions qui font de son caractère un problème inexplicable. Il prit toutes les formes, sans en avoir une à lui, si ce n'est cette bigarrure même, et la constance dans les variations de sa bizarrerie. Bassesse et fierté, étourderie et vue sûre, vice et vertu, il donna dans toutes les extrémités, et ne s'arrêta jamais au juste milieu. Génie profond et vif, fécond en expédients, d'une souplesse incomparable dans la politique, versé même dans les lettres dont il procura l'avancement, en augmentant beaucoup la bibliothèque royale, commencée par Charles V à Fontainebleau, et transportée au Louvre par Charles VI; très-brave quoiqu'il aimât peu la guerre, capitaine et soldat comme il le fit voir étant dauphin, vigilant, infatigable, pourvoyant à tout, ami de la justice, qu'il faisoit rendre aux particuliers avec une rigueur exemplaire; doué en un mot de presque toutes les qualités qui font les grands rois et les grands hommes : un esprit faux et un cœur serré firent de lui un

mauvais sujet et un mauvais roi, un mauvais fils et un mauvais père, un mauvais maître et un mauvais ami, un mauvais citoyen et un mauvais chrétien. Mauvais fils et mauvais sujet : sa vie, avant de régner, ne fut qu'une suite continue de cabales et de factions. Mauvais père, il tenoit son fils éloigné de sa présence, et comme emprisonné dans le château d'Amboise. Mauvais roi, il tripla les impôts, il fit périr, à ce qu'on prétend<sup>1</sup>, plus de quatre mille personnes, la plupart sans forme de procès, et plusieurs précipitées par une bascule sur des roues armées de tranchants. Il réduisoit l'art de régner à l'art de dissimuler. Mauvais maître, le moindre soupçon, un simple caprice décidoit du sort de ses serviteurs les plus affectionnés. Enfin mauvais citoyen et mauvais chrétien tout ensemble, puisque la foi ne sépare pas ces deux choses; il en usoit avec Dieu, comme avec ses voisins; il sembla se flatter de lui donner pareillement le change par des démonstrations où le cœur n'avoit point de part. Si, comme on eut lieu de le présumer, le thaumaturge de Calabre obtint la grâce d'une bonne mort à un pareil pénitent, ce ne fut pas là certainement le moindre de ses miracles. Louis XI est regardé comme le plus méchant des rois de sa race, peu féconde, à la vérité, en productions de ce genre. François I<sup>er</sup> disoit de ce prince absolu, que c'étoit lui qui avoit mis les rois de France hors de tutelle.

Le pape Sixte IV mourut un an après Louis XI, le 13 août 1484, dans la soixante-onzième année de son âge, et la quatorzième de son pontificat. Ce pontife avoit beaucoup de vertus, des mœurs intactes, une science extraordinaire, le talent des affaires et l'application, l'âme noble et généreuse : mais un seul vice ou plutôt un foible, si malséant à ces augustes pontifes selon l'ordre de Melchisédec, qui n'admet ni généalogie, ni parents, lui fit manquer la meilleure partie du bien qu'il auroit pu faire, et ternit de taches sans nombre le reste de ses œuvres. On peut dire de ce pape surtout, que, s'il ne s'est pas rendu irréprochable, c'est pour avoir été dominé par l'amour de ses proches. Cependant son ardeur pour le progrès des lettres, la protection et les libéra-

<sup>1</sup> Mézerai, Abrég. chronol. t. 3, vie de Louis XI.

lités dont il honora les hommes lettrés, ses propres ouvrages de philosophie et de théologie, sans compter ses bulles savantes et nombreuses, les monuments sans nombre qu'il a laissés pour l'embellissement et l'utilité de Rome, pleine encore aujourd'hui de ses inscriptions et de ses titres, rendent à jamais son nom mémorable. On a dit que, des seules pierres qui portent son nom dans les bâtiments superbes qu'il multiplia dans Rome, on pourroit construire un vaste édifice. Le magnifique pont du Tibre se nomme encore le pont de Sixte. La route à l'immortalité du second ordre, c'est, après avoir transmis aux peuples des jouissances durables, de bien mériter des arts qui en perpétuent le souvenir.

Jean-Baptiste Cibo, noble Génois, d'extraction grecque, cardinal de Sainte-Cécile, dit cardinal de Meise, parce qu'il en avoit été évêque, fut élu pour succéder à Sixte, seize jours après sa mort, le vingt-neuvième d'août, et prit le nom d'Innocent VIII avec ces paroles du psaume pour devise : *J'ai marché dans mon innocence*. Elles exprimoient sans doute ce qu'il vouloit être, mais non pas ce qu'il avoit été. Sa vie, avant la réception des saints ordres, fut si peu réglée, qu'il eut jusqu'à sept enfants, dit-on, de différentes femmes. Il se pratiqua aussi, dans le conclave où il fut élu, des brigues et des manœuvres qui firent courir des bruits très-fâcheux sur la canonicité de son élection. C'étoit un grand et bel homme, qui conservoit toute la fraîcheur de la jeunesse à l'âge de cinquante-un ans où il parvint au pontificat, d'une douceur et d'une bonté d'âme qui le rendoient cher à tous ceux qui l'approchoient. Les historiens de son temps disent de lui beaucoup de bien<sup>1</sup>. Il étoit naturellement enclin à l'épargne ; mais il surmonta jusqu'aux vices de nature, en faveur des pauvres et des affligés, qui ne s'aperçurent jamais que de la sensibilité généreuse de son cœur. Comme son naturel un peu mou lui faisoit aimer singulièrement la paix et la concorde, il n'eut rien de plus pressé que d'y exhorter les princes, en leur annonçant son exaltation, et en recevant leurs félicitations à ce sujet. Il se proposoit, comme ses prédécesseurs, de les réunir

<sup>1</sup> Onuphr. in Inn. VIII.

contre l'ennemi commun de la religion ; et pour leur donner l'exemple, il commença par terminer la guerre de Sixte IV avec les Venitiens, fit cesser toute hostilité, et leva les censures.

L'année qui précéda l'élection du pape Innocent, donna un habitant nouveau à la Jérusalem céleste. A Wilna, capitale de Lithuanie, le quatrième jour de mars, saint Casimir, fils de Casimir IV, roi de Pologne, mourut consumé de langueur ou de pénitence dans sa vingt-quatrième année. Prince d'une piété angélique, et si chaste, que les médecins lui répondant de sa guérison s'il vouloit prendre une femme, il aima mieux mourir que de manquer à la résolution qu'il avoit prise de demeurer vierge. Ce trait seul peut suffire pour constater toute la sainteté de ce martyr nouveau : quand il est une vertu portée à ce point d'héroïsme, toutes les autres en sont presque toujours inséparables. Le ciel ne laissa point d'y ajouter le sceau des miracles et en particulier de la résurrection d'une fille enlevée dans l'âge d'innocence, digne objet de protection pour un martyr de la virginité. Il est un ouvrage entier rempli de la relation des miracles qui dans la suite l'ont fait mettre au nombre des saints par le pape Léon X<sup>1</sup>.

D'un autre côté, une vierge portugaise de naissance illustre, nommée Béatrix de Sylva, établit à Tolède une congrégation de religieuses en l'honneur de la conception de Marie, qui intéressoit si vivement alors le zèle des âmes pieuses. Cet institut, quelques années après, fut confirmé par le pape Innocent VIII, qui le rangea sous la règle de Cîteaux et l'obéissance des ordinaires, en lui conservant néanmoins son titre de la Conception et son habit primitif. Il consistoit en une tunique et un scapulaire de couleur blanche, avec un manteau bleu céleste. Après la mort de la fondatrice, ses religieuses prirent la règle de sainte Claire, toujours sous le titre et l'habit de la Conception. Enfin le pape Jules II les retira de l'observance de Cîteaux, pour commettre leur direction aux franciscains réformés.

Il n'y avoit que cinq ans que l'inquisition avoit été mise en Espagne sur le pied qu'on a vu en 1480, et déjà sa rigueur

<sup>1</sup> Bolland. ad 4 Mart.

outrée, jointe à la forme insolite de ses jugements, excitoit l'alarme générale et les plus vives réclamations. Tout le monde se croyoit en péril, voyant chaque jour son voisin mis aux fers sous prétexte d'hérésie, de judaïsme, de mahométisme, ou plutôt, sans qu'on lui eût allégué de raisons, précipité en des souterrains ténébreux, mille fois plus abhorrés que le tombeau. Si quelquefois ces antres dévorants relâchoient leur proie, les malheureux qui en échappoient ruinés, disoient que tout leur crime avoit consisté à avoir des ennemis intéressés à leur perte. Les grands se joignirent au peuple, tous crièrent à l'oppression et à la barbarie, et se plaignirent en particulier de ce que le délateur étoit compté pour témoin, que les témoins n'étoient pas confrontés, et qu'on ne donnoit aux accusés nulle connoissance de leurs accusateurs. Les états d'Aragon demandèrent au roi Ferdinand de remédier à ces abus, de régler le tribunal de l'inquisition sur les autres tribunaux, et d'empêcher ces confiscations scandaleuses, qui faisoient si raisonnablement soupçonner l'intégrité de ceux qui les ordonnoient. On ne voit pas que Ferdinand ait eu égard à ces remontrances. Le prétexte éblouissant de la conservation de la foi, bien longtemps encore après ce prince, a fermé les yeux sur l'irrégularité des moyens employés à la conserver.

Pendant l'indignation populaire parvint à son comble, et il en coûta la vie à l'un des inquisiteurs, le moins digne peut-être de servir de victime pour les autres. Mais entre les mains de Dieu, tout sert au bonheur des élus. Un chanoine de Saragosse, nommé Pierre d'Arbuesa, respectable par sa naissance, et beaucoup plus encore par sa piété, exerçoit l'office d'inquisiteur avec toute l'équité, le désintéressement et la circonspection qu'on pouvoit attendre d'un homme canonisé par la voix publique. Il avoit coutume de passer chaque jour en prière un temps considérable devant le grand autel de la cathédrale, où il restoit souvent jusque bien avant dans la nuit. Une troupe de désespérés, à la faveur des ténèbres, y entrèrent après lui; et sans nul respect pour la sainteté du lieu, ils l'assailirent, comme autant de bêtes féroces, le percèrent de plu-

sieurs coups de poignards et le laissèrent demi-mort sur la place (1485). Il vécut encore deux jours, pendant lesquels il ne fit que remercier Dieu, sans qu'un seul mot de plainte échappât de sa bouche. Les citoyens touchés l'enterrèrent avec beaucoup de pompe et de vénération, au lieu même où il avoit été mis à mort en haine de la foi. On dit que tous ses assassins périrent dans l'année par divers accidents. On raconte aussi quelques prodiges opérés à son tombeau; mais les vertus éminentes qu'il avoit pratiquées toute sa vie sont des preuves plus incontestables de sa sainteté : sur quoi le pape Paul III l'a canonisé dans la suite, à la prière de l'empereur Charles-Quint<sup>1</sup>.

Au moyen de l'inquisition qui empêchoit les mahométans et les juifs de paroître, ou du moins de faire corps dans les terres de Ferdinand, ce prince écartoit les trames et les factions, et faisoit concourir tous les membres de l'état au bien général, quelles que fussent leurs dispositions secrètes. Donnant ainsi au gouvernement toute la vigueur et la souplesse que les mœurs du temps comportoient, il se mettoit en état d'exécuter au moins en partie les grands desseins que lui suggéroit son zèle ou son ambition. Deux grandes œuvres devoient signaler son règne : la découverte du Nouveau Monde, et la réduction des Maures.

Déjà les progrès des flottes portugaises l'avoient piqué d'émulation. Sous la conduite du noble Vénitien Jean Cano, elles avoient découvert en 1484, par-delà l'équateur, le royaume de Congo en Afrique. Ce peuple naturellement affable donna de grandes marques de bienveillance aux Portugais, se lia d'amitié avec eux, et observa curieusement leurs pratiques de religion. Insensiblement il y prit tant de goût, que le roi et toute sa cour embrassèrent le christianisme<sup>2</sup>. Quand les Portugais repartirent pour l'Europe, ce prince leur confia plusieurs jeunes gens de beau naturel et des familles les plus considérables, sous la conduite d'un Africain déjà converti, nommé Zucuta : il prioit le roi de Portugal de les faire purifier dans le bain du salut, de ne leur rien laisser ignorer de la doctrine céleste, et

<sup>1</sup> Marian. l. 25, c. 8. Blanc. in Ferd. II. — <sup>2</sup> Parro. l. 3, c. 3. Maff. rer. ind.

de les renvoyer ensuite au Congo avec quelques ministres du Dieu tout-puissant, afin de communiquer les mêmes avantages au reste de la nation. Le roi Jean II, que son équité et toutes les qualités dignes du trône ont fait surnommer le Parfait, qui ne s'illustra pas moins par son zèle pour la propagation de l'Évangile, auquel il eut la gloire d'ouvrir la porte du Nouveau Monde : ce prince religieux et magnanime fit alliance avec le roi de Congo, tint Zacuta sur les fonts de baptême, fit instruire et baptiser la jeunesse qu'il conduisoit, puis les renvoya dans leur patrie avec des missionnaires capables d'étendre et de perfectionner de si heureux commencements. Dans la suite, les barbares voisins du Congo s'emparèrent de cet état, après y avoir commis des ravages affreux, et réduisirent le roi à se réfugier dans une île sauvage. Il demanda du secours au roi de Portugal, qui prit généreusement sa défense, et le rétablit sur son trône. L'Africain, par reconnaissance, offrit de se rendre vassal du Portugais, qui, combattant de générosité, refusa cet hommage. C'est ainsi que le Portugal a rendu le Congo chrétien, non pas en exterminant les idolâtres, mais en leur donnant l'exemple de la modération évangélique, et en les traitant comme des frères : modèle trop peu suivi, quoique si digne de l'être ! Cano, quelque temps après, découvrit encore le promontoire le plus méridional de l'Afrique, nommé d'abord le cap des Tourmentes, et aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance.

Avant de tourner ses vues sur ces conquêtes ou découvertes lointaines, Ferdinand crut devoir se mettre à l'abri de toute inquiétude à l'égard des rois mahométans qui partageoient encore l'Espagne : avant même de tenter une seconde entreprise, il lui fallut affermir sur sa tête, ou sur celle d'Isabelle son épouse, la couronne de Castille, à laquelle cette princesse étoit parvenue d'une manière fort extraordinaire. Le dernier roi de Castille et de Léon, Henri IV, dit l'Impuissant, mari dissolu d'une femme débauchée, avoit eu de cette reine du sang de Portugal, nommée Jeanne, une fille du même nom, qu'il fit reconnoître pour son héritière aussitôt après sa naissance, et qu'il déclara telle encore avant de mourir. Elle fut néanmoins privée de la couronne, comme n'étant pas fille de Henri, qu'on prétendoit

réduit à l'impuissance d'avoir des enfants par les débordements excessifs de sa jeunesse. Isabelle, sœur du roi, fut mise en sa place. Un procès aussi étrange, et dont l'objet étoit une couronne, causa des troubles, des factions intestines, et des guerres avec le Portugal : les bonnes qualités d'Isabelle et l'habileté de Ferdinand triomphèrent enfin.

Quand ils furent tranquilles de ce côté-là, ils tournèrent leurs vues sur les Maures, qui leur fournirent bientôt une occasion favorable d'entrer en action. Albohacen, roi de Grenade, ayant répudié sa femme dont il avoit des enfants, pour épouser une chrétienne renégate, voulut, par le conseil de cette marâtre, faire mourir ces princes. Boabdil, qui étoit l'aîné, se sauva de Grenade à Guadix avec la reine sa mère, et ils intéressèrent à leur défense, non-seulement les seigneurs du canton, mais tous les grands du royaume, indignés de la barbarie d'Albohacen. Comme ce père dénaturé étoit absent de Grenade, ils y firent venir Boabdil et le proclamèrent roi, ce qui engagea les Maures dans une guerre civile dont Ferdinand s'empessa de profiter pour les chasser de toute l'Espagne. Le jeune roi eut vent de ce projet; et sans dissimuler, ni rien ménager, enflé de son premier succès, il se crut en état de résister à son père et aux chrétiens tout ensemble, et entra suivi d'une armée sur les terres de Castille. Il fut battu à plate couture, fait prisonnier (1483); et de l'excès de la présomption, passant tout à coup à un lâche abatement, il offrit à Ferdinand et à Isabelle l'hommage perpétuel de la couronne de Grenade, un tribut annuel de douze mille ducats, et telle somme d'argent comptant qu'ils voudroient prescrire. Ces propositions furent acceptées en y ajoutant qu'il fourniroit encore chaque année trois cents esclaves, et qu'on le soutiendrait sur son trône<sup>1</sup>.

Autant les Maures avoient jusque-là marqué de chaleur pour les intérêts de Boabdil, autant la honte de ce traité aliéna leurs esprits. Quinze gouverneurs de place protestèrent solennellement de la nullité de ces conventions. On quittoit par troupes le parti du jeune roi, pour aller grossir celui de son oncle Zagal, qui avoit acquis l'estime de toute la nation avec le sur-

<sup>1</sup> Surit. l. 20; Marian. l. 25.

nom de Brave, et qui feignoit de tenir pour le vieux roi son frère. Le mécontentement et la défection allèrent si loin, que Boabdil ne se croyant plus en sûreté dans Grenade, se retira d'abord à Almería, d'où, après des périls plus pressants encore, il alla se jeter entre les bras des Castellans. Digne frère du barbare Albohacen, Zagal étant entré dans Grenade après la fuite de son neveu, fit mourir le vieux roi pour régner en sa place; et afin de s'assurer la couronne, il intrigua pour faire éprouver le même sort à Boabdil, au milieu d'Almería. Mais ces atrocités le rendirent aussi odieux qu'Albohacen, et regagnèrent à Boabdil une quantité de partisans qui revinrent en foule grossir sa faction.

Par leur moyen, et avec les secours puissants que ne manquèrent pas de lui fournir Ferdinand et Isabelle, il se rendit pour la seconde fois maître de Grenade. Cependant la faction opposée occupoit encore une grande partie du royaume et de ses meilleures forteresses, en particulier des places importantes d'Almería, de Baça et de Guadix, différente de Cadix en Andalousie. Par une impatience de jeune homme, il pressa Ferdinand de réduire ces places, en lui promettant de lui livrer la ville de Grenade, trente jours après qu'il les auroit soumises. Ambition insensée, dont la précipitation le rendoit autant esclave que vassal, et le faisoit aller au devant des entraves où l'on ne cherchoit qu'à le réduire. A la faveur de ces divisions des infidèles, déjà les Castellans, par cinq ou six batailles, avoient épuisé de sang et d'argent l'état de Grenade, et en avoient conquis une infinité de places.

L'an 1486<sup>1</sup>, l'université de Paris donna une preuve de la constance de son zèle pour la conservation de la saine doctrine. Un licencié en théologie, nommé Jean Laillier, avoit avancé dans les exercices publics une suite de propositions qui ressembloient à l'impie du viclérisme. Elles attaquoient principalement l'autorité de l'Eglise et des évêques, la primauté du siège apostolique, la loi du jeûne, le culte rendu aux saints, les indulgences, et la continence cléricale. Le ton de dogmatiseur, c'est-à-dire, l'insolence, la fade ironie, le défaut de pudeur,

<sup>1</sup> D'Argentr. Collec. ad ann. 1486. p. 308.

renchérissoient encore sur le fond des choses. La faculté de théologie censura ces propositions, obligea Laillier à les rétracter publiquement, et arrêta qu'il ne seroit point admis au doctorat. Il eut recours au parlement, qui renvoya l'affaire à l'évêque pour être instruite et jugée, conjointement avec l'inquisiteur et quatre docteurs députés de la faculté. Les officiers du prélat engagèrent d'abord Laillier à rétracter expressément chacune de ses propositions en présence du peuple, parce qu'elles avoient été prêchées en plusieurs endroits, au grand scandale des fideles. Aussitôt après il reçut de l'évêque l'absolution de toutes les censures qu'il avoit encourues. Survint ensuite un jugement sommaire, par lequel le prélat, sans avoir consulté les assesseurs qu'on lui avoit donnés, rétablit le coupable dans ses fonctions, honneurs et dignités, lui rendit le droit d'être promu au degré qu'il souhaitoit, et leva toute note d'infamie.

La faculté mécontente continua à lui refuser le bonnet ; et comme l'évêque vouloit la contraindre, elle interjeta un acte d'appel à qui il appartiendroit. Là-dessus le pape Innocent se saisit de l'affaire, loua par une bulle authentique le zèle des docteurs, défendit d'admettre Laillier au doctorat, et cassa la sentence de l'évêque de Paris. Le pontife au contraire voulut qu'on arrêât l'accusé, et qu'il fût détenu dans les prisons jusqu'à ce que l'archevêque de Sens et l'évêque de Meaux, auxquels il commettoit la poursuite de cette affaire, eussent pris toutes les mesures convenables pour s'assurer de la foi d'un novateur si précipitamment absous. On n'ignoroit point à Rome avec quelle facilité ces sortes de dogmatiseurs changeoient de langage sans changer de sentiment.

Vers le même temps, un concile tenu à Lambeth en Angleterre, et présidé par l'archevêque de Cantorbéry, condamna, pour des erreurs à peu près semblables, Renaud Péacok, évêque de Chester <sup>1</sup>. Telle est, nonobstant la distance des lieux, l'uniformité de la doctrine et de la marche de l'Eglise. Les livres de Péacok, dont les copies s'étoient déjà répandues en grand nombre, furent brûlés sous ses yeux ; et malgré ses rétracta-

<sup>1</sup> Conc. I. XIII, pag. 1466.

tions, il fut déposé de l'épiscopat, puis renfermé dans un monastère, où peu après il mourut de chagrin. Il eut pour disciple le carme Jean Milverton, professeur d'Oxford, qui, ayant été excommunié par l'évêque de Londres, s'enfuit à Rome, où le pape, sans aucun égard à ses rétractations et à ses défenses, le fit mettre en prison et l'y retint pendant trois ans. La bonne foi ne sauroit avoir lieu, quand on s'élève contre des points de doctrine qui sont évidemment partie de l'enseignement commun de l'Eglise; et les rétractations qui viennent ensuite sont raisonnablement soupçonnées du même vice que la publication de l'erreur. L'archevêque de Cantorbéry étoit alors Thomas Bourchier, cardinal du titre de Saint-Cyriaque, celui de tous les évêques de l'église britannique qui a le plus long-temps exercé l'épiscopat, savoir cinquante-un ans, à compter depuis sa première consécration pour le siège de Wigorgne; et parmi les archevêques de Cantorbéry dont il a tenu le siège trente-cinq ans, celui qui l'a occupé plus long-temps qu'aucun de ses prédécesseurs, à compter de huit cents ans avant lui. Le roi, de son côté, obtint une bulle d'Innocent VIII, pour mettre en Angleterre des bornes aux privilèges des asiles. Bien des évêques murmurèrent; mais le souverain pontife, sage interprète des sentiments de l'Eglise, ne regarda point comme une prérogative de la religion, ce qui ne servoit qu'à fomenter le crime.

A Paris, la faculté de théologie flétrit encore douze propositions, plutôt extravagantes qu'hérétiques, prêchées par Jean Marchand, cordelier, touchant les prérogatives de saint François. La première portoit que Lucifer, prince des anges, ayant été chassé du ciel pour son orgueil, sa place avoit été réservée à saint François seul, comme à celui de tous les saints qui avoit été le plus humble. Tous les ans, portoit la onzième, saint François descend le jour de sa fête dans le purgatoire, en délivre tous les religieux et religieuses de son ordre, tous ceux et celles qui portent son habit, et les emmène au ciel, comme l'âme de Jésus-Christ est descendue aux enfers, pour emmener avec elle les âmes des patriarches. Cet illuminé faisoit plusieurs autres comparaisons semblables, et plus malsonnantes encore, entre Jésus-Christ et saint François, qu'il trouvoit ressemblants

l'un à l'autre en quarante manières. Il alloit jusqu'à appeler ce saint un second Christ, un second Fils de Dieu. Mais c'étoit principalement sur le chapitre des stigmates qu'il donnoit carrière à son imagination et à ses délires.

Déjà cette faveur, toute céleste de sa nature, et des plus extraordinaires dans l'ordre même des choses surnaturelles, étoit devenue un objet de rivalité et d'altercations pitoyables entre les religieux de saint Dominique et ceux de saint François. Les dominicains prétendoient que sainte Catherine de Sienne, religieuse de leur ordre, avoit reçu les stigmates aussi-bien que saint François d'Assise; et les franciscains vouloient que cette prérogative n'eût été accordée qu'à leur patriarche. Ceux-ci prévirent tellement en leur faveur le pape Sixte IV, qui avoit été cordelier, qu'il défendit, sous peine de censure, de peindre la sainte avec les stigmates. Il adoucit néanmoins son décret dans la suite, et leva les censures; mais l'amertume de cette étrange émulation ne diminua point. Fut-il donc jamais possible de se persuader que c'est honorer Dieu, ou les amis de Dieu, de leur prêter nos passions et nos petitesse, en disputant pour eux de la préséance? Mais l'homme se recherche lui-même jusque dans les choses les plus étrangères en apparence à ses vues. On se pare des dignités de son maître, du nom de ses pères et de la sainteté de son patron : misérables suppléments à la pénurie personnelle, qu'ils ne servent qu'à mettre dans un plus grand jour. Peu occupé de ces réflexions, et uniquement de la gloire mal entendue de son saint fondateur, Jean Marchand ne tarissoit point sur le privilège des stigmates : parmi ses propositions condamnées, il en est plus de la moitié sur ce seul article.

Une tête bien différemment organisée ne laissa point de donner dans des écarts qui lui attirèrent dans le même temps l'animadversion du saint Siège. Jean Pic, prince de Concorde et de la Mirandole, prodige de génie et d'érudition presque dans l'enfance, soutint à Rome des thèses publiques sur toutes les sciences, tant sacrées que profanes. Elles contenoient jusqu'à neuf cents propositions, extraites des auteurs latins, grecs, hébreux, chaldéens, et il les soutint en homme consommé dans chaque matière et dans chaque idiome. Elles lui firent beau-

coup d'admirateurs et beaucoup d'envieux. Quelques-unes ayant été taxées d'hérésie, la célébrité du personnage attira l'attention du pape Innocent, qui les fit examiner avec soin (1487). On jugea qu'il y avoit treize propositions répréhensibles : sur quoi le pape défendit, sous peine d'excommunication, la lecture des thèses, et fit citer l'auteur à son tribunal. Le prince de la Mirandole, sans être hérétique, méritoit cette espèce de flétrissure. Il employoit, en parlant de nos mystères et des points les plus délicats de notre religion, des expressions neuves, inconnues aux saints docteurs, et dès lors raisonnablement suspectes. Tant il importe en tout état de suivre des routes battues, dans la carrière des sciences religieuses; de sacrifier aux usages de la sainte antiquité toutes les saillies d'une imagination brillante, et toute prétention au bel esprit.

Mais Pic étoit alors emporté par le feu de la jeunesse et l'ivresse de l'admiration publique. Il fit en dix-sept nuits une longue et savante apologie, où il justifia parfaitement sa catholicité personnelle, en déterminant les sens qu'il attachoit à des expressions équivoques : il confondit même l'ignorance grossière de quelques-uns de ses censeurs; mais toujours il restoit un louche sur ses propositions, telles qu'elles étoient énoncées dans ses thèses. Quelques années après, il se soumit avec toute la simplicité de l'Évangile au jugement du siège apostolique, et le souverain pontife lui donna un bref d'absolution, où la pureté de sa foi est constatée de la manière la plus authentique. Pendant le reste de sa vie qui fut fort court, cet homme rare, entièrement corrigé de cet esprit de dispute qui l'avoit animé dans sa première jeunesse, ne s'appliqua plus qu'à l'étude des Livres saints, et à combattre dans ses écrits les ennemis de la religion. Trois ans avant sa mort, il renonça à sa principauté, et se retira dans une maison de campagne, où il se livra tout entier aux exercices de la piété, de la pénitence et de la charité envers les malheureux. La sensibilité de son âme égaloit la beauté de son génie. Il avoit pris la résolution de distribuer le reste de ses biens aux pauvres, et d'aller, muni du crucifix seul, prêcher la pénitence dans les villes et les campagnes, quand il mourut à Florence, l'an 1494, âgé de trente-deux à trente-trois ans. Il voulut finir ses jours avec l'habit

des dominicains, pour qui il avoit toujours eu beaucoup d'affection.

En même temps qu'Innocent VIII condamnoit des thèses et des propositions peu exactes, il poursuivoit avec chaleur un autre genre d'affaire qu'il croyoit sans doute ne pas moins intéresser la religion. Le prince Zizim, frère du sultan Bajazet, demouroit toujours en France entre les mains des chevaliers de Rhodes, qui le gardoient dans la commanderie de Bourg-Neuf, sur les confins de la Marche et du Poitou. Innocent, suivant l'exemple de ses prédécesseurs et les mœurs de son temps, témoignoit beaucoup d'ardeur pour réprimer les Turcs. Il se persuada que le prince Zizim lui seroit d'un grand usage pour cet effet, et le demanda au grand-maître de Rhodes. Le roi de Hongrie, celui de Naples, le soudan d'Égypte qui proposoit d'agir de concert avec les chrétiens, faisoient aussi tous leurs efforts pour avoir cet illustre infortuné en leur disposition. Le pape l'emporta, et Zizim partit pour Rome, sous la conduite du grand-maréchal de l'ordre, après que le roi de France, dans les terres duquel il étoit, eut donné son agrément, sous la condition que le prince turc seroit gardé par les chevaliers de Rhodes, et qu'on ne pourroit disposer de lui sans le consentement du roi, à peine de dix mille livres d'or (1488). Quelques jours après son arrivée, le pape donna au grand-maître le chapeau de cardinal, avec la qualité de légat du saint Siège dans toute l'Asie. Ainsi vit-on le sauveur de Rhodes, grand-maître et cardinal tout ensemble, figurer en prélat aussi-bien qu'en héros. Sa Sainteté lui abandonna aussi le droit de pourvoir, sans nulle exception ni réserve, à tous les bénéfices de l'ordre, même à ceux qui vaqueroient en cour de Rome. Les ordres du Saint-Sépulcre et de Saint-Lazare furent encore réunis à celui de Saint-Jean de Jérusalem, avec même pouvoir pour le grand-maître sur leurs bénéfices et leurs revenus.

Le sultan Bajazet craignoit si fort le parti que le pape pouvoit tirer de Zizim, qu'il avoit envoyé des ambassadeurs en France, pour prier Charles VIII de ne l'en pas laisser sortir; à quoi le jeune monarque crut, qu'en sa qualité de roi très-chrétien, il ne devoit point avoir égard. Quand le sultan sut son

frère à Rome, il tenta de faire empoisonner, et Zizim, et le pontife. Un scélérat nommé Christophe Macrin, chassé d'un emploi qu'il avoit à la cour pontificale, se trouvoit alors à Constantinople. Le muphti auquel il s'ouvrit en premier lieu, lui procura plusieurs conférences avec le grand-seigneur. On le combla de largesses en or, en pierres précieuses, en présents de toute espèce, et on lui promit la plus haute fortune pour récompense de ce qu'il promettoit. Il devoit empoisonner la fontaine où l'on prenoit l'eau pour la boisson d'Innocent et de Zizim, et on le munit du poison le plus propre à l'exécution de son noir dessein. Un grand crime va rarement seul. Macrin eut à peine mis le pied dans Rome, qu'il se fit arrêter pour des délits qui n'avoient rien de commun avec celui dont il attendoit sa fortune. On le mit à la question, et la douleur lui fit confesser jusqu'au forfait dont on ne lui parloit pas. Comme il avoit des complices, dont quelques-uns subirent le supplice ordinaire, afin d'inspirer la terreur aux autres, il fut conduit par la ville déchiré à plusieurs reprises avec des tenailles ardentes, puis coupé par quartiers, qui furent exposés à différentes portes de la ville <sup>1</sup>.

Il n'est point de personnage que ne joue la politique. Bajazet, après avoir attenté sans succès à la vie du pape, lui envoya des ambassadeurs pour traiter d'alliance, et le pontife les reçut avec les plus grands honneurs. Tous les cardinaux et les officiers de la cour de Rome allèrent au devant d'eux; on leur accorda une audience publique en plein consistoire, et on les traita dans toutes les rencontres comme s'ils eussent été les ministres d'un ami éprouvé. Ils étoient chargés de pierres inestimables, et tout ce que l'Orient produit de plus précieux, sans compter une somme de quarante mille écus d'or, destinée à payer la pension du prince Zizim, qu'on prioit le pape de tenir en lieu sûr <sup>2</sup>. Il paroît qu'Innocent accepta ces propositions, et que pareille somme fut encore touchée les années suivantes: ce qui ne manqua pas de faire murmurer contre ce pontife, qu'on accusa malgré toutes les apparences de son zèle, de ne pas vouloir sincèrement la guerre de Turquie. Il

<sup>1</sup> Rayn. an. 1490. n. 5. — <sup>2</sup> Ibid. n. 2 et 5.

ne laissoit pas de lever cependant les décimes, accordées uniquement pour ce sujet. Peu après, il approuva, dans le mois d'août ou de septembre de l'année 1490, une confrérie nommée de la miséricorde, pour assister les criminels condamnés à mort, et pour avoir soin de leurs funérailles.

Deux ans auparavant, il avoit donné une bulle pour réunir à la couronne d'Espagne les grandes maîtrises des ordres de Calatrava, de Saint-Jacques et d'Alcantara; ce qui ne s'effectua dans toutes les formes qu'en l'année 1500. Isabelle et Ferdinand acquéroient par-là trois à quatre cent mille ducats de revenu annuel. Ce produit, joint aux décimes levées dans les royaumes de Castille et de Léon, en vertu d'une bulle de la même année, mit le roi catholique en état de consommer la réduction des Maures. Après le grand nombre de villes qu'il leur avoit enlevées depuis le commencement de leurs guerres civiles, il prit encore Almérie, Guadix et Baça, pour remplir les conventions particulières qu'il avoit faites avec le jeune roi Boabdil. Baça, qui passoit pour la plus forte place du royaume de Grenade, fut attaquée avec la plus belle armée que Ferdinand eût encore mise en campagne. Elle ne laissa pas de soutenir un long siège; mais sa chute (1489) débarrassa Ferdinand de l'ennemi le plus redoutable qui lui restât parmi les Maures. Muley, l'un des frères du feu roi Albohacen, remit avec elle aux rois d'Espagne toutes les autres villes qui le reconnoissoient pour souverain, et on lui assura un établissement proportionné à son rang et à sa naissance. Il prit ensuite le parti de se retirer en Afrique avec trois ou quatre mille Maures des plus riches et des plus illustres de la nation.

Dès que Ferdinand se fut ainsi rendu maître de Guadix et d'Almérie, aussi-bien que de Baça, il avertit le roi précaire de Grenade, qu'ayant de sa part exécuté ponctuellement le dernier traité, et contraint en outre le prince Muley à passer le détroit, il étoit juste qu'il remît, de son côté, la capitale du royaume, comme il l'avoit promis; qu'en ce cas, on lui feroit une pension de quatre millions de maravédis, et qu'on lui céderoit pour sa demeure tous les lieux du canton nommé le Tau d'Andarax, avec les revenus de cette contrée. Les débris du trône en retiennent encore les charmes. Boabdil, sommé

en quelque sorte d'abdiquer la royauté, fit une réponse d'autant moins satisfaisante, qu'il craignoit tout de la part des grands, s'il entreprenoit de livrer la ville royale. Sur quoi Ferdinand, après avoir encore fait bien des instances et des tentatives inefficaces, se résolut à une rupture ouverte, et à venir assiéger Grenade dans toutes les formes.

Avant d'approcher de la place, il fit pendant l'hiver tous les préparatifs convenables pour une expédition aussi importante. À l'entrée du printemps (1491), il envoya le marquis de Villena, grand homme de guerre, avec dix mille hommes d'infanterie et trois mille chevaux, pour ruiner les petites places des environs de Grenade, et ravager les campagnes, afin que le pays fût privé de la récolte des grains, et que les habitants, contraints de se réfugier dans la capitale, en consommassent plus vite les vivres. Le roi marcha lui-même à Grenade avec une armée de près de cinquante mille hommes, dont la cinquième partie étoit de cavalerie. Il avoit avec lui tous les seigneurs et la fleur de la noblesse des royaumes d'Aragon et de Castille, tous épris du désir d'immortaliser leur nom, déjà distingués pour la plupart dans les expéditions précédentes, et joignant l'expérience à la valeur. Gonzalve Fernandez de Cordoue, fils du seigneur d'Aguilar, et surnommé le grand capitaine, leur servoit de modèle et d'aiguillon tout ensemble. Après que le marquis de Villena eut rempli sa première commission, il vint rejoindre la grande armée, et tous allèrent camper à une lieue de Grenade, déterminés à ne point lâcher prise, qu'ils ne s'en fussent rendus maîtres. C'est pourquoi l'on fit des retranchements aussi considérables, que si l'on n'eût jamais voulu les quitter. A peine furent-ils achevés, que la reine Isabelle vint aussi avec les princes ses enfants, comme pour faire entendre qu'on attachoit à cette entreprise toute la gloire et la fortune de l'Aragon et de la Castille<sup>1</sup>.

Immédiatement après l'arrivée de la reine, le feu s'étant mis à sa tente, et l'ayant consumée avec plusieurs autres, on prit le parti de construire des cabanes de terre, couvertes de tuiles,

<sup>1</sup> Naocl. Chron. an. 1491 et 1492. Surit. l. 20, c. 8 et seq. Marian. l. 25, c. 15, etc.

avec des rues comme dans une ville; et chaque troupe travaillant jour et nuit à fortifier son quartier, en peu de temps parut en effet une ville flanquée de tours, environnée de murailles et d'un fossé profond. Elle fut dans la suite nommée Sainte-Foi. Les assiégés dès lors ne doutèrent plus que ce ne fût un parti pris de ne pas discontinuer le siège que la place ne fût emportée. Ils en perdirent presque tous courage.

Il ne leur restoit d'espoir que dans une bataille rangée, à quoi ils tentèrent en mille façons d'engager Ferdinand; mais ce prince qui excelloit surtout en prévoyance et en ruses, comprit parfaitement que, sans effusion de sang et presque sans péril, la famine le rendroit enfin triomphant. Il ne se trompa point dans son attente : après huit mois et dix jours de siège, les Maures livrés à toutes les horreurs de la faim, sans ressource et sans espoir aussi-bien que sans vivres, se rendirent à composition, le 2 janvier 1492. Il fut stipulé, d'une part, que les assiégés remettroient aux rois de Castille et d'Aragon la ville de Grenade avec toutes ses dépendances, et qu'à l'avenir les Maures, tant de la ville que du reste de cet état, ne reconnoitroient point d'autres souverains que la reine de Castille et ses successeurs; de l'autre part, qu'Isabelle et Ferdinand prendroient sous leur protection tous les Maures qui voudroient rester en Espagne, les traiteroient comme leurs autres sujets, les maintiendroient dans la possession de leurs biens, de leurs droits, de leurs privilèges, et ne permettroient jamais qu'on leur fit aucun tort, ni qu'on agit contre eux autrement que dans les formes ordinaires de la justice; qu'il seroit libre à ceux qui ne voudroient pas demeurer en Espagne, de disposer de leurs possessions, et qu'on leur fourniroit des vaisseaux pour passer en Afrique; qu'enfin le roi dépossédé auroit une pension proportionnée à son premier rang, avec des domaines pareillement convenables pour sa résidence. Ce prince se résolut à rester; mais la plupart des Musulmans, de ceux même qui avoient tenu le plus constamment son parti, le quittèrent pour se retirer en Afrique.

Ce traité s'exécuta de bonne foi; après quoi le roi et la reine firent avec beaucoup de pompe leur entrée dans Grenade. Le cardinal de Mendoza, archevêque de Tolède, en prit d'abord

possession, précédé de la croix qu'on portoit comme en triomphe, et il fit arborer sur les tours les plus élevées cet étendard de notre salut avec celui de l'Espagne. Aussitôt après entrèrent Isabelle et Ferdinand, que la grandeur, la beauté et la magnificence de la ville ravirent d'admiration. Les historiens assurent<sup>1</sup> qu'on y comptoit soixante mille maisons, sans les édifices publics, qui étoient en très-grand nombre, et si superbes, que le roi Bulhar, qui avoit fait la plus grande partie de cette prodigieuse dépense, passa dans l'esprit de ses sujets, pour avoir trouvé l'art de faire de l'or. Les citoyens étoient si riches eux-mêmes, que l'imposition annuelle de cette ville seule passoit un million de ducats. Elle devoit sa population et son état florissant à sa situation charmante sur les bords du Duero, à la pureté de son air, et au grand nombre de ses fontaines, qui en faisoient un séjour délicieux dans un climat brûlant. Les Maures avoient coutume de dire que le paradis étoit dans la partie du ciel qui forme le zénith de Grenade. Elle avoit plus de quatre lieues de circuit, et ses remparts mille et trente tours à créneaux. C'est encore la plus grande ville d'Espagne, et son habitation la plus agréable en été; mais elle ne se ressemble plus, pour ce qui est de la richesse et du nombre des habitants.

L'Espagne, par la prise de Grenade; fut entièrement affranchie de la domination des Musulmans, qui en désola les chrétiens durant plus de huit siècles, à compter depuis l'invasion de ces infidèles sous le règne de Rodrigue en 712: tant il en coûte pour réparer le crime d'un moment; puisque cette irruption, au moins selon tous les auteurs qui ne sont pas de première antiquité, n'eut pour principe que l'incontinence du roi et la vengeance d'un sujet. La conquête de Grenade acquit à Ferdinand V et à ses successeurs le titre de catholique, que lui confirma le pape Alexandre VI.

On doit sans doute faire honneur du rétablissement de l'Espagne chrétienne au caractère espagnol, lent au conseil, et peut-être aussi dans l'action, mais d'une constance et d'une énergie à l'épreuve du temps et de tous les obstacles. Qui

<sup>1</sup> Dieg. de Mur. Hist. reg. gest. cont. Maur. Marian. t. 23, c. 1.

pourroit toutefois méconnoître la main du Tout-Puissant, qui, en tant d'actions rapportées dans toute la suite de cette histoire, imprima d'une manière visible le mouvement aux causes secondes, donna communément l'avantage à la plus foible, balança long-temps les succès et les revers, la présomption et le découragement; et après toutes les épreuves nécessaires à son peuple, quand, par l'horreur de la barbarie et de l'impiété musulmane, il en eut fait une nation digne d'être nommée catholique par excellence, il lui prodigua les victoires et les conquêtes, et enfin purgea totalement l'heureuse Hespérie du sédiment infect qui la faisoit languir depuis si long-temps.

## LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME.

DEPUIS LA RÉDUCTION DES MAURES D'ESPAGNE EN 1492, JUSQU'À LA  
FIN D'ALEXANDRE VI EN 1503.

DES terres immenses dont on ignoroit le nom même, un nouvel hémisphère, un autre monde, des sauvages et des antipodes jusque-là rangés parmi les conceptions chianériques et presque impies, tels sont les spectacles qui, variant la scène de l'univers sur la fin du quinzième siècle, ouvrirent à l'Évangile un champ beaucoup plus vaste que dans le temps même où il fut donné du ciel. Le monde étoit parvenu à cette plénitude des temps, où, selon les oracles prophétiques, la lumière devoit luire jusqu'au sein des ombres de la mort, et l'Éternel, au moyen de ces découvertes, se proposoit d'accomplir toute l'étendue de ses promesses. Il vouloit aussi renouer entre les enfans d'un même père, des liens rompus depuis si long-temps, qu'il n'en restoit plus de vestiges; il vouloit rétablir l'harmonie et les douceurs du commerce entre les branches sans nombre de cette grande famille qu'on nomme le genre humain, leur faire partager réciproquement entre elles les fruits et les jouissances de leurs possessions isolées.

Mais les plus signalées faveurs ne donnent bien souvent lieu qu'à la plus criante ingratitude. Introduits dans les terres de l'or et de toutes les délices, les Européens, loin de faire part de leurs biens propres à des frères heureusement retrouvés, et si propres à les attendrir, ne pensèrent qu'à les asservir et à les dépouiller. Que de scélératesses barbares exercées dans le seul empire du Mexique, ou dans celui du Pérou! Nous n'entreprendrions pas d'en tracer l'immense tableau: il seroit également impossible de marquer, et les excès dont on s'est abstenu, et ceux auxquels on s'est abandonné. Après le pillage et les brigandages les plus inouis, l'effusion du sang humain et les outrages de toute espèce faits à l'humanité, la dissolu-

tion monstrueuse des mœurs et tous les emportements des passions sans frein, on mit dans les chaînes le peu de victimes échappées au carnage, on leur ravit jusqu'aux lieux où elles avoient reçu le jour. Après leur avoir pris tout leur or, on leur prit la terre qui le produisoit.

Les papes eux-mêmes, les vicaires du Père équitable que tous les hommes ont dans le ciel, pour dépouiller de leur sol natal les peuples et les princes des deux Indes en faveur des Castellans et des Portugais, ne trouvèrent d'autres difficultés que de tracer des lignes d'attribution et de démarcation qui pussent leur assigner, dans toute l'étendue d'un monde, un partage dont leur avidité et leur jalousie fussent satisfaites. Craignons cependant de les trop charger, et persuadons-nous que ces étranges donations, assez fautive en ce qu'elles dispoient de ce qui n'appartenoient point aux donateurs, respectoient au moins, ou ne regardoit pas les états réglés des souverains même idolâtres, mais tout au plus des terres vagues et sans propriétaires, des régions inhabitées, ou occupées par des hommes qui n'en conservoient la nature que pour la dégrader, en s'abandonnant à tous les excès des bêtes féroces avec lesquelles ils les partageoient.

Mais l'avarice une fois armée ne distingua plus rien, ou plutôt s'attaqua de préférence aux peuples les plus civilisés et les plus nombreux comme aux plus opulents, et dans ses attentats ne mesura sa réserve que sur l'impossibilité d'attenter avec plus de succès. La cupidité elle-même trompa la cupidité. Elle embrassa trop, elle n'assura rien; elle envahit tout, et tout lui échappa. On vit le foible Portugal porter tout à la fois ses colo-

« La bulle d'Alexandre VI, *Inter cetera*, qui partagea les terres nouvellement découvertes entre les rois d'Espagne et de Portugal, a donné lieu, dit Feller, à bien de gauches déclamations sur le pouvoir temporel du pape. Outre que ce pouvoir étoit alors une opinion reçue, il est tout naturel de ne voir dans cette bulle qu'une décision conciliatoire, propre à prévenir des disputes et des guerres entre deux puissants princes. Ce qui semble avoir le ton d'une véritable concession, n'est que le langage d'un arbitre qui parle dans un différend, et qui fixe les droits des contendants. Au lieu de blâmer un tel décret, ne faudroit-il pas plutôt regretter le temps où les pontifes, d'une seule parole, cimentent la concorde des rois; où, à la voix du père commun des chrétiens, s'évanouissent, sans résistance et sans bruit, les semences des plus longues et des plus sanglantes contestations? »

nies au-delà de la route du soleil, dans les plages immenses du Brésil, sur toutes les côtes habitables de l'Afrique, dans l'Éthiopie et l'Abyssinie, au sein de la mer Rouge, dans la Perse, dans les deux presqu'îles de l'Inde, dans toutes ses îles de quelque célébrité, et partout s'arroger une domination dix ou vingt fois plus étendue que les bords resserrés qui vomissoient tant de brigands enorgueillis de leur destination. Aussitôt après que ceux-ci eurent consommé leur usurpation, les pêcheurs obscurs des marais de la Belgique vinrent leur ravir presque tous les fruits de leurs travaux et de leurs crimes. L'Espagne plus fournie de peuples, et alors toute-puissante en Europe, conserva mieux les siens, mais en ruinant sa population et en perdant cette prépondérance, cette espèce de monarchie universelle qu'elle comptoit avoir acquise, et dont il ne lui resta que le ridicule de sa prétention chimérique. Tout l'Occident en général fut troublé, déchiré, bouleversé par ses acquisitions fatales : le Nouveau Monde fut pour l'ancien la pomme de discorde qui en fit le malheur et l'appauvrissement même. On y eut plus de signes de richesses et moins de richesses réelles, plus d'or et plus de besoins, plus de luxe et moins d'aisance, moins de force, moins de mœurs et de santé, moins de probité, infiniment plus de calamités qu'avant cette époque. De quel avantage fut donc pour l'Europe la découverte des Indes? Ne nous pressons pas de répondre à cette question. Le temps vient à grands pas, où l'on pensera des expéditions du Nouveau Monde comme de celles des croisades. Il n'est qu'un point de distance du goût de la nouveauté à l'enthousiasme, de l'enthousiasme aux excès, et de l'excès à la honte et au repentir. Déjà l'on a rougi d'avoir égorgé par avarice au Pérou, comme d'avoir massacré en Syrie par religion.

Admirons cependant la marche de la Providence, qui fait servir les travers et les passions même des hommes à leur départir ses plus divins bienfaits. La soif de l'or attira les premiers Européens dans toutes les plages du Nouveau Monde : ils y furent bientôt suivis par des apôtres, altérés uniquement du salut de leurs frères, qu'ils allèrent recueillir jusqu'aux extrémités des terres inconnues qu'arrosent l'Indus et le Gange, dans le vaste empire de la Chine, au Japon, dans toutes les îles

et les presqu'îles de l'Asie la plus reculée, en Afrique, dans les sables brûlants de l'Ethiopie; et dans l'autre hémisphère; depuis la Zone torride jusqu'aux climats glacés des Patagons et des Iroquois.

Le mortel dont le génie élevé et le cœur réparé d'un triple airain osa le premier, à travers des mers sans nom et sans terme, tenter les approches d'un autre hémisphère, fut le Ligurien à jamais mémorable sous le nom de Christophe Colomb. Christophe, né d'un cardeur de laine, à Cogureto, village du territoire de Gênes, esprit profond et méditatif, voyant chaque soir le soleil quitter notre horizon, ne put se persuader que durant la moitié de son cours il n'éclairât que l'Océan et les monstres recelés dans son sein. De ses fréquentes méditations, et des connoissances du portugais Peristiello son beau-père, qui avoit découvert les plus occidentales des îles Fortunées, il conclut qu'il y avoit par-delà des terres habitées d'êtres intelligents, et forma le dessein de les aller reconnoître. Il en fit la proposition au roi de Portugal et à plusieurs autres princes, qui tous la traitèrent de vision. Ferdinand et Isabelle, auxquels il s'adressa de même, ne lui firent pas d'abord un accueil beaucoup plus encourageant. Mais l'heureux Ferdinand enfin hasarda trois caravelles, dont il donna le commandement à Colomb, avec le titre pompeux d'amiral de l'Océan et de vice-roi des royaumes à conquérir.

L'an 1492, Colomb partit du port de Palos en Andalousie, et dirigea sa route vers les Canaries. La navigation fut heureuse jusqu'à l'île de Madère où il relâcha. Après quelque repos et de nouveaux approvisionnements, il remit à la voile, et s'avança du côté de l'Occident, sur des mers redoutées que personne n'avoit encore franchies. L'amour de la gloire et l'espoir de la fortune soutinrent quelque temps le courage de ces nouveaux Argonautes; mais après quelques semaines, où la sonde annonçoit toujours un abîme sans fond et sans rive, de cruels soucis, le regret suivi de l'indocilité, le découragement et le désespoir prirent la place de l'enthousiasme. On ne s'occupoit plus que de la perspective d'une mort affreuse

<sup>1</sup> Hist. Christ. Colomb per. Ferd. Colomb. Marian. 25.

causée par la faim dans cette immensité de plaines liquides qui ne laissoient entrevoir aucun genre de ressources. Chaque jour diminoit les vivres, et chaque jour ajoutoit à la distance des lieux d'où on les avoit tirés. Enfin, après d'horribles tourmentes, des pluies continuelles et si sombres, qu'on n'apercevoit rien qu'à la faveur des éclairs, le biscuit et l'eau manquant (car il n'étoit plus question de viande, ni d'huile, ni d'aucun genre de laitage); comme les murmures et les cris séditieux de l'équipage et des officiers même dégénéroient en révolte ouverte, on découvrit, à l'extrémité de l'horizon, des masses d'un bleu sombre, qui à mesure qu'on s'en approchoit, s'élevoient davantage au-dessus des flots. La terre parut enfin distinctement, et fit succéder au désespoir la plus vive allégresse. On trouva des peuples doux et bienfaisants, qui fournirent aux plus pressants besoins; après quoi on rasa des terres de plusieurs centaines de lieues, puis on s'arrêta dans les îles Lucaies, après trente-trois jours de navigation.

On descendit dans la principale, qu'on nomma Saint-Sauveur; mais les habitants, à la vue des navires de l'Europe, prodigieux en comparaison de leurs canots, s'enfuirent avec effroi sur les montagnes. On ne put se saisir que d'une femme, qu'on régala de confitures, et à qui l'on donna quelques ornemens de verre avec lesquels on la laissa retourner vers les gens de sa nation. Ce bon traitement gagna les insulaires, qui revinrent à la suite de leur prince ou cacique, firent amitié avec les Espagnols, et leur fournirent des vivres en abondance, pour des colliers de verre et d'autres bagatelles. Colomb reconnut ensuite plusieurs autres îles, auxquelles il donna différents noms, comme de la Conception, de Fernandine, d'Isabelle; et dans celle de Guanahani, il construisit un fort de bois, où il laissa trente-huit de ses gens. De là il s'avança dans le golfe du Mexique, et alla mouiller à Cuba, où il fit radouber ses vaisseaux. L'étendue de cette dernière île la lui fit prendre d'abord pour le continent, dont il découvrit néanmoins dans la suite la partie qu'on a nommée Floride. Il découvrit encore, en descendant au midi, la grande île de Bocchio, qu'il nomma Espagnole, et qu'on a depuis appelée Saint-Domingue, théâtre des plus fameux de la rapacité san-

guinaire des Européens. Mais alors ils étoient les plus foibles, et ils montrèrent de la modération. Cette île comptoit environ deux millions d'habitants. Pour leur inspirer la confiance, Colomb avoit pris sur son bord douze Indiens des Lucaïes. Le roi ou principal cacique de Bocchio lui rendit visite, entra dans son navire et dîna avec lui. Un des bâtimens espagnols ayant échoué sur un banc de sable, ce prince donna des travailleurs, à l'aide desquels on sauva tout ce qui étoit sur le vaisseau, et de ses débris on fit un fort sur le rivage. Colomb, du consentement du cacique, y laissa quelques Espagnols, quand il repartit pour porter lui-même en Espagne la nouvelle de ses succès.

Elle y excita l'admiration de tout le monde. Il fut introduit au conseil, pour y faire le récit de tant de choses extraordinaires, et il présenta, comme le gage de tout ce qu'on avoit lieu de se promettre, des perles, des pierres précieuses, de l'or, en masse et en meubles<sup>1</sup>. Le roi l'anoblit avec toute sa postérité, et lui donna pour armoiries une mer d'argent et d'azur, à cinq îles d'or, avec le globe du monde pour cimier. Ensuite il le renvoya, avec le titre d'amiral des Indes, pour conquérir ces riches contrées. Colomb fit ainsi différents voyages de l'Espagne aux Indes, et des Indes en Espagne, tantôt vanté comme un homme incomparable, tantôt en butte à l'envie, à la calomnie, aux traitements réservés pour les rebelles et les traîtres. Il mourut enfin dans les bonnes grâces du roi, le 8 mai 1506, à l'âge de soixante-quatre ans. Quelques moments de faveur et mille chagrins, voilà toute la rétribution que reçut Colomb pour le présent d'un monde, et voilà le prix ordinaire des plus éclatants services rendus aux maîtres de la terre.

Il n'en est pas ainsi des travaux entrepris pour la gloire de Dieu par les héros de la religion. C'est ce qui suscita dans toutes les contrées de l'Europe une foule d'apôtres, qu'une ardeur plus active encore que la soif de l'or ou de la gloire, fit partir pour ces terres lointaines, où nous admirerons dans la suite leurs divines conquêtes. Le premier qui passa dans le

<sup>1</sup> Barrozi, dec. 1, l. 3, c. 11. Surit. t. II, l. 1, c. 25

nouvel hémisphère, fut Dom Bueil, Catalan, de l'ordre de saint Benoît, accompagné de douze prêtres, dont il étoit le chef. La bulle par laquelle le souverain pontife lui conféroit sa mission, est du 24 juin 1493. C'étoit à condition de faire ainsi porter l'Evangile dans ces régions nouvelles, que le pape en faisoit don aux souverains de l'Espagne : condition qui, tout incapable qu'elle étoit de justifier cette étrange libéralité<sup>1</sup>, fut encore très-mal remplie. La charité des hommes apostoliques y suppléa, malgré tout ce qu'elle eut à souffrir souvent de la part de ceux qui devoient la seconder. C'étoit l'or des Indiens que ceux-ci recherchoient, et non pas le salut de leurs âmes.

Pendant le roi catholique annonça au souverain pontife la découverte du Nouveau Monde, comme la nouvelle la plus intéressante pour l'Eglise, dont l'empire alloit s'accroître de plus de moitié. Il lui avoit appris peu auparavant la chute du royaume de Grenade, et l'entière extinction du mahométisme dans toute l'étendue des Espagnes. Dans le même temps que la nouvelle de ce triomphe parvint à Rome, on venoit d'y découvrir le titre de la croix de Jésus-Christ. On disoit qu'Hélène,

<sup>1</sup> Voici le fait, suivant des auteurs qui ne sont pas suspects : « Pendant Ferdinand et Isabelle, pour assurer ces conquêtes (celles de Colomb), crurent devoir s'adresser au pape Alexandre VI, qui leur donna, par sa bulle de l'an 1493, l'investiture de tous les pays que Christophe Colomb avoit déjà découverts, et de tous ceux que lui ou d'autres Espagnols découvriraient, suivant une ligne qu'on supposoit d'un pôle à l'autre pour séparer les possessions des Espagnols de celles des Portugais. » *Art. de vérif. les dates.*

Maintenant, sur ce même fait, écoutons un de nos plus savants critiques. « Les rois d'Espagne et de Portugal, dit Bergier, ne pouvoient pas s'accorder sur les limites de leurs conquêtes respectives dans le Nouveau Monde; plutôt que d'en venir à une rupture ouverte, ils prièrent le pape Alexandre VI d'être l'arbitre de leur différend, et de tracer la ligne de démarcation qui devoit servir de borne à leurs possessions.

Nos philosophes demandent à quel titre le pape dispoit ainsi d'un bien qui ne lui appartenoit pas, donnoit à deux rois des terres et des nations sur lesquelles ils n'avoient foncièrement aucun droit : quelques-uns ont poussé l'éloquence jusqu'à dire que c'est-là un des plus grands crimes commis par Alexandre VI.

Nous les prions d'observer qu'il n'étoit pas question de décider si les conquêtes des rois d'Espagne et de Portugal étoient légitimes, ou non; mais de prévenir entre eux une guerre, qui n'auroit certainement pas rendu le sort des Américains meilleur. Pour servir d'arbitre entre deux prétendants, il n'est pas nécessaire d'avoir autorité sur eux ou sur la chose qu'ils se disputent; il suffit que l'un et l'autre consentent à s'en rapporter à la décision. Il n'est donc pas vrai que, dans cette occasion, le pape ait donné ce qui n'étoit pas à lui, ait décidé du sort des Américains, ait disposé des états et des possessions de deux souverains, etc. » *Art. Démonstration.*

mère du grand Constantin, l'avoit envoyé d'Orient en cette ville, et qu'on l'avoit caché dans la voûte de l'église nommée Sainte-Croix de Jérusalem; où des maçons qui travailloient à la réparer le trouvèrent. Dans le même temps encore un ambassadeur du sultan Bajazet apporta au pape le fer de la lance de la passion, tiré du trésor des reliques, pris avec Constantinople par Mahomet II. Le pape, accompagné de tout le clergé, l'alla recevoir en procession, avec la solennité la plus pompeuse. et le fit transporter de même à l'Eglise du Vatican, où il a toujours été gardé depuis avec respect. On conteste néanmoins l'authenticité de cette relique, qu'on prétend posséder en d'autres endroits. Il en est de même du titre de la croix, qu'on croyoit avoir à Toulouse, long-temps avant la découverte faite à Rome. C'est là le sort presque général de toutes les reliques de la sainte humanité du Sauveur; d'où nous conelurons pratiquement, assurés comme nous le sommes de posséder Jésus-Christ tout entier dans l'eucharistie, à puiser dans cette source intarissable de toute grâce et de toute vertu, plutôt que de nous engager en des discussions et en des disputes qui nuisent presque toujours à la charité, et souvent même à la simplicité de la foi.

Le 25 juillet de l'année 1492, mourut à Rome le pape Innocent VIII, dans la soixantième année de son âge, et la huitième de son pontificat, après avoir reçu les sacrements, avec des sentiments extraordinaires de piété et de mépris pour les grandeurs fragiles du siècle. Par son esprit d'équité et de conciliation, il avoit rétabli et si bien cimenté la paix en Italie, qu'au rapport de Guichardin, il n'étoit pas facile d'imaginer par quelle tentative ou quelle aventure elle se pourroit jamais rompre. Le caractère de son successeur fournit la solution de ce problème. Sous le vicieux Rodrigue de Borgia, qui fut donné pour successeur à Innocent le 11 d'août 1492, et prit le nom d'Alexandre VI, l'église romaine eut autant à gémir que dans ses temps les plus malheureux : son opprobre fut d'autant plus sensible, qu'on étoit plus désaccoutumé de voir la dissolution siéger dans la chaire de Pierre.

Borgia, suivant une foule d'auteurs, parvint à la papauté par la voie sacrilège de la simonie, payant à deniers comptants le suffrage de certains cardinaux, cédant à d'autres les offices

et les bénéfices multipliés dont il étoit pourvu, flattant la cupidité, l'ambition, toutes les passions de plusieurs de ces prélats dont toutefois les espérances furent étrangement trompées. Leur coupable choix ne put être arrêté, ni par la crainte de Dieu, ni par la considération de l'honnêteté publique : il fut puni par l'ingratitude et la perfidie de l'avare pontife, qui leur reprit avec usure ce qu'il leur avoit donné. Mais passons rapidement sur cette entrée au pontificat : quelque hideux que soit ce premier trait de Borgia devenu pape, à peine fixe-t-il les regards, dans le tableau d'un souverain pontife sans mœurs et sans front, qui reconnoissoit publiquement une fille et quatre fils, fruits de l'adultère et d'un concubinage habituel. Il vivoit avec Lucrece Vanozia leur mère, comme un mari avec sa femme, quoiqu'elle fût l'épouse de Dominique Arimano, l'un des grands de Rome. Il pourvut tous ces odieux enfants aux dépens du saint Siège ; il les enrichit aux dépens de la bonne foi, de la justice, de toutes les lois divines et humaines, au prix du sang des grands et de ses propres cardinaux. Il n'est point de crimes où ne l'ait engagé en particulier César, le second de ses fils, le plus ambitieux, le plus cruel, et l'un des hommes les plus abominables qui aient existé<sup>1</sup>.

César fut d'abord cardinal, quitta l'état ecclésiastique, et devint duc de Valentinois. Louis son aîné fut duc de Candie, mourut sans enfants, et eut pour successeur dans ce duché, Jean son frère, aïeul de saint François de Borgia. C'est ainsi que d'une souche infecte Dieu fit sortir la plus pure vertu. Ce point de vue sans doute auroit dû fixer l'attention des auteurs de la vie de ce saint général des jésuites, et faire oublier sa naissance, qu'ils relèvent comme très-illustre. L'histoire sacrée surtout n'admet point d'autre noblesse, que celle qui tire son origine de la vertu ; et le bâtard d'un pape, aux yeux du bon sens comme à ceux de la religion, n'a pu donner que des petits-fils souillés du même opprobre que sa race impure. Alexandre VI n'étoit même du sang de Borgia que par sa mère Isabelle, sœur de Calixte III, dont il prit le nom et les armes, par la concession du pape son oncle. Son père étoit Geoffroi

<sup>1</sup> Onuphr. vit. Alex. VI.

de Lenzoli, issu néanmoins d'une famille noble et ancienne du royaume de Valence. Tous les historiens accordent au pape Alexandre VI un esprit supérieur et un courage peu commun : qualités qui pouvoient en faire un grand pape, et qui ne furent que des armes funestes dans la main d'un furieux. On dit que la nouvelle de son élection fit répandre des larmes à Ferdinand, roi de Naples, prince qui avoit beaucoup d'expérience, et qui prévit tout ce que l'Italie par-là auroit de calamités à souffrir<sup>1</sup>. Il étoit du devoir de l'historien, de présenter ce pape sous ses couleurs naturelles : si la teinte estorte, c'est que nous voulons revenir le moins qu'il nous sera possible sur un objet qui ne peut que peiner tout vrai fidèle.

Alexandre VI, comme tous les méchants qui rendent à la vertu quelque hommage forcé, commença son règne par faire concevoir d'assez belles espérances. Il usa d'abord de sa capacité et de sa fermeté d'âme, pour établir la sûreté publique, pour arrêter les meurtres, les vols et les brigandages. Il montra même de la douceur, de la modération, de l'équité, et publia de sages ordonnances, tant pour l'administration de la justice que pour le soulagement des peuplés. Cette illusion ne dura pas long-temps : à la tranquillité de l'Italie regardée peu auparavant comme imperturbable, succédèrent rapidement les troubles, le bouleversement et tous les désordres. Ce fut néanmoins Ludovic Sforce, tuteur ou plutôt oppresseur de son neveu Jean Galéas, duc de Milan, qui alluma le feu de la discorde; mais il éprouva toute sorte de facilité de la part du pape pour l'étendre et la fomenter.

Ludovic, peu satisfait de tenir éternellement en tutelle son neveu déjà marié, et père de deux enfants, songeoit à lui ravir le titre aussi-bien que l'autorité de duc<sup>2</sup>. La jeune duchesse, petite-fille du roi de Naples, implora le secours de son aïeul avec les instances les plus pressantes. Ferdinand représenta d'abord avec douceur à Ludovic, que le duc ayant l'âge porté par les lois, et deux enfants qui assuroient la succession, rien ne pouvoit plus empêcher de lui remettre le gouvernement du duché. Ludovic le promit, et ne demanda que le temps d'as-

<sup>1</sup> Petr. Mart. ep. 18. — <sup>2</sup> Guich. Hist. l. 1, c. 2. — <sup>3</sup> Ibid. Comin. t. v, p. 401 etc.

sembler les états du Milanais, pour rendre compte de son administration; mais, à la faveur de ce délai, il emprunta de l'argent, leva des troupes, mit les places en état de défense, et fit tous les préparatifs nécessaires pour consommer son usurpation. Le Napolitain ne se sentant pas assez fort pour punir une mauvaise foi si bien manifestée, eut recours à d'autres puissances, et d'abord au pape. Quoiqu'il n'y eût pas encore un an qu'Alexandre VI étoit sur le saint Siège, on connoissoit déjà toute sa passion pour l'élevation de ses enfants. Le roi de Naples lui promit pour eux les premiers fiefs qui vaueroient dans son royaume, et le pape accorda tout ce qu'on lui demandoit.

Ferdinand recourut encore à Pierre de Médicis, qui venoit d'hériter de la puissance que Laurent son père avoit acquise parmi les Florentins. Digne fils du grand Pierre de Médicis premier du nom, et de Lucrece Tornabuoni, dame d'un mérite non moins éminent, Laurent, après avoir échappé au carnage où périt son frère Julien, avoit triomphé de tous les ennemis de sa maison par l'affection que lui portoit le peuple de Florence, et avoit été déclaré chef de la république<sup>1</sup>. Il s'attacha de plus en plus les cœurs par sa générosité, par la noblesse de ses sentiments et de ses manières, par le lustre qu'il s'étudia constamment à donner à l'état, par son zèle pour le progrès des arts et des lettres, par la retraite et la protection qu'il accorda aux malheureux illustres, aussi-bien qu'aux savants de son siècle, dont il fut regardé généralement comme le protecteur. Il s'acquit l'estime et la confiance de tous les princes de l'Europe, qui souvent le choisirent pour arbitre de leurs différends. Le sultan Bajazet, pour lui marquer son amitié, lui renvoya un des assassins de Julien son frère, qui s'étoit réfugié à Constantinople. Le soudan d'Egypte, ayant reçu des extrémités de l'Ethiopie où le Nil prend sa source, un caméléopard, animal si extraordinaire qu'on n'en avoit point vu depuis les anciens Romains, lui en fit présent, en témoignage de sa considération singulière. Laurent avoit toujours

<sup>1</sup> Ang. Pol. epist. lib. 5. Machiav. Hist. Flor. Guichard. Paul Jov. Elog. l. 3, p. penult.

été bienfaisant, bon ami, libéral jusqu'à la magnificence, mais voluptueux, et soupçonné d'avoir peu de religion. La proximité de la mort, et l'assistance du célèbre dominicain Jérôme de Savonarole réveillèrent si bien en lui les principes de la foi, qu'il mourut très-chrétiennement, en déplorant jusqu'au dernier soupir les égarements de sa jeunesse. Il n'avoit que quarante-quatre ans. Outre Pierre qui lui succéda, il laissa un autre fils nommé Jean, qui dans la suite fut pape sous le nom de Léon X.

Pierre de Médicis avoit hérité de la puissance, mais non pas de l'habileté de son père. Il rejeta d'abord les propositions qui tendoient à lui faire contracter une alliance contre Ludovic, avec qui lui-même venoit d'en contracter une contre les Vénitiens; mais le roi de Naples ne se rebuta point. Pierre de Médicis avoit pour femme une des filles de Virginio des Ursins, qui avoit de grandes obligations au roi Ferdinand, et un ascendant prodigieux sur l'esprit de son gendre. Virginio réussit à lui persuader que ses engagements avec Ludovic ne devoient point l'arrêter dans les circonstances présentes; que ceux qu'on lui proposoit étoient infiniment plus avantageux, et du reste qu'ils seroient voilés d'un secret impénétrable, du moins jusqu'à ce que les troupes de Naples se fussent jointes à celles de Florence. Bientôt néanmoins Ludovic, le plus défiant, le plus rusé, et l'un des hommes les plus fourbes de son temps, eut éventé ce mystère.

Comme tous les princes chrétiens, et les Italiens principalement, alloient ou envoyoient féliciter, selon la coutume, le pape Alexandre sur son avènement au pontificat; tandis que Pierre de Médicis ne pensoit qu'à faire l'étalage de son faste et de ses richesses, et que son orateur Scipion d'Arézo ne s'occupoit qu'à remporter la palme de l'éloquence sur Sannazar son concurrent, l'intrigant Ludovic convertissoit ses soupçons en certitude, et ourdissoit la trame qui devoit entraîner le pape dans son parti. Virginio des Ursins venoit d'acheter, sans la participation du pontife, des terres considérables, avec titre de principauté relevant du saint Siège; et c'étoit le roi de Naples qui avoit fourni pour le paiement la somme de quarante mille écus d'or, laquelle n'égaloit pas et

revenu de deux années de ces riches domaines. Ludovic sentit le parti qu'il pouvoit tirer d'un appât si attrayant pour un pape affamé de tout ce qui pouvoit engraisser sa famille : mais quand il fut introduit à l'audience, il se contenta, en habile homme, de présenter l'amorce, tout en faisant les compliments d'usage, et la revêtit même des couleurs propres à donner l'air du zèle à l'avidité du pontife. Il lui représenta les droits du saint Siége, comme essentiellement lésés par l'entreprise de Virginio ; il ajouta que le roi de Naples qui avoit fourni à ce seigneur les quarante mille écus, étoit encore plus coupable que lui ; que la haine de ce roi pour la maison de Borgia se manifestoit en toute rencontre ; et que si l'on souffroit de sa part cette première injure, le pape, sa famille et toute l'église romaine courroient les derniers périls. Le cardinal Ascagne, frère de Ludovic, et très-bien venu du pontife, appuya fortement ce discours, et conclut à opposer une ligue nouvelle à celle de Ferdinand et des Florentins : en un mot, on prit si bien le pape, que la ligue fut aussitôt résolue.

Cependant le roi de Naples recherchoit toujours les bonnes grâces du pape ; et pour les obtenir, il lui fit remettre par Virginio des Ursins les principautés que celui-ci avoit achetées sur la bourse du roi. Ferdinand perdit par-là les 40 mille écus d'or, et donna de plus à Virginio des terres de la même valeur et décorées des mêmes titres, dans la province de Pouille. Alexandre VI portoit beaucoup plus loin ses vues intéressées pour sa famille : il n'aspiroit à rien de moins qu'à faire épouser par l'aîné de ses neveux une des filles du roi. Tel est le fil qu'il faut suivre, pour expliquer la conduite du pape à l'égard des Français, qu'il engagea dans la guerre de Naples, et qu'ensuite il traversa de tout son pouvoir. Bien éloigné de vouloir favoriser cette nation, dont il se montra toujours l'ennemi, il ne prétendoit apparemment qu'alarmer le Napolitain, afin de l'amener à son but.

Quoi qu'il en soit, il se ligua de nouveau avec Ludovic Sforce, et tous deux envoyèrent de concert en France pour sonder les dispositions de cette cour et engager le roi Charles VIII à entreprendre la conquête de Naples. De Vèze et Briçonnet

pouvoient tout alors auprès du jeune roi : de Vèse, homme de néant, monté des plus vils offices de la garde-robe du dauphin aux dignités de chambellan et de sénéchal de Beaucaire ; Briçonnet, de président à la chambre des comptes, devenu ministre des finances, quoique revêtu du caractère ecclésiastique. Pour les engager dans la trame italienne, on promit à celui-ci un chapeau de cardinal, et à l'autre une principauté dans le royaume de Naples. Malgré les oppositions du conseil qui ne put qu'improuver une expédition si hasardeuse, ils y déterminèrent sans peine un jeune monarque plein d'ardeur et de valeur, qui ne respiroit que la gloire, et qui avoit des droits d'autant mieux fondés sur les états de Naples, cédés à son père par la maison d'Anjou, que Ferdinand, à ce qu'on assuroit, n'étoit pas même bâtard de la maison d'Aragon, mais un enfant supposé par la maîtresse du roi Alphonse, à qui elle avoit su persuader qu'il en étoit le père.

Le roi, avant d'entrer en campagne, envoya des négociateurs en Italie, pour en reconnoître les différentes puissances, s'y ménager les passages, s'assurer des vivres, des munitions, et toutes les fournitures que demandoit une guerre éloignée. Le roi de Naples avoit pris les devants auprès du pape, en lui accordant enfin pour Godefroi de Borgia, l'un de ses fils, une fille naturelle du duc de Calabre, avec la principauté de Squillacio pour dot, une pension de dix mille ducats, et une compagnie entretenue de cent hommes d'armes. Toujours prêt à recevoir, Alexandre accepta la princesse et la principauté, sans vouloir néanmoins entrer ouvertement dans aucune ligue. Par-là il se mettoit à l'abri des revers, se ménageoit l'avantage de régler sa marche sur le cours des événements, et se tenoit à portée de saisir toutes les occasions nouvelles de fournir à l'avidité de sa famille. Dans cette disposition, il ne fit à l'ambassadeur français que des réponses vagues et à double sens. Il le prit même sur le ton de l'impartialité ; et après avoir déterminé principalement le roi à la guerre, il dit qu'il vouloit garder une exacte neutralité entre les parties. L'ambassadeur lui offrit des bénéfices en France pour celui de ses fils qu'il vouloit faire cardinal, et des terres pour les autres. Le pontife ne s'en expliqua pas davantage : uniquement décidé à se donner

au plus offrant, il lui falloit temporiser pour entendre et balancer les offres diverses.

Le roi de Naples voyant qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur cette protection, et ayant épuisé avec aussi peu d'effet toutes les autres ressources de sa politique pour détourner l'orage qui le menaçoit, éprouva tout à coup une telle émotion de terreur, qu'il fut attaqué d'apoplexie, et mourut le 25 janvier 1494. Quoique ce prince ne manquât point de sagesse, ou de finesse, durant trente-six ans que dura son règne, il sembla constamment avoir affecté de se conduire en tyran plutôt qu'en roi. Aussi dit-on qu'il fut le moins regretté de tous les souverains morts depuis Néron. Son fils aîné, Alphonse, duc de Calabre, étoit pour le moins aussi odieux que lui à ses sujets. Ils lui laissèrent néanmoins prendre possession du royaume, en attendant que les Français qu'ils invoquoient sous main, vinsent les délivrer. Il obtint l'investiture du pape, au prix de deux principautés, chacune de trente mille écus de revenu, et de deux compagnies entretenues, chacune de cent hommes d'armes, pour les fils du pontife, Jean et Godefroi, avec de riches bénéfices pour César, qui étoit encore cardinal. Le pape n'eut aucun égard aux sollicitations contraires de Charles VIII, et ce qui seroit inexplicable dans la conduite de tout autre homme qu'Alexandre VI, tandis qu'il envoyoit Jean de Borgia, son neveu, pour couronner Alphonse, il levoit des troupes pour faire la guerre à ce prince, de concert avec Ludovic, et en donnoit le commandement à Prosper Colonne, attaché au parti de la France. Cependant la faveur pontificale ne put soutenir le nouveau roi contre la haine générale des Napolitains : ce prince les voyant bien plus disposés à l'abandonner, et peut-être à le livrer, qu'à le défendre, en fut si épouvanté, malgré la valeur qu'il avoit signalée en mille rencontres, et surtout au recouvrement d'Otrante, qu'il se démit de la royauté en faveur du prince Ferdinand son fils<sup>1</sup>.

L'année précédente (1493), l'empereur Frédéric III étoit mort, le dix-neuvième d'août, dans la soixante-dix-huitième année de son âge, et la cinquante-cinquième de son règne, l'un

<sup>1</sup> Guich. l. 1.

des plus longs et des plus méprisables dont il soit fait mention. Il déshonora le trône impérial par son indolence, par sa lâcheté, par son avarice, et posa néanmoins les fondements de la grandeur de sa maison, en mariant son fils Maximilien avec l'héritière de Bourgogne. Maximilien, premier du nom, fut reconnu empereur peu après la mort de son père, dont il réunit, par un mélange bizarre, les foiblesses et les défauts avec des vertus tout opposées. Un des premiers actes de son autorité fut de donner l'investiture du duché de Milan à Ludovic Sforce, qui, au moyen d'un poison lent, ravit peu après ce titre, avec la vie, au duc son neveu et son pupille. Le nouvel empereur marqua cependant beaucoup de zèle pour arrêter les progrès des Turcs, qui, peu avant la mort de son père Frédéric, avoient remporté en Croatie une victoire éclatante sur les chrétiens, par l'imprudence de Berardin Frangipane, issu d'une branche de cette illustre maison romaine, depuis longtemps établie sur cette frontière barbare. Maximilien, sans égard aux embarras où il se trouvoit lui-même, accourut avec son armée pour venger la religion, et les infidèles se retirèrent avec une précipitation qui eut tout l'air de la fuite.

Les sujets de Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, étoient ceux qui avoient le plus souffert de la victoire des Turcs; et les factions qui agitoient ces deux royaumes, faisoient encore appréhender de plus grands malheurs. Afin de rétablir la bonne intelligence et la concorde entre les seigneurs hongrois, le pape y envoya l'évêque de Trani, revêtu de la qualité de légat, et chargé en même temps de ramener au giron de l'Église ceux des Bohémiens qui tenoient encore les erreurs des hussites. Cette secte mourante avoit repris des forces, à la faveur de la longue absence du roi Ladislas, qui, ne voyant aucune sûreté pour sa personne en Bohême, avoit fixé comme sans retour sa résidence en Hongrie. Nulle part un souverain n'avoit étoit été plus exposé aux dangers du fer et du poison, aux pièges, aux insultes, aux violences de toute espèce: tels étoient les fruits de la réforme prétendue évangélique, et tel est l'intérêt qu'ont les princes à étouffer au berceau les nouveautés les plus préconisées en matière de religion. Tout ce qui servoit à la secte, outrage, calomnie, trahison, révolte et par-

ricide, tout étoit vertu pour les sectaires. La légation de l'évêque de Trani eut néanmoins des succès assez apparens, pour que le pape Alexandre, comme on le voit dans les brefs écrits à ce sujet, crût ne devoir que des actions de grâces au ciel sur les dispositions des Bohémiens hussites au regard de l'Eglise. Ils en vinrent jusqu'à demander à rentrer dans les bonnes grâces du souverain pontife, aux mêmes conditions qu'avoit autrefois proposées l'empereur Sigismond <sup>1</sup>.

Au mois de septembre de l'année 1494, le roi Charles VIII en se mit en marche pour l'Italie, avec une armée de vingt-cinq à trente mille hommes; mais encore sans argent, sans munitions de guerre, sans autre ressource que son courage et celui de ses troupes. Il s'exposoit à un désastre comme inévitable, et il eut d'abord les plus brillants succès. Ses progrès rapides et soutenus pendant quatre mois ne parurent qu'une marche triomphale. Tout fuyoit ou plioit devant lui; de toute part on lui apportoit les clefs des villes et des forteresses. Sarzano voulut résister, et cette place, la plus forte des Florentins, fut emportée en trois jours. De là il se rendit à Lucques, où il entra aux acclamations du peuple, qui le nommoit le seigneur et le sauveur de la ville. La joie publique fut encore plus grande à Pise, dont la république, subjuguée par les Florentins, reçut le monarque français comme son vrai libérateur. Pierre de Médicis n'osa l'attendre à Florence, et s'enfuit à Venise; après quoi les Florentins, irrités du péril où son inconsidération les avoit précipités, pillèrent son palais, le plus magnifique de l'Europe, confisquèrent ses biens, et le traitèrent en tout comme ennemi de l'état. Le monarque entra dans la ville en conquérant, la lance à la main, suivi de sa cavalerie, la plus brillante qu'on pût voir : on vint lui présenter les clefs de la place; on lui prêta serment de fidélité, et on fit avec lui un traité de confédération qui fut publié dans toutes les villes d'Italie. Les états du pape ne tinrent pas mieux que la Toscane, quoique le duc de Calabre y fût entré pour les défendre, et que les Ursins, qui tenoient le même parti, eussent armé de toute part, et très-bien muni leurs places qui étoient en grand nombre.

<sup>1</sup> Rain. an 1493, n. 6.

Virginio, chef de cette maison, attaché au roi de Naples, et connétable héréditaire de ce royaume, fut réduit à livrer ses forteresses, et à donner encore ses fils en otage au vainqueur, pour garants de sa fidélité.

Rien ne pouvoit plus empêcher le roi d'entrer à Rome, où il étoit assuré des deux plus puissantes maisons, les Colonne et les Ursins, où d'ailleurs le pape Alexandre étoit généralement haï et méprisé. Charles y marcha donc, après avoir mis garnison dans les places voisines, et coupé les vivres à cette grande ville, où tout se disposa bientôt à un soulèvement général. Mais, avant de nous éloigner davantage d'Asti en Lombardie, reposons quelques moments nos regards sur ce champ de triomphe, plus digne de notre sujet, et plus glorieux au jeune conquérant qui s'y vainquit lui-même, que la prise des villes et la défaite des armées. Peu réglé jusque-là dans ses mœurs, Charles VIII, en rentrant le soir dans sa chambre, y trouva une jeune personne de beauté rare, que les vils ministres des plaisirs du roi y tenoient renfermée. Cette infortunée, victime de la cupidité de ses proches, étoit à genoux, et fendoit en larmes devant une image de la sainte Vierge, suspendue près du lit, selon les mœurs d'un siècle où l'on allioit la licence et quelquefois la dissolution avec les pratiques de la piété. Le roi lui demanda la cause de sa douleur. « Ah ! prince, lui dit-elle en redoublant ses larmes et ses sanglots, au nom de celle que vous révérez dans ce tableau, et qui n'eût point été mère de Dieu, si elle eût perdu le trésor de la pureté, sauvez-moi l'honneur. » Elle ajouta que son père et sa mère l'avoient vendue et livrée malgré elle, afin de réparer leur fortune par cette voie honteuse. Le roi plein de sentiment, et si bon, dit Philippe de Comines, qu'on ne vit jamais un être meilleur, lui demanda s'il ne s'étoit pas présenté quelque homme honnête qui l'eût recherchée en mariage. Elle lui nomma un bourgeois d'Asti, mais d'une fortune beaucoup moins que médiocre. Convaincu et touché par l'air de candeur d'une malheureuse si peu digne de l'être, Charles se fit amener sur-le-champ ce bourgeois avec le père et la mère de la fille : il réprimanda fortement ceux-ci, convint des articles du mariage, et paya d'avance la dot. Ensuite il leur ordonna de garder, et garda lui-même

bien plus soigneusement le silence sur ce qui s'étoit passé.

Cette action héroïque attira les plus abondantes bénédictions de la grâce sur le roi Charles VIII, qui parut dans la suite un homme tout nouveau dans l'ordre de la religion. Depuis cette époque remarquable, il commença sérieusement à régler sa conduite et ses discours même, assez licencieux auparavant : il ne sortit plus de sa bouche que des paroles conformes aux règles de la plus sévère pudeur, et qui n'exprimoient le plus souvent que la crainte de Dieu, avec une tendre affection pour ses peuples. Il veilla soigneusement au maintien de l'ordre public, au rétablissement de la discipline ecclésiastique qui en est un des principaux appuis, et alla jusqu'à réformer, autant qu'il lui fut possible, la pluralité des bénéfices et le séjour inutile des bénéficiers à la cour. Il redoubla ses aumônes, prit la coutume de se confesser souvent, écouta lui-même les plaintes de ses sujets, accommoda leurs différends, fit rendre exactement et promptement la justice, déposa les mauvais juges, prit des mesures pour borner la dépense de sa maison aux revenus de ses domaines, et ne lever des impôts que pour les nécessités extraordinaires, d'après l'avis des états du royaume<sup>1</sup>.

Cependant le roi, poursuivant son expédition d'Italie, vint se présenter devant la ville de Rome. Les Romains songèrent d'autant moins à lui résister, qu'une partie de leurs remparts s'étant écroulée subitement, ils se persuadèrent que le ciel vouloit livrer leur ville aux Français. Le pape se retira au château Saint-Ange avec deux cardinaux seulement, et le roi fit son entrée dans la ville, aux flambeaux, avec plus de pompe encore qu'il n'étoit entré dans Florence. Les magistrats vinrent en corps au devant de lui, et lui présentèrent les clefs, au nom du pontife et du peuple romain. Il établit de toute part des corps-de-garde, et il n'y eut point de différence entre cette prise de possession et celle d'une place emportée d'assaut, sinon qu'on s'y abstint religieusement de tout pillage et de tout désordre. Plusieurs cardinaux qui avoient abandonné le pape, sollicitèrent le roi de se saisir de la personne d'un pontife si vicieux.

<sup>1</sup> Comin. l. 8, c. 18.

et de faire procéder contre lui dans les formes canoniques. Le cardinal de Saint-Pierre-aux-liens surtout représenta, dit-on, que Dieu avoit conduit le roi comme par la main dans Rome, pour essuyer les larmes et faire cesser l'opprobre de l'Église; qu'en qualité de son fils aîné, un roi de France, à l'exemple de ses prédécesseurs, devoit la délivrer d'un intrus qui n'avoit acquis le titre de pape qu'à prix d'argent; qu'Alexandre étoit en exécration à toute la chrétienté pour sa rapacité, sa dissolution et son impudence; qu'il n'occupoit la chaire de saint Pierre que pour la rendre méprisable aux infidèles, autoriser le blasphème, et faire triompher l'impiété.

Charles VIII, plein de respect pour le siège apostolique, et d'ailleurs conduit par Briçonnet qui aspirait au cardinalat, trouva ces conseils trop violents, et préféra la voie des traités, à quoi le pontife se rendit encore très-difficile. En vain le somma-t-on de livrer le château Saint-Ange: il n'entendit raison qu'au moment où une artillerie foudroyante, déjà braquée sur le lieu de son refuge, lui fit croire qu'on alloit l'ensevelir tout vivant sous ses débris. Il en sortit alors, après être convenu à peu près de tout ce qu'on lui avoit proposé, mais bien résolu, comme il le montra par la suite, à n'en observer que ce qui étoit à son avantage. Malgré sa partialité offensante et les plus odieuses manœuvres de la fourberie, le roi lui rendit ses hommages religieux avec tant de marques d'honneur et de révérence, que le pape, pour perpétuer la mémoire d'une déférence si flatteuse de la part du premier roi du monde, la fit peindre dans la galerie du château Saint-Ange. Dès la première entrevue du pape et du roi, Briçonnet, alors évêque de Saint-Malo, reçut le chapeau de cardinal (1494).

Un des principaux articles du traité entre les deux puissances, étoit que l'infortuné Zizim, frère du sultan Bajazet, passeroit des mains d'Alexandre VI entre celles du roi Charles pour servir aux desseins qu'il avoit sur l'empire d'Orient. Ils étoient fondés sur la donation que lui en avoit faite Andronicus Paléologue, héritier de cet empire, comme fils aîné du prince Thomas frère de l'empereur Constantin, tué dans le siège de Constantinople sans laisser d'enfants. Voilà pourquoi sans doute Charles VIII, suivant le rapport de ses historiens, fit son

entrée à Naples vêtu en empereur, et y fut salué sous le nom de César Auguste. Ce titre put le flatter, tandis qu'il vit jour à porter la guerre d'Italie en Turquie, comme il le désiroit ; mais quand il eut perdu cette espérance avec le royaume de Naples, il fit si peu de cas de la donation d'André Paléologue, que le prince grec la transporta aux rois d'Espagne, Ferdinand et Isabelle, sans que la France donât le moindre signe d'improbation. Le prince Zizim fut remis effectivement entre les mains du roi Charles, à qui on ne l'eût pas refusé impunément, et ce monarque partit de Rome avec lui pour marcher à Naples ; mais dans la route le prince turc se sentit atteint de douleurs aiguës qui l'emportèrent en fort peu de temps. On dit, sur de foibles preuves, qu'il mourut chrétien. Malgré son affection pour les nations chrétiennes, et tout particulièrement pour les chevaliers de Rhodes, il avoit toujours paru fort attaché à la loi de Mahomet. Il laissa un fils qui embrassa véritablement le christianisme, et qui dans la suite ayant été pris à Rhodes, fut mis à mort par les ordres de Soliman.

La mort de Zizim ne manqua point de faire grand bruit, et presque tous les soupçons tombèrent sur le pape, qu'on disoit l'avoir remis tout empoisonné à Charles VIII, soit par ressentiment contre le roi, qu'il vouloit faire échouer dans son expédition de Turquie, soit plutôt encore par sa passion dominante pour l'argent et l'élévation de sa famille. Outre qu'Alexandre, en livrant Zizim, perdoit la pension annuelle de quarante mille ducats que lui payoit Bajazet pour la garde et l'entretien de son frère, ce sultan lui écrivit encore que, s'il faisoit mourir ce prince, et qu'il en fit remettre le corps dans quelque port de Turquie, il lui enverroit pour récompense trois cent mille ducats pour acheter quelque principauté à l'un de ses fils <sup>1</sup>. On lit d'ailleurs dans les annales turques <sup>2</sup>, que Zizim fut empoisonné par un officier des janissaires nommé Mustapha, envoyé pour cela par Bajazet, sous prétexte du paiement annuel de la pension, et que le bruit courut qu'il ne l'avoit fait qu'avec le consentement du prince d'Italie : c'est ainsi que le pape est appelé par les Turcs. Elles ajoutent que le pape permit d'en-

<sup>1</sup> Epist. ital. princip. vol. 1, ep. 6. — <sup>2</sup> Voyez l. 1. 16.

lever le cadavre, qui fut transporté à Pruse en Bithynie où les princes ottomans ont leur sépulture.

Pour être privé de Zizim, Charles VIII ne poussa pas moins vivement son expédition. Il avoit parcouru en quatre mois toute l'Italie : en quinze jours, il fit la conquête du royaume de Naples. Tous les ordres de l'état étoient excédés de la tyrannie des rois de la branche bâtarde d'Aragon, et tendoient les bras aux Français comme à leurs sauveurs. Ce fut à leur approche qu'Alphonse abandonna la royauté à son fils, et sortit brusquement de Naples, en tenant son évacion fort secrète. Il s'imaginoit continuellement avoir les ennemis sur les talons ; et la nuit même il se réveilloit en criant qu'ils alloient le prendre. Un souffle d'air, le bruissement des feuilles, les pierres même et les objets les plus insensibles augmentoient à chaque instant ses terreurs paniques. Il gagna Messine, et alla s'ensevelir dans un monastère du Mont-Olivet, où l'on dit qu'il vécut d'une manière édifiante, et répara de son mieux les scandales de sa vie passée. Heureux s'il y conserva ce degré de force chrétienne, essentielle à toute vertu, et sans quoi toute l'édification donnée n'est utile qu'à ceux qui la reçoivent. Bientôt le jeune roi Ferdinand se vit obligé comme son père à s'enfuir de Naples, mais sans s'abandonner au désespoir, et en se réservant pour des temps meilleurs.

Ils n'étoient pas éloignés. L'entrée triomphante du jeune monarque français dans la capitale (1495), et l'établissement de sa puissance dans tout le royaume, portèrent la terreur jusqu'à Constantinople. Les princes d'Italie, surtout le pape, dont le neveu donné en otage à Charles VIII avoit déserté, les Vénitiens, le duc perfide de Milan, appuyés de l'empereur et du roi d'Espagne, conclurent une ligue afin d'accabler les Français. Ceux-ci, par leur hauteur et leur mauvaise conduite, avoient entièrement changé les premières dispositions des Napolitains à leur égard. Comme le jeune roi, enivré de succès jusque-là sans interruption, se dispoit, dit-on, à passer en Grèce contre les Turcs, il eut vent de la conspiration générale des Italiens contre lui. Déjà il s'étoit assuré de plusieurs villes maritimes en Orient, et avoit préparé quantité d'armes pour les chrétiens du pays, qui devoient grossir son armée. Ils

avoient député secrètement vers lui, pour lui promettre une révolte générale de toute la Grèce, aussitôt qu'il y auroit fait passer des troupes. Bajazet d'ailleurs n'étoit pas belliqueux, et ses propres sujets en avoient tant de mépris qu'on ne devoit pas s'attendre à de grands efforts de leur part pour sa défense. On dit que les Vénitiens, aussi-bien que le pape, donnèrent au sultan avis de ce projet et de toutes les intelligences que le roi Charles avoit en Orient. Il en coûta la vie ou la fortune à plus de cinquante mille chrétiens.

Dès le commencement de l'expédition de Charles VIII, Alexandre VI, de concert avec le roi de Naples, avoit envoyé des agents au grand-seigneur, pour lui représenter que ce jeune monarque, poursuivant la gloire partout où son ambition la voyoit, venoit à Rome pour enlever Zizim, s'emparer en passant du royaume de Naples, et marcher incontinent en Grèce et à Constantinople; que tout au contraire lui Alexandre ne désiroit que le repos de sa hauteesse, en considération de la sincère amitié qui régnoit entre eux; que par le même principe il s'empressoit à l'avertir qu'il lui importoit infiniment d'arrêter en Italie, le plus long-temps qu'il seroit possible, les armes de ce prince inquiet et capable de tout oser<sup>1</sup>. Bajazet reçut l'avis avec reconnoissance, renvoya vers le pape pour contracter en règle, et s'obligea, selon quelques auteurs, à lui fournir douze mille hommes de vieilles troupes, moitié cavalerie et moitié infanterie. Il demandoit en même temps le chapeau de cardinal pour Nicolas Cibo, archevêque d'Arles. Telle étoit l'intimité qui régnoit, dit-on, entre ce pape et le grand Turc. Toutefois il ne paroît pas que Bajazet ait envoyé les douze mille hommes.

Le roi Charles, après avoir laissé des garnisons dans les places les plus importantes du royaume de Naples, en partit avec le reste de son armée, qui ne faisoit pas neuf mille hommes en tout. Déjà les Italiens ligués contre lui en avoient rassemblé trente-cinq à quarante mille. Ils vinrent l'attaquer au débouché de l'Appenin, près du village de Fornoue, dans le Parmesan. Malgré l'inégalité du nombre, que Guichardin dit moins considérable quoique toujours très-forte, l'intrépidité

<sup>1</sup> Mem. de Com. t. v, p. 469.

du roi au plus fort du péril, le zèle des troupes qui l'idolâtroient, l'avidité italienne plus ardente au pillage qu'au combat, procurèrent aux Français une pleine victoire. Au sortir de l'Italie comme en y entrant, le jeune monarque moissonna toujours les mêmes palmes ; mais il n'en fut pas ainsi des Français qu'il avoit laissés pour la garde du royaume de Naples. Accablés par la multitude des assaillants indigènes et étrangers, ils le perdirent presque aussi vite qu'ils l'avoient conquis. Les Napolitains rappelèrent le roi Ferdinand, qu'ils avoient chassé. Le roi d'Espagne qui trouvoit juste tout ce qui étoit fructueux, lui envoya des secours, de concert avec les Vénitiens, nonobstant son traité contraire avec Charles VIII, qui lui avoit remis les comtés de Cerdagne et de Roussillon engagés à Louis XI, sans même exiger les trois cent mille écus d'or pour lesquels ils avoient été engagés. Il craignit que les Français, maîtres de Naples, ne voulussent enlever aussi la Sicile qui lui appartenoit. Comme il avoit des vues très-étendues sur l'Italie, il y envoya le plus grand homme de guerre de ses états, le fameux Gonzalve, à qui, selon la menace de Charles VIII, la valeur française ne confirma pas tout-à-fait le surnom de grand capitaine qu'il avoit acquis contre les Maures. D'Alégre et d'Aubigni, sans prendre des titres aussi fastueux que le Castillan, battirent sous ses yeux le roi de Naples, et l'étonnèrent tellement lui-même, qu'il lâcha pied avant d'avoir été attaqué. Mais enfin les Français, ruinés par leurs propres victoires, et ne pouvant recevoir aucun secours, tandis que des armées nouvelles leur tombaient de jour en jour sur les bras, furent écrasés dans quelques places, réduits à évacuer les autres, et enfin à renoncer, du moins pour un temps, à cette fatale conquête <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « Après l'expédition du roi Charles VIII, la France fut affligée d'une sorte de maladie dont on ne se plaignoit point auparavant, et qu'on attribua aux débauches de nos militaires dans le royaume de Naples. Ce qu'il y eut de plus honteux, c'est que le mal s'étant répandu parmi les nations voisines, elles s'accordèrent presque unanimement à mettre sur le compte des Français l'origine d'un fléau si humiliant. Pour éluder ce reproche, quelques-uns de nos auteurs ont recherché les principes de cette contagion dans les voyages faits au Nouveau Monde; mais, quoi qu'il en soit, ce fut un surcroît de malheur, que les académies, même littéraires, se trouvèrent presque dépenplées à cette occasion. L'université de Paris en souffrit plus que les autres;

Le roi d'Espagne, en rompant ainsi les engagements contractés avec les Français, n'étoit pas d'humeur à les mieux garder avec les Maures. Par la capitulation de Grenade, il s'étoit obligé à leur conserver leurs droits et leurs privilèges, et à les laisser vivre paisiblement en Espagne, sous la protection des lois et de la puissance publique. Presque aussitôt après, il les contraignit à se faire baptiser, ou à sortir de ce royaume. Il avoit promis expressément à leur roi le libre exercice de sa religion, et il prétendit l'obliger à recevoir le baptême. Ce qui réduisit Boabdil à céder son apanage et tous ses revenus pour cent mille ducats une fois payés; après quoi il se retira plus ennemi que jamais du nom chrétien, à la cour du roi de Fèz. Les plus riches de ses sujets passèrent de même en Afrique. Il n'y eut guère que des misérables qui se convertirent en apparence, sans cesser de pratiquer secrètement les exercices de leur religion. Le roi catholique fit ensuite réparer les anciennes églises du royaume de Grenade, et y établit quatre cathédrales : la première dans la capitale, avec rang de métropole; les trois autres à Malaga, à Guadix, et à Almería. La bulle d'érection est du mois d'avril 1493<sup>1</sup>. Il entra la même année en jouissance des droits et des revenus des grandes maîtrises de Saint-Jacques et d'Alcantara. Il avoit pris possession de celle de Calatrava, dès le temps d'Innocent VIII, premier auteur de ces concessions. Alors aussi Alexandre VI lui confirma le titre de roi catholique, et voulut même, en sa faveur, dépouiller les rois de France du titre de roi très-chrétien; ce que les cardinaux empêchèrent. On voit que si Ferdinand le catholique servit l'Eglise, ce ne fut pas gratuitement.

Le roi de Portugal, à l'exemple et par l'impulsion de celui d'Espagne, obligea tous les Maures, et même tous les juifs établis dans son royaume, d'en sortir dans un temps marqué : s'ils demeuroient au-delà de ce terme, ils devoient être faits esclaves. Les Maures se soumirent, et passèrent en Afrique (1496.) Il y eut beaucoup plus de difficulté pour les juifs

et un bon chanoine d'Amiens, suivant Du Boulay, en fit le sujet d'une espèce de poème, où cette école déplorait la dispersion de ses élèves. » *Hist. de l'égl. gal.* t. 50.

<sup>1</sup> Bullar. l. 4, p. 230.

qui n'avoient aucun lieu de refuge. Pour comble de désespoir, on leur enlevait tous les enfants qui n'avoient pas atteint la quatorzième année, et on les baptisoit malgré leurs parents. Plusieurs de ces malheureux précipitèrent ces enfants dans les puits, plutôt que de souffrir qu'on les baptisât; d'autres se tuèrent eux-mêmes. Persécution non moins contraire aux maximes de l'Évangile qu'aux lois de la justice : c'est la réflexion de l'Espagnol Mariana<sup>1</sup>, qui fait voir combien il est déraisonnable de supposer des nations entières, subjuguées sans exception par les préjugés et le fanatisme. Doit-on, peut-on même, continue cet auteur plein de sens et de candeur, contraindre des hommes à professer une religion qu'ils abhorrent? Est-il permis, s'ils le refusent, de leur ravir la liberté qu'ils tiennent du ciel, de leur enlever leurs enfants, le don le plus inaliénable de la nature? La religion ne désavoue pas moins que la raison des hommages forcés qui la prostituent à l'hypocrisie et au sacrilège.

Le roi de Portugal fit encore dispenser du vœu de chasteté perpétuelle les ordres militaire<sup>s</sup> établis dans ses états, et permettre le mariage à tous ceux qui s'y engageroient à l'avenir. Le but de la dispense fut de remédier au scandale de la vie licencieuse de ces chevaliers, qui avoient rempli le royaume de leurs enfants naturels. Mais il en résulta un autre abus : les grands biens que la foi et la piété avoient procurés à ces ordres, au lieu d'être employés suivant leur destination contre les ennemis du nom chrétien, devinrent la proie de courtisans voluptueux qui n'avoient jamais regardé en face un infidèle armé.

Les vues du Portugal et de l'Espagne se portoient presque tout entières sur le Nouveau Monde. Les Portugais qui avoient déjà reconnu toutes les côtes occidentales de l'Afrique, aspiroient surtout à faire des établissements et des conquêtes dans les Indes Orientales, sur lesquelles ils n'avoient que de vagues renseignements, et dont ils ignoroient encore la route par mer. Vasquez de Gama, distingué par sa valeur et son expérience, partit du Portugal au mois de juillet 1496, avec une

<sup>1</sup> Mariana. l. 26, n. 73.

flotte et plusieurs officiers habiles ; il doubla le fameux cap des Tourmentes qu'il avoit reconnu quelques années auparavant, et arriva heureusement à l'île de Mozambique sur les côtes orientales de l'Afrique<sup>1</sup>. Elle abondoit en fruits, en bétail, et avoit pour habitants des nègres idolâtres, qui étoient néanmoins fort affectionnés aux Musulmans. Ils firent d'abord amitié aux Portugais, qu'ils prirent pour des Turcs ; mais quand ils furent désabusés, ils leur donnèrent malignement un pilote qui, sous prétexte d'assurer leur navigation en des parages inconnus, les voulut conduire au port de Quilloa, pour les y faire périr. Gama s'aperçut de la trahison, et prit le large ; puis remontant au nord, il gagna, près de Mélinde, cette partie supérieure de l'Afrique où commence la mer des Indes. Le roi de cette contrée voulut voir l'amiral européen, passa sur son bord, et lui donna un pilote fidèle qui le conduisit avec tant d'intelligence, qu'en vingt-deux jours on fit environ sept cents lieues, et on alla mouiller devant Calicut sur la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange. Les peuples de cette région délicieuse, doués d'un naturel aussi heureux que leur climat, firent toute sorte de bons accueils aux Portugais. Gama fut invité à mettre pied à terre ; on le conduisit à la capitale, éloignée de la mer d'environ deux jours de chemin, et le zamorin, c'est-à-dire, le roi ou empereur, après une réception honorable, lui permit d'établir le commerce dans ses états.

Bientôt les mahométans répandus de tous côtés dans ces vastes contrées de l'Asie, dont ils faisoient presque tout le commerce, craignirent, non pas sans raison, que cet établissement ne leur portât préjudice : ils voyoient que l'Europe alloit tirer en droiture les rares productions qui jusque-là n'y avoient passé que par leurs mains. C'est pourquoi ils persuadèrent au zamorin que Gama n'étoit qu'un pirate. Le Portugais pressentit qu'il n'y avoit plus de sûreté pour sa personne dans la grande ville de Calicut, en sortit à la dérobée, regagna ses navires, et se convainquit presque aussitôt que ses appréhensions n'étoient que trop fondées. Lorsqu'il voulut mettre à la voile, une longue suite de bâtimens indiens entreprirent de

<sup>1</sup> Marian. l. 26. Maff. l. 11. Barr. l. 4, c. 9.

lui fermer le passage. Il les eut bientôt écartés ou foudroyés avec son canon. Un fameux corsaire, nommé Timoju, vint ensuite l'attaquer pendant la nuit. Il ne soutint pas mieux l'artillerie européenne, et s'estima heureux de se dérober à une ruine totale. Après quelques jours de repos, Gama reprit la haute mer et la route du Portugal, emmenant avec lui plusieurs Indiens et un maure appelé Moncaïde qui reçut le baptême. Telles furent les prémices des fruits apostoliques que ces douces régions fournirent depuis avec tant d'abondance.

Sur les récits de Gama et des compagnons de sa fortune, le génie portugais, dès long-temps exalté par les guerres contre les Maures, par l'institution de la chevalerie qui leur dut son origine, par l'usage où étoit la noblesse de vivre loin de la cour, dans ses terres et ses châteaux au milieu des tableaux de ses pères et de leurs beaux faits, enfin par la position et les bornes même de cette monarchie, resserrée entre des états beaucoup plus étendus avec lesquels elle avoit sans cesse à lutter; quand le goût des découvertes et le ressort de la cupidité vinrent se joindre à tous ces principes d'énergie, le génie portugais prit ce degré de force, d'élévation, de grandeur, qui devant une nation qui n'avoit pas quarante mille hommes sous les armes, c'est-à-dire un soldat contre cent, fit trembler l'empire de Maroc, tous les barbares d'Afrique, les Arabes et tous les Asiatiques depuis la mer Rouge jusqu'à la Chine. Ce peuple, habitué à combattre contre les Maures pour sa religion et sa patrie tout ensemble, porta ce double esprit dans les Indes, où ses rois, le grand Emmanuel et le roi Jean III n'eurent pas moins à cœur d'établir le règne de Jésus-Christ que la domination portugaise. Nous verrons avec une admiration mieux fondée comment ils furent secondés par des hommes semblables aux premiers apôtres.

Comme si le partage que le pape avoit fait du monde entre les Espagnols et les Portugais n'eût pas laissé une portion suffisante à chacune de ces nations, ce fut à qui des deux peuples surpasseroit l'autre en activité et en invasion. Les succès de Gama étoient encore ignorés en Europe, que le roi d'Espagne, peu content des îles nombreuses et de la partie du continent que Christophe Colomb avoit découvertes dans la mer Atlan-

tique, y fit chercher des îles et des continents nouveaux, par Améric Vespuce, natif de Florence. Améric partit d'Espagne l'an 1497, parcourut le golfe du Mexique, et par-delà reconnut les côtes des provinces de Paria, de Vénézuëla, de la nouvelle Grenade, et généralement la vaste région qu'on nomma Terre-Ferme, apparemment parce qu'il prétendit avoir le premier découvert le continent qui est au-delà de la ligne<sup>1</sup>. C'est du nom de cet aventurier à jamais illustré, que ce nouvel hémisphère, ou la moitié du monde, a été nommé Amérique : honneur que n'a obtenu aucun des conquérants ni des potentats de la terre. Un an après ce voyage, Améric en fit un second en qualité, non plus de marchand, mais de commandant de six vaisseaux ou caravelles, toujours sous le pavillon des rois Isabelle et Ferdinand. Alors il alla aux Antilles, et au-delà de ce vaste Archipel, sur les côtes de la Guiane, jusque vers l'embouchure du grand fleuve des Amazones. L'Espagne ne lui témoigna pas plus de reconnaissance qu'à Christophe Colomb.

Informé de son mécontentement, le roi de Portugal, Emmanuel, dit glorieusement le Fortuné, parce qu'il dut sa fortune à son mérite, l'attira dans son royaume, et lui donna trois vaisseaux pour tenter de nouvelles aventures dans les mers Atlantiques<sup>2</sup>. Il courut les côtes d'Afrique jusqu'au royaume d'Angola par-delà l'équateur ; puis tirant droit au couchant, il découvrit les côtes du Brésil qu'il suivit dans toute leur longueur jusqu'au fleuve du Paraguai, et poussa jusqu'au pays des Fatagons. Il fit un quatrième voyage avec six vaisseaux, et s'avança plus près encore du pôle antarctique, cherchant un passage pour aller aux Moluques, par l'extrémité méridionale du nouvel hémisphère ; mais le mauvais temps et l'épuisement de ses provisions au milieu de ces espaces inconnus, le firent retourner en Portugal, où tant de travaux et de fatigues achevèrent de ruiner sa santé, et le conduisirent peu d'années après au tombeau.

La France prenoit peu d'intérêt à ces entreprises, où l'ascendant de la mode et l'enthousiasme général des Européens ne l'engagèrent que long-temps après. Le roi Charles VIII

<sup>1</sup> Maff. l. 2. — <sup>2</sup> Herrer Dec. l. 1, c. 6.

malgré la légèreté de son âge et de ses premières mœurs, s'occupoit d'objets plus solides et plus dignes au moins dans leur substance d'un prince chrétien. La vie scandaleuse d'Alexandre VI et de ses enfants qu'il avoit observée de ses propres yeux, et peut-être aussi quelque ressentiment conçu des fourberies et des préventions injurieuses de ce pontife contre les Français, lui inspirèrent la résolution de remédier efficacement à de si grands scandales. Il adressa une consultation à la faculté de théologie de Paris, demandant si le pape, en vertu des décrets de Pise et de Constance, n'étoit pas tenu d'assembler tous les dix ans un concile général, et si l'on ne devoit pas l'y obliger dans les circonstances présentes où le désordre étoit manifeste. Au cas que le pape, prié et sommé de l'assembler, refusât ou négligeât de le faire, on demandoit si les membres divers de l'Eglise, de l'aveu des princes ou des plus notables d'entre eux, pouvoient, dans une nécessité si pressante, s'assembler légitimement, et représenter véritablement l'Eglise universelle. La faculté délibéra le 11 de janvier 1497, et répondit affirmativement<sup>1</sup>.

Le 23 d'août de la même année, elle s'assembla de nouveau, afin de publier sur la conception de Marie un décret qui avoit été rendu dès le 9 mars de l'année précédente, après trois assemblées, où on ne laissa rien à désirer pour la maturité des délibérations et la production certaine des vrais sentiments de cette pieuse compagnie envers la mère de Dieu. Il portoit que, s'attachant aux vestiges des anciens pour défendre la doctrine qui établit que la bienheureuse Vierge par un don singulier a été préservée de la tache du péché originel, la faculté s'engageoit par serment à la soutenir; qu'elle étoit résolue à n'admettre à l'avenir dans son corps que ceux qui feroient ce serment, à priver de tout honneur et à chasser honteusement ceux qui soutiendroient la proposition contraire, qu'elle jugeoit fautive, erronée et impie. La même assemblée censura ce qu'avoit encore osé avancer un dominicain, savoir, qu'on n'est pas obligé sous peine de péché mortel de croire que la Vierge a été enlevée au ciel en corps et en âme, parce que ce n'est pas

<sup>1</sup> D'Argentr. coll. Jul. t. 1, p. 335, etc.

un article de foi. La faculté prononça que cette proposition étoit téméraire, scandaleuse, impie, propre à diminuer la dévotion envers la sainte Vierge, enfin fausse et hérétique. On trouva qu'il y avoit de l'excès dans quelques-unes de ces qualifications; mais on fut infiniment plus offensé de l'audace qui se les étoit attirées.

Charles VIII n'eut pas le temps d'exécuter ce qu'il se proposoit, tant pour la réformation du clergé de son royaume, que pour l'édification générale de l'Eglise. Depuis la généreuse victoire qu'il avoit remportée sur lui-même en faveur d'une vierge mise en péril par ses propres parents, il continuoit à édifier sa cour par une vie toute chrétienne, et spécialement par son zèle pour la correction des mœurs. Un saint cordelier, nommé Jean Tisseran, grand prédicateur, avoit établi depuis quelques années l'institut des filles repenties en l'honneur de la Magdeleine <sup>1</sup>. Il avoit touché les cœurs les plus corrompus, et plus de deux cents filles ou femmes, passées de la débauche à la pénitence, avoient aussitôt cherché sous sa conduite un asile contre la rechute. Le nombre s'en étoit accru prodigieusement depuis, et s'augmentoit de jour en jour. Dans les dispositions où se trouvoit le jeune roi, il ne manqua point de protéger cette institution, et bâtit un lieu de refuge à celles qui l'avoient embrassée. Louis XII, marchant sur ses traces leur donna dans la suite le palais qu'il avoit occupé étant duc d'Orléans, pour en faire un monastère. Simon, évêque de Paris, leur dressa des constitutions, et on les mit sous la règle de saint Augustin. Elles furent transférées depuis dans l'ancienne église de Saint-Magloire, et devinrent insensiblement des religieuses augustines, telles qu'on les a vues de nos jours.

Le jeune roi ne s'occupoit que du bien de la religion et du soulagement de ses peuples. Il ne lui échappoit plus aucune parole libre; ses conversations au contraire rouloient presque toutes sur les vérités du salut. Il se confessoit et communioit souvent, et prenoit un plaisir singulier à lire les saintes Ecritures. Souvent il se faisoit lire aussi les registres du parlement et ceux de la chambre des comptes, pour savoir si la justice

<sup>1</sup> Genebr. Chron. an. 1494.

étoit bien rendue, et aviser aux moyens de diminuer les impôts. Il demandoit en toute rencontre comment en usoit saint Louis, dont il prenoit chaque action pour règle des siennes. Il ne connoissoit plus que des amusements innocents : le samedi, 6 d'avril 1498, il prit la reine pour aller voir une partie de longue paume dans les fossés du château d'Amboise où il se trouvoit; en passant par une galerie négligée qu'on devoit bientôt abattre, il donna du front contre une porte trop basse, et tomba à la renverse. Quelques heures après, il tomba dans une léthargie si profonde, qu'on ne put lui procurer aucun soulagement. Il revint cependant deux fois à lui, prononça quelques paroles de piété telles qu'on lui en avoit entendu proférer presque tout ce jour-là, et ne reprit enfin connoissance une troisième fois que pour mettre le comble à la désolation publique, en expirant à l'âge de moins de vingt-neuf ans. Il s'étoit confessé deux fois dans cette semaine; et l'évêque d'Angers, son confesseur ordinaire, l'assista jusqu'au dernier soupir. Ses dispositions étoient si parfaites, que dans son dernier entretien avec quelques-uns de ses confidens, il leur avoit dit qu'il étoit bien sincèrement résolu à ne commettre jamais un péché mortel, et à diminuer, autant qu'il lui seroit possible, le nombre des véniels.

La reine Anne de Bretagne, qui capivoit toute sa tendresse, et qui lui avoit fait instituer depuis peu le parlement de Rennes, ne fut pas la seule personne affligée jusqu'à l'excès. Deux de ses domestiques tombèrent morts en apprenant qu'il venoit d'expirer<sup>1</sup>. Aussi crois-je, dit Philippe de Comines, qu'à être vivant il ne dit jamais parole qui pût déplaire. En toute sa vie, il ne renvoya pas un seul des gens de son service. Sa bonté, son humanité, sa douceur s'étendoient à tout le monde. Aucun de ses prédécesseurs ne fut enterré avec plus d'honneur, ni avec plus de regrets. Sept mille tant seigneurs qu'officiers en deuil, et quatre cents pauvres, la torche à la main, accompagnèrent son corps depuis Amboise jusqu'à Paris.

Comme il ne laissoit point d'enfans, le duc d'Orléans, arrière petit-fils du roi Charles V, et cousin de Charles VIII

<sup>1</sup> Sainte Maith, Hist. de la Mais. de Fr.

au quatrième degré, lui succéda sous le nom de Louis XII. Les écarts de sa jeunesse, portés jusqu'à lui faire prendre les armes contre l'état, annonçoient un prince turbulent et dangereux : ce fut un roi sage, modéré, compatissant, attentif à ne choisir que des ministres gens de bien et désintéressés, consultant en toute chose la raison et la religion. Monté sur le trône dans un âge mûr, tout près de trente-sept ans, et ayant souffert de longues adversités, il avoit acquis une sensibilité inconnue à la prospérité constante, et appris par sa propre expérience les dangers du pouvoir absolu <sup>1</sup>. Dès qu'il eut pris en main le timon de l'état, on s'efforça de l'irriter contre ceux qui l'avoient desservi sous les derniers règnes, et spécialement contre Louis de la Trémouille, qui l'avoit battu et fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin : *Un roi de France*, répondit-il, *ne venge point les injures d'un duc d'Orléans* : paroles qui ne furent pas dans sa bouche une vaine parade de générosité, mais l'expression du fond de son âme, et la règle constante de toute sa conduite. La comtesse de Beaujeu lui avoit été constamment contraire, et fait sentir tout le poids de la puissance dont elle avoit joui sous Charles VIII son frère : bien loin de s'en venger, il ne se permit pas même de lui en témoigner du mécontentement. Il fit une liste de tous ceux qui l'avoient offensé, afin de se tenir en garde contre les mouvements imperceptibles de la vengeance, se rappelant en toute rencontre que Jésus-Christ étoit mort pour eux aussi-bien que pour lui. Tel étoit le genre de bonté du meilleur de nos rois. Son premier soin fut de diminuer les impôts d'un sixième ; et dans la suite il porta cette diminution jusqu'au tiers.

Ce prince, si digne d'être heureux, puisqu'il ne respiroit que la félicité publique, avoit néanmoins été forcé dans sa jeunesse à contracter l'engagement le plus capable, quand il n'est pas libre, d'empoisonner toute la douceur de la vie : contrainte presque inconnue aux conditions les plus communes et qui balance tous les avantages des enfants des rois. Il avoit épousé la princesse Jeanne fille de Louis XI ; et ce mariage étoit si contraire à son goût, qu'il avoit protesté, mais fort se-

<sup>1</sup> Paul. Emil. in Lud. XII. Mem. de Comin. l. 1. ch. d.

crètement, contre ces nœuds abhorrés. La crainte d'irriter le terrible Louis XI, puis Charles VIII, frère de Jeanne, avoit obligé le duc d'Orléans à dévorer ses chagrins en silence. Aussitôt qu'il fut roi, il songea à tirer son cœur d'oppression, et à faire casser juridiquement son mariage. Les circonstances étoient favorables du côté de Rome. Toutes les affaires avoient changé de face en Italie, où la multiplicité des puissances et la complication des intérêts ne pouvoient pas les tenir long-temps dans le même état. Le pape Alexandre s'étoit brouillé avec le roi de Naples, Frédéric III, qui avoit succédé au jeune Ferdinand son neveu, mort sans laisser d'enfants, et qui avoit refusé sa fille au fils du pontife, à César de Borgia, rentré depuis peu de la cléricature dans le siècle. Les Vénitiens, cidevant ligués avec Ludovic Sforce contre les Français, ne cherchoient plus qu'à le perdre, parce qu'il ne travailloit plus qu'à mettre des bornes à leur agrandissement. Pour les Florentins, tous les partis leur étoient bons, pourvu qu'il pussent recouvrer leurs places. Conduites ainsi par leurs vues particulières, ces puissances recherchèrent toutes trois l'alliance de Louis XII.

Le roi ayant demandé dans ces conjonctures la dissolution de son mariage, Alexandre nomma aussitôt des commissaires pour l'examen et le jugement. Louis se fonda sur trois raisons : 1.<sup>o</sup> qu'entre lui et Jeanne, il y avoit parenté au quatrième degré, et de plus affinité spirituelle, Louis XI, père de Jeanne, ayant tenu Louis XII sur les fonts de baptême, ce qui faisoit un empêchement dirimant avant le concile de Trente; 2.<sup>o</sup> qu'il n'avoit point consenti à ce mariage, et ne l'avoit contracté qu'à l'extérieur et par violence, Louis XI, prince absolu et vindicatif, l'ayant menacé de lui ôter les biens et la vie; 3.<sup>o</sup> que Jeanne, extrêmement contrefaite, étoit incapable d'avoir des enfants, et même hors d'état de consommer le mariage. Les lecteurs sans doute nous dispenseront volontiers de rapporter les interrogations, les dépositions, les mémoires de part et d'autre, toute la suite des longues et ennuyeuses procédures qu'entraîna ce triste démêlé. Tout ce qu'il est à propos de constater, c'est

<sup>1</sup> Proc. Ms. du Div. de Louis XII, Bibl. du roi, n. 5974.

qu'on ne se rendit pas aveuglement aux désirs du monarque; que la matière fut traitée avec toute l'impartialité et la circonspection imaginable. Trois évêques commissaires eurent encore pour assesseurs cinq autres évêques ou archevêques, et quantité de docteurs, les plus renommés pour leurs lumières et leur droiture. Sur les articles qu'il n'avoit pas été possible de porter jusqu'à l'évidence dans une matière si secrète de sa nature, le roi fut obligé de rendre témoignage sous serment. Enfin les juges prononcèrent que le mariage étoit nul, et que Louis pouvoit en contracter un autre. Ils ne spécifient pas les raisons qui les déterminèrent; mais ce fut vraisemblablement le défaut de formalité dans la fulmination du bref de dispense concernant la parenté et l'affinité spirituelle; et de plus la constitution corporelle de la reine, dont le roi affirmoit de la manière la plus précise l'infirmité habituelle.

Cette princesse, entièrement morte au monde, regarda sa répudiation, non pas comme un sujet de chagrin, mais comme une faveur du ciel, où rien ne pouvoit plus l'empêcher de fixer toutes ses affections. Elle n'avoit défendu sa cause que dans la crainte de pécher, ou de donner lieu au péché en l'abandonnant; et quand elle fut jugée, on ne lui entendit pas proférer un seul mot de plainte. Les Parisiens au contraire murmuroient hautement, comme d'une injustice criante; quelques prédicateurs s'échappèrent contre le roi même dans leurs sermons, et tout le monde s'attendrit sur le sort d'une princesse vertueuse, singulièrement bienfaisante, fille, sœur, femme de roi, et aussitôt exclue du trône que devenue reine. Elle fut cependant beaucoup mieux traitée, pour ce qui est de la fortune, qu'elle ne l'avoit été jusqu'alors. Le roi lui donna l'usufruit du Berri, avec d'autres domaines, faisant trente mille livres de rente. Elle établit sa demeure à Bourges, où elle donna l'exemple des plus pures vertus, devint la bienfaitrice universelle du pays, et bientôt après fondatrice d'un nouvel ordre de religieuses (les Annonciades).

Louis XII, devenu maître de son cœur, épousa la reine veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, encore aussi renommée pour ses qualités extérieures que pour celles de l'âme (1499). Elle n'avoit pas plus de vingt-sept ans. Tou-

tefois ce mariage fut autant une affaire de politique qu'une affaire d'inclination : il avoit été stipulé avec les états de Bretagne, que si Charles VIII mouroit avant la duchesse sans en laisser d'enfants, elle épouserait son successeur. On observe que cette princesse, placée deux fois sur le trône, y parvint chaque fois par une voie assez singulière. Elle étoit devenue femme de Charles VIII, en faisant une espèce de divorce avec Maximilien d'Autriche qui l'avoit épousée par procureur ; et elle n'épousa Louis XII, qu'après le divorce de ce prince avec Jeanne de France. Elle avoit de solides vertus, une rare piété, une délicatesse extrême de conscience, mais les goûts, la raison, les scrupules, rien n'est excepté du sacrifice de ces illustres victimes d'état.

César de Borgia, de cardinal-diacre devenu homme d'épée, avoit apporté en France une bulle du pape son père, contenant vraisemblablement l'autorisation définitive des commissaires chargés de prononcer sur le premier mariage du roi. Cet homme avide et faux, voulant mettre à haut prix cette faveur du saint Siège, crut pouvoir ne donner sur cela que des espérances, feignant de n'avoir pas apporté la bulle. Le roi avoit été averti du contraire par l'évêque de Ceuta, l'un des commissaires pontificaux, qui savoit le secret de Borgia. Le manège du faux politique ne servit qu'à lui attirer les mépris du roi, qui ne s'en montra pas moins résolu à passer outre dans l'affaire du mariage. Il en coûta la vie à l'évêque de Ceuta, que Borgia fit empoisonner<sup>1</sup>. Ce n'étoit là qu'un jeu pour ce monstre, naturalisé, par l'assassinat de son propre frère, à tout genre d'atrocité. Cependant comme on le ménageoit, à cause du pape et des entreprises projetées sur l'Italie, on lui donna, outre le duché de Valentinois, une pension de vingt mille livres avec une compagnie entretenue de cent hommes d'armes, et on lui fit épouser Charlotte d'Albert, sœur du roi de Navarre.

Borgia, venu en France pour la consommation de l'affaire du divorce, étoit chargé en même temps d'un chapeau de cardinal pour Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, et pre-

<sup>1</sup> Guich. l. 4.

mier ministre de Louis XII, qu'il seconda invariablement dans les vues de bienfaisance qui lui ont mérité le nom de père du peuple. Le cardinal d'Amboise, sans avoir au degré suprême toutes les vertus qui ont signalé les évêques du premier âge de l'Eglise, en eut toutefois qui dans tous les temps feront désirer des prélats qui lui soient comparables : il réunit d'ailleurs toutes les qualités sociales et politiques qui font les ministres et les citoyens précieux. Magnifique et modeste, libéral et économe, habile et vrai, aussi grand homme de bien que grand homme d'état, le conseil et l'ami de son roi, tout dévoué au monarque, et très-zélé pour la patrie, ayant encore à concilier les devoirs de légat du saint Siège avec les privilèges et les libertés de sa nation, les fonctions paternelles de l'épiscopat avec le nerf du gouvernement, et le caractère même de réformateur des ordres religieux avec le tumulte des affaires et la dissipation de la cour ; partout il fit le bien, réforma les abus et captiva les cœurs avec l'estime publique. On l'a comparé et préféré même aux cardinaux les plus renommés dans le gouvernement des états, à Ximenès, à Volsey, à Richelieu. Sans dégrader personne pour élever d'Amboise, bornons-nous à le marquer de ses traits propres : il gouverna sans orgueil, il fit de grandes choses sans fouler les peuples, il eut toute autorité dans le royaume sans obscurcir la gloire de son roi.

Les bienfaits et les bons offices de toute espèce en firent un pasteur infiniment cher à ses diocésains. Il commença par obtenir du roi, que le premier tribunal de Normandie, nommé l'échiquier, seroit sédentaire et perpétuel, à l'exemple des autres parlements. Il se fit un principe de bien vivre avec son chapitre, et en gagna l'affection par des égards qu'on eût pu croire excessifs ; mais les grands hommes ne le paroissent jamais davantage, qu'en ménageant les foiblesses et les préjugés. Ayant reconnu que ses chanoines étoient infiniment flattés de le voir au chœur sous le même habit qu'eux, il n'y parut pas autrement, tout légat qu'il étoit, hors les jours où il célébroit pontificalement. Il combla de présents sa cathédrale, et remplit son diocèse de monuments, tous marqués au coin de la grandeur de son âme et de son génie. Telles furent entre autres, et la cloche fameuse qui porte son nom, ouvrage le plus consi-

dérable du royaume en ce genre, et le palais archiépiscopal de Gaillon, bâti aux dépens des ennemis de la France, et non pas sur les biens de l'Eglise, qu'il regarda toujours comme le patrimoine des pauvres. D'Amboise, légat apostolique et premier ministre, fut si religieux observateur de ce principe, qu'il ne voulut jamais avoir, avec son archevêché, aucun autre bénéfice; et cela dans le temps où régnoit l'abus d'accumuler sur une tête non-seulement les abbayes, mais les évêchés mêmes. Habile aux fonctions les plus sublimes de l'épiscopat et de l'apostolat, aussitôt qu'il se vit légat du saint Siège, il étendit heureusement sa sollicitude aux âmes appelées et consacrées par état à la perfection évangélique. Les communautés autrefois les plus édifiantes s'étoient si prodigieusement relâchées, à Paris en particulier, que les magistrats en demandoient hautement la réforme. Touché de leurs justes plaintes, le ministre-légat leur promit de travailler au rétablissement général de l'observance régulière, et commença sur-le-champ par les jacobins et les cordeliers. C'étoient deux communautés fameuses, remplies d'étudiants presque sans nombre; mais qui, sous prétexte de la fatigue attachée à l'étude et aux différents exercices de l'école, s'étoient affranchies des austérités de la retraite et du recueillement, de toute régularité, à la réserve de quelques observances extérieures propres à duper le peuple<sup>1</sup>. Deux évêques commissaires allèrent en premier lieu au couvent de la rue Saint-Jacques signifier un ordre en forme d'observer la règle, et spécialement de ne plus sortir de la maison sans une vraie nécessité, avec sentence d'excommunication contre ceux qui se rendroient réfractaires. Il y avoit là près de quatre cents dominicains, la plupart étudiants. Ce ne fut parmi eux que murmures et cris emportés, comme si en les rappelant à leurs engagements, on les eût réduits à la condition d'esclaves. Quelques jours après, ils entreprirent de se défendre à main armée, et appelèrent à leur secours plus de douze cents autres écoliers, qui menaçoient des dernières violences. Il fallut toute l'autorité du roi pour les soumettre. On les obligea de vider le couvent et la ville, et de chercher une retraite dans les

<sup>1</sup> D'Aulon, q. 329.

autres maisons de leur ordre. A leur place on établit d'autres dominicains tirés de la province teutonique <sup>1</sup>.

Les cordeliers donnèrent une scène de goût tout différent. Prévenus de la visite des commissaires, ils se rendirent au chœur, exposèrent le saint Sacrement, et se mirent à chanter des psaumes, des répons, des hymnes, des prières de toute espèce, avec une lenteur et un recueillement affecté, que l'arrivée des commissaires et les signes réitérés à chaque instant pour se faire écouter, ne purent interrompre durant quatre heures entières. Il fallut désemparer sans avoir rien fait; mais dès le lendemain, le cardinal-ministre renvoya les commissaires aux cordeliers avec cent archers de la garde du roi, commandés par le gouverneur de Paris. Ils trouvèrent le même jeu que le jour précédent; mais ils n'en furent plus la dupe. On commanda, de la part du roi, de faire silence, et il fallut entendre la sommation de vivre selon la règle de saint François. Malgré les plaintes qui s'élevèrent alors, et les remontrances multipliées dont on prétendoit égaler la longueur à celle des dévotions de la veille, les commissaires aguerris enfin, et piqués d'un premier affront, voulurent sur-le-champ faire chasser toute cette communauté : résolution que le procureur général trouva trop violente. Ces religieux avoient moins horreur de la réforme, que des moyens employés pour l'établir. C'étoient les observantins qu'on leur destinoit pour maîtres, et déjà cinquante religieux de l'observance étoient arrivés à Paris, tout prêts à s'emparer du grand couvent. On écouta les plaignants, et on les renvoya par-devant le ministre. D'Amboise ne vouloit que le bien, par quelque voie qu'il se pût faire. Guidé par cette modération, qui ne fait jamais plus d'honneur que quand on est plus puissant, il reçut les remontrances avec bonté; et tout partisan qu'il étoit des observantins, il conclut avec la députation, que vingt-quatre religieux, distingués par leurs vertus entre les conventuels, et tirés des provinces du royaume, viendroient à Paris exécuter la réforme. Cette querelle monastique fit long-temps l'entretien et partagea tous les suffrages de la cour. Les mœurs étoient simples,

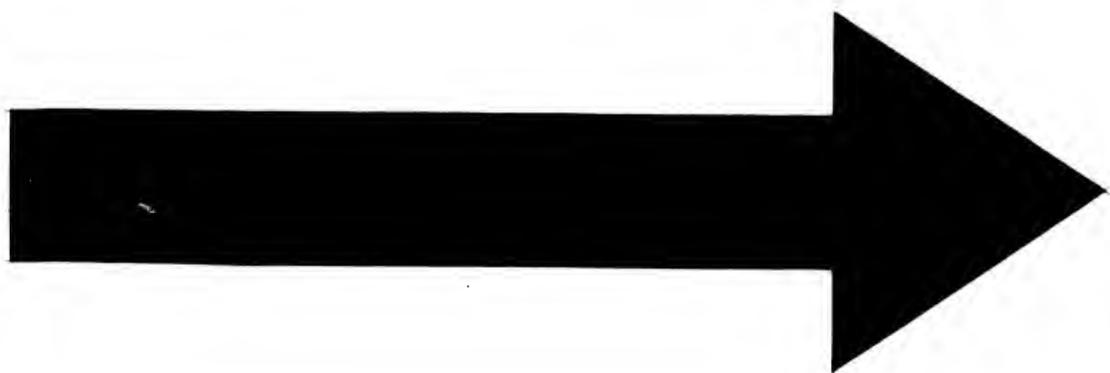
<sup>1</sup> Freuv. des Lib. de l'Egl. Gallie. p. 800.

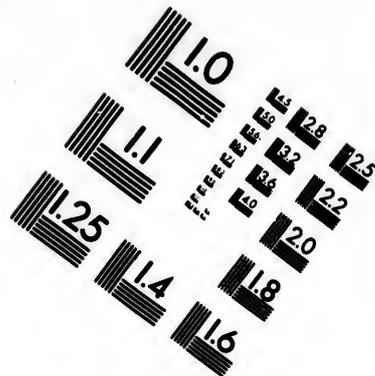
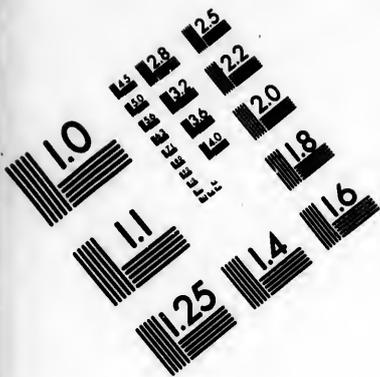
et tout ce qui avoit trait à la religion, inspiroit un intérêt vif à tous les ordres de l'état.

Louis XII, assuré du pape, gagna aussi les Vénitiens par l'appât de l'intérêt, fit une paix solide avec ses voisins, et ne tarda plus à se mettre en campagne pour la conquête du Milanais. Ce duché usurpé par les Sforce, aventuriers heureux, lui appartenoit incontestablement, du chef de son aïeule Valentine Visconti, seule héritière légitime de cette maison. Le successeur répondit à la justice ses droits : en vingt jours, toute cette grande et belle province tomba sous les lois du monarque (1499). Ludovic, à la vérité, trouva moyen de rentrer encore dans Milan, par la faveur des intrigues et des supercheries qui lui tenoient lieu de mérite ; mais ce ne fut que pour retomber avec plus d'opprobre, et subir un châtement plus exemplaire de ses perfidies à l'égard des Français, auxquels il avoit fait la guerre en bandit et en scélérat, dès qu'il avoit vu décliner en Italie les affaires de Charles VIII son allié. Il fut pris, avec le cardinal Ascagne son frère, et renfermé dans le château de Loche en Touraine, où il mourut au bout de dix ans. Le cardinal d'Amboise eut le gouvernement du Milanais, qu'il parut n'avoir acquis que pour signaler sa modération avec plus d'éclat. Il obtint du roi la grâce du cardinal Sforce, qu'on tira de sa prison de Bourges, et qu'on laissa retourner en Italie. Après avoir reproché aux citoyens de Milan leur inconstance et leur aveuglement, il leur accorda une amnistie générale, et ne leur imposa qu'une contribution dont bientôt encore il leur remit la plus grande partie.

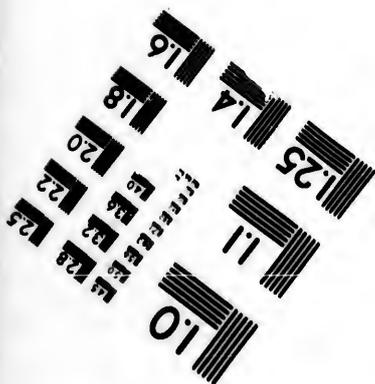
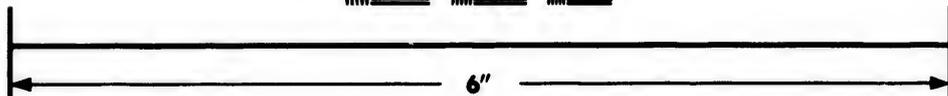
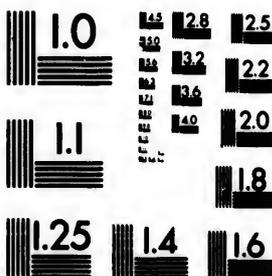
Au même temps que d'Amboise ouvroit en France son heureuse carrière, Ximènes, son digne émule, commençoit aussi à fixer en Espagne les regards publics<sup>1</sup>. Né dans un bourg de Castille, d'un simple commis aux décimes, pas mieux avantage du côté de la fortune que de celui de la naissance, persécuté, emprisonné par son évêque, engagé depuis dans l'ordre de saint François, qui sembloit lui fermer pour toujours la route aux grandeurs, avec un génie transcendant, et une probité plus recommandable encore, il étoit presque vieilli avec

<sup>1</sup> *Gom. de reb. gest. Ximenes, lib. 10.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10  
01

la seule réputation d'un prédicateur et d'un directeur zélé, lorsque la reine Isabelle, illustre surtout par le choix d'un tel ministre, lui fournit l'occasion de développer toute l'étendue de son génie. Sur la connoissance que lui en donna le cardinal de Mendoza, archevêque de Tolède, et plus encore sur l'estime qu'en conçut cette princesse éclairée aussitôt qu'elle l'eut entendu, elle le choisit pour son confesseur, comme il étoit âgé d'environ cinquante-six ans. Dès lors il devint l'âme de son conseil et le mobile de toutes ses entreprises. Elle lui communiquoit toutes les affaires d'état, malgré l'éloignement qu'il témoignoit en avoir. Il obtint même, à force d'instances, que la direction de la reine ne l'obligeroit point à demeurer à la cour, et qu'il n'y viendrait que pour la confesser. Hors de là, il remplissoit les fonctions communes à tous les religieux, faisoit tous ses voyages à pied, même étant provincial, ne vivoit que d'aumônes, ne portoit que des vêtements grossiers, ne mangeoit jamais hors du réfectoire; et quelque fatigué qu'il fût, il ne souffroit point qu'on le servit mieux que les autres.

Au bout de deux ans, l'archevêque de Tolède étant venu à mourir, la reine qui s'étoit réservé personnellement la disposition des évêchés de Castille, nomma son confesseur à cette première dignité de l'église d'Espagne, qui étoit sollicitée par les plus grandes maisons du royaume, et par le roi Ferdinand lui-même pour un de ses fils naturels. Isabelle, gardant le plus profond secret, sans le communiquer même à celui qu'elle choisissoit, fit expédier le brevet avec un espace réservé pour le nom du pourvu, y écrivit de sa propre main *François Ximenès*, et envoya aussitôt à Rome pour l'expédition des bulles. Quand elle les eut reçues, elle fit appeler son confesseur, et les lui remettant : Voyez, lui dit-elle, ce que veut Sa Sainteté. Ximenès parut fort surpris en lisant cette adresse : A notre vénérable frère François Ximenès, élu archevêque de Tolède (1495). Il baisa respectueusement les lettres pontificales, sans les ouvrir; les rendit à la reine, en lui disant : Madame, cela ne s'adresse point à moi, et se retira sur-le-champ, bien résolu de ne point accepter. Tout ce que la reine put faire ensuite pour obtenir son consentement fut parfaitement inutile; il fallut un commandement formel du souverain pontife

pour vaincre sa résistance. Acceptant alors avec cette noblesse et cette liberté que donne le désintéressement, il mit pour condition qu'il ne quitteroit jamais l'église de Tolède; qu'on ne créeroit point de pension sur l'archevêché, et qu'on ne donneroit aucune sorte d'atteinte aux droits ni aux immunités de ce grand siège.

Ximènes avoit déjà cinquante-huit ans; mais il étoit d'un tempérament si robuste, qu'il paroissoit encore à la fleur de son âge. Il jouissoit d'une santé à l'épreuve des fatigues du corps aussi-bien que des travaux de l'esprit. Sa taille haute étoit droite et dégagée, sa démarche ferme, sa voix forte et agréable, son front large et sans rides, ses yeux enfoncés, mais vifs et pleins de feu. Pour son esprit, il étoit, selon ses historiens, capable de tout; et ce qui absorboit toutes les facultés des autres, n'étoit qu'un jeu pour lui. Sa prudence et sa pénétration étoient si grandes, qu'il n'y avoit point d'inconvénients qu'il ne prévît, ou point d'expédients qu'il ne trouvât dans les embarras imprévus. C'est ce qui lui acquit ce haut degré de considération dans le conseil d'Espagne, alors sans contredit le plus habile de l'Europe. Sa fermeté n'éprouvoit pas même le premier étonnement dans ce qui déconcertoit toutes les résolutions; d'où souvent il arriva que les affaires les plus désespérées avoient l'issue la plus heureuse. Il protégea constamment les savants, étant très-savant lui-même; mais il aimoit encore davantage les gens de bien. Il fit invariablement profession d'une probité incorruptible, et haïssoit tellement l'injustice qu'aucune considération ne put jamais la lui faire dissimuler, ni l'empêcher de la punir quand il lui fut possible de le faire. Enfin il avoit une piété sans fard, et un zèle aussi actif qu'éclairé.

On lui a néanmoins reproché plusieurs défauts, et nous conviendrons d'une certaine aspérité de caractère qui l'a fait accuser de fierté, de dureté, d'un attachement excessif à son propre sens : ce qui le fit moins aimer qu'estimer, et le rendit souvent aussi à charge à lui-même qu'aux autres. Mais qu'il se soit abandonné au faste de l'orgueil, que l'ambition l'ait dominé, que la simplicité de sa vie dans les commencements de son épiscopat n'ait été qu'un manège d'hypocrisie pour en imposer à Isabelle; c'est ce qui demanderoit, pour être adopté,

des preuves qu'on n'a point fournies, et qu'on n'acquerra jamais contre une vertu assez héroïque pour avoir refusé sincèrement, comme tout le monde en convient, le siège brillant de Tolède. Le refus de l'épiscopat, marque la moins équivoque, ne nous lassons pas de le répéter, marque sûre toute seule de la dignité du sujet qu'on y élève, doit faire regarder comme des présomptions téméraires les soupçons qui sapent la base de toutes les vertus épiscopales et chrétiennes. Ximènes, comme tous les hommes, put laisser prendre à sa vertu quelque teinte de son humeur sombre et mélancolique, sèche, austère, et en apparence impérieuse, sans être un orgueilleux, un ambitieux réfléchi, un hypocrite.

De cordelier, devenu primat d'Espagne, il ne voulut presque rien changer à sa première façon de vivre. Il se couchoit et se levait toujours sans personne pour le servir, ne portait point de linge, et ne quittoit jamais l'habit de son ordre, même la nuit pour reposer. Quand il accompagnoit la reine, on ne manquoit pas de lui préparer de spacieux appartements : il prenoit une seule chambre toute nue, et pour tous meubles il y faisoit mettre une table, deux chaises et une paillasse piquée, montée sur trois planches. Il ne se faisoit servir qu'un seul plat des viandes les plus communes ; et si on lui présentait quelque chose de mieux, il l'envoyoit sur-le-champ aux malades du lieu où il se trouvoit. Outre les jeûnes commandés par l'Eglise, il observoit ponctuellement tous ceux qui étoient prescrits par la règle et les constitutions de son ordre. Il prit avec lui un assez grand nombre de ses anciens confrères, les plus édifiants et les plus pieux, pour réciter l'office en leur compagnie, et faire tous les exercices accoutumés du cloître. Il n'avoit d'ailleurs que peu de valets, très-communs, et nécessaires pour les bas offices de sa maison. Toute son écurie consistoit en une mule, qu'il ne montoit que par intervalle, quand il se trouvoit trop fatigué, faisant toujours ses voyages à pied, comme ceux qui l'accompagnoient. C'étoit là tout son équipage et tout son domestique. Il ne voulut pas seulement entendre parler de chambellans, d'écuyers, de gentilshommes, de pages ni de laquais, quelque invariables qu'eussent été jusque-là l'étiquette et la pompe des archevêques ses prédécesseurs. Au moyen de

ces retranchements et d'une régie parfaite de ses amples revenus, il fit des biens immenses, et bannit l'indigence de son diocèse.

On murmura cependant d'une simplicité sans exemple, et surtout les évêques de cour, qui prenoient cette conduite pour une censure publique de la leur. On le traduisit à la reine même, comme une âme basse et sordide, visiblement déplacée dans l'épiscopat, et qui ne pouvoit qu'avilir le haut rang qu'il y occupoit. Isabelle, dont ce choix étoit uniquement l'ouvrage, eût désiré que le nouvel archevêque, en prenant une manière de vivre un peu plus conforme à l'usage, fit cesser des reproches qui retomboient sur elle, mais elle connoissoit l'extrême fermeté de Ximenès en matière de conscience. Comme elle avoit réussi par le moyen du pape à lui faire accepter l'épiscopat, elle prit la même voie, pour l'engager à y vivre d'une manière qu'on lui disoit plus épiscopale. Alexandre VI, qui goûtoit beaucoup plus le faste des Césars que l'humble simplicité de saint Pierre, ne manqua point de faire parvenir à Ximenès un bref conforme aux intentions de la reine.

Ximenès avoit l'esprit trop bon, pour s'en laisser imposer par les foibles raisons du pontife. Il changea néanmoins, parce qu'il vit sans doute moins d'inconvénients à céder quelque chose, qu'à lutter pour le tout contre la cour, contre le pape, contre les évêques, contre le torrent général de la coutume et des préjugés. Il alla trop loin par la suite; et s'il n'écala pas tout le faste de ses prédécesseurs, il s'éloigna prodigieusement de sa première simplicité. Ses meubles, son train, sa table, tout devint magnifique; il traita les grands avec hauteur, et parut aspirer plutôt à se faire craindre qu'à se faire aimer. Observons en passant, que la médiocrité de sa naissance dont on se prévaloit contre lui, et la fierté particulière aux grands de Castille, autorisoient en quelque sorte sa sécheresse impérieuse. Mais tel est toujours le danger du premier pas hors de la route marquée: c'est par leurs vertus que les pasteurs doivent s'attirer le respect des peuples; quand au contraire ils leur veulent imposer par le vain appareil de la grandeur, l'aliment du vice devenant en quelque sorte l'instrument du zèle, l'excès et les abus sont presque inévitables. L'archevêque, en se réduisant

aux pratiques d'une vertu commune, n'en tira qu'un secours insuffisant pour le maintien de son autorité, qui ne put désormais se passer des ressources humaines. Jamais cependant il ne relâcha rien de sa probité rigide, ni de son zèle pour la justice; il ne se lassa jamais d'être le protecteur des gens de bien, des petits et des pauvres, de tous ceux qu'il savoit dans l'oppression. On doit encore ajouter qu'il ne fit jamais de plus grandes choses, que pour la gloire de l'Eglise et l'avancement de la religion.

Un des premiers usages de sa puissance, fut de supprimer, non sans peine, les impôts les plus onéreux au peuple, qu'il protégea constamment. Mais la meilleure preuve qu'il fit en même temps de sa dextérité, ce fut la réforme des religieux de son ordre. Pour soumettre quelques moines aux devoirs clairs et précis de leur profession, il eut plus d'obstacles à vaincre, et plus de pièges à éviter, que pour amener à ses pieds tous les seigneurs de Castille et d'Aragon. Les cordeliers anciens ou conventuels ne craignoient rien tant que d'être réunis aux observantins qu'affectionnoit Ximenès, comme tiré d'entre eux. Ils pénétrèrent son dessein, quoique de tous les Espagnols, la plus secrète des nations, il fût le plus impénétrable; ils en prévirent leur général, et celui-ci prévint le pape, qui lui commit à lui-même le soin de la réforme. Il partit aussitôt de Rome, et s'en vint en Espagne, où Ximenès attendoit la même commission qu'il avoit fait demander par l'ambassadeur de leurs Majestés catholiques. Ximenès étonné, mais affermi dans sa résolution par l'obstacle même qu'il y rencontroit, prit le parti d'observer son antagoniste, afin de profiter de la première démarche fausse qu'il lui verroit faire. Comme il excelloit dans l'art de connoître les hommes, il s'aperçut bientôt qu'il avoit affaire à un esprit ardent et peu judicieux, qui se feroit plus de tort à lui-même que tout ce qu'on pourroit entreprendre pour le traverser. En effet, dès la première audience que le général obtint d'Isabelle, il déclama d'une manière indécente contre Ximenès. La reine indignée lui demanda s'il avoit oublié ce qu'il étoit, et à qui il parloit. « Non, madame, répondit-il, je n'oublie pas que je parle à la reine Isabelle, qui n'est comme moi que cendre et poussière. » Tout fut décidé après cette insolence, qui de l'affaire de

Ximenès faisoit l'affaire personnelle de la reine. Le général franciscain perdit toute considération. La reine fit nommer à Rome une commission nouvelle pour la réformation : Ximenès en étoit déclaré le chef. et avoit pouvoir non-seulement pour lui, mais pour les substitués qu'il trouveroit bon de se choisir. Il exécuta la réformation ; il la cimentait d'une manière si solide, et obvia si bien à ce qui pouvoit la détruire, qu'encore aujourd'hui tout y est à peu près au même point qu'alors ( 1498 ).

Avec cette ardeur pour la réforme des ordres religieux, Ximenès n'étoit pas d'humeur à laisser régner les abus dans le clergé de sa propre église. Il s'en étoit expliqué aux députés du chapitre de Tolède, dès le moment qu'ils étoient venus le complimenter sur sa nomination ; et l'alarme dès lors s'étoit mise dans cette compagnie, où, comme dans bien d'autres, les relâchements anciens étoient comptés parmi les privilèges. Elle avoit même envoyé à Rome son trésorier Alphonse d'Albornos, d'une maison des plus illustres de Castille, afin de prévenir le pape et les cardinaux contre tout ce que pourroit entreprendre le nouvel archevêque. Mais ce ministre actif, et si difficile à surprendre, fit poursuivre l'envoyé, qui fut joint en mer, à la vue de l'Italie, et ramené en Espagne, où, malgré la splendeur de sa naissance, il subit dix-huit mois de prison. Sur la rigueur de ce châtement, qui n'avoit point d'autre cause apparente que d'être allé négocier à Rome sans la permission de sa souveraine, Ximenès, tout différent de ces foibles ministres dont la mollesse cruelle multiplie les fautes et les châtements, disoit que par un trait de sévérité il s'en épargnoit mille. Cet acte de vigueur fut exécuté avant que l'archevêque eût pris en personne possession de son siège.

Il étoit si nécessaire à Isabelle, qu'il ne put la quitter qu'après trois ans d'épiscopat, pour aller à Tolède, ou du moins pour y avoir le loisir de faire tout ce qu'il méditoit. A ce terme enfin, comme tout étoit en fêtes à la cour pour le mariage de l'infante Jeanne avec l'archiduc Philippe d'Autriche, il obtint la permission de s'absenter, et partit aussitôt pour son évêché. Tolède, située au centre de l'Espagne, et la plus considérable autrefois de ses villes, quoiqu'elle soit réduite à huit mille habitants, capitale du royaume du temps des Goths, puis sous les

Arabes leurs vainqueurs, étoit encore, du temps de Ximenès, le lieu de l'assemblée des états de Castille, et sous la puissance temporelle aussi-bien que spirituelle de son archevêque. Ce prélat étoit seigneur de seize autres villes, et comptoit un si grand nombre de vassaux, qu'il pouvoit mettre sur pied, sans fouler ses sujets, vingt-cinq à trente mille hommes. Il étoit encore grand chancelier de Castille, chef né du conseil d'état, ayant droit d'opiner immédiatement après le souverain ; ce qui joint à deux cent mille ducats de revenu, et à son titre de primat d'Espagne, lui donnoit une autorité presque égale dans l'état et dans l'Eglise. Ximenès fut reçu avec toute la pompe que demandoient non-seulement tous ses titres, mais bien plus encore l'envie de plaire à un favori et à un ministre de son caractère. Quoiqu'il eût écrit au chapitre et à la ville qu'il ne vouloit point de cérémonies, ces deux corps, ainsi que tous les autres et presque tout le peuple, allèrent au devant de lui à une lieue de la ville, et lui rendirent à l'envi tous les honneurs que chacun put imaginer.

L'archevêque, sans se repaître de ces fumées, et sans toutefois montrer une indifférence dédaigneuse, répondit brièvement à chacun avec un air d'intérêt et de sensibilité, avec une justesse et une présence d'esprit admirables. Ensuite il se livra tout entier aux œuvres solides qui l'avoient amené. Le jour même de sa réception, quoique la cérémonie en eût duré depuis le matin jusqu'au soleil couché, il prit possession de son église, où la coutume étoit que le nouvel archevêque jurât de conserver les droits et les privilèges du chapitre. Les chanoines l'observoient, tremblant sur ce qui s'étoit passé à ce sujet ; mais l'archevêque, naturellement généreux, content de les avoir réduits à la soumission, jura sans aucune restriction de conserver inviolablement les droits tant de l'église que du chapitre, et d'employer au besoin toute son autorité pour les maintenir. Il les maintint en effet plus religieusement qu'aucun de ses prédécesseurs. Telle étoit la dureté apparente et la vraie magnanimité de Ximenès.

Après le rétablissement de la charité fraternelle et de la concorde religieuse, comme la plus belle qualité d'un évêque est celle de père des pauvres, il voulut connoître tous les besoins

tant des pauvres honteux que des mendiants. Durant plusieurs jours, les portes de son palais leur furent continuellement ouvertes. Il recevoit et lisoit toutes leurs requêtes ; il entendoit avec une patience inaltérable tout ce qu'ils avoient à lui dire , soulageoit sur-le-champ les nécessités pressantes , et prenoit des mesures efficaces , tant pour les tirer du malheur que pour les empêcher d'y retomber. Il fit ensuite la visite des hôpitaux , des écoles et des églises , se fit rendre compte des charges et des revenus ; et partout où il fut nécessaire , il suppléa du sien avec une libéralité qui alloit jusqu'à la profusion. C'est lui qui corrigea une irrégularité choquante dans la cathédrale de Tolède , d'ailleurs une des plus belles de toute l'Espagne , mais dont le chœur , plus étroit d'un tiers que la nef , ne répondoit pas même au milieu de l'ensemble. Cette dépense , vu la grandeur de l'auguste l'édifice , fut prodigieuse ; et il la fit seul , sans vouloir que le chapitre , quoique très-riche , y contribuât en rien.

Ami sincère du peuple , grand zélé de la justice , de l'ordre et de l'honnêteté publique , dès sa prise de possession , il ne signala pas moins son administration que sa libéralité et sa magnificence. Il purgea son diocèse , non-seulement des usuriers , mais des lieux infâmes , et cela d'une manière si absolue , qu'en huit jours il n'en resta pas un seul. Ayant découvert , que sous le prétexte d'une tolérance moins dangereuse que la sévérité , des juges honteusement intéressés avoient été les soutiens de ces lieux de corruption , et qu'à ce genre de prévarication ils en avoient ajouté beaucoup d'autres , jusqu'à rendre des sentences notoirement injustes , il les obligea de les révoquer eux-mêmes , et fit arracher des registres publics ces monuments d'iniquité. Il en condamna quelques-uns à de grosses amendes en faveur des pauvres , les cassa de pleine autorité , comme seigneur temporel , et donna leurs places à des personnes dont l'intégrité lui étoit connue. Il éclaira même la conduite de ceux qui avoient prévariqué dans le maniement des deniers publics , fit appréhender aux coupables toute la rigueur des lois , et se contentant ensuite d'une restitution prompte , il les força tout en les punissant à se louer de sa clémence. Mais parmi le peuple surtout , au moyen du

bon usage qu'il fit des sommes recouvrées, pour l'acquit des dettes et l'augmentation des revenus de la ville, il s'établit une réputation si extraordinaire, qu'encore aujourd'hui le nom de Ximenès est en bénédiction dans tout le diocèse de Tolède. Par-là il mit en recommandation jusqu'à l'obscurité de sa naissance, les désordres qu'il corrigeoit tirant leur origine de la négligence de ses prédécesseurs, tous issus de maisons illustres, ou même de sang royal, et peu occupés de ce genre populaire de bienfaisance. C'est ainsi que dans les mains de Ximenès, ce qui ne peut que ravalier un homme médiocre, devenoit un sujet de relief.

Pour rétablir enfin la discipline ecclésiastique, il assembla son clergé en synode. Déposant alors cette grande sévérité qui prépare les voies à la restauration, mais qui trop soutenue ne sert qu'à effaroucher les esprits, après avoir donné en particulier ses avis paternels à chacun de ceux qu'il crut en avoir besoin, il se contenta de faire ces réglemens sages, dont le peu qui nous a été conservé, plein de vues également dignes d'un grand évêque et d'un grand ministre, fera long-temps regretter ce qui s'en est perdu. Voyant qu'en bien des personnes toute la religion se réduisoit à des pratiques extérieures dont elles ne saisissoient pas l'esprit, il ordonna que tous les dimanches et fêtes, après la grand'messe, les curés feroient des instructions simples et solides aux peuples, et que le soir ils apprendroient aux enfans les principes de la doctrine chrétienne. Il fit faire pour cela des livres de prênes et de catéchismes. Pour procurer aux prêtres la facilité de dire la messe avec la pureté nécessaire de la conscience, il leur permit à tous de s'absoudre les uns les autres, des cas même réservés à l'évêque. Il voulut qu'on ménageât soigneusement l'honneur des ecclésiastiques, dans les procédures mêmes qu'on seroit obligé de faire contre eux, et qui devoient s'expédier promptement et avec le moins d'éclat qu'il seroit possible. Plus ils sont coupables, disoit-il, plus il faut craindre de les rendre méprisables aux yeux du peuple. Il évitoit de les reprendre en public; et loin d'imaginer que leur avilissement dût servir de relief à sa grandeur, on eût dit que leur gloire et leur opprobre étoient les siens propres. A tous les tribunaux tant laïques qu'ecclésiastiques, il fut

enjoint de juger sur-le-champ et sans frais les causes de peu de conséquence ; et pour les grandes affaires, qu'en vingt jours au plus on donnât sentence définitive. Au reste, ce ne furent point là des spéculations sans effet : jamais Ximenès n'ordonna sans besoin, et jamais ordonnance de Ximenès ne demeura sans exécution. Dès lors en effet l'église de Tolède changea de face, et servit d'exemple à tous les autres diocèses d'Espagne.

Il fit encore statuer en synode, que tous les paroissiens se confesseroient au commencement du carême afin de se disposer à la communion pascale, à laquelle ils ne seroient point admis sans cela, et que les pasteurs enverroient à l'archevêque un mémoire exact de tous ceux qui ne l'auroient pas reçue, ainsi que des pécheurs publics et scandaleux. On statua aussi qu'il y auroit dans toutes les paroisses un registre où s'inscriroient les noms de ceux qui seroient baptisés ainsi que de leurs pères, mères, parrains, marraines, et même de quelques témoins, avec l'année, le mois et le jour où le baptême auroit été administré. Cette institution, si essentielle à tant d'égards, étoit d'une nécessité particulière contre les divorces fréquents et de mauvaise foi, dans un temps où l'affinité contractée à la cérémonie du baptême faisoit un empêchement dirimant du mariage. Toutefois personne, avant Ximenès, n'avoit pris cette sage méthode, que toute la chrétienté, dit-on, tient de lui. Du reste, tant de grandes œuvres, qui feroient honneur au plus long épiscopat, ne furent que le premier essai de Ximenès, qui les soutint avec cette constance qu'on admira particulièrement entre ses hautes qualités, et qui ne cessa d'y ajouter tant qu'il respira.

Dans le même temps, Jérôme de Savonarole, religieux dominicain, acquit en Italie une célébrité non moins extraordinaire dans un genre différent<sup>1</sup>. Ferrare étoit sa patrie ; Florence fut le théâtre de sa gloire, puis de son opprobre. Il y jouit long-temps de la vénération universelle, acquit un crédit sans exemple dans un homme de son état, passa pour un saint, pour un apôtre, pour un prophète, et fut l'oracle sans lequel la ré-

<sup>1</sup> Gauch. l. 3. Comin. l. 8; Nauder. Chron. t. 3, gen. 50.

publique ne prenoit plus aucune résolution. Ses prédications pathétiques firent des conversions sans nombre et du plus grand éclat : il fit prendre l'habit de saint Dominique à Nicolas Chambert, noble allemand, en haute considération ; à Marsile Ficin, chanoine de Florence, très-vanté pour son habileté dans les lettres et dans la philosophie platonicienne, et à une foule d'autres savants hommes. Le sort changeant tout à coup en entier pour lui, il fut traduit en perturbateur, en hypocrite, en hérétique : il fut emprisonné, frappé d'anathème, appliqué à des tortures d'une cruauté inouïe, et enfin brûlé avec deux de ses compagnons, après avoir été étranglé (1498). Il avoit pour ennemi Alexandre VI, furieux de ce qu'il empêchoit les Florentins de favoriser les entreprises qui perpétuoient les troubles dans l'Italie, et de ce qu'il se servoit de son ascendant sur l'esprit de presque tous les peuples et les princes pour presser la célébration d'un concile œcuménique, pour procurer la réformation de l'Eglise dans son chef et dans ses membres. Savonarole avoit écrit pour cela à l'empereur, aux rois de France, d'Espagne, de Portugal et d'Angleterre.

Les opinions furent très-partagées sur lui ; et, comme de tous les personnages singuliers, on en a dit, et trop de bien, et trop de mal. Il n'est pas étonnant que les écrivains de son siècle, peu critiques encore et d'ailleurs entraînés par leurs préventions respectives, en aient fait, les uns un prophète et un saint à miracles, les autres, en bien plus petit nombre cependant, un imposteur sacrilège et un scélérat ; mais des historiens mêmes placés à la distance convenable des faits pour en juger sagement, ont partagé ces impressions suspectes : tant il est dangereux qu'on ne réduise les nobles fonctions de l'historien, juge des jugements mêmes, à celles de copiste. C'est donc sur les œuvres qu'on doit juger Savonarole ; et l'on n'en trouve aucune qui méritât un raffinement barbare de tortures, ni une peine capitale. Ce fut là une des nombreuses atrocités du pontife qui a le plus affligé l'Eglise dans son dernier âge. Savonarole cependant ne nous semble pas irrépréhensible. Ses déclamations outrées contre le clergé, et surtout contre le clergé romain, qu'il trouvoit corrompu depuis la tête jusqu'à la plante des pieds, ses saillies injurieuses et déplacées contre Alexandre

lui-même, quelque vicieux que fût ce pontife, le mépris des censures pontificales et de la défense de prêcher, l'offre faite à de vaines conditions de se justifier par l'épreuve du feu, la part même qu'il prit aux affaires politiques, tout mort qu'il devoit être au monde : c'étoient là autant de griefs ou d'écarts qui méritoient, non pas d'être punis capitalement, mais d'être efficacement réprimés. Savonarole ne fut, ni un hérétique, ni un martyr : ceux qui lui ont donné l'une ou l'autre de ces qualifications, avoient chacun leur intérêt propre en vue. Ce fut vraisemblablement, et à certaines époques, un cerveau exalté, un illuminé, qu'il falloit renfermer et non pas brûler. Mais les lois de cette époque n'étoient pas celles de nos jours.

Ximenès, après avoir tout mis en ordre dans son diocèse, trouva une matière bien plus abondante encore à son zèle dans les mouvements qui s'élevèrent parmi les Maures du royaume de Grenade. Ce peuple ardent et léger, sans cesse irrité de la contrainte qu'on faisoit à sa religion, ne pouvoit s'accoutumer au joug espagnol. Ximenès lui-même céda aux préjugés de son siècle, et usa de violence pour faire des conversions ; et comme les plus grands hommes ne sont pas exempts de grandes fautes, il lui échappa une imprudence qui faillit tout perdre. Etant à Grenade, chargé d'éclairer et de contenir les mécontents, il se fit apporter tout ce qu'on put saisir d'exemplaires de l'Alcoran et les fit publiquement brûler. Peu de jours après, cent mille habitants de cette ville extrêmement peuplée parurent sous les armes, en criant avec fureur : *Liberté ! vive Mahomet !* Mais les grands hommes ne se font pas moins connoître en réparant les fautes, qu'en les évitant. Avant que cette populace attroupée tumultueusement eût un chef qui mît l'ordre parmi elle, et dirigeât ses efforts, la garnison du quartier de Grenade, nommé d'Alhambra, suffit à Ximenès pour amortir le premier feu de la rébellion : la médiation de Zégri qu'il avoit converti, Zégri, recommandable par le sang auguste du fameux Alberhamar qui couloit dans ses veines, et par toutes les vertus qui peuvent ajouter à l'héroïsme, éteignit l'incendie jusqu'à la dernière étincelle (1500).

Il étoit chef de cette maison qu'honoroient les Arabes avec un respect presque religieux, grand, bien fait, plein de génie

et de probité, et d'une valeur qui égaioit au moins toutes ses autres qualités. Ximenès, prévoyant combien la conversion d'un grand si accrédité parmi les Maures seroit avantageuse à la religion et à l'état tout ensemble, l'avoit entreprise, et pressée d'abord par la voie peu évangélique des menaces et de la contrainte. Il n'en usa cependant que pour amener Zégri à écouter les instructions, et se chargea lui-même de les faire. Il savoit d'ailleurs que Zégri, qui avoit beaucoup de pénétration et de culture, n'étoit pas fort attaché aux rêveries de l'Alcoran. Ils eurent ensemble plusieurs conférences, qui achevèrent de dissiper les ténèbres de l'illustre prosélyte. Zégri demanda de son plein gré le baptême, témoigna beaucoup d'impatience de le recevoir, et y prit le nom de Gonzalve, en considération du grand Gonzalve de Cordoue, avec lequel il étoit lié d'une étroite amitié depuis la prise de Grenade, où ils s'étoient mesurés corps à corps avec une égalité de bravoure, qui leur inspira de même une égale estime l'un pour l'autre. Si dans le changement de religion, le désintéressement est le garant de la sincérité, rien ne fut plus sincère que la conversion de Zégri. Ximenès, aussi généreux qu'habile, voulant tempérer par les bienfaits l'amertume de ses premières rigueurs, lui offrit sur ses propres revenus cinquante mille écus de pension, et ne put jamais l'engager à les recevoir. Quelque temps après le baptême, Ximenès revint à la charge, et alors il interposa le nom de sa Majesté catholique : Zégri accepta par respect, mais à condition que cette somme seroit employée tout entière à gagner au christianisme les gens de sa nation.

Ce prince parut toujours depuis, non-seulement chrétien très-sincère, mais animé d'un zèle apostolique, et personne ne travailla plus efficacement à la conversion de ses compatriotes. En toute rencontre, il faisoit gloire d'être chrétien, et témoignoit n'avoir qu'un regret, qui étoit d'avoir embrassé trop tard le christianisme ; qu'à la vérité on l'avoit obligé d'entendre les instructions, mais qu'on lui avoit si bien fait connoître le faux des préjugés de sa naissance et de son éducation, qu'il n'avoit pu en homme vrai se dispenser de les abandonner. Comme tout le monde étoit persuadé de la droiture et de la grandeur d'âme de ce prince, et que tout ce qu'il y avoit de

distingué parmi les Maures se piquoit d'avoir l'esprit et le cœur faits comme lui, il n'y eut plus aucun nouveau chrétien de quelque distinction, qui rougit de sa foi, et aucun de ceux qui persévéroient dans le mahométisme, qui marquât de l'aversion pour les instructions chrétiennes. À ces heureuses impressions Ximenès joignant ses efforts, son habileté, ses libéralités abondantes, la terreur des châtimens mérités par la rébellion, puis l'heureuse surprise d'une amnistie générale; en peu de jours, on ne put plus suffire à ceux qui demandoient le baptême, en sorte qu'on fut obligé de l'administrer par aspersion à des troupes entières. Il y en eut jusqu'à trois mille de baptisés alors. On s'en fiera sans doute à la prudence d'un homme tel que Ximenès, sur les précautions prises pour que l'eau sanctifiante tombât sur chacun des catéchumènes. Cet exemple seul, sans rappeler ce que nous avons déjà dit dans une rencontre pareille, suffit pour confondre la témérité de ces censeurs chagrins, qui ne cherchent qu'à établir une scandaleuse dissemblance entre les temps primitifs et les derniers âges de l'Eglise.

Ximenès, si digne de servir de modèle aux âges suivans, et qui en effet leur traça la route en bien des règles de conduite, fit preuve, à Grenade même, de cette étendue de génie qui embrasse tous les temps et prévoit tous les inconvénients. L'archevêque de Grenade, prélat d'une insigne piété, travailloit de son côté à la conversion des Maures, avec toute l'ardeur que peut inspirer à un saint évêque l'amour de son propre troupeau. Partant de ce seul principe, et ne consultant que l'utilité présente, il voulut donner aux nouveaux chrétiens des traductions arabes de l'Écriture sainte, du rituel, du missel, et généralement de tous les livres d'Eglise. Il penchoit même à leur faire réciter l'office divin, ou du moins une partie considérable, en langue vulgaire. Ximenès, qui avoit la tête plus froide, et qui voyoit tous les objets en eux-mêmes indépendamment de la préoccupation et de l'intérêt du moment, regarda le dessein de l'archevêque de Grenade comme d'une conséquence dangereuse. Sur la récitation de l'office en langue vulgaire, il dit en deux mots, que l'usage de l'Eglise universelle étoit contraire, et qu'une église particulière ne pouvoit

pas s'en dispenser. Pour ce qui est de la traduction des livres divins, il soutint qu'elle diminueroit infailliblement la vénération des peuples pour la religion, qu'il en naîtroit une foule de questions, de disputes, de doutes même et de perplexités, auxquels les ignorants n'étoient pas en état de satisfaire, et qui ne pourroient qu'affoiblir leur foi; que parmi les nations anciennes qui parloient la langue originale des Livres saints, les Pères et les saints docteurs avoient à cet égard usé d'une réserve extrême pour le commun des fidèles; que Jésus-Christ lui-même en avoit montré l'exemple, et qu'au lieu de donner au peuple, comme à ses apôtres, une connoissance claire des choses sacrées, il ne lui en parloit qu'en allégories et en paraboles. L'archevêque de Grenade se rendit à ces raisons, les traductions n'eurent pas lieu, et les usages de l'église romaine furent conservés religieusement.

La conversion des Grenadins fut si peu retardée par-là, qu'en quelques mois il ne resta pas un seul mahométan de considération dans toute la ville de Grenade. Le torrent des conversions vulgaires suivit la même proportion. Depuis que ces peuples avoient été soumis à la domination castillane, et qu'on n'empêchoit pas seulement parmi eux les insultes populaires et les dérisions du christianisme, mais qu'on les obligeoit à écouter les instructions chrétiennes, les rêveries de Mahomet tomboient dans le dernier décri, et n'avoient plus pour soutien qu'une habitude aveugle, reléguée dans la lie des citoyens, ou parmi les sauvages isolés des montagnes. Ceux-ci, poussés tout à coup par un instinct brut, et désespérés à la nouvelle du changement qui s'étoit fait dans la ville, prirent les armes de tous côtés, et se rassemblèrent en troupes nombreuses. Ils furent surpris dans des défilés, avec une célérité dont ils n'avoient point d'exemple, et forcés de livrer une bataille, où la rébellion fut étouffée par le massacre de presque tous les rebelles. On obligea le reste des montagnards à détruire eux-mêmes leurs forts et leurs retranchements. Les principaux d'entre eux furent donnés en otage, pour répondre de la fidélité des autres.

Ximenès trouva aussitôt après une matière nouvelle à l'exercice de ses talents, on plutôt de sa religion et de son incorruptible équité. Depuis sept à huit ans que les Espagnols

avoient découvert l'île qu'ils appelèrent de leur nom, et qui porte aujourd'hui celui de Saint-Domingue, ils y avoient déjà diffamé leur nation et leur religion même, par toutes sortes d'excès et de cruautés. Ne cherchant que l'or et les profits personnels, sans nul égard à l'intérêt même de l'état, ils dépeuploient le pays, afin de s'enrichir. Non-seulement ils faisoient les Indiens esclaves pour exploiter les mines, où ces malheureux périssoient par milliers; mais ils cherchoient l'or jusque dans leurs entrailles après les avoir éventrés, dressoient des dogues à les chasser et à les dévorer comme des animaux sauvages, et quelquefois, au lieu de curée, ils distribuoient à ces chiens affamés les membres de leurs esclaves devenus inhabiles au travail. Ces tyrans atroces s'étoient fait un principe de conscience (car qui n'en a pas?) suivant lequel tout étoit permis contre ces insulaires, qu'ils disoient n'avoir que la figure humaine, sans âme raisonnable: ils étoient néanmoins fort doux et fort dociles, pleins de raison, infiniment plus justes et même beaucoup mieux faits que leurs oppresseurs. Les caciques ou princes, avec leur femmes et leurs enfants, étoient traités comme les moindres de leurs sujets; ceux qui avoient embrassé la religion chrétienne, comme ceux qui persistoient dans l'infidélité: en un mot, les Espagnols s'étoient rendus si odieux, qu'on entendoit souvent dire aux Indiens, qu'ils ne vouloient point d'un paradis où se trouveroient des Espagnols. C'est ainsi que la haine retomboit, de leur personne, sur leur religion; ces peuples ne pouvant concevoir qu'elle fût bonne, puisque ceux qui en faisoient profession étoient si méchants.

Tant de motifs de religion, de charité, d'humanité même, touchèrent vivement deux pieux hiéronymites, comptés parmi les premiers apôtres du Nouveau Monde. Ils franchirent d'abord ce vaste espace de mers inconnues et si redoutées alors, afin de réclamer la protection de la cour en faveur d'un peuple désespéré dont ils n'étoient plus que les vains consolateurs. Mais le même or qui faisoit le malheur des Indiens dans leur patrie, en rendoit la réparation comme impossible en Espagne. Répandu avec profusion sur toutes les avenues du trône, il les tenoit si bien fermées aux missionnaires, qu'ils avoient perdu

courage, quand l'archevêque de Tolède vint en cour. La réputation qu'il avoit d'aimer passionnément la justice, et de l'appuyer avec une générosité inaccessible à tout respect humain, leur fit implorer sa médiation. Il les engagea d'abord à lui parler avec une entière liberté, sans épargner personne de quelque rang qu'il pût être : il apprit avec indignation, surtout que les officiers, les magistrats et le gouverneur de l'île, bien loin de s'opposer aux désordres, n'usoient de leur autorité que pour en commettre de plus grands. Faisant ensuite son affaire propre de celle des missionnaires, il se chargea de leur requête, la fit lire en plein conseil, et, malgré l'opposition de ceux que les présents de l'Inde avoient corrompus, il fit nommer des commissaires intègres, pour aller juger les délits sur les lieux. Il y eut des exécutions sanglantes, bon nombre d'officiers furent destitués, et le gouverneur, nommé François Bobadille, fut chargé de chaînes et ramené en Espagne, pour y subir avec plus d'infamie la peine qu'il méritoit. Ce n'est donc pas à l'Eglise, ni à ses ministres, premiers et constants défenseurs des Indiens opprimés; ce n'est pas même aux princes, qui ne manquoient pas de les venger quand ils étoient instruits, qu'on doit s'en prendre des excès commis par les Européens dans le Nouveau Monde.

Au milieu de tant d'affaires de tout genre, l'archevêque de Tolède ne perdoit pas de vue les soins propres de la place qu'il occupoit dans l'Eglise. Etant allé à Alcalá, ville de son diocèse où il avoit fait ses premières études, il y bâtit le superbe collège de Saint-Ildephonse, fit tant de bien à cette université qui ne le cède à aucune d'Espagne, et y mit les études sur un si grand pied, qu'elle se glorifie encore de le reconnoître pour son fondateur. Il entreprit ensuite son grand ouvrage de la Bible polyglotte. Il y employa cette foule de savants que ses libéralités avoient attirés de tous les pays, et que la supériorité de ses propres lumières dirigea dans tous leurs travaux. On y travailla plus de douze ans; et ce temps, comparé à l'œuvre, doit encore paroître peu de chose. Cette bible contient le texte hébreu, la version des septante, avec une traduction littérale, celle de saint Jérôme, et enfin la paraphrase chaldaique d'Onkelos sur le Pentateuque. On trouve en-

core un volume d'additions, contenant un dictionnaire de mots hébreux et chaldéens, qui est fort estimé des savants. Cette entreprise, sans compter les frais énormes de l'impression, coûta des sommes prodigieuses. Ximenès donna tout ce qu'il voulut pour d'anciens manuscrits : il en fut tel, qui lui coûta quatre mille ducats. La dépense totale passa cinquante mille ducats d'or, somme effrayante pour le temps. Il y a sans doute quelques défauts à reprendre dans cet essai hardi, qui a été suivi des polyglottes plus parfaites : mais le génie créateur de Ximenès, en ceci comme en tant d'autres leçons données, à jamais brillera de la gloire qui réjaillit des copistes, ou des imitateurs, sur leur maître et leur modèle.

Il fit encore à Alcalá une institution si semblable à celle qu'on vit dans la suite à Saint-Cyr, ce chef-d'œuvre de l'intelligence et de la bienfaisance française, qu'elle paroît lui avoir servi de modèle. Pour les filles qui étoient appelées à la vie religieuse, et que l'indigence empêchoit de suivre leur vocation, il fonda un second monastère richement doté, où il fut expressément défendu, non-seulement de rien exiger des postulantes, mais encore d'en recevoir ce qui seroit offert volontairement. Remarquant enfin que l'honneur de bien des filles, même de qualité, couroit un péril prochain, parce qu'elles n'avoient pas de quoi se marier, il donna d'abord trois cent mille livres pour établir les plus pauvres. Dans le même temps, il en ajouta deux cent mille pour délivrer les esclaves chrétiens qui gémissaient depuis plus long-temps sous le joug des infidèles. Il se trouvoit alors dans son diocèse, où l'on ne sauroit compter les aumônes et toutes les bonnes œuvres qu'il fit en trois mois. Dans ce même espace de temps, il mit la dernière main au rétablissement de la discipline parmi son clergé. Et sur cet objet capital, qu'on juge par le trait suivant choisi entre mille autres, comme un des mieux marqués au coin de Ximenès ; qu'on juge du point de perfection où se portoient ses idées. Pour faire concevoir avec quel degré de pureté et de respect se devoient traiter nos redoutables mystères, il fut statué que le chanoine qui seroit en semaine pour la célébration, et les deux qui lui serviroient de diacre ou de sous-diacre, iroient passer tout ce temps-là dans l'ancien cloître, dont on

répara quelques appartements à cet effet. Là, tout accès étoit interdit aux laïques ; les officians y vaquoient à la prière ou à de saintes lectures , et n'avoient de conversation qu'avec peu d'ecclésiastiques d'une vertu éprouvée. Ce réglemeut demeura en vigueur dans l'église de Tolède, long-temps encore après la mort de Ximenès.

Quittons cependant une matière que notre plan ne nous permet pas d'épuiser , et passons aux affaires de France , fort liées alors avec celles d'Espagne, ou plutôt avec celles d'Aragon, auxquelles le ministre d'Isabelle eut assez peu de part. En conséquence d'un traité fait entre Louis XII et Ferdinand le Catholique , ces deux rois s'emparèrent sans peine du royaume de Naples, et se le partagèrent suivant leurs conventions <sup>1</sup>. Les Espagnols obtinrent la Pouille et la Calabre, et le reste du royaume demeura aux Français (1501). L'infortuné Frédéric se vit ainsi entièrement dépouillé, et prit le parti de se retirer en France avec la reine sa femme, les princes ses enfants et ses deux sœurs, l'une répudiée par le roi de Pologne, et l'autre dépossédée du duché de Milan. Exemple touchant des jeux cruels de la fortune acharnée sur une même famille, où l'on voyoit tout à la fois trois têtes couronnées, réduites à une sorte de bannissement <sup>2</sup>.

La dépouille de Frédéric devint la matière d'un nouveau traité entre les rois de France et d'Aragon. On stipula que Charles de Luxembourg, (ou Charles-Quint), petit-fils de Ferdinand, épouserait la princesse Claude, fille aînée de Louis, et que les deux rois se dessaisiroient chacun de leur portion du royaume de Naples en faveur du jeune prince et de la jeune princesse. L'archiduc Philippe, père de Charles de Luxembourg, vint lui-même en France pour ce traité, et le signa, tant en son nom qu'en celui de Ferdinand, dont il étoit gendre et plénipotentiaire. Louis et Philippe procédoient avec la bonne foi et la haute probité qui les distinguèrent toujours l'un et l'autre ; mais l'Aragonais perfide n'en agissoit pas à beaucoup près ainsi. On eut bientôt lieu de s'en convaincre. Sur la foi du traité, Louis XII congédia des troupes de renfort

<sup>1</sup> Marian. l. 29. — <sup>2</sup> Hist. du chevalier Bayard, c. 8.

qu'il envoyoit à son armée d'Italie. L'armée espagnole au contraire y reçut un renfort de troupes allemandes. Aussitôt après, Ferdinand désavoua son gendre, se moqua de la crédulité de Louis, et n'attachant la honte qu'au mensonge infructueux, il fit gloire de sa trahison, et ne chercha qu'à en recueillir le fruit (1502). Les Français dépourvus, surpris, accablés, perdirent en deux mois les batailles de Séminare et de Cérignole, qui leur firent perdre tout le royaume de Naples, et qui portèrent la fortune et l'infamie de Ferdinand à leur comble (1503). Ce royaume lui demeura tout entier, pour passer, avec tous ses autres états, dans la maison d'Autriche.

Des dissensions et des guerres si animées, en bouleversant toute l'Italie, mirent sans doute de grands obstacles à la piété des fidèles qui vouloient gagner le jubilé séculaire; mais la licence et les débordements qui régnoient à Rome plus qu'en aucun autre lieu, et le crime placé sur le trône pontifical, plus encore que le danger des routes, empêchèrent que les pèlerins scandalisés n'accourussent en aussi grand nombre que de coutume. La bulle portoit que les étrangers demeureroient quinze jours à Rome pour visiter les églises, et que ceux de la ville en emploieroient trente à cette visite; mais le pape fut obligé de réduire ce temps à cinq jours pour les étrangers, et à sept pour les Romains. Il prolongea aussi l'indulgence dans l'année suivante, sans que le concours devint beaucoup plus considérable. Un projet de croisade qu'il proposa dans le même temps, n'eut pas plus de succès. Alexandre VI étoit enfin trop décrié dans tout le monde chrétien, pour faire croire qu'il agit par religion, dans les choses mêmes qui en portoient la marque la plus imposante.

Il confirma cependant la sainte institution des Annonciades, faite par la reine Jeanne de France qu'avoit répudiée Louis XII. La bulle est du 11 février 1502. Cette vertueuse princesse, entièrement détachée du monde si injuste à son égard, forma le dessein d'en détacher les autres, et de rassembler le plus qu'elle pourroit de vierges chrétiennes en communauté régulière. Comme sa propre dévotion se proposoit d'imiter la sainte Vierge le plus parfaitement qu'il lui étoit possible, la règle qu'elle leur donna ne fut qu'une méthode pra-

tique et précise de cette imitation qu'elle réduisit à dix articles relatifs aux dix vertus principales de Marie. Telles sont, dans l'idée de la fondatrice, la pureté, l'humilité, la charité, la patience, la mortification, la prudence, et plus spécialement la réserve dans les paroles, l'assiduité à la prière, le mépris des biens du monde, et l'obéissance qui fait la base de toute la vie religieuse. Tout ayant été concerté entre la princesse et un saint religieux de l'étroite observance de saint François, nommé Gilbert Nicolai, qui étoit son confesseur, la règle fut examinée par l'évêque d'Albi, Louis d'Amboise, qui crut si bien y reconnoître l'esprit de Dieu, qu'aussitôt il en demanda lui-même avec instance la confirmation au souverain pontife. L'habit de l'ordre consiste en une robe grise, un scapulaire d'écarlate, en quoi il diffère principalement des annonciades célestes qui l'ont bleu, une médaille d'argent sur la poitrine, et un long manteau blanc pour le chœur. Ces religieuses, à l'exemple de leur fondatrice, se mirent sous la direction des franciscains de l'observance, alors en grande vénération pour leurs vertus exemplaires<sup>1</sup>.

La sainte institutrice, sans prendre l'habit, moins propre à ses vues de bienfaisance que l'appareil de sa dignité, fut jusqu'à son dernier soupir le modèle des sœurs les plus ferventes. Le premier monastère fut bâti à Bourges où elle avoit fixé son séjour, et où elle mourut pleine de vertus et de mérite, le 4 février 1505. Elle fut enterrée dans l'église de ses religieuses, et son corps y est demeuré entier, jusqu'à ce que les sectaires sacrilèges des derniers siècles le tirèrent de son tombeau, et le brûlèrent en 1562. Ces témoins entendus juridiquement déposèrent qu'alors encore il versa du sang. Sur plusieurs autres miracles aussi bien prouvés, il fut d'abord permis de célébrer la fête de Jeanne de France dans les monastères de son ordre. On l'a placée depuis, avec la plus grande solennité, au nombre des saints.

Enfin le moment arriva où il plut au ciel de tirer l'abomination du lieu saint, de mettre fin à la profanation de la chaire apostolique, à l'opprobre et aux gémissements de l'église ro-

<sup>1</sup> Act. SS. ad 4 Febr. D'Attichi. vie de la bienheureuse Jeanne, pag. 397.

mainc, au fléau des Romains et de l'Italie entière, au scandale de tout le monde chrétien. Alexandre VI n'avoit pas une année à vivre, lorsque, sur la fin de l'an 1502, le monstre dont il étoit le père et l'appui, c'est-à-dire César, duc de Valentinois, près d'être accablé par les princes d'Italie ligués contre cet ennemi public, feignit de vouloir se réconcilier avec eux, conclut en effet un traité, puis les engagea sous des prétextes spécieux à le venir joindre à Sénigaille où il pouvoit tout oser. Dès qu'ils y furent entrés, on ferma les portes, et sans autre façon, ils furent aussitôt partie étranglés, partie jetés dans des cachots<sup>1</sup>. Alexandre, loin de venger ces horreurs, n'en fit, dit-on, que des plaisanteries qui avoient quelque chose de plus cruel encore. Peu content de les approuver ainsi, il s'en rendit le complice effectif. Comme on vouloit surtout exterminer la maison des Ursins, dont les chefs Valentin-Paul, et François, duc de Gravina, avoient déjà été étranglés; au milieu de Rome où le cardinal leur parent étoit revenu sur la foi du dernier traité, et même invité par le pape, comme pour une affaire intéressante, le perfide pontife le fit arrêter prisonnier à l'entrée du Vatican, tandis qu'on se saisissoit, dans leurs différents quartiers, des autres personnes et des alliés même de cette infortunée maison. Le cardinal fut détenu, jusqu'à ce qu'il eût signé un ordre de livrer au duc de Valentinois toutes les places des Ursins; il périt aussitôt après, empoisonné, dit-on, avec des cantharides<sup>2</sup>. On croit que le cardinal Jean-Baptiste Ferraro, qu'on trouve mort dans son lit vers le même temps, finit aussi par le poison<sup>3</sup>. Tout le crime de celui-ci étoit son argent, qui montoit à plus de quatre-vingt mille écus d'or, et que le duc de Valentinois fit enlever. Les violences de cet illustre scélérat eussent été encore beaucoup plus loin, s'il n'eût éprouvé des oppositions de la part du roi Louis XII, que nous ne pouvons pas néanmoins excuser de mollesse dans la défense des Ursins, dévoués à la France. Cette faute, à la vérité, provenoit moins de son fond, que des impulsions du cardinal d'Amboise, d'ailleurs aussi généreux que son maître. Mais le désir qu'avoit d'Amboise de parvenir à la papauté, demandoit des ménagements pour le

<sup>1</sup> Guichard. l. 5. — <sup>2</sup> Ibid. — <sup>3</sup> Ibid.  
8.

duc de Valentinois, tout-puissant à Rome. Eh! quel écueil que la tiare, pour les vertus même les mieux éprouvées, quand on se flatte de l'obtenir en les négligeant!

Le meurtre et le poison réussissant si bien à la cupidité du duc de Valentinois, il voulut encore grossir son trésor de celui du cardinal Adrien de Corneto, et de deux ou trois autres qui passoient pour les plus riches du sacré collège. Il suffisoit pour cela qu'ils mourussent, parce que le pape, comme il est bon de le rappeler ici, étoit en possession d'hériter des cardinaux. Ils furent invités à un repas magnifique, qu'on devoit leur servir à la campagne, en la compagnie du pontife. Le duc son fils y fit préparer du vin empoisonné, et défendit au maître d'hôtel d'en donner à personne sans sa permission : mais l'arrêt d'Alexandre étoit prononcé. Quelques précautions que son fils eût employées pour empêcher de se méprendre, la fatale méprise eut lieu; et lui-même faillit d'en être la victime aussi-bien que son père. La force de son tempérament lui sauva la vie, après une cruelle maladie de dix mois. Pour le pape, comme il étoit âgé de soixante-douze ans, et que d'ailleurs il avoit largement bu, arrivant fort échauffé de la promenade, il ne put résister à la violence du poison : quelques heures après il mourut dans des convulsions horribles, le 18 août 1503. Son corps enfla prodigieusement; il devint tout noir, et parut défiguré d'une manière effrayante. Telle est la relation du torrent des auteurs contemporains, de toute nation et de tout parti<sup>1</sup>. On a cependant avancé, sur la foi de

<sup>1</sup> Remarquons néanmoins que, suivant *Voltaire* qui ne fut jamais trop disposé à excuser les papes, toutes ces relations ne sont fondées que sur le récit de Guichardin. Quant à ce que l'auteur ajoute immédiatement, nous croyons devoir préférer à son sentiment celui du Père Berthier. « Il y a, dit ce judicieux et savant historien, des variétés dans les circonstances de la mort d'Alexandre VI; mais tel est toujours le fond de la narration, à quoi nous devons toutefois ajouter comme quelque chose d'assez singulier, que, selon des mémoires manuscrits qui paroissent très-sûrs, Alexandre qu'on dit empoisonné le 18 août 1503, dans une partie de plaisir, étoit malade dès le 12 du même mois; que jusqu'au 18 il y eut un progrès dans son mal; qu'il garda durant ce temps-là un régime ordonné par les médecins; qu'on lui administra tous les sacrements, comme on fait dans les cas ordinaires, et qu'il finit en la compagnie de son confesseur et du président de la daterie. » Et en note : « Ce journal de la maladie d'Alexandre VI a été écrit par le maître des cérémonies, Burcharde, dont nous avons parlé sous Charles VIII. Quelques-uns disent que c'étoit un

quelques manuscrits obscurs, que ce pape, après avoir reçu tous les sacrements, étoit mort d'une fièvre qui le tourmentoit depuis six jours; mais ce monument porte toutes les marques d'un ouvrage dicté par l'adulation, en faveur d'une famille plus sensible à la honte du châtement qu'à celle du crime,

Il est plus difficile de décider si Alexandre fut ou ne fut pas complice de la trame où l'iniquité se prit dans ses propres filets, et qui coûta la vie au père de celui qui l'avoit brassée. Discussion peu importante, puisqu'il n'est question que d'un crime de plus ou de moins dans le cours d'une vie qui fourmille d'horreurs. Cependant, pour satisfaire à tout ce que peut exiger l'impartialité ou l'exactitude la plus scrupuleuse, ne laissons pas ignorer que la plus saine partie des historiens le décharge de ce dernier forfait. Mais le fauteur habituel des excès d'un fils sans loi et sans foi en est-il innocent à ce tribunal

homme vendu aux Borgia, et que vraisemblablement il aura fabriqué ce journal: mais nous ne voyons aucune bonne preuve de cette conjecture. » *Hist. de l'égl. gall.* t. 50.

Il n'y a pas jusqu'à Voltaire, qui n'ait pris sur ce point la défense d'Alexandre VI, dans sa *Dissertation sur la mort d'Henri IV*. Écoutez cet homme qu'on ne soupçonnera pas de trop de zèle pour la mémoire des papes. « Oui, dit-il, j'ose dire à Guichardin : L'Europe est trompée par vous, et vous l'avez été par votre passion : vous étiez l'ennemi du pape, vous en avez trop cru votre haine et les actions de sa vie. Il avoit, à la vérité, exercé des vengeances cruelles et perfides contre des ennemis aussi perfides et aussi cruels que lui. De là vous concluez qu'un pape de 74 ans n'est pas mort d'une façon naturelle; vous prétendez, sur des rapports vagues, qu'un vieux souverain, dont les coffres étoient remplis alors de plus d'un million de ducats d'or, voulut empoisonner quelques cardinaux pour s'emparer de leur mobilier. Mais ce mobilier étoit-il si important? Ces effets étoient presque toujours enlevés par les valets de chambre, avant que les papes pussent en saisir quelques dépouilles. Comment pouvez-vous croire qu'un homme prudent ait voulu hasarder, pour un aussi petit gain, une action aussi infâme, une action qui demandoit des complices, et qui tôt ou tard eût été découverte? Ne dois-je pas croire le journal de la maladie du pape, plutôt qu'un bruit populaire? Ce journal le fait mourir d'une fièvre double-tierce : il n'y a pas le moindre vestige de preuve de cette accusation intentée contre sa mémoire. Son fils Borgia tomba malade dans le temps de la mort de son père : voilà le seul fondement de l'histoire du poison. »

Remarquons maintenant que Voltaire n'avoit pas lu Guichardin, et que le Continuateur de Henry se trouve dans le même cas. Ce dernier cite *De rebus Italiae*, l. 5, et dans ce livre il n'y a pas un mot de l'histoire du poison; seulement Guichardin en fait mention au commencement du livre 6 : mais sa narration montre formellement que le pape ne savoit rien de ce projet d'empoisonnement. Voilà comme, dans le siècle dernier, on écrivoit l'histoire, et surtout celle des papes.

formidable où la fausse indulgence toute seule est réputée commencement ? Entre les vices personnels d'Alexandre VI, sa perfidie plus que punique, comme la qualifie un de ses historiens<sup>1</sup>, sa cruauté, son avarice, la dissolution de ses mœurs et le scandale de sa conduite furent extrêmes. Il eut toutefois quelques vertus, ou quelques-uns de ces instincts qui marquent les grandes âmes. Il aima les lettres sans les cultiver, et récompensa les savants. Il entretint parfaitement ses troupes qui étoient nombreuses, et fut le premier qui mit ses successeurs en état de figurer dans le monde comme souverains. Ses plaisirs ne lui firent point négliger les affaires, et la débauche ne lui ôta rien de son courage, ni même de sa fierté : traits plus dignes encore, pour la plupart, de blâme que d'éloge ; plus dignes au moins de l'émule du conquérant dont sa vanité lui fit prendre le nom, que du vicaire du bon Pasteur qu'il devoit se proposer uniquement pour modèle<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Onuphr. Dan. vin.

<sup>2</sup> Les protestants, dit Feller, ont souvent opposé aux catholiques les vices d'Alexandre VI, comme si la dépravation d'un pontife pouvoit retomber sur une religion sainte ; et que le christianisme, pour être l'ouvrage de Dieu, dût anéantir dans ses ministres le germe des passions humaines ! Ce n'est point la tiare qui a rendu Alexandre vicieux ; c'est son caractère. Il l'auroit été également, quelque place qu'il eût occupée. La Providence permit que ces crimes ne troublassent pas l'Eglise, et que dans ces temps critiques elle n'eût ni schisme ni hérésie à combattre. « Si Dieu a permis, dit un auteur moderne, que les chefs d'une religion sainte ne fussent pas toujours des hommes sans reproches et sans vices, c'est parce que la conservation de la religion chrétienne ne dépend pas de la sagesse et de la vertu de ses pontifes, mais de la parole de Jésus-Christ et de l'effet immuable de la promesse solennelle qu'il a faite de conserver son Eglise jusqu'à la fin des siècles. Le sort des empires de la terre dépend de la sagesse et de la conduite de leurs monarques : il ne faut qu'un prince foible ou vicieux pour les précipiter du faite de la gloire dans la confusion et le néant. Les péchés des princes et des peuples, dit l'Ecclesiastique (c. 10, v. 8.), renversent les états et en donnent la possession à des peuples étrangers. Si donc les foiblesses, les scandales, l'imbecillité ou l'imprudence de quelques papes n'ont pu ébranler les fondemens de la vraie Eglise, c'est que Dieu lui-même les a soutenus et leur a donné une consistance que les hommes et le temps ne peuvent ébranler (Daniel, 2, v. 44). Telle est la conclusion qu'on doit tirer de quelques endroits humiliants de l'histoire de l'Eglise. » *Art. Alex. VI.*

## LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

DEPUIS LA MORT D ALEXANDRE VI EN 1503, JUSQU'AU COMMENCEMENT  
DU LUTHÉRANISME EN 1517.

LES grands hommes ont leurs foibles aussi-bien que les hommes vulgaires; mais leurs foibles mêmes, ainsi que leur génie, sont communément marqués au coin de la grandeur et de l'élevation. Telle fut dans le cardinal George d'Amboise la prétention au souverain pontificat, qu'il rechercha cependant moins par ambition, que pour complaire à son souverain, et pour en appuyer les droits en Italie. Mais ce fut par cet endroit-là même qu'il manqua son coup, et par les artifices du cardinal Julien de la Rovère, qui sut tourner à son propre avantage les craintes de cette ombreuse nation. Le cardinal d'Amboise avoit une entière confiance dans la Rovère, attaché depuis dix ans à la France, odieux par conséquent à la faction espagnole, et d'ailleurs ennemi particulier du duc de Valentinois, qui avoit aussi la sienne<sup>1</sup>. Ainsi, il n'y avoit aucune apparence que ce confident eût des prétentions pour lui-même. Les troupes nombreuses que Louis XII avoit encore en Italie, s'étant approchées de Rome, formèrent pour d'Amboise un nouvel appui dont la Rovère sentit toute la force.

Il vint trouver d'Amboise, et lui persuada qu'indépendamment de ce dernier moyen qui faisoit peine à tous ses amis, son election ne pouvoit manquer; qu'il lui seroit même plus nuisible qu'avantageux, par rapport aux cardinaux contraires à sa nation; qu'on ne manqueroit pas de dire qu'il n'avoit été élu que par la crainte des armes françaises, et qu'on iroit peut-être faire ailleurs un second pape. Le cardinal d'Amboise communiqua ces représentations au duc de Valentinois qui étoit dans son parti, et qui accusa la Rovère de fausse confi-

<sup>1</sup> Guich. l. 5.

dence et de trahison ; mais d'Amboise , moins expert que Borgia dans l'art de fourber , s'étoit si bien laissé persuader par la Rovère , que rien ne put le détromper. Il ne fit pas seulement éloigner l'armée française , mais il engagea le duc à sortir de Rome avec les officiers et tous les gens de guerre qu'il y avoit déjà. Les cardinaux levèrent incontinent des milices bourgeoises pour établir la sûreté dans la ville , après quoi ils entrèrent au conclave , au nombre de trente-huit. La Rovère , qui sentoit bien que son moment n'étoit pas encore arrivé , se mit à brigrer les voix en faveur de Piccolomini , cardinal de Sienne , l'un des plus hommes de bien du sacré collège , mais , comme son oncle Pie II , réputé très-contraire à la France. A la faveur de cette disposition habilement présentée , le rusé solliciteur ne lui obtint pas seulement le suffrage de la faction espagnole , mais il gagna pour lui-même la confiance de leurs majestés catholiques. Les Italiens , dans la crainte d'avoir un pape étranger , s'unirent volontiers à cette faction. Piccolomini fut élu en effet le 22 septembre 1503 , et prit le nom de Pie III , en mémoire de son oncle. Le cardinal d'Amboise ne recueillit , pour fruit de ses intrigues , que les froideurs du nouveau pontife , les sarcasmes des Romains et la défection de ceux même des princes qui avoient été les plus attachés à la France.

Il ne paroît pas cependant qu'il fût encore bien désabusé , quand , après vingt-six jours seulement , Pie III passa du trône au tombeau. La tiare , dans les vues du cardinal de la Rovère , n'étoit qu'un ornement déposé sur la tête de ce pontife presque moribond , jusqu'à ce que son bienfaiteur intéressé vît jour à pouvoir s'en décorer lui-même. D'Amboise rentra au conclave , sans savoir apparemment où en étoit la brigade de son compé- titeur ; mais il ne tarda point à en être instruit. Dès le premier jour de novembre , avant même que le conclave fût fermé , Julien de la Rovère , cardinal de Saint-Pierre , eut les deux tiers des voix , et l'élection se trouva faite. Depuis l'exaltation de son prédécesseur qu'il savoit ne devoir pas vivre longtemps , il s'étoit occupé sans relâche à lier sa partie. La haine du nom français lui avoit acquis la faveur des Espagnols. Il profita de la décadence que commençoient à éprouver les af-

fares du duc de Valentinois, pour le gagner, avec les cardinaux attachés à la maison de Borgia, en relevant les espérances d'un homme toujours prêt à se donner au plus offrant. Quant aux Italiens, ils le connoissoient pour un esprit léger, d'humeur hargneuse, remuant et cabaleur; mais en même temps ils le savoient intrépide, défenseur ardent des droits du saint Siége, et tenant sa parole quand il avoit promis de donner. Toutefois pour obtenir les suffrages des cardinaux, dit un auteur italien<sup>1</sup>, il promit peut-être plus qu'il ne voudroit donner étant pape. On ajoute qu'il disoit hautement, en plaisantant sans doute, que le souverain pontificat valoit infiniment plus qu'on n'avoit coutume de le vendre; que la tiare étoit une de ces raretés dont le prix ne se mesure pas sur l'estimation commune : mais en cette matière, la plaisanterie seule est un scandale. Il avoit si peu d'idée des convenances, qu'il prit, dit-on, le nom de Jules, non pas pour honorer le saint pape Jules I, mais en mémoire du premier des empereurs romains.

Pour dédommager en quelque sorte le cardinal d'Amboise, Jules II lui confirma la légation de France avec la disposition des bénéfices du royaume, et y ajouta une pleine autorité sur le comté Venaissin. Ce fut aussi à la recommandation de ce concurrent supplanté, que le neveu de celui-ci, François de Clermont-Lodève, archevêque de Narbonne, fut un des quatre premiers cardinaux que créa le nouveau pontife. On observe qu'à cette promotion commença la cérémonie de fermer la bouche aux nouveaux cardinaux. D'Amboise, ministre zélé et bon patriote, se consola mieux encore, en voyant la place qu'il perdoit, remplie par un homme qu'il croyoit fort affectionné à Louis XII : autre bévue, aussi peu excusable que les précédentes. Si nous comparons ensemble les deux plus grands ministres de leur temps, Ximènes, par la profonde connoissance qu'il avoit des hommes, aura certainement l'avantage sur le cardinal d'Amboise : il se fût beaucoup mieux tiré du dédale des intrigues italiennes, ou plutôt il ne s'y fût jamais engagé. Mais d'Amboise, au milieu de ses fausses démarches,

<sup>1</sup> Guich. l. 6.

signala toujours son caractère de dignité et de modération. Il eut la foiblesse d'aspirer à la papauté ; mais il ne mit en œuvre que les bons offices de ses amis, sans employer ni un trafic indigne, ni les libéralités, pas même les promesses. Il ne forma, ni cabale, ni brigues artificieuses. Avant l'élection, il suspendit la marche des troupes françaises, pour ne point attenter à la liberté des suffrages. Il ne se plaignit ensuite, ni des manœuvres de ses rivaux, ni de la duplicité de ses faux amis ; et après deux affronts reçus coup sur coup, il reconnut sans difficulté et sans murmure ceux qui venoient de les lui faire essuyer. On put insulter à sa simplicité ; mais on insultoit à la simplicité du juste, plus irréprochable sans doute, si elle n'avoit pas été ternie par quelque ambition.

Le pape Jules, réconcilié par intérêt avec le duc de Valentinois, n'en étoit pas moins décidé à ruiner une fortune presque toute formée aux dépens de l'église romaine, et d'abord il voulut rentrer dans les places de la Romagne que ce duc possédoit. Borgia, depuis la mort du pape son père, ne disposant plus des forces de l'état ecclésiastique ; abandonné, comme tous les scélérats, de ses anciens amis ; trahi par ses propres créatures, et poussé vivement par les Vénitiens qui prétendoient aussi-bien que lui étendre leur domination sur la Romagne, fit avec le pape un traité par lequel il s'engageoit à lui remettre toutes les places qu'il avoit dans cette province. Sur quelque lueur nouvelle d'espérance, il se repentit bientôt après de cet engagement, et manda sous main au gouverneur qu'il avoit à Césène, de faire pendre celui qui viendrait pour prendre possession de cette ville au nom du pape, ce qui s'exécuta. Cet attentat ne put être si secret, qu'il ne parvint à la connoissance du pontife, avant que le duc se fût dérobé à ses poursuites. On crut ne devoir plus garder de mesures après cette noirceur. On l'arrêta prisonnier, on le resserra étroitement dans le château Saint-Ange, puis à Ostie, sous la garde du cardinal de Carvajal, jusqu'à ce que toutes ses places eussent été livrées aux officiers du pape. Il avoit dessein de se retirer en France, mais Carvajal le fit résoudre,

† Marian. lib. 28, 1. 47.

de gré ou de force, d'aller joindre à Naples Gonzalve de Cordoue, qui lui feroit, disoit-il, un meilleur parti que les Français. En effet, ce général espagnol le combla de caresses; il lui fournit un équipage de prince, et partagea sa bourse avec lui; mais il donna aussitôt avis de cette aventure au roi d'Espagne, et lui conseilla de ne prendre aucune confiance dans un fourbe qui le trahiroit à la première occasion, dans une bête féroce qu'on ne pouvoit empêcher de nuire qu'en l'enchaînant comme les tigres et les léopards. Borgia fut transporté en Espagne, et jeté dans une prison où il demeura environ trois ans; après quoi s'étant évadé en corrompant ses gardes, il se réfugia chez le roi de Navarre son beau-frère. Mais le bras de Dieu, une fois appesanti sur ce scélérat, le suivit dans ce nouvel asile. Il y fut massacré peu après dans une excursion tumultueuse, plus semblable à une avanie de brigands qu'à une expédition militaire.

La mort d'Isabelle, reine de Castille, qui arriva le 26 de novembre 1504, occasiona beaucoup de mouvements en Espagne et dans toutes les cours de l'Europe. Cette princesse à jamais recommandable pour sa piété et toutes ses vertus chrétiennes, pour l'étendue et l'élévation de son esprit, sa prudence, son activité, pour la grandeur même de son courage, faisoit principalement la gloire de sa nation et du roi son époux, tout habile homme qu'il étoit<sup>1</sup>. C'est à Isabelle que cette monarchie doit les îles Canaries, le Nouveau Monde, l'expulsion des Maures, les exploits de Gonzalve de Cordoue, et presque toute la prépondérance dont elle jouit long-temps en Europe. Jamais Ferdinand n'eût exécuté, n'eût formé de si nobles projets, si elle ne l'avoit encouragé par ses exhortations et ses exemples. Tant de mérite, joint au présent d'une couronne, ne put cependant fixer le cœur volage de son époux; quoique cette épouse vertueuse n'eût jamais cessé de le rappeler au devoir, non-seulement par la constante régularité de sa conduite dont l'indépendance de sa couronne la rendoit seule maîtresse, mais par tous les ménagements de la douceur, de la discrétion, et même par son attention géné-

<sup>1</sup> Marian. l. 28, n. 60.

reuse à dérober, autant qu'il étoit possible, aux yeux de ses sujets, les infidélités de son mari. Elle avoit cinquante-trois ans quand elle mourut, et Ferdinand n'en avoit que trente-sept.

La reine, par son testament, avoit déclaré sa fille Jeanne, femme de l'archiduc Philippe, héritière de Castille; et comme Jeanne, surnommée la Folle, avoit en effet perdu l'esprit, Isabelle avoit confié l'administration de ce royaume au roi Ferdinand, jusqu'à ce que le jeune duc de Luxembourg, fils de Jeanne et de Philippe, eût atteint l'âge de vingt ans<sup>1</sup>. Cette dernière marque de considération, donnée au roi d'Aragon contre les prétentions très-fondées de l'archiduc, étoit sujette à bien des inconvénients, et de là naquirent en effet ces négociations et ces factions adversatives, ces traités sans nombre et sans consistance, par lesquels on vit tour à tour alliés et brouillés ensemble, les princes d'Espagne et d'Autriche, les rois de France et d'Angleterre, et par oontre-coup les puissances d'Italie, qui n'avoient alors d'autre mouvement que celui qui leur étoit imprimé par les étrangers. Nous n'entreprendrons pas de débrouiller ce chaos fastidieux, et d'ailleurs peu relatif à notre objet. Il suffira, selon notre méthode accoutumée, d'en toucher dans les rencontres ce qui doit servir à la liaison des faits divers, et à la pleine intelligence des choses ecclésiastiques. Moins d'un an après la mort d'Isabelle, Philippe d'Autriche partit très-mécontent pour la Castille, où, à son arrivée, tous les seigneurs quittèrent Ferdinand, pour s'attacher à Philippe qui fut couronné roi de Castille. Ferdinand fut alors contraint à se démettre honteusement de l'administration de ce royaume; mais le nouveau roi étant mort quelques mois après (1506), Ferdinand fut élu régent par les états. Il dut cette fortune inespérée au généreux Ximenès, qui n'avoit point à se louer de ce prince, et qui le forçoit en quelque manière à l'aimer, ou du moins à l'honorer et à l'appuyer. Peu après, Ximenès fut chargé du gouvernement durant l'absence du roi d'Aragon, que des soupçons conçus contre le grand Gonzalve firent partir pour le royaume de Naples, où ce héros commandoit.

<sup>1</sup> Ossev. l. 3. Bonnacurs. in Diar.

La reine Jeanne avoit une sœur cadette nommée Catherine, mariée depuis deux ans au prince Arthur, fils aîné du roi d'Angleterre. Arthur étant mort sans postérité, le roi son père, pour n'être pas obligé de rendre deux cent mille écus de dot qu'avoit eus Catherine, résolut de la faire épouser au prince Henri son second fils, et demanda au pape Jules cette dispense fatale, dont nous verrons dans la suite les effets déplorables. Comme Alexandre VI avoit déjà permis à Emmanuel, roi de Portugal, d'épouser successivement les deux sœurs, Jules suivit cet exemple, nonobstant les réclamations de plusieurs évêques. Il seroit téméraire sans doute de limiter généralement, même en cette matière, le pouvoir des souverains pontifes : mais les ménagements de Jules à l'égard d'Henri VII, prince décrié pour son avarice, formoient-ils une cause bien plausible de dispense ? Il prit aussi envie au roi d'Angleterre de faire canoniser son prédécesseur Henri VI, de la maison de Lancastre dont il étoit lui-même, et massacré, comme on l'a vu, par ordre de Richard II, de la maison d'Yorck. Il échoua dans son entreprise, qui, selon Rapiñ Thoiras, ne fut arrêtée que par la dépense qu'il eût fallu pour la faire réussir. C'est ainsi que les préventions se perpétuent dans les sectes, en se jouant de la crédulité populaire. Il est néanmoins démontré par les monuments authentiques, que le pape et les cardinaux, tout mûrement examiné, déclarèrent qu'il y avoit plus de simplicité et d'imbécillité même dans la vie d'Henri VI, que de ces vertus éminentes que le ciel confirme par des miracles, et que l'Eglise honore d'un culte public <sup>1</sup>.

Les sectaires de Bohême, tant de fois exaltés et tant de fois rabaissés, se relevoient toujours de leur chute, et toujours prenoient pied sur les premiers traits de condescendance, pour porter leur inquiétude et leur essor impie aux derniers excès <sup>2</sup>. La tolérance de la coupe, ou de la communion sous les deux espèces, depuis long-temps ne les contentoit plus ; et toutes les impiétés des thaborites, c'est-à-dire, de Jean Hus et de Wiclef, avoient repris parmi eux. Les calixtins, ou ceux qui se

<sup>1</sup> Hain, ann. 1504, n. 33. Harpes. Feld. 15, sec. 60. — <sup>2</sup> Bossuet, Variat. t. 2, l. 11.

bornoient à la coupe, étoient à la vérité en plus grand nombre, et s'opposoient eux-mêmes aux prétentions factieuses des autres. Ceux-ci cependant devinrent assez nombreux pour produire une secte particulière, sous la direction du cordonnier Pierre Relesiski, maître digne de tels disciples. Il leur donna d'abord un corps de doctrine. Mathias Convalde fut ensuite leur pasteur, ils se firent eux-mêmes des ministres, et subsistèrent dans cette forme de hiérarchie, ou plutôt de brigandage, jusqu'à ce que Luther attira dans son parti cet honorable renfort. C'est ce qu'on a nommé les frères de Bohême.

Leur doctrine ou leur audace avoit de quoi plaire au faux réformateur de l'Allemagne, qui s'appropriâ les idées de cette populace sans frein, et à qui par conséquent elle ne laissa pas même la gloire méprisable de l'invention dans sa monstrueuse réforme. La messe, la transsubstantiation, la prière pour les morts, les honneurs qu'on rend aux saints, et surtout la puissance du pape, choquoient les frères de Bohême. Selon les disciples du cordonnier docteur, le souverain pontife étoit l'antechrist; l'église romaine, la prostituée de l'Apocalypse; les sacrements de cette église, des abominations; le culte des saints, des images et des reliques, une idolâtrie; la prière pour les morts, une superstition; le célibat ecclésiastique, les vœux et les jeûnes, autant d'imbécillités et de gênes puériles. Ils ne célébroient point d'autres fêtes que Noël, Pâques et la Pentecôte; l'Écriture sainte étoit leur seule règle de foi; ils rejetoient toutes les cérémonies de l'Église; ils n'employoient que l'oraison dominicale à la célébration de la messe, consacroient avec du pain levé, et refusoient d'adorer Jésus-Christ dans l'eucharistie. De simples laïques étoient leurs ministres, et d'une telle ignorance, au moins fort long-temps, qu'ils rebaptisoient tous ceux qui leur venoient des autres églises. Voilà ce qu'attentèrent en premier lieu deux ou trois mille ignorants, également soulevés contre les calixtins dont ils se détachèrent, et contre les catholiques dont ils s'étoient séparés plus anciennement.

Les calixtins, qui, à l'exception de la coupe, s'accordoient en tout avec l'église romaine, se joignirent aux catholiques pour déférer les frères à Uladislas VI, roi de Bohême et de Hongrie. Les accusés présentèrent une confession de foi (1504), pour

se justifier des erreurs qu'on leur imputoit<sup>1</sup>. Ils y reconnoissent comme nous les sept sacrements, et parlent en particulier de la confession auriculaire comme d'une chose d'obligation. Sur l'eucharistie ils disent expressément qu'on y reçoit le corps et le sang du Seigneur, sous les espèces du pain et du vin, et s'expriment en particulier d'une manière si précise contre les défenseurs du sens figuré, qu'il falloit toute la subtilité des dogmatiseurs, et leur ardeur intéressée à grossir leur secte, pour adopter des frères si étrangers. Dans les autres points de doctrine, ils ne paroissent pas fort éloignés des sentimens catholiques, si ce n'est dans les principes de la justification, où ils ont encore présumé à la justice imputative et irrémissible, ou à la justice qui s'acquiert par la foi seule, et ne se perd qu'avec elle. Ils ne s'énoncent point, à la vérité, avec la même netteté, ou plutôt avec la même dureté que Luther : ils hasardent, ils chancellent, ils varient sans cesse. C'est ainsi qu'ils préparoient les matériaux qu'employèrent ensuite les coryphés de la réforme, et qui après tant d'ébauches et de remaniemens, n'en sont pas devenus beaucoup plus susceptibles de liaison, et qui porteront à jamais l'empreinte de l'instabilité de l'esprit humain, seul architecte de cet édifice ruineux.

La confession des frères de Bohême fut rejetée avec mépris par le roi Uladislas, et défense leur fut faite, par un édit solennel, d'enseigner leur doctrine, et de tenir aucune assemblée, avec injonction rigoureuse de comparoître à jour nommé pardevant les magistrats de Prague, pour abjurer leurs erreurs et se réunir à l'Église. Ils firent en vain des remontrances, où ils prétendoient ne s'être séparés de l'église romaine que pour de justes causes : ils protestèrent devant Dieu de leur horreur pour toute hérésie, et dirent qu'après tout, la religion de Jésus-Christ ne devoit pas être l'ouvrage de la contrainte. Le roi reconnut dans leur bouche le langage de tous les hérétiques ; et ne s'en croyant pas moins autorisé à réprimer ces perturbateurs, il ne relâcha rien de la rigueur de l'édit (1504). Quelques années après, ces novateurs donnèrent de nouveaux écrits

<sup>1</sup> Apolog. apt. Tyd. part. 4, p. 295.

qui justifièrent mieux que jamais le peu de fond qu'on doit faire sur les confessions des sectes, et combien peu elles en doivent faire elles-mêmes sur cette foi versatile, toujours subordonnée à l'intérêt ou au caprice du moment. Dans ce dernier ouvrage, ils rejetoient la transsubstantiation, et déclaroient que, par le souverain pontife dont ils avoient confessé que les prêtres recevoient l'ordination, ils n'entendoient point le pape, mais Jésus-Christ, appelé par saint Pierre le pasteur et l'évêque de nos âmes, et qui est en effet, ajoutoient-ils, le seul chef du corps de l'Eglise. On ne manqua point de les confondre par leurs variations et leurs contrariétés; tache la plus marquée des nouveautés profanes de tous les siècles : on en conclut la nécessité de les réduire au silence, pour les empêcher de séduire les simples.

Depuis quelque temps il régnoit de grands abus dans l'élection des papes, et Jules II qui les connoissoit mieux que personne, entreprit d'y remédier, quoique le scrupule ne fût pas son foible. Mais ce n'est pas le premier pontife peu digne de la chaire pontificale, à qui nous en ayons vu procurer la gloire ainsi que l'avancement de la religion. Combien de Balaams dont le ciel fait servir l'organe à bénir Jacob, tandis que le vœu de leur cœur est pour Moab ! Par une bulle du 14 janvier 1505, il fut ordonné que, s'il se commettoit à l'avenir quelque simonie dans l'élection des papes, tant de la part de l'élu que de celle des électeurs, l'élection seroit tenue pour nulle; qu'on pourroit agir contre lui-même, comme s'il étoit hérétique, et implorer pour sa déposition le secours du bras séculier; que les cardinaux qui auroient concouru à cette élection, seroient privés du cardinalat, ainsi que de toute dignité et de tout bénéfice : que ceux enfin qui n'auroient point eu de part à cette simonie, pourroient élire un autre pape, et convoquer à cesujet un concile général<sup>1</sup>. La même année, Jules fit une promotion de neuf cardinaux, et l'année suivante il commença l'édifice de Saint-Pierre de Rome, le plus auguste de l'univers, sur les dessins du célèbre Bramante qui avoit rétabli le goût de l'architecture antique. Le pape en posa lui-

<sup>1</sup> Bullar. Jul. II, t. 1. Cons<sup>1</sup> 3 et 4.

même la première pierre, le samedi dans l'octave de Pâques 18 d'avril. On choisit pour l'emplacement de cette église superbe, l'endroit du Vatican où le grand Constantin avoit construit anciennement une basilique qui tomboit en ruines. Jules se proposoit de conduire cet ouvrage immense à sa perfection. il n'en vit pas achever les fondements.

Les semences de christianisme que les Portugais avoient jetées dans le royaume de Congo, y fructifioient plus abondamment de jour en jour, par les soins du roi Emmanuel, non moins empressé à établir la domination de Jésus-Christ que la sienne propre, partout où pénétroient les flottes portugaises. Il y envoya dans le cours de l'année 1504, un grand nombre de pieux et savants missionnaires, tant pour instruire à fond et affermir ces peuples dans la foi, que pour y en attirer de nouveaux. Il leur joignit des hommes habiles dans toutes les sciences, les arts et les métiers même, afin d'y communiquer, avec les biens éternels, tous les avantages de la société et de la civilisation. Ces bontés vraiment royales, et plus paternelles encore, gagnèrent entièrement le cœur de ce bon peuple, qui reçut avec bénédiction les ouvriers évangéliques, et témoigna un empressement tout nouveau à profiter de ces divines leçons. Emmanuel procuroit en même temps le progrès de l'Évangile en Afrique, aux extrémités de l'Asie, et dans ces régions à peine connues que nous appelons aujourd'hui Amérique.

Depuis les plages les plus orientales de la Chine jusqu'au détroit de Magellan, son nom étoit respecté des peuples et des princes, des monarques et des empereurs, des plus fiers potentats, autant que du cacique et des sauvages errants. Cependant les Vénitiens, jaloux de voir passer aux Portugais le riche commerce des Indes, animèrent contre eux le soudan d'Égypte, qui menaça de leur faire la guerre, et, ce qui sembloit devoir alarmer encore davantage le religieux Emmanuel, de ruiner le saint sépulcre, de contraindre tous les chrétiens du Levant à professer le mahométisme. Pour prévenir l'effet de ces menaces, le gardien des cordeliers de Jérusalem partit pour

<sup>1</sup> Barros. dec. 2, l. 2, c. 6. Oson. 1. 4.

l'Italie, alla trouver le pape, et le conjura d'interposer sa médiation auprès du roi de Portugal. Le pontife persuadé envoya le cordelier lui-même à ce prince, qui ne fit que rire de ses terreurs, et répondit au pape, que tout le regret qu'il pouvoit concevoir, c'étoit de n'avoir pas mieux mérité les plaintes du sultan ; mais qu'il espéroit y parvenir avec le secours d'en-haut, et brûler au même bûcher le livre de l'Alcoran et le tombeau de son auteur<sup>1</sup>. Il prioit le vicaire de Jésus-Christ d'exhorter tous les princes chrétiens à seconder un si pieux dessein. Du reste, le grand Emmanuel, aussi sage qu'intrépide, et parfaitement instruit de l'intérêt des cours, savoit que le zèle de l'Égyptien n'étoit pas de nature à sacrifier les riches tributs qu'il tiroit des pèlerins de Palestine. C'est ce qu'il répondit au cordelier, en le chargeant d'aumônes abondantes pour la Terre sainte. Les effets vérifièrent sa conjecture : le mahométan méprisé s'apaisa, du moins à l'égard des chrétiens ses sujets.

Cette grandeur d'âme passoit du roi de Portugal à tous ceux qu'il chargeoit de son autorité. Déjà ses amiraux et ses officiers divers avoient conquis dans la mer des Indes assez de domaines pour former un état réglé. Le premier vice-roi qu'il y établit, fut François d'Alméida, qui partit le 25 de mars 1505, avec une flotte de vingt-deux navires, et ordre de construire dans les postes les plus avantageux de l'Afrique et de l'Asie, des forts et des citadelles d'où l'on pût faire des excursions ultérieures, et où l'on trouvât au besoin un refuge assuré. Alméida, en renvoyant les richesses de l'Inde sur quelques navires, devoit retenir le reste des bâtimens, avec les troupes et les officiers, pour former dans l'Inde un empire stable et respectable à ses voisins. Il remplit surabondamment ses ordres, bâtit des forteresses, conquit des villes et des provinces, gagna des batailles sur les Egyptiens, les Arabes, les Indiens naturels ; il subjuga des royaumes, défit les rois, les rendit tributaires, s'illustra par une foule d'exploits qui ont rempli des volumes entiers. Cet excellent officier périt misérablement sur les côtes d'Afrique<sup>2</sup>, dans une querelle que les gens de son équipage prirent avec les Caffres.

<sup>1</sup> Bar. dec. 1, l. 8, c. 2 et 3. — <sup>2</sup> Ibid. 1 et 2.

Le grand Albuquerque qui lui succéda, porta beaucoup plus haut encore la gloire et la puissance du Portugal dans les Indes. Avant d'entrer en possession de ce gouvernement, il se rendit maître en passant de l'île d'Ormuz, située à l'entrée du golfe Persique, abondante en or, en argent, en pierres précieuses, et munie d'un double port, qui en faisoit l'entrepôt le plus favorable au commerce, et le plus fréquenté par les négociants de toutes les nations<sup>1</sup>. Il s'empara dans la suite de la ville de Goa, sur la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde en deçà du Gange, place de première importance, qui devint le siège de l'empire portugais dans ces régions, et la métropole de toutes les églises qu'on y érigea<sup>2</sup>. Un crucifix d'airain qu'on y trouva dans des ruines, confirma la persuasion où l'on étoit que la foi chrétienne y avoit été portée par l'apôtre saint Thomas, et avec elle, le culte des saintes images, qui remonte ainsi jusqu'aux apôtres. L'année suivante (1511), Albuquerque fit la conquête presque aussi importante de Malaca, qui le rendoit maître de la presqu'île au-delà du Gange<sup>3</sup>. Il prit des villes, des ports et des îles, sans nombre, enleva, brûla des vaisseaux et des flottes ennemies; purgea ces mers des pirates, porta la terreur chez tous les barbares, rendit son nom formidable aux empires les mieux constitués, qui envoyèrent des ambassadeurs pour lui demander son amitié: en un mot, sa vice-royauté ne fut qu'un tissu de faits héroïques, prodigieux, et naturellement si peu possibles, qu'il seroit peut-être moins sensé de les attribuer aux foibles moyens qu'il avoit en sa puissance, qu'au secours céleste à quoi il les rapportoit lui-même. Il s'en crut spécialement redevable à saint Jacques protecteur des Espagnes, et par reconnaissance, il envoya quantité de pierreries à l'église de Compostelle. Avec une foi vive et des principes solides de religion, ce grand homme ne manqua point de montrer en toute rencontre de l'équité, de l'humanité, de la bienfaisance. Il fut autant le père que le vainqueur des Indiens, qu'il confondoit avec ses compatriotes. Pour ne faire en effet des deux peuples qu'une même nation, à mesure que les filles indiennes se convertissoient et recevoient le bap-

<sup>1</sup> Barr. dec. 2, l. 2. — <sup>2</sup> Ibid. l. 4 et 5. — <sup>3</sup> Ibid. l. 6.

tême, il les donnoit en mariage à des Portugais, et dans le besoin il payoit la dot. C'est ainsi que, sur l'union des cœurs et la réciprocité des intérêts, il fonda si bien la nouvelle puissance du Portugal, que, malgré la distance énorme des lieux, le cours des siècles et le choc de tant de révolutions, elle paroît encore inébranlable aujourd'hui. Si elle n'est plus au point de splendeur où l'héroïsme la fit si rapidement monter, et si elle en déchet même en assez peu de temps, c'est que la supériorité de puissance produit l'opulence, l'opulence engendre la volupté, la volupté mine le courage et toutes les vertus qui forment l'héroïsme.

La joie que tant de succès augmentoient chaque jour à Lisbonne, y fut cependant troublée (1506) par une émeute provenue d'un sujet bien léger, si l'on doit regarder comme tel tout ce qui peut irriter la superstition. Il y avoit dans l'église des dominicains une image d'un crucifix, couverte d'un verre. Quelques têtes échauffées qui entendoient la messe furent tout à coup frappées de traits de lumière que le verre réfléchissoit, et se mirent à crier miracle. Un juif nouvellement converti rit de leur simplicité, et entreprit de détromper les autres assistants. Mais le peuple prévenu que le juif ne parloit ainsi qu'au mépris de la religion, cria plein de fureur, au relaps, au renégat, se saisit de ce malheureux, le traîna hors de l'église, le perça de mille coups, et brûla son corps. La troupe des fanatiques grossissoit à chaque instant, et quelques-uns des religieux à qui appartenoit cette église ayant applaudi à leur emportement, on n'entendit plus de toute part que des cris affreux, et en quelques moments le désordre fut général. Cette féroce populace se jeta dans les maisons de juifs nouvellement convertis, fit main-basse sur tous ceux qu'elle put trouver, égorgéa, éventra hommes, femmes, enfants, sans distinction d'âge, et pilla tout ce qu'ils avoient. Cette horrible boucherie dura trois jours entiers, sans que rien pût ralentir la sédition, animée pendant tout ce temps-là par deux religieux qui portoient une croix à la tête de la troupe, comme pour lui servir d'étendard. On fait état de plus de deux mille personnes égorgées, parmi lesquelles il se trouva plusieurs anciens chrétiens, soit par méprise, soit par la malignité de leurs ennemis particuliers,

qui profitèrent de l'occasion pour satisfaire leur vengeance. Le sage et pieux roi Emmanuel ne put qu'être indigné d'un zèle si déshonorant pour la religion. Après les poursuites les plus sévères, et les vérifications convenables, les deux moines instigateurs furent punis de mort, avec les plus coupables de la troupe, leurs corps brûlés ensuite, et les cendres jetées au vent.

Saint François de Paule, fondateur des religieux minimes, mourut en France le 2 d'avril de cette année 1507, au couvent du Plessis-les-Tours<sup>1</sup>. Huit mois auparavant, sa règle avoit été confirmée dans la dernière forme qu'il venoit de lui donner après divers changements. La connoissance qu'il eut de sa mort prochaine fut si précise, qu'il refusa tous les soulagemens humains, comme inutiles et contraires aux desseins de Dieu. Après avoir exhorté ses disciples à la charité fraternelle, à l'amour de leur règle, et particulièrement à l'exacte observance de leur carême perpétuel, il se fit conduire à l'église, où, nu-pieds et la corde au cou, il reçut la communion. Il mourut le lendemain, jour du vendredi saint, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. C'est ainsi qu'à la mort, comme durant tout le cours de sa longue vie, il voulut marquer son attrait particulier pour la vertu d'humilité, qui est la base de toutes les autres.

Mais il parut aussi que le ciel vouloit tout particulièrement vérifier dans son serviteur cet oracle de l'Évangile, *celui qui s'humilie sera exalté*. François de Paule, homme sans naissance, sans fortune, sans lettres, sans usage du monde, fut de tous les hommes peut-être le plus sincèrement honoré, le plus recherché des grands, et le plus environné de la grandeur. Trois monarques français, sous le règne et dans la domination desquels cet obscur et saint Calabrois fournit une grande partie de sa carrière, l'honorèrent comme à l'envi. Louis XI s'estima heureux que ce saint homme, comme il ne cessa de l'appeler, se rendît enfin à ses longues invitations. Charles VIII voulut qu'il nommât le Dauphin sur les fonts de baptême. Louis XII fut avec lui en commerce de visites et de petits présents. Tous

<sup>1</sup> Rolland. et Caill. ad 2 april.

trois étendirent du maître aux disciples, leur protection et leurs faveurs ; ce qui contribua infiniment aux rapides progrès de cet ordre en France et dans toute la chrétienté. Les vertus de François, mises à toute épreuve et canonisées, pour ainsi dire, de son vivant, par les courtisans qui eux-mêmes ne le nommoient pas autrement que le saint homme, ses miracles éclatants et en si grand nombre qu'ils remplissent plusieurs ouvrages volumineux, firent demander dès le temps du pape Jules, qu'il fût mis solennellement au nombre des saints ; ce qui s'exécuta douze ans après sa mort, sous le pontificat de Léon X. Son corps se conserva tout entier dans l'église du Plessis, jusqu'à ce que les calvinistes fissent connoître toute l'impiété de leur fureur contre la religion catholique, en le consumant dans un même bûcher avec le bois du crucifix de cette église. On assure que la plupart de ses ossements furent retirés des flammes.

Dans le cours du mois où mourut saint François de Paule, la princesse Claude, après des vœux à peine formés par elle au tombeau du saint, obtint une guérison si prompte, que toute la cour la regarda comme un miracle. La vie de cette fille de France étoit d'autant plus précieuse, qu'elle venoit d'être fiancée au comte d'Angoulême héritier présomptif de la couronne, après avoir été promise au jeune duc de Luxembourg. Elle étoit l'héritière naturelle du duché de Bretagne, et l'on avoit encore promis de lui abandonner le duché de Bourgogne, les conquêtes d'Italie, et quelques autres domaines assez considérables. C'est ce qui engagea les seigneurs à demander l'assemblée des états, pour délibérer sur une affaire de si grande conséquence pour l'empire français. Les états se tinrent en effet dans la ville de Tours ( 1506 ), et tous les ordres, d'une voix unanime, en appelèrent au cœur paternel du roi pour ses sujets, contre un premier engagement si préjudiciable à la patrie. Les états de Bretagne unirent leur vœu à celui du reste de la France. Louis XII qui n'aimoit pas moins ses peuples qu'il en étoit aimé, se rendit volontiers, quand on lui eut fait apercevoir qu'il ne s'étoit engagé que par surprise ; qu'il ne pouvoit pas aliéner ainsi les biens de la couronne, et que tout engagement contraire à un devoir naturel et indis-

pensable n'imposoit aucune obligation. Ce fut en conséquence que le mariage du comte d'Angoulême avec la princesse fut résolu. Il sembloit qu'il y eût beaucoup à craindre du ressentiment de la maison d'Autriche; mais après la première sensibilité, ces princes ne purent qu'estimer la sage et juste politique de la France. Ils firent peu après avec elle, ainsi qu'avec les puissances italiennes, une ligue formidable contre celle des Vénitiens.

Venise enivrée de sa gloire et de son élévation rapide, avoit profité des troubles qui agitoient depuis si long-temps l'Italie, pour s'emparer de ce qui étoit à sa bienséance dans toute l'étendue de cette région. A la chute du duc de Valentinois, elle s'étoit approprié tout ce qu'elle avoit pu saisir de sa dépouille, sans respect pour les terres de l'Église dont elle n'étoit qu'un démembrement. Elle avoit pris sur l'empire, Padoue, Vérone, Trévisé, Rovérédo et le Frioul; le roi de France lui redemandoit Bresce, Bergame, Crémone, et beaucoup d'autres dépendances anciennes du duché de Milan: le roi d'Aragon répétoit Brindes, Otrante, quantité de places moins considérables, et plusieurs ports excellents qu'ils occupoient dans le royaume de Naples. Jules II, très-jaloux de la grandeur temporelle du saint Siége, fut le premier à faire valoir ses prétentions. Après quelques demandes faites de sa part aux Vénitiens, avec autant de modération que peu de succès, il forma le projet de ménager une ligue entre tous les souverains qui avoient à se plaindre comme lui des usurpations de Venise. Comme il connoissoit la passion de Louis XII pour l'Italie, il envoya d'abord en France, où ses propositions furent acceptées sur-le-champ, sans presque aucune réclamation. Elles n'éprouvèrent guère plus de difficulté auprès de l'empereur Maximilien. Ferdinand, roi d'Aragon, qui avoit les vues plus longues et bien moins de penchant à la confiance, ne consentit pas si aisément, mais enfin voyant jour à tirer parti du premier feu de la ligue, il y donna les mains, résolu à l'abandonner de même quand son intérêt le demanderoit. Ainsi fut conclue la ligue fameuse de Cambrai, qui prit ce nom du lieu où s'assemblèrent les ministres des principaux souverains<sup>1</sup>. Le nonce que le pape

<sup>1</sup> Machiav. l. 6. Guich. l. 5. Mar. Ferr. Bellefor.

y avoit, refusa de signer, parce qu'il n'avoit pas, disoit-il, de plein pouvoir à cet effet : mais le cardinal d'Amboise signa pour le pape, sous le seul titre de son légat en France. A l'exception du grand Emmanuel roi de Portugal, uniquement appliqué à étendre sa gloire et la religion dans le Nouveau-Monde, tous les potentats de l'Europe prirent part à cette guerre, attirés par l'appât de ce qui convenoit à chacun d'eux parmi les dépouilles de la république proscrite, qu'on regardoit déjà comme anéantie. Pour y engager les Florentins, on leur abandonna lâchement la ville et la république de Pise. Quant à la foule des petits princes d'Italie, le seul honneur d'y être invités suffit pour les y faire entrer avec empressement (1508).

Le pape, sans désavouer la signature que le cardinal d'Amboise avoit faite en son nom, marqua par sa conduite qu'on n'avoit pas trop bien interprété ses intentions. Il ne mettoit tant d'acteurs en jeu, que pour en venir à ses fins particulières, qu'il proposa de rechef aux Vénitiens, quand il les crut suffisamment intimidés. Le sénat, très-alarmé en effet, n'eût pas manqué de satisfaire à la demande du pape, dont les termes se borneroient à la restitution de Rimini et de Faënza, si par ce sacrifice il eût pu se promettre de garantir le reste de ses conquêtes; mais il ne douta point que le pontife n'eût des vues obliques, et qu'après avoir obtenu les deux villes dont il feignoit de se contenter, il n'en répétat beaucoup d'autres. Il refusa de s'accommoder avec Jules, et Jules accepta la ligue de Cambrai.

Un des articles de ce traité portoit que le roi de France commenceroit la guerre. Divers incidents l'empêchèrent de passer les Alpes aussi promptement qu'il le désiroit, et que le pape surtout témoignoit le souhaiter : mais sitôt qu'il eut franchi les montagnes, la prise de Treviglio et du noble Justinien Morosini qui en étoit gouverneur, les courses des garnisons françaises de Laïco, de Lodi, de Plaisance, et le dégât qu'elles firent jusqu'aux portes des meilleures places de la république, annoncèrent au loin la présence d'un ennemi terrible. Jules II n'attendoit que le bruit du canon des Français, pour lancer les foudres du Vatican. Un monitoire conçu dans

les termes les plus effrayants, fut d'abord lâché. Il sommoit les Vénitiens de réparer leurs malversations et leurs attentats dans l'espace de vingt-quatre jours ; et de restituer les terres qu'ils avoient usurpées, avec les fruits qu'ils en avoient perçus, sous peine d'interdit, et d'autorisation à chacun pour s'emparer de leurs biens et réduire leurs personnes en servitude, sans qu'on pût leur donner ni aide, ni retraite, à peine des mêmes censures (1509). Mais les sénateurs n'étoient pas si déconcertés, qu'ils ne sentissent l'abus scandaleux que le vicaire du bon Pasteur faisoit de son pouvoir. Le sénat, comme il l'avoit fait en bien d'autres occasions, appela du pape au concile, et observa sagement que le pontife sortoit des bornes de la puissance paternelle et toute spirituelle du vicaire de Jésus-Christ. Quand le pape eut appris cet appel, il le condamna par une seconde bulle, en confirmation de celle de Pie II qui défend ces sortes d'appellations.

Les Français cependant portoient des coups plus redoutés. Après avoir emporté quelques places nouvelles, et livré quelques combats particuliers, ils ne cherchèrent qu'à réduire l'ennemi à une bataille rangée. Ils passèrent l'Adda presque sous ses yeux, sans qu'il se mît en devoir de disputer le passage. Cependant l'armée de Venise, forte de quarante mille hommes, étant postée d'une manière très-avantageuse, le roi qui en avoit tout au plus autant, ne jugea point encore à propos de l'attaquer. Quelques généraux français furent même d'avis qu'il falloit attendre pour cela l'arrivée des troupes impériales : mais comme on eut tiré les Vénitiens de leurs retranchements, en insultant encore quelques-unes de leurs places, on tomba sur leur arrière-garde, et le combat devint insensiblement général. Quelques avantages qu'ils eurent d'abord, furent l'amorce trompeuse qui entraîna leur défaite ; leur infanterie, au premier choc, fit plier celle des Français ; elle gagna du terrain sur eux, et déjà elle se flattoit d'une entière victoire, quand l'artillerie française, placée entre des broussailles qui la masquoient, fit un feu si terrible, qu'elle éclaircit en un moment les rangs ennemis, et y porta le désordre. La cavalerie qui n'avoit pas encore donné, fondit avec impétuosité dans cette confusion, où elle fit un massacre

effroyable ; après quoi l'ennemi ne pensa plus qu'à fuir du champ funeste où il laissoit huit mille morts. Le célèbre Alviane, leur général, abattu de cheval et l'œil crevé d'un coup de lance, fut fait prisonnier<sup>1</sup>. Ceux des officiers du premier rang qui échappèrent à la mort, perdirent de même leur liberté. Toute l'artillerie et tous les bagages tombèrent entre les mains des vainqueurs, qui, pour comble de prospérité, ne perdirent pas cinq cents hommes, et pas un officier de marque. Tel fut le succès de la mémorable journée d'Agnadel, ainsi nommée du village près duquel on combattit le 14 de mai 1509. Louis XII se voyant vainqueur, sauta de son cheval, se prosterna sur le champ de son triomphe pour rendre grâce au Dieu des armées. Peu de temps après, il fit bâtir au même lieu une chapelle à la sainte Vierge, sous le nom de Sainte-Marie de la Victoire, monument respectable de la piété du fils aîné de l'Eglise, et si respecté en effet, qu'il subsiste encore.

Le roi ayant poursuivi les fuyards jusqu'à la vue de Venise, fit tirer sur cette ville cinq ou six cents volées de canon, à coups perdus ou peu meurtriers, mais si effrayants, qu'ils répandirent la consternation dans toute la république. Bresce, Bergame, Crémone, toutes les villes abandonnées au roi par le traité de Cambrai, n'attendirent pas qu'on vînt les sommer de se rendre. La plupart s'empressèrent d'apporter leurs clefs au vainqueur, et de venir implorer sa clémence. Peschiera qui osa résister, fut emportée d'assaut, et dévouée à l'expiation des barbaries commises à Tréviglio par ses usurpateurs. En dix-sept jours, le monarque français recouvra toutes les villes dépendantes du duché de Milan<sup>2</sup>.

Les pertes de l'infortunée république ne se bornèrent point là. Jules II, après ses anathèmes, mit en campagne une armée qui s'empara de Ravenne, de Rimini, de Cervia, généralement de toutes les places usurpées sur l'Eglise. Cardonne, vice-roi de Naples, homme sans capacité, et si mou que Jules ne le nommoit pas autrement que madame de Cardonne, ne laissa pas de recouvrer toutes les anciennes dépendances de ce

<sup>1</sup> Guich. l. 8. — <sup>2</sup> Brantom. Flog. de Louis XII.

royaume. Il n'en eut pas plus tôt mis les troupes sur pied, que les Vénitiens découragés, réduisant leurs prétentions aux îles et aux marais de leur golfe, envoyèrent des ordres formels aux gouverneurs d'Otrante, de Brindes, de Trani, de toutes les places de terre ferme en ces cantons, de les remettre aux Espagnols sans aucune résistance. L'empereur enfin, avec assez peu de troupes, prit Trieste sans coup férir, et rentra dans toutes les places du Frioul. Parmi la multitude même des princes ou seigneurs d'Italie, il y en eut peu d'assez foibles pour ne pas se faire justice des griefs réels ou prétendus des Vénitiens à leur égard.

Venise étoit aux abois, et tout le monde insultoit sans crainte à ce lion mourant. Mais l'excès même de son infortune fit son salut. Le pape Jules, au moment où la première république d'Italie alloit cesser d'être, ne put envisager sans effroi toutes les suites de cette catastrophe. Les trois grands états avec lesquels il étoit allié, acquéroient par-là sur l'Italie un ascendant qui en écraseroit tous les petits souverains, et qui restreindroit prodigieusement sa propre ambition. Il étoit prévenu spécialement contre Louis XII, et plus encore contre le cardinal ministre qui lui avoit disputé la tiare, et qu'il regarda toute sa vie comme un rival formidable. Du reste, il avoit recouvré tous les domaines du saint Siége, et ne prétendoit plus rien à la dépouille de Venise. Les Vénitiens, de leur côté, ayant perdu leurs forces et leur courage, et ne voyant plus de ressource que dans la politique ou la souplesse, prirent le parti de s'abandonner à la discrétion du pape. Celle de toutes les puissances d'Italie qui s'étonnoit le moins des foudres du Vatican, comme elle l'avoit encore témoigné depuis peu, fit les satisfactions les plus humiliantes à ce pontife altier et enivré de son bonheur. Il leur donna l'absolution, et leur fit signer les conditions du plus dur traité. Ce fut en vain que plusieurs de ses premiers alliés lui représentèrent l'article de Cambrai, qui portoit formellement qu'aucune des puissances liguées n'entreroit en négociation sans le concours des autres<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « Louis XII s'efforça particulièrement d'empêcher la réconciliation du pape et des Vénitiens. Mais Carpi, son envoyé à Rome, trouva en arrivant les choses plus avancées qu'il ne pensoit. Sa Sainteté avoit déjà engagé sa parole sur l'absolution des Vénitiens.

Tandis que le roi Ferdinand étoit occupé de la guerre des Vénitiens, Ximenès lui fit part d'un projet de conquêtes en Afrique, qu'on lui avoit présenté, avec des plans exacts de toutes les places maritimes qu'y occupoient les Maures<sup>1</sup>. Le roi loua le projet, mais il en remit l'exécution à des temps plus favorables. Ximenès qui n'étoit pas homme à rien tenter à contre-temps, avoit tout balancé avec ce coup d'œil à qui rien n'échappe, avant de faire sa proposition. Ne la voyant point agréée, il prit sur lui-même tous les risques, toute la dépense, et ne demanda que l'aveu du monarque, à l'effet d'attaquer Oran dans le royaume d'Alger, celle des places d'Afrique où il voyoit le plus de lauriers à moissonner pour les armes espagnoles. Ferdinand n'y consentit encore qu'après beaucoup de retards, de difficultés, et à condition que si l'entreprise échouoit, Ximenès ne lui répéteroit rien de ses avances. Le roi ne pouvoit s'empêcher d'estimer son ministre, ni même de traiter avec distinction un homme devenu si nécessaire : il lui avoit obtenu le chapeau de cardinal, et lui avoit fait prendre le titre de cardinal d'Espagne, honneur dont il n'y avoit qu'un seul exemple depuis l'établissement de la monarchie. Il lui avoit encore donné la charge de grand inquisiteur, supérieure en quelque sorte au cardinalat même, à raison de ses droits et

Les Turcs étoient alors très-redoutés en Italie (1510), où la consternation de la prise d'Otrante par Mahomet II subsistoit encore. Le pape craignoit qu'ils ne fissent une irruption sur les terres de l'Eglise. Les Vénitiens exagéroient le danger pour se rendre plus nécessaires; et plus ils donnoient de peur des Turcs, plus ils se rendoient précieux aux autres. Jules II, persuadé qu'ils pouvoient seuls retenir les infidèles au-delà du golfe Adriatique, ou les repousser s'ils avançaient avec une flotte, ne vouloit pas les détruire. Dans cette vue, il entra en négociation avec la république. Il se fonda sur deux conjectures : l'une, que n'ayant d'abord exigé que la suppression du vidame de Ferrare et la décharge de ses sujets pour ce qui regardoit l'impôt du commerce de la mer Adriatique, il se contenteroit de cela; l'autre, qu'il avoit été étroitement uni avec les Vénitiens durant les quarante années qu'il avoit été cardinal; que leurs états lui avoient servi d'asile avant qu'il passât en France; et que les sénateurs qui l'avoient connu plus particulièrement le tenoient pour généreux et reconnoissant. » *Continuat. de Fleury, l. 121.* Au lieu de traduire Rainaldi, nous avons cru devoir citer un auteur qui ne sera jamais accusé d'être favorable au saint Siège. On voit, même d'après lui, combien Bérault-Bercastel a jugé légèrement la démarche de Jules II. Aussi ne doit-on pas oublier que tout ce qui concerne ce pontife, est chargé suivant la méthode adoptée en France dans le siècle dernier.

<sup>1</sup> Vit. Ximen. per Comez. l. 4. Mar. l. 29. Gizon t. 1, p. 380, etc.

de ses privilèges, et qui ne voyoit au-dessus d'elle que la royauté. Mais dans le fond il ne l'aimoit pas : son caractère faux ne pouvoit sympathiser avec la rigide et inébranlable probité qui caractérisoit Ximenès. Il avoit même contre lui une jalousie basse, qui en mille rencontres perça tous les voiles de sa profonde dissimulation.

Ximenès feignoit de ne pas s'en apercevoir, et marchoit toujours à son but. Il accepta sans hésiter la condition que le roi lui imposoit de prendre sur lui tous les frais de la conquête d'Oran : mais de son côté il en proposa une que la bien-séance ne permettoit pas de lui refuser, savoir que, s'il réussissoit dans son dessein, cette ville relèveroit de l'église de Tolède, qui en percevroit tous les revenus publics, jusqu'à ce qu'on lui eût restitué ce qu'il en auroit coûté pour la conquérir. Il ne s'agit plus après cela que de procéder à l'exécution. Ximenès fournit à tout, excepté seulement les vaisseaux et les galères, que le roi fit l'effort de lui prêter. Les grands ne lui étoient pas moins contraires que le roi, et les plus modérés traitoient son projet de chimère et d'extravagance ; mais le peuple qui lui étoit tout dévoué, la noblesse ordinaire et les ecclésiastiques l'élevoient jusqu'aux nues. Ils voyoient déjà l'Espagne maîtresse des deux rivages de la mer, son commerce libre et florissant sur toutes les côtes, les Maures chargés des fers sous lesquels ils avoient si long-temps fait gémir les Espagnols, et le christianisme rétabli dans cette partie du monde où il avoit été autrefois si brillant. Cette seule entreprise, à leur jugement, suffisoit pour en immortaliser l'auteur, quand bien même elle ne seroit pas suivie du succès. Dans ces dispositions, tout le monde contribua, selon ses moyens, soit de la bourse, soit en prenant parti dans l'armée. Le chapitre de Tolède en particulier marqua tant de zèle à seconder son archevêque, que plusieurs chanoines vendirent jusqu'à leur vaiselle d'argent et leurs chapelles. C'est ainsi que Ximenès, si puissant d'ailleurs par les amples revenus de son siège et par le produit de toutes ses charges, se mit en état de soutenir la guerre aussi long-temps qu'il le faudroit pour l'entière exécution de cette entreprise. Il eut encore à lutter contre Pierre Navaro, qui commandoit sous lui l'armée dont lui-même étoit

général en chef. Ce soldat de fortune, et de naissance si obscure, qu'il n'eut point d'autre nom que celui du pays où il étoit né, sans éducation, sans ménagement, ébloui du relief qu'il s'étoit acquis par les armes, ne pouvoit digérer d'être subordonné à un prêtre. Il porta le dépit jusqu'à mutiner l'armée contre celui qui l'avoit mise sur pied. La modération et la dextérité du cardinal Ximenès en ces conjonctures délicates, est peut-être, dans toute l'étendue d'une vie si brillante, ce qui marque le mieux la force et les ressources de son génie. Malgré tant d'embarras et de contre-temps, ce prélat zélé s'appliquoit sans relâche, tant par lui-même que par un grand nombre d'ecclesiastiques et de religieux fervents qu'il s'étoit associés, à s'attirer la protection du ciel, en portant le soldat à se réconcilier sincèrement avec Dieu par la confession. Il eut la satisfaction d'apprendre que la plupart avoient reçu la communion même.

On partit enfin de Carthagène, et dès le lendemain, jour de l'Ascension, on découvrit les côtes d'Afrique; on entra heureusement de nuit dans le port de Mazarquivir; on fit aussitôt le débarquement, on occupa tout le terrain nécessaire pour les évolutions, et l'on rangea les troupes en bataille. Au lever du jour, les Maures qui occupoient les hauteurs voisines, furent étrangement surpris de voir l'armée chrétienne marcher en bon ordre sur Oran, qui n'étoit éloignée que d'une lieue : ils n'avoient jamais cru qu'on hasarderait pendant la nuit l'entrée du port tout hérissé d'écueils. Cependant ils se rassurèrent sur leur grand nombre, s'avancèrent dans le même ordre que leurs ennemis, et vinrent se poster sur une hauteur qui étoit entre le port et la ville. Les chrétiens s'ébranlèrent, après avoir laissé dans le port de Mazarquivir l'archevêque de Tolède, qui ne se rendit qu'aux instances les plus pressantes. Il vouloit accompagner le corps de bataille pour animer les combattants; et au lieu de sa personne, il fit porter à leur tête sa croix épiscopale, avec les étendards marqués pareillement du signe de notre salut, afin de rappeler continuellement aux troupes que le triomphateur des puissances infernales en alloit de même dissiper les suppôts. Ils plièrent en effet, et avec d'autant plus d'effroi, qu'un détachement de

l'armée chrétienne, dès le commencement de la bataille, s'empara d'une porte d'Oran, au moyen d'une intelligence ménagée dans cette ville. L'armée des infidèles se voyant prise ainsi de tous côtés, leur cavalerie s'enfuit à toute bride, et l'infanterie abandonnée essuya un affreux carnage. Il resta plus de cinq mille hommes sur le champ de bataille, sans compter les blessés et les prisonniers qui furent en bien plus grand nombre. Les historiens assurent que les chrétiens ne perdirent pas plus de trente hommes. Une partie de leur armée se mit ensuite aux trousses des fuyards, dont elle fit encore une horrible boucherie : l'autre se porta sur Oran, pour mettre fin à un reste de résistance que faisoient les habitants désespérés, et qui ne servit qu'à consommer leur ruine. Tout fut massacré, hommes, femmes et enfants, à la réserve de huit mille qu'on fit esclaves, et de quatre mille fugitifs qui se retirèrent à Trémécen. On peut juger de la grandeur et de la population d'Oran, par le nombre de ses boutiques, qui montoient à quinze cents, c'est-à-dire, à plus qu'on n'en compteroit, dit un historien du temps<sup>1</sup>, dans trois des meilleures villes d'Espagne. Cette place, alors la plus importante d'Afrique, est restée au pouvoir des Espagnols jusqu'en 1708. Elle fait aujourd'hui partie de la régence d'Alger, qui vient d'être si habilement soumise par les armes françaises.

Le roi Ferdinand apprit avec une espèce de ravissement le succès de cette entreprise, qu'il ne qualifioit auparavant que de chimère. Il n'avoit consenti au projet du cardinal, que dans la vue de l'éloigner et de l'humilier. Dans une lettre qui tomba entre les mains de Ximenès, Ferdinand écrivoit en ces termes au général Pierre Navaro : Empêchez le bon homme de repasser sitôt en Espagne ; il faut lui laisser user, autant qu'il se pourra, sa santé et son argent. Tel fut le caractère du roi d'Espagne qui obtint le titre de roi catholique ; et telle est la valeur même des honneurs presque sacrés parmi les hommes. Ce fut Louis XI, âme comparable à celle de Ferdinand, qui obtint le titre de roi très-chrétien. Ximenès repassa néanmoins en Espagne aussitôt qu'il eut tout mis en ordre dans sa con-

<sup>1</sup> Jérôme Junile.

quête, soit que la lettre de Ferdinand eût fait impression sur lui, soit qu'il eût senti enfin combien un évêque étoit déplacé à la tête d'une armée, sous le titre même de défenseur de la patrie et de la religion. Content d'avoir triomphé une première fois, malgré tous les obstacles, et craignant peut-être de fatiguer la fortune, il prévint d'ailleurs que Pierre Navaro, demeuré général en chef, redoubleroit d'ardeur pour une expédition dont cet officier jaloux auroit désormais la gloire sans partage. Il en jugea bien : ce capitaine aussi habile qu'intraitable, prit encore Bugie et Tripoli, et rendit Alger tributaire (1510).

La guerre d'Afrique, toute au compte du cardinal Ximenès, ne faisoit aucun obstacle à celle du roi Ferdinand contre les Vénitiens : mais ce prince qui n'avoit pour mobile que son intérêt, et qui depuis le recouvrement des anciens domaines du royaume de Naples, n'avoit plus d'intérêt à soutenir la ligue de Cambrai, fit de ses alliés ses ennemis, et de ses premiers ennemis de nouveaux alliés. Tels furent au moins ses procédés contre les Français.

Pour Ximenès, il avoit quitté en apparence le champ de la gloire ; mais sa modestie, à son arrivée en Espagne, lui acquit plus de réputation que ce qu'il avoit fait de plus brillant en Afrique. Elle fut telle, qu'elle ferma la bouche et donna de l'admiration à ses envieux mêmes, et à ses ennemis les plus envenimés. Jusque-là on l'avoit accusé de vanité, et l'on reconnut que ce qui est l'effet de cette passion dans les âmes communes, ne provenoit en lui que de la profondeur de ses vues et de l'élévation de ses sentiments. Il témoigna constamment, non pas un dédain affecté, mais cette indifférence naturelle qu'on ne sauroit contrefaire, et pour les louanges directes, et pour ce qui peut flatter les âmes les plus délicates. Le roi l'ayant invité à venir en cour recevoir les honneurs qu'il méritoit, pour les services inestimables qu'il venoit de rendre à l'état et à la religion, il le remercia avec simplicité, et le pria de trouver bon qu'il allât se délasser de ses fatigues dans le sein de ses ouailles. Il prit en effet la route d'Alcala, ville de son diocèse, ou plutôt il s'y rendit par des chemins détournés, pour éviter le concours des peuples, et les récep-

tions magnifiques qu'on lui préparoit dans toutes les villes qui étoient sur la route ordinaire. Il ne voulut pas même qu'on lui fit aucune fête ni aucun compliment à Alcalá, quoiqu'il en fût seigneur temporel aussi-bien que spirituel. S'il arrivoit qu'on lui parlât de ses victoires, qu'on le nommât, comme on ne pouvoit s'en empêcher, le défenseur de la religion et le vainqueur des infidèles, il ne manquoit jamais d'attribuer ses succès aux prières des âmes humbles et pieuses.

Cependant parmi les grands de Castille, jusque-là déclarés si généralement contre Ximènes, plusieurs devinrent ses panégyristes, et quelques-uns voulurent par des alliances s'associer à sa gloire. Il accorda sa nièce Jeanne de Cisneros, à un seigneur de la maison de Mendoza l'une des plus illustres de l'Espagne, et lui fit une dot convenable, quoique beaucoup au-dessous de ce qu'il eût pu donner. Encore ne fut-ce pas sans peine, tout généreux qu'il étoit naturellement. Il étoit si persuadé que les biens de l'Eglise, après l'entretien modeste du titulaire, ne doivent s'employer qu'en bonnes œuvres, et jusque-là il avoit si inviolablement conformé sa conduite à cette maxime, qu'il trembloit toujours d'y contrevenir. Il ne se décida qu'après qu'on lui eut fait entendre que ce qu'il donnoit à sa nièce n'égaloit pas à beaucoup près ce qui lui revenoit du butin d'Oran, et que c'étoit là une nature de biens dont il avoit la disposition libre. Il voulut encore dédommager, pour ainsi dire, l'Eglise et les pauvres, du peu qu'il donnoit à ses proches. C'est pourquoi il bâtit presque en même temps différentes églises, et acquit plusieurs domaines en faveur de son université d'Alcalá, si utile à la religion. Cet homme rare et fertile en inventions avantageuses aux peuples, conçut encore et réalisa l'idée des greniers publics. De profondes réflexions sur une triste et longue expérience, lui ayant fait sentir la nécessité de ménager à la nouvelle Castille un fonds de subsistance moins inégal que ses récoltes annuelles, il fit bâtir à Tolède de vastes et superbes magasins, dont il fit présent au public : il y mit, à ses frais, quarante mille mesures de froment, pour être distribuées aux pauvres en cas de cherté, et laissa un fonds pour y entretenir à perpétuité cette quantité de grains. Il fit la même chose, à proportion des lieux, à

Alcala, à Torrelaguna, lieu de sa naissance, et à Cisneros d'où sa famille prenoit son nom. L'aqueduc qu'il fit de plus à Torrelaguna, pour y conduire des eaux saines, et tous les autres avantages dont il pourvut ce lieu seul, outre le magasin de blé, lui coûtèrent près d'un million d'or. C'est ainsi que Ximènes, après avoir excité l'admiration de son siècle, en faisant un personnage aussi étranger à son état que celui de général et de conquérant, figura, aux yeux de la foi et de l'invariable raison, en bon pasteur et en père du peuple.

Pendant que ce prélat donnoit tant de sujets d'édification à l'Espagne, le roi Ferdinand achevoit de signaler sa fourberie aux yeux de toutes les nations. Le pape Jules, rentré dans les anciennes usurpations des Vénitiens, ne s'étoit pas contenté d'enfreindre le traité de Cambrai, et de tourner le dos au roi de France; mais il avoit formé contre cette nation le projet d'une ligue, où devoient entrer avec lui l'empereur Maximilien, le roi d'Aragon, le roi d'Angleterre et les Suisses. Maximilien eut horreur de cette perfidie, et continua de faire cause commune avec Louis XII. Ferdinand au contraire, qui ne connoissoit d'honnête que ce qui étoit utile, n'eut garde de manquer un heureux marché, qui, outre la possession tranquille du royaume de Naples, lui donnoit jour à usurper la Navarre qu'il convoitoit depuis long-temps. Pour les Suisses, le refus d'une augmentation de vingt mille livres sur la pension que leur faisoit la France, suffit pour les détacher de cette couronne. Henri VIII, roi d'Angleterre depuis le 22 avril 1509, que son père Henri VII étoit mort en lui laissant des sommes immenses, jeune prince naturellement enthousiaste, extrême dans ses résolutions et précipité dans ses démarches, comme on ne le verra que trop par la suite, et se piquant alors d'un dévouement sans bornes au saint Siège, condescendit avec d'autant plus de facilité aux désirs du pape, qu'il s'agissoit d'attaquer une couronne que l'Angleterre n'envisageoit plus que des yeux de la rivalité, et que les épargnes de son père lui donnoient plus d'espoir de le faire avec succès. Ainsi la ligue nouvelle destinée à chasser entièrement les Français d'Italie se conclut sans peine.

\* Marian. lib. 29. Guich. 8 et 9.

On crut cependant que la mort du cardinal d'Amboise, arrivée dans ces entrefaites, apporteroit quelque changement aux dispositions du pape, aigri principalement contre la France, par la confiance entière de Louis XII en son ministre. D'Amboise, digne de plus longs jours, mourut cette année 1510, la cinquantième de son âge, dans la ville de Lyon, où il avoit été arrêté en route par les douleurs de la colique et d'une goutte remontée. Dans son testament fait depuis quelques mois, il instituait son légataire universel le seigneur de Chaumont son neveu, mais en déclarant en termes exprès, que tout ce qu'on trouveroit provenant des biens de l'Église seroit distribué aux pauvres, qui en sont, ajoutoit-il, les vrais héritiers. Les dons qu'il ordonnoit d'ailleurs en faveur des malheureux, et d'une multitude d'églises, diminueoient considérablement sur une totalité de cent mille écus, les biens mêmes qui provenoient du produit de ses charges ou des bienfaits du roi. On assure qu'il ne demanda jamais rien à son maître, et qu'il n'en reçut des gratifications que dans les circonstances où Sa Majesté se fût offensée d'un refus. On ne sera point étonné qu'un pareil ministre ait recommandé à ses proches de ne jamais rechercher le ministère. Il regretta d'avoir employé à ces brillantes fonctions une partie du temps qu'il désiroit avoir consacré tout entier aux soins de son diocèse. Le roi pleura son ministre et son ami tout ensemble, et lui fit faire des funérailles magnifiques. Les entrailles furent inhumées aux Célestins de Lyon, et l'on rapporta le corps de ce pasteur chéri à son église de Rouen. Le ministre de Louis XII, sans avoir le génie transcendant de celui d'Isabelle, qu'il égaloit en probité, qu'il surpassoit en sensibilité et en douceur, fournit une carrière, sinon aussi brillante, du moins aussi avantageuse au peuple, et beaucoup moins orageuse. Sans jamais se piquer, comme Ximenès, d'aller d'un pas rapide à son but, ni de rien emporter de vive force, il attendoit avec patience, et saisissoit à propos le moment de réussir; ce qui le rendit comme tout-puissant. Il ne regardoit comme non faisable, que ce qui étoit absolument impossible. Ximenès et d'Amboise, au lieu de la gloire, en ont tous deux poursuivi le brillant fantôme une fois dans leur vie; l'un séduit par le

titre bizarre d'évêque conquérant, et l'autre ébloui par l'éclat de la tiare.

La mort du cardinal d'Amboise, au lieu de rapprocher le pape et le roi, ne servit qu'à faire éclater leur rupture<sup>1</sup>. Jules demanda l'épargne du cardinal défunt, comme une dépouille que les papes prétendoient leur appartenir. Louis répondit que, quel que fût le droit des papes, il ne s'étendoit pas sur les biens des cardinaux qui mouroient hors de l'état ecclésiastique. Le pontife apparemment s'attendoit à cette réponse, et ne fut pas fâché d'avoir ce premier prétexte de mécontentement, auquel il en voulut aussitôt ajouter d'autres. Persuadé que la mort du cardinal-ministre faisoit dans le conseil un vide difficile à remplir, et causeroit, au moins pendant quelque temps, beaucoup d'incertitude et d'embarras dans les opérations, il donna ordre à ses troupes d'attaquer incontinent les alliés de la France; il fit quelques tentatives sur Gênes où il y avoit garnison française; et toutes ces entreprises lui réussissant mal, il redemanda au roi différentes places sur lesquelles le saint Siège formoit des prétentions. Le roi qui pénétra aisément l'intention du pape, refusa sèchement: sur ce refus, le pontife l'excommunia, mit son royaume en interdit<sup>2</sup>, et le donna

<sup>1</sup> Suivant le père Berthier, il y avoit eu déjà d'autres sujets de division: « Un évêque de Provence, dit-il, étant mort en cour de Rome, le pape donna le bénéfice vacant à un sujet qui n'étoit pas agréable au roi. Ce prince prétendit que cette disposition étoit contraire à un traité fait entre eux, par lequel il étoit dit que Sa Sainteté ne mettroit dans les évêchés que des personnes avouées de la cour de France. Jules convint que cela avoit été stipulé pour les vacances ordinaires, mais non pour celles qui arriveroient en cour de Rome. Louis XII soutint que le cardinal de Pavie, en présence de qui le concordat avoit été passé, s'étoit engagé de bouche pour tous les évêchés qui viendroient à vaquer, de quelque manière que ce fut. Le cardinal, interrogé sur cela, nia le fait, et le pape voulut s'en tenir précisément à ce qui étoit écrit dans le concordat. Sur quoi le roi, malgré les avis du cardinal d'Amboise, fit arrêter tous les biens ecclésiastiques situés dans le duché de Milan, dont les titulaires étoient actuellement à Rome. Le pape, de son côté, refusa de donner le chapeau à Louis d'Amboise évêque d'Albi, qui étoit déjà nommé cardinal, mais qui n'avoit pas encore reçu les marques de sa dignité. »

<sup>2</sup> Il y a dans ce peu de mois une confusion d'événements et un renversement de dates, mille fois plus répréhensible que la conduite du pontife. Ne croiroit on pas que ces graves censures, portées contre le roi et son royaume, ont précédé tout ce que l'auteur va raconter, les assemblées d'Orléans, de Tours, de Pise, de Milan etc? Il est certain cependant qu'elles ne furent pas si récitées et qu'elles ne furent lancées que par forme de représailles.

au premier qui pourroit s'en saisir. Il fulmina les mêmes censures et les mêmes peines contre tous les princes qui tiendroient le parti des Français. Et comme il prévoyoit qu'un pareil usage du pouvoir apostolique exciteroit moins d'effroi que d'indignation, il pressa vivement ses alliés de se mettre en campagne, et parut lui-même à la tête de ses troupes.

On fit en effet peu de cas en France de ces censures évidemment nulles; et dans un sens, il seroit à souhaiter qu'on s'en fût encore moins occupé. C'étoit l'avis sensé des seigneurs et du parlement, qui conseillèrent d'envoyer en Italie de nouveaux renforts, au lieu de tenir des assemblées ecclésiastiques; ce qui eût obvié à une fermentation qui mit l'Église à deux

1.° Sur le refus de rendre les villes qui appartenoient au saint Siège et qu'il retenoit contre le traité de Cambrai, Louis XII fut simplement excommunié : *c'étoit l'an 1510*; et ce fut cette même année que se tinrent les assemblées d'Orléans et de Tours contre le pape.

2.° L'an 1511, Louis XII défend à ses sujets d'entretenir aucun rapport avec Rome, et fait assembler son clergé à Lyon contre le pape. La même année, ses députés se réunissent à Milan avec trois cardinaux qui lui étoient dévoués, et indiquent un concile général à Pise, encore contre le pape.

3.° « Jules II, en passant à Rimini, a le déplaisir d'y voir les placards de la convocation que les cardinaux, *de concert avec la France*, avoient faite d'un concile à Pise. Alors, pour opposer concile à concile, il en convoque un à Rome (c'étoit le 18 juillet 1511) pour l'année suivante. (*Art de vérif. les dates.*) »

4.° L'an 1512, le 21 avril, l'assemblée de Pise, transférée à Milan, (*alors ville de France*), déclare le pape Jules II *suspens de toute administration pontificale, et défend à tout chrétien, de quelque condition qu'il soit, de lui obéir à l'avenir*, parce qu'il est notoirement perturbateur du concile, contumace, auteur de schisme, incorrigible, endurci... Et, le 16 juin, même année, le roi Louis XII publie à Blois des lettres-patentes où il dit : *Voulons et ordonnons que le dit décret de suspension soit gardé et observé de point en point selon sa forme et teneur dans notre royaume, pays et seigneuries, etc.* Il fit de plus enregistrer ces lettres-patentes le 25 du même mois.

Jusques-là il n'y avoit contre le roi qu'une simple excommunication personnelle. Mais Jules, instruit de tout et réduit évidemment aux dernières extrémités, publie par représailles sa bulle du 21 juillet, où il déclare Louis excommunié, son royaume interdit et ses sujets libres de leur serment envers lui.

Qu'on ne perde pas de vue les dates, dont nous garantissons l'exactitude, et qu'on prononce si l'auteur a donné un récit fidèle de ce fâcheux démêlé. Quel courage et quelle gloire y a-t-il à donner toujours tous les torts aux pontifes romains, et à justifier tous les princes qui ont eu des querelles avec eux? Quand on voit de quelle manière on a écrit l'histoire depuis 150 ans, n'a-t-on pas droit de répéter avec Arnauld : *Vous n'êtes donc hardi que contre le pape, parce que votre fortune ne dépend pas de lui?*

doigts du schisme. Il est de l'ordre ainsi que de la raison, que les deux puissances se contiennent chacune dans sa sphère, que les rois commandent les armées, et que les papes président aux conciles. Tout le contraire arriva, par un de ces demi ménagements qui ne satisfont personne, par une incertitude pusillanime qui nous fait remarquer combien la France avoit perdu à la mort du cardinal d'Amboise. Le principe en fut néanmoins respectable, du côté du roi, dont la religion crut devoir prendre des conseils ecclésiastiques, dans une cause quelconque du chef de l'Eglise. Quoi qu'il en soit, tandis que Jules II marchoit avec des troupes contre le parti de Louis XII, Louis rassembla des prélats et des docteurs pour prononcer contre Jules.

L'assemblée, convoquée à Orléans, fut presque aussitôt transportée à Tours (1510), et là, sans plus de délais, on décida une foule de questions épineuses proposées par le monarque. Il demandoit principalement, si un prince attaqué par le pape dans ses droits temporels, peut repousser la force par la force, et s'emparer même pour un temps des terres de l'Eglise; si, dans ces circonstances, il peut secourir ses alliés par les mêmes voies; si dans le cas où le pape confondant l'autorité spirituelle avec la temporelle, porte une sentence et prononce des censures, l'on est obligé de s'y soumettre; enfin si le pape abusant ainsi de son pouvoir contre les princes, ceux-ci peuvent se retirer de son obéissance, en rompant avec lui la correspondance accoutumée, pour s'en tenir au droit ancien. La réponse fut (comme on le pense bien) que tout cela se pouvoit, et que dans le cas de cette soustraction d'obéissance, on devoit observer la pragmatique-sanction, comme tirée des décrets des conciles. Les prélats ajoutèrent qu'il falloit commencer par avertir le pape, selon les règles évangéliques de la charité, et que s'il refusoit d'entendre raison, on le sommeroit de convoquer un concile œcuménique, après quoi l'on pourroit procéder à l'exécution de ce qu'on avoit proposé<sup>1</sup>. L'arrivée de l'évêque de Gurk, ministre plénipotentiaire de l'empereur Maximilien, et l'un des plus célèbres négociateurs de son

<sup>1</sup> Preuv. des Libert. de l'église Gallican. p. 397.

temps, ne servit qu'à confirmer Louis XII dans le projet de convoquer un concile général. On prétend que cet empereur avoit conçu le dessein bizarre de se faire pape : le savant Mariana dit positivement, que le but de ce prince, dans ses liaisons avec le roi de France pour la convocation d'un concile, étoit de parvenir à déposer Jules, pour être élu en sa place.

Ce pontife, loin d'être arrêté par les pratiques brassées contre lui, n'en fut pas plus tôt informé, qu'il fulmina publiquement les censures contre quiconque obéiroit au décret du clergé de France, et contre les ecclésiastiques qui se trouveroient, tant à ses assemblées, qu'au concile qu'il voudroit tenir. Il excommunia le duc de Ferrare son vassal, allié de la France, les troupes françaises qui combattoient pour le duc, et tous les officiers qui portoient les armes en Italie, soit sous les drapeaux, soit à la solde de Louis XII. Il éprouvoit cependant de cruelles inquiétudes. Les Bentivoglio qu'il avoit chassés de Bologne, ayant proposé au maréchal de Chaumont de surprendre cette ville, tandis que le pape y étoit avec toute sa cour, il ne tint qu'à un jour de retard, et à l'imprudente sécurité du maréchal, que le pontife ne tombât entre les mains de ses plus grands ennemis. Chaumont arrivé presque à la vue de Bologne, au lieu d'y entrer le même jour comme les Bentivoglio l'en pressoient, voulut absolument remettre la partie au lendemain ; et ce délai, joint à quelques propositions illusoires d'accommodement, lui fit manquer son coup. Un secours de troupes espagnoles, arrivé durant cet intervalle, dégagea le pape, et ne laissa au général français que la honte d'un coup de partie manqué. Le regret qu'il en eut, et les railleries qu'on en fit en France, où l'on attribua toute sa réputation passée à la faveur de son oncle le cardinal d'Amboise, lui causèrent un chagrin qui lui donna la mort. Quelques mois après cette aventure, l'imprudent pontife faillit encore à être enlevé par le chevalier Bayard, qui en cette rencontre délicate, comme en tous ses exploits, soutint parfaitement son titre de chevalier sans reproche. Jules ne dut son évasion qu'à sa fortune, ou au caprice du temps, qui devenu tout à coup très-

<sup>1</sup> Monit. polit. ad S. I. R. Princ. Francof. ann. 1603, Mar. 1. 30.

mauvais , le fit retourner sur ses pas , au lieu de poursuivre la route sur laquelle on l'attendoit.

C'en étoit fait vraisemblablement de sa papauté, s'il fût tombé entre les mains de ses ennemis , et il eût fait au concile qu'on alloit ouvrir à Pise, le triste personnage que Jean XXIII, avec lequel il eut bien des traits <sup>1</sup> de ressemblance , avoit autrefois joué à Constance. Mais au lieu de se voir réduit à l'état humiliant de protégé des empereurs, ayant eu le bonheur de rejoindre ses troupes et ses alliés, il se maintint dans le haut degré de puissance, où il n'avoit pas moins contribué que son prédécesseur Alexandre VI à élever les pontifes romains. Sans se souvenir même des dangers qu'il venoit de courir, sans aucune attention à sa dignité, ni aux charges nouvelles qu'il alloit fournir au concile qui s'assembloit contre lui, il se remit à la tête de quelques troupes avec trois cardinaux, se rendit au camp qui assiégeoit la Mirandole, et se logea dans la cabane d'un paysan, exposée à l'artillerie de la place.

Là, au plus fort de l'hiver, à l'âge de soixante-dix ans et consumé d'infirmités, il étoit à cheval nuit et jour, malgré la neige et la grêle qui tombaient souvent, visitoit les attaques, pressoit les travaux, encourageoit le soldat, retournoit sans cesse aux batteries, et en établit enfin son quartier si près, qu'il y eut autour de lui plusieurs de ses domestiques emportés par les boulets. La ville enfin se rendit, faute de secours (1511). Jules y entra par la brèche, en général vainqueur, avec toute l'ostentation et la vanité d'un militaire de vingt ans. Cependant les cardinaux et les évêques, qui n'eussent pas manqué de se rendre en foule au concile de Pise, si le pape y eût été amené prisonnier, y vinrent au contraire en si petit nombre, qu'au lieu d'y paroître, même aux yeux des

<sup>1</sup> Ces deux personnages n'ont eu quelque ressemblance, que sous le rapport de leur esprit guerrier; mais ils différoient totalement par leurs titres et leurs droits au pontifical.

Jean XXIII avoit promis avant son élection de céder le saint Siège, quand il en seroit requis, pour mettre fin au schisme; et il avoit un compétiteur plus ancien que lui, et dont l'obédience partageoit l'Eglise. Jules, au contraire, étoit pape légitime et universellement reconnu. Que pouvoit contre lui une assemblée de schismatiques? Jules, dans les fers et déposé par elle, eût toujours été le vrai pontife de Rome.

personnes prévenues, les représentants de l'Eglise universelle et les juges des souverains pontifes, ils n'y représentèrent qu'un complot de rebelles et de schismatiques.

Nous ne réveillerons pas ici les sentiments pénibles qu'ont excités dans nos lecteurs les tristes récits des protestations, des citations, des monitions, des procédures et des sentences injurieuses, faites à Bâle par des assemblées tumultueuses de prêtres et de prélats tarés, contre le vicaire de Jésus-Christ : c'est bien assez d'avoir peint une fois les déplorables effets de la discorde cléricale. En deux mots, ce concile de Pise, puis de Milan et de Lyon, ne fut dans son plus beau temps, que ce qu'avoit été celui de Bâle et de Lausanne au dernier période de sa dégradation. Cinq cardinaux, mécontents du pape, ou complaisants des rois, savoir, Briçonnet, de Prie, Saint-Severin, Carvajal et François de Borgia, le convoquèrent au nom de l'empereur Maximilien et du roi Louis XII. Quatre y assistèrent, avec la procuration de trois autres, accompagnés des archevêques de Lyon, de Sens, de quatorze évêques français, des abbés de Cîteaux, de Saint-Denys et de quelques autres, des députés des universités de Paris, de Toulouse, de Poitiers, avec une troupe inquiète de théologiens et de jurisconsultes. Odet de Foix, seigneur de Lautrec, commis par le roi très-chrétien, étoit le protecteur du concile (1511).

Il ne s'y trouva de la part de l'empereur, ni ambassadeurs, ni prélats, quoique ce prince eût fait tenir à Aushourg une assemblée ecclésiastique en faveur de cette entreprise : mais tout le monde l'y traita de schismatique et de séditeuse. Telle fut aussi l'idée qu'on en eut parmi toutes les nations chrétiennes, sans excepter les Français. Après la glorieuse et fatale journée de Ravenne, où digne de l'immortalité à l'âge de vingt-trois ans, le brave Gaston de Foix, duc de Nemours et neveu du roi de France, périt au sein de la victoire, le cardinal de Médicis, alors légat de Jules II, et depuis pape sous le nom de Léon X, ayant été conduit à Milan avec beaucoup d'autres prisonniers, n'y fut pas seulement traité avec honneur ; mais la plupart des militaires français lui demandèrent humblement l'absolution des censures, qu'ils croyoient avoir

encourues en se déclarant contre le saint Siège<sup>1</sup>. Ils n'osoient inhumer en terre sainte ceux d'entre eux qui mouroient de leurs blessures, sans en avoir obtenu de lui la permission, et tout cela se faisoit sous les yeux du prétendu concile, déjà transféré de Pise à Milan, et sans aucune opposition de la part de ceux qui gouvernoient souverainement la ville et tout le duché au nom de Louis XII. On dit que ce prince avoua un jour à l'ambassadeur d'Espagne, Jérôme de Cabanillas, que ce concile n'étoit qu'un jeu inventé pour ramener le pape à des sentiments d'équité<sup>2</sup> : bien coupable sans doute d'avoir oublié à ce point son respect habituel et si sincère pour la religion ; mais le pontife qui le réduisoit en quelque sorte à ces extrémités, doit-il paroître beaucoup plus excusable ?

Ce malheureux concile eut néanmoins huit sessions, dont trois seulement se tinrent à Pise<sup>3</sup>. Les citoyens de cette ville regardoient les Pères comme des excommuniés : le clergé de la cathédrale en particulier étoit si prévenu, que ces prélats y étant allés en procession, on leur refusa l'entrée du chœur, et les ornements nécessaires pour célébrer le saint sacrifice. La plainte en ayant été portée aux magistrats qui étoient Florentins et ménageoient la France, on obligea le clergé à recevoir les Pères dans le chœur ; mais en lui permettant de se retirer à leur entrée, et de ne point communiquer avec eux. Ces mortifications jointes à un commencement d'émeute qui faisoit craindre de plus grands désordres, les obligea d'aller continuer leurs sessions à Milan, sous la protection de la domination française. Ils s'assemblèrent encore cinq fois dans cette ville, sans y prendre beaucoup plus de crédit. Il n'arrivoit point d'évêques d'Allemagne, et l'empereur, recherché par le pape à qui son humeur guerrière ne faisoit pas négliger les soins politiques, et piqué de ce que les Français ses alliés ne suppléaient pas à sa pesanteur et ne conquéroient pas tout seuls à son profit, fit enfin proposer à Louis XII des conditions exorbitantes qui ne furent pas écoutées, et il abandonna Louis et son concile. Alors les ennemis de la France accablèrent le

<sup>1</sup> Ceci nous semble contredire ce que l'auteur a dit précédemment (p. 419) qu'on fit peu de cas en France de ces censures, évidemment nulles, selon lui.

<sup>2</sup> *Rain.* au. 1512, n. 11. — <sup>3</sup> *Act.* 11, Conc. Pis. p. 84, etc.

roi tous ensemble : Milan fut repris, et les Pères du concile, après avoir prononcé la suspense contre le pape Jules, se réfugièrent à Asti, puis à Lyon, continuant à donner leur assemblée pour un concile œcuménique, plutôt par honte d'en perdre le nom si soudainement, que par envie d'en prolonger les opérations. La tenue de ce concile, tant à Pise qu'à Milan, dura depuis le premier jour de novembre 1511, jusqu'au 21 avril 1512.

Pendant ce temps-là, le pape ne demouroit pas oisif. Après quelque temps d'une perplexité cruelle, il se détermina, sur le conseil du cardinal del Monte, d'opposer concile à concile, comme Eugène IV avoit fait autrefois avec succès contre les Pères de Bâle. Ainsi, par une bulle du 18 juillet 1511, il convoqua un concile œcuménique à Saint-Jean de Latran, pour le 19 avril de l'année suivante; ordonnant à tous les évêques de la chrétienté de s'y rendre ponctuellement, sous peine d'être privés de leurs dignités et de leurs bénéfices<sup>1</sup>. Par une autre bulle dressée contre les cardinaux Briçonnet, Borgia et Carvajal, sans faire mention de ceux qui étoient moins célèbres, il les avertit que si dans soixante-cinq jours ils ne comparoissent à Rome, ils seroient destitués de leurs bénéfices et du cardinalat. Ce terme expiré, il les déclara destitués réellement, et les excommunia, en leur joignant le cardinal de Cosence, qu'il avoit épargné jusque-là par des considérations politiques. Il vouloit traiter de même les cardinaux d'Albret et de Saint-Sévérin; mais la plus grande partie du sacré collège y marqua tant d'opposition, qu'il eut peur de causer une rupture ouverte parmi ces prélats, qui d'ailleurs ne lui étoient pas fort attachés. Le chagrin qu'il en eut, et la violence qu'il fallut se faire pour réprimer les fougues de son naturel, le firent tomber dans une maladie dangereuse. Il eut même une défaillance si considérable, que ses domestiques le crurent mort. Il en revint cependant; et après quelque temps de langueur et quelques symptômes de conversion, ayant recouvré toutes ses forces, il s'emporta à des excès tout nouveaux, et sans exemple parmi les papes même les plus entêtés autrefois

<sup>1</sup> Bull. t. 11. Jul. M. Const. 17.

de leur puissance illimitée <sup>1</sup>. Peu content d'avoir jeté l'interdit sur toute la France, excommunié le roi, et délié ses sujets du serment de fidélité, parce que la ville de Lyon avoit donné retraite aux Pères de Pise, il eut l'idée singulière de priver cette ville de la possession où elle étoit de tenir des foires franches, et attribua cette prérogative à Genève <sup>2</sup>.

Les suites de la bataille de Ravenne le déconcertèrent pendant quelque temps <sup>3</sup>. Alors il prêta l'oreille à des propositions de paix, et différa l'ouverture du concile de Latran : mais tous les alliés, ennemis de la France, ayant fondu peu après sur les états de Louis XII, tant en deçà qu'au-delà des monts, ses espérances firent renaître son animosité, et il ouvrit son concile le troisième jour de mai de cette année 1512 <sup>4</sup>. Le 10 du même mois, on tint la première session en règle. Le pape y étoit en personne avec quinze cardinaux, soixante-dix-neuf évêques ou archevêques, et six abbés ou généraux d'ordres. Le nombre des prélats monta dans la suite jusqu'à six-vingts, la plupart d'Italie. On déclara dans cette première session les motifs qui avoient fait assembler le concile : c'étoient à l'ordinaire, outre l'extinction du schisme, la réformation si souvent annoncée sans effet, la paix entre les princes chrétiens, et la guerre contre les infidèles. Dans la seconde session, tenue sept jours après, le général des dominicains, Thomas de Vio, qui fut depuis le cardinal Cajétan, fit un sermon où il parla fortement contre le concile de Pise; après quoi, on lut la bulle de confirmation du nouveau concile, à laquelle tous les Pères donnèrent leur consentement. La troisième session fut différée jusqu'au 3 décembre, tant à cause de quelques maladies contagieuses, que pour donner tout le temps d'arriver à ceux qui se mettoient en mouvement, particulièrement aux ministres de l'empereur qu'on avoit réussi à détacher des Français.

Dans cet intervalle, les confédérés ennemis de cette nation prirent tellement le dessus, qu'il lui fut impossible de conserver ses conquêtes en Italie. La ville de Gènes se révolta des

<sup>1</sup> Guich. l. 10. — <sup>2</sup> Rain. an. 1512, n. 92 et 93.

<sup>3</sup> Cette bataille fut gagnée par les Français, le 11 avril 1512; et la bulle d'interdit dont l'auteur vient de parler est du 21 juillet.

<sup>4</sup> Labb. Boll. Conc. t. XIV, pag. 4. et seq. Guich. l. 10. Marian. l. 30.

premières. Maximilien Sforce, fils de Ludovic, rentra dans le duché de Milan, dont les peuples étoient enchantés d'avoir leur prince particulier. Trivulce et la Palisse, généraux français, affoiblis par les troupes que Louis XII avoit retirées pour faire face au roi d'Angleterre, et par la retraite de six mille Allemands sujets de l'empereur, se virent réduits à une impossibilité absolue de tenir la campagne. Après bien des manœuvres savantes où ils épuisèrent tout l'art des marches, des campements, des stratagèmes de toute espèce, ils s'estimèrent heureux de regagner le Piémont avec les débris de leurs armées. Les alliés de Louis XII, non-seulement au pays des Alpes et de l'Apennin, mais jusqu'au-delà des Pyrénées, devinrent les victimes de leur fidélité et de sa mauvaise fortune.

Ce fut alors que le roi catholique, mettant le comble à sa fourbe et à sa cupidité, enleva la Navarre au roi Jean d'Albret, sans pouvoir colorer son usurpation d'aucun même de ces prétextes spécieux qui manquent si rarement aux usurpateurs. Quelques auteurs espagnols ont avancé que Jules II avoit excommunié Jean d'Albret, comme complice du schisme de Louis XII, et qu'il avoit abandonné son royaume au premier occupant; mais quelque misérable qu'eût été ce titre dont il n'est aucun vestige, Mariana, le mieux instruit des historiens de sa nation et de bien d'autres, dit seulement que le pape avoit averti, avec menaces, le roi de Navarre, de ne prendre aucune liaison avec ceux qui troubloient la paix de l'Eglise; ce qui n'empêche pas cet historien, supérieur aux petitesesses de l'esprit national, de représenter l'invasion de la Navarre comme une injustice dénuée de toute ombre d'excuse<sup>1</sup>. Les Espagnols mêmes qui tiennent pour cette bulle, disent qu'elle fut publiée au mois de juillet, et l'invasion s'étoit faite au mois de juin.

Ferdinand trompa tout ensemble, et le prince qu'il dépouilla, et le roi d'Angleterre qu'il fit servir à le dépouiller. Il avoit engagé Henri VIII à lui envoyer une armée auxiliaire, sous prétexte de s'emparer conjointement de la Guienne, pour

<sup>1</sup> Marian. lib. 30, n. 50 et seq.

la restituer à l'Angleterre. Quand les troupes anglaises furent débarquées et campées près de Fontarabie, Ferdinand fit demander le passage au roi de Navarre, avec quelques places de sûreté, afin de joindre les Espagnols aux Anglais, et de travailler de concert à empêcher la France de faire schisme. Il fut refusé, et il s'y attendoit bien; il n'en alloit pas moins à son but, qui étoit d'intéresser les troupes anglaises à seconder les siennes en Navarre, comme il les en sollicita aussitôt. Le général anglais répondit, suivant ses instructions, que ses gens ne pouvoient rien entreprendre contre ce royaume. Ils demeurèrent néanmoins toujours campés dans le voisinage, où, sans rien faire, et contre leur dessein, ils tinrent lieu à l'Aragonais d'une armée d'observation. C'est ainsi que Ferdinand conquit ce royaume en une campagne, après laquelle les Anglais ruinés par la disette et les maladies, et s'apercevant trop tard du jeu où ils étoient dupes, s'en retournèrent délabrés et confus dans leur île. Il est à observer qu'encore que Jules II n'ait pas déposé le roi de Navarre, cette révolution ne seroit point arrivée sans le démêlé funeste de Louis XII avec ce pontife. Ajoutons que, malgré cette guerre ecclésiastique, si Jean d'Albret eût été mieux pourvu des qualités qui soutiennent les puissances temporelles, il n'eût point essuyé ce revers. Don Jean, (lui dit souvent depuis la reine Catherine sa femme,) si nous fussions nés, vous Catherine et moi Jean, nous régnerions encore.

Le troisième de décembre 1512, on tint la troisième session du concile de Latran, au grand contentement du pape Jules, qui vit le grand négociateur d'Allemagne, Matthieu Lang, évêque de Gurck, renoncer avec emphase, de la part de l'empereur, à tout ce qui s'étoit passé dans l'assemblée de Tours, puis au concile de Pise, et adhérer à celui de Latran, comme à la seule assemblée légitime de l'Eglise universelle. On lut ensuite une bulle qui annuloit tout ce qui s'étoit fait à Pise, à Milan et à Lyon, et l'on confirma l'interdit porté contre la France, sans oublier la grave suppression des foires de cette dernière ville. Dans la session quatrième tenue le 10 du même mois de décembre, on attaqua fortement la pragmatique-sanc-tion, établie par Charles VII, supprimée par Louis XI, rétablie

par  
ton  
sui  
éto  
ent  
cito  
digi  
le t  
que  
Du  
d'y  
tacl  
On  
le c  
peir  
l'éle  
l'égl  
sanc  
Ju  
rien  
mon  
ment  
piété  
fend  
naux  
de lu  
de su  
désig  
de la  
mon  
ses d  
étoit  
péran  
reur  
mis;  
dema  
dont  
Valo

par Louis XII aussitôt après son avènement à la couronne, et toujours aussi mal vue à Rome que chère à la France, qui la suivit plus ou moins ponctuellement, selon que les deux cours étoient bien ou mal ensemble. Après qu'un avocat consistorial eut longuement harangué contre elle, on porta un décret qui citoit tous les fauteurs de la pragmatique, de quelque rang et dignité qu'ils pussent être, à comparoître devant le concile dans le terme de soixante jours. La cinquième session ne se tint que plus de deux mois après la quatrième, le 16 de février 1513. Durant ce délai le pape tomba dans une maladie qui l'empêcha d'y assister, et qui devoit mettre fin à tous les étranges spectacles qu'il donnoit depuis dix ans sur la chaire de saint Pierre. On y compta cent trente-cinq prélats, qui furent présidés par le cardinal de Saint-Georges, évêque d'Ostie; on y décerna des peines très-sévères contre la simonie qui se commettoit dans l'élection des papes, et l'on y fit une seconde monition à l'église de France, à l'effet de répondre sur la pragmatique-sanction.

Jules sentant lui-même que sa fin étoit proche, ne perdit rien de sa présence d'esprit, ni de la fermeté d'âme qu'il avoit montrée dans toutes les situations. Il reçut les derniers sacrements, la veille de sa mort, avec de grands témoignages de piété, et régla froidement l'ordre de ses funérailles, où il défendit d'user de magnificence. Ensuite il déclara aux cardinaux, que c'étoit à eux seuls, et non pas aux Pères du concile, de lui choisir un successeur; qu'ils pouvoient accorder le droit de suffrage aux cardinaux absents, mais non aux schismatiques, désignant ainsi les chefs du concile de Pise. « Comme Julien de la Rovère, ajouta-t-il, je leur pardonne dans la sincérité de mon cœur; mais comme Jules, chef de l'Eglise, je dois venger ses droits, et je les exclus de l'élection. » La gloire de Jules II étoit à son plus haut période, et avoit surpassé jusqu'à ses espérances : il avoit rempli l'Italie et l'Europe entière de la terreur de son nom; il voyoit à ses pieds ses plus puissants ennemis; le cardinal de Luxembourg, déjà réconcilié avec lui, lui demandoit en suppliant la paix pour Louis XII; la reine Anne, dont le seul mot de schisme charmoit la piété, et le duc de Valois, héritier présomptif de la couronne, lui écrivoient

en termes presque aussi soumis : mais le spectacle lugubre du tombeau répandoit ses noires couleurs sur tous les objets qui l'avoient trop long-temps ébloui. Il maudit ses lauriers et ses triomphes, et on l'entendit souvent répéter dans ses derniers moments <sup>1</sup> : « Plût à Dieu que je n'eusse jamais été pape, ou du moins que j'eusse tourné toutes les forces de l'Eglise contre les ennemis de la religion ! infortunés mortels ! tel est donc notre sort ! nous ne connoissons nos devoirs que quand il n'est plus temps de les accomplir. » Jules II mourut la nuit du 20 au 21 février 1513 ; il étoit âgé de soixante-douze ans, et avoit occupé le saint Siège neuf ans trois mois et vingt jours. « C'eût été un grand homme, dit Guichardin, s'il se fût trouvé à la tête d'un empire temporel, ou s'il avoit eu autant de zèle pour la paix de l'Eglise, pour le rétablissement de la discipline et des bonnes mœurs, qu'il en eût pour acquérir des terres au saint Siège <sup>2</sup>. »

Le onzième du mois suivant, le cardinal Jean de Médicis fut élu pour lui succéder, et prit le nom à jamais mémorable de Léon X, qu'il immortalisa principalement par le rétablissement des lettres. Il n'avoit que trente-six ans, et il étoit cardinal depuis l'âge de quatorze. Il dut son élection aux jeunes cardinaux, à qui néanmoins tout le sacré collège adhéra d'une voix unanime ; mais le cardinal Pétrucci qui n'avoit que vingt ans, emporté par une indiscretion dont nous lui verrons donner des preuves bien plus tristes, ne put s'empêcher, en annonçant le premier l'élection au peuple romain, de lui crier de toute sa force que c'étoit l'ouvrage des jeunes gens. Pour Léon, tout jeune qu'il étoit, déjà il avoit en partage une sagesse, une réserve, et surtout une modération qui le fit aussitôt mettre avec Jules dans le même genre de parallèle que le lion et l'agneau. Il obtint par son habileté et son talent pour l'insinuation, ce que Jules n'avoit pu emporter par ses fougues et sa hauteur. Un mois après son élection, le même jour qu'il avoit été fait prisonnier l'année précédente à la bataille de Ravenne, et monté sur le même cheval, il fit son entrée solennelle à Rome, avec toute la magnificence et l'appareil d'un monarque. Jusque-là ses prédécesseurs, dans cette cérémonie,

<sup>1</sup> Arn. Feron. in Lud. XII. Bud. de Asse. — <sup>2</sup> Liv. 21.

s.  
ch  
m  
di  
en  
l'o  
pu  
qu  
lièr  
  
d'a  
Cet  
diff  
Lou  
tife  
dici  
atta  
trib  
rend  
avo  
dici  
qui  
tocr  
du p  
tife,  
souff  
laisse  
quali  
minis  
mille  
venir  
stamm  
un po  
l'hon  
pontif  
répon

<sup>1</sup> Ro

s'étoient contentés de paroître assez simplement dans une chaise portative ; mais les cardinaux lui ayant demandé comment il vouloit qu'on le traitât : En souverain, répondit-il. On dit que la dépense de cette solennité et du couronnement qui en faisoit partie, monta à cent mille écus d'or. Né au sein de l'opulence et d'un faste ordonné par le génie, Léon y avoit puisé ce goût sublime du beau, qui put avoir ses excès, mais qui opéra une heureuse révolution dans son siècle, et particulièrement dans les arts.

Zélé pour le progrès des lettres, il ne pouvoit manquer d'aimer la paix, leur élément, si l'on peut s'exprimer ainsi. Cet article fut un des premiers où il fit connoître combien il différoit de son prédécesseur. Instruit de ces dispositions, Louis XII entreprit d'abord de se concilier le nouveau pontife, et pour cela mit en œuvre la médiation de Julien de Médicis son frère. Cette maison avoit été presque invariablement attachée à la France, dont la protection n'avoit pas peu contribué à ce haut degré de crédit et de considération, qui les rendit enfin souverains absolus de leur patrie. C'étoit pour avoir favorisé le parti du roi Charles VIII, que Pierre de Médicis, second du nom, avoit été chassé par les Florentins, qui établirent durant ce bannissement le gouvernement aristocratique. Si Julien II, frère de Léon X, avoit suivi le parti du pape Jules, c'est qu'il devoit son rétablissement à ce pontife, qui prétendit par-là punir les Florentins, pour avoir souffert qu'on tint contre lui un concile à Pise. Julien ne laissoit pas d'avoir un résident auprès de Louis XII, en sa qualité de chef de la république de Florence. Le roi tint à ce ministre les propos les plus flatteurs touchant le pape et sa famille<sup>1</sup>. Julien qui en fut promptement informé, les fit parvenir aussitôt au pape son frère, en lui recommandant instamment les intérêts de ce monarque. Il n'en falloit pas tant à un pontife enclin naturellement aux voies de la douceur et de l'honnêteté, et d'ailleurs si intéressé, en commençant son pontificat, à faire disparoître jusqu'à l'ombre du schisme. Il répondit par un bref qu'on devoit rendre public, et qui, outre

<sup>1</sup> Rein. an. 1513, n. 54.

les témoignages constants de l'affection des rois très-chrétiens envers le saint Siège, s'étendoit avec reconnaissance sur les bienfaits dont ils avoient comblé la maison de Médicis. Léon prioit enfin son frère de suivre avec zèle cette œuvre heureuse de médiation et de paix, et de ne rien négliger pour convaincre le monarque de la bienveillance de toute la cour romaine. Il fit plus : quelques mois après, il envoya légat en France le cardinal de Ghibé, prélat vénérable par ses vertus, et médiateur agréable au roi, avec lequel il avoit toujours cherché à réconcilier le feu pape.

Avant le départ du légat, et aussitôt qu'on avoit pressenti les dispositions nouvelles du monarque, deux des cardinaux chefs du concile de Pise, Carvajal et Saint-Séverin étoient partis de Lyon où leur parti tomboit en ruine, afin de se rendre à Rome où ils comptoient se trouver encore pour le conclave. L'élection étoit faite avant qu'ils eussent débarqué à Livourne. Dès qu'ils eurent mis pied à terre, ils furent arrêtés et annoncés à Léon, qui ordonna de les conduire à Civita-Vecchia, et de les y tenir prisonniers, en les traitant néanmoins avec honneur jusqu'à ce qu'on eût examiné leur affaire. Il reprit, le plus tôt qu'il lui fut possible au milieu de tant de soucis, les opérations du concile dont son prédécesseur avoit célébré cinq sessions, et tint la sixième le 27 d'avril, environ six semaines après son couronnement. Le promoteur du concile y requit la poursuite des procédures commencées contre les fauteurs de la pragmatique-sanction, et conclut à ce que la contumace fût prononcée contre les Français : mais le pape, qui vouloit gagner cette nation par des voies bien différentes, ne jugea point à propos de suivre la rigueur des formes, et ne fit pas même de réponse. On se contenta d'établir une congrégation, pour examiner tant cette affaire, que ce qui regardoit en général la réformation des mœurs. On en établit en même temps deux autres, la première pour traiter de la foi, et la seconde pour l'extirpation du schisme et la pacification des princes<sup>1</sup>. Dans la septième session, tenue le 17 de juin, parurent encore micux les sages ménagements de Léon X pour l'église et

<sup>1</sup> Conc. t. XV, p. 131, etc.

la couronne de France. Il y statua que le temps de la monition déjà signifiée itérativement aux prélats français, ne commencerait à courir qu'après la huitième session, qui fut différée jusqu'au mois de décembre <sup>1</sup>.

Dans ces entrefaites, la France éprouva de nouvelles calamités, qui, jointes aux tempéraments et à l'habileté du pape, achevèrent de vaincre la résistance du roi. Louis, obstiné à recouvrer le Milanais, s'étoit ligué avec ces mêmes Vénitiens dont il avoit conjuré et presque consommé la perte : tant la politique régît impérieusement les meilleurs princes ! Les Français, avec leur chaleur accoutumée, furent conquérants aussitôt qu'arrivés à leur conquête. Gênes leur rouvrit ses portes. Milan et presque toutes les villes de sa dépendance semblèrent se disputer à qui suivroit la première cet exemple. L'Alviane, à la tête de l'armée vénitienne, fit des progrès presque aussi rapides dans le reste de la Lombardie ; mais une seule journée flétrit toutes ces palmes, et avec elles ravit à ceux qui en étoient couverts toutes les terres où ils les avoient moissonnées. La bataille gagnée près de Novare, par les Suisses étonnés de leurs propres succès, changea la présomptueuse imprudence des Français en terreur panique, leur fit repasser les monts en désordre, et porter l'alarme jusqu'au sein de leur patrie. Les Vénitiens restés seuls, furent poussés de poste en poste, et dissipés enfin près de Vicence par les Espagnols. Le nouveau pape qui vouloit bien avoir Louis XII pour ami au-delà des monts, mais non pas aux portes de Rome, laissa volontiers agir, anima, favorisa sous main contre la France tous les alliés de son prédécesseur. Dans l'intérieur de ce royaume, une autre armée suisse pénétra au cœur de la Bourgogne, et y forma le siège de la capitale. Le roi d'Angleterre s'illustra par la bataille ou plutôt par la déroute de Guincgate, qu'on nomma la journée des éperons, pour insulter à la gendarmerie française, qui en avoit fait beaucoup plus d'usage que de ses armes. Ce prince et l'empereur ligués ensemble, prirent ensuite Térouane et Tournai (1513).

Tant de désastres essayés dans l'espace de quatre à cinq

<sup>1</sup> Conc. t. XIV, p. 156, etc.

mois, firent hâter au roi ses négociations auprès de ce pontife et du concile de Latran. L'évêque de Marseille, Claude de Seissel, en grande réputation d'habileté, fut envoyé à Rome, non pas toutefois afin d'offrir des satisfactions pour des extrémités auxquelles on avoit été réduit par les procédés violents du pape Jules, mais simplement afin de renoncer au concile de Pise, et d'adhérer à celui de Latran. Le pape avoit déjà été pressenti à ce sujet, et il étoit si content de ces offres, qu'il prit sur lui de réhabiliter incessamment les cardinaux de Carvajal et de Saint-Séverin gardés à Civita-Vecchia. Il les fit venir à Rome secrètement, afin d'éviter les remontrances de quelques cardinaux zélateurs; et ayant gagné le reste du sacré collège, il les introduisit sur le soir au palais du Vatican. Le lendemain ils parurent au consistoire, habillés de violet comme de simples prêtres, se mirent à genoux, et lurent un écrit par lequel ils renonçoient au schisme, condamnoient tous les actes du concile de Pise, approuvoient ceux du concile de Latran, et se reconnoissoient justement retranchés du nombre des cardinaux. Le pape leur donna l'absolution, les rétablit dans la communion de l'Eglise et dans leur première dignité, puis leur imposa pour pénitence de jeûner un jour de chaque semaine le reste de leur vie. Ils quittèrent ensuite leur habit violet, et le maître des cérémonies les revêtit de la pourpre. Entre les trois autres cardinaux fauteurs du concile de Pise, François de Borgia n'étoit plus du nombre des vivants, et la réconciliation de Prie et de Briçonnet, sans qu'ils eussent fait le voyage de Rome, fut comprise dans celle du roi leur maître.

Elle se fit solennellement le 17 décembre, dans la huitième session, après que tout eut été préalablement convenu. Les ambassadeurs du roi présentèrent un acte en bonne forme, par lequel ce prince déclaroit que tout sujet de défiance ayant cessé par la mort du pape Jules, et considérant que l'empereur et quelques cardinaux, après avoir soutenu le concile de Pise, y avoient renoncé pour adhérer à celui de Latran, lui-même, rendu docile aux avertissements du pape Léon, renoucoit à cette première assemblée, qu'il ne regardoit plus que comme un conciliabule, se soumettoit à celle de Latran,

comme au seul concile légitime, et promettoit de faire cesser dans un mois le faux concile qui restoit encore à Lyon. Il promettoit aussi d'envoyer au pape six prélats et quatre docteurs, de ceux qui avoient assisté à ce conciliabule, afin de demander l'absolution pour eux et pour leurs consorts<sup>1</sup>.

Après la lecture de cet acte, le protonotaire Caraccioli et l'orateur de Maximilien Sforce demandèrent qu'on empêchât le roi de France de prendre le titre de duc de Milan dans ses édits et ses manifestes, attendu que le rétablissement de Maximilien dans ce duché étoit l'ouvrage du saint Siège. L'évêque de Marseille, ambassadeur du roi, répliqua sur-le-champ, et fit observer combien cette querelle convenoit peu au temps et au lieu où on l'élevoit. Le pape sentit en effet le contre-temps de cette difficulté, et répondit avec sa prudence ordinaire, qu'on devoit laisser la chose dans l'état où elle se trouvoit, sans préjudice des parties intéressées. Cette altercation n'étoit pas écartée, qu'un des procureurs du concile présenta au souverain pontife une requête conçue en termes fort durs, contre ce qu'on appelloit en Provence le droit d'annexe, c'est-à-dire, contre l'usage où étoit le parlement de cette province de ne point permettre l'exécution des mandats apostoliques, surtout concernant la provision des bénéfices, à moins qu'il ne les eût examinés auparavant, et qu'il n'y eût joint ses lettres d'attache. Le pape et le concile ne firent encore à cet égard qu'une simple monition, qui citoit ce parlement à Rome sous l'espace de trois mois. Ce terme fut ensuite prorogé plus d'un an : ce ne fut qu'après la mort de Louis XII, quand son successeur convint avec Léon X sur des articles bien plus intéressants pour la nation, qu'enfin le parlement de Provence se désista, au moins pour un temps, de l'usage que ce pontife regardoit comme injuriant en sa personne le père commun des fidèles.

Louis XII, affligé par tant de revers durant l'année 1513, parut encore plus sensible à la mort de la reine Anne, qui arriva au commencement de l'année suivante. Il en prit le denil noir, contre l'usage, demeura quelques jours enfermé

<sup>1</sup> Conc. Hard. tom. IX, pag. 1709, etc.

sans voir personne, fit chasser de la cour tous les bouffons et les comédiens. La reine méritoit ces regrets, par son esprit, la grandeur d'âme, sa piété, sa charité généreuse et compatissante, et même par son zèle pour le progrès des lettres. Elle eut néanmoins des vices de caractère ou d'humeur, qui exercèrent jusqu'au roi son mari. Mais Louis, père du peuple, n'étoit pas moins bon époux; il disoit quelquefois, au sujet de la reine : « Eh bien, que ferions-nous? elle a les vertus de son sexe, il faut lui en passer les défauts. » Ne laissons pas ignorer cependant que, quand il étoit arrivé à cette princesse de céder à son humeur, elle réparoit sa faute avec une générosité et un empressement qui valoit mieux en quelque sorte que de ne l'avoir pas commise. Elle pria même son confesseur de ne l'en point absoudre auparavant, et trouvoit bon que d'autres personnes lui en fissent des reproches. Son antipathie constante pour la comtesse d'Angoulême, fait une tache plus considérable dans sa vie. Elle fit tout son possible pour empêcher le mariage de la princesse Claude sa fille aînée, avec l'héritier présomptif de la couronne : elle ne se relâcha sur ce point, qu'aux instances les plus pressantes de tous les ordres du royaume, intéressés capitalemement à cette alliance.

Le roi, accablé de calamités, de déboires, de chagrins, et réduit aux abois, pour ainsi dire, eut recours aux négociations; mais ses traités, en lui donnant quelque répit, ne lui firent au fond guère plus avantageux que ses guerres. Sa renonciation au concile de Pise lui concilia jusqu'à un certain point le pape Léon, qui en agit plus sourdement, mais non moins efficacement, pour contenir les Français au-delà des monts. Renée, sa seconde fille, dotée du Milanais, et promise en mariage au petit-fils de Ferdinand le Catholique, servit à confirmer une trêve qui ne put changer l'âme essentiellement fautive de cet allié véral. Pour s'attacher le roi d'Angleterre, il en épousa la sœur, nommée Marie, après une année seulement d'un veuvage à qui le deuil ordinaire n'avoit pas suffi; mariage beaucoup plus déplorable encore que la cruelle séparation qui l'occasionoit! Louis, âgé de cinquante-trois ans, avec une foiblesse de santé qui exigeoit des ménagements et un régime tout particulier, trouva la mort près de sa nouvelle

épouse, en moins de trois mois. Le bon roi, dit un ancien historien, oublia son âge et sa complexion auprès de la jeune reine. Il changea, pour elle, toute sa manière de vivre : au lieu de dîner à huit heures, corame il avoit coutume de le faire, il convenoit qu'il dinât à midi ; et au lieu de se coucher à six heures, souvent il se couchoit à minuit. Il mourut le premier jour de l'an 1515.

La mémoire de Louis XII sera toujours en bénédiction, malgré toutes les calamités de son règne, malgré plusieurs entreprises téméraires et quelques démarches équivoques<sup>1</sup>. On lui a particulièrement reproché d'avoir comblé de biens la famille d'Alexandre VI, surtout César de Borgia, rejeton le plus pervers de la plus perverse des races, et cela pour parvenir à répudier une princesse qui sous le règne précédent lui avoit fait rendre sa liberté : mais cette séparation étoit un sacrifice qu'exigeoit le bien de l'état, le bonheur de ses sujets, mobile de toutes ses actions et la règle même de ses goûts. Sa plus forte passion fut de le rendre heureux ; et s'il n'y réussit pas en diminuant les impôts de plus de moitié, sans que ses revers les lui eussent jamais fait rétablir, on connut son cœur, et son nom n'en est pas moins devenu immortel : tant il est vrai que la grande vertu d'un roi, et le solide fondement de sa gloire, c'est l'amour de son peuple. Le plus beau panégyrique de ce prince fut ce peu de paroles qu'on crioit en se lamentant dans les rues de Paris : Le bon roi Louis, père du peuple, est mort. Il révéra toujours la religion ; et il en observa fidèlement tous les devoirs, quand la reine Anne eut fixé son cœur.

Le duc de Valois, arrière-petit-fils du premier duc d'Orléans, aïeul du roi défunt, lui succéda dans sa vingt-unième année, sous le nom de François I.<sup>er</sup> Il portoit le titre de duc de Valois, depuis que Louis XII avoit ajouté ce duché au comté d'Angoulême, premier apanage de François. C'est pour cette raison qu'on a donné le nom de Valois aux princes descendus de lui, quoiqu'ils fussent issus de la branche d'Orléans. On ne douta point qu'il ne poursuivît les entreprises de son prédécesseur, quand, avec le titre de roi de France, il

<sup>1</sup> Branton.

prit celui de duc de Milan, du chef de sa femme Claude de France, issue, comme son père Louis XII, de Valentine Visconti. Le jeune monarque, plein de feu et de courage, d'une force extraordinaire et d'une adresse égale dans les exercices militaires, n'étoit flatté du pouvoir suprême, qu'autant qu'il lui fournissoit les moyens de tenter et d'exécuter de grandes choses. Ses inclinations généreuses, sa noble franchise, un air ouvert et des manières affables lui attachoient toute sa noblesse. Il avoit encore cette étendue et cette élévation d'esprit qui accompagne l'amour des lettres, et qui s'accroît par leur culture. Avec tant de belles qualités, François I.<sup>er</sup> ne pouvoit manquer de s'ouvrir une carrière brillante. Il commença par renouveler et confirmer les alliances de son prédécesseur, et entra aussitôt après en Italie, par la Savoie, alors étroitement unie avec la France, et d'ailleurs destinée de places fortes qui pussent empêcher les passages. Il attira dans le même temps à son service le général espagnol Pierre Navaro, réputé le plus grand homme de guerre de son siècle, après le grand Gonzalve qui avoit été payé d'ingratitude, aussi-bien que lui, par le roi Ferdinand. Navaro s'étoit rendu particulièrement célèbre par l'invention des mines, dont il fit le premier usage à Naples, pour le siège du château de l'OEuf. Le jeune roi, pour se procurer l'argent nécessaire, rendit vénales les charges de judicature, par le conseil du chancelier du Prat, qui lui persuada aussi qu'il étoit en son pouvoir d'augmenter les tailles, et de faire même de nouvelles impositions sans le consentement des états, contre l'ordre ancien du royaume. Tels sont, sous les bons rois mêmes, les fruits de l'esprit de conquête.

Avant ces exploits de François I.<sup>er</sup>, et la fin même de Louis XII, on avoit tenu, le 5 mai de l'année précédente, la neuvième session du concile de Latran, que nous rapprochons de la dixième, comme ayant l'une et l'autre traité principalement de la réformation. Le pape commença par y absoudre les prélats fauteurs du concile de Pise, qui, selon la promesse du roi, s'étoient mis en devoir d'obéir à la citation romaine, et qui se trouvoient arrêtés en route par le danger évident de tomber entre les mains des ennemis de la France : mais il leur

étoit enjoint de se rendre à Rome le plus tôt qu'il leur seroit possible. On fit ensuite, pour la réforme de la cour pontificale, un décret fort étendu, mais peu satisfaisant néanmoins pour la France et l'Allemagne, dont il touchoit à peine les sujets de plainte. Ce qu'il portoit de plus remarquable, c'est qu'on n'éliroit point d'évêques avant l'âge de vingt-sept ans, et point d'abbés qui n'en eussent vingt-deux; qu'aucun prélat ne seroit destitué, sans que les deux parties eussent été entendues; qu'on ne pourroit pas être transféré malgré soi d'un bénéfice à un autre; que les commendes n'auroient lieu que pour conserver les droits du saint Siège; que les cures et les dignités au-dessous de deux cents ducats de revenu, ne seroient plus données en commende, même aux cardinaux; qu'on ne feroit aucun démembrement, ni aucune union d'église, que pour une cause raisonnable, exprimée dans le droit; enfin qu'on ne donneroit point de dispense pour posséder plus de deux bénéfices incompatibles. On n'étoit pas encore parvenu, comme ce dernier article surtout en fait foi, à la régularité primitive: mais du moins on s'en rapprochoit, et l'on préparoit les voies à cette pureté de discipline, dont le rétablissement étoit réservé à la sagesse et à l'autorité incontestable du saint concile de Trente.

Dans la dixième session, tenue le 4 de mai 1515, on examina ce qui concerne les monts de piété, ou les bureaux, tels qu'ils sont établis en Italie et en France, pour prêter aux personnes qui se trouvent dans le besoin, sur les gages qu'elles déposent, et qu'on doit vendre si elles ne remboursent pas au terme assigné. On prononça que ces prêts n'étoient pas usuraires, parce que tout ce qu'on en retire au-delà du capital, est employé à l'entretien de ces établissements<sup>1</sup>. Le concile témoignant ensuite combien il désiroit que l'argent s'y avançât d'une manière absolument gratuite, nous fait entendre que, malgré leur utilité certaine, ils ne laissoient pas d'avoir leurs dangers, au moins quant à l'exemple. C'est en matière de cupidité surtout, que les meilleures institutions donnent lieu à des imitations vicieuses.

<sup>1</sup> Conc. t. XV, p. 249 et seq.

Par un second décret, concernant la liberté ecclésiastique et la dignité épiscopale, il est ordonné que les chapitres exempts ne pourront pas se prévaloir de cette prérogative pour vivre moins régulièrement, ni pour éluder la correction de leurs supérieurs naturels; que ceux à qui le saint Siège en a commis le soin, useront de vigilance et auront soin de punir les coupables; que s'ils négligent de le faire, ils seront premièrement avertis par les ordinaires, et si après cela ils demeurent en retard, les ordinaires instruiront le procès et l'enverront à Rome. On permet aux évêques diocésains de visiter, une fois l'an, les monastères de filles soumis immédiatement au saint Siège, et l'on déclare nulles toutes les exemptions qui seront accordées à l'avenir sans de justes motifs, et sans avoir entendu les personnes intéressées. Pour les causes qui regardent les bénéfices, s'ils ne sont pas réservés et que le revenu n'en soit pas au-dessus de vingt-quatre ducats, on statue qu'elles seront jugées en première instance par-devant l'ordinaire, et qu'on n'appellera point de ce jugement avant qu'il y ait une sentence définitive, à moins que l'une des parties ne craigne justement le poids du crédit et de la faveur, ou n'ait quelque raison équivalente, dont elle puisse fournir une semi-preuve autre que le serment.

Le renouvellement des lettres, et l'invention de l'imprimerie répandue enfin de toutes parts, firent porter un troisième décret. Il est défendu d'imprimer aucun livre, qu'auparavant il n'ait été examiné à Rome par le vicaire de Sa Sainteté et par le maître du sacré palais; et dans les autres endroits, par l'évêque diocésain ou par l'inquisiteur du district, lesquels y mettront leur approbation signée; le tout sous peine d'excommunication, qui sera prononcée sans délai. Il y eut en quatrième lieu, au sujet de la pragmatique-sanction, une autre manière de décret contenant une citation péremptoire et finale au terme du premier d'octobre, pour tous les évêques, abbés et autres ecclésiastiques de France impliqués dans cette affaire, après lequel temps il seroit procédé à un jugement définitif, et les parties intéressées condamnées par contumace, laquelle seroit prononcée dans la session suivante.

Avant le terme de cette session, les armes françaises prospérèrent en Italie d'une manière à repousser les soucis et les alarmes dans le sein du pontife qui prenoit enfin le ton de la menace. Après avoir promis au roi de rester neutre dans la guerre du Milanais, il venoit de se liguier contre lui avec l'empereur, le roi catholique, le duc de Milan, et les Suisses : il avoit même fait tout son possible pour détacher des Français, et les Vénitiens, et tous leurs autres alliés. Le jeune monarque méprisant tous les périls et déconcertant toutes les trames par sa célérité, eut franchi les monts et pénétré jusqu'aux portes de Milan, avant que l'armée du pape et celle du roi catholique eussent joint les Suisses, qui se trouvèrent ainsi chargés presque seuls de la défense du duc Maximilien Sforce. Ils n'en furent pas découragés : aiguillonnés au contraire par l'espoir de vaincre seuls un grand roi, se voyant d'ailleurs en état par leur nombre de plus de quarante mille hommes, de se mesurer avec l'armée française qui ne le passoit pas de beaucoup, et pressés vivement par le cardinal de Sion, ennemi enthousiaste des Français, qui leur rappeloit sans cesse, avec leur titre alors mérité de défenseurs du saint Siège, la bataille de Novarre livrée avec moins d'espérance, et gagnée avec tant de gloire ; ils s'approchèrent aussi confiants et aussi décidés que s'ils eussent marché à une victoire certaine, à petit bruit cependant, et sans fifres ni tambours, afin de surprendre l'ennemi et d'engager promptement la mêlée des troupes de pied, parce qu'ils avoient très-peu de cavalerie. L'armée du roi étoit à peine en bataille, quand ils se précipitèrent tête baissée vers son artillerie, dans le dessein de la tourner ensuite contre sa cavalerie. Le connétable qui commandoit l'avant-garde soutint leur effort, jusqu'à ce que le roi vint à son secours avec le corps de bataille. Le jeune et intrépide monarque, en suivant l'exemple, vouloit qu'on le reconnût à sa cotte d'armes semée de fleurs de lis d'or, et à la couronne qui surmontoit son casque. Il chargea lui-même à la tête de sa gendarmerie, pénétra au centre des bataillons, en fit un grand carnage, et reçut aussi plusieurs coups, mais sur sa cuirasse et dans sa cotte d'armes. Le combat fut d'autant plus terrible qu'il devint général, et aussi opiniâtre que furieux. Après cinq heures

entières, on ne discontinua de se battre que parce que la nuit fermée empêchoit de se reconnoître. Il se fit alors une cessation d'armes, qu'il tarda autant de rompre de part et d'autre, que de part et d'autre elle étoit forcée. Le roi passa la nuit tout armé sur un affût de canon, et prit dans une sécurité profonde un sommeil aussi digne d'un héros que le lit qu'il s'étoit choisi.

Au point du jour, la charge recommença plus furieuse que la veille, et dura quatre heures encore sans qu'on vît à qui resteroit la victoire. Enfin les Suisses, désespérant d'enfoncer de front, firent un mouvement pour attaquer en queue. Ils furent alors rompus par le duc d'Alençon, et le roi au même instant faisant des efforts prodigieux avec un peloton de huit cents gendarmes, les enfonça de l'autre côté. Dès lors ils ne se battirent plus qu'en retraite, en assez bon ordre cependant, et avec une contenance si fière, que l'Alviane ayant voulu les poursuivre, s'aperçut bientôt que ceux qui échappoient aux Français craignoient peu les lances italiennes. Telle est la version de l'historien d'Espagne<sup>1</sup>; ce qui n'a pas empêché quelques auteurs italiens d'attribuer au général de Venise le gain de cette bataille mémorable. Elle prit son nom de la petite ville de Marignan, près de laquelle elle fut livrée à quelques lieues de Milan, le 14 et le 15 septembre (1515). Les Suisses, dans ces deux jours de combat, perdirent quinze mille hommes, et les Français cinq à six mille de leurs meilleures troupes, avec un grand nombre d'officiers de marque et du premier mérite.

Ce brillant début de François I<sup>er</sup> répandit dans toutes les cours l'admiration de sa valeur et de sa bonne fortune. Le pape qui avoit négocié avec tant d'artifice pour faire échouer cette expédition, fut plus déconcerté que personne. Les intrigues et les manéges n'étoient plus de saison. Le vainqueur se trouvoit sur les confins de la Toscane, et pouvoit sans peine accabler les Médicis. De là dans l'état ecclésiastique, il n'y avoit qu'une excursion à faire. Il convint ainsi à la politique de Léon X, d'applaudir à des succès qui le remplissoient de dépit, et d'en

<sup>1</sup> Marian. l. 30. n. 126.

voyer, avec les autres princes italiens, féliciter le roi devenu tout-puissant. Ce jeune héros joignoit heureusement aux vertus martiales les sentiments supérieurs de la foi chrétienne. Il avoit un respect sincère pour la religion, et pour ceux qui en étoient les ministres. Considérant d'ailleurs combien le pape, uni aux Florentins, influoit dans le système des affaires d'Italie, il en reçut le nonce avec beaucoup de bonté et de distinction, se montra très-disposé à entrer dans toutes les voies raisonnables d'accommodement, et conclut du premier abord un traité préliminaire sur des chefs de discussion assez importants. Il restoit cependant bien d'autres articles à régler, surtout en matière ecclésiastique; ce qui fit naître l'idée d'une conférence entre le pape et le roi; on arrêta qu'ils s'aboucheroient ensemble à Bologne.

Les cardinaux, par une délicatesse excessive, peu sensée même en cette rencontre, n'approuvoient pas que le saint Père fit une partie du chemin pour joindre le roi. Léon X qui portoit ses vues plus loin qu'eux, et qui d'ailleurs connoissoit mieux que personne les droits de la tiare, en jugea différemment et très-sagement: il prévint les dures extrémités où s'étoit réduit Alexandre VI, en attendant à Rome le roi Charles VIII avec son armée. Il s'achemina le premier vers Bologne, d'où l'on observe que les habitants, par une adulation plus imbécille qu'impie, envoyèrent à sa rencontre un dais magnifique, et un autre beaucoup moins riche pour le saint sacrement, qu'on portoit devant lui, selon la coutume des papes en voyage. Mais Léon fit servir son dais au saint sacrement, et n'en voulut point du tout pour lui-même.

Le pontife nomma deux cardinaux pour aller sur la frontière de l'état ecclésiastique recevoir le roi, et quatre autres prélats pour s'avancer à sa rencontre jusqu'aux environs de Parme. François partit à la tête de six mille lansquenets ou fantassins allemands à sa solde, et de douze cents hommes d'armes; mais il ne prit que sa garde ordinaire, avec les officiers de sa maison pour entrer à Bologne. Là, vingt cardinaux en chapes uniformes, le doyen à la tête, l'attendoient hors de

4 Rivin. an. 1515, n. 24 et seq.

la ville; et après une harangue où l'éloquence italienne ne manqua point de lui prodiguer les éloges, ils le conduisirent au son de mille instruments et des cloches de toute la ville, à travers un peuple infini qui bordoit les rues sans désordre et sans confusion, jusqu'à son logement préparé dans le même palais que celui du pape. Le spectacle devint encore plus intéressant, lorsqu'après son dîner, il fut introduit au consistoire, où parurent ensemble un roi, compté parmi les héros à l'âge de vingt-deux ans, et l'un des plus grands papes âgé seulement de quarante. Le roi, après avoir rendu ses hommages religieux au souverain pontife, lui dit d'un air de gaité : « Saint Père, je suis charmé de voir ainsi face à face le souverain pontife, le vicair de Jésus-Christ. Je suis le fils et le serviteur de Votre Sainteté : elle me voit prêt à suivre tous ses ordres. » Léon X, l'homme de son siècle qui s'exprimoit le plus noblement, et qui s'étudioit à n'user que de propos gracieux avec toutes les personnes qui l'approchoient, fit surtout usage de ce talent dans une rencontre où sa politesse servoit si essentiellement à sa politique.

Dans la célébration solennelle des saints mystères, à quoi les papes manquoient rarement quand ils étoient visités par les rois, le monarque français ne se contenta point de rendre au pontife les honneurs accoutumés : mais le pape allant à son trône pour y prendre les ornements pontificaux, le roi voulut absolument lui servir de caudataire, quoi que Léon pût dire pour l'en empêcher. François répondit qu'il se tenoit honoré de rendre les moindres services au vicair de Jésus-Christ. On lui avoit préparé un fauteuil : il ne voulut point s'en servir; il se tint debout, comme les officians, jusqu'à la consécration, et de là jusqu'à la communion du célébrant, il demeura prosterné, les mains jointes devant son visage. Il y eut tant de personnes qui voulurent communier de la main du pape, qu'on fut obligé d'écarter la foule, pour ne laisser approcher que les plus considérables. Ce qui porta un officier français à s'écrier : « Saint Père, puisque je ne suis pas assez heureux pour communier de votre main, je veux au moins me confesser à Votre Sainteté; et parce que je ne puis vous dire mon péché à l'oreille, je vous déclare publiquement que j'ai combattu de

toute ma force contre le feu pape Jules. » Vraiment, reprit le roi avec sa vivacité et sa franchise naturelle, je suis dans le même cas; et la plupart des seigneurs confessèrent la même chose. « Mais ne soyez pas surpris, saint Père, continua le prince, que nous ayons fait tête au pape Jules. C'étoit bien le plus furieux de nos ennemis; et oncque n'ai vu homme plus terrible dans les combats. Il auroit été mieux à la tête d'une armée que sur la chaire de saint Pierre. » Léon X leur donna sur-le-champ l'absolution des censures qu'ils pouvoient avoir encourues. On voit par ce seul morceau de l'histoire, à quel point les monarques français, quoique dans le feu de l'âge et l'enthousiasme de la victoire, honoroient les souverains pontifes. Le caractère de François I<sup>er</sup> ne permet pas de douter qu'il ne suivît les mouvements de son cœur et les vrais sentimens de sa religion. Il traitoit néanmoins avec un pape dont il avoit lieu de se plaindre, et qu'il n'étoit plus dans le cas de redouter.

Léon X, par le talent de l'insinuation, nonobstant le sort contraire des armes, gagna tout à cette entrevue. Sans compter les avantages temporels qui ne sont pas de notre objet, il réussit à exterminer l'hydre formidable que les imaginations ultramontaines s'obstinoient à voir dans la pragmatique-sanction. François I<sup>er</sup>, conférant avec Léon X, le pria d'abandonner les poursuites qu'il faisoit contre elle avec le concile de Latran. L'habile pontife, sans le contredire ouvertement, lui proposa de faire plutôt un nouveau règlement qui contentât les deux partis. Le jeune roi goûta cet expédient, et nomma sur-le-champ pour l'exécution le chancelier du Prat, déjà prévenu; après quoi il quitta Bologne, sans attendre la conclusion, ni les incidents qui pouvoient survenir, et qui en effet survinrent bientôt. Le roi étoit à peine à Milan, où son chancelier lui porta le nouveau corps de discipline qu'il venoit de dresser avec les cardinaux d'Ancône et des Quatre-Saints-Couronnés, que le pape mit des restrictions à quelques-uns des articles convenus. Elles n'empêchèrent pas la ratification du traité, parce que le roi vouloit absolument sortir de cette affaire; mais elles n'en choquèrent pas moins la nation française, qui parut, après plus d'un siècle, regarder encore comme une extorsion, ce qu'on avoit gagné sur elle. Sans cette espèce de

violence que la discipline française éprouva de la part du concile, ou à l'occasion du concile de Latran, n'est-il pas à présumer que la discipline du saint concile de Trente n'eût pas à son tour éprouvé en France toutes les préventions et tous les obstacles que nous verrons par la suite ? Au moins l'on peut donner généralement pour maxime, qu'il vaut mieux regagner peu par la persuasion, que de tout emporter par l'autorité, ou par la finesse.

Le changement qui se faisoit à la discipline gallicane, n'étoit pas cependant aussi considérable, à beaucoup près, qu'on se le figuroit. Quantité d'articles se trouvoient, ou absolument les mêmes, ou très-ressemblants, et dans le concordat, et dans la pragmatique-sanction. Tel étoit ce qui concerne l'abolition des réserves, les mandats apostoliques, le jugement des clercs et des causes majeures; les privilèges des gradués, l'établissement des chancines théologaux, les peines portées contre les ecclésiastiques concubinaires, la communication avec les excommuniés qui ne sont ni dénoncés, ni notoires. Il n'y avoit guère de différence essentielle entre ces deux corps de discipline, que dans la matière des élections. Par le concordat, les élections sont abolies dans les cathédrales, les abbayes et les prieurés, et la nomination de ces bénéfices est accordée au roi, avec charge pour les titulaires d'en payer les annates au saint Siège. Le roi doit nommer à un évêché, dans les six premiers mois de la vacance, un docteur ou un licencié, soit en théologie, soit en droit, qui soit âgé de vingt-sept ans, et qui ait d'ailleurs toutes les qualités requises. Si le sujet nommé s'en trouve dépourvu, le roi, durant trois mois encore peut en nommer un autre : mais si cette seconde nomination n'est pas mieux faite que la première, le pape est en droit de pourvoir à cette église. Il lui appartient aussi de donner des successeurs aux prélats qui mourront en cour de Rome. Quant aux princes du sang, aux grands seigneurs et à ceux des religieux mendiants qui par leur état ne peuvent aspirer aux grades, ce défaut n'empêche pas la validité de leur nomination. Il n'est pas nécessaire non plus d'être gradué pour être nommé valablement aux abbayes et aux prieurés conventuels, et l'âge de vingt-trois ans suffit; mais le roi est obligé

d'y nommer des religieux du même ordre que ceux qu'on leur donne à gouverner<sup>1</sup>. Le concordat attribue encore au pape le droit de préventions sur les collateurs et patrons ecclésiastiques, et enjoint à tous les collateurs en général de ne conférer les cures des villes qu'à des gradués au moins maîtres-ès-arts, ou à des sujets qui aient étudié trois ans en théologie ou en droit. Le pape se réservait aussi le droit de disposer d'un bénéfice sur un collateur qui en auroit dix, et de deux sur un collateur qui en auroit cinquante : c'est ce qu'on nommoit mandat apostolique, et qui a été abrogé depuis le concile de Trente, qui condamne ces sortes de réserves.

Un changement si subit et si considérable en apparence dans le gouvernement de l'église gallicane, étonna, révolta presque tous les esprits, que le temps seul et l'habitude purent calmer. Toutefois, à bien balancer les dommages et les avantages respectifs du concordat et de la pragmatique-sanction, il est difficile de se décider pour la préférence entre l'un et l'autre. On se plaignoit beaucoup en France, des brigues, des violences, des pratiques simoniaques usitées dans les élections, telles qu'elles subsistoient alors : et Léon X assuroit que tous ces désordres étoient manifestes à Rome, où les sujets élus recouroient sans fin pour des absolutions et des dispenses. Quelle part d'ailleurs les souverains n'avoient-ils pas aux élections ? La pragmatique leur attribuoit le pouvoir d'y intervenir par voie de prières et de bons offices. Mais les prières et les sollicitations des rois sont-ils autre chose que des ordres ? et si l'on n'eût point acquiescé, à quels inconvénients plus funestes encore ne donnoit-on pas lieu ! La cour de Rome elle-même en bien des rencontres, influoit étonnamment dans ces élections. Le pape étoit en possession de les confirmer, et la pragmatique même lui reconnoissoit le droit d'en réformer les défauts. Or, quelle source de discussions, de procès ruineux, de cabales et de tumultes ? Cependant le clergé de France ne vit qu'avec une espèce de désespoir mettre d'un seul coup son idole en poudre, et bannir sans retour le brillant simulacre de ses droits primitifs. Le parlement, les universités entrèrent

<sup>1</sup> Conc. Hard. t. IX, p. 1867 et seq.

dans ses vues, et prirent toute sa chaleur. On appela au futur concile; on résista aux volontés, aux exhortations, aux menaces du monarque; on le fatigua de plaintes et de remontrances, et le code nouveau n'obtint son authenticité légale que par l'acte le plus absolu du souverain pouvoir. Les agitations ne finirent point à l'enregistrement (1517): longtemps après encore, dans les rencontres diverses où il s'agissoit de le mettre à exécution, le monarque éprouva des mécontentements, des murmures, des résistances effectives. Il faut des siècles pour guérir les maux quoiqu'imaginaires du corps entier d'une nation<sup>1</sup>.

Cependant le concordat fut confirmé le 19 de décembre 1516, dans la onzième session du concile de Latran, où l'on publia une bulle expresse à ce sujet. Quoiqu'on dût peu craindre après cela que la pragmatique-sanction ne reprît faveur, on ne laissa point de l'abroger formellement par une seconde bulle, tant les Romains avoient à cœur d'arracher jusqu'au dernier souffle de vie à ce qu'ils regardoient comme un monstre exterminateur dans l'Eglise de Dieu! Leur triomphe eut même quelque chose d'insultant, ou du moins d'étrangement déplacé, quand on le rapproche de la facilité généreuse de François I.<sup>er</sup>, à laquelle ils en étoient redevables. La pragmatique dans ces bulles est nommée l'œuvre de la dépravation française, d'une dépravation dénuée des apparences même de l'autorité, comme étant l'ouvrage d'un concile proscrit par le souverain pontife. « Car le vicaire de Jésus-Christ, poursuit-on, étant au-dessus de tous les conciles, peut les convoquer, les transférer et les dissoudre, comme il est manifeste, non-seulement par les témoignages de l'Écriture, des Pères, des papes et des saints canons, mais par les conciles eux-mêmes. » C'étoit là sans doute ce que devoit démontrer, et ce que ne démontre pas à beaucoup près la bulle de Léon X, à moins qu'en parlant des principes de la Clémentine *Literis*<sup>2</sup>, quoique supprimée par le concordat, il n'ait voulu prendre pour démonstration tout ce qui se trouve énoncé dans la bulle d'un pape, même en forme de narration, et fût-elle contre-

<sup>1</sup> Marc. de Concord. l. 6, c. 9. — <sup>2</sup> Concord. art. 32.

dite par la voie des témoins, ou des monuments publics<sup>1</sup>. C'est là sans doute une des raisons qui ont empêché plusieurs théologiens, surtout parmi les Français attachés au régime antique, de regarder ce concile de Latran comme général. Bellarmin lui-même permet d'en douter. Du reste, il y est défendu, sous les peines les plus grièves, de jamais rétablir la pragmatique-sanction, et d'en faire le moindre usage.

Il y eut encore, dans cette session, deux décrets remarquables<sup>2</sup>. Le premier, touchant les règles qu'on doit suivre pour le saint ministère de la parole, défend sous peine d'excommunication, qu'à l'avenir aucun clerc séculier ou régulier, quelque privilège qu'il prétende avoir, soit admis aux fonctions de prédicateur, sans avoir été préalablement examiné sur ses mœurs, sa doctrine, son âge et sa prudence; sans constater qu'il mène une vie exemplaire, sans qu'il ait encore l'approbation de ses supérieurs en bonne forme et par écrit. Après avoir été ainsi approuvé, qu'il explique en chaire les vérités de l'Évangile suivant l'interprétation des Pères et des saints docteurs, sans hasarder des miracles dépourvus d'autorité, des histoires apocryphes, et rien qui ne soit édifiant. Qu'il s'applique à inspirer l'horreur du vice, à faire aimer la vertu, à ne jamais blesser la charité par un ton d'injure ou

<sup>1</sup> L'auteur, qui exige que, dans une bulle de promulgation, le pape fournisse des preuves détaillées à son goût, devrait lui-même citer les témoins et les monuments publics dont il veut parler. Son assertion n'est rien moins qu'une autorité en cette matière. Que les théologiens qu'il dit attachés au régime antique, et que nous croyons être plutôt entachés des erreurs modernes, soient mis dans la balance de l'équité en opposition avec les théologiens purement catholiques; que l'on considère, de part et d'autre, le nombre, le savoir, la dignité et la vertu, bientôt le prétendu doute de Bellarmin sera levé. Quand un concile a été convoqué pour être œcuménique par un pape légitime, qu'il a été commencé avec quinze cardinaux et près de quatre-vingts archevêques ou évêques, dont le nombre s'est accru considérablement dans les sessions suivantes; quand ce concile a été constamment présidé par le chef de l'Église ou par ses légats; quand enfin il a été confirmé et publié par le pape, et qu'il est reçu comme œcuménique parmi toutes les nations catholiques, ne faudroit-il pas au moins nous dire ce qui manque à son œcuménicité? Il est vrai que, dans ce concile, on a rejeté, comme *une œuvre de la dépravation française*, certains articles arrêtés à Bâle. On peut relire les notes sur cette dernière assemblée, et voir si elle doit être préférée au concile de Latran commencé par Jules II et terminé par Léon X. Les auteurs de l'art de vérifier les dates nomment ce concile, *général* ou *œcuménique*.

<sup>2</sup> Conc. t. XIV, p. 228.

d'amertume, à éviter même ces grands éclats de voix et ces gestes emportés qui choquent la bienséance, et ressentent beaucoup plus l'ostentation que la componction. Le second décret, concernant les religieux, confirme leurs privilèges, en modérant néanmoins leurs pouvoirs, afin de rétablir la bonne intelligence entre eux et le clergé séculier, comme on l'a déjà vu tenter si souvent.

Pendant les négociations de François I.<sup>er</sup> avec Léon X, le monarque eut aussi à traiter avec l'archiduc Charles d'Autriche, qui, voyant le roi Ferdinand son aïeul attaqué d'hydroisie, et menacé d'une mort prochaine, vouloit, pour s'assurer la succession de ce prince inconstant, ménager les secours de la France. Il s'obligea de restituer la Navarre après la mort de Ferdinand, et François lui promit son assistance, avec la princesse Renée de France en mariage. Cependant le roi catholique, instruit et très-offensé de ce traité, disposa par testament de la Navarre, de l'Aragon et de la Castille même contre toute apparence de droit, en faveur de son petit-fils Ferdinand, dont Charles étoit l'aîné. La maladie et les inquiétudes de l'Aragonais ne faisant qu'augmenter depuis cette disposition, et lui ayant fait consulter quelques docteurs, membres de son conseil, ils combattirent ce premier testament par des raisons si fortes, ou si bien assorties à son imagination romanesque, qu'il l'abandonna et le fit brûler sous ses yeux. On prétend que ce fut sa manie pour la monarchie universelle, à quoi on lui fit entendre qu'il mettoit un obstacle invincible en divisant ses états, qui les détermina malgré sa prédilection pour le prince Ferdinand, à les léguer tous enfin à l'archiduc Charles. Ainsi déclara-t-il Charles héritier de la Castille, de l'Aragon, des autres couronnes qu'on y avoit réunies, et il prit toutes les mesures possibles pour assurer l'exécution de ses volontés. Il alla jusqu'à nommer le cardinal Ximenes régent de Castille, malgré la haine ou la jalousie qu'il avoit toujours eue pour ce grand homme. C'est surtout auprès des princes du caractère de Ferdinand, que la qualité d'homme nécessaire vaut mieux que celle d'ami. Le roi catholique, après s'être confessé à un dominicain, mourut revêtu de l'habit de saint Dominique à Madrigajelo, maison de plaisance dans la

province d'Estramadure, le 23 janvier 1516, dans la soixante-quatrième année de son âge, la trente-septième de son règne en Aragon, et la quarante-deuxième en Castille. On observe qu'entre tant de couronnes que réunit ce prince, il y en a trois qu'il portoit en qualité de successeur d'autant de bâtards ; celle de Castille, du chef d'Isabelle, issue de Henri de Trans-tamaré, bâtard d'Alphonse XI ; celle de Sicile, comme descendant de Mainfroi, bâtard de l'empereur Frédéric II ; celle même d'Aragon, comme issu de Ramire, fils naturel de Sanchie, roi d'Espagne.

Ximenès fut d'autant plus étonné de sa nouvelle distinction, qu'il croyoit avoir pris des mesures plus efficaces pour l'éviter, en se tenant éloigné de la cour et de tous les concours d'éclat. Persuadé néanmoins que les dignités qui nous recherchent sont pour nous des commissions de la Providence, sur le premier avis du conseil d'Espagne, il partit de son diocèse pour aller joindre ses ministres à Guadalupe. Le doyen de Louvain qui avoit été le précepteur de l'archiduc Charles, et qui fut dans la suite le pape Adrien VI, ayant été envoyé en Espagne par ce prince qui lui avoit destiné la régence, la voulut disputer à Ximenès : mais ce n'étoit pas là un athlète à lutter contre un pareil antagoniste. Ximenès observa d'abord au conseil, que l'administration du royaume de Castille, suivant les dispositions de la reine Isabelle, appartenoit au roi Ferdinand jusqu'à ce que l'archiduc eût atteint l'âge de vingt ans ; que ce jeune prince n'en ayant que seize, son aïeul avoit pu disposer de la régence, comme d'un droit réel, qu'on ne lui eût pas contesté s'il eût vécu plus long-temps : puis prenant habilement le conseil par la jalousie nationale, si vive alors surtout parmi les Castellans, il ajouta que par les dernières volontés de la reine Isabelle, les étrangers étoient formellement exclus du gouvernement de la Castille. Le doyen fut rejeté, et tint à faveur le titre qu'on voulut bien lui accorder de régent en second, et qui ne lui donna d'autre avantage, que de signer après le cardinal les expéditions très-souvent contraires à son avis propre. L'archiduc fut obligé d'en passer par-là, et envoya de Bruxelles des lettres-patentes, accompagnées d'une lettre particulière pour le cardinal, avec lequel il

prenoit un ton d'estime et de considération, peu commun d'un souverain à son sujet.

L'archiduc craignant par la suite que le pouvoir du cardinal ne devînt trop grand, lui donna pour adjoint un seigneur de Flandre nommé La Chau, et réputé beaucoup plus habile que le doyen de Louvain. Ce collègue fut reçu avec toutes sortes d'égards et de distinctions : mais il n'ôta rien non plus à l'autorité de Ximenès, qui gouverna toujours avec la même indépendance. On lui associa aussi le seigneur d'Amerstof, d'une des plus illustres maisons de Hollande, homme confiant, entreprenant, et très-capable, à ce qu'on se persuadoit, de faire tête au régent. Mais adroit ou audacieux, tous les génies déconcertés plioient devant celui de Ximenès, et subissoient le jong, par cette vertu inexplicable, mais irrésistible, qui est dans la nature des choses. Ce fut par la même force du génie seul, qu'avec une naissance médiocre, sans alliance, sans appui, traversé au contraire par la plupart des grands, ainsi que par ses collègues et le conseil de l'archiduc, il agit toujours avec une fermeté uniforme, avec dignité, avec hauteur même quand il étoit expédient, soutenant l'autorité royale avec autant de majesté qu'auroit pu faire un monarque accrédité par un long règne et par une longue suite d'aïeux. En moins de deux ans, il acquitta les dettes énormes de la couronne, retrancha les pensions abusives qui épuisoient le trésor royal, recouvra les domaines possédés sans titre légitime par les grands qui éclipsaient en quelque sorte la majesté royale, réduisit ces fiers vassaux à obéir comme les moindres sujets, termina glorieusement des guerres étrangères et des guerres civiles, affranchit le peuple et le clergé d'une aristocratie tyrannique, et il fit tant de grandes choses, non seulement sans augmenter, mais en diminuant considérablement les impôts. En établissant contre la coutume et les préventions de la cour de Castille, un corps de quarante mille hommes de guerre sur pied en tout temps, il ne tira pas un paysan des travaux champêtres, pas un artisan de sa boutique, pas un marchand de son commerce.

Quand il porta ces premiers coups de vigueur, quelques officiers du feu roi osèrent lui demander d'où il tenoit le pou-

voir d'en agir ainsi. Il leur montra quelques troupes de sa garde, et leur dit que son pouvoir pour faire exécuter les volontés du roi, consistoit dans la force de ces braves gens. Et ceci, ajouta-t-il en agitant le cordon de saint François qu'il portoit avec l'habit de son ordre, ceci me suffit pour mettre à la raison des sujets superbes. Il fit en même temps tirer quelques pièces de canon, montées dans la cour de son palais, et dit : Telle est la raison dernière des rois. Maxime équivoque, interprétée par les circonstances, mais sagement employée contre l'enflure castillane. Aussi détaché néanmoins de son titre, que soigneux d'en relever la dignité, Ximenès s'en dépouilla le plus tôt qu'il lui fut possible, en faisant proclamer l'archiduc roi de Castille, contre l'avis des états assemblés. Et ce fut en cette rencontre qu'il fit l'usage le plus hardi de cet empire naturel et absolu, qui consiste tout entier dans l'ascendant du génie. Comme tous les ordres du royaume opinoient à ne proclamer que la reine Jeanne, toujours en démenée, il commanda fièrement au gouverneur de Madrid d'aller par la ville proclamer Jeanne et Charles son fils, conjointement rois de Castille. Le gouverneur obéit, le peuple applaudit, et les états donnèrent leur consentement. Il n'en fut pas de même en Aragon, où l'archevêque de Saragosse, et non pas celui de Tolède, avoit la régence. Les états y refusèrent le titre de roi à l'archiduc, jusqu'à la mort de la reine Jeanne. Ximenès ne fut cependant payé que d'ingratitude par ce prince. Entre tous les augustes ingrats qui se sont crus par leur rang dispensés de la reconnoissance, Charles se signala d'une manière inhumaine à l'égard du cardinal Ximenès. Il le disgracia si brusquement et avec tant de dureté, que ce vénérable vieillard, âgé de quatre-vingt-un ans, et languissant d'un poison qui lui avoit été donné sans qu'on en connût l'auteur, succomba au chagrin, et mourut le huitième de novembre 1517, avec les grands sentiments de religion qu'on devoit attendre d'un prélat, en si grande réputation de vertu, que l'église d'Espagne en a plusieurs fois demandé la canonisation au saint Siège. On reproche à cet homme supérieur, d'avoir empêché l'archiduc ou le roi Charles-Quint de réformer l'inquisition. Il est plus que vraisemblable que jamais

Ximenès ne l'eût établie; mais autre chose est d'établir, et autre chose de réformer, surtout en matière de religion, et quand la réforme a l'air de la destruction et du scandale.

Dès le 16 mars de l'année où mourut le cardinal Ximenès, le concile de Latran avoit fini par la douzième session, après avoir duré sous deux pontificats, cinq ans entiers. On ne fit guère autre chose dans cette dernière session, que de publier la bulle du pape qui approuvoit tout ce qu'avoit prononcé le concile; après quoi l'on congédia les Pères, nonobstant les représentations de plusieurs, qui demandèrent en vain qu'on travaillât plus sérieusement à la discipline.

Quelque temps après, on découvrit une conjuration formée contre la vie du pape. Les auteurs étoient deux cardinaux, Alphonse Pétrucci cardinal de Sienne, et Bandinelli de Sauli; Pétrucci surtout, irrité personnellement d'avoir été chassé de Sienne, avec ses frères, parce qu'ils fomentoient l'esprit républicain dans cette ville, réunie depuis peu à l'état de Florence. D'autres cardinaux entrèrent dans ce complot, on en furent au moins instruits sans le révéler. Pétrucci, juridiquement convaincu, fut étranglé dans sa prison, et Bandinelli, à la sollicitation du pape, fut condamné seulement à une prison perpétuelle, que le pontife, peu de temps après, fit encore commuer en amende. Ses complices, de familles peu considérables, furent écartelés. Léon croyant ne devoir plus compter sur l'affection du sacré collège, le refit presque à neuf, créant jusqu'à trente-un cardinaux dans une seule promotion, la plus nombreuse qu'on eût encore vue. Alphonse, enfant de Portugal, âgé de huit ans seulement, fut du nombre; mais le pape déclara qu'il ne seroit regardé comme membre du sacré collège, que lorsqu'il auroit atteint l'âge de quatorze ans.

Cette année 1517, si féconde en événements considérables, mérite surtout de faire époque, à raison des indulgences plénières que Léon X fit publier dans tout le monde chrétien, en faveur de ceux qui contribueroient de leurs aumônes, tant aux frais de la guerre contre le sultan Sélim, qui faisoit trembler toute l'Europe après avoir subjugué l'Egypte, qu'à la construction de la superbe église de Saint-Pierre de Rome que Léon avoit résolu d'achever. Quoique les augustins fussent ordi-

nairement chargés en Allemagne de la prédication des indulgences, on en donna dans cette rencontre la commission aux dominicains<sup>1</sup>. L'augustin Jean Staupitz, vicaire général de son ordre, en conçut un lâche dépit, qu'il fit passer dans l'âme fougueuse de Martin Luther, l'un de ses religieux. Telle fut l'origine du schisme, de l'hérésie, de l'impiété la plus étendue, la plus forcenée, la plus opiniâtre qui ait jamais ravagé l'Église et la société chrétienne. Le rival injurieux des prédicateurs d'indulgences, qui, à la vérité n'étoient pas irréprochables, confondit dans l'empyrement de ses déclamations, les indulgences mêmes avec la personne des prédicateurs; et cet anneau une fois rompu dans la chaîne des vérités catholiques, il donna dans tous les excès qui en eussent éteint jusqu'à la dernière étincelle, si l'œuvre de Dieu pouvoit périr.

<sup>1</sup> « On dit communément, d'après Fra-Paolo et Guichardin, que la concession donnée par Léon X (ou plutôt par l'archevêque de Mayence) aux dominicains sur les indulgences, pour la publication des indulgences, irrita d'autant plus les derniers qu'ils la regardoient comme un passe-droit qui jamais ne leur avoit été fait. Mais le cardinal Pallavicini prouve que semblable commission avoit été donnée aux franciscains sous Jules II, en trois différentes occasions. Elle n'appartenoit donc pas aux augustins par un privilège exclusif. On dit encore, avec aussi peu de vérité, que ce furent leurs disputes avec les dominicains, touchant la distribution des indulgences, qui firent naître à Luther l'envie de dogmatiser. Il est certain que dès 1516, il avoit fait soutenir à Wittenberg des thèses publiques, où les personnes éclairées aperçurent le germe des erreurs qu'il enseigna depuis. Mais les abus que commettoient les quêteurs des indulgences, et les propositions outrées qu'ils débitaient en chaire sur leur pouvoir, lui donnèrent occasion de répandre sa bile et son venin avec plus de liberté. Telles furent les premières étincelles de ce grand incendie qui embrasa l'Europe. » (*Art. vérif. les dates*, article Léon. X.)

## LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU LUTHÉRANISME EN 1517, JUSQU'À L'ÉTABLISSEMENT DE L'HÉRÉSIE DE ZUINGLE EN 1523.

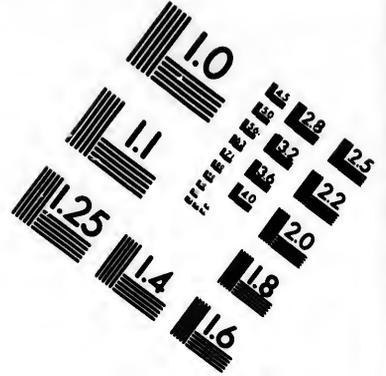
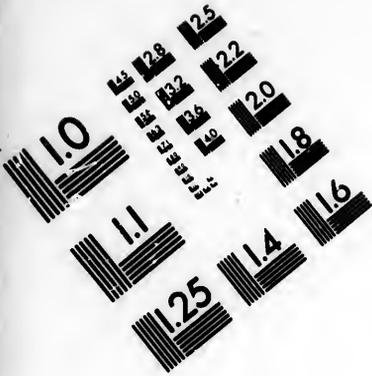
LE luthéranisme n'étoit qu'une étincelle sur la fin de l'année précédente, et dès cette année 1518, ce fut un grand incendie. Après l'abus des indulgences, le réformateur avoit attaqué les indulgences mêmes, puis le pouvoir des clefs par lequel on les accorde, la vertu du sacrement de pénitence pour la rémission même des péchés, et en général la vertu de tous les sacrements, à laquelle il substituoit celle de la foi seule; en sorte que dans ses principes, celui qui recevoit les sacrements avec foi, en recevoit les effets, quand le prêtre n'auroit aucun pouvoir. De là l'invention monstrueuse de la justice imputative, et de l'inutilité des bonnes œuvres pour la justification. Selon ce système, ce qui nous justifie n'est rien en nous, et nous sommes justes aux yeux du Seigneur, parce qu'il nous impute la justice de Jésus-Christ, que nous pouvons nous approprier, et que nous nous approprions en effet par la foi. La justice imputative entraîna la justice inamissible et compatible avec tous les crimes. Cet étrange mérite une fois attribué à la foi, le libre arbitre, dont la coopération doit entrer dans les bonnes œuvres, perdit tout son prix et presque toute son existence. En des thèses publiques soutenues cette année dans l'université de Wittemberg, Luther, après avoir posé tous les principes de subversion qu'on vient de rapporter, alla jusqu'à dire que le libre arbitre pèche mortellement toutes les fois qu'il agit par lui-même, et qu'il n'est puissance active qu'à l'égard du mal; et la doctrine qui ne devoit exciter que l'horreur, excita de toute part une émulation qui de jour en jour y ajoutoit des impiétés et des absurdités plus inconcevables.

Mélancthon, professeur en langue grecque à Wittemberg, se joignit d'abord au chef de la réforme prétendue, et malgré

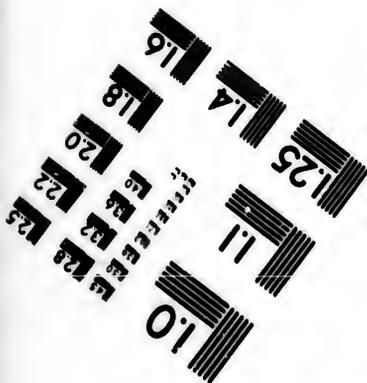
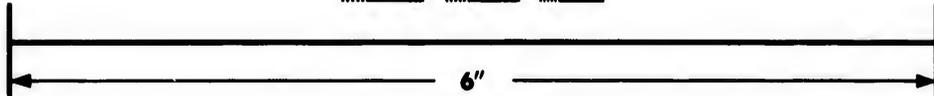
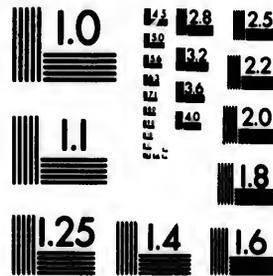
la droiture naturelle de son âme, la modération de son caractère et les remords continuels de sa conscience, il applaudit au visionnaire qui le fascinoit, et fut constamment le plus zélé de ses disciples. Un autre ami de Luther, Carlostad, chanoine et archidiacre de Wittemberg, ne rompit avec lui que pour attaquer avec moins de ménagement le sacrement adorable de nos autels. Parmi les rochers de la Suisse, Zuingle, curé de Zurich, agité de la même manie, anéantit tout ce que ce sacrement avoit d'adorable, et le réduisant à une simple figure du corps de Jésus-Christ, il se présenta bientôt pour coopérateur, le moine OEcolampade, curé de Basle, qui procéda des premiers à la réforme, par la voie de la Suisse. A Strasbourg, entrepôt de la séduction pour la France et l'Allemagne, le dominicain Martin Bucer embrassa tout à la fois les impiétés inconciliables de Luther et de Zuingle. Osiandre en Prusse et en Angleterre, l'extravagant et débauché Osiandre, le blasphémateur que Calvin même représente comme un athée, persuada que l'homme étoit justifié par la justice substantielle de Jésus-Christ, par la justice qui est Dieu même, et qui de l'homme fait un chrétien, non par grâce, mais par nature. La France, après avoir long-temps repoussé la contagion du dehors, à force d'en respirer l'air infect, se vit tout à coup gangrenée jusque dans ses plus nobles parties : aux premières saillies de Calvin, jeune homme sans autorité, sans caractère, sans théologie, d'un naturel même chagrin et déplaisant, les hommes constitués en dignité dans l'état et dans l'Eglise, les commandants des armées, des personnes du sang royal abandonnèrent la religion de leurs pères, et prirent l'esprit de révolte pour celui de l'Évangile.

Que dirons-nous des anabaptistes de la Basse-Germanie, des puritains d'Angleterre, des sociniens répandus depuis Genève jusqu'aux bouches du Danube et du Boristhène ? Mais craignons de nous appesantir sur des objets qui ne peuvent qu'affliger les regards chrétiens. Nous en avons dit assez pour assigner la cause des maux que nous déplorons, et pour en chercher les remèdes. Quelle fut donc la source fatale de ce déluge soudain de sectaires, de fanatiques, de blasphémateurs et d'impies, qui dans le cours du seizième siècle assaillirent lo





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



vaisseau de Pierre, et faillirent à le submerger sans ressource, en feignant de le mieux diriger ? Depuis quatre ou cinq générations, le cri de la réforme passé de bouche en bouche, et devenu plus séditieux dans sa progression, avoit enfin étouffé dans une infinité de fidèles jusqu'au premier germe de respect pour l'ordre ecclésiastique, et pour l'Eglise elle-même. A force d'entendre une foule de censeurs, sans mission et sans retenue, demander la réformation de l'Eglise dans son chef et dans ses membres, on s'étoit persuadé qu'il n'y avoit plus rien de sain dans le corps entier. Telle fut la première cause du mépris et de l'emportement des peuples contre l'autorité ecclésiastique. Il en fut une seconde, et nous dissimulerions en vain que parmi tant de zélateurs qui demandoient la réforme, il y en avoit d'animés par un intérêt sincère pour le bien de l'Eglise, par la douleur religieuse dont les pénétoit la connoissance de ses maux et de ses besoins. Ainsi la réformation demandée si long-temps, et si long-temps éludée, fut, du moins en partie, ce qui causa dans l'Eglise les tristes bouleversements que nous allons décrire.

Un moine hardi et protégé en fut l'auteur immédiat et le consommateur. Martin Luther, né à Islèbe en Saxe, le 10 de novembre 1483, de Jean Lotter ou Lauter et de Marguerite Linderman, avoit toutes les qualités propres à remplir ce funeste office. Quoique son père ne fût qu'un ouvrier occupé du travail des mines, il lui fit faire de si bonnes études, que Luther acquit bientôt une grande réputation d'éloquence et d'érudition : il fut tellement touché de la mort d'un de ses compagnons d'étude, frappé de la foudre à ses côtés, qu'il entra malgré ses parents dans l'ordre des augustins. Ses supérieurs lui procurèrent le doctorat et une chaire de théologie dans l'université de Wittemberg, fondée nouvellement par l'électeur Frédéric de Saxe, qui se piquoit d'y attirer les gens de mérite, et qui se prévint à un point inconcevable en faveur de ce moine brouillon. C'est ce qui donna principalement l'essor à ce génie présomptueux, emporté, et plein de mépris pour tout ce qu'il n'avoit pas conçu. Il vouloit dominer sur la faculté même de la parole, tyrannisoit jusqu'aux opinions, et traitoit avec outrage, avec brutalité, tous ceux qui osoient le

contredire, sans respecter les titres les plus augustes, ni les plus sacrés. Du reste, il étoit incapable de rétracter jamais ce qu'il avoit une fois avancé. Quant à l'extérieur, il avoit une force de corps également à l'épreuve du travail et du plaisir, le tempérament bilieux et prodigieusement irascible, l'œil perçant et tout de feu, la voix extraordinairement forte et néanmoins fort agréable, l'air fier, intrépide et hautain, qu'il ne laissoit pas de couvrir d'un air de modestie et de mortification, quand il le jugeoit plus propre à ses fins que le ton d'empire : mais beaucoup plus violent qu'hypocrite, il ne fit pas souvent ce personnage. Reconnoissons encore que sa dissolution consista beaucoup plus dans les principes que dans les mœurs. Sa vie passa pour assez régulière tandis qu'il vécut dans le cloître ; et, contre l'ordinaire, ce fut l'esprit qui lui corrompit le cœur.

A l'âge de trente-cinq ans, dans le haut degré de réputation où déjà il étoit à Wittemberg, il leva hautement l'étendard de l'hérésie, pour ne plus reculer, pour avancer de jour en jour avec une audace plus déterminée, à travers tous les écueils et les précipices. Elle ne fit place aux remords, ou aux réflexions, que quand il vit avec étonnement ses tristes succès surpasser jusqu'à ses espérances. Après avoir déclamé contre les abus vraiment répréhensibles des quêteurs et des prédicateurs d'indulgences, il fit soutenir à plusieurs reprises des thèses publiques, où la hardiesse des assertions alloit toujours en augmentant ; il les afficha aux portes de l'église de Wittemberg, et osa les envoyer à l'archevêque de Mayence. Sans nier d'abord que l'Église eût le pouvoir d'accorder des indulgences, et disant au contraire anathème, en termes exprès, à quiconque nieroit la vérité des indulgences du pape, il prétendoit cependant qu'elles n'étoient qu'une relaxation des peines canoniques, et par conséquent qu'elles ne regardoient pas les morts, à qui elles ne procuroient aucun soulagement. Il avançoit même que les satisfactions surabondantes et infinies de Jésus-Christ n'entroient pas dans le trésor des indulgences, dont il anéantissoit insensiblement la vertu par mille explications semblables <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Epist. Luth. ad Albert. Mogunt.

Une matière en amenant une autre, il passa des indulgences à la justification, c'est-à-dire, à la grâce sanctifiante qui nous rend agréables à Dieu. On avoit cru jusque-là, que, pour être justifié, il falloit avoir en soi la justice; comme pour être savant ou vertueux, il faut avoir la science ou la vertu. Mais une idée si simple ne cadrant point avec le génie du novateur, il vouloit que ce qui nous rend justes et agréables à Dieu, ne fût rien en nous; que nous fussions précisément justifiés, parce que Dieu nous imputoit la justice de Jésus-Christ, et que nous nous l'appropriions par la foi. Et cette foi ne consistoit pas à croire fermement toutes les vérités chrétiennes en général, mais à croire spécialement, chacun dans son cœur, et sans le moindre doute, que tous nos péchés nous étoient remis. On étoit justifié, répétoit sans fin l'hérésiarque, dès que l'on croyoit l'être; non pas seulement avec cette certitude morale qui exclut le trouble et l'agitation, mais avec une foi aussi ferme que celle dont il faut croire que Jésus-Christ est ressuscité.

Des assertions si étranges en elles-mêmes, et proposées avec tant d'éclat, mirent d'abord toute l'Allemagne, et bientôt après, toute l'Eglise en rumeur. Le dominicain Tetzl, chef de la commission des indulgences, publia aussitôt, à Francfort sur l'Oder, des propositions toutes contraires; et comme il étoit inquisiteur de la foi, il fit brûler publiquement celles du dogmatiseur. Il tomba malheureusement en des excès opposés, qui nuisirent infiniment à la bonté de sa cause. Un autre inquisiteur dominicain, nommé Jean Hostrat, exhorta le pape à n'employer que le fer et le feu, pour délivrer l'Eglise du fils de perdition qui tendoit à la renverser. D'un autre côté, le savant Eckius, qui professoit la théologie à Ingolstad, combattit l'hérésie naissante, avec autant de sagesse que de force et d'érudition. Mais Sylvestre de Priério, confrère des deux inquisiteurs que nous venons de nommer, et maître du sacré palais, donna un écrit où il élevoit le pape au-dessus de tous les conciles, et lui attribuoit une autorité que Rome elle-même désavoua; d'où le novateur ne manqua pas de tirer des moyens nouveaux, pour rendre cette puissance odieuse aux allemands: tant il importe, dans la défense de la foi, de n'user

que des armes de la foi même ; de ne pas donner lieu à la diversion en recourant à des systèmes et à des principes litigieux, qui laissent aux ennemis de la religion le même avantage qu'à ses défenseurs. Cependant Luther, contre son naturel, répondit à ses adversaires avec assez de modération. Il écrivit même en termes fort respectueux à Jérôme de Brandebourg, son évêque naturel ; et d'une manière plus soumise encore, au souverain pontife, protestant qu'il recevrait le jugement de Sa Sainteté, comme celui de Jésus-Christ qui parloit par sa bouche. On peut croire que ce génie fougueux et incapable de dissimuler long-temps, étoit véritablement dans la disposition qu'il témoignoit alors, et dont il affirma souvent ensuite la sincérité, en disant qu'à cette époque il n'étoit pas encore dégagé des vieilles erreurs. Quoi qu'il en soit, cette conduite lui gagna bien des suffrages. On se persuada que son hérésie n'avoit d'existence que dans les préventions des ignorants et des prévaricateurs qu'il démasquoit. C'est ce qui lui concilia principalement la bienveillance de son souverain, le duc Frédéric III, électeur de Saxe, prince généreux, rempli de probité, mais d'une piété si dépourvue de lumières, qu'après tant d'autres dupes du rigorisme et de la vertu simulée, on conçoit encore à peine qu'il se soit laissé fasciner à ce point.

L'empereur Maximilien vit d'un œil bien différent cette nouvelle doctrine. Alarmé des troubles qu'elle excita, tout en naissant, dans une bonne partie de l'empire, il écrivit au pape Léon, pour le prier de rendre au plutôt sa sentence, qu'il promettoit de faire exécuter ponctuellement. Déjà le maître du sacré palais avoit noté d'hérésie les dogmes de Luther, et le pape en conséquence l'avoit cité pour comparoître à Rome dans soixante jours<sup>1</sup>. Léon X écrivit ensuite à l'électeur de Saxe, pour lui donner avis de cette citation : il ne le prioit pas seulement de refuser toute protection à Luther ; mais il l'exhortoit à le mettre entre les mains du cardinal Cajétan, légat en Allemagne ; il menaçoit même d'excommunication et de privation de biens, tous ceux qui le protégeroient : ce qui n'empêcha point l'électeur et son université de Wittemberg

<sup>1</sup> Rain. an. 1518, n. 90, etc.

de récrire fortement au pape en faveur de l'accusé. Ils demandoient qu'au moins l'affaire fût jugée en Allemagne; et ils firent tant d'instances, que le pape y consentit, à condition néanmoins qu'elle se traiteroit en Souabe, où Luther comparoitroit devant le légat qui se trouvoit à Ausbourg. L'électeur prétendoit que les ecclésiastiques d'Allemagne ne devoient pas être traduits hors de leur pays, et que leurs causes devoient se juger sur les lieux. L'université ajoutoit que Luther n'avoit rien avancé de contraire à la doctrine de l'Eglise; qu'on ne pouvoit lui reprocher que d'avoir lâché, dans la chaleur de la dispute, quelques propositions un peu trop hardies, qu'il ne les avoit même jamais données pour des décisions, puisqu'il ne demandoit qu'à écouter et à suivre la voix de l'Eglise.

Quoique le juge, tiré de l'ordre de saint Dominique, ne fût pas agréable à Luther, il ne le récusa point: le duc Frédéric voulut qu'il comparût à ce tribunal, et Luther se rendit en effet à Ausbourg, après avoir demandé un sauf-conduit à l'empereur qui l'accorda (1518). Le légat le reçut avec beaucoup de bonté, sans vouloir toutefois entrer en dispute; ce qui ne convenoit en effet, ni à sa dignité de cardinal, ni à son office de juge. Après lui avoir représenté les suites fâcheuses que pouvoit avoir cette affaire, et rappelé ses protestations de docilité à l'égard de l'Eglise, il lui dit en deux mots qu'il falloit révoquer les erreurs contenues dans ses écrits, et promettre de ne les plus soutenir. Luther répondit qu'il ne croyoit point avoir enseigné d'erreurs, et qu'il le prioit de lui en montrer quelques-unes dans ce qu'il avoit enseigné. Le légat lui en marqua deux principales, la première de nier que les mérites infinis de Jésus-Christ soient le trésor des indulgences, et l'autre que pour rentrer en grâce avec Dieu, il faut seulement croire, comme de foi, que tous nos péchés nous sont pardonnés. Luther qui ne cherchoit nullement à s'instruire, dit qu'en cela il n'avoit rien avancé qui ne fût conforme à l'Ecriture sainte; mais le cardinal, constant à écarter la discussion, le pressa toujours de se rétracter; le menaça des censures ecclésiastiques, et lui défendit, s'il n'obéissoit, de ne plus se présenter devant lui. Le novateur se rappelant alors le sort de ses précurseurs Jean Hus et Jérôme de Prague, ne songea qu'à se

retirer d'Ausbourg. Il en sortit, au premier moment favorable, sans prendre congé de personne, après avoir néanmoins fait afficher un acte d'appel du pape mal informé, et s'en rapportant, de tout ce qu'il avoit écrit et prêché, au sentiment des universités de Bâle, de Fribourg, de Louvain, et surtout à celle de Paris, qu'il nommoit le flambeau et la mère de toutes les sciences. Cette école distinguée reconnut bientôt après, quel fond on doit faire sur ces éloges de secte. Luther écrivit encore au légat, pour s'excuser de sa retraite furtive, et même de lui avoir parlé avec une chaleur peu respectueuse ; mais en même temps il écrivit ailleurs, et jusqu'à Rome, au pape lui-même, se plaignant de la dureté, de la tyrannie insupportable (ce sont ses termes) avec lesquelles ce cardinal vouloit l'obliger à confesser des erreurs, sans lui faire voir en quoi il erroit.

Telle fut la crise, après laquelle cet esprit malade et languissant dans la foi, la perdit entièrement, et ne parut plus susceptible de guérison. Il alla d'écart en écarts, et d'excès en excès ; il ne travailla plus qu'à fabriquer de nouvelles erreurs, à ruiner l'autorité du pape, des conciles, des saints Pères et de toute la tradition, jusqu'à ne reconnoître enfin pour juge que la parole de Dieu, assez lumineuse par elle-même, disoit-il, et que les papes ne s'étudient qu'à corrompre, afin d'établir, sur le sens faux qu'ils lui donnoient, leur domination tyrannique. On a blâmé la conduite du cardinal Cajétan, et différens censeurs l'accusent de dureté, ou du moins de sécheresse à l'égard de Luther. Il auroit pu, dit-on, étouffer le luthéranisme à sa naissance, et en prévenir les suites à jamais déplorables, en s'en tenant à la profession que faisoit Luther de se soumettre au jugement de l'église romaine. On eût ensuite fait passer au pape les raisons que le novateur proposoit pour la défense de ses assertions ; et cependant on eût imposé silence aux deux partis, comme lui-même le demandoit, jusqu'à ce que le pape eût terminé le différend par une sentence définitive. L'électeur de Saxe, l'université de Wittenberg, et toute l'Allemagne reconnoissant encore l'autorité du chef de l'Eglise ; Luther, qui protestoit si solennellement de la reconnoître aussi, n'auroit pu se dispenser de s'y soumettre ; autrement il eût été abandonné de tout le monde, comme un

fourbe et un imposteur. Ainsi raisonnent ces observateurs tardifs et inutiles, qui voient tous les maux quand ils sont irréparables. Il n'est point d'homme en place qui ne soit coupable au moins d'imprudence à leur tribunal, surtout quand il s'agit de défendre la religion. N'est-il pas au contraire bien plus vraisemblable, que, de quelque manière qu'on eût procédé avec le séducteur de la Germanie, rien n'eût arrêté son opiniâtreté indomptable? C'est presque uniquement le caractère des hommes qui détermine le cours de ces sortes d'événements : le sort en est jeté, pour ainsi dire, dès qu'il naît des perturbateurs de certain ordre. Malheur aux lieux et aux temps où le ciel le permet, pour l'accomplissement de l'oracle évangélique sur la nécessité du scandale!

Le cardinal Cajétan, craignant avec raison de se compromettre, ne fit aucune réponse à la lettre de Luther; mais il manda au duc de Saxe ce qui venoit de se passer à Ausbourg, l'évasion clandestine de Luther, ses assertions évidemment contraires à la foi, son obstination à les soutenir, ses faux semblants de docilité, et l'infraction de toutes ses promesses. Il l'avertit enfin qu'on alloit poursuivre cette affaire à Rome, et le conjura de lui remettre cet hérétique entre les mains, ou du moins de le chasser de ses états<sup>1</sup>. Luther avoit pris les devants : au sortir d'Ausbourg, il écrivit au duc, qu'on avoit prétendu le subjuguier et non pas le guider; qu'il ne demandoit qu'à être désabusé, s'il étoit dans l'erreur; mais que tandis qu'on ne travailleroit point à le convaincre, avec tant de savants hommes qui pensoient comme lui, la cour de Rome ne fourniroit au monde chrétien qu'une preuve nouvelle du despotisme qu'elle s'arroyoit. Il avoit en même temps auprès de ce prince deux puissants patrons, savoir le vicaire général Staupitz, moine intrigant et délié, et Georges Spalatin, secrétaire de Frédéric, dont il dirigeoit à sa fantaisie la probité sans principes. L'électeur répondit au légat<sup>2</sup>; mais avant d'envoyer sa lettre, il la fit voir à Luther, qui arriva d'Ausbourg en Saxe dans ces entrefaites. Elle portoit qu'il étoit injuste de qualifier les personnes d'hérétiques, sans les avoir convaincues

<sup>1</sup> Epist. Luth. ad Frid. tom. xi. — <sup>2</sup> Epist. Frider. ad Caj. ibid.

d'hérésie, qu'il n'avoit pas envoyé son sujet à Ausbourg, pour qu'on n'usât que d'autorité avec lui, pour qu'on le forçât de se rétracter avant le jugement et l'examen même de sa cause; que de très-habiles gens de plusieurs universités ne croyoient pas sa doctrine impie, ni hérétique, quoiqu'elle ne favorisât point les maximes de ses persécuteurs; enfin, que sur ces prétentions d'une autorité arbitraire, il ne priveroit point ses états et son université d'un homme qui lui étoit doublement cher, et comme son sujet naturel, et comme un professeur des plus propres à faire fleurir les sciences qu'il se faisoit un devoir de protéger. Ainsi l'électeur, bien loin de chasser Luther, ou de l'envoyer à Rome, prit pour lui ce degré d'attachement qui ne l'entraîna pas seulement dans le schisme et l'hérésie, mais qui contribua infiniment à la perversion de toute l'Allemagne.

L'hérésiarque se sentant appuyé, et prévoyant néanmoins qu'il seroit condamné à Rome, où le légat mandoit à l'électeur que cette cause alloit se juger, nonobstant son appel au pape et toutes ses protestations de soumission à l'autorité pontificale; il produisit un acte nouveau, où, disant que le pape Léon n'étoit pas plus infallible que saint Pierre qui avoit été repris par saint Paul, il appeloit de tout ce que Rome pourroit faire contre lui, au concile général, qui est au-dessus du pape.

La mort de l'empereur Maximilien qui arriva quelque temps après, le douzième jour de l'année 1519, facilita beaucoup les manœuvres de l'hérésiarque : prince fameux surtout par son caractère rempli de contradiction, laborieux et négligent, opiniâtre et léger, entreprenant et irrésolu, le plus avide et le plus prodigue des hommes. Maximilien avoit toutefois un attachement à toute épreuve pour la foi de ses pères, et beaucoup de zèle pour l'honneur du Siège apostolique. Le moment où il manqua fut d'autant plus funeste à la religion, que le grand protecteur de Luther, en sa qualité d'électeur de Saxe, vicaire né de l'empire, devenoit l'arbitre du gouvernement germanique. C'est ce qui servit principalement à former le parti du novateur et à l'étendre si rapidement. Bientôt on parla de lui dans toutes les contrées de l'Allemagne, comme

d'un apôtre suscité de Dieu pour remédier aux abus qui infestoient l'Eglise, pour rétablir les fidèles dans la pureté et la sainte liberté de l'Évangile. Il en devint si fier, qu'à peine il voulut entendre le nonce Miltitz, noble Saxon, commis par le pape dont il étoit camérier, pour présenter par honneur la rose d'or au duc Frédéric, et le prier d'exclure de sa protection un hérétique enfin déclaré. Non-seulement le duc persévéra dans un attachement si peu raisonnable, mais il reçut le présent du pape avec une indifférence qui tenoit du mépris. Ce dévot de secte, qui n'avoit pas toujours eu en recommandation la pureté de l'Évangile, conservoit une secrète rancune contre le pape Léon, dont son fils naturel n'avoit pu obtenir des bulles gratuites pour un bénéfice<sup>1</sup>.

Quant à la conférence du nonce et de Luther, Miltitz y prenant tout le contre-pied du cardinal Cajetan qu'on accusoit de dureté, montra qu'un excès ne se redresse jamais par l'excès contraire, et que l'on gagne encore moins l'esprit orgueilleux des hérétiques par la flatterie, que par la fermeté et la rigueur même. Il le loua bassement, et le traita d'une manière tout-à-fait indigne de son caractère. Il poussa les choses jusqu'à lui sacrifier le dominicain Tetzel, qui avoit du moins le mérite d'avoir le premier fait tête à l'hérésiarque : en reprochant à ce religieux les abus et les troubles auxquels il avoit donné occasion, il lui tint des propos si mortifiants, et même si outrageants, qu'il le plongea dans un chagrin qui lui causa la mort, et qui fit pitié à Luther même. Le nonce n'avança rien sans doute par cette politique inhumaine : tout ce qu'il put gagner, ce fut que Luther écrivit au pape une lettre de soumission, ou plutôt de civilité, qui, après avoir exalté la puissance pontificale par-dessus toute chose, excepté Dieu seul, finissoit par déclarer en termes formels qu'il ne se rétracteroit jamais. Le nonce ayant encore engagé le chapitre général des augustins d'Allemagne, qui se tenoit en Saxe, à solliciter un frère égaré de revenir au sein de l'Eglise, cette voie de prière et de déférence ne servit qu'à lui faire croire qu'on le craignoit. Il en résulta une seconde lettre au pape, qu'il traitoit d'égal à

<sup>1</sup> Pallavic. t. 1, c. 13.

égal, et presque d'inférieur; voulant bien lui accorder la paix, à condition qu'on ne lui parleroit plus à lui-même de rien rétracter de ce qu'il avoit dit ou écrit, ni de reconnoître d'autre autorité que la parole de Dieu, qui nous a laissé, disoit-il, une liberté parfaite, à quoi la tyrannie seule peut attenter.

L'empire vacant avoit pour compétiteurs les rois de France et d'Espagne, qui ne se cachèrent point l'un à l'autre leurs prétentions opposées, et qui les poursuivirent avec une noblesse de sentiment, ou du moins de procédés, où l'on n'eut rien à désirer avant la décision. François I.<sup>er</sup>, avec la probité et la franchise qui lui étoient naturelles, s'ouvrit de son dessein à Charles V son concurrent: il lui représenta, qu'aspirant tous deux à un sceptre possédé en des temps divers par leurs ancêtres respectifs, et administré par les uns et les autres pour le bien des peuples, leurs fils ne devoient y parvenir, que pour les mêmes fins, et cependant ne pas tenir à injure une concurrence permise, ni relâcher pour cela les nœuds de l'amitié qui les unissoit ensemble. Dans la position dangereuse où se trouvoit l'Allemagne, agitée au dedans par les factions, menacée au dehors par les Turcs, François avoit bien des choses qui parloient en sa faveur, son courage et ses succès militaires, sa bonne fortune, et même la conduite sage qu'il avoit tenue jusque-là; mais ce furent ces considérations-là mêmes, qui donnèrent lieu aux plus fortes oppositions. On craignoit qu'il ne devint trop puissant, et ne subjuguât l'Allemagne. Charles au contraire, jeune prince de vingt ans, naturellement sérieux et caché, passoit alors pour un génie médiocre, de peu de courage et par conséquent beaucoup moins redoutable. Il avoit encore l'avantage d'être de race allemande, et d'avoir des états dans la Basse-Allemagne. Cependant Léon X, qui ne manquoit pas de s'ingérer dans ces affaires de premier ordre, s'efforçoit d'écarter de l'empire l'un et l'autre de ces grands compétiteurs, dans la crainte que leur puissance n'absorbât la sienne, et ne vînt à troubler l'Italie, où Charles possédoit le royaume de Naples, et François le duché de Milan.

La couronne impériale, suivant Erasme<sup>1</sup>, fut offerte au due

<sup>1</sup> Erasme, 13 epist 4.

Frédéric de Saxe par tous les autres électeurs; et ce prince, tout enclin qu'il étoit à l'hérésie, la refusa généreusement, et proposa le roi d'Espagne comme le plus propre à la porter avec gloire. Charles V fut en effet élu empereur à Francfort, le 28 juin 1519, et couronné à Aix-la-Chapelle, le 23 octobre de l'année suivante. En reconnaissance, il fit présenter à Frédéric trente mille florins d'or, que ce prince eut encore la générosité de refuser. Et comme on le supplia de permettre au moins d'en distribuer dix mille à ses gens : Ils sont maîtres de les recevoir, répondit-il; mais ceux qui recevront seulement un florin, ne seront pas demain à mon service. Il partit aussitôt après cette réponse, pour ne pas être importuné davantage. Telles sont, dans le patron de Luther, les qualités précieuses auxquelles nous rendons volontiers justice, et qu'un fantôme de réforme réussit à dépraver.

Les grands et les savants se prirent également à ce piège. Philippe Mélanchton, parmi ceux-ci, fut surpris le premier, et tint à l'illusion avec le plus de constance, malgré toutes ses perplexités et tous ses remords. Ce jeune homme, né en 1497 dans le palatinat du Rhin, et nouvellement appelé par le duc Frédéric pour enseigner le grec à Wittemberg, doux, modéré, grand humaniste, et fort appliqué à l'étude des langues savantes, étoit peu versé dans les antiquités ecclésiastiques et la solide théologie; enclin cependant à creuser dans les spéculations abstraites de la religion, et depuis quelque temps tourmenté par les contrariétés apparentes qu'il avoit trouvées dans la lecture superficielle des saints Pères. Du temps de Mélanchton, beaucoup de prédicateurs ne prêchoient que les indulgences, les pèlerinages, les aumônes faites aux monastères, et les autres pratiques fructueuses pour ces ministres intéressés, qui sembloient y réduire toute la religion. Luther au contraire attribuoit tout à Jésus-Christ, comme il est juste; mais non pas selon l'enseignement de l'Eglise, qui, sans ôter tout absolument à l'homme, regarde comme un effet de la grâce tout ce que l'homme a de bon dans l'ordre du salut, jusqu'au bon usage de son libre arbitre. Luther, orateur le plus véhément de son siècle, donnoit à ses pensées neuves les tours les plus frappants, les revêtoit de sentences et de figures

éblouissantes, de tous les ornements de sa langue naturelle, et s'attiroit les applaudissements de tout le monde. Ce fut là comme un charme invincible pour Mélanchton qui étoit simple et crédule, comme le sont la plupart des beaux-esprits. Luther lui parut le plus grand de tous les hommes, un homme suscité de Dieu, un véritable prophète. L'hérésiarque avoit mené jusque-là une vie réglée. Il avoit le langage de la dévotion, qu'il paroît avoir cultivée d'assez bonne foi dans le cloître. Son chagrin jaloux et superbe, son audace et son obstination indomptée se cachotent encore sous le masque du zèle. S'il avançoit des dogmes étonnants, il se soumettoit au pape; il avoit réclamé le concile que toute la chrétienté, selon lui, réclamoit depuis des siècles entiers.

Pour sentir enfin tout le péril de l'occasion à laquelle succombèrent tant de gens de lettres après Mélanchton, et plus encore pour nous tenir en garde contre ces sortes de dangers qui se renouvellent dans tous les siècles, rappelons-nous les commencements des dernières doctrines proscrites par l'Église: ne se convroient-elles pas, comme le luthéranisme et l'impieété naissante des sacramentaires, du voile spécieux de la régularité, de la justice chrétienne, de la charité pure, du rétablissement de la morale et des maximes primitives, du goût même des lettres et de l'élégance de la diction? Que de travaux, que de soucis et de circonspection, que de persévérance n'a-t-il pas fallu cependant pour dissiper, ou du moins pour décréditer cette prévention inouïe, qu'on peut avoir la foi sans la soumission aux décisions unanimes de ce corps apostolique, dont l'autorité doit se perpétuer sans interruption jusqu'à la consommation des siècles.

Mélanchton, à la vérité, éprouvoit des agitations continuelles, de cruelles syndèreses, en voyant les excès auxquels s'emportoit Luther, et comme il s'en exprimoit, la colère de cet implacable Achille, les fougues effroyables de ce nouveau Marius. Il voyoit tous les fidèles se soulever contre cet étrange réformateur, sans en excepter ceux qui prétendoient avec lui redresser l'Église. Il voyoit le ministère ecclésiastique s'anéantir, la tyrannie, l'anarchie plus funeste encore lui succéder, toute la discipline tomber en ruine, le sacerdoce asservi

à la magistrature, mille sectes impies fourmiller sous l'étendard de la réforme, la discorde se déchaîner, la révolte forger ses armes, les partis et les guerres civiles ravager tout le monde chrétien. Cette seule perspective lui déchiroit les entrailles <sup>1</sup>. Par la suite, on lui entendit invoquer la mort à chaque instant. Ses larmes ne tarirent point durant le long cours de trente années, et l'Elbe avec tous ses flots, nous dit-il lui-même <sup>2</sup>, n'auroit pu lui fournir assez d'eau pour pleurer tant de malheurs. Mais son génie subjugué rampoit devant Luther. Luther qu'il ne pouvoit, ni excuser, ni supporter, étoit toujours son idole : tant il importe, en matière de foi, de tenir son âme libre de prévention à l'égard des maîtres les plus vantés pour leur savoir, et même pour leur vertu.

Luther, dès le commencement de sa révolte contre l'Eglise, s'attacha aussi André Bodenstein, appelé communément Carlostad, du lieu de sa naissance en Franconie. Chanoine, archidiacre, professeur de théologie à Wittemberg, et même doyen de cette université, où il avoit donné le bonnet de docteur à Luther, il étoit néanmoins d'une ignorance, ou d'une extravagance qui alloit jusqu'au défaut de sens commun. Il n'en faut point d'autre preuve, que la manière dont il expliquoit les paroles de la consécration, et dont nous aurons lieu de faire sentir l'absurdité par la suite <sup>3</sup>. Du reste, insolent et grossier, d'un emportement brutal, artificieux néanmoins, inquiet et brouillon, sans piété, sans humanité, et plutôt juif que chrétien, suivant Mélancton qui étoit naturellement modéré. Il fit amitié avec Luther, dès qu'il l'eut entendu prêcher contre les indulgences.

Dans le même temps, et à la même occasion de la publication des indulgences, Ulric ou Uldaric Zuingle jeta dans la Suisse sa patrie les fondements de la secte des sacramentaires. Jeune homme dissipé et entreprenant, qui après avoir porté quelque temps les armes, avoit embrassé l'état ecclésiastique, et qui s'étoit bientôt repenti de s'être engagé au célibat, dont il ne pouvoit s'accommoder, comme il le dit ingénument dans ses ouvrages. Ainsi, dès qu'il entendit parler de la liberté évan-

<sup>1</sup> Lib. 4, epist. 240. — <sup>2</sup> Lib. 2, epist. 202. — <sup>3</sup> Zuingle, ep. ad Matth. Alben

gélifique prêchée par Luther, il embrassa de tout son cœur cette doctrine commode, sans néanmoins encore se déclarer ouvertement. Il ne le fit qu'à Zurich, lorsqu'une sorte d'éloquence qu'il avoit reçue de la nature, et qui consistoit à s'énoncer avec aisance et avec netteté, le fit appeler d'une cure de campagne à la cure principale de cette ville. Alors il débita publiquement les nouvelles erreurs, et conseilla la lecture des écrits de Luther. Il devint par la suite un de ses plus grands adversaires, parce qu'il prit une route toute contraire à celle de cet hérésiarque, afin de se tirer du rang subalterne, et de figurer lui-même en chef de parti. Il n'anéantit pas seulement le dogme de la présence réelle, et tout ce que Luther avoit conservé du culte chrétien; mais il poussa la défense du libre arbitre jusqu'au pélagianisme, et plaça dans le ciel, à côté de Jésus-Christ et de la sainte Vierge, Hercule, Thésée, Socrate, Numa père de l'idolâtrie romaine, Scipion épicurien, Caton suicide, avec une foule d'adorateurs et d'imitateurs des faux dieux. Zuingle, qui pour la véhémence parut parmi les siens un autre Luther, avoit besoin d'un Mélanchton, et il le trouva dans OEcolampade.

Erasme avoit trop de talents et de célébrité, pour n'être pas recherché à son tour par ces chefs artificieux de parti. Ce Hollandais, le plus bel esprit et le plus savant homme de son siècle, à qui l'on doit principalement la renaissance des belles-lettres, l'art de la critique, le goût de l'antiquité, et qui traita des premiers les matières de la religion avec la dignité convenable, étoit natif de Rotterdam; il embrassa presque malgré lui la vie religieuse parmi les chanoines réguliers de Stein, puis fut ordonné prêtre par l'évêque d'Utrecht. Il parcourut ensuite les plus célèbres écoles de France, d'Angleterre, d'Italie, où il contracta des liaisons avec tous les savants de l'Europe, et gagna l'estime des grands les plus estimables. Il obtint du pape Jules II la dispense de ses vœux, et Paul III conçut le dessein de le faire cardinal; mais Erasme, passionné uniquement pour les lettres, ne voulut faire aucune démarche pour parvenir à cette dignité. Il avoit si peu d'ambition, qu'il refusa les grands avantages que le roi François I.<sup>er</sup>, si libéral envers les savants, lui offrit pour le fixer en France. Revêtu

par Charles-Quint du titre de conseiller d'état, avec une pension de deux cents florins, il s'habituait dans la ville de Bâle, où il passa depuis la plus grande partie de ses jours. Sa naissance étoit si obscure, qu'on ne le connoît guère que sous son nom de baptême de Didier ou Désiré, qu'à la façon des savants de son temps il rendit en grec par le mot Erasme. C'est ainsi que Mélanchton changea son nom allemand de Schuaterzd, qui signifie terre noire.

Un homme de mérite et de la réputation d'Erasme étoit un renfort précieux pour Luther, qui n'omit ni invitations, ni témoignages d'estime pour l'attirer dans son parti. Erasme lui répondit d'une manière fort honnête, mais sans contracter aucun engagement. Il lui fit même des leçons de modestie, de charité et de modération, en l'exhortant néanmoins à ne pas donner dans l'ignorance et les préjugés de plusieurs prédicateurs de son temps : ce qui pouvoit paroître suspect dans les circonstances, et souleva effectivement beaucoup de catholiques zélés contre lui. On lui avoit déjà reproché bien des plaisanteries peu religieuses, des censures fort libres contre les Pères, et des notes équivoques sur l'Écriture sainte ; tellement qu'il passoit pour chancelant dans la foi, pour avoir même fourni à Luther les matériaux de son hérésie : on disoit populairement, ou que Luther étoit érasmien, ou qu'Erasme étoit luthérien. Celui-ci s'en défendoit néanmoins, et se plaignoit d'être déchiré par les Allemands, comme ennemi de la faction luthérienne, tandis qu'il étoit traduit en luthérien par le parti catholique<sup>1</sup>. Destinée commune à tous ceux qui veulent se ménager entre deux partis contraires, quand la neutralité est aussi blâmable que la foi est assurée de prévaloir enfin sur l'erreur. Erasme suivit d'abord ce plan vicieux, et favorisa le novateur, sans vouloir toutefois quitter l'Église. Sollicité plusieurs fois d'écrire contre l'hérésie naissante, la célébrité de ses talents ne lui en faisoit-elle pas seule une obligation ? il s'en défendit par d'assez mauvaises raisons. Il craignoit, disoit-il, d'irriter un homme violent, appuyé de plusieurs souverains. Il n'en connoissoit pas assez les écrits, où l'impiété

<sup>1</sup> Erasme. 1, ep. 1.

cependant révoltoit à chaque âge. On l'accuseroit d'un faux amour de la gloire et de sentiments lâches, s'il combattoit un ennemi déjà terrassé. Et cet ennemi de la religion, déjà terrassé en effet, déjà flétri canoniquement, ses ouvrages ayant été condamnés au feu; le scrupuleux Erasme écrivoit qu'il n'osoit encore, ni le blâmer, ni le défendre; trouvoit dans ses ouvrages des avis précieux, et lui reprochoit simplement de les donner d'une manière trop dure, d'enfreindre plutôt les lois de la prudence que celles de la piété.

Cependant quand il vit le schisme absolument déclaré, il écrivit contre son auteur, mais long-temps encore avec timidité et une lâche politique. Il s'en exprimoit avec plus d'énergie, quand il en traitoit familièrement avec les catholiques, dans la communion desquels il eut toujours soin de se maintenir, et dont plusieurs le comblèrent d'éloges magnifiques. Mais il y en eut un grand nombre qui conservèrent des préventions contre lui, et qui n'attribuèrent qu'à l'amour de la gloire la vigueur avec laquelle enfin il se déclara contre Luther et ses sectateurs: jugement ou préjugé qui fut long-temps l'opinion dominante des plus pieux et des plus vénérables personnages. Voilà tout ce que l'on gagne par ces ménagements excessifs pour ces coryphées de secte et de parti. Le temps dont la vraie foi soutient seule les épreuves, dessille les yeux de la postérité; le masque de l'hypocrisie tombe, l'hérésie se montre avec tous ses attributs; et pour l'estime éphémère dont on a joui parmi ceux qui en étoient entachés, on encourt une flétrissure éternelle, ou l'on se fait du moins une réputation équivoque pour des siècles entiers.

Jean d'Eck, appelé communément Eckius, moins célèbre qu'Erasme dans les belles-lettres, mais excellent théologien, rempli d'érudition, de sagacité, de facilité à s'énoncer, et surtout d'un zèle magnanime qui ne se démentit jamais, a laissé une réputation toute différente. Carlostad, encore très-attaché à Luther dont Eckius combattit les premières thèses, prit la défense de ces assertions scandaleuses; et dans cette apologie, il demanda au docteur orthodoxe une conférence publique.

† Erasme. 1. ep. 2. — † Cochl. de act. et script. Luther. an. 1519.

Le défi fut accepté, et la ville de Leipsick choisie pour le lieu de la lice. L'évêque de Mersbourg, en qualité de diocésain, vouloit empêcher une dispute où l'on exposoit en quelque sorte la cause de la religion au jugement du peuple; mais le prince Georges de Saxe, cousin germain de l'électeur et seigneur de Leipsick, la désirant avec des intentions droites, on crut pouvoir sans péril faire exception à la règle générale, et communément très-fondée. Cette espérance ne fut pas trompeuse. Cependant Luther, soit qu'il ne crût point la partie égale entre Carlostad et le docte Eckius, soit que son orgueil ne voulût point de triomphe dont il ne fût le héros, se rendit au combat, accompagné de Mélanchton et de quelques autres admirateurs. Sa présomption n'eut pas lieu de s'applaudir.

Carlostad fut d'abord vaincu; et revenu trois fois à la charge, trois fois il vit confirmer sa défaite et aggraver son opprobre. Il avoit pris le franc arbitre pour sujet de la dispute : il fut poussé jusqu'à soutenir que cette faculté, depuis la chute du premier homme, ne pouvoit plus faire que le mal sans la grâce, non-seulement sans cette grâce de secours qu'on nomme actuelle, mais encore sans l'habitude de la charité ou la grâce sanctifiante; d'où on le réduisoit à conclure que tout homme qui n'est pas en état de grâce ne peut que pécher, ou, comme ses interprètes modernes l'ont rendu depuis, que toutes les œuvres et les prières même du pécheur sont de nouveaux péchés. Quant à la pratique du bien, on le mena de conséquence en conséquence, jusqu'à dire en termes formels, que la volonté n'y contribue en rien autre chose qu'en recevant la grâce qui l'opère toute seule dans l'homme, et de telle sorte encore, qu'il n'en est aucun, quelque juste et quelque saint qu'il puisse être, qui ne pèche même dans ces bonnes actions que Dieu fait en lui. Comme on étoit convenu de part et d'autre de ne rien avancer qui fût contraire à la doctrine de l'Eglise catholique, il ne fut pas difficile à Eckius de confondre le novateur, par la confrontation de ses nouveautés inouïes avec l'enseignement de toutes les écoles et de toutes les églises (1519).

Nonobstant la défaite et la honte de Carlostad, Luther qui présumoit si avantageusement de lui-même ne balança point à le remplacer dans l'arène, où en effet il montra infiniment

d'esprit et de savoir. Mais que peuvent tous les talents humains contre la vérité catholique, quand elle est présentée dans tout son jour et avec toute sa force? Cette seconde dispute qui dura dix jours, roula sur le purgatoire, que Luther soutint ne pouvoir se prouver par l'Écriture; sur les indulgences, qu'il dit inutiles; sur la rémission de la peine, qu'il prétendit inséparable de celle de la culpé; sur la pénitence, qu'il assuroit fausse et damnable, en cas qu'elle eût commencé par la crainte, enfin et principalement sur la primauté du pape, qu'il disoit de droit humain seulement, et nullement de droit divin. On eut beau montrer à l'hérésiarque superbe, qu'il contredisoit en tous ces chefs la foi constante de l'Église: il n'en fut pas moins obstiné à les soutenir, ni à s'attribuer la victoire sur celui qui le mit en contradiction avec la doctrine de toutes les églises et de tous les siècles. Mais la vérité triompha si visiblement, aux yeux mêmes des simples fidèles, que le prince Georges demeura plus ferme dans l'ancienne croyance, où il persévéra sans jamais hésiter jusqu'à la fin de ses jours. Dès-lors les universités de Cologne et de Louvain condamnèrent les propositions du novateur; et celle de Paris qu'il avoit acceptée nommément pour juge de cette conférence, porta le même jugement, quand elle fut instruite avec exactitude de ce qui s'y étoit passé.

Luther soutenant encore son respect simulé pour le pape, et les augustins assemblés en chapitre le pressant de se soumettre à son autorité, il lui écrivit par déférence pour ses confrères, et lui dédia même un livre qu'il mettoit au jour, sous le titre de Liberté chrétienne; mais cette satisfaction et cet hommage apparent n'étoient qu'une nouvelle injure. Toute la satisfaction qu'il offroit dans sa lettre, c'étoit de garder le silence, si ses ennemis, c'est-à-dire, les défenseurs de la croyance catholique, le gardoient de leur côté. Mais si on l'attaquoit, il étoit bien résolu à ne pas demeurer sans réplique; et pour ce qui étoit des rétractations, que personne, disoit-il, ne se flatte de m'entendre chanter la palinodie. Votre Sainteté, ajoutoit-il cependant, peut finir toutes ces conten-

1 Epist. Luth. ad Leon. X, t. 2, fol. 82.

tions par un seul mot, en évoquant l'affaire à elle, et en imposant silence aux deux parties. Quant au livre qu'il avoit le front de dédier au chef de l'Eglise, c'étoit un amas de nouveaux paradoxes, concernant surtout son étrange système de la justification, opérée par la foi seule, sans le secours des bonnes œuvres, qu'il alloit jusqu'à déclarer inutiles au salut. Il publia dans le même temps deux autres écrits également scandaleux; l'un sur la confession, adressé à l'électeur de Saxe, l'autre sur les vœux : dans l'un et l'autre, il posoit tous les principes de l'horrible doctrine qu'il ne fit que développer pendant le reste de sa vie.

Il n'y avoit plus à balancer sur la dernière condamnation que méritoit ce novateur audacieux. Déjà l'on murmuroit des lenteurs employées par la cour de Rome dans un si grand péril de la religion, et de tout côté on ne parloit qu'avec alarme des progrès que faisoit l'erreur à la faveur de l'inaction et de la négligence. Les dominicains d'Allemagne, les augustins même soulevés contre leur indocile et hérétique confrère, écrivirent au pape Léon, que si c'étoit une faute en politique, c'étoit un crime en matière de foi, de ne point arrêter le mal à sa source; que la rapidité de ses progrès devoit se comparer à celle des incendies; que l'arianisme n'avoit été d'abord qu'une étincelle, qu'on eût éteint sans peine dans la ville d'Alexandrie où elle s'étoit allumée, et que pour y avoir été négligée, elle avoit depuis embrasé tout le monde chrétien; que Jean Hus et Jérôme de Prague auroient causé les mêmes ravages, sans la prompte et sage sévérité du concile de Constance<sup>1</sup>. Le docte Eckius fit de son côté le voyage de Rome, où il fut reçu avec l'accueil que méritoient son zèle et ses lumières, et fit sentir tout le besoin de la célérité pour sauver la religion dans la Germanie. Comme il étoit beaucoup mieux instruit que les autres théologiens, des sentiments de Luther qu'il avoit observé de si près, il servit principalement à dresser la censure qu'on résolut de porter contre l'hérésiarque.

Auparavant, le pape ému du danger de l'Allemagne, et de la comparaison que tout le monde faisoit des troubles excités

<sup>1</sup> Sleidan. Comment. l. 2, pag. 50. Cochl. de act. et script. Luth. ad an. 1520.

par Luther avec ceux que l'arianisme avoit causés dans l'ancien empire, en avoit instruit Charles-Quint, qu'il pressoit d'envoyer d'Espagne, des ordres pour arrêter ce turbulent novateur. Le péril augmentoit de moment en moment : ce n'étoit plus le seul électeur de Saxe qui soutenoit le prédicateur de la licence, préconisée sous le nom de liberté chrétienne ; quantité de seigneurs, des militaires entreprenants et des capitaines renommés, la noblesse avide de recouvrer les beaux domaines que ses ancêtres avoient donnés à l'Église, entendoient avec transport tout ce que le prédicant débitoit contre la puissance abusive, le faste et la corruption du clergé. L'empereur répondit néanmoins, qu'en Allemagne on n'arrêtoit pas les personnes aussi aisément qu'en Italie ; que d'ailleurs il n'avoit pas encore reçu la couronne impériale, et qu'avant cette cérémonie, il ne pouvoit exercer aucune juridiction dans l'empire ; qu'après son couronnement il convoqueroit une diète générale où il manderait Luther, et qu'après qu'il auroit été reconnu coupable par les seigneurs, il seroit livré, selon les lois, aux officiers de Sa Sainteté : réponse plus spacieuse que solide, comme sont toutes ces défaites politiques. L'observation littérale des règles doit avoir lieu dans les cas ordinaires ; mais dans ces moments de crise, où différer c'est manquer l'occasion, n'est-ce pas l'esprit de la loi plutôt que la lettre qui doit servir de guide ? Sans inculper cependant les intentions de Charles-Quint, quoique si souvent obliques, nous ne verrons ici que la fausseté de sa démarche, dont une expérience funeste à ses peuples et à sa propre grandeur, le convainquit si bien lui-même par la suite. Qui sait en effet si sa chimère de la monarchie universelle, sans les sectes et les factions qu'elles enfantèrent durant tout son règne, ne seroit pas devenue une puissance réelle, au moyen de l'or du Mexique et du Pérou, qui dans l'espace d'environ trente ans, à commencer avec les hérésies du Nord, furent réunis à la couronne d'Espagne ?

Dans l'année même que les sectaires de la Germanie, après avoir épuisé l'art de la feinte et de l'imposture, rompirent les nœuds apparents qui les attachoient encore à l'Église ; dans le cours de l'année 1519, le vaste empire du Mexique, environné de mers immenses que l'aigle romaine n'avoit jamais franchies,

s'ouvrit aux armes de l'empereur chrétien, et au règne plus heureux du Christ. Au milieu des hordes sauvages et isolées de l'Amérique, dans une terre fort saine et féconde en grains comme en or, il s'étoit formé en moins de cent trente ans, selon les relations castillanes <sup>1</sup>, un état puissant, dont la longueur du Nord au midi étoit de cinq à six cents lieues, la largeur d'environ deux cents, et la population telle, que les armées y montoient à plus de cinq cent mille combattants. Les Espagnols déjà répandus de la grande île de Saint-Domingue, dans celle de Cuba, plus grande et plus riche encore, prirent les premières connoissances de cette nation nombreuse, comme ils tentoient de nouvelles aventures dans le fleuve de Tabasco, sous la conduite de Jean de Grijalva. Mais Grijalva, sans manquer de bravoure ni d'intelligence, n'avoit ni les vucs assez grandes, ni l'âme assez forte pour suivre la carrière qui s'ouvroit devant lui. Tout l'usage qu'il fit de la fortune qui lui rioit, ce fut, sans oser prendre sur lui d'interpréter les termes de sa commission, de rapporter la nouvelle de sa découverte au gouverneur de Cuba, Diègue de Vélasquez, qui lui-même improuva les petitesesses de cette subordination à contre-temps.

Il falloit pour cette expédition un tout autre chef, et l'un de ces hommes rares qui sont le phénomène unique d'une suite de siècles. Après quelques délibérations sur plusieurs aspirants, le choix, par un de ces décrets suprêmes qui font le sort des empires, tomba sur Fernand ou Ferdinand Cortès, né de race noble et ancienne, à Médelin, ville d'Estramadure. Ame haute et pleine d'énergie, d'un courage et d'une activité à l'épreuve de tous les travaux et de tous les périls, d'une constance que les obstacles ne faisoient qu'affermir, sans opiniâtreté néanmoins et sans témérité, n'abandonnant rien au hasard de tout ce qui étoit du ressort de la prudence, à laquelle suppléoit alors cet instinct martial qui est un guide encore plus sûr. Toujours il prenoit conseil, et jamais il ne se piqua de faire prévaloir son avis, qu'il ne fût en effet le meilleur. Du reste, il étoit d'un caractère doux, ouvert, affable, d'une générosité qui captivoit la confiance et lui enchaînoit tous les

<sup>1</sup> Conq. de Mexic. par Ant. de Solis.

cœurs , plein de gaieté dans le commerce ordinaire de la vie , insinuant et persuasif dans les conférences et les négociations , fertile en expédients , prompt à trouver des ressources ; enfin , rempli d'honneur , de probité , de droiture , et plus encore de foi et de religion. Cortès fut en un mot tout ce que devoit être le héros destiné à fonder et à cimenter le double empire d'une nouvelle Espagne et d'une nouvelle église dans le Nouveau Monde. Quelque vive que fût sa passion pour la gloire , à laquelle la soif de l'or , si contagieuse de son temps , ne parut jamais rien ôter , il témoigna beaucoup plus d'ardeur encore pour établir le règne de Jésus-Christ.

On ne trouve qu'un vice à reprendre dans son entreprise , vice de l'esprit et non pas du cœur , tache de son siècle plutôt que de sa personne. Les princes de l'Europe , et particulièrement ceux d'Espagne , s'étoient persuadés , qu'ils pouvoient envahir les terres des infidèles sans blesser le droit des gens , pourvu qu'ils y établissent les lois du christianisme , et le pape Alexandre VI , en leur partageant , à cette condition et à leur demande , les Indes orientales et les occidentales , ne les avoit pu laisser douter que le zèle de la foi ne formât un titre de justice. Telle fut la maxime fondamentale de la conduite de Cortès , à quoi se joignit l'horreur des tyrannies exécrables du Mexique , où la nature humaine se trouvoit dégradée de la manière la plus outrageante. Ce fut la cause de la nature et de son auteur , du Dieu créateur et père de tous les hommes , que Cortès prétendit venger , quand il les vit immolés comme des brutes , et de préférence aux brutes , et sur les autels des démons ; divinités homicides , qui en pleine liberté prenoient leurs délices à s'abreuver de sang humain , dans les ténèbres d'une superstition où ils régnoient presque aussi absolument que dans celles de l'enfer.

Avant de pénétrer dans la ville de Mexico , Cortès fut cent fois témoin de ces horribles sacrifices : lorsqu'il se fut rendu maître de cette capitale , il découvrit en des réduits souterrains d'énormes amas de cadavres d'hommes , de femmes , d'enfants arrachés du sein de leurs mères , de têtes amoncelées jusqu'aux voûtes. Plusieurs présentoient encore , dans leurs traits affreux et la contraction de leurs membres , les convulsions du dés-

espoir avec lequel ils avoient expiré. La manière ordinaire de les faire mourir, c'étoit de les étendre par terre sous de pesantes entraves qui les tenoient à demi suffoqués, tandis qu'on leur ouvroit la poitrine pour en arracher le cœur, et le présenter tout palpitant à l'idole placée sur son trône, en face de la victime. Les idolâtres étoient persuadés que rien ne lui étoit plus agréable que les convulsions de la mort et les hurlements du désespoir.

Pour ne pas laisser un moment l'ennemi du genre humain sans ce cruel plaisir, il y avoit dans le temple quantité de troncs d'arbres en file, assez près l'un de l'autre, et traversés de plusieurs broches où l'on avoit enfilé par les tempes des têtes d'hommes, dont la multitude ne pouvoit se compter. Quand les premières étoient trop vieilles, les sacrificateurs avoient soin d'y en substituer de plus fraîches, pour en tenir toujours le nombre complet : effroyable spectacle que ces idolâtres contemploient sans remords, l'inhumanité s'étant travestie en piété, et l'habitude de la superstition ayant étouffé jusqu'aux premiers sentiments de la nature. La seule entrée du temple, où des faisceaux de serpents suspendus au portail tenoient lieu de trophées, avoit de quoi exciter l'horreur et les frémissements. Du reste, les Mexicains avoient épuisé toute la magnificence de leur architecture dans ce temple principal, dédié au dieu de la guerre, et si spacieux, que huit à dix mille idolâtres y dansoient à leur aise dans leurs fêtes. Du centre de l'édifice, s'élevoit une pyramide prodigieuse qui surpassoit en hauteur toutes les tours de la ville, et se terminoit, malgré les justes proportions du décroissement par une plate-forme de quarante pieds en carré. Il y avoit sept autres temples à peu près de même grandeur dans la seule ville de Mexico, et jusqu'à deux mille d'un ordre inférieur. A peine y avoit-il une rue sans son oratoire et son dieu tutélaire. C'étoit la même chose à proportion pour les observances et les barbaries idolâtriques dans le reste de l'empire. On estime que cette boucherie sacrilège coûtoit annuellement la vie à plus de vingt mille personnes, à quoi l'on ajoutoit toute la brutalité de l'antropophagie. Les chairs de ces affreuses victimes se partageoient

entre les dévots idolâtres, qui se croyoient sanctifiés par des excès inconnus aux bêtes féroces.

Cortès étoit transporté hors de lui-même, et se sentoit animé d'une force plus qu'humaine, quand il se regardoit comme l'instrument choisi par le ciel pour briser le joug de l'enfer, et en rétablir les esclaves dans la liberté des enfants de Dieu. Cinq cents hommes de pied, avec une vingtaine de cavaliers, lui parurent une armée suffisante pour commencer à remplir sa destination. Sa troupe doubla tout au plus par la suite, tant au moyen des renforts qu'il reçut d'Espagne, que par la victoire qu'il remporta sur les gens que Vélasquez, jaloux de son propre ouvrage, envoya pour lui ravir la gloire qu'il avoit d'abord fait luire à ses yeux. Car ce grand homme eut à lutter tout à la fois, et contre des barbares sans nombre, et contre des compatriotes aguerris, qui mirent sa constance, aussi-bien que sa valeur et son habileté, aux plus rudes épreuves. Mais partout convaincu de la vérité d'une mission que la fermeté de son courage lui confirmoit sans cesse, il ne vit dans la multiplication des obstacles qu'un surcroît de splendeur pour sa couronne.

Il partit de la Havane au mois de février 1519, et alla descendre près de la côte orientale du Mexique, dans l'île de Cozumel, où il mit en recommandation le nom castillan, par les témoignages d'humanité et de bienveillance qu'il donna aux insulaires, très-humains eux-mêmes, et qu'il s'attacha solidement. Il avoit fait comprendre à ses troupes combien il importoit au bien de l'état et de la religion qu'on se proposoit de servir, de se faire une bonne réputation dès l'ouverture de leur carrière. Sa religion fut bientôt affligée par le spectacle des plus déplorables superstitions ; mais il n'employa pour les arrêter que la bonté même du naturel de ces idolâtres, et l'affection qu'il s'étoit conciliée de leur part, au moyen de sa douceur et de sa bonne conduite. Il y avoit à Cozumel une célèbre idole dont l'île même prenoit son nom, et qui étoit en vénération jusqu'au sein de la terre-ferme, d'où elle attiroit continuellement des troupes nombreuses de pèlerins de toute langue et de toute nation. C'est pourquoi ces insulaires, accoutumés au commerce des étrangers, furent beaucoup moins

étonnés que d'autres de l'arrivée des Espagnols. Un jour que le concours de ces pèlerins étoit des plus nombreux, et qu'un prêtre de l'idole, debout et prêchant au milieu de la multitude, exaltoit fort sa puissance, Cortès s'approcha du prince ou cacique, et lui dit que, pour maintenir la sincère amitié qu'ils avoient contractée ensemble, il étoit nécessaire qu'ils n'eussent qu'une même religion, qui est le seul noeud durable des cœurs. Et le tirant à part, avec son interprète, il lui représenta, du mieux qu'il lui fut possible, l'absurdité de l'idolâtrie et la vérité du christianisme. Le cacique avoit un jugement sain, et le moment du Seigneur étoit venu pour lui : il fut ravi d'admiration, et parut connoître au moins l'égarement où il avoit vécu jusqu'alors. Il demanda cependant à conférer avec les principaux de la nation, et surtout avec les prêtres, à qui, par un effet de sa droiture naturelle, il laissoit l'autorité suprême en matière de religion.

A la seule proposition d'abandonner leurs dieux, les prêtres alarmés protestèrent, au nom du ciel, que si quelqu'un, quel qu'il fût, osoit porter la moindre atteinte à leur culte, on en verroit sur-le-champ la punition la plus effrayante. Cortès reconnoissant que le triomphe de la foi n'étoit plus arrêté que par une vaine terreur, laissa voir sa détermination à ses soldats, accoutumés à lire sur son front; à l'instant ils s'élançèrent contre l'idole, qu'ils firent tomber de l'autel par morceaux. Le premier sujet d'étonnement pour les idolâtres fut cette destruction-là même, qu'ils réputoient impossible. Mais après quelques moments, quand ils virent le ciel sans foudres et leurs dieux sans vengeance, leur crainte se convertit en mépris, et ils commencèrent à rougir d'avoir prodigué leurs adorations à des dieux si impuissants. C'est ainsi que les lumières de la foi trouvèrent entrée dans le cœur de ce bon peuple, dont la plupart se convertirent en peu de temps. Ils s'affectionnèrent si bien au christianisme, qu'il a toujours subsisté depuis dans cette île, quoique les naturels du pays en soient demeurés les maîtres. Cependant les chrétiens répandus par troupes, abattirent tous les temples qui s'y trouvoient en grand nombre : sur les ruines du principal, et de ses débris, ils s'empressèrent à en construire une chapelle, où ils placèrent

une image de la sainte Vierge, et ils élevèrent une grande croix à l'entrée. Dès que la chapelle fut achevée, un des deux prêtres qui accompagnoient Cortès dans son expédition, y célébra la messe, à laquelle assistèrent le cacique et bon nombre d'Indiens mêlés aux Espagnols, avec une révérence que sembloit déjà leur inspirer, autant la vertu des divins mystères, que l'admiration naturelle de nos augustes cérémonies.

Cortès montra la même religion dans toutes les rencontres. Faisoit-il alliance avec une nation, il marquoit plus d'empressement encore pour leur faire embrasser le joug de l'Évangile, que pour les soumettre aux lois de l'Espagne. En réduisoit-il une autre par la force des armes, les trophés les plus glorieux qu'il croyoit pouvoir ériger, c'étoit, suivant l'importance de la victoire, ou une église, ou une chapelle qu'il bâtissoit sur le champ de bataille. C'est ce qui lui fit construire à Tabasco, où il alla de Cozumel, une église sous le titre de Notre-Dame de la Victoire, après avoir pris de vive force cette ville où peuplade fortifiée à la manière des Indiens, et les avoir défaits en bataille rangée au nombre de quarante mille, avec la poignée de monde qu'il avoit amenée de Cuba, et qui n'avoit point encore d'auxiliaires : succès qui paroîtroit fabuleux, si l'on n'observoit que ce fut la première bataille livrée par les Européens dans ces parages écartés, où la mousqueterie, le canon, et surtout les combattants à cheval, que ces barbares prenoient pour des divinités semblables aux Centaures de la mythologie, déconcertèrent toute la bravoure et la constance même avec laquelle ils vinrent plusieurs fois à la charge.

Quand ils eurent eu le temps et les occasions de se convaincre que les Espagnols n'étoient pas des dieux, où que la vie de ces dieux n'étoit pas à l'épreuve des flèches, de la fronde et de la massue, Cortès, doué de talents propres à toutes les situations, ne commit plus rien à la valeur sans le concours de la plus sage politique. Il commença par fonder un nouvel établissement, indépendant du gouverneur de Cuba, et sous l'obéissance immédiate du roi d'Espagne. Le siège de ce gou-

• Sol. I, c. 19.

vernement nouveau fut nommé Villarica, à cause de l'or qui abonde dans le pays, et l'on y ajouta le nom de Vera-Cruz, parce qu'on y avoit pris terre le vendredi saint. Quand on eut créé des officiers publics, Cortès se démit du pouvoir qui lui avoit été confié et révoqué depuis par Vélasquez, puis fut élu par ces magistrats, au nom de toute la colonie, pour gouverner sous la seule autorité du roi. Cette cérémonie, tout irrégulière qu'elle étoit, imposa aux Espagnols de sa suite, et parut même le rendre plus vénérable aux Indiens. Ce fut au moins dans ces circonstances que le prince de Zempala, chef d'une nation vantée dans le voisinage, rechercha son amitié. Cortès remit, sur ses succès à venir, du soin de justifier sa conduite en Espagne; mais il fit aussitôt alliance avec cette importante nation, limitrophe et grande ennemie des Mexicains, dont elle avoit souvent à souffrir. Ce furent les premiers auxiliaires qu'il se procura; et sitôt qu'il se les fut attachés, il brûla ses vaisseaux pour mettre ses gens dans la nécessité de vaincre ou de mourir.

Il n'avoit pu cependant amener les Zempaliens au christianisme. Tout ce qu'il gagna d'abord sur leur esprit, après avoir détruit une idole à laquelle ils venoient de sacrifier un homme, ce fut de leur faire connoître, comme aux habitants de Cozumel, qu'on insultoit impunément à leurs foibles divinités, et que les chrétiens étoient plus puissants que les dieux de l'Inde, puisqu'ils ordonnoient sans risque de leur sort. On se contenta pour le moment de réveiller en eux les lumières de la raison, et de préparer la voie aux opérations de la grâce, en éloignant les obstacles qui en affoiblissoient les impressions. A la place de l'idole détruite, on érigea un autel, et l'on y plaça une image de la Vierge, après avoir purifié le temple, où l'on s'attacha surtout à effacer les taches de sang humain, que les idolâtres en regardoient comme les plus saints ornements. On ne doit pas ici passer sous silence la résolution pieuse et magnanime d'un soldat blanchi sous les armes, nommé Jean de Torrès, et natif de Cordoue. Désormais inhabile aux marches forcées et à tous les autres travaux d'une expédition si pénible, il s'offrit à rester seul au milieu des Zempaliens, nation à demi-soumise, pour y consacrer sa vieillesse à veiller au culte de la

sainte image qu'on y laissoit, au respect du lien saint où elle étoit exposée : action digne également d'un héros et d'un chrétien, puisqu'il n'y entra pas moins d'intrépidité que de religion<sup>1</sup>.

L'esprit de foi avoit passé du général dans toute son armée, et souvent les deux missionnaires qui l'accompagnoient, crurent devoir s'opposer à l'ardeur trop impétueuse de leur zèle. C'est ainsi que le père Barthélemi d'Olmédo, de l'ordre de la Merci, empêcha de renverser les idoles de Tlascala, comme on avoit abattu celles de Zempala<sup>2</sup>. Outre l'imprudence d'en agir ainsi dans cette puissante et fière république, il représenta que la violence n'étoit pas moins contraire à l'Evangile qu'à la prudence; qu'elle n'aboutiroit après tout qu'à bannir les idoles des temples, sans les arracher des cœurs; que l'établissement de l'Evangile étoit l'ouvrage de la persuasion, de la douceur, de la patience; et que pour faire cesser l'erreur, c'étoit un moyen très-mauvais de rendre la vérité odieuse. On suivit ces sages maximes à Tlascala, et nous allons voir qu'on eut tout sujet de s'en applaudir. C'est à cette alliance que les Espagnols durent principalement la conquête du Mexique.

Cet état belliqueux, et très-jaloux de sa liberté, mais surtout de ne pas tomber sous la domination des Mexicains, étoit plus respectable par le caractère plein d'énergie de ses habitants, que par son étendue qui n'avoit guère plus de cinquante lieues de circuit : pays montueux et d'accès difficile, hérissé de forteresses bâties sur la cime des montagnes, coupé de vallées extrêmement fertiles, si sain et si peuplé qu'on y tenoit continuellement sur pied une armée de quarante mille hommes. Ils en pouvoient rassembler au besoin un nombre beaucoup plus considérable, au moyen des alliances qu'ils avoient contractées avec la plupart de leurs voisins, aux dépens même des empereurs du Mexique auxquels ils avoient débauché des provinces et des nations entières. Depuis long-temps ils étoient sans cesse en guerre avec ces despotes formidables, et ils se trouvoient alors au plus haut point de leur puissance, parce que les tyrannies de Montézuma qui régnoit dans cet empire,

<sup>1</sup> Sol. l. 2, c. 12. — <sup>2</sup> Ibid. 3, c. 3.

augmentoient de jour en jour le nombre de ses transfuges et de leurs confédérés.

Instruit de l'état florissant de cette république par les Zempaliens ses alliés, Cortès n'omit rien pour entrer aussi en confédération avec elle; mais cette puissance aristocratique et ombrageuse étoit trop jalouse de sa liberté, pour courir le moindre risque d'y voir donner atteinte. Sans faire de réponse précise à des hérauts Zempaliens qu'on lui envoya, et qu'elle retint sous des prétextes détournés, elle fit sortir sa milice réglée de quarante mille hommes, qu'on chargea secrètement de combattre les Espagnols : on se proposoit de la désavouer, si elle étoit battue par ces étrangers, qu'on regardoit au moins comme des hommes extraordinaires; et si elle remportoit la victoire, il paroissoit peu difficile de se réconcilier avec les Zempaliens qui les accompagnoient en qualité d'auxiliaires. Il se donna, dans l'espace de quelques jours, jusqu'à deux batailles rangées; et l'armée tlascalienne se trouva même plus forte de dix mille hommes à la seconde qu'à la première; mais Cortès sut tirer parti de ses alliés, et remporta, non sans de grands efforts de courage et de génie, deux victoires complètes. La paix se fit ensuite, et fut d'autant plus solide, qu'elle portoit sur l'estime de la valeur, dans une nation qui en faisoit la première des vertus. D'ailleurs Cortès et ses gens se comportèrent à Tlascaltepec avec une sagesse, une modération qui s'étendit jusqu'à son zèle, avec une équité et une générosité qui lui gagnèrent tous les cœurs. Il ne fut plus question que de pénétrer au Mexique.

Il en avoit déjà sondé les abords. Il s'étoit entretenu, sur la frontière, avec différents vassaux de l'empereur. Tous murmuroient secrètement; tous les cœurs étoient déjà révoltés contre Montézuma : « monstre d'orgueil et de férocité, dit entre autres à Cortès le prince de Quibislan, monstre qui peu content de former ses trésors de nos calamités, fait encore de l'honneur de ses vassaux la matière de sa tyrannie, nous ravit nos filles et nos femmes avec la violence la plus outrageante, et après les avoir fait servir à ses plaisirs infâmes, fait ruisseler

leur sang sur l'autel de ses dieux, dont il se dit le plus grand et se montre le plus cruel. » Mais la crainte étouffoit les plaintes en public, et les malheureux qui ne les proféroient que dans les réduits les plus sourds, trembloient que les voûtes qui retentissoient de leurs gémissements ne vissent à les décéler. Tandis que le cacique s'entretenoit avec Cortès, on vint lui dire que six commissaires de Montézuma, chargés du recouvrement des tributs, avoient paru tout à coup dans le voisinage, et n'étoient plus qu'à quelques pas de distance. Il pâlit à l'instant; et sans finir le mot qu'il avoit commencé, il s'éloigna à grands pas, sans se donner le temps d'en dire la raison. Il ne gagna rien par cette circonspection servile : les ministres de l'oppression le citèrent avec les autres caciques de la contrée, leur firent un crime d'avoir reçu dans leur district des étrangers suspects, et pour punition ils leur demandèrent vingt de leurs sujets, outre ceux qu'ils fournissoient régulièrement, pour être immolés aux dieux en expiation de leur imprudence.

Cortès étoit trop habile pour ne pas faire son profit de ces vexations insupportables, aussi-bien que de la haine générale qu'elles excitoient. Il fit rappeler les caciques, et leur dit de ne rien craindre; qu'il regardoit comme une injure faite à sa personne l'ordre barbare qu'on leur avoit intimé; que ce n'étoit plus le temps d'exercer de pareilles tyrannies, surtout à sa vue, et sur un peuple qui n'étoit coupable que pour lui avoir marqué de la bienveillance. Afin de relever leur courage, il prit la résolution hardie d'arrêter et d'emprisonner les commissaires de Montézuma. Il les traita d'ailleurs avec beaucoup d'humanité; leur fit entendre qu'il ne se saisissoit de leur personne que pour les dérober aux attentats des mécontents; et enfin il les remit en liberté, après les avoir si bien convaincus qu'ils lui devoient la conservation de leurs jours, qu'ils lui demandèrent une escorte pour les conduire, jusqu'à ce qu'ils fussent hors des terres où ils avoient cru leur vie en péril. Il fit ensuite valoir ce bon office auprès de Montézuma, en demandant avec instance la permission de se présenter à lui, en qualité d'ambassadeur du plus puissant prince de l'Orient. L'honneur de recevoir cette ambassade, que Cortès faisoit infiniment va-

loir, ne flattoit nullement Montézuma, qui fit l'impossible pour l'éviter, sans oser néanmoins employer la force ouverte contre ces étrangers inquiétants. Il s'étoit répandu parmi les Mexicains extrêmement superstitieux une infinité d'oracles et de prédictions qui annonçoient l'arrivée de troupes invincibles venues des climats où naissoit l'aurore, et qu'on n'irriteroit que pour la ruine de l'empire. Ce fut là ce qui lia les mains à Montézuma, lui ravit le conseil aussi-bien que la force, et rendit en quelque sorte possible aux Espagnols leurs succès prodigieux, où l'on ne peut toutefois méconnoître cette impression extraordinaire que le moteur suprême donne aux causes secondes, lorsqu'il veut changer le sort des empires. Ce prince abandonné à la terreur et à la superstition, n'eut plus d'autres ressources que celles des âmes foibles, les explications et les détours, la multiplication des ambassades, les négociations prolongées, l'appât des présents, les artifices et les stratagèmes, en un mot, tous les expédients d'une politique lâche, où il ne tint encore qu'une marche incertaine et rompue, sans but comme sans suite. Si la force du génie fait celle des empires, un état régi par de pareilles mains devoit naturellement tomber sous celles de Cortès, quelque disproportion qu'il y eût entre les moyens de la défense et ceux de l'attaque.

Les barrières du Mexique étant levées enfin par la persévérance du Castillan, il partit de Tlascaltepec, après avoir fait dresser une grande croix sur une éminence, et l'avoir instamment recommandée aux magistrats. Prédication muette, qui répandit insensiblement la semence de l'Évangile dans cette terre sauvage, où, au bout de quatre ans, elle produisit avec la plus grande abondance. Les historiens du temps assurent que le ciel veilla lui-même à l'honneur de l'instrument de notre salut, et que durant ces quatre années, on vit continuellement, le jour et la nuit, une nuée brillante arrêtée perpendiculairement en forme de colonne au-dessus de cette croix. Si l'on peut contester ce prodige, il est au moins incontestable que cette croix ne subsista pas seulement durant tout ce temps-là, mais que les Indiens mêmes les plus distingués ne cessèrent pas de la vénérer, en fléchissant le genou devant elle, comme ils l'avoient vu faire aux Espagnols, et en y venant faire leurs

prières, au préjudice de leurs temples qui furent infiniment moins fréquentés qu'auparavant. Ils pensoient ne pouvoir mieux faire que d'imiter ces hôtes extraordinaires, qu'ils croyoient en commerce avec le ciel dont ils se disoient les envoyés.

L'armée espagnole fut à peine en marche, qu'elle se vit suivie par une grande multitude de Tlascaliens et de leurs alliés divers, rassemblés par les ordres du sénat pour secourir leurs amis. Différents auteurs en portent le nombre jusqu'à cent mille hommes. Cortès, flatté sans doute d'une amitié si généreuse, leur représenta néanmoins, qu'entrant au Mexique comme ambassadeur, il ne convenoit pas qu'il y parût avec de si grandes forces : il n'en retint que quelques détachements d'élite, avec leurs chefs. Ils consistoient, suivant la relation même de Cortès, en six mille hommes, qu'il réduisit à quelques centaines seulement quand il approcha de la ville du Mexique<sup>1</sup>; mais tous les autres demeurèrent en réserve, pour marcher à son secours en cas de besoin. A Cholula, ville mexicaine qui le reçut la première et qui comptoit vingt mille familles, il s'applaudit d'avoir encore avec lui les six mille braves de Tlascala. Après y avoir été introduit avec des réjouissances et des honneurs extraordinaires, il y découvrit une conjuration si bien ménagée par les ordres de Montézuma, que toute sa valeur auroit été insuffisante, si elle n'avoit pas été secondée par ses généreux auxiliaires. Après avoir puni cette trahison, qu'il feignit de n'attribuer qu'aux habitants du lieu, il continua sa route; et pour ne pas faire d'un traître peureux et réservé, un ennemi furieux, il affecta pour la personne de Montézuma d'autant plus de confiance, qu'il avoit moins lieu d'en avoir. Après qu'on lui eut encore tendu sans succès différentes embûches sur le reste de la route, il parut enfin avec les Espagnols à la vue de Mexico.

Cette ville est située au milieu d'une vaste plaine, environnée de hautes montagnes, d'où se précipitent une infinité de ruisseaux, qui forment dans la vallée différents lacs ou étangs; et sur le terrain le plus bas, deux lacs principaux,

<sup>1</sup> Sol. l. 3, c. 5.

bordés et entrecoupés de plus de cinquante grosses peuplades, dont plusieurs équivaloient à des villes considérables. Tezeuco, où arrivèrent d'abord les Espagnols, à l'orient du grand lac, avoit, selon quelques auteurs de cette nation, deux fois autant d'étendue que Séville. Istapalape, un peu plus avancée vers le midi du lac, comptoit encore dix mille maisons à deux et trois étages. Cette petite mer pouvoit avoir trente lieues de tour, et les deux lacs qui la formoient, l'un d'eau douce, et l'autre d'eau salée, étoient séparés par une bonne digue de maçonnerie, de peur qu'ils ne vissent à se confondre; parce qu'on tiroit de l'un une eau très-saine pour s'abreuver, et que l'autre fournissoit un sel excellent qui enrichissoit le pays. Au milieu du lac d'eau douce, sous la zone torride, mais tempérée par la fraîcheur du sol et le souffle d'un zéphyr continu, s'élevoit la grande ville du Mexique, qui, par la multitude de ses palais, la hauteur de ses tours et de ses édifices publics, annonçoit son empire sur tant d'autres villes, rangées autour d'elle comme pour lui faire hommage. On y comptoit soixante-dix mille familles, la plupart fort nombreuses, par la pluralité des femmes extraordinairement fécondes en ce pays-là. Elle comprenoit deux quartiers principaux et comme deux villes, l'une habitée par le commun du peuple, sous le nom particulier de Tlateluco, et l'autre nommée simplement Mexico, où résidoient la cour et la noblesse. On n'y parvenoit que par trois chaussées, bâties au milieu des eaux avec une dépense incroyable, et coupées de distance en distance par des ponts-levis; la première de deux lieues de longueur, du côté du midi, par où les Espagnols firent leur entrée; la seconde au nord, longue d'une lieue; et la troisième un peu moins, du côté de l'occident. Ce fut dans cette espèce de prison que le magnanime Cortès ne balança point à s'engager, avec quatre cent cinquante Espagnols et six cents Indiens: mais rien ne le servit mieux que cette héroïque témérité, qui ne permit pas de croire qu'un tel héros ne fût qu'un homme.

Le Mexicain, révééré comme le plus puissant des dieux, lui

prodigua les honneurs qu'il ne rendoit point à ses divinités domestiques. Peu content d'avoir envoyé au-devant de lui les plus grands seigneurs, et des princes même de son sang, il y vint lui-même assez loin hors de la ville, accompagné de toute sa cour, où il se trouvoit jusqu'à douze cents nobles, marchant sur deux lignes, les pieds nus, les yeux baissés, et dans un silence aussi respectueux que s'ils eussent assisté à une cérémonie de religion. Il descendit lui-même de sa litière, et fit quelques pas en avant du côté de Cortès, qui étoit sauté de cheval à son approche, et marchoit à sa rencontre. L'Espagnol s'inclina profondément, et l'empereur baissa la main jusqu'à terre, puis la reporta sur ses lèvres : marque d'honneur inouïe de la part de ces princes, et surtout de Montézuma pour qui l'orgueil étoit la première des vertus, et qui à peine inclinait la tête devant ses idoles. Ce premier accueil releva prodigieusement l'idée que les Indiens avoient déjà conçue des Espagnols. Le même jour, Montézuma rendit visite à Cortès dans celui des palais impériaux qu'il lui avoit donné pour logement, et où le premier prince du sang avoit été chargé de le conduire. C'étoit une espèce de fort ou château, assez vaste pour loger toute l'armée espagnole, bâti en pierres de taille, et flanqué de tours qui pouvoient en faire une place d'armes. Le premier soin de Cortès fut d'en reconnoître tous les appartements, d'y distribuer ses gardes, d'y monter ses canons, et de s'y mettre en état de soutenir un siège en cas de besoin.

Dès la première visite que lui rendit Montézuma, le héros chrétien, après l'avoir remercié d'une faveur si particulière, n'eut rien plus à cœur que de faire luire à ses yeux les premiers rayons de la vérité. Il lui dit qu'il paroissoit à sa cour, comme ambassadeur du plus puissant prince dont le soleil éclairât les terres depuis le lieu de sa naissance; « prince, poursuivit-il, aussi généreux que puissant, et qui n'aime à signaler son pouvoir que par ses bienfaits. S'il veut ouvrir le commerce et former une étroite alliance entre les deux monarchies, c'est pour vous faire part de ses biens, et du plus précieux de tous qui est la vérité. Il vous déclare par ma bouche, à vous et à tous vos sujets, que vous vivez dans la plus funeste des erreurs, en adorant des dieux insensibles, qui sont l'ouvrage de

vos mains et de votre imagination. Il n'est qu'un Dieu véritable, principe éternel de toute chose. C'est sa toute-puissance infinie qui forma de rien les cieus qui roulent sur nos têtes, la terre qui nous soutient, et le premier homme dont nous provenons tous, avec une égale obligation pour le Mexique et l'Espagne, pour le monarque et le sujet, d'adorer ce premier auteur de notre être, sous peine d'être précipités en des brasiers éternels, dont vos plus affreux volcans ne sont qu'une foible image. Et le spectacle ravissant de la nature, la voix de la raison, le sentiment de la conscience ne vous ont-ils pas dit avant nous ce que le grand monarque de l'Orient, touché de votre insensibilité et de votre infortune me charge de vous répéter, comme ce qui l'intéresse le plus? Voilà ce qu'il vous propose, comme le moyen le plus efficace pour établir une amitié durable et une confédération solide entre les deux couronnes. Les cœurs ne s'unissent qu'imparfaitement, quand les esprits sont divisés; et l'union ne peut subsister entre les esprits, à moins que la religion n'en forme les noeuds<sup>1</sup>. »

Ces paroles trouvèrent peu d'accès dans l'esprit du Mexicain. Il répondit en deux mots, que tous les dieux étoient bons; et que celui des chrétiens pouvoit être tout ce qu'ils disoient, sans préjudicier aux siens. Et tranchant court sur cette matière: « Reposez-vous à présent, leur dit-il, vous êtes chez vous; vous serez traités avec tous les égards qu'on doit à votre valeur, et à la dignité du prince qui vous envoie. » Comme il avoit reçu d'eux à leur arrivée quelques ouvrages de verre, d'émail, et d'autres bagatelles d'Europe, regardées au Mexique comme des merveilles inestimables, et qu'il craignoit sur toute chose de se laisser vaincre en libéralité, il leur fit à son tour des présents magnifiques en or et en joyaux; après quoi il se retira dans son palais.

Le lendemain, l'ambassadeur demanda son audience solennelle, et l'obtint si promptement, que la réponse lui fut apportée par les maîtres des cérémonies, chargés de l'introduire à l'heure même. Il trouva sur son chemin bien des sujets

<sup>1</sup> Sol. l. 3, c. 21.

d'admiration, en parcourant une ville qui contrastoit d'une manière si frappante avec les habitations des hordes sauvages qui environnoient cet empire. Outre la grandeur des édifices publics, il vit avec étonnement les maisons des nobles, c'est-à-dire, la plus grande partie de cette capitale, toutes en pierre, agréables à la vue, et bâties solidement. Celles de l'ordre populaire étoient moins vastes, moins élevées, et d'une hauteur inégale; mais les unes et les autres, ou étoient rangées en ligne droite, ou du moins formoient des rues bien percées, et de distance en distance, de belles et grandes places. En beaucoup d'endroits, des canaux tirés du lac tenoient lieu de rues, et sur les bords, on avoit conservé des terre-pleins, pour l'usage des gens de pied. Ces canaux étoient couverts d'une infinité de barques et de gondoles, dont on fait monter le nombre à cinquante mille. Mais ce qui ravit les Espagnols hors d'eux-mêmes, ce fut le premier aspect du palais impérial : édifice dont la hauteur paroît presque supposée dans une nation qui n'avoit pas l'usage de nos machines, et d'une étendue si prodigieuse, qu'on y entroit par trente portes correspondantes à autant de rues. La façade principale qui occupoit le fond d'une place immense, étoit tout entière de différents jaspes, rouges, noirs et blancs, entremêlés avec goût, très-bien polis, et ornés de sculptures. Un griffon, tenant un tigre dans ses griffes, couronnoit la grande porte : c'étoient les armes de l'empire <sup>1</sup>.

Après avoir traversé une enfilade presque infinie de salles et de salons étincelants d'or, tendus d'étoffes de coton et de poil de lapin, les seules que l'on connût au Mexique, ou de tissus de plumes d'une finesse inimitable et d'une vivacité de couleurs encore plus merveilleuse, sous des lambris de cèdres, de cyprès et d'autre bois odoriférants, Cortès, avec les principaux officiers de sa suite, fut présenté à l'empereur. Il revint encore sur l'article de la religion, ou du moins de la loi naturelle, soutenue de la foi, et si impuissante sans elle. Cette seconde exhortation ne fut pas tout-à-fait inutile. Il fit honte à Montézuma, comme d'une brutalité contre nature, de sacrifier des hommes, et de se repaître de leur chair. Le barbare

<sup>1</sup> Sol. l. 5, c. 11.

bannit dès lors de sa table ces mets horribles, sans oser néanmoins les interdire encore à ses vassaux, et il permit aux Espagnols l'exercice public de leur religion. Des ingénieurs et grand nombre d'ouvriers furent commandés, afin de convertir aussitôt en église, comme le demandoit Cortès, une des pièces principales du palais où il étoit logé. Quelque temps après, l'empereur défendit généralement de sacrifier des hommes et de manger de la chair humaine; mais alors il étoit, quoiqu'au milieu de sa capitale, sous la puissance du petit nombre d'Espagnols qu'il y avoit admis en premier lieu : révolution, et si unanimement attestée, et si éloignée du cours ordinaire des événements, qu'il seroit aussi déraisonnable d'en combattre la vérité, que d'y chercher de la vraisemblance.

Comme après un accueil si flatteur tout annonçoit au contraire la défiance et l'embarras dans l'empereur et les grands du Mexique, il arriva auprès de Cortès deux Tlascalien fidèles, déguisés en Mexicains, et porteurs d'une lettre qu'ils lui remirent secrètement. Elle étoit envoyée de la Vera-Cruz, et lui apprenoit que Jean d'Escalante qu'il y avoit laissé pour commandant, avoit été attaqué par un général de Montézuma qui lui en avoit donné l'ordre, et qu'après une victoire signalée, il étoit mort néanmoins de plusieurs blessures reçues dans le combat. Sept autres Espagnols avoient péri de même, et l'un d'entre eux étoit resté au pouvoir des ennemis, qui lui avoient coupé la tête et l'avoient envoyée à la cour. Ce récit étoit confirmé par les rapports de quelques Indiens, du nombre des auxiliaires de Cortès, amis zélés, qui répandus adroitement parmi les Mexicains dont ils entendoient la langue, avoient ouï dire que depuis quelques jours on avoit présenté à Montézuma la tête d'un Espagnol, et qu'après l'avoir considérée avec une complaisance mêlée d'effroi, il avoit ordonné de la cacher soigneusement. Ils avoient encore entendu bien des propos suspects, tels que celui-ci : Il n'est rien de si facile que de leur couper le retour, en rompant nos ponts. Tous ces indices rapprochés parurent plus que suffisants pour se prémunir contre la trahison par les voies les plus efficaces et les plus extrêmes.

On tint conseil, et Cortès dont la grandeur d'âme ne se dé-

veloppoit jamais mieux que dans les grands périls, fut d'avis de se rendre maître de la personne de Montézuma. Malgré les difficultés effrayantes d'une pareille entreprise, tous ses gens cédèrent, tant à cet ascendant naturel qu'ont les âmes supérieures sur ce qui n'est fait que pour obéir, qu'au souvenir de tant d'expériences passées où ils avoient vu ce noble désespoir couronné par les plus glorieux succès. Il ne manqua pas non plus de leur donner cette audace plus qu'humaine, pour une inspiration du ciel, qui ne les avoit pas engagés dans la carrière, pour les abandonner au besoin. En un mot, ce fut le péril même de l'entreprise qui la fit goûter, et la hardiesse inimaginable de l'exécution qui la fit réussir. L'empereur du Mexique, à la première proposition que lui fit Cortès de venir avec lui se loger parmi les Espagnols, entra pâle et tremblant dans une telle stupeur, qu'il parut que le ciel, comme à bien d'autres potentats idolâtres, lui avoit ravi le courage et le jugement. Cortès lui motiva de son mieux sa détermination, en lui protestant qu'il seroit traité par les Espagnols, avec plus de respects encore que par ses sujets naturels. Le foible empereur se contenta de se récrier sur l'opprobre qu'une pareille démarche imprimeroit à la dignité impériale. Comme ses plaintes, auxquelles Cortès naturellement éloquent s'efforçoit de satisfaire, se prolongeoient trop long-temps au gré des autres officiers espagnols entrés avec leur chef et bien armés, selon leur coutume; un d'entre eux dit avec impatience : A quoi bon tant de discours ? Prenons-le, ou mettons-le à mort. Montézuma qui le vit parler, demanda à l'interprète ce que disoit cet homme irrité. « Seigneur, répondit l'interprète, vous risquez tout, si vous ne cédez sur-le-champ aux instances de cette nation. Vous connoissez leur audace et la force supérieure qui les soutient. Si vous allez avec eux, vous serez traité avec tout le respect qui vous est dû; mais si vous résistez plus long-temps, votre vie, je ne vous le dissimule pas, est en péril. » Le saisissement que lui causa ce peu de paroles, fut décisif. A l'instant, il se leva de son siège, et dit aux Espagnols : « Je vous remets ma personne avec confiance, allons à votre logement : ainsi le veulent les dieux, puisque je m'y détermine. »

Il fit sur-le-champ préparer ses litières, il avertit ses ministres, et les chargea de publier qu'il alloit de sa pleine volonté, et pour des raisons d'état dont il avoit conféré avec ses dieux, passer quelques jours dans le quartier des Espagnols; puis il partit avec eux, c'est-à-dire, avec six officiers, y compris Cortès et trente soldats d'une bravoure éprouvée. Il y eut dans le trajet un concours prodigieux de peuple attiré par un événement dont ils doutoient encore en le voyant de leurs propres yeux; mais il n'y eut pas le moindre désordre. L'empereur disoit de sa litière, que pour satisfaire son inclination, il alloit passer quelques jours avec les illustres étrangers ses amis, et il avoit ordonné à ses ministres de punir de mort ceux qui donneroient occasion à l'ombre du trouble. D'un autre côté, Cortès avoit posté sur la route des escouades bien armées à tous les carrefours; des sentinelles étoient avancées dans les rues voisines de son palais, et toutes les gardes doublées dans l'intérieur. Au moyen de cette vigilance dont le temps ne fit rien relâcher, et des égards infinis qu'on eut constamment pour le monarque, à qui l'on fit presque aimer sa prison déguisée, la tranquillité publique se maintint jusqu'à ce que Cortès fut obligé de sortir du Mexique, pour aller combattre les troupes envoyées contre lui par le gouverneur de Cuba. Le commandant qu'il établit en sa place, ne la remplit qu'imparfaitement. Eh! qui pouvoit remplacer cet homme unique? Les Mexicains se mutinèrent, s'attroupèrent, se révoltèrent ouvertement, quand cet ange tutélaire de l'Espagne ne parut plus à la tête de ses drapeaux : quand, vainqueur des troupes envoyées de Cuba, il fut de retour à Mexico, tout y étoit dans le désordre et la confusion. Les barbares, en son absence, avoient expérimenté que les Espagnols n'étoient pas invincibles, ou du moins qu'ils n'étoient pas immortels. Les nuées de traits et de pierres avoient fait couler le sang de ceux qu'ils prenoient pour des dieux, et avoient éteint la foudre dans leurs mains.

Cortès fit tous ses efforts pour rétablir le calme et l'ordre public; mais le mal n'étoit plus susceptible de remède, et la vigueur guère plus efficace que la persuasion, quoiqu'il eût ramené un renfort de deux mille hommes de Tlascalte, presque

aussi formidables au Mexique que les Espagnols dont ils commençoient à prendre la discipline. L'excès de la peur parmi les Mexicains avoit dégénéré en désespoir, et le désespoir en une fureur qui leur tenoit lieu de bravoure. Montézuma craignant tout, et des Espagnols irrités contre ses sujets, et de ses sujets acharnés contre les Espagnols avec lesquels ils pouvoient le confondre, parut sur une terrasse aux yeux des rebelles, et fit le dernier essai de son autorité pour les ramener au devoir. Un reste de ce respect qu'ils avoient porté jusqu'à l'idolâtrie, suspendit quelques moments la fureur; mais bientôt plus emportés qu'auparavant, soit qu'ils eussent déjà élu un nouvel empereur, soit qu'ils fussent déterminés à l'éliire, ils lui crièrent outrageusement que le lâche prisonnier des Espagnols n'étoit pas leur roi; qu'il eût à quitter sur-le-champ le sceptre et la couronne. En même temps une pierre lancée d'une main sûre, au milieu d'une infinité de flèches, lui fit à la tête une plaie si profonde, qu'il en mourut peu après. Ce forfait commis, il n'y eut plus d'espoir pour les Espagnols que dans la retraite; mais la retraite devoit se ranger elle-même dans le nombre des fortunes inespérées.

Les Espagnols étoient logés dans le centre d'une ville immense, et environnés d'une multitude innombrable, en qui l'excès de la peur avoit cédé la place à une aveugle et brutale intrépidité. S'ils avoient le bonheur de gagner une porte de la ville, ils ne se trouvoient par-là qu'à l'entrée du défilé le plus périlleux, c'est-à-dire, à l'une de ces étroites et longues chaussées qui en étoient les seules issues, que les eaux du lac bordoient de part et d'autre, dont les Mexicains sentoient tout l'avantage, et où ils s'étoient réservé de déployer leur valeur. Comme il y avoit trois chaussées, sans en compter quelques autres moins praticables, mais qui pouvoient absolument servir au besoin, ils ne voulurent se montrer en armes que quand l'ennemi auroit fait son choix, afin de le charger tous ensemble dans sa position la plus désavantageuse, sans perdre aucun moment pour se rassembler. Ainsi l'obscurité d'une nuit pluvieuse que les Espagnols avoient choisie pour s'échapper de la ville, leur servit moins à le faire, que le plan d'attaque concerté par leurs ennemis. Cortès avoit distribué ses troupes

de la manière suivante : l'avant-garde comprenoit jusqu'à deux cents Espagnols, avec les meilleurs soldats de Tlascalte, et quarante chevaux ; l'arrière-garde étoit un peu moindre ; le reste de l'armée formoit le corps de bataille, où avec les prisonniers et le bagage, se trouvoit l'artillerie, et une réserve de cent braves pour la garde du général, et pour les besoins où il les appelleroit<sup>1</sup>. On traversa la ville en cet ordre, sans être insulté, et sans entendre le moindre tumulte. On s'avança de même sur la chaussée jusqu'à la première coupure, dont on trouva sans surprise le pont-levis rompu. On s'y étoit attendu, et l'avant-garde s'étoit munie d'un pont portatif, qui fut jeté en quelques moments. On prétendoit en faire le même usage pour les deux coupures qui restoient encore à passer ; mais le poids des chevaux et du canon l'enfonça tellement entre les pierres des deux massifs sur lesquels il portoit, qu'il ne fut pas possible de l'en dégager ; on n'eut pas même le loisir de tenter ce travail.

C'étoit là que les barbares guettoient leur proie. Au moment du plus grand embarras des Espagnols, une infinité de barques et de canots armés, qui s'étoient approchés des deux côtés à la faveur de la nuit et du silence, attaquèrent si brusquement, qu'on fut accablé d'une grêle de flèches au même instant qu'on entendit leur tumulte et leurs clameurs effrayantes. Toute l'armée espagnole eût infailliblement péri, si les Indiens dans la mêlée eussent observé l'ordre convenu parmi eux pour l'attaque ; mais la discipline étoit pour eux un état violent ; et bientôt leur courage effréné ne servit qu'à les mettre dans un plus grand désordre. Ils se portèrent sur l'ennemi avec tant de tumulte et de confusion, que les premiers canots se brisèrent à la chaussée ; et ceux qui les suivoient, au lieu de les défendre, en accéléroient la ruine. Le canon et la mousqueterie firent un ravage épouvantable dans cette multitude en désordre et à demi-nue ; mais les Espagnols, ou plutôt les forces humaines ne suffisoient point à sabrer tout ce qui abordoit. Les Indiens les plus éloignés ne pouvant se faire jour parmi ceux qui les dévantoient, et ne pouvant plus souf-

<sup>1</sup> Sol. lib. 4, c. 18.

frir la lenteur des rames, se jetèrent à la nage; puis au moyen de leur agilité naturelle et de leurs armes fichées en terre, ils grimperent à la chaussée, mais en si grand nombre, que ce qui sembloit devoir assurer leur succès, consumma leur défaite. Le combat s'étant extrêmement ralenti sur les bords du lac embarrassés de hauts tas de corps morts, il ne fut presque plus question que de faire face en avant, sur un terre-plein découvert et peu large. Ainsi la supériorité du nombre devint inutile aux Indiens, et les détroits du champ de bataille, auparavant si nuisibles aux Espagnols, tournèrent entièrement à leur avantage. Quelques pièces de canon pointées en ligne droite sur la direction de la chaussée, la jonchèrent tellement de cadavres en quelques instants, que selon différents auteurs, on n'eut besoin de rien autre chose, pour en mettre la seconde coupure ou fossé de niveau avec son plein-pied. Le dernier fossé avoisinant les terres, et ayant peu de profondeur, les troupes le passèrent à gué, et gagnèrent paisiblement la plaine, où elles eurent le bonheur de ne trouver aucuns Mexicains qui en défendissent l'accès, tant leur dernière perte les avoit déconcertés. C'étoit là néanmoins que ces barbares auroient dû se promettre le plus d'avantage sur des ennemis blessés pour la plupart, tout exténués de fatigue, et ayant l'eau au-dessus de la ceinture. L'armée chrétienne regarda cette inadvertance, ou ce vertige des infidèles, comme un trait tout particulier de la providence du Seigneur sur son peuple. Ainsi abordèrent heureusement l'avant-garde et le corps de bataille. Après quoi, le héros généreux qui ne les avoit point quittés au fort du péril, retourna au-devant de l'arrière-garde, qui fut beaucoup moins heureuse, mais presque uniquement par sa faute, c'est-à-dire, pour avoir cédé à la cupidité et à l'amour du butin. Une bonne partie de cette division, surchargée d'or et d'argent, ne parvint à la première coupure de la chaussée, qu'après que les Mexicains en eurent détruit le pont, et resta seule à leur merci. Cortès en recueillit les restes, et rejoignit le gros de l'armée, comme le jour commençoit à luire.

Pour être hors de Mexico, et vainqueur des Mexicains, on n'étoit pas à beaucoup près hors de danger. Cette grande nation soulevée de toute part, la capitale remise de son éton-

nement, les contrées voisines, les province éloignées, tout s'atroupa, tout se mit à la poursuite des étrangers, et conjura de les exterminer jusqu'au dernier, avant qu'ils eussent quitté les limites de l'empire. Cortès eut cependant le bonheur de gagner Tlascaltepec ; mais en épuisant tout l'art des marches, et après avoir été réduit à se mesurer en bataille rangée avec deux cent mille barbares, dont le courage ou l'acharnement égala le nombre. Toute la bravoure européenne ne suffisoit pas à les rompre, ou du moins à les empêcher de revenir sans cesse à la charge, quand ce grand homme voyant que cette persévérance ne pouvoit manquer de ruiner à la longue sa petite armée, prit sur-le-champ une de ces résolutions qui ne naissent que dans l'âme des héros. A la vue de l'étendard impérial des Mexicains qui attachoient à sa conservation le salut de l'empire, il appelle ses meilleurs officiers, il fait signe aux braves de sa garde ; et tous poussant leurs chevaux, plus formidables aux barbares que le canon même, ils rompent les bataillons ; et sans leur donner le temps de se rallier, ils vont droit à l'étendard, qui étoit arboré sur la litière du général en chef. Le général espagnol fond, la lance en arrêt, sur le Mexicain, le renverse baigné dans son sang, et s'empare du drapeau. A ce coup, tout fut décidé : les Mexicains abattirent tous leurs autres étendards ; ils jetèrent leurs armes mêmes pour mieux fuir, et ce ne fut plus qu'une déroute, qui en peu de moments ne laissa de vivant sur le champ de bataille que les Espagnols et leurs alliés<sup>1</sup>.

Dès lors ils gagnèrent sans peine le pays de Tlascaltepec, où ils concertèrent à loisir les moyens de subjuguier le Mexique. On mit en action toutes les forces de cette république, on y joignit ses anciens alliés et ceux qu'on fit de nouveau, on ménagea des intelligences dans les provinces mêmes du Mexique, qu'on arma les unes contre les autres ; et, en assez peu de temps, Cortès se vit à son tour suivi d'armées comparables en nombre à celles de l'ennemi. Il y eut néanmoins encore bien des combats à livrer, et bien des prodiges de valeur à opérer contre le nouvel empereur qu'élevèrent les Mexicains, et qui se montra

<sup>1</sup> Lib. 4, c. 20.

infiniment plus digne que Montézuma de les commander. Nous ne pousserons pas plus loin le détail de ces opérations, purement militaires, et, sous ce point de vue, étrangères à notre sujet. On eût même beaucoup plus serré cette matière, toute brillante qu'elle est, s'il eût été possible, sans quelque développement, de faire apercevoir la conduite de la Providence à l'égard de ce conquérant, le plus extraordinaire du Nouveau-Monde ; mais ce grand tableau tiendra lieu de vingt autres, qu'il eût au moins fallu ébaucher pour atteindre au même but.

En moins de deux ans, Cortès jeta son plan, et consumma son entreprise. Le 8 de novembre 1519 il fit sa première entrée à Mexico, en ambassadeur ou plutôt en aventurier, et il entra dans cette capitale, en conquérant et en triomphateur, le 13 d'août 1521. Aussitôt après, il apprit à Charles-Quint qu'il venoit de lui conquérir une nouvelle Espagne, plus étendue et beaucoup plus riche que l'ancienne. Les premiers tributs de ces terres d'or qu'il envoyoit en même temps, rendirent croyable ce qu'on eût sans cela rangé au nombre des fables ou des songes.

Quant, comme il le faisoit en toute rencontre, les sentiments de la religion à ceux de l'héroïsme, il ne manqua point de lui apprendre encore que l'Évangile produisoit des fruits admirables dans ces terres infidèles, que le prince d'Ysucan, que le roi de Tescuco, que les deux premiers sénateurs de la fidèle et belliqueuse république de Tlascalte avoient déjà reçu le baptême ; qu'en ce dernier pays surtout, la moisson évangélique touchoit à sa maturité, et n'attendoit que des ouvriers laborieux pour la recueillir.

Dans le cours de l'année 1519, les terres Antarctiques furent encore découvertes, au nom de Charles-Quint, par Ferdinand Magellan, capitaine portugais, qui avoit quitté le service de son souverain naturel, parce qu'on avoit refusé d'augmenter sa paie de six écus par année<sup>1</sup>. Piqué d'émulation aussi-bien que de ressentiment, il tenta vers les Indes une route contraire à celle que tenoient les Portugais. Avec cinq vaisseaux, il vogua bien au-delà de la ligne équinoxiale, sur des mers encore pleinement inconnues, où il eut à lutter, non

<sup>1</sup> Osor. l. II. Maff. l. 8.

pas seulement contre les tourmentes, mais contre des monts de glace et des hivers éternels. Il parvint au détroit qui porte son nom, et par ce passage pénétra dans la mer du Sud. Il y périt dans une île qu'il avoit soumise; mais les compagnons de sa fortune poursuivirent leur route, et arrivèrent aux Moluques, déjà connues des Portugais, ce qui occasiona entre les deux couronnes de Castille et de Portugal cet étrange procès, que la bulle donnée pour le prévenir ne fit qu'animer. Charles ainsi favorisé de la fortune, prit, comme roi d'Espagne, un titre assorti à l'accroissement de sa puissance. Ce fut alors qu'à la qualité d'Altesse dont les rois de Castille s'étoient contentés avant lui, il fit succéder celle de Majesté, réservée jusque-là aux rois de France et d'Angleterre.

Tandis que la domination de Charles d'Autriche s'étendoit ainsi dans toutes les contrées qu'éclaire le soleil, l'esprit de secte et de rébellion, pour n'avoir pas été réprimé à propos, fit l'éclat funeste qui ébranla jusque dans ses fondemens l'empire de Germanie, et qui sépara de l'Eglise tant d'autres nations. Le pape n'ayant pu engager l'empereur à faire arrêter le perturbateur hérétique de l'Allemagne, et usant enfin des derniers remèdes, pour empêcher au moins les progrès de la séduction, publia le 15 de juin 1520, une bulle dressée avec toute la circonspection possible; en y condamnant jusques à quarante-un chefs d'erreurs, il avoit encore le ménagement d'épargner la personne de l'hérésiarque. On lui laissoit soixante jours pour venir à résipiscence; après quoi, s'il n'avoit point satisfait, il devoit encourir les censures et les peines portées contre les hérétiques<sup>1</sup>.

Il est à propos de faire connoître d'abord les principaux articles qu'on jugea devoir condamner expressément dans l'amas énorme des dogmes de Luther. Les voici en substance : C'est une hérésie assez commune, de soutenir que les sacrements de la loi nouvelle confèrent la grâce sanctifiante à ceux qui n'y mettent point d'obstacle. C'est fouler aux pieds saint Paul et Jésus-Christ même, de croire un enfant sans péché, après qu'il a reçu le baptême. Le foyer du péché, sans aucun

<sup>1</sup> Bull. tom. 1, Leon. X, Const. 40.

péché actuel, suffit pour empêcher une âme d'entrer dans le ciel, à la sortie du corps. La contrition qui s'acquiert par la considération des peines de l'enfer et de la perte du ciel qu'on encourt par le péché, ne sert qu'à rendre l'homme hypocrite et plus grand pécheur. En recevant l'absolution, croyez que vous êtes absous, et vous l'êtes véritablement, quoi qu'il en soit de votre contrition, le prêtre vous eût-il même absous peu sérieusement, et par pure dérision. La meilleure et la souveraine pénitence consiste à mener une vie nouvelle, et à ne plus faire ce qu'on faisoit. Quand il ne se trouve point de prêtre pour absoudre, chaque fidèle, une femme même ou un enfant peuvent exercer cette fonction. La foi seule, dans ceux qui s'approchent de l'eucharistie avec une entière confiance d'y recevoir la grâce, les rend purs et dignes de participer à ce sacrement. C'est s'abuser, que de croire les indulgences utiles au salut : ce sont de pieuses tromperies, qui dispensent les fidèles de faire de bonnes œuvres. Il faut enseigner à aimer les excommunications, plutôt qu'à les craindre. Jésus-Christ n'a pas établi le pape pour son vicaire dans toutes les églises. Ni le pape, ni l'Eglise n'ont le pouvoir d'établir, soit des articles de foi, soit des lois concernant les mœurs et les bonnes œuvres. Il est une voie pour juger des actes des conciles, et les contredire librement. Quelques-uns des articles condamnés dans Jean Hus par le concile de Constance, sont très-vrais, très-orthodoxes, et tout-à-fait évangéliques. On ne sauroit prouver le purgatoire par un livre de l'Écriture qui soit canonique. Le juste même pèche dans toutes ses œuvres, quelque bien faites qu'elles soient. Le libre arbitre n'est plus qu'un vain nom depuis le péché. C'est aller contre l'ordre de la Providence, que de combattre contre les Turcs, dont elle se sert pour punir les iniquités de son peuple.

S'il y eut jamais matière à condamnation, ce fut certainement dans cet assemblage monstrueux de propositions hérétiques, scandaleuses, blasphématoires, tendant à la subversion de tout le christianisme, substituant même à la plus juste politique un fanatisme imbécile, qui eût fait du peuple chrétien le jouet des infidèles. Cependant, dès que la bulle fut parvenue à la connoissance de l'auteur, et surtout quand après

un délai triple de celui qu'on lui avoit donné pour se reconnoître, on eut condamné sa personne aussi-bien que ses écrits, ce ne fut plus ce pieux prêtre, cet humble religieux, ce fidèle soumis qui ne désiroit que de s'instruire; ce fut un frénétique, un énergumène irrité de l'exorcisme, si l'on peut s'exprimer ainsi, une bête féroce révoltée contre le flambeau qui luit sur son repaire. Un déluge d'écrits, pleins de sarcasmes et d'insultes, partit de sa plume détrempée dans le fiel et la fange la plus infecte. La bulle qui le condamnoit, il la qualifia d'exécrable production de l'antechrist. Passant de l'injure à l'attentat : « De même qu'ils m'excommunient, dit-il érigé dans son délire en pontife suprême, je les excommunie à mon tour. » Et comme on brûla ses écrits à Rome, il fit brûler la bulle et toutes les décrétales à Wittemberg, en disant qu'il seroit à souhaiter qu'on en fit autant du pape même, ou du moins de la chaire pontificale. « Si l'on ne met le pape à la raison, poursuit-il, c'en est fait de la chrétienté : ou qu'on écrase sur-le-champ le brigand de Rome, ou fuie qui peut dans les montagnes. C'est un loup animé par un démon : il faut sans attendre ni sentence de juge, ni autorité de concile, s'assembler de tous les bourgs et de tous les villages, et fondre sur lui, sans lui donner le temps de se reconnoître. N'importe que les rois et les césars prennent les armes pour sa défense : celui qui fait la guerre sous un voleur, doit la voir, comme lui, tourner à sa perte <sup>1</sup>. » En un mot, qui en eût cru cet imposteur, eût tout mis en feu, et n'eût fait qu'un vaste bûcher, où le pape et tous les princes qui le soutenoient eussent été confondus. Et ce qu'on doit observer, pour se tenir à jamais en garde contre les séductions de la nouveauté, c'est que tous les excès qu'on vient de voir étoient autant de thèses théologiques, que Luther soutenoit comme des principes de foi. Ce n'étoit pas un déclamateur qui, dans la chaleur de ses invectives, s'échappât en propos hasardés : c'étoit un docteur qui sembloit disserter de sang-froid, et qui érigeoit en maximes jusqu'à ses fureurs. Le plus violent des ouvrages qu'il mit alors au jour, fut son livre de la Captivité de Babylone, où il repré-

<sup>1</sup> Bossuet, Variat. l. 1, n. 25, etc. Luth. t. 1, p. 46, 88, 91, 407, etc.

ser  
na  
  
no  
dar  
et  
l'in  
lui  
je  
que  
res  
extr  
l'Ég  
pou  
men  
cicu  
forc  
s'écr  
liens  
le ps  
Seig  
disci  
les r  
vive.  
l'ent  
peup  
la ré  
Al  
une l  
seme  
Dieu  
pour  
non c  
et pa  
tère c  
en m

1 Pr

senta l'Eglise opprimée par les papes, comme autrefois la nation juive par les Babyloniens.

Cependant il ne pouvoit se faire que ce malheureux, élevé et nourri long-temps dans les bons principes, fût sitôt tranquille dans son apostasie. Les agitations de l'orgueil d'une part, et de l'autre les restes de la foi, lui déchiroient cruellement l'intérieur. L'autorité de l'Eglise principalement faisoit sur lui une impression, dont la peinture tracée par lui-même excite je ne sais quel sentiment mêlé d'horreur et de pitié. « Après que j'eus surmonté, dit-il<sup>1</sup>, tous les autres arguments, il en restoit un dernier, dont je ne pus triompher qu'avec une peine extrême et de cruelles angoisses : c'est qu'il falloit écouter l'Eglise. » A la fin il l'emporta sur la grâce, qui abandonnoit, pour ainsi dire, à regret cet endurci. Pour comble d'aveuglement, il regarda cet abandon comme une grâce des plus précieuses, et attribua formellement à la main de Jésus-Christ la force de résister à son Eglise. Après cette pénible victoire, il s'écrie dans la joie de son funeste triomphe<sup>2</sup> : Rompons leurs liens, et secouons leur joug ; usant ainsi des paroles mêmes que le psalmiste met dans la bouche des impies conjurés contre le Seigneur et contre son Christ. Sous un maître sans frein, les disciples n'eurent point de retenue. Les excès qui devoient les rebuter, excitèrent leur admiration, l'émulation la plus vive. On entra dans ses transports en l'écoutant ; l'erreur et l'enthousiasme se communiquèrent au loin, et bientôt des peuples entiers le regardèrent comme un prophète suscité pour la réformation du genre humain.

Alors il s'attribua une vocation divine et immédiate. Dans une lettre qu'il adressa aux évêques, appelés, disoit-il<sup>3</sup>, fausement ainsi, il se nomma « Martin Luther, par la grâce de Dieu, ecclésiaste de Wittemberg, et plein du même mépris pour les évêques que pour Satan. Titre, poursuivoit-il, reçu non des hommes ni par l'homme, mais par le don de Dieu, et par la révélation de Jésus-Christ ; titre substitué au caractère de la bête, que tant de bulles et d'anathèmes ont effacé en moi ; titre encore trop modeste, puisque je pourrois à aussi

<sup>1</sup> Præf. Oper. Luth. t. 1. fol. 49. — <sup>2</sup> Ibid. fol. 63. — <sup>3</sup> Tom. 2, fol. 305.

juste raison m'appeler évangéliste par la grâce de Dieu, et que Jésus-Christ me tient infailliblement pour tel. » En vertu de cette mission, ce nouveau Paul, appelé, comme il l'affirme encore, aussi immédiatement et aussi extraordinairement que l'apôtre, se mit à ordonner de tout dans l'Eglise. Il visitoit, il corrigeoit, il supprimoit la plupart des cérémonies, il en adoptoit quelques-unes, il instituait ou destituait les ministres. Il osa, lui simple prêtre, je ne dis pas conférer le sacerdoce, ce qui seul eût été un attentat inouï jusqu'alors, mais ordonner un évêque. La secte séditeuse ayant envahi l'évêché de Naumbourg, le nouvel ecclésiaste se transporta dans cette ville; et par une consécration solennelle, il en institua évêque, Nicolas Amsdorf, qu'il avoit déjà établi pasteur de Magdebourg<sup>1</sup>. C'est ainsi que ce nouvel évangéliste, que cet étrange apôtre, en vertu de sa mission extraordinaire, qui avoit pour tout garant sa conduite désordonnée, conféroit, non pas la simple commission de pasteur qu'Amsdorf avoit déjà, mais le caractère suréminent et sacré que lui-même n'avoit pas.

On avoit droit sans doute de lui demander des signes de son apostolat; et les miracles de premier ordre étoient seuls des marques assorties à la sublimité d'un titre immédiatement émané de Dieu. Il reconnoissoit lui-même, suivant les principes où il avoit été élevé, et où il revenoit souvent comme malgré lui, que c'étoit par de tels signes que Dieu se déclaroit, quand il vouloit changer quelque chose à la forme ordinaire de la mission<sup>2</sup>. Aussi les titres et les miracles ne lui manquoient pas, soit pour établir sa fanatique vocation, soit pour justifier même sa désertion du cloître, qu'il prétendoit pareillement autorisée par Jésus-Christ. Mais quels étoient-ils, ces signes et ces miracles? C'étoit la hardiesse et le succès inespéré de son entreprise; c'étoit, comme il s'en exprimait dans sa frénésie, qu'un petit moine eût osé affronter le pape, et qu'il parût intrépide devant toutes les puissances; qu'il osât pénétrer dans leurs forts et leurs châteaux, au risque d'y trouver autant de diables que de tuiles sur les toits. Il se glorifioit d'avoir fait lui seul plus de mal au pape, que n'en auroit pu

<sup>1</sup> Sleid. l. 14, pag. 220. — <sup>2</sup> Sleid. ep. 5, p. 69.

faire le plus puissant potentat avec toutes les forces de son empire ; d'avoir, sans le secours du fer ni du feu, ravagé presque tous les monastères, par la vertu de sa plume ou de sa parole. Modération qu'il réputoit parfaitement évangélique, et dont il franchit encore si souvent les bornes. Quand on lui dit d'obéir à la citation de la cour de Rome, au moins pour mettre ses ennemis dans tout leur tort ; « J'attends, répondit-il, pour y comparoitre, que je sois suivi de vingt mille hommes de pied et de cinq mille chevaux : alors je saurai me faire croire <sup>1</sup>. » Faut-il s'étonner des séditions, des brigandages, des guerres barbares et de tous les excès qui furent les fruits de ce nouvel évangile ? L'hérésiarque, et ses plus célèbres disciples après lui, disoient nettement qu'il falloit du sang pour l'établir <sup>2</sup>. Aussi voyoit-on, dit Erasme <sup>3</sup>, ce peuple évangélique, aussi propre à combattre qu'à disputer, et toujours prêt à courir aux armes. Leur air seul, au sortir de leurs prêches, leur air farouche et leurs regards menaçants, annonçoient l'invective et la sédition qu'ils exhaloient.

Oseroit-on rapporter les bouffonneries aussi basses qu'insultantes dont cet hérésiarque effronté remplissoit, tant ses écrits que ses discours ? Il avoit continuellement à la bouche les noms du pape et du diable mêlés ensemble, et ses saillies de carrefours étoient assaisonnées d'équivoques misérables, de quolibets fades, grossiers, sales et dégoûtants, tels en un mot qu'ils sortent de la bouche de la plus vile populace. Le pape, disoit-il <sup>4</sup>, est si plein de diables, qu'il en crache, qu'il en mouche, qu'il en... n'achevons pas, et rougissons pour un réformateur, qui a répété jusqu'à trente fois ce que nous n'oserions préférer. Passons, s'il est possible, à une matière plus supportable. Mais après le nom du diable, ceux d'âne ou d'ânon étoient les plus doux qu'il donnât au premier pontife. « Mon petit pape, mon petit ânon, disoit-il dans ses moments de sérénité, allez doucement, la route est glissante, vous vous rompiez une jambe, vous vous gâteriez au moins, et l'on diroit : Que diable est ceci ? C'est un papelin tout crotté. Un

<sup>1</sup> Adv. Antechr. t. 2, f. 9. — <sup>2</sup> De Serv. Arbit. f. 431. — <sup>3</sup> Erasmi. epist. 5, 2053. — <sup>4</sup> Adv. Pap. t. VII, fol. 451 et seq.

âne sait qu'il est âne, poursuivoit-il en se complaisant dans les grâces de son génie ; une pierre sait qu'elle est pierre ; mais ces ânes de papelins ignorent qu'ils sont ânes. » Puis changeant de style, et donnant carrière à la finesse de son goût et de ses jeux de mots, au lieu des termes *coelestissimus et sanctissimus*, qui sont de style pour exprimer l'élévation de la dignité pontificale, il qualifioit le pape de très-scélérat et de très-satanique, *scelestissimus et satanissimus*. Concluant enfin par le comble de l'extravagance et de l'impiété : « Si j'étois le maître de l'empire, s'écrioit-il, je ferois un même paquet du pape et des cardinaux, pour les jeter tous ensemble dans ce petit fossé qu'on appelle mer de Toscane. Ce bain lui seroit salutaire, j'en donne pour garant..... achèverons-nous ? oui, puisque rien ne confond mieux l'impie que les productions de son impiété : j'en donne pour garant Jésus-Christ. »

Faut-il s'étonner après cela que ce frénétique ait prophétisé la ruine entière de la papauté, qu'il ne lui ait plus donné que deux ans d'existence ? A ce terme, le règne de l'antechrist, qu'il ne distinguoit plus du pape, devoit tomber tout à coup par le souffle de Jésus-Christ, c'est-à-dire, par la prédication de son nouvel apôtre qui en dirigeoit à son gré le souffle terrible, et dont la prière, comme il s'exprimoit encore, n'étoit pas le foudre vain de Salmonée, et que les plus puissants princes ne pouvoient braver qu'à leur dam. Luther infatué de son savoir et de la grandeur de son génie, qu'on peut néanmoins apprécier sur ce que nous venons d'en produire, Luther frondoit le témoignage unanime des Pères et de toute l'antiquité, quand il se trouvoit contraire à ses assertions. « Fiez-vous encore, dit-il du ton de l'ironie et du blasphème, dans son traité du Serf arbitre<sup>1</sup>, fiez-vous encore aux anciens Pères, après les avoir vus tous ensemble négliger saint Paul, et plongés dans le sens charnel, se soustraire, comme de desscin formé, aux traits lumineux de cet astre du matin. » Ces excès de Luther, tout énormes qu'ils paroissent, ne sont néanmoins que la foible esquisse d'un tableau que la dignité de l'histoire, autant que notre tendre compassion pour des frères séduits,

<sup>1</sup> Luth. t. 2, fol. 480.

se refuse à présenter dans toute sa laideur. Que ne nous eût-il encore été possible de leur épargner cette légère humiliation ! Mais les maux se guérissent par leurs contraires , et il est peu de remèdes efficaces sans quelque amertume. Pour nous , reconnoissons que notre foi est le fruit de la grâce , et bénissons à jamais le Seigneur de nous avoir préservés des égarements qui ont eu et qui ont encore pour des peuples entiers , pour des génies de premier ordre , tous les charmes de la séduction.

La puissance ecclésiastique ayant prononcé contre l'hérésie et contre l'hérésiarque <sup>1</sup>, il restoit à la puissance temporelle de faire mettre ce jugement à exécution. Comme on tenoit à Worms la diète impériale qu'avoit assemblée Charles-Quint , enfin couronné empereur , Jérôme Aléandre , nonce du pape , représenta vivement la nécessité de s'opposer aux progrès de l'erreur , qui de jour en jour devenoient plus rapides , et menaçoient de bouleverser bientôt tout l'empire. Les sectaires ayant répandu de tous côtés que la sentence pontificale n'étoit que pour l'intérêt du pape et de la cour de Rome , le nonce , par un précis exact des écrits de Luther , montra que sa doctrine attaquoit la religion dans ce qu'elle avoit de plus essentiel , et qu'elle n'étoit pas moins contraire à la tranquillité des états , qu'à l'ordre et aux droits divins de la hiérarchie. A ce rapport , fait avec autant d'éloquence que de précision , les princes et les électeurs effrayés alloient sur-le-champ prononcer contre Luther , quand son constant protecteur , Frédéric , électeur de Saxe , convint artificieusement du droit avec les autres , mais détourna le coup en les arrêtant sur le fait. Il dit qu'étant question de proscrire , avec cette affreuse doctrine , le docteur Luther qu'on en disoit l'auteur , il étoit de l'équité de l'en convaincre avant de passer outre ; que les écrits dont on avoit extrait ces erreurs , n'étoient peut-être pas de lui ; que s'ils en étoient , elles pouvoient y avoir été insérées par des ennemis artificieux ; que , dans tous les cas , on ne pouvoit se dispenser de l'entendre avant de le condamner.

Quoi que pût dire de contraire le nonce Aléandre , qui craignoit avec raison que Luther , par ses subtilités et la chaleur de son éloquence , ne surprît des gens peu versés dans les con-

<sup>1</sup> Cochl. in Script. et Act. Luth, ad ann. 1521. Act. Worm. ejusd. an.

troverses, l'avis du duc Frédéric qui espéroit beaucoup par cette raison-là même, prévalut auprès de l'empereur qu'il avoit principalement contribué à faire élire. Mais Charles-Quint, voulant aussi contenter le nonce, promit que Luther ne seroit entendu que pour savoir de sa propre bouche s'il refusoit de rétracter ses erreurs, et pour rendre ainsi la justice de sa condamnation plus sensible. Sur quoi il lui écrivit de se rendre à Worms, et lui fit passer un sauf-conduit, qu'il signa et eut la foiblesse de faire signer, pour plus grande assurance, à tous les membres de la diète (1521). On y mettoit pour condition, que l'accusé ne dogmatiseroit point en route : mais à peine fut-il à Erford, où il avoit déjà, comme en bien d'autres villes, une multitude de partisans, qu'il y prêcha le dimanche de Quasimodo, et avec sa violence ordinaire y déclama contre les décrets des papes, contre toutes les lois humaines, et contre la doctrine du saint Siège. Il continua sa route avec un équipage magnifique, et accompagné, comme il étoit parti, d'un gros de cavaliers bien armés, pour faire voir qu'il ne manqueroit pas de défenseurs au besoin. On s'en tint toutefois à ce que l'empereur avoit réglé, touchant l'interrogatoire du coupable, qui ne laissa pas de tenter bien des fois, mais toujours en vain, de déployer son éloquence séditeuse. Après qu'il eut été convaincu par ses aveux propres et son orgueilleuse franchise, qu'il étoit l'auteur, et des ouvrages condamnés, et des erreurs qui avoient attiré la condamnation, il ne lui restoit plus que de se rétracter, ou d'essayer la flétrissure due à son obstination. Mais l'hérésiarque superbe eût plutôt entendu à son propre anéantissement, qu'à nulle espèce de rétractation. Des médiateurs augustes, savoir l'électeur de Brandebourg, le pieux duc Georges de Saxe, l'évêque d'Ausbourg, et surtout l'archevêque de Trèves, lui représentèrent avec bonté l'abîme de malheurs où il se précipitoit, en désobéissant aux conciles généraux, ainsi qu'aux souverains pontifes. Il répondit froidement que ces conciles pouvoient se tromper, et que celui de Constance en particulier avoit contredit les divines Ecritures, en prononçant contre Jean Hus que l'Eglise n'est pas composée des prédestinés seuls.

L'empereur, informé de cet aveuglement monstrueux, lui

fit  
sau  
ave  
aux  
pe  
do  
soi  
pré  
ma  
sair  
L'en  
en  
l'ex  
être  
un  
pou  
non  
qu'à  
du c  
exéc  
Mar  
toire  
pour  
prin  
après  
duit.  
maje  
ses li  
présé  
de co  
de le  
aban  
fense  
sans l  
Ce  
eusse  
mais  
cher

fit faire commandement de sortir de Worms, avec le même sauf-conduit qu'il avoit eu pour y venir. Délibérant ensuite avec les électeurs et les princes, sur les moyens de soustraire aux fureurs d'un moine apostat la religion qu'il tenoit des empereurs et des rois ses ancêtres, il résolut de rendre un édit dont la rigueur fût proportionnée aux excès dont on se proposoit d'arrêter le cours. Il fut dressé le 6 mai 1521 : il pose pour préambule le danger imminent qui menaçoit l'église d'Allemagne, toutes les recherches paternelles employées par le saint Père avant d'user de sévérité, et enfin l'indulgence dont l'empereur avoit usé lui-même pour écarter jusqu'à la chicane, en écoutant un hérétique déjà condamné avant de procéder à l'exécution du jugement pontifical rendu contre lui. Et peut-être, ajoute-t-il avec raison, n'étoit-il pas à propos d'entendre un homme jugé par le saint Siège ; mais on ne l'a écouté que pour le ramener au devoir par des exhortations pressantes, et non pas pour juger ni connoître de la foi, ce qui n'appartient qu'à la puissance apostolique. Il déclare ensuite, du conseil et du consentement des électeurs, princes et états de l'empire, en exécution de la sentence du souverain pontife, qu'il tient Martin Luther pour schismatique et hérétique obstiné, notoire et séparé de l'Eglise. Il commande à chacun de le tenir pour tel, et le met au ban de l'empire, avec ordre à tous les princes et magistrats de l'appréhender au corps et emprisonner après le terme de vingt-un jours, qui étoit celui du sauf-conduit. Défense à qui que ce soit, sous peine de crime de lèse-majesté, de le retirer et de le protéger, de retenir aucun de ses livres, ni de ces images où le pape et les prélats sont représentés d'une manière injurieuse. Permis à tout le monde de courir sus à lui, à ses complices, adhérents et protecteurs; de les dépouiller de tous leurs biens, meubles et immeubles, abandonnés à quiconque s'en pourra saisir : à la fin est une défense générale d'imprimer le moindre livre en matière de foi, sans l'approbation de l'ordinaire, ou de l'université voisine.

Ces ordres sévères auroient sans doute étouffé l'hérésie, s'ils eussent été rendus aussitôt que le pape les avoit demandés ; mais l'hérésiarque avoit eu tout le loisir de fasciner et de s'attacher inviolablement de puissants auteurs, qui, loin d'en pro-

curer l'exécution, n'usèrent de leur puissance que pour les éluder. L'électeur de Saxe, qui avoit concerté sa manœuvre avec Luther, le fit enlever à son retour de Worms, par deux cavaliers masqués, et avec toutes les autres circonstances qui pouvoient donner le change sur l'auteur et les ministres de l'enlèvement. Ils l'attaquèrent dans une forêt, entre Eysenach et Wittemberg, le jetèrent par terre, comme des ennemis qui en vouloient à sa personne, et le conduisirent au château de Westberg, situé sur une montagne, dans un coin de la Saxe. Le jeu fut conduit avec tant de secret et de dextérité, que le prisonnier, bien traité et bien nourri, y demeura neuf mois entiers sans qu'on sût où il étoit. L'électeur lui-même, par ce genre de respect qu'a pour la vérité l'esprit de secte et d'hypocrisie, n'avoit pas voulu le savoir, afin de pouvoir protester de son ignorance à l'empereur, qu'il importoit encore de ne pas irriter. Fidèles aux mêmes principes de conscience, les partisans du protégé captif publièrent de tous côtés que les émissaires de l'antechrist romain l'avoient assassiné, ou du moins le tenoient enfermé contre la foi publique. Quelques-uns affirmèrent qu'ils avoient trouvé dans une mine d'argent son corps criblé de coups : ce qui mit le nonce Aléandre, et Caraccioli son collègue, au moment de périr dans une sédition. Mais ce qui empêcha surtout l'exécution de l'édit impérial, ce fut l'obligation où se trouva l'empereur, après la diète de Worms, de s'en retourner en Espagne, pour apaiser les troubles qui s'y étoient élevés pendant son absence. La principale autorité en Allemagne passoit par-là dans les mains des deux vicaires de l'empire, le duc Frédéric de Saxe, et Louis comte palatin, qui n'étoit pas moins favorable à Luther que le Saxon.

Ainsi, bien assuré dans sa retraite, le violent novateur, de la nouvelle Patmos, comme il la nomma lui-même en s'assimilant au plus sublime des évangélistes, fit sortir un nouveau déluge d'erreurs et d'impicités, qui allèrent infecter au loin tous les ordres de la république et de la hiérarchie<sup>1</sup>. C'est là qu'il écrivit, et son traité contre la confession secrète, qu'il

<sup>1</sup> Luth. tom. 2

de  
sc  
pl  
ho  
bi  
au  
so  
cle  
ba  
du  
pos  
nou  
bre  
nati  
enc  
son  
men  
rien  
tran  
diffé  
dans  
mini  
leme  
qui,  
sont  
bless  
des  
Witt  
aboli  
tous  
To  
puiss  
châtin  
sultoi  
aux p  
encor  
  
1 La

nomme la cruelle invention des papes et le bourreau des consciences ; et la réponse du docteur Latomus, où il soutient plus affirmativement que jamais, que Dieu commande aux hommes ce qui leur est absolument impossible ; que dans le bien même qu'il opère en eux, ils ne contribuoient en rien autre chose que par le péché qu'ils commettent en toutes sortes de bonnes œuvres ; et ses traités contre le célibat des clercs et des moines, qui commencèrent aussitôt à rompre les barrières des cloîtres, et qui, sous le nom de mariage, introduisirent dans le sanctuaire le scandale de l'impudicité, de l'apostasie, de l'inceste et du sacrilège. Ce fut aussi dans cette nouvelle Patmos, que Luther, instruit par le prince des ténèbres, comme il s'en glorifie dans l'étourdissement de son fanatisme, composa contre les messes privées un ouvrage qui enchérit encore sur ce qu'il avoit touché de ces matières dans son livre de la Captivité de Babylone. Il n'affirma pas seulement que la messe n'est pas un sacrifice, qu'elle ne sert de rien pour les morts, qu'il n'y a point de purgatoire ; que la transsubstantiation est une chimère ; mais qu'il n'est aucune différence réelle entre les prêtres et les laïques ; que chacun dans l'Église a le même pouvoir, tant de consacrer que d'administrer les sacrements et d'enseigner ; que pour l'ordre seulement ou la bienséance, on en commet l'exercice aux anciens, qui, conformément à la vérité aussi-bien qu'à l'étymologie, sont les prêtres et les évêques<sup>1</sup>. Tous ces écarts d'un cerveau blessé par les effervescences de l'orgueil, étoient reçus comme des oracles. Sur cette autorité qui entraîna les docteurs de Wittemberg, l'électeur de Saxe, de leur avis, fit sur-le-champ abolir les messes privées dans cette ville, et bientôt après dans tous ses états.

Tout ne rioit pas cependant au solitaire de Patmos. Si la puissance de ses aveugles protecteurs le mettoit à l'abri des châtimens décernés dans l'édit impérial, toujours il en résultoit une flétrissure sensible à son orgueil, et très-contraire aux progrès de sa doctrine. Mais ce qui lui donna peut-être encore plus de chagrin, ce fut la condamnation portée contre

<sup>1</sup> Luth. tom. VII, fol. 28

lui dans ces entrefaites par l'université de Paris, qu'il exaltoit par-dessus toutes les sociétés savantes, et qu'il avoit proposé pour juge de ses différends mêmes avec le saint Siège. La censure étoit foudroyante (1521) : elle proscrivoit, en plus de cent propositions, la doctrine de ce novateur, comme exécrationnable, hérétique, schismatique, impie et blasphématoire<sup>1</sup>. Et ces notes infamantes n'étoient pas de grands mots proférés au hasard : elles portoient sur un exact et profond examen, sur des citations précises, sur un développement plein de sagacité, sur un enchaînement de preuves et de raisons sans réplique. On montroit encore, avec autant de justesse que d'érudition, que ce nouvel évangéliste n'étoit que le copiste impudent des hérétiques les plus décriés ; qu'il renouveloit les erreurs et les blasphèmes des hussites, des wickléfistes, des vaudois, des bégards, des albigeois, des manichéens même et des anciens gnostiques ; que ses productions enfin fourmilloient de tant d'impiétés, qu'on ne pouvoit les bien comparer qu'à l'alcoran<sup>2</sup>.

À la nouvelle de cette censure, toutes les louanges prodiguées jusque-là par Luther à l'université de Paris, firent place à des torrents d'injures qui révoltèrent, entre ses partisans mêmes, tous ceux qu'il n'avoit pas infatués au point d'arracher de leur âme tout sentiment honnête. Ce ne fut plus, à l'en-

<sup>1</sup> D'Argentr. Collect. jud. pag. 365, et seq.

<sup>2</sup> « Les docteurs, dit le père Berthier, commencent par une longue préface sur les hérésies en général, et sur celle de Luther en particulier. » « Cet homme, disent-ils, renouvelle les erreurs de tous les hérétiques qui ont jamais existé. Il préfère son jugement à celui de toutes les écoles ; il se croit plus éclairé que toute l'Eglise entière ; il méprise les sentiments des anciens et des saints docteurs ; il ose même détruire l'autorité des conciles, comme si Dieu s'étoit manifesté à Luther seul, pour lui apprendre ce qui est nécessaire au salut ; comme si Jésus-Christ avoit laissé jusqu'ici l'Eglise son épouse dans les ténèbres et dans l'aveuglement. Quelle impiété ! quelle présomption ! Et ne faut-il pas plutôt employer les censures, la prison et les flammes contre une telle hardiesse, que les secours du raisonnement ? » Les reproches continuent dans toute la suite de ce préambule. On fait remarquer en quoi Luther imitoit les hérétiques anciens : les montanistes, en ne voulant pas reconnoître l'autorité de l'Eglise ; les manichéens, en niant le libre arbitre ; les hussites, en parlant contre les dispositions requises pour le sacrement de pénitence ; les wickléfistes, en abolissant la confession ; les cathares, les vaudois et les bohémiens, en attaquant les peines decretées contre les hérétiques, les privilèges du clergé, la pratique des conseils évangéliques, etc.

tendre désormais, cette école depositaire et dispensatrice des vrais trésors de la théologie, mais des brigands revêtus du nom de docteurs, les corrupteurs sacrilèges des sciences sacrées, les plus ignorants et les plus stupides de tous les hommes, dénués de discernement, de sens commun, de tout genre d'esprit, tels en un mot, concluait-il, qu'il ne daignoit pas les réfuter lui-même. Philippe Mélanchton fut chargé de cette réponse, et ministre servile des fureurs qui lui causoient les plus cruelles inquiétudes, il ne laissa pas de l'intituler : *Apologie pour Luther, contre le décret furieux des petits théologiens de Paris*. Par le style du titre, on peut juger du remplissage, qui ne le dément pas. Luther ensuite donna un écrit, où feignant de réfuter celui de Mélanchton au nom des docteurs français, il leur faisoit dire toutes sortes de pauvretés, afin de les tourner en ridicule. Naturellement, il n'étoit pas plus propre au manège de la fourberie, que Mélanchton aux emportements de la fureur ; mais c'est le propre de l'esprit de secte, de dépraver jusqu'aux naturels.

Il étoit difficile d'opérer sur les injures vomies contre les docteurs parisiens, et il n'y avoit que l'âme de Luther où il se trouvât un fonds de fiel et d'amertume suffisant pour cela. C'est ce qu'il fit presque dans le même temps contre une tête auguste et ceinte de l'un des premiers diadèmes. L'horreur de ses impiétés étoit si générale parmi tous les fidèles qui tenoient tant soit peu à la religion de leurs pères, qu'Henri VIII, à qui nous en verrons bientôt saper les fondements dans la Grande-Bretagne, porta l'ardeur éphémère de son zèle jusqu'à écrire contre lui, après avoir demandé religieusement au pape la permission de lire les livres défendus qu'il vouloit réfuter<sup>1</sup>. Qui n'eût tout espéré d'un début si exemplaire ? Il n'y en eut point d'autre effet durable, que le titre de *défenseur de la foi*, qui lui fut accordé en récompense par le vicair de Jésus-Christ, et que Jésus-Christ lui-même parut vouloir laisser en témoignage contre ce prince et ses successeurs, qui le conservent après avoir abandonné la foi même dont il fut le prix. Si auparavant Luther avoit montré de l'emportement, après qu'il

<sup>1</sup> Erasme. l. 19, ep. 3.

eut été qualifié par le roi d'Angleterre d'hérétique et d'impie, ce fut moins un esprit vindicatif qui s'oublie, qu'un frénétique, qu'un homme atteint d'une espèce de rage, dont les accès lui mirent dans la bouche tout ce que la brutalité et l'impudence ont de plus désordonné.

Posant pour principe qu'on ne doit pas plus d'égards aux têtes couronnées qu'à la plus vile populace, et réduisant aussitôt en pratique cette séditeuse maxime, il salit presque toutes ses pages d'injures atroces, d'ironies bouffonnes, de démentis outrageux; puis concluant de ces raisons triomphantes: Commencez-vous à rougir, dit-il au monarque, vous Henri, vous non plus roi, mais sacrilège? Se jouant ensuite de la religion aussi-bien que du diadème, il reprend ce qu'il avoit dit de la transsubstantiation qu'il avoit jusque-là réputée indifférente, et laissée au caprice de ses sectateurs. « A présent, poursuit-il, je transsubstantie mon opinion, et je soutiens que c'est une impiété, que c'est un blasphème, d'avancer que le pain est transsubstantié dans l'eucharistie: en dépit des papistes, je veux croire que le pain et le vin y demeurent. » Parmi les variations continuelles qu'on reproche à cette réforme destructive, et qui, indépendamment du motif, la marquent seules du caractère de la subversion, il en est une infinité qui eurent ainsi pour tout principe le dépit et la boutade, le plaisir de faire pièce au pape et aux catholiques.

La chose alla si loin, dans le seul démêlé de Luther avec Henri VIII, qu'Erasmus, l'apathique ou politique Erasmus, ne put s'en taire à Mélancton. « Ce que je ne puis voir sans être choqué, lui écrivit-il<sup>1</sup>, c'est que tout ce que Luther entreprend de soutenir, il le pousse à l'extrémité: si on l'en avertit, loin de s'adoucir, il se porte à de nouveaux excès, et semble n'avoir d'autre dessein que de passer à des excès plus grands encore. Je connois par ses écrits les fougues de son humeur, autant que si je vivois avec lui. Le pinceau d'Homère ne représente pas mieux la colère de l'implacable Achille. »

La guerre qui s'alluma dans ces conjonctures entre l'empereur Charles V et le roi François I.<sup>er</sup> pour durer presque au-

<sup>1</sup> Contr. reg. Angl. t. 7. —<sup>2</sup> Erasm. l. 19, ep. 3.

tant que leur règne, au grand dommage de leur puissance respectueuse et de leur commune religion, fit diversion à la défense de l'Église, et en procurant l'impunité à l'insolence de l'hérésiarque, facilita prodigieusement la propagation de son hérésie. Le père commun prit parti dans cette querelle fraternelle, et tant d'intérêt, dit-on, qu'ayant appris le succès extraordinaire de la ligue impériale où il s'étoit engagé contre les Français, la joie de cette nouvelle lui causa une telle révolution, qu'il en prit la fièvre dont il mourut peu après. D'autres prétendent qu'il avoit été empoisonné. Quoi qu'il en soit, il mourut presque subitement, le premier décembre 1521, âgé de quarante-quatre ans seulement. Il avoit occupé la chaire de saint Pierre, huit ans, huit mois et vingt jours. Léon X, selon Paul Jove, conserva des mœurs intactes depuis l'enfance jusqu'au pontificat ; mais lorsqu'il fut pape<sup>1</sup>, suivant le même historien et quelques autres, son naturel complaisant et facile, livré à des courtisans qui ne lui proposoient que des parties de plaisir, son propre penchant au luxe et à la dépense, son attrait même pour les lettres, et surtout pour les fictions profanes et les images amollissantes de la poésie, l'engagèrent en des démarches équivoques qui ternirent au moins la pureté de sa réputation précédente. Quant à la renaissance des lettres qu'on lui attribue généralement, on lui reproche encore d'avoir fait plus de cas des arts d'agrément et de l'érudition profane, que des sciences ecclésiastiques, et même d'avoir quelquefois oublié en ceci la gravité pontificale.

Il eut pour successeur le cardinal Adrien Florent, évêque de Tortose en Catalogne, où il étoit fort tranquille lorsqu'il fut élu; ce qui fit regarder son élection comme une œuvre miraculeuse et dirigée par le ciel; mais les dissimulations et les intrigues de Charles-Quint, dont Adrien avoit été précepteur, furent les ressorts dont se servit la Providence pour la procurer. Ce prince, après avoir promis sa protection à l'ambitieux cardinal de Volsey, primat et ministre d'Angleterre, dans le dessein de mieux cacher son jeu, fit agir si secrètement et si efficacement dans le conclave, qu'Adrien, absent, étranger, sans

<sup>1</sup> Guich. Ouph. Viet. Giaron.

naissance et sans grande habileté, eut le 9 de janvier 1522 les deux tiers des voix du plus nombreux conclave qu'on eût encore vu : il s'y trouvoit trente-neuf cardinaux. Adrien étoit né à Utrecht, de parents obscurs, et si peu fortunés, qu'il ne put faire ses études qu'au moyen d'une fondation établie à Louvain pour de pauvres écoliers. Il parvint ensuite à une chaire de théologie dans cette université, à la dignité de vice-chancelier, et au doyenné de l'église de Saint-Pierre. C'est ce même doyen de Louvain qui avoit été adjoint au cardinal Ximenès dans la régence de Castille, où cet homme supérieur ne fit de son collègue que l'exécuteur subalterne de ses volontés. Après la mort de Ximenès, il étoit demeuré seul vice-roi de ce royaume. Aussitôt qu'il eut appris la nouvelle de son élection, il prit les habits pontificaux, et se fit nommer Adrien VI, contre un usage très-ancien parmi ses prédécesseurs, qui depuis plus de cinq cents ans avoient tous changé leurs noms. Il s'embarqua pour l'Italie le 2 d'août de cette année 1522, et il eut un vent si favorable, que le 30 il fit son entrée au Vatican : le lendemain, il fut couronné dans l'église de Saint-Pierre.

Adrien n'avoit pas les qualités brillantes de son prédécesseur; mais il montra que le chef même de l'Eglise, au moyen d'un sens droit et des dons surnaturels de l'esprit de Dieu, pouvoit le servir plus avantageusement que les génies beaucoup mieux pourvus de talents humains. Léon X avoit autorisé la vénalité des charges et des offices de la cour romaine : dans le peu de temps qu'Adrien gouverna l'Eglise, et qui ne fut guère que d'une année, à compter depuis son intronisation jusqu'à sa mort, il supprima cette vénalité, modéra les taxes de la datéerie, abolit les coadjutoreries et les regrès<sup>1</sup>, et fit en sorte que les bénéfices ne fussent conférés qu'à des ecclésiastiques vertueux et capables. Sollicité en faveur de son propre neveu par des personnes de distinction, il refusa de lui donner un second bénéfice, parce qu'il en avoit un de soixante-dix écus d'or. Et comme on lui représentoit que ce revenu étoit peu de chose pour le neveu d'un pape : Les hommes, répondit-il, sont pour les bénéfices, et non pas les bénéfices pour les

<sup>1</sup> Giacom. t. III, p. 426. Rain. an. 1522, n. 19.

ho  
tio  
po  
sur  
po  
inf  
toi  
des  
véc  
tud  
rét  
et n  
avo  
men  
de s  
A  
trait  
de S  
gen  
vrai  
cette  
prim  
tions  
ceur  
chris  
noit  
son a  
Il lu  
missi  
Et-ra  
doit :  
qui,  
dorf  
que j  
timen  
ainsi,

hommes. Il s'efforça de remédier aux abus de la prédication et de la multiplication des indulgences, accordées même pour la construction de l'église de Saint-Pierre. Il s'appliqua surtout à réformer la discipline et les mœurs du clergé ; et pour cela il prit si bien ses mesures, qu'un règne plus long eût infailliblement conduit cette grande œuvre à son terme. Il s'étoit associé dans cette entreprise deux excellents hommes, et des plus justement révéérés, savoir Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théate, et Marcel Gaétan de Thienne. Ces sollicitudes apostoliques ne l'empêchèrent pas de veiller aux intérêts temporels de l'Église romaine, à laquelle il fit restituer, et même par la force des armes, des principautés entières qu'on avoit usurpées sur elle; en quoi néanmoins il signala constamment sa modération, et le désintéressement rare qui fut une de ses vertus les plus marquées.

Avant l'exaltation de ce pontife, Luther ennuyé de sa retraite étoit retourné à Wittemberg, contre le gré de l'électeur de Saxe, dont il satisfit à son ordinaire le génie borné par le genre de raisons qu'il savoit y accommoder parfaitement : son vrai motif étoit son ressentiment contre Carlostad, qui durant cette absence avoit renversé les images à Wittemberg, supprimé l'élévation du saint Sacrement, et fait plusieurs innovations semblables ; non que ces changements tinsent fort au cœur à Luther, qui accusoit l'auteur de faire consister le christianisme en des choses de néant : mais il ne lui pardonnoit pas, comme il s'en exprime nettement, d'avoir méprisé son autorité, et de s'être érigé, à son préjudice, en chef de parti. Il lui reprocha, aveuglement inconcevable ! d'avoir agi sans mission : comme si la sienne eût été beaucoup mieux établie. Et rappelant en passant le genre de miracles sur quoi il la fondeoit : « C'est la parole, dit-il avec son éloquence de taverne, qui, pendant que je buvois paisiblement ma bière avec Amstdorf et mon cher Mélanchton, a tellement ébranlé la papauté, que jamais potentat n'en a fait autant. » Puis ajoutant les sentiments impies à ces idées basses : « Si vous prétendez continuer ainsi, reprend-il, je me dédirai, sans balancer, de tout ce que

j'ai dit et enseigné jusqu'à présent; j'en ferai ma rétractation, et vous laisserai dans les lacs. Tenez-vous pour bien averti; et après tout, quel mal vous fera la messe papale? » Est-ce un homme en délire, est-ce un véritable athée qui se joue ainsi de la religion? Au sujet de la communion sous les deux espèces, que Luther comptoit aussi parmi les choses de néant établies par Carlostad, voici comment il insultoit à l'autorité la plus sacrée pour les fidèles : « Si un concile ordonnoit les deux espèces, dit-il, en dépit de ce décret nous n'en prendrions qu'une, ou point du tout, et nous maudirions ceux qui les prendroient en vertu d'une pareille ordonnance ! »

Il y avoit toutefois, dans la querelle de ces deux novateurs, un fonds plus important, au jugement de Luther, savoir le dogme de la présence réelle. On lui eût fait grand plaisir, à ce qu'il assure lui-même, de lui fournir quelque bon moyen pour la nier, parce que rien ne lui eût été meilleur, poursuit-il, dans le dessein qu'il avoit de nuire à la papauté : mais là-dessus l'Écriture lui parut si claire et si formelle, qu'il ne trouva moyen de s'opposer à cette vérité, sans vouloir s'aveugler lui-même par une malice qui n'étoit susceptible d'aucun palliatif. Il demeura invinciblement frappé de la force et de la simplicité de ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang; ce corps livré pour vous, ce sang de la nouvelle alliance, répandu pour la rémission de vos péchés.* Il faut même lui rendre justice, ou plutôt faire hommage à cette main invisible et toute-puissante qui met un frein aux impies les plus emportés, et ne leur permet pas de faire à l'Église tout le mal qu'ils se proposent. Ce fut principalement pour l'erreur contraire à ce point de foi, qu'il poussa Carlostad sans aucun ménagement, et qu'il le contraignit à se retirer de Wittemberg à Orlemonde, ville de Thuringe encore soumise à l'électeur de Saxe. Mais tout en soutenant la présence réelle, Luther rejetoit la transsubstantiation, et conservoit dans l'eucharistie la substance du pain. « Je crois avec Wiclef, disoit-il, que le pain y demeure; et avec les sophistes (c'est ainsi qu'il appelloit nos théologiens), que le corps du Seigneur y est aussi. » Tel fut son

monstrueux système de l'impanation. Suivant les explications grossières qu'il en donnoit, le corps de Jésus-Christ étoit avec le pain, comme le feu est avec le fer brûlant, ou comme le vin est dans le tonneau. Ses disciples, et surtout Oziandre pousoient l'absurdité jusqu'à soutenir que cette union du corps et du pain se faisoit de la même manière que l'union hypostatique du Verbe et de l'homme s'étoit opérée dans l'incarnation; d'où l'on pouvoit dire : Ce pain est le corps du Seigneur, ce vin est son sang; et par un renversement entier du langage et du sens commun : Ce pain est Dieu : extravagance impie qu'adoptoit Oziandre, mais sans être approuvé de Luther dont nous ne cherchons point à charger le tableau. C'est bien assez qu'il ait donné lieu à cet excès.

Carlostad continuant à brquiller, et fomentant à Orlemonde la rébellion des paysans, que le livre de la Liberté chrétienne et toutes les déclamations de Luther contre les lois et les législateurs avoient enfin soulevés contre leurs souverains ( quoique protecteurs du nouvel évangile ), l'électeur y envoya son évangeliste, afin de calmer les esprits. Luther, par le manège de Carlostad, fut reçu à grands coups de pierres, et presque étouffé sous la boue dont on le couvrit. Le reste de la scène n'eut pas plus de dignité. Les deux antagonistes, pour le lieu de leur conférence, choisirent l'auberge de l'Ourse noire<sup>1</sup>. Luther fit aisément grâce à Carlostad, sur le mariage sacrilège dont celui-ci depuis peu avoit donné le premier exemple aux ecclésiastiques. Comme il avoit envie de l'imiter bientôt, il n'en témoigna que de la satisfaction, et pria le ciel de fortifier ceux qui ouvroient cette route pour faire cesser le libertinage papistique : prière si efficace, que toute cette grande réforme, comme le dit plaisamment Erasme<sup>2</sup>, parut bientôt se borner à défroquer des moines, et à marier des prêtres; en sorte que dans cette tragédie pompeuse, le mariage, comme dans la comédie, faisoit toujours le dénouement. Mais des vœux adressés au ciel, pour une passion qui ne peut que trop sur la corruption du cœur humain, quel délire et quelle impiété ! Luther traita plus sérieusement l'affaire des paysans, ou

<sup>1</sup> Hospit. Sacram. part. 2, f. 32. — <sup>2</sup> Lib. 19. ep. 3.

de la rébellion. Carlostad, après s'en être assez mal défendu, mit Luther à son tour sur la défensive, attaqua fortement son opinion de la présence réelle, et le menaça de la combattre par écrit. Luther, avec un regard dédaigneux, le défia d'écrire; et tirant de sa poche un florin d'or, il le lui abandonne, s'il soutient le défi. Carlostad le met dans la sienne. On se touche réciproquement dans la main, on se promet bonne guerre, et l'acte se confirme à la façon du pays. Luther boit à la santé de Carlostad et du bel ouvrage qu'il va mettre au jour; Carlostad fait raison, en avalant le verre plein: après quoi on se prépare, en se faisant des adieux dans le ton du reste de la pièce. Puissé-je te voir sur la roue, dit Carlostad à Luther! Puisses-tu, répondit Luther à Carlostad, te rompre le cou avant de sortir de la ville<sup>1</sup>! Disons-le encore une fois avec le grand évêque de Meaux: Voilà le nouvel Evangile, voilà les actes des nouveaux apôtres<sup>2</sup>.

Pour revenir le moins qu'il se peut sur des choses dont le récit est à peine autorisé par la nécessité d'en lever le scandale, nous ajouterons ici, en anticipant sur le cours des années, que, banni de tous les états du duc Frédéric de Saxe, Carlostad se réfugia auprès de Zuingle, à Zurich en Suisse. Sa manière de penser sur les sacrements le fit bien accueillir d'abord de ce luthérien devenu sacramentaire; mais ensuite Zuingle craignant de partager la gloire d'avoir enfanté cette hérésie nouvelle, dont il est en effet le père, abandonna Carlostad, qui tomba dans une misère extrême. Il fut contraint de recourir à son ancien maître, et d'en fléchir l'orgueil à force de bassesses. Luther, en lui obtenant la permission de revenir à Wittemberg, ne paroît qu'avoir voulu mieux jouir du spectacle de son humiliation. Carlostad y fut si méprisé, si abandonné de tout le monde, que réduit au travail des plus pauvres paysans, on le vit porter du bois à vendre de rue en rue, jusqu'à ce que, ne pouvant plus soutenir le contraste de ce qu'il étoit et de ce qu'il avoit été, il alla reprendre à Bâle le métier de prédicateur et de brouillon. C'est là qu'il mourut, si odieux au parti luthérien, que plusieurs de ses écrivains

<sup>1</sup> Luth. tom. VII, f. 507. — <sup>2</sup> Hist. Variat. l. 2, u. 11.

n'ont pas rougi de conter qu'il avoit été étranglé par le diable à l'issue d'un prêche. Il laissa un fils nommé Jean, qui eut le bonheur de rentrer dans le sein de l'Eglise, et se fit gloire d'adhérer au concile de Trente.

Luther ayant ainsi écrasé son rival, devint plus absolu et plus arrogant qu'il n'avoit encore été. C'est alors qu'il publia le livre qui a pour titre : *Contre l'état faussement nommé ecclésiastique*, c'est-à-dire, qu'il sonna le plus violent tocsin contre les évêques, qu'il y ordonne d'exterminer sans rémission. La bulle de réformation qu'il opposa dans la même rencontre à la bulle *In cœnâ Domini*, porte que tous ceux qui emploieront leurs forces et leurs biens pour ravager les évêchés, et pour abolir le ministère épiscopal, sont les véritables enfants de Dieu; et que ceux qui les défendent ou leur obéissent, sont les suppôts de Satan. Tout cela étoit prouvé, à sa manière, par plusieurs passages de l'Écriture sainte. Il vouloit, qu'après qu'on auroit exterminé les évêques, les abbés et les moines, tous les fonds et tous les biens des évêchés, des abbayes et des monastères fussent à la disposition des puissances séculières dans la domination desquelles ils se trouvoient. Tel est le fond de son livre, intitulé, *Du fisc commun*, qui, légitimant la cupidité des princes et des magistrats, aida principalement à la fortune de sa réforme. Pour trouver plus facilement des preuves de ces paradoxes dans les divines Écritures, il fit paroître vers le même temps sa traduction de la Bible, faite avec toute l'élégance et toutes les finesses dont la langue allemande est susceptible. Luther, qui la possédoit parfaitement, parut se surpasser lui-même dans un ouvrage où l'espoir d'opérer de plus grands fruits de séduction aiguillonna plus vivement le talent du séducteur. La correction, la propreté, la beauté des éditions répondoit à celle de l'expression. On n'omit aucune des recherches familières en pareil cas aux éditeurs des livres de parti.

Mais des théologiens profonds, et non moins versés dans l'art d'écrire, relevèrent et firent toucher au doigt jusqu'à mille altérations criantes du texte sacré dans la seule version du nouveau Testament. Entre tous les autres, Jérôme Emser, conseiller du prince Georges de Saxe, aussi distingué par son

esprit que par son rang et sa naissance, très-habile dans les sciences divines et humaines, et joignant un zèle d'apôtre à tant de qualités brillantes, suivit pas à pas le faussaire, et le réduisit à un tel désespoir, que cette bouche cynique parut négliger tous ses autres adversaires, pour mieux accabler celui-ci d'injures. Emser se dévouant avec d'autant plus de générosité pour la cause commune de la religion, et ne craignant pas d'attirer sur lui toute la fureur de la cabale luthérienne, à la version qui en étoit l'idole, il opposa une traduction qui rendoit avec autant de précision que de fidélité le texte de la Vulgate, et qui faisoit sauter aux yeux toutes les falsifications de l'hérésiarque. Cet ouvrage engagea plusieurs princes ecclésiastiques et laïques, entre autres l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur, le duc de Bavière et le prince Georges de Saxe, à proscrire par des édits rigoureux la version de Luther, à la faire brûler publiquement, et à obliger tous leurs sujets, sous peine de châtimement rigoureux, d'en rapporter aux officiers préposés à cet effet tous les exemplaires qu'ils en pouvoient avoir. Ce qui mit Luther en une telle furie, qu'il publia contre ces princes un libelle d'une insolence insensée<sup>1</sup>. Il les y traite de tyrans impies; et par le pouvoir suprême dont il avoit dépouillé le pape pour s'en revêtir, il défend de livrer Jésus-Christ entre les mains d'Hérode: c'étoient les images sous lesquelles il se mettoit en contraste avec les têtes les plus augustes. Il osoit tout, et son parti se fortifioit par les excès même les plus capables de le décrier et de le ruiner.

Le temps étoit arrivé, où il étoit donné à l'homme ennemi de dévaster le champ du père de famille, et même de lui en ravir les parties les plus privilégiées. L'île de Rhodes, où les deux glaives se trouvoient réunis dans la main de la religion, tomba pour lors au pouvoir des ennemis éternels du nom chrétien. Le sultan Soliman II, enorgueilli de la prise de Belgrade, dont il s'étoit emparé l'année précédente, se flatta d'emporter de même le boulevard où avoient échoué jusqu'à les efforts de ses plus formidables prédécesseurs. Il regardoit comme un opprobre pour l'empire du croissant, un repaire

<sup>1</sup> Luth. lib. de secular. notest.

de pirates et de larrons, ainsi nommoit-il Rhodes, qui sans cesse alarmoit ses ports, ses îles, ses meilleures places, et ravageoit impunément toutes ses provinces maritimes. D'ailleurs il s'étoit fortement persuadé, sur les avis trouvés dans les Mémoires de Selim son père, que, pour se bien affermir dans ses états, il devoit subjuguier Rhodes après Belgrade. Le moment de l'entreprise lui sembloit arrivé, et l'exécution facile, tandis qu'il n'avoit rien à craindre des princes chrétiens les plus puissants, l'empereur et le roi de France soutenant à peine le poids de la guerre qu'ils se faisoient avec tant d'animosité, et devant peu s'intéresser à ce qui se passeroit aux extrémités du Levant.

En effet, le grand-maître instruit des projets du sultan, fit partir en vain des chevaliers pour réclamer l'assistance de toutes les cours de l'Europe. Ces envoyés ne s'étoient pas fait entendre, que le grand-maître se vit investi dans son île par une flotte de quatre cents voiles, galères ou autres vaisseaux, et par cent quarante mille hommes de débarquement. La valeur eût encore suffi contre la multitude, si la perfidie n'eût pas trouvé accès dans le sein même de la religion. Villiers de l'Île-Adam, élu grand-maître de Rhodes l'année précédente, avoit eu pour compétiteur André d'Amaral, qui en étoit chancelier. L'ambition, dans un état saint, est capable de tout. Les noirceurs de la trahison ne firent pas horreur à d'Amaral. D'abord il encouragea le sultan à venir assiéger Rhodes. Par l'entremise d'un Turc pris en guerre, il l'instruisit exactement de l'état où se trouvoit l'île, des endroits les plus foibles de la place, et du petit nombre des combattants qui s'y rencontroient. D'Amaral étoit secondé par un médecin juif, qui servoit habituellement d'espion au grand-seigneur, et qui lui donnoit des avis presque journaliers, par l'entremise d'un juif de Scio, chargé de les faire parvenir à Constantinople. Cependant les chevaliers se défendirent avec leur courage ordinaire pendant près de six mois que dura le siège, et avec des succès qui tournèrent quelquefois la fureur du sultan contre Mustapha son beau-frère, dont il avoit principalement suivi les conseils dans cette entreprise : il faillit un jour de le tuer de sa propre main. Quand même il fut revenu de son empor-

tement, il fit défendre à Mustapha de jamais paroître devant lui, et l'envoya aux extrémités de l'empire gouverner l'Égypte, après lui avoir substitué Achmet-bacha dans le commandement du siège.

Cette disgrâce fut la suite d'un assaut général, donné depuis l'arrivée du sultan, qui, pour relever le courage abattu de l'armée, étoit venu en personne au siège, avec un renfort de quinze mille hommes, les meilleures troupes de tout l'empire. Quoiqu'une artillerie formidable eût déjà foudroyé la place un mois durant, sans interruption, ni le jour, ni la nuit, les Rhodiens attaqués aussitôt après par quatre endroits différens, firent partout des prodiges de valeur, dont le moindre dommage pour les Turcs fut le massacre d'un plus grand nombre de ces infidèles que Soliman n'en avoit amené. Leurs meilleurs capitaines y périrent, et toute leur armée parut découragée d'une manière plus irrémédiable qu'avant l'arrivée du sultan. Dans la place au contraire, tout étoit devenu soldat, et les soldats autant de héros. Les prêtres, les religieux, les vieillards, les enfans même et les femmes vouloient avoir part au péril du combat, moindre en effet que celui de l'inaction, ou de l'invasion qui en eût été la suite. La foi, l'enthousiasme, les fougues du désespoir, les foiblesses même de l'amour converties en fureur, les élevoient au-dessus de la nature, et sembloient en faire plus que des hommes. Une Grecque passionnée pour un capitaine de la même nation, ayant appris qu'il avoit été tué, embrassa ses enfans avec tendresse, fit sur eux le signe de la croix, prit un poignard, et leur dit : Chers et malheureux enfans, il vaut mieux mourir, que de devenir le jouet d'impurs infidèles. Elle les égorge à l'instant, se revêt aussitôt des habits encore sanglans de leur père; et prenant pour toute arme un bâton ferré, elle fond tête baissée sur les barbares, qu'elle ne cesse d'immoler, jusqu'à ce que, criblée de coups et épuisée de sang, elle tombe elle-même sans vie. Voilà ce que put faire une femme abandonnée à une passion coupable : que ne firent point tant de personnages héroïques, dont les exploits aussi prodigieux qu'innombrables, ne sauroient trouver place dans les bornes qui nous sont prescrites?

Cependant les succès mêmes des Rhodiens leur devoient

funestes. Leurs victoires multipliées diminoient leur petit nombre de jour en jour, et les anéantissoient insensiblement. Après l'aussaut général dont nous venons de parler, et qui avoit été précédé de plusieurs autres, Rhodes se trouva presque sans défenseurs et sans chefs. Le grand-maître d'artillerie, le général des galères, le grand gonfalonier étoient tués, sans compter une infinité de chevaliers. Parmi ceux qui survivoient, il y en avoit peu qui ne fussent blessés de manière à ne pouvoir continuer leurs services; la plupart des soldats étoient hors de combat. Le secret seul pouvoit sauver la place; et pendant quelque temps il fut en effet assez bien gardé, pour que Soliman désespérât de la prendre et se déterminât à lever le siège. Déjà il se dispoit à plier bagage, lorsqu'un misérable transfuge, Albanois de naissance, gagna le camp des Turcs, et avertit le grand-seigneur de l'état désespéré où se trouvoit la ville. Ceci, ne portant que sur le témoignage intéressé d'un aventurier, n'eût peut-être rien changé à la disposition du sultan, s'il n'eût reçu en même temps une lettre du chancelier d'Amaral, qui confirmoit de point en point le rapport de l'Albanois. Cette nouvelle répandue dans le camp ranima le courage des Turcs, à qui Soliman, pour le soutenir et l'animer de plus en plus, promit le pillage de la ville, s'ils l'emportoient d'assaut. Dès lors il se résolut à la prendre ou à périr sous ses murs.

Alors aussi la trahison du chancelier fut découverte, assez tôt pour lui faire subir le supplice et l'infamie qu'il méritoit, mais trop tard pour sauver une place dont l'attaque et la réduction étoient désormais la même chose. D'Amaral fut convaincu d'avoir jeté dans le camp des Turcs plusieurs lettres attachées à des traits d'arbalète, et le domestique de confiance qu'il avoit employé à ce manège, y ayant été surpris, confessa lui-même ce crime, qui fut encore attesté par un chapelain grec, spectateur de l'un de ces traits lancés avec un papier attaché au milieu. Sur ces dépositions, et quantité d'indices, presque aussi concluants, le domestique fut condamné à être pendu; et le chevalier, malgré son obstination à ne rien avouer, eut la tête tranchée publiquement, sans vouloir demander pardon à Dieu, ni donner aucun signe de religion. Son corps fut en-

suite écartelé, et sur quatre bastions exposé à la vue des Turcs.

Cependant le nouveau général de l'armée ottomane, Achmet-bacha, ingénieur habile, usa de précautions négligées par Mustapha son prédécesseur, mit sagement en usage la sape et la mine, fit bâtir au devant de la tranchée un rempart comparable à ceux de la ville, et prit toutes les mesures propres à épargner le sang de ses troupes. Un assaut donné après cela fut encore inutile aux infidèles, qui trouvèrent de nouveaux retranchements bordés d'artillerie. Ils y essayèrent des pertes nouvelles, et les Rhodiens y firent de nouveaux prodiges de valeur : mais le noble bresçan Gabriel Martinengue, qui étoit accouru généreusement de Candie au secours de Rhodes, et qui en faisoit la meilleure défense par son habileté incomparable dans le génie, reçut une blessure qui le tint trente-quatre jours dans l'impossibilité d'agir. Durant tout ce temps-là, le grand-maître demeura dans un retranchement, sans prendre de repos ni le jour ni la nuit. A son exemple, les chevaliers sacrifioient de même leurs forces ou leur vie languissante, par un héroïsme plus généreux que celui des combats, qui ne leur semblèrent par intervalle que de courts délassements. Ils attendoient quelque secours des chevaliers français qui avoient armé deux vaisseaux à Marseille : mais l'un fut englouti par la tempête, après qu'il eut à peine quitté la côte de France ; et l'autre, après avoir résisté plus longtemps, alla échouer sur les côtes de Sardaigne. Achmet, procédant toujours avec sa circonspection et son intelligence accoutumée, avoit ruiné la plupart des bastions, pénétré par la mine jusque sous les nouveaux retranchements des assiégés, et conduit sa tranchée plus de deux cents pas dans la ville, sur une largeur de soixante-dix.

Soliman néanmoins, tremblant toujours pour le succès, fit proposer à plusieurs reprises des conditions, qui furent toutes rejetées par le grand-maître avec tant de grandeur d'âme, qu'ayant enfin refusé d'entendre à ces propositions, il fit recevoir à coups de mousquets les agents qu'on s'obstinoit encore à lui envoyer. Le courage des citoyens n'eut pas la même persévérance. Comparant enfin les offres du sultan aux hor-

re  
foy  
leu  
ren  
ils  
con  
sian  
lett  
tion  
les  
de h  
sero  
tins  
gion  
la r  
des  
roier  
leurs  
vaisse  
pour  
qu'ils  
emba  
sacré  
qu'ils  
lères.  
que q  
piller  
pour  
Ce  
gneur  
lender  
d'une  
gnoier  
neurs.  
des en  
de ma

reurs de leur ville emportée d'assaut, ne voyant plus que leurs foyers et leurs églises même inondés de sang, leurs filles et leurs femmes abandonnées à la brutalité des infidèles, ils crièrent unanimement, que si le grand-maître ne capituloit pas, ils feroient leur traité à part. Forcé d'assembler le conseil, comme il opposoit encore à la pluralité des voix la juste défiance qu'il disoit avoir de la foi des Turcs, on lui remit une lettre de Soliman, qui offroit pour la dernière fois des conditions honorables, et en cas de refus, menaçoit des extrémités les plus affreuses. Les conditions furent acceptées et exécutées de bonne foi. Elles portoient en substance que les églises ne seroient, ni profanées, ni pillées; que les chrétiens, soit latins, soit grecs, conserveroient le libre exercice de leur religion; qu'on ne prendroit point sur eux le tribut d'enfants pour la recrue des janissaires; que les habitants seroient exempts des impôts et de toute charge pendant cinq ans; qu'ils auroient pendant trois ans la liberté de se retirer, et d'emporter leurs effets avec eux; que le grand-seigneur fourniroit les vaisseaux suffisants aux chevaliers et aux officiers de l'ordre, pour les transporter sous bonne escorte dans l'île de Candie; qu'ils auroient douze jours depuis la signature du traité, pour embarquer les reliques des saints, les vases et les ornements sacrés, leurs propres effets, meubles, titres, et tout le canon qu'ils avoient coutume d'employer à l'armement de leurs galères. On tint si fidèlement la main à l'exécution de ces articles, que quelques janissaires ayant fait du tumulte et commencé à piller, le général Achmet fit dire à l'aga que sa tête répondroit pour ses gens, et le désordre cessa aussitôt.

Ce général témoigna aussi à l'île-Adam, que le grand-seigneur le verroit avec plaisir. Le grand-maître se rendit dès le lendemain à la tente de Soliman, où après qu'on l'eut revêtu d'une veste superbe, ainsi que les chevaliers qui l'accompagnoient, on l'introduisit à l'audience. Soliman le combla d'honneurs, lui dit, pour le consoler, que la perte ou la conquête des empires n'étoient que des jeux de la fortune, et tenta par de magnifiques promesses de le détacher des puissances chré-

† Jacq. de Bourb. Hist. de Rhod. p. 681



# TABLE

## CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE.

DEPUIS L'AN 1418, JUSQU'A L'AN 1523.

### PAPES.

CCIII. MARTIN V, mort le 20 <i>février</i>	1431.	CCX. Innocent VIII, 29 août	1484.
CCIV. Eugène IV, élu le 3 mars	1431.	25 juillet	1492.
mort le 23 <i>février</i>	1447.	CCXI. Alexandre VI, 11 août	1492.
CCV. Nicolas V, 6 mars	1447.	18 août	1503.
24 mars	1455.	CCXII. Jules II, 1. <sup>er</sup> novembre	1503.
CCVI. Calixte III, 3 avril	1455.	2 février	1513.
8 août	1458.	CCXIII. Léon X, 11 mars	1513.
CCVII. Pie II, 27 août	1458.	1. <sup>er</sup> décembre	1521.
16 août	1464.	CCXIV. Adrien VI, 9 janvier	1522.
CCVIII. Paul II, 31 août	1464.		
28 juillet	1471.	ANTIPAPE.	
CCIX. Sixte IV, 9 août	1471.	Félix V, antipape depuis	1439.
13 août	1484.	jusqu'à	1449.

### SOUVERAINS.

EMPEREURS D'ORIENT.		Charles VII,	1461.
MANUEL Paléologue, mort en	1425.	Louis XI,	1483.
Jean Paléologue II,	1448.	Charles VIII	1498.
Constantin XII, enseveli sous les		Louis XII, 1. <sup>er</sup> janvier	1515.
ruines de son empire, en	1453.	François I. <sup>er</sup> . . . . .	
EMPEREURS D'OCCIDENT.		ROIS D'ESPAGNE.	
Sigismond,	1437.	NAVARRE :	
Albert II,	1439.	Charles III,	1425.
Frédéric III,	1493.	Jean II,	1479.
Maximilien I,	1519.	Eléonore,	1479.
Charles V. . . . .		François-Phebus,	1483.
ROIS DE FRANCE.		Cathérine et	
Charles VI	1422.	Jean d'Albret,	1516.

ARAGON :		René d'Anjou ,	1458.
Alphonse V ,	1458.	Ferdinand I ,	1494.
Jean II ,	1479.	Jean d'Anjou ,	1470.
Ferdinand V le Catholique ,	1516.	Alphonse II ,	1495.
		Ferdinand II ,	1496.
		Frédéric III , dépeuplé en 1501 , mort en	1504.
CASTILLE ET LÉON :			
Jean II ,	1454.	ROIS DE SICILE :	
Henri IV ,	1474.	Ferdinand de Castille ,	1416.
Ferdinand V ,	1516.	Alphonse ,	1458.
et Isabelle ,	1504.	Jean d'Aragon ,	1479.
Philippe I , dit le Beau ,	1506.	Ferdinand le Catholique , qui réu- nit les deux royaumes , meurt en	1516.
Jeanne la Folle . . . . .	1516.		
Charles I , roi depuis puis empereur sous le nom de Charles V depuis	1519.	ROIS DE DANEMARCK :	
		Eric , de 1412 à	1440.
		Christophe ,	1448.
		Christiern I ,	1481.
		Jean ,	1513.
PORTUGAL :			
Jean I , le Grand	1433.	ROIS DE SUÈDE :	
Edouard ,	1483.	Eric XII ,	1441.
Alphonse V ,	1481.	Christophe ,	1470.
Jean II ,	1495.	Sténon-Sture ,	1483.
Emmanuel le Fortuné ,	1521.	Jean II ,	1503.
		Swante-Sture ,	1512.
		Sténon-Sture II ,	1520.
ROIS D'ANGLETERRE :			
Henri V ,	1422.	ROIS DE POLOGNE :	
Henri VI , détrôné ,	1461.	Jagellon , dit Uladislas V ,	1434.
Edouard IV , premier roi de la maison d'York ,	1483.	Uladislas V ,	1445.
Edouard V ,	1483.	Casimir IV ,	1492.
Richard III , dit le Bossu ,	1485.	Jean-Albert ,	1501.
Henri VII , de la maison de Tudor ,	1509.	Alexandre ,	1506.
Henri VIII , son fils . . . . .	1509.		
ROIS DE NAPLES :			
Ladislas ,	1414.	RUSSIE .	
Louis III d'Anjou ,	1434.	Ivan III , dit le Menaçant ,	1505.
Jeanne II et Jacques de Bourbon ,	1435.	( Maximilien I lui donne le titre d'empereur . )	
Alphonse I ,	1458.		

## SECTAIRES.

1458.  
1494.  
1470.  
1495.  
1496.

LES thaborites, les orbites, les sionites, les orphelins, les calistins, sont autant de branches plus ou moins perverses de la secte des hussites.

1504.

Augustin de Roma, 1435. Il avançoit quelques propositions dans lesquelles il attribuoit à la nature humaine de Jésus-Christ ce qui ne convient qu'à la nature divine.

1416.

1458.

1479.

Adamites, secte dissolue renouvelée par Picard, à la faveur de celle des hussites.

1516.

Marc d'Éphèse rétablit, après le concile de Florence, le schisme que les Grecs y avoient abjuré.

1440.

1448.

1481.

1513.

Le moine Gennade, qui anima le schisme des Grecs, peu avant la ruine de cet empire.

Pierre de Rieu, entêté des opinions des réalistes, jusqu'à nier la vérité de toutes les propositions du futur contingent. Il fut cité à Rome, et obligé de se rétracter.

1441.

1470.

1483.

1502.

1512.

1520.

Jean de Vésel ou Vésalie, 1479. Il a prélué en Allemagne aux hérésies du siècle suivant, principalement contre les lois et les observances générales de l'Eglise.

Pierre d'Osma, docteur de Salamanque, 1479. Il fut condamné pour avoir attaqué, au moins indirectement, le pouvoir des clefs.

Renaud Péacock, évêque de Chester, 1489, condamné par le concile de Lambeth, et déposé de l'épiscopat pour avoir reproduit le wicléfisme sous des formes nouvelles. Le carme Jean Milverton, son disciple et professeur d'Oxford, fut excommunié pour le même sujet.

Jean Laillier, vers le même temps et pour les mêmes raisons, fut exclu du doctorat par la faculté de théologie de Paris, et obligé à se rétracter.

Les frères de Bohême, 1504.

Ils professèrent la plupart des erreurs enseignées depuis par Luther et Calvin, et marquèrent la même insolence que ces hérésiarques contre l'Eglise et ses pasteurs légitimes.

Luther, 1517.

Mélancton, disciple de Luther, et d'abord aussi Carlostad.

Zuingle, chef des sacramentaires, 1519.

## PERSÉCUTIONS.

1434.

1445.

1492.

1501.

1506.

CRUAUTÉS et désordres de toute espèce commis par les hussites en Bohême et dans les provinces voisines, surtout après la mort de Jean Hus et sous les ordres de Ziska, puis des deux Procopes.

Catholiques outragés et très-maltraités en Grèce, depuis le concile de Florence.

Entreprises et violences diverses des hussites contre leur souverain même, selon le pouvoir qu'on leur faisoit, et les rencontres où ils espéroient attenter impunément.

1505.

Mahomet II, durant les trentes années de son règne, manqua peu d'occasions de signaler sa barbarie et sa haine forcée contre les chrétiens, dans les immenses conquêtes qu'il fit sur eux. En mille rencontres, il commit à leur égard des atrocités qui le firent justement regarder comme un nouveau Néron. Il fit même beaucoup plus de martyrs que ce premier tyran, quoique sous des prétextes détournés, de 1451 à 1481.

## ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

- SAINT Vincent Ferrier**, 1419. On a de lui un traité de la vie spirituelle, un livre de la fin du monde, des épîtres, enfin ces sermons qui opéroient des conversions si admirables, et dont la simplicité fait connoître que ce n'est pas l'éloquence humaine qui change les cœurs.
- Jean de Courte-Cuisse**, 1425. Nommé évêque de Paris par le roi d'Angleterre, il refusa cette dignité et se retira à Genève dont il devint évêque en 1422. Son ouvrage le plus considérable est un traité de la *foi de l'Eglise, du souverain Pontife et du concile*, publié par Dupin à la suite des œuvres de Gerson.
- Pierre d'Ailli**, cardinal évêque de Cambrai, 1425. Entre ses nombreux ouvrages, où l'on trouve un grand sens, des vues saines et profondes, avec un raisonnement nerveux, son traité de la réforme de l'Eglise est le plus digne d'attention.
- Jean Gerson**, chancelier de l'université de Paris, 1429. Il a laissé quantité d'ouvrages, sur le dogme, la discipline, la morale, l'écriture et les affaires de son temps, qui remplissent cinq volumes *in-folio*. On y trouve partout, avec une profonde connoissance de la théologie, la sagesse et la piété que respiroit l'auteur. Quelques écrivains lui attribuent, mais sans beaucoup de raison, le livre incomparable de l'imitation de Jésus-Christ, dont Thomas à Kempis, chanoine régulier du monastère de Sainte-Agnès, près de Zwol en Hollande, est plus vraisemblablement l'auteur.
- Thomas de Valden**, 1430. Ce théologien anglais, de l'ordre des carmes, se distingua aux conciles de Fise et de Constance, et par ses écrits contre les Vicéistes et les hussites. Son principal ouvrage est un traité imprimé à Venise en 3 vol. in-folio, intitulé : *Doctrinale antiquitatum fidei Ecclesie catholice*. C'est l'édition la plus estimée. Rare.
- Henri de Gorichem**, 1431. Ce théologien enseigna long-temps à Cologne. On a de lui plusieurs traités des Cérémonies de l'Eglise, de la solennité des fêtes, des commentaires, et un livre sur les superstitions. Tous ces écrits sont en latin, comme ceux de cette époque.
- Nicolas Clémangis**, ou de Clamange, 1440, docteur de Paris, regardé comme l'écrivain le plus éloquent et le plus poli de son temps. Nous avons, outre ses lettres, des traités sur le schisme et sur les mœurs.
- Léonard Bruni**, dit l'Arétin, 1443. Il est auteur d'une histoire de Florence, d'un traité contre les hypocrites, et d'autres écrits de littérature, dont les plus estimés sont ses lettres, à cause de la connoissance qu'il eut des affaires de son temps. Il ne faut pas le confondre avec l'Arétin surnommé *le Fléau des princes*.
- Saint Bernardin de Sienna**, 1444. Il s'est rendu très-célèbre par ses sermons remplis d'onction, et par ses traités de piété.
- Nicolas Tudesque**, nommé Panorme, du nom latin de Palerme, dont il étoit archevêque, 1445. Il étoit très-versé dans la jurisprudence. Son traité sur le concile de Bâle, contre Eugène IV, est fameux, et ses commentaires sur les décrétales sont fort estimés, en France surtout. Mais il est bon de savoir que Panorme écrivit sous l'influence du roi d'Espagne dont alors il étoit sujet; qu'il fut légat de l'antipape Félix; et qu'il changea d'avis avec ces princes.
- Alphonse Tostat**, évêque d'Avila, 1454. L'Espagne compte cet écrivain au nombre de ses plus grands hommes.

Ce qui reste de ses ouvrages forme treize volumes *in-folio*. Ce sont de savants commentaires sur l'Écriture, et différents opuscules tant de morale que de discipline.

Saint Laurent Justinien, 1455, auteur de plusieurs ouvrages de piété.

Saint Jean Capistran, 1456. Il a laissé différents traités de morale et de jurisprudence.

Saint Antonin, archevêque de Florence, 1459. On a de lui une somme théologique, une somme historique, et d'autres ouvrages. Ces trois saints auteurs montrent dans leurs écrits beaucoup d'attachement au saint Siège.

Georges Scholarius ou Gennade, patriarche de Constantinople, l'un des Grecs les plus savants et les plus éloquents de son siècle, 1460. Les harangues qu'il prononça pour l'union, au concile de Florence, sont très-estimées; il a aussi un grand nombre d'excellents traités en faveur de l'église latine. Ceux qu'on trouve contre elle, parmi les œuvres de Gennade, sont d'un autre auteur qui portoit le même nom.

Blondus Flavius, 1463. Ses trois décades d'histoire sur l'empire d'Occident, depuis l'an 1410 jusqu'en 1440, sont louées pour leur exactitude.

Guillaume de Vorilong, 1464, fameux théologien franciscain. Il a laissé un commentaire sur le maître des sentences, et un abrégé des questions de théologie sous le titre de *Vade mecum*.

Le cardinal de Cusa, 1464. On a de ce prélat, l'un des plus grands hommes de son siècle, trois volumes *in-folio*. On estime surtout son grand traité de la concordance catholique. Ses lettres sont intéressantes à raison des grandes affaires où il eut part dans ses légations. Dans tous ses ouvrages, on trouve beaucoup de science et d'érudition, mais trop de subtilité.

Afneas Sylvius Piccolomini, ou Pie II, 1464. Ses œuvres qui remplissent un

volume *in-folio*, et ses lettres en particulier, intéressent, et par le fond des choses, qu'il avoit presque toutes vues de ses propres yeux, et par les ornements du style. Peut-être même a-t-il excédé, en ce dernier point, les fleurs de la diction, le feu de l'orateur pouvant rendre l'historien suspect. Il reconnut au moins qu'il s'étoit trop abandonné à la chaleur et à l'expérience de la jeunesse, dans ce qu'il avoit écrit en faveur du concile de Bâle : quand il fut pape, il donna une bulle de rétractation. Ce fut un des plus savants hommes de son siècle.

Jacques de Paradis, chartreux, 1485. On a de lui plusieurs traités excellents sur les abus qui s'étoient introduits parmi les fidèles.

Laurent Valle, 1465, l'un des plus grands humanistes du quinzième siècle, et qui a le plus contribué au rétablissement de la belle latinité. Outre ses ouvrages en ce genre, il a laissé un traité contre la fausse donation de Constantin, l'histoire du règne de Ferdinand, roi d'Aragon, et des notes assez bonnes sur le nouveau Testament, quoiqu'il se soit rendu suspect en matière de religion. Ce fut un chaud partisan d'Epicure.

Le cardinal de Torquemada, ou Turrecremata, 1468. On a de lui, entre autres ouvrages, un traité de l'Église et de l'autorité du pape, qui est fort dans les principes de la cour romaine ou plutôt du saint Siège. Ses nombreux écrits prouvent qu'il fut un théologien savant et grand canoniste.

Thomas à Kempis, 1471. Parmi les écrits qu'on lui attribue, (dont l'édition de 1600, Anvers, est en trois vol. in-8.<sup>o</sup>), le principal est *l'Imitation de Jesus-Christ*; « ouvrage le plus admirable qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en est pas. »

Denys de Rikel, ou le Chartreux, vers 1471. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui sont remplis

- de salutaires maximes et de la piété que respiroit l'auteur.
- Le cardinal Bessarion, 1472.** Sa maison, qui étoit à Rome celle des savants, a principalement contribué à répandre dans l'Occident les lumières de la Grèce. Il nous a laissé d'excellents ouvrages sur l'eucharistie, sur la procession du Saint-Esprit, et d'éloquents discours sur l'union.
- Henri Harpius ou de Herph, 1477,** savant et pieux cordelier, dont on a un grand nombre d'ouvrages de piété écrits en flamand et traduits en français et en latin. Le principal est sa *Théologie mystique*.
- Jacques Piccolomini, dit cardinal de Pavie, 1479.** On a de lui des lettres et une histoire de son temps.
- Platine, bibliothécaire du Vatican, 1481.** Outre un grand nombre d'autres ouvrages, il a écrit les vies des papes, sans beaucoup en ménager plusieurs, depuis saint Pierre jusqu'à Sixte IV. Onuphre, religieux augustin, les a continués. On souhaiteroit dans Platine moins de passion : on voit qu'il se souvient trop d'avoir été jeté dans les fers comme ayant conspiré contre Paul II.
- Sixte IV, 1484.** On a de lui un traité sur le sang de Jésus-Christ, un autre sur la puissance de Dieu, et des commentaires. On lui attribue les règles de la chancellerie romaine.
- Georges de Trébizonde, 1487.** Ses discours éloquents contre le schisme, sont ce qu'il y a de plus précieux dans ses écrits, où il montre une prévention également outrée pour Aristote et contre Platon.
- Jean Pic, prince de la Mirandole, et le prodige de son siècle, 1494.** Dans ses nombreux ouvrages, il traite de la plupart des sciences, et des sciences les plus sublimes, avec tant de supériorité, que Scaliger n'en a pu exprimer son admiration, qu'en l'appelant *Monstrum sine vitio*.
- Marsile Ficin, chanoine de Florence, 1499.** Il a traduit de nombreux extraits de Platon, de Photin et d'autres philosophes grecs, dont il essaie de faire des chrétiens.
- Le cardinal de Pavie, Jacques Amanati.** Ses lettres présentent mille traits curieux touchant les événements du quinzième siècle. On y reconnoît la touche d'un écrivain piquant, d'un politique habile, et communément très-instruit des vnes ainsi que des intérêts des princes.
- Paul Cortez, évêque d'Urbain, 1510.** Il fut si versé dans les belles-lettres, que les plus célèbres humanitaires de son temps, tels qu'Ange Politien et Pic de la Mirandole, recherchèrent son amitié. Il forma et il exécuta le projet de donner en latin très-par des commentaires sur les quatre livres des sentences : mais il y oublia que si le style de la chose est le meilleur dans tous les genres, il est de toute nécessité en matière de religion. On lui reproche d'avoir usé d'expressions qui donnent un air profane à nos mystères.
- Jacques Almain, docteur de Paris, 1516.** Il fut choisi pour écrire en faveur de Louis XII, contre Jules II. Le plus intéressant de ses ouvrages est celui de l'autorité des conciles, qu'il écrit contre le cardinal Cajetan.
- Le cardinal Ximénès, 1517.** Les réglemens admirables de son synode lui méritent seuls une place distinguée parmi les auteurs ecclésiastiques, sans compter sa Bible polyglotte, qui contient le texte hébreu de l'Écriture, la version des septante, avec une traduction littérale, celle de saint Jérôme, et aussi les paraphrases chaldaïques d'Onkelos sur le Pentateuque.
- Le cardinal Adrien Cornetto, vers l'an 1518.** C'est un des premiers écrivains qui aient travaillé avec succès au rétablissement de la belle latinité. On peut s'en convaincre par son traité de *Sermone latino*, rempli d'excellentes recherches.
- Jean Trithème, 1518, né au bourg de**

Tritenheim au diocèse de Trèves, abbé bénédictin de Spanheim dans le diocèse de Mayence, et l'un des plus savants hommes de son temps. Entre ses nombreux ouvrages en tout genre, et jusque sur les diverses manières d'écrire en chiffres, le plus considérable est son catalogue des auteurs ecclésiastiques, où il est parlé de huit cent soixante-dix auteurs.

Geoffroi Boussard, docteur de Paris, 1520. Entre autres ouvrages, il est auteur d'un traité curieux de la *Continence des prêtres*, où il examine si le pape peut permettre aux ecclésiastiques de se marier.

Claude Seyssel, archevêque de Turin, 1520. On a de lui un très-grand nombre de savants ouvrages. On estime particulièrement son histoire de Louis XII, et celle des Vaudois.

Silvestre Mozzolin, 1520, appelé communément Silvestre de Pierio, parce qu'il étoit né au village de ce nom, dans l'état de Gènes. L'ouvrage qui a donné le plus de célébrité à ce savant dominicain, est sa *Somme morale*, ou

la *Somme des sommes*, ainsi nommée, parce qu'il y a recueilli en substance les *sommes* des autres théologiens fameux.

Jean Reuchlin, 1522, dit Capnion ou Fumée, qui est la traduction de son nom allemand. C'est un des plus savants hommes que l'Allemagne ait produits en tout genre de littérature, et surtout dans la connoissance des langues savantes. On lui a obligation du goût que reprirent les catholiques du seizième siècle pour l'étude de l'hébreu. Dans le nombre très-grand des ouvrages qu'il a laissés, on remarque une vaste littérature et une erudition profonde.

Antoine de Lebrisa, bourg d'Andalousie, 1522. Il fut employé par le cardinal Ximenes à l'édition de la polyglotte, et fut un des savants qui contribuèrent le plus à la renaissance des lettres. Dans le grand nombre de ses ouvrages, on estime particulièrement ses dissertations sur différents endroits des plus difficiles de la Bible.

## PRINCIPAUX CONCILES.

CONCILE de Saltzbourg, 1418, pour le rétablissement de la discipline, presqu'anéantie durant le schisme.

Concile de Kalisch, en Pologne, 1420. On y publie un grand nombre de canons, tirés des décrétales.

Concile de Cologne, 1423, aussi pour le rétablissement de la discipline.

Concile de Pavie, 1423, suivant l'invocation qui en avoit été faite à Constance. On en fit l'ouverture au mois de mai, et dès le 22 juin suivant, il fut transféré à Sienné où il n'acquiesça pas beaucoup plus de célébrité. Il fut enfin dissous entièrement le 26 février 1424, et la grande affaire de la réformation fut renvoyée au concile de Bâle.

Concile de Copenhague, 1425, pour la

réformation des mœurs, extrêmement corrompues par la continuité des guerres.

Concile de Paris, 1429, compté pour le quarante-septième. On y dressa quarante articles de réglemens, concernant surtout les devoirs et les mœurs des ecclésiastiques, des moines et des chanoines réguliers.

Concile de Nantes, 1431. On y prescrivit un abus aussi indécent qu'insensé, et qui consistoit à surprendre le lendemain de Pâques les clercs paresseux dans leurs lits, à les promener par les rues dans l'état où on les avoit surpris, et à les porter de même dans l'église, où on les inondoit d'eau bénite.

Concile ou assemblée de Bâle, depuis

le 23 juillet 1431 jusqu'au mois de mai 1443. Il y eut quarante-cinq sessions ; après quoi, en se séparant, les Pères déclarèrent encore que le concile n'étoit pas dissous, mais qu'il se continueroit à Lyon ou à Lausanne. En effet, il y eut encore quelque simulacre de concile dans cette dernière ville. Il est difficile de spécifier au juste, surtout dans des tables, les bons et les mauvais moments de ce concile, qui varient beaucoup. Il fut en liaison, il rompit, il se réconcilia avec le pape, puis le déposa, et mit en sa place le duc Amédée de Savoie, qu'il nomma Félix V. On y fit néanmoins plusieurs bons réglemens de discipline, qui lui concilièrent constamment la bienveillance des princes, tandis même qu'ils blâmoient les excès où il se portoit contre le pape Eugène IV. Ce pontife l'ayant enfin emporté sur les Pères de Bâle dans l'estime et la confiance des Grecs, et ayant transféré le concile de Bâle à Ferrare, cette première assemblée tomba dans un décri qui en consommait la ruine. Les plus zélés défenseurs de cette assemblée n'en soutiennent l'œcuménicité que jusqu'à la 25.<sup>e</sup> session, d'autres seulement jusqu'à la 16.<sup>e</sup>; et le savant archevêque d'Ancre, Marchetti, le traite de concilia-bule.

XVI.<sup>e</sup> Concile général, tenu d'abord à Ferrare, depuis le 10 janvier 1430, jusqu'au 10 janvier 1439; puis à Florence, depuis le 26 février de cette dernière année jusqu'au 26 avril 1442. La réunion des Grecs, qui, avec la réformation, faisoit l'objet du concile de Bâle, s'effectua véritablement à Florence. On y réunit encore à l'Eglise plusieurs peuples schismatiques d'Afrique et d'Asie. Tous les docteurs français ne sont pas d'accord sur l'œcuménicité du concile de Florence, depuis le départ des Grecs, qui étoient au nombre de vingt-un prélats du premier ordre, sans compter bien des ecclésiastiques constitués en dignité,

l'empereur et ses officiers représentans de toute la nation. Mais l'autorité du pape et de tous les Pères latins (y compris deux savans grecs, Bessarion et Isidore de Russie, restés à Florence) qui ont continué de le donner pour concile œcuménique, ne sauroit être contredite sérieusement par celle de quelques Français modernes, qui n'ont pas rougi de se faire les échos des protestans.

Assemblée des princes de l'empire, 1438, où l'on prit le parti de la neutralité entre le pape Eugène IV et le concile de Bâle.

Assemblée de Bourges, 1438, où fut dressée la fameuse pragmatique-sanction. Elle tendoit particulièrement à établir la prééminence des conciles généraux, qui se tiendront désormais tous les dix ans; rétablissoit la liberté des élections, et abolissoit les annates, ainsi que les expectatives, les réserves, et toutes les charges semblables. La pragmatique fut abolie par Louis XI, en 1461; puis définitivement, par Léon X, au 5.<sup>e</sup> concile général de Latran, en 1512.

Concile de Mayence, 1439, où l'on reçut les décrets de Bâle, à l'exception de ceux qui étoient contre le pape Eugène : ce qui n'empêcha pas les prélats obstinés de Bâle d'en faire de nouveaux jusqu'à le déposer.

Assemblée de Bourges, 1440, où l'on marque les mêmes dispositions que dans le concile précédent, mais en restant attaché au pape Eugène, et sans vouloir reconnaître Félix V, comme les députés de Bâle le demandoient.

Concile de Mayence, 1441. On y adopta plusieurs réglemens de discipline pris du concile de Bâle, et la bulle de Nicolas V contre ceux qui maltraitoient les ecclésiastiques. On y défendit aussi, d'après un décret de Bâle, l'exposition du saint Sacrement dans les églises des monastères, sous quelque prétexte que ce soit, hors le temps de l'octave de la Fête-Dieu.

- Concile de Rouen, 1445**, où l'on condamna ceux qui par esprit d'intérêt donnoient des noms particuliers à des images de la Vierge, ou leur attribuoient superstitieusement une vertu particulière. On y proscrivit aussi les mascarades et autres folies qui se faisoient en certains lieux, et jusque dans les églises.
- Assemblée de Lausanne, 1449**, où les prélats de Bâle, après la renonciation de l'antipape Félix V, viennent tenir leur dernière session et ratifier le désistement d'Amédée, suivant les clauses dictées par le pape Nicolas V.
- Conciliabule de Constantinople, 1450.** Quoique les actes s'en trouvent dans toutes les éditions des conciles, il est des auteurs qui les croient supposés. Selon ces actes, il fut célébré par les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, contre celui de Constantinople et contre l'union faite à Florence.
- Concile de Saltzbourg, 1451**, tenu par le cardinal légat Nicolas de Cusa, et l'archevêque Frédéric d'Ememberg, à l'effet de réformer les monastères de la province.
- Concile de Cologne, 1452.** Le cardinal de Cusa, avec l'approbation de l'archevêque, y publia beaucoup de statuts, dont le troisième recommande aux curés la lecture de saint Thomas sur les sacrements. Le dixième et le onzième défendent l'établissement, tant de nouvelles confréries, que de nouveaux ordres religieux.
- Concile de Magdebourg, 1452**, par le cardinal de Cusa, qui y nomma deux commissaires pour la réforme des chanoines réguliers.
- Concile de Cashel en Irlande, 1453.** On y fit jusqu'à cent vingt-un réglemens de discipline, qui entrent dans un si grand détail, que le vingtième défend aux clercs de porter des moustaches. Le 25.<sup>e</sup> déclare que de tous les legs testamentaires, il en appartient une portion à l'église paroissiale.
- Concile d'Aschaffembourg au diocèse de Mayence, 1455**, contre les erreurs des hussites.
- Concile de Soissons, 1455.** On y ordonna, entre autres choses, l'exécution du décret de Bâle, confirmé dans l'assemblée de Bourges, touchant la manière de chanter l'office divin. Ce concile est rapporté dans tous les exemplaires à l'année 1456 : c'est que dans la métropole de Reims l'usage étoit alors de commencer l'année au jour de l'Annonciation, c'est-à-dire, neuf mois et quelques jours avant ce qui se pratique aujourd'hui.
- Concile d'Aschaffembourg, de Soissons, d'Avignon.** Le but principal de cette assemblée fut d'établir, touchant l'immaculée conception de la mère de Dieu, ce qui avoit été statué par le concile de Bâle. On y défendit, sous peine d'excommunication, de prêcher contre cette pieuse doctrine : on ne veut pas même qu'on en dispute en public. Les curés sont chargés de faire connoître ce décret à tous les fidèles.
- Assemblée de Mantoue, 1459**, sur la guerre contre les Turcs.
- Concile de Sens, 1461**, sur la discipline et les mœurs.
- Conciles de Lenciski en Pologne, 1462, et d'Yorck, 1463**, sur la discipline et les mœurs.
- Conciles de Cologne, 1470**, sur la juridiction ecclésiastique; et de Bénévent, sur les mœurs.
- Conciles de Madrid et d'Aranda, 1473.** On s'y efforça de remédier à l'ignorance des ecclésiastiques d'Espagne, si abandonnés à la dissipation et à la débauche, qu'un très-grand nombre d'entre eux n'entendoient pas le latin. Il fut statué qu'on refuseroit les ordres à ceux qui ne sauroient pas au moins cette langue. On fit plusieurs autres statuts propres à rétablir insensiblement une exacte discipline.
- Conciles de Lambeth, 1476**, contre les erreurs de Regnault, évêque de Chester, et de Londres, sur les funérailles des évêques.

- Concile de Sens, 1485.** On y traite de la réforme du clergé dans les mœurs, et particulièrement dans les habits, de la discipline régulière, de la célébration de l'office divin, des devoirs des simples fidèles envers l'Eglise, et l'on confirma les statuts faits vingt-cinq ans auparavant dans la même province.
- Concile de Londres, 1437,** par l'archevêque de Cantorbéry. On y fit plusieurs canons sur la réformation des mœurs. C'est à tort qu'on place ce concile sous l'année précédente.
- Concile de Saltzbourg, 1490.** On y adopta plusieurs réglemens de discipline du concile de Bâle, et l'on y publia une constitution de Martin V touchant les immunités ecclésiastiques et la sûreté des asiles sacrés. Voyez cette constitution de Martin V, les lois des empereurs Frédéric II et Charles IV sur cette matière.
- Concile d'Avignon, 1509.** On y porte plusieurs réglemens sur la discipline.  
*D. Martenne.*
- Concile de Tours, 1510, national.** Selon quelques auteurs, Louis XII y proposa différentes questions touchant ses démêlés avec Jules II, qui confondoit ensemble les biens spirituels et les temporels. Les réponses se trouvèrent d'accord avec les desseins du roi.
- Concile de Peterkau (aujourd'hui Pétrikaw) en Pologne, 1510.** On y trouve un statut qui ordonne de chômer la fête de saint François dans tout le royaume. Le dixième enjoit aux pasteurs de publier tous les ans, le jeudi saint, la fameuse bulle *In cœna Domini*. Par un autre il est défendu aux clercs de boire dans les repas à la santé de personne, parce que ce n'étoit plus là qu'une manière de se provoquer mutuellement à franchir les bornes de la tempérance.
- Conciliabule de Pise 1511.** Il fut convoqué, à la sollicitation de l'empereur et du roi de France, par quelques cardinaux mécontents de ce que Jules II ne convoquoit point le concile général demandé par tout le monde. Les prélats mal accueillis à Pise, transférèrent l'assemblée à Milan, où elle ne trouva pas plus de faveur. Ils voulurent encore aller continuer leur concile à Lyon, mais sans aucun succès.
- Concile œcuménique de Latran, 1512.** Il est assez communément regardé comme général, quoique plusieurs théologiens ne le reconnoissent point pour tel, et que le savant Bellarmin lui-même permette d'en douter. Il fut convoqué par Jules II, qui vouloit se prémunir contre le concile de Pise, et il dura depuis le 3 mai 1512, jusqu'au 16 mars 1517; mais il n'y eut que cinq sessions sous le pontificat de Jules. Léon X fit célébrer les sept autres. Par la sage modération de ce dernier pontife, les princes qui favorisoient l'assemblée de Pise, en furent détachés peu à peu, pour adhérer au concile de Latran, qui leur donna l'absolution. La pragmatique-sanction fut abolie par un effet des mêmes procédés, et on lui substitua le concordat, qui fut conclu dans ces entrefaites. La bulle qui supprime la pragmatique, allègue pour motif qu'elle ne peut tirer aucune autorité du concile de Bâle, parce que l'acceptation n'en avoit été faite qu'après la translation de ce concile par le pape Eugène. Ce que le concile de Latran a de plus remarquable, après ce que nous venons de dire, ce sont les décrets touchant les monts de piété et l'impression des livres.
- Concile de Dublin en Irlande, 1518.** On s'y occupa de la réformation des mœurs.
- Concile de Rouen, 1522,** sur la discipline, et pour les mêmes fins que le précédent.

ques car-  
e Jules II  
e général  
Les pré-  
sérèrent  
ne trouva  
rent en-  
concile à

1512. Il  
é comme  
théolo-  
int pour  
min lui-  
fut con-  
it se pré-  
ise, et il  
jusqu'au  
eut que  
t de Ju-  
t autres.  
e dernier  
orisoient  
détachés  
concile de  
olution.  
t abolie  
s, et on  
qui fut  
La bulle  
, allègue  
tirer au-  
Bâle,  
voit été  
ce con-  
que le  
remar-  
mons de  
chant les  
ion des

1518. On  
ion des

a disci-  
s que le

